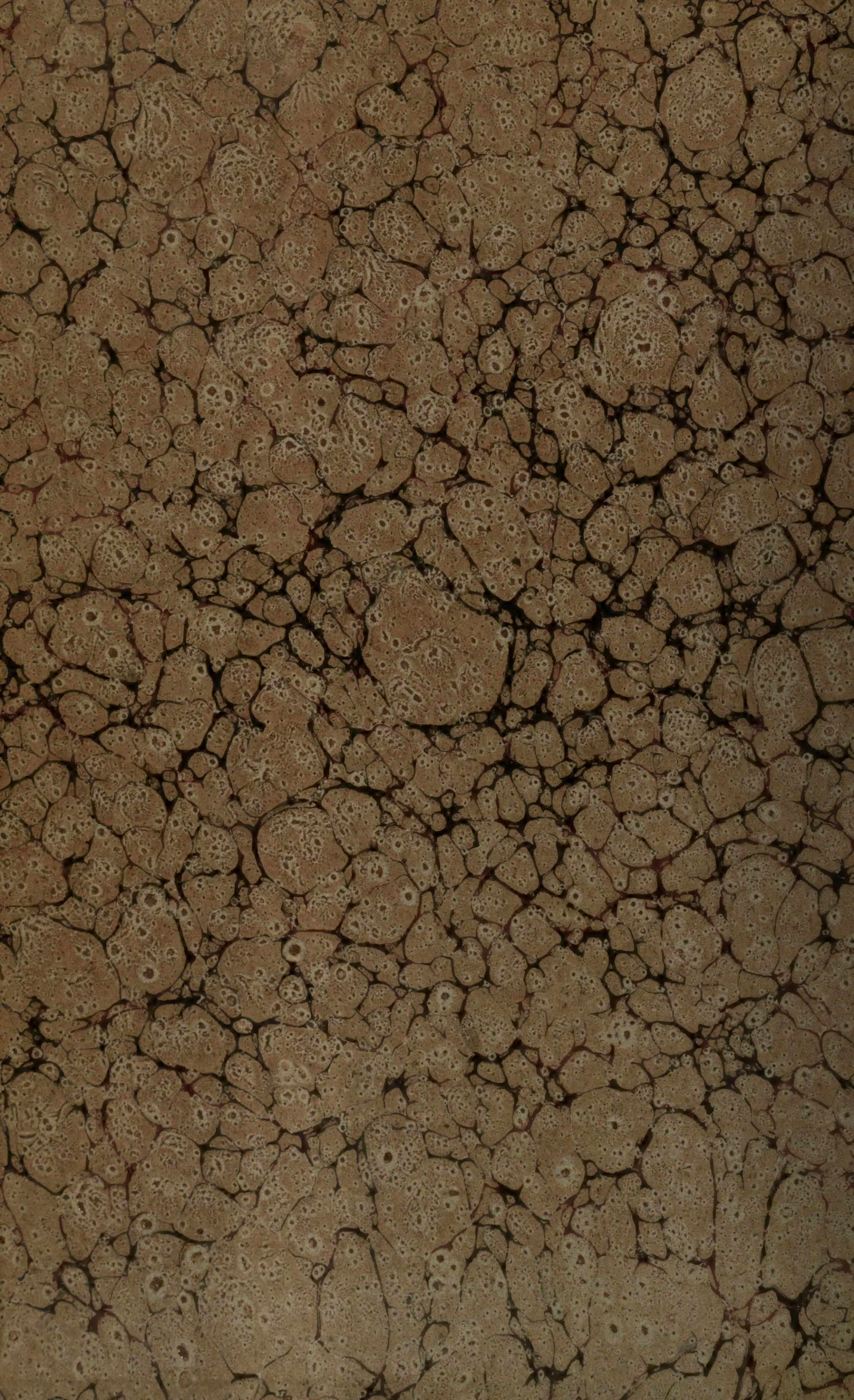
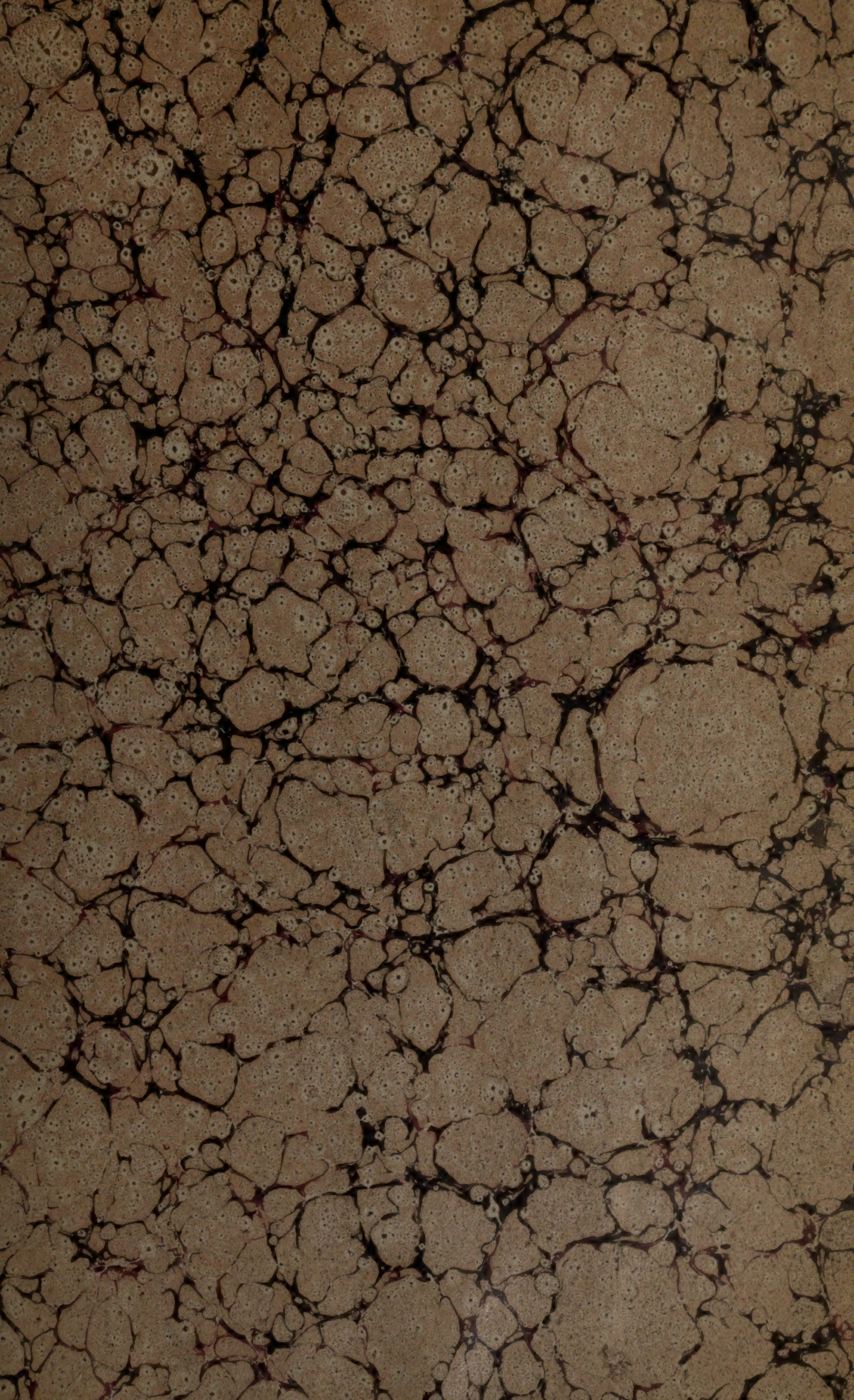






HISTOIRE

DES ROUMAINS

I

BAUGÉ (MAINE-ET-LOIRE). — IMPRIMERIE DALOUX

HISTOIRE
DES ROUMAINS
DE
LA DACIE TRAJANE

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A L'UNION DES PRINCIPAUTÉS EN 1859

PAR

A.-D. XÉNOPOL

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE JASSY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROUMAINE

AVEC UNE PRÉFACE

Par ALFRED RAMBAUD

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

I

(513 av. J-C.-1633)

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1896

PRÉFACE

Entre la Theiss, le bas Danube, la mer Noire et le Dniester s'étend une vaste contrée qui, dans l'antiquité, s'appelait la *Dacie*. Elle a pour centre le massif des Carpathes, qui sont comme les Alpes Daciques, et la crête de ce massif la divise en deux parts à peu près égales. De ces deux parts, l'une descend vers la mer Noire et le bas Danube : l'autre, vers cette verte mer que forment les steppes immenses de la Hongrie. Tout ce pays est l'habitat d'une nation qu'on appelle aujourd'hui les Roumains. Du côté de la mer Noire ils peuplent la Valachie, la Moldavie, la Bukovine, la Bessarabie : ce sont les Roumains *cisalpins*. Du côté de la plaine hongroise, ils peuplent en majeure partie l'Ardéal (Transylvanie) et le Banat de Témesvar : ce sont les Roumains *transalpins*.

Au point de vue politique, ils sont partagés entre quatre couronnes : la Bessarabie appartient à la Russie ; la Bukovine, à l'Autriche ; la Transylvanie et le Banat, à la couronne de Hongrie ; quant à la Valachie et à la Moldavie, deux principautés longtemps distinctes, et parfois cruellement ennemies, elles se sont réunies, en 1859, pour former un seul Etat qui, depuis 1881, est le royaume de Roumanie.

C'est seulement dans ce royaume que les Roumains obéissent à leurs propres lois ; partout ailleurs ils subissent les lois, parfois dures et iniques, que leur imposent des étrangers ; on peut dire que là seulement ils sont libres.

Les noms mêmes de *Roumanie* et de *Roumains* sont nouveaux dans notre vocabulaire politique. Il y a trente ans la diplomatie ne connaissait que ceux de *Moldavie* et de *Valachie*. Ce qu'étaient ces pays-là, on ne le savait pas très bien. Dans une géographie qui n'est pas très vieille, de nombreuses générations de Français ont pu apprendre que ce sont « deux principautés *slaves* tributaires de la Turquie ». Bien avant Cortambert, l'impératrice Catherine II, dans ses proclamations, parlait des habitants de ces contrées comme s'ils étaient une variété de Slaves. Pour son contemporain, le baron de Tott, très bon observateur cependant, les Moldaves sont des Grecs et la Moldavie « une principauté grecque ».

Personne n'avait donc pris la peine d'écouter la langue que parlent Valaques et Moldaves et d'entendre le nom qu'ils se donnent à eux-mêmes ? Cette langue eût frappé les moins attentifs par l'évidence de son origine latine ; et le vocable national qui retentissait non-seulement du bas Danube aux sources du Dniester, mais du Dniester à la Theiss par-dessus les sommets des Carpathes, c'était celui de *Romîni* ou *Roumîni*, *Români* ou *Roumâni*, que nous traduisons par *Roumains*. — Pourquoi pas, tout simplement par *Romains ?*

Car ces Valaques[1], ces Moldaves, ces Transylvains, ces gens du Banat, ce sont simplement les Romains de l'Est. Ce nom de Romains, tous dans l'Occident, nous l'avons porté autrefois, il y a quatorze siècles. Nous nous appelions alors Gallo-Romains, Hispano-Romains, Italo-Romains, Romains de la Grande-Bretagne et Romains d'Afrique. Seulement ce nom du Peuple-

1. Au reste le nom même de *Valaques* (Vlaques, Vlochs, etc.) a sa noblesse : c'est une des formes du mot *Gaulois* (tout commme *Welches*). — Les Germains appellent *Wælschland* la Gaule cisalpine, c'est-à-dire l'Italie du Nord, qui serait ainsi la *Valachie* de l'Occident.

Roi, le plus sonore et le plus retentissant de l'histoire, qui roula comme un tonnerre sur les rois et les nations de l'antiquité, nous l'avons oublié pour nous-mêmes, et comme répudié ; or, voici que d'autres hommes, qu'eux aussi nous avions oubliés, s'en souviennent. A travers tous les bouleversements, submergés mais non pas emportés par le flot incessant des invasions barbares, parfois se cramponnant au sol et parfois comme rentrés sous terre, échappant aux regards distraits de l'histoire et s'éclipsant pendant de longues périodes, à tel siècle nous les entrevoyons sur les pentes occidentales des Carpathes, à tel autre siècle sur les plages de la mer Noire. On les prendrait pour des nomades, eux les sédentaires par excellence, eux qui ont au suprême degré l'amour de la terre et le culte romain du dieu Terme, et qui, dans un de leurs proverbes, se comparent aux pierres d'un torrent, qui restent tandis que l'eau s'écoule.

A peine si le nom antique, patrimoine commun de tant de peuples, s'est un peu déformé, et comme assourdi, sur leurs lèvres. Peut-être même est-ce ainsi que le prononçait le peuple de Rome : *Ruma* est une forme archaïque de *Roma* et *Rumon* est l'ancien nom du Tibre.

La langue roumaine n'est point « une espèce d'italien mêlé de mots grecs et slaves [1]. » Car elle a jailli de la souche latine, aussi directement que l'italien ou le français, et en vertu de lois philologiques et phonétiques qui lui sont propres. Seulement, pour exprimer certains traits de son existence politique et religieuse, ce peuple a dû faire des emprunts aux idiomes des peuples voisins. Il ne pouvait emprunter ni à la littérature latine, puisqu'il mena pendant des siècles une vie barbare et sans lettres ; ni aux langues issues comme la sienne du latin, puisqu'il était comme exilé aux extrémités du monde, presque aux mêmes lieux où Ovide, exilé, se lamenta dans ses *Tristia* et ses *Pontica*. Longtemps ce peuple n'a connu, à part les Grecs, que des peuples plus barbares que lui-même, parfois apportant du fond de l'Asie

1. Expression d'une autre géographie chez nous populaire : Dussieux, édit. de 1869.

la barbarie crue. C'est seulement au XVIe siècle que son élite est entrée pour la première fois en relations avec un peuple de même sang, les Italiens ; et près de deux siècles se sont écoulés encore avant qu'il fît connaissance avec le chef de la famille latine, le peuple français.

Il y a dans Edgar Quinet [1] une page qui venge les Roumains de toutes les sottises qui ont pu être débitées, ou le seront encore, sur leur origine. Cette page consacre leur état civil comme peuple latin ; elle signifie leur avènement dans l'histoire européenne ; elle a été imprimée juste au moment où la France prenait résolûment en main la cause de ces déshérités, les plaçant sous la protection de l'Europe tout entière ; elle est comme la justification éloquente et comme les poétiques considérants des stipulations diplomatiques de 1856.

Et qui sait si cette solennelle parole de bienvenue n'a pas agi comme une incantation, par la vertu de laquelle se sont précipités, pour ce peuple si longtemps infortuné, les évènements heureux ?

Peu d'années s'écoulaient, et l'union se faisait des deux principautés (1859) ; et la Roumanie nouvelle affirmait son autonomie religieuse en face du patriarche de Constantinople (1865) ; et une armée latine faisait son entrée en scène, victorieusement, sous le canon de Plevna (1878). Enfin, la pleine indépendance de la Roumanie était reconnue par l'Europe, et les deux Principautés unies se transfiguraient en un royaume (1881). Ainsi successivement, mais très rapidement, en moins de trente ans, se brisaient toutes les chaînes, s'effaçait toute trace des hontes du passé. C'en était fini, à la fois, de la conquête ottomane, du protectorat russe, de l'exploitation ecclésiastique par les Grecs ; au morcellement succédait l'unité ; à l'humiliation, la gloire militaire et l'éclat d'une couronne royale ; à la servitude pour chacun et pour tous, l'émancipation politique, avec l'égalité sociale, un

1. Dans le volume *les Roumains* des *Œuvres complètes*. Ce volume fut édité à Bruxelles en décembre 1856, cinq ans après le coup d'État qui fit d'Edgar Quinet un proscrit, huit ans après la répression roumaine de 1848 qui avait fait tant d'exilés.

parlement, une presse libre, toute la vie intense de l'Occident. Quinet (mort en 1875) n'a pas vu ce glorieux avènement de la Roumanie sur les champs de bataille ; mais il avait souhaité, il avait prédit son relèvement : peut-être y a-t-il contribué.

*
* *

Qu'est-ce donc, aujourd'hui, que cette nation qui, presque en même temps que les Serbes et les Bulgares, un demi-siècle après les Hellènes, est venue réclamer, aux confins de l'Europe, son droit de cité européen ? Assurément le royaume de Roumanie n'est pas une des grandes puissances du continent. Gardons-nous cependant de le trop rabaisser. Il s'étend sur 131.000 kilomètres carrés, avec une population de plus de 5 millions d'âmes. Il est vaste comme quatre ou cinq fois le royaume de Belgique ou celui des Pays-Bas, trois fois la Suisse, une fois et demie le Portugal, à peu près autant que l'Angleterre proprement dite. Comme population il égale presque la Belgique ; il dépasse la Suède et la Hollande. Et qui ne voit que sous une bonne administration nationale, avec un sol aussi riche, la Roumanie est destinée à obtenir très promptement, ce dont les atroces misères du passé l'avaient privée, un chiffre de population en rapport avec sa superficie. Dès maintenant, elle laisse derrière elle, comme population, six royaumes d'Europe, et, comme superficie, neuf royaumes. Dans la péninsule des Balkans, elle est supérieure à tous les autres États chrétiens : Bulgarie, Grèce, Serbie, etc. Elle y dispute le premier rang à la Turquie elle-même, si l'on ne considère que les possessions européennes de celle-ci ; et encore, à ce compte, le roi Charles est-il plus puissant que le sultan, car ses lois sont obéies des sources du Pruth aux Portes de Fer, tandis que, dans les États du Padishah, l'Albanie, par exemple, ou le Rhodope, ou la Crète n'obéissent à personne.

Toutes les Roumanies, tous les Roumains ne sont pas réunis sous le sceptre du roi Charles. La Bessarabie est entre des mains

trop fortes pourqu'on ne la considère pas comme gravement compromise. Peut-être n'en est-il pas ainsi pour la Transylvanie, le Banat, la Bukovine. Or, dans ces trois pays, on compte plus de 4 millions de Roumains, animés du même sentiment national que les 5 millions du royaume danubien. Pas un d'eux n'ignore aujourd'hui quelle solidarité les unit tous. Beaucoup savent qu'à un certain moment, quoique très court, sous Michel le Brave, toutes les Roumanies obéirent au même prince. Ils n'ont garde de plus jamais l'oublier. Le 19 juin 1883, lors de l'inauguration à Iassy de la statue d'Étienne le Grand, œuvre d'un artiste français, Frémiet, le bronze du héros moldave entendit d'étranges discours. Ils rappelaient le temps dont il est question dans les chants nationaux, le temps où

> Étienne, Étienne le voïévode
> Sortait tout armé de Suciava,
> Battait Tatars et Polonais,
> Battait Turcs, Russes et Hongrois.

Le président de la chambre des députés porta au souverain ce toast : « Au roi des Roumains ! » Et non pas, notons le bien, au roi de Roumanie, c'est-à-dire au chef d'un État dont les traités de 1878 ont marqué les limites. Le sénateur Gradisteanu se chargea de faire ressortir la nuance. Dans un autre toast, il dit : « A la couronne de Votre Majesté il manque encore quelques perles : le Banat, la Bukovine, la Transylvanie ; mais, espérons-le, pas pour toujours ». Toutefois, l'ambition la plus haute n'excluant pas la prudence, l'orateur s'est gardé de mentionner une autre perle roumaine. En imitant sa réserve et en laissant aussi de côté la Bessarabie, si nous lâchons les rênes à notre fantaisie et que nous nous essayions à dessiner sur la carte une *Grande Roumanie*, nous trouvons qu'elle s'étendrait sur près de 240.000 kilomètres carrés (l'Italie en a 286.000), et que dès maintenant elle serait peuplée de neuf ou dix millions d'âmes. Elle deviendrait la puissance prépondérante dans la péninsule des Balkans et la huitième puissance de l'Europe.

Les Roumains ne sont pas seuls à faire de ces rêves d'avenir qui d'ailleurs sont aussi des évocations du passé. Le royaume de Grèce, le royaume de Serbie, la principauté de Bulgarie, ne comprennent pas davantage tous les Grecs, tous les Serbes (en y comprenant les Croates), tous les Bulgares. Ces races ont eu leur moment d'union, de grandeur, de prépondérance, au temps des plus puissants empereurs byzantins, ou de Douchan le Fort, ou du tsar Siméon. Elles aussi rêvent de grouper autour du petit État consacré par les traités les membres dispersés de la famille. Et alors il y aurait, comme il y eut autrefois, une *Grande Hellade*, une *Grande Serbie*, une *Grande Bulgarie*. Mais à toutes la *Grande Roumanie* resterait encore supérieure en étendue comme en population.

*
* *

Ceux qui, avant la renaissance roumaine de ce siècle, ont pris les Latins du Danube ou pour des Slaves, ou pour des Grecs, ou pour des Barbares quelconques, étaient peut-être excusables. Jusqu'à la fin du siècle dernier, le roumain, quand il s'écrivait, s'écrivait non pas en lettres latines, mais en lettres slaves. Que l'on soumette à ce régime la plus belle page de Bossuet, d'Alfieri ou de Cervantès, on verra si elle ressemble à du français, à de l'italien ou à de l'espagnol. Edgar Quinet a transcrit cette lamentation d'un philologue roumain de Transylvanie : « Ils ont recouvert d'une si laide suie les nobles formes romaines qu'elles paraissaient ensevelies sans espoir de salut. Que de fois, quand je commençais à écrire avec des lettres latines, je voyais soudainement apparaître devant moi la figure antique ! Elle brillait de tout son éclat, et semblait me sourire de ce que je l'avais débarrassée des vils haillons de Cyrille[1] ».

Convertis ou, après une période de rechute dans la barbarie,

1. Cette boutade d'un patriote roumain doit s'excuser ; mais n'oublions pas que l'alphabet de saint Cyrille ouvrit au monde slave presque entier les accès de la civilisation ; et qu'aujourd'hui 120 millions d'hommes se servent d'alphabets dérivés de celui-là.

reconvertis au christianisme par les « Apôtres des Slaves »[1], les Roumains avaient dû emprunter à ceux-ci leurs livres d'église, leur rituel, leurs chants liturgiques, et tout le vocabulaire ecclésiastique, qui du reste procédait en grande partie du vocabulaire byzantin. Quand le clergé de Byzance eut pris la place du clergé slave, ce fut la langue grecque d'église qui prédomina. Pour tout ce qui regardait les idées de pouvoir militaire et de gouvernement civil, les Roumains, peuple de laboureurs et de pasteurs, durent emprunter aux Byzantins, aux Bulgares, aux Hongrois, aux Tatars, aux Ottomans. Mais comment les Occidentaux eussent-ils reconnu des Latins dans un peuple qui avait un alphabet slave, un clergé grec, et, pour souverain, un Grec sorti du Phanar de Constantinople, sujet du sultan osmanli et portant les insignes d'un pacha à trois queues ? L'originalité des Roumains, par rapport aux autres Latins dont ils vécurent si longtemps séparés, apparaît surtout en ces deux caractères : ils parlaient une langue latine qui ne s'écrivait pas en lettres latines ; ils sont le seul peuple latin qui professe non la foi romaine, mais la foi orthodoxe. Cette double originalité nous les rendait difficiles à reconnaître.

Avec la situation géographique de leur pays, enclos de toutes parts entre des Slaves et des Finnois[2], avec leur histoire et leurs relations toutes barbares, avec leur alphabet slave et leur Église grecque, il était presque paradoxal de revendiquer pour eux une filiation latine. Pourtant rien de plus authentique que celle-ci. Les Roumains sont des Latins au moins au même titre que nous-mêmes. Ils ne sont point de purs Latins, pas plus que nous-mêmes. Leur origine est double, comme la nôtre. De même que nous sommes des Celtes et des Romains, ils sont des Daces et des Romains. Aux origines de notre histoire apparaissent, double symbole de ce dualisme, ces deux héros ennemis, César et Vercingétorix, irréconciliables de leur vivant, réconciliés dans la postérité, car, quel Français pourrait décider s'il est plutôt de sang romain

1. Saint Cyrille et saint Méthode ; ou plutôt par les disciples de ces Apôtres.
2. N'oublions pas que les Magyars sont des Finnois, c'est-à-dire des Turcs, tout comme les Ottomans. Ils sont des Turcs chrétiens.

ou de sang gaulois? De même, aux origines de l'histoire roumaine apparaissent deux héros ennemis, le Décébale et l'empereur Trajan ; la tête sanglante de celui-là finit par être apportée aux pieds de celui-ci, et alors tomba la puissance des Daces ; alors commença la colonisation latine. Mais quel Roumain aujourd'hui pourrait décider s'il descend d'un guerrier de Décébale ou d'un soldat de Trajan? A sa volonté il peut choisir, comme ancêtres, ou ces Barbares ou ces légionnaires romains qui, confondus en d'ardentes mêlées, déroulent sur le fût de la Colonne Trajane la longue spirale de leurs batailles de bronze.

Pour le peuple roumain comme pour le peuple français, c'est sur une vigoureuse souche barbare qu'ont été greffées la colonisation, la civilisation latines ; mais, pas plus que nous ne pouvons reconstituer la langue que parla Vercingétorix, on n'est parvenu à reconstituer celle du Décébale. De la langue dace il ne reste guère que ce qui subsiste de la langue des Édues et des Arvernes : quelques noms patronymiques et quelques noms géographiques. Seulement, cette langue gauloise que nous ne pouvons reconstituer, c'est avec une pleine certitude que nous la rattachons aux langues celtiques, même à celles aujourd'hui vivantes. Au contraire, sur ce que fut la langue des Daces, il subsiste des doutes. On la qualifie de daco-thracique; elle semble avoir été apparentée à l'ancien illyrien, dont procède l'albanais d'aujourd'hui. Très probablement, elle admettait des éléments danubiens celtiques. Premier point de contact entre les Français et les Roumains.

En voici un second. L'acte de naissance de la nation roumaine se trouve dans quelques lignes d'un écrivain obscur, Eutrope, qui, parlant de Trajan, nous dit : « *Ex toto orbe romano infinitas copias hominum eo transtulerat ad agros et urbes colendos.* » Or, parmi ces colons que Trajan amena dans le pays conquis, *de tout le monde romain* et *en multitudes infinies,* il y eut assurément des Gallo-Romains. Leur présence, dans la foule des autres colons latins, nous est révélée par les inscriptions votives qu'on peut relever par centaines, aujourd'hui, dans la plaine dacique : ce sont des Gaulois

d'Asie qui invoquent *Jupiter Tavianus* et ce sont des Gaulois de Gaule qui firent graver le nom de *Néhalénia,* déesse des eaux.

Par la suite, entre Daces et colons toute différence s'effaça. Dans l'immensité du monde romain, un nouveau groupe se manifesta : celui des Daco-Romains. Toute romaine fut la vie de cette nation qu'avait créée la victoire de Trajan : les mêmes inscriptions nous montrent fonctionnant partout les magistratures municipales, les collèges d'artisans, les collèges de prêtres, tout le *cursus honorum*, et la vie des camps, et la vie des thermes, et la vie de plaisir. C'est en pays roumain qu'a été relevée la curieuse épitaphe : « *Saltavit, cantavit..... cunctis placuit.* »

Cette florissante *Romanité* du Danube fut bientôt menacée. Déjà sous Hadrien, Rome désespérait de protéger sa colonie contre les perpétuelles incursions des Barbares. Hadrien avait songé à l'abandonner. Il y renonça, nous dit Vopiscus, *ne multi cives romani Barbaris traderentur* : tant les colons romains s'étaient déjà multipliés, ou tant les primitifs indigènes s'étaient déjà romanisés ! Pourtant il fallut en venir à cette extrémité lorsque l'empereur Aurélien, en 274, renonçant à défendre la rive gauche du Danube, décida l'évacuation de la Dacie trajane.

Deux lignes de Vopiscus semblent enregistrer l'acte de décès : « *Sublato exercitu et provincialibus reliquis... abductosque ex ea populos in Mœsia collocavit*[1]. » A-t-on assez discuté sur ce texte si bref ! Il y a eu la thèse nationale roumaine, qui tendait à prouver la perpétuité de l'existence des Romains même dans la Dacie évacuée par Aurélien ; il y a eu la thèse anti-roumaine, celle des Allemands et des Magyars, qui, prenant à la lettre Vopiscus, affirmaient que les Romains avaient totalement disparu de la rive gauche du Danube. Les Hongrois, quand ils arrivèrent au IXe siècle avec Arpad, auraient donc trouvé l'Ardéal inoccupé ; de même les colons saxons du XIIIe. Si ensuite des Roumains avaient reparu dans le pays, ce n'avait été qu'en qualité de simples intrus ; et comme tels, ils étaient mal venus à se plaindre de l'espèce de

1. Sextus Rufus s'exprime presque dans les mêmes termes : *translatis exinde Romanis.* Et Eutrope : *abductos Romanos ex urbibus et agris Daciæ.*

servitude où ils s'y virent bientôt réduits. L'érudition magyare ou allemande se mettait donc au service du système politique qui entendait perpétuer l'oppression des Roumains transalpins. L'érudition roumaine, au contraire, cherchait à exhumer leurs titres d'hommes libres et de propriétaires.

Pendant longtemps les savants des Roumanies, pour prouver que leurs compatriotes n'avaient jamais abandonné la terre que leur donna Trajan, n'eurent d'autre ressource que de discuter sur le texte de Vopiscus, de démontrer, par *a priori*, qu'il ne devait pas être pris au pied de la lettre. Ils affirmaient qu'après la retraite des légions (*sublato exercitu*) et celle des fonctionnaires (c est ainsi qu'ils essayaient de traduire *provinciales*), la masse des sujets romains resta dans le pays évacué par l'armée impériale. Cette masse devait être considérable (*infinitas multitudines*; *multi cives*); elle n'avait pu que s'accroître sans cesse pendant 168 ans d'occupation romaine. Il était impossible que sur un signe d'Aurélien elle eût pu se transporter, tout entière, à l'autre rive du Danube; impossible aussi que, tout entière, elle eût pu ensuite émigrer de cette rive droite pour réoccuper la rive gauche (Transylvanie et Banat).

On pouvait invoquer les situations analogues dont abonde l'histoire. Par exemple, quand la Gaule, au ve siècle, dut être évacuée par les troupes romaines, est-ce que les Gallo-Romains n'y restèrent pas? Quand, plus tard, la France dut évacuer le Canada et la Louisiane, est-ce que nos colons ont suivi dans leur retraite les soldats de Louis XV ?

Bientôt, à force de recherches, les savants des Roumanies trouvèrent moyen d'ajouter à ces preuves indirectes des arguments positifs. Les plus probants, les plus topiques leur furent fournis par leurs adversaires naturels, par les chroniques et les chartes des Hongrois. Celles-ci nous montrent, en effet, les descendants des colons de Trajan occupant la Transylvanie et une partie de la Hongrie antérieurement à l'invasion magyare, s'y perpétuant même après celle-ci, s'accommodant au régime de la conquête, et le peuple continuant à mener la vie agricole ou pastorale, les classes supérieures trouvant moyen de s'affilier à la noblesse

magyare. Plus tard, les héros de la résistance hongroise à l'invasion ottomane seront des Roumains d'origine : Jean Hunyade, « le chevalier blanc des Valaques », et le glorieux roi Mathias Corvin.

Et, chose étrange, tandis que dans la Dacie évacuée par Aurélien la perpétuité de l'occupation roumaine nous apparaît incontestable, c'est précisément sur la rive droite du Danube, dans cette Mœsie où il aurait donné l'ordre aux colons de se transporter, que leur trace est presque impossible à saisir. Tout au moins, leur séjour y fut très court. Ils y furent promptement supplantés par ces Slaves auxquels les conquérants finnois, venus des bords du Volga, imposèrent ensuite le nom de Bulgares.

C'est dans la Dacie trajane, ou du moins dans la partie montagneuse de cette Dacie, en un mot dans le massif des Carpathes, que la race roumaine s'est perpétuée sans interruption de l'empereur Aurélien jusqu'à nos jours. Ce massif-là, c'est proprement la Roumanie. La Valachie et la Moldavie, fondées l'une en 1290, l'autre en 1348, n'en sont, en réalité, que des colonies.

Réfugiés dans les gorges et sur les plateaux de l'Ardéal, les héritiers du Decébale et de Trajan ont vu se succéder dans la plaine les invasions : Goths, Slaves, Huns, Avars, Hongrois, Tatars, Ottomans. De là-haut, par des temps plus calmes, ils sont redescendus pour réoccuper les plaines : la basse Transylvanie et le Banat, d'une part ; la Moldavie et la Valachie, de l'autre. Et avec quelle énergie prolifique (que leur reprochent, comme une honte, les Hongrois), avec quelle puissance d'absorption à l'égard des autres races, n'ont-ils pas recommencé la conquête de la plaine ! En Transylvanie, ils ont absorbé les colonies serbes ; dans la région de la Theiss, ils absorbent également les Serbes ; en Valachie et Moldavie, tout ce qu'ils ont trouvé de préexistant à eux-mêmes, tout ce qui s'est par la suite hasardé chez eux, Goths, Slaves, Grecs, Allemands, ils ont tout absorbé, tout romanisé. Et, sous nos yeux, à peine mis en possession de la Dobroudja par les traités de 1878, ils ont commencé à s'assimiler les Tatars. Ils n'ont trouvé de réfractaire jusqu'à présent, à l'ouest des Carpathes, que le Magyar ;

à l'est et au sud, que l'Israélite et le Tsigane. Et plus complètement ils s'agrègent les éléments étrangers, plus soigneusement, en même temps, ils tendent à expulser de leur langue les mots d'origine étrangère. Ethnographiquement, ils sont des conquérants irrésistibles ; philologiquement, ils deviennent des puristes, rêvant d'une langue roumaine dont la grammaire et le vocabulaire soient exclusivement latins. Pour ces conquêtes sur leurs voisins, ils semblent être en possession de deux dons innés. D'une part, ils s'accommodent au climat, prospèrent là où le colon allemand périt de la *malaria,* attestant ainsi qu'ils sont bien les fils de cette terre. L'autre don qu'ils possèdent, c'est, si l'on veut, une faiblesse ; mais c'est aussi une force. A la différence des Slaves, si prompts à s'assimiler les langues étrangères, le Roumain, comme le Romain des grands siècles, comme le Français de tous les temps, ne veut savoir que sa langue. Aussi, dans toute mise en contact avec les hommes d'autres races, il faut bien, si l'on veut s'entendre, que ce soit l'autre, ou le Serbe, ou l'Allemand, ou le Tatar, qui se décide à apprendre le roumain. Toute femme étrangère qui entre dans une maison roumaine s'y romanise ; mais toute Roumaine qu'un mariage amène dans une maison étrangère y impose sa langue. C'est ainsi que, dans toutes les plaines que domine la citadelle roumaine des Carpathes, ne cesse de s'étendre, comme une tache d'huile, la colonisation roumaine ou la romanisation des allogènes. Et notez qu'en Transylvanie et en Hongrie tout travaille contre le Roumain, et la partialité du gouvernement, et la propagande par l'école, et l'iniquité de la loi politique et sociale. Que serait-ce donc si ces forces travaillaient pour lui ?

On comprend l'inquiétude dont est saisi le Magyar en présence de ce monstrueux phénomène ; il voit sa conquête du IXe siècle remise en question, son royaume de saint Étienne rongé et comme dissous par ces gens qui semblent sortir de dessous terre. C'est le génie de Trajan qui l'emporte sur le génie d'Arpad, la Rome éternelle qui triomphe de l'éphémère invasion. La donation que Trajan fit à ses vétérans et à ses colons, un moment compromise

par la pusillanimité d'Aurélien, un moment frappée de caducité par l'irruption des cavaliers d'Asie, revit dans toute sa force. Lentement, mais sûrement, inéluctablement, ce sont les fils de la Louve, les Daco-Romains, qui reprennent possession de leur domaine. Ces craintes du Magyar, comme il les exprimait avec franchise, avec plus de franchise encore qu'aujourd'hui, il y a deux siècles ! En 1699, les trois nations *privilégiées* de la Transylvanie, — Hongrois, Széklers, Saxons, — expliquaient nettement à l'empereur Léopold pourquoi elles ne voulaient pas d'émancipation pour la quatrième nation, la roturière nation des Valaques. Elles n'en voulaient pas, « de peur que la nation roumaine, barbare et prolifique, ne s'élevât pour renverser les [trois] autres nations ». C'est pour la même raison qu'elles s'opposaient à ce que les missions catholiques s'employassent à extirper chez les Roumains ou l'hérésie protestante ou l'orthodoxie grecque : devenus catholiques, n'allaient-ils pas réclamer l'égalité des droits politiques ? Et la diète transylvaine (où les Roumains n'étaient pas représentés) déployait toutes les ressources de la persuasion pour faire renoncer Sa Majesté Apostolique à son apostolat : « Le peuple roumain n'est point attaché à la religion, mais seulement rempli de superstitions ; il est très barbare et prêt à tous les méfaits ; il ne sera d'aucune utilité à la religion catholique ! »

Dans l'Ardéal le noble vocable de *Români* était devenu synonyme de paysan, d'esclave rural. D'une façon générale, tout Roumain y était serf, comme tout seigneur était hongrois. Le servage y était plus dur qu'en Russie, aussi dur qu'en Pologne, avec cette aggravation que le maître était de sang étranger et de religion ennemie.

Pourtant il ne faut pas croire que les Roumains fussent résignés à l'oppression, simplement parce qu'elle était séculaire. On devine l'âpreté de la résistance à la multitude des supplices. Lorsque l'empereur Joseph II se préparait à son premier voyage en Transylvanie, l'Impératrice-Reine, pour épargner à son fils des impressions par trop pénibles, enjoignit au gouverneur, par lettre du 11 mai 1773, d'avoir à faire « enlever et ensevelir les cadavres de ceux qui ont péri par la potence, la roue ou le pal, et qu'on laisse

exposés sur les routes, à l'horreur et au dégoût des passants ». Le même empereur, ému par la misère du paysan roumain, essaya d'améliorer son sort : les classes privilégiées l'en empêchèrent. Une levée d'hommes ordonnée par lui en Transylvanie avait été accueillie par les paysans comme un bienfait ; le régime de la caserne, si dur qu'il fût, avec la boule de son et la *schlague*, leur semblait préférable au régime seigneurial : les privilégiés réussirent à empêcher la levée, parce qu'elle les eût privés de leurs esclaves. Cette fois les paysans perdirent patience. Un des leurs, un ancien soldat, Ursu Horia, revenant de Vienne où il n'avait pu faire entendre leurs doléances, leur annonça que l'empereur Joseph, mécontent des obstacles que la noblesse opposait à ses bonnes intentions, les autorisaient à la contraindre par la force. Il n'en fallut pas davantage pour qu'une jacquerie éclatât : 15.000 paysans, tout à coup rassemblés, assaillirent les châteaux, égorgèrent, assommèrent, brûlèrent. Cela ne dura que quelques mois. Horia et les autres chefs du mouvement furent pris et périrent dans les supplices. Du moins l'empereur profita de la terreur qui avait un moment dompté l'orgueil nobiliaire pour décréter l'abolition du servage en Transylvanie, décret qui resta lettre morte.

Il y eut une autre occasion où les Roumains de Transylvanie purent manifester aux Magyars les sentiments que ceux-ci leur inspiraient. C'est en 1848, lorsque la Hongrie se leva tout entière, à la voix de Kossuth, pour la cause de la liberté. Noble cause assurément ; mais la liberté, telle que les Magyars l'entendaient, c'était uniquement la liberté hongroise. Quant à celle des autres nations du royaume de saint Étienne, quant à celle des Croates, des Serbes, des Roumains, il n'en était pas question. On retirait même à ces nations ce que la prépondérance magyare n'avait pu encore leur ravir ; on substituait partout à leurs idiomes, dans la vie politique comme aux écoles, la langue magyare. On sait comment ces prétentions furent accueillies. Contre l'insurrection hongroise, Serbes et Croates s'insurgèrent, au nom de l'empereur, avec le ban Jellachich à leur tête. Les Roumains se réunirent à Blache, dans la *Plaine de la Liberté*, renouvelant le serment de fidélité

à l'empereur, mais revendiquant tous les droits que leur refusaient les Magyars, et coururent aux armes. Eux aussi firent cause commune avec les troupes impériales ; mais ils ne furent pas les plus forts. Csanyi, le victorieux Magyar, leur infligea d'atroces représailles. En deux mois, 4000 Roumains sont fusillés ou pendus. Qu'on s'étonne que les Latins aient, comme faisait alors l'empereur de Vienne, fait appel à l'intervention russe ! Et chose étrange, c'est en cette même année 1848 que les Russes intervinrent en Transylvanie pour protéger les Roumains contre les Hongrois, en Valachie et Moldavie pour dompter la révolution roumaine !

La jacquerie du XVIII[e] siècle et la révolution de 1848 jettent une lumière assez vive sur les questions qui s'agitent aujourd'hui en Transylvanie. Le récent procès de Klausenburg en a révélé à l'Europe la persistante acuité.

*
* *

La crête des Carpathes continue à séparer les Roumains soumis à la monarchie austro-hongroise et les Roumains des deux Principautés ; elle a contribué à séparer leurs destinées, imposant à ceux-là une histoire qui se confond avec celle des Magyars, engageant ceux-ci dans une lutte séculaire contre l'invasion turque. Cette lutte fut opiniâtre, sauvage, et parfois d'une barbarie qui intimida la barbarie ottomane. Si ce sont des fils de Romulus que Mircea le Grand, et Vlad l'Empaleur, et Étienne le Grand, convenons qu'ils ne ressemblent guère aux empereurs Flaviens, ces guerriers philosophes qui fondèrent la Dacie roumaine. A côté d'un Trajan, d'un Antonin, d'un Marc-Aurèle, dont les médailles nous ont gardé les augustes et calmes profils, Étienne, Vlad surtout, semblent des bêtes féroces. Le type romain, lui aussi, fut déformé par cette même « suie » barbare qui souillait l'idiome.

Du moins, au prix d'une lutte désespérée, et même d'atroces cruautés, — Vlad a fait empaler d'une seule fois 2000 prisonniers turcs, et les chroniqueurs ont noté la stupeur admirative dont fut saisi le sultan Mohammed à la vue de ces 2000 pals, — en terrifiant ces Turcs qui terrifiaient le monde entier, les princes roumains

réussirent à retarder la chute de l'indépendance. La fin de la lutte est marquée, pour la Valachie, par le traité conclu en 1391 avec les Turcs par Mircea le Grand et renouvelé pendant les guerres de Vlad l'Empaleur ; pour la Moldavie, par le traité que le successeur d'Étienne le Grand, obéissant aux dernières volontés de ce héros, conclut en 1513 avec Soliman le Magnifique.

Ces traités étaient de véritables chartes protectrices : ils maintenaient aux princes roumains le droit de vie et de mort sur leurs sujets, le droit de paix et de guerre ; ils garantissaient l'autonomie des Principautés en stipulant qu'aucun Ottoman ne pourrait s'établir dans le pays, aucune mosquée s'y construire ; le sultan n'exigeait de ses deux vassaux princiers que le paiement d'un tribut, très modéré à l'origine, et le concours d'un contingent militaire. Protégées contre le sultan par sa parole même, protégées contre leurs autres ennemis, le Polonais, l'Allemand, le Hongrois, par la terreur qu'inspirait le sultan, les deux principautés roumaines auraient pu avoir une destinée supportable en comparaison des infortunes qui accablaient les autres peuples chrétiens d'Orient. Il eût suffi que, dans chaque principauté, le prince et sa famille, le prince et sa noblesse vécussent en bonne intelligence, respectant la principauté voisine, s'appliquant uniquement à faire observer par les Turcs le traité de protectorat, évitant de leur donner des occasions d'intervenir.

Il n'en fut rien, et l'on peut dire que les princes et la noblesse des Roumanies furent les artisans de tous les malheurs de leurs peuples. Le prince trouvait un rival pour le trône dans chaque membre de sa famille, un ennemi déclaré ou secret dans chaque membre de sa noblesse, son ennemi le plus dangereux dans le prince de l'État voisin, car un prince moldave aspirait toujours à conquérir le trône valaque et un prince valaque faisait le rêve de réunir les deux trônes. Ce n'étaient qu'intrigues, conjurations, guerres civiles, où les divers partis appelaient à leur secours ou le Polonais, ou le Hongrois, ou l'Osmanli. Le Turc intervenait, lui, avec l'autorité que lui assurait le traité de protectorat. Il apparaissait en justicier, écoutant les plaintes du prince ou des sujets,

d'ailleurs décidant à tort et à travers, restituant ou reprenant les trônes, faisant tomber les têtes. Par là fut détruite la plus précieuse garantie que leur charte eût assurée soit à la Valachie soit à la Moldavie : il ne fut plus question de couronne héréditaire ou même viagère. Le Turc, ayant usurpé le droit de disposer des trônes, ne fut pas longtemps à s'aperçevoir du profit qu'il aurait à en disposer en faveur, non du plus méritant, mais du plus offrant. Alors commence la mise à l'enchère des trônes roumains : le tribut, si léger au début, est bientôt, dans le feu des enchères, quintuplé, décuplé, centuplé. En 1391 Mircea-le-Grand s'était engagé à payer annuellement 500 piastres (25.000 francs) ; mais, dès le milieu du XVIe siècle, on ne parle plus que par 500 ou 600.000 ducats, sans compter les présents aux vizirs, aux pachas, aux drogmans, aux eunuques, aux femmes du harem impérial, au sultan lui-même, car le Padishah se laissait dorer la main comme un simple vizir. Les Turcs prennent goût à ce jeu lucratif : au prix de sommes colossales les prétendants n'obtiennent plus la couronne que pour quelques années, pour quelques mois. C'est la substance même du pays, le pain des pauvres qui s'engouffre dans ces folles enchères. Bientôt pas un prince, pas un boïar roumain n'est assez riche pour s'y risquer, et alors apparaissent les premiers aventuriers étrangers, les Italiens, puis les Grecs.

L'acquisition d'une des couronnes roumaines devient une affaire ; elle se met en commandite. Le prétendant cherche d'abord des capitalistes, grecs ou turcs, qui lui avancent les fonds pour payer et pour corrompre. Ces créanciers, il faut bien ensuite qu'il leur livre le pays à exploiter, à pressurer, à torturer. Puis les princes se succèdent si vite que, les créanciers de celui-là n'étant pas encore payés, déjà s'alignent les créanciers de celui-ci, puis de cet autre, parfois d'un quatrième. Ils s'organisent par bandes, exploitant chacune telle ou telle province, se disputant les villes, se livrant bataille dans les rues, incendiant les maisons. C'est à prix d'argent qu'en Moldavie Jean le Terrible, en Valachie Michel le Brave ont, tout comme leurs prédécesseurs, acquis la couronne. Tous deux désespèrent de payer les hordes de créanciers. Tous deux compren-

nent que la révolte contre le Turc vaut encore mieux, avec ses épouvantables risques, que cette agonie financière. Et Jean le Terrible entraîne dans son insurrection même les paysans, qui aiment mieux mourir en combattant qu'expirer dans les tortures par les mains des usuriers. C'est une bataille de paysans qu'il livre aux Turcs, dans la plaine de Kagoul (1574); il y est pris et écartelé, ses soldats-paysans passés au fil de l'épée, et plus lourdement la Moldavie retombe sous le joug ottoman. Le pendant de Jean le Terrible, c'est, en Valachie, Michel le Brave. Lui aussi, c'est l'impossibilité de remédier à la situation financière qui lui a mis les armes à la main. Il débute par apurer, à sa façon, les comptes. Le 13 novembre 1594, il convoque les créanciers au palais du Trésor; puis il le fait entourer par la troupe et y met le feu; pas un créancier n'en réchappe. Michel le Brave était d'autre envergure que Jean le Terrible. C'est lui qui eut l'honneur de réunir un moment, malgré les Turcs, malgré les Hongrois, malgré les Allemands, les trois principautés roumaines, — Valachie, Moldavie, Transylvanie, — sous le même sceptre, ou plutôt sous le même sabre (1600). Encore qu'il n'ait cherché que l'union matérielle, qu'il se soit appuyé sur l'aristocratie magyare de Transylvanie et non sur le paysan roumain, qu'il lui ait manqué ce qui anima plus tard la jacquerie vengeresse d'Ursu Horia, qu'il ait été un simple conquérant, sans aucune intelligence de l'âme nationale, son nom n'en marque pas moins un point culminant dans l'histoire du peuple de Trajan. Matériellement, grossièrement, brutalement, il a réalisé le rêve qui hante aujourd'hui tant d'esprits dans les trois principautés. C'est sur la crête même des Carpathes, entre les Roumanies du bas Danube et les Roumanies de la plaine magyare, que s'élèvera quelque jour sa statue. Notons que ce n'est point le sabre turc qui mit fin aux exploits de Michel le Brave. Les Magyars de Transylvanie le trahirent; l'empereur allemand le condamna; et un Grec au service de l'Autriche, le général Bastas, le fit sabrer: comme s'il fallait que toutes les races rivales de la roumaine, le Magyar, l'Allemand, l'Hellène, unissent leurs mains dans le sang du héros latin (1601).

Seule la Turquie n'y avait pas trempé la sienne. Du moins, elle profita de la chute de Michel pour replacer sous son joug et sous le joug des publicains les deux principautés danubiennes. Il se fait sur ces vaincus un silence de plus de cent années. A quel point le régime était intolérable pour le prince, pour la noblesse, pour le peuple, on le voit à l'empressement dont ils accueillent toute occasion, toute espérance, si vague soit-elle, de s'affranchir. Telle fut la crise de 1711, quand les princes roumains, se trompant sur leurs propres forces, trompèrent le tsar Pierre le Grand, si cruellement que l'aigle russe, prise comme au trébuchet, faillit avoir les ailes cassées. On sait comme la fortune du tsar fut sauvée ; quant aux deux princes roumains, le Kantémir et le Brancovane, ils expièrent sévèrement leur erreur, celui-là forcé d'abandonner son trône et de s'évader dans les fourgons de l'armée russe, l'autre amené à Constantinople et décapité avec tous les siens.

Les Principautés eurent leur part dans cette infortune. C'est à partir de ce moment que la Porte se fait une règle de ne plus jamais donner le trône à un prétendant roumain : seuls les Grecs du Phanar sont admis aux enchères. De plus, les hospodars, naguère à vie, ne sont plus nommés que pour trois ans. N'ayant que trois ans, au plus, pour récupérer leurs avances et faire un bénéfice honnête, on pense s'ils devaient tondre de près les contribuables. Quelle pitié auraient-ils pu ressentir pour des sujets qu'ils étaient sûrs de quitter au bout de trente-six mois ? Jusqu'alors l'espérance que le nouveau prince pourrait durer plus que ses prédécesseurs, sa qualité de Roumain, la pompe dont il environnait son trône, avaient pu faire aux sujets quelque illusion; le manteau du prince voilait un peu l'infamie du publicain ; désormais c'est le publicain qui masque le prince. Les cérémonies de son sacre, les splendeurs de sa cour, apparaissent à tous comme une honteuse comédie. Était-il vraiment nécessaire de s'asseoir sur un trône et de se coiffer d'une couronne pour faire le métier de recors ? Et quel besoin avait cet aigrefin de se faire saluer par le chant des hymnes, le son des cloches et les salves d'artillerie ?

Par ses origines l'hospodar est étranger, doublement étranger à

son peuple. C'est à Constantinople même qu'après avoir acheté sa couronne il subit une double investiture. D'une part, il reçoit du sultan le kafetan d'honneur, la masse, le tambour, les trois queues du pacha de premier rang ; après quoi, paré des insignes d'un colonel de janissaires, il se rend aux casernes de ceux-ci, goûte leur soupe, leur fait largesse. D'autre part, il se rend à la cathédrale grecque, y est sacré par le patriarche de Constantinople, au chant des *polychronia* et avec un cérémonial emprunté à celui des empereurs de Byzance. Donc investiture politique ottomane, investiture religieuse hellénique. Quand l'hospodar va prendre possession de sa principauté, on pourrait dire de sa ferme ou de sa bergerie, quand il s'achemine sur Bucarest ou sur Iassy, il marche escorté de soldats turcs, suivi de la tourbe de ses créanciers et commanditaires ottomans ou grecs. Il s'installe dans ce palais à bail de trois ans non renouvelable. Sa cour ressemble à celle d'un pacha beaucoup plus qu'à celle d'un prince chrétien : parmi ses principaux officiers, on distingue le chef des bottes, le gardien des pipes, le préposé aux sorbets, au café, au narghilé. Au reste, la culture grecque, plus encore que la barbarie turque, achève de creuser l'abîme entre la cour et le peuple, et, dans le clergé même, entre les évêques hellènes et les popes roumains. Depuis longtemps le prince a fait l'économie d'une armée nationale : à quoi pourrait-elle servir ? Les temps de la lutte pour l'indépendance, les temps d'Étienne le Grand, de Michel le Brave sont loin ! Et qui, dans les Roumanies, songe encore à l'indépendance ? Dans quelle âme vit encore le sentiment roumain ? Est-ce dans cet usurier grec devenu prince par la grâce de ses ducats et la volonté de quelque eunuque ? Ou dans cette noblesse servile qu'on châtie avec le bâton, et non plus avec le sabre ? Est-ce dans ce peuple qu'on a réduit au servage de la glèbe ? Où sont les paysans libres ou demi-libres qui recrutaient les armées de Mircea le Grand et de Jean le Terrible ?

* * *

L'expédition de Pierre-le-Grand en 1711 fut la *première* intervention russe dans les Roumanies ; on a vu qu'elle fut plus désastreuse encore pour celles-ci que pour la Russie.

La *deuxième* intervention se produisit en 1739, sous la tsarine Anna Ivanovna : une armée réunie sous le maréchal Münich, entra dans Iassy.

La *troisième* intervention se produisit en 1769, sous Catherine II : Iassy fut de nouveau occupé, puis Bucarest. Cette fois encore les Russes sont venus en libérateurs ; mais déjà de leur côté se révèle pour la nationalité roumaine un grand danger. Les Russes se trouvent bien dans les Roumanies ; ils les organisent et s'y installent ; chacune des deux Principautés est administrée par un divan de boïars roumains que préside un général russe. Quand la Turquie demande la paix à la tsarine, celle-ci, entre autres conditions (décembre 1770), demande que les deux Principautés soient reconnues indépendantes, ou que la Russie soit autorisée à les occuper pendant vingt-cinq ans. Les deux combinaisons devaient aboutir avec une égale certitude au même résultat : la domination russe. Les populations, satisfaites d'un peu de soulagement dans leur misère, ne voyaient peut-être pas le péril : il était plus terrible que toutes les invasions ottomanes ou tatares. Sous la domination russe, que fût-il advenu de la nationalité roumaine ? Toute chance d'avenir s'évanouissait pour la langue nationale, cette langue dont Edgar Quinet a si bien expliqué les mérites et l'originalité, cette langue qui est le sixième des grands idiomes latins, la sixième corde de cette « grande lyre qui s'ébranle sous un même souffle puissant » ? La domination turque, précisément parce que la différence de religion lui ôte toute prise sur ses sujets, conserve les nationalités vaincues. Elle a conservé la serbe, la bulgare, la grecque, tout aussi bien que la roumaine. La domination russe, armée du prestige d'une religion commune, outillée de tous les instruments de centralisation, eût-elle été aussi clémente à cette nationalité alors si misérable, à cette langue encore si rude et que les « haillons de Cyrille » auraient pu faire prendre plutôt pour quelque patois slave que pour une fille de Rome ?

La nationalité roumaine fut alors sauvée par l'intervention de l'Autriche, derrière laquelle manœuvrait la Prusse. Au traité de Kaïnardji, Catherine II, en ce qui concernait les Principautés, ne put que stipuler certaines clauses, assez avantageuses pour les Roumanies, mais qui légalisaient les immixtions russes dans leurs affaires. C'étaient l'amnistie, le libre exercice du culte, la restitution de leurs biens aux monastères, la remise des impôts arriérés, bref, les mêmes avantages que sous Mohammed IV « d'heureuse mémoire »: le tout sous la garantie de la Russie. En outre, celle-ci avait le droit, en ce qui regardait les Roumains, de « parler en leur faveur ». Ainsi, la domination turque était désormais contrôlée et mitigée par la protection russe. Mais protection, n'est-ce pas protectorat?

Si les Roumanies échappèrent à la conquête russe, ce ne fut pas sans laisser une plume dans la bagarre. L'Autriche prétendit faire payer par le sultan son intervention : elle se fit adjuger la Bukovine. Mais la Bukovine n'est pas un pays turc ; c'est un pays roumain, c'est un morceau de la Moldavie, et le plus foncièrement moldave, celui-là même où se trouvent les vieilles sépultures princières, les champs de bataille d'Étienne le Grand, et Suciava, sa capitale héroïque. Ainsi la nationalité roumaine paya la rançon de la Turquie, et ce fut l'Autriche, parce que la Russie n'avait pu s'annexer les Roumanies, qui s'annexa un morceau de celles-ci. — Les Roumains commençaient à devenir plus défiants de leurs protecteurs, le Russe ou l'Allemand, qu'ils n'avaient été inquiets de l'oppresseur, l'Osmanli.

La *quatrième* intervention russe, encore sous Catherine II, de 1789 à 1792, se termina par la paix d'Iassy (janvier 92) qui renouvela toutes les garanties accordées aux Principautés et confirma le protectorat russe.

La *cinquième* occupation russe, de 1806 à 1812, sous Alexandre Ier, abrégée tout à coup par l'imminence de l'invasion napoléonienne en Russie, aboutit au traité de Bucarest (28 mai 1812). Il coûta aux Roumains le pays compris entre le Dniester et le Pruth. Après le « rapt de la Bukovine » par l'Autriche, le « rapt de la Bessarabie » par la Russie.

En 1821, peu s'en fallut que la prise d'armes des deux Ipsilanti n'entraînât la Russie dans une guerre en faveur des Grecs, et, par conséquent dans une nouvelle occupation des Principautés. Les Roumains, en aidant la Porte à étouffer chez eux le mouvement hellénique, retardèrent la crise. La Porte reconnut ce service en rendant les hospodars, de triennaux qu'ils étaient depuis 1711, septennaux. Jusqu'alors, elle avait livré aux Grecs les couronnes valaque et moldave ; désormais elle ne voulut plus que des princes roumains.

Plus tard, sous l'empereur Nicolas Ier, en 1827, la convention d'Akkerman (17 octobre), « explicative du traité de Bucarest », déclara que les hospodars seraient élus par l'assemblée générale des boïars, qu'ils seraient investis et pourraient être destitués par la Porte, mais que celle-ci ne pourrait ni refuser l'investiture ni prononcer la destitution que du consentement de la Russie. Par conséquent les princes étaient élus, mais par des boïars dévoués à la Russie ; celle-ci pourrait obliger la Porte à n'investir qu'un élu dévoué à la Russie, et s'opposer à ce que la Porte pût jamais le destituer. Dès lors les hospodars devenaient les créatures du tsar au lieu d'être les vassaux du sultan. La convention stipulait, en outre, qu'ils auraient égard aux représentations du tsar et à celles de ses représentants.

La *sixième* occupation russe, de 1828 à 1829, sous Nicolas Ier, aboutit au traité d'Andrinople (14 septembre 1829), qui confirmait les stipulations antérieures et rendait viagers les hospodars. La Turquie avait été, dans cette guerre, tellement vaincue et la Russie tellement victorieuse que l'espèce d'équilibre que se faisaient l'un à l'autre, dans les Roumanies, la suzeraineté ottomane et le protectorat russe fut rompu au profit de ce dernier. Il fut rompu au détriment des Roumains eux-mêmes. L'administration de Pahlen (1828-1829), puis de Kisselef (1829-1834), le *Règlement organique* édicté par celui-ci organisèrent le protectorat russe. Ils le firent reposer sur le conservatisme le plus rigoureux dans les rapports sociaux, consacrant la prépondérance de l'oligarchie et la nullité politique des classes roturières. L'ambassadeur du tsar auprès de la Porte,

ses consuls-ministres à Iassy et Bucarest, étaient beaucoup plus maîtres dans les Principautés que le sultan lui-même ou que les hospodars. Les ministres russes commençaient à jouer dans ces pays le rôle qu'au temps de Catherine II ils avaient joué à Stockholm et à Varsovie. Ni le prince ni le divan des boïars, pas plus à Iassy qu'à Bucarest, ne pouvaient prendre une décision qui ne fût approuvée par la Russie. Le régime politique était presque le même à Iassy ou à Bucarest qu'à Varsovie sous la vice-royauté du grand-duc Constantin. C'est à l'absolutisme russe que se heurtèrent les premières tentatives de renaissance intellectuelle en Roumanie. Comme ce protectorat n'en laissait pas moins subsister, au moins en principe, la suzeraineté du sultan, la liberté roumaine, la pensée roumaine étouffaient sous une double domination étrangère. Le tsar et le sultan ne s'entendaient que pour entraver le mouvement national, et les firmans frappaient les mêmes coups que les oukazes.

En 1843, comme la Russie ne trouvait pas encore assez docile Alexandre Ghika, prince de Valachie, elle obtint de la Porte sa destitution. Il eut pour successeur, le 30 octobre, le prince Bibesco. Celui-ci se trouvait le premier hospodar qui fût, à la fois, *élu* en vertu de la convention d'Akkerman et *viager* en vertu du traité d'Andrinople. On verra que ni l'un ni l'autre de ces avantages ne lui servit beaucoup. Dès son avènement il sentit peser sur lui la lourde main du tsar.

Aussi fut-ce moins contre Bibesco que contre la Russie qu'éclata la révolution de 1848 à Bucarest, et, de même, ce fut moins contre Michel Stourza que contre la Russie qu'elle éclata à Iassy.

En Moldavie, l'hospodar fut assez adroit ou assez fort pour la réprimer, à lui tout seul, et pour faire déporter à Brousse les meneurs. Il n'en fut pas de même à Bucarest. Ici les chefs du mouvement, qui étaient vraiment l'élite de la nation et dont le programme restera leur éternel honneur devant l'histoire, avaient tenté de placer l'hospodar Bibesco à la tête de cette révolution à la fois libérale et nationale. Ils s'adressaient au sultan lui-même, lui disant : « Nous sommes revenus de l'ancienne et funeste

politique de nos pères et nous ne songeons aujourd'hui qu'à nous rallier sincèrement à la Sublime-Porte, pourvu que celle-ci nous délivre du fléau du protectorat ». Ainsi, en haine du protectorat du tsar, on voulait restaurer celui du Padishah. Mais on ne pouvait remonter le courant de l'histoire : l'hospodar ne pouvait se mettre à la tête d'un mouvement dirigé contre le tsar ; la Porte, très bienveillante aux insurgés, était obligée de tenir compte des droits concédés à la Russie par tant de traités, et aussi de sa redoutable puissance d'agression.

Bibesco avait abdiqué le 25 juin ; un gouvernement provisoire siègea du 25 juin au 4 août 1848 ; il rédigea une constitution des plus sages, où figure notamment l'émancipation des paysans. Or, dès la fin de juin, 12.000 Russes avaient franchi le Pruth et occupé la Moldavie. Un moment, l'attitude des ambassadeurs de France et d'Angleterre à Constantinople arrêta les envahisseurs sur la route de Bucarest. Les Russes, d'abord intimidés, assurèrent qu'il y avait eu malentendu et firent même repasser le Pruth à quelques régiments. Puis leurs partisans provoquèrent une émeute dans Bucarest, emprisonnant le gouvernement, qui fut aussitôt délivré et rétabli par la population. Ces désordres servirent de prétexte à l'intervention russe : 25.000 hommes pénétrèrent jusqu'à Bucarest, et l'ordre régna en Valachie. Le 1er mai 1849, la convention de Balta-Liman, conclue entre la puissance suzeraine et la puissance protectrice, décida qu'à l'avenir les hospodars ne seraient plus élus, mais nommés par les deux cours ; les assemblées générales étaient suspendues « pour s'être livrées à des actes d'insubordination ouverte » et remplacées par des *divans ad hoc*. Ainsi l'élection était supprimée pour les assemblées comme pour les princes ; Nicolas Ier reprenait largement aux Roumains ce qu'il leur avait fait accorder en 1827 et 1829. Par une nouvelle transaction entre les deux cours, Barbe Stirbey fut nommé hospodar de Valachie par les Russes, et Grégoire Ghika hospodar de Moldavie par les Turcs.

La révolution de 1848 avait donc provoqué la *septième* occupation russe. Celle-ci avait, en apparence, anéanti toute réforme, étouffé

toute liberté. Mais les idées qu'avait mises en vogue la révolution roumaine de 1848 n'étaient pas de celles qu'on tue avec des baïonnettes. Elles vivaient dans presque toutes les classes de la population ; elles parlaient haut, dans toute l'Europe, par la bouche des proscrits et des émigrés ; à Paris, elles séduisirent celui-là même qui avait étouffé la révolution française de 1848 ; elles gagnèrent Napoléon III par le principe dont il était engoué : celui des nationalités.

Le 3 juillet 1853, se produisit la *huitième* occupation russe, qui était la quatrième du siècle. Ces occupations devenaient trop fréquentes pour que la nationalité roumaine n'y courût pas un très grand danger. Mais cette fois l'Europe était en éveil. Comme au temps de Catherine II, la présence des Russes dans les Principautés détermina l'intervention de l'Autriche, soutenue à distance par la Prusse. Plus efficace fut celle de la France et de l'Angleterre, quoiqu'elle ait eu pour principal théâtre, non la région danubienne, mais la Crimée. C'est à Sévastopol que se décida le sort des Principautés. Une des clauses du traité de Paris eut pour objet de retirer à la Russie le protectorat sur la Roumanie pour l'attribuer à l'Europe entière. Alors commence vraiment l'affranchissement des Roumains ; alors s'inaugure la série des progrès politiques qui aboutit d'abord à l'autonomie, puis à l'union des deux Principautés et enfin à la pleine indépendance, manifestée par la proclamation du royaume.

***

Ainsi la nationalité roumaine a pu survivre à tous les dangers, à la conquête turque, au protectorat russe, aux essais de protectorat autrichien, n'ayant perdu à travers tant d'épreuves que deux provinces moldaves (Bukovine et Bessarabie). Il reste à voir par quel travail de renaissance intérieure elle s'est préparée à la renaissance politique ; comment, par les travaux des lettrés et par les écoles, elle s'est rendue digne de réapprendre à la Victoire, sous le canon de Plevna, le glorieux et antique nom national ; comment elle s'est tenue prête à se lever au coup de trompette qui,

en ce dix-neuvième siècle, a sonné la résurrection de tant de peuples que l'on croyait morts pour toujours.

Aux vicissitudes politiques de cette histoire correspondent des périodes très diverses de civilisation. Pour les Roumains, il y a une première période de culture qui est caractérisée par le *slavisme*. Celui-ci a présidé aux origines mêmes et au berceau de la Roumanie. Si on excepte une période très mal connue et peut-être problématique de christianisme latin, c'est de l'Église fondée par les « Apôtres des Slaves » que les Roumains, tant cisalpins que transalpins, presque tout d'abord ont été membres. Leurs plus anciens livres d'église sont en caractères cyrilliques et en langue slavonne, et ils les ont reçus de leurs voisins slaves, Moraves de la *Grande Moravie*, Bulgares de la Bulgarie nord-danubienne, avant que toutes deux eussent été anéanties par l'invasion magyare du IX[e] siècle. Slave fut le rituel des Roumains et slave leur premier clergé ; slave, en grande partie, le vocabulaire des fonctions d'État et de cour dans les Principautés danubiennes. Le slavisme s'est perpétué dans les Roumanies pendant tant de siècles que le vieux slavon eut le temps de devenir une langue morte, au même titre que le latin. Ni les princes ni le peuple ne le comprenaient, à peine les prêtres ; et cela va de soi puisque les voisins slaves des Roumains, les Russes, les Bulgares, les Serbes, parlaient maintenant des langues néo-slaves, dont le slavon a pu être la souche. Pourtant celui-ci avait gardé un tel prestige, un tel caractère de dignité auguste et archaïque, que non-seulement les chancelleries princières scellaient encore au XVI[e] siècle des actes rédigés en cette langue, mais que même des particuliers qui ne savaient un mot de cette langue entendaient qu'elle fût employée à la rédaction des actes les plus importants.

Peu à peu, cependant, les Grecs s'introduisaient dans le pays, plus nombreux encore quand l'invasion ottomane les chassa du leur. Des contrées helléniques il vint des négociants ; il vint des prêtres et des moines ; il vint des représentants d'illustres familles byzantines. Des mariages se firent entre nobles roumains et nobles grecs ; des aventuriers grecs achetèrent les couronnes princières, quoiqu'ils

ne fussent encore qu'à l'état d'exceptions dans la double liste des hospodars valaques et moldaves. Le grec, qui avait sur le slavon l'avantage d'être une langue vivante et une langue de large civilisation, fut celle que l'on parla désormais à la cour et dans l'aristocratie. Cette conquête de la Roumanie par l'hellénisme s'affirma surtout pendant les règnes jumeaux de Basile le Loup en Moldavie (1634-1654) et Mathieu Bassaraba en Valachie (1632-1654). La part que prirent en 1711 les deux hospodars Démétrius Kantémir et Constantin Brancovane à la tentative de Pierre le Grand détermina la Porte à ne plus adjuger les couronnes à des prétendants roumains et à en faire le monopole des Grecs du Phanar. L'hellénisme resta prépondérant jusqu'à la tentative des Ipsilanti en 1821. Il sombra dans la sanglante défaite des hétairistes grecs à Dragatchan (19 juin 1821). Durant cette crise, il eut contre lui le sentiment national, qui s'incarna dans Théodore Vladimirescu. Vladimirescu se mit à la tête d'une contre-insurrection roumaine contre l'insurrection grecque. Arrêté en trahison par les chefs de bandes helléniques, conduit devant Alexandre Ipsilanti, il fut, après un semblant de jugement, mis à mort. Pour les Grecs, il est un traître ; mais traître envers qui ? La cause des Grecs n'était pas celle des Roumains. Pour ceux-ci au contraire, il est un héros et un martyr. Si nous devons glorifier les vaillants Hellènes, les hommes du « bataillon sacré » qui se firent tuer bravement sur le sol roumain pour la cause de l'indépendance grecque, nous ne pouvons blâmer ce rude chef latin qui refusa de pactiser avec les *ciocoï* (sobriquet donné aux Grecs par les Roumains), exploiteurs séculaires de son pays. D'ailleurs il ne fut pas le seul à protester contre l'abus que prétendaient faire les Grecs des ressources de la Roumanie. Presque partout le peuple s'insurgea contre eux. Nous avons vu comment la Porte reconnut cette fidélité relative du peuple roumain. Les événements de l'année 1821 furent donc, pour la Roumanie, la contre-partie exacte, et comme la réparation des désastres de l'année 1711. Celle-ci avait marqué le point culminant de l'influence hellénique dans les Roumanies ; celle-là en marqua la fin.

Il était temps, après dix siècles de slavisme, après deux siècles d'hellénisme, que la culture nationale roumaine eût enfin son tour. Dans les âges précédents, de loin en loin, on avait vu poindre comme les rayons avant-coureurs de cette aurore. Au XVIIe siècle, Théodose, métropolite de Valachie, un Roumain d'origine, osa pour la première fois employer la langue nationale dans le rituel, à l'exclusion du slavon. A partir de ce moment, suivant que les métropolites étaient d'origine grecque ou roumaine, le rituel est grec ou roumain. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, c'est le grec qui semble devoir l'emporter. La langue roumaine, pauvre, inculte, ayant pour unique littérature quelques chants populaires et quelques chroniques, était hors d'état de lutter contre l'opulente et souple langue des Hellènes. Il fallait d'abord qu'elle reprît contact avec la langue mère, le latin, et avec les langues sœurs. De celles-ci, quelle était la plus glorieuse à ce moment, celle qui s'était imposée à la diplomatie, celle qui était dans tout l'éclat de sa supériorité littéraire, celle que, hors de France, tout Européen, même de sang germanique ou slave, apprenait comme la seconde langue maternelle ? Ce fut d'abord à titre de langue diplomatique que les drogmans grecs de la Porte, délaissant pour lui l'italien, apprirent le français. Or c'était parmi les grands-drogmans que le sultan choisissait les hospodars. Ce furent donc les Mavrocordato, les Ghika, les Callimaque qui importèrent dans les Roumanies la langue de Racine. Ils y appelèrent des Français. Ceux-ci se multiplièrent dans les Principautés presqu'autant qu'ils s'étaient multipliés en Russie. Ils y servaient surtout comme secrétaires ou comme précepteurs. On a gardé les noms de quelques-uns de ceux qui firent ainsi la conquête pacifique des Roumanies, préparant ainsi leur triomphale rentrée dans la grande famille latine. Tels furent, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, De la Roche, Nagny, Tissandier, Durosoy, Martinot, Clémaron, Jacques Ledoulx, les deux Trécourt, Laurençon, Récordon, Mondovillier, Cadot de Lille, et combien d'autres! Un Gaspari de Belleval devint ministre des affaires étrangères de Valachie. Les femmes de la noblesse se piquent de savoir le français ; elles

lisent nos romans. Bientôt va commencer cet exode continu de jeunes Roumains vers nos lycées parisiens, d'où ils rapporteront sur le Danube l'étincelle néo-latine.

Parallèlement à ce mouvement français, un mouvement proprement roumain. C'est dans l'Ardéal qu'il débuta. Depuis l'expulsion des Turcs, la Transylvanie, mieux abritée contre les invasions que la Roumanie danubienne, était devenue le principal foyer de culture nationale. Cela commença, sous l'impératrice Marie-Thérèse, par l'évêque Innocent Micou. Il avait accepté l'*union* avec Rome surtout pour préparer l'admission des Roumains aux droits politiques. Si l'égoïsme hautain des « trois nations privilégiées » lui fit manquer ce but, s'il faillit être jeté par les fenêtres de la salle où siégeait la diète de Transylvanie, si les Roumains *unis* continuèrent à être aussi maltraités que les Roumains purement *orthodoxes*, du moins ce rapprochement avec Rome ne fut pas inutile à leur émancipation intellectuelle. Micou en profita pour obtenir l'envoi de jeunes Roumains à Rome, à Rome où se dresse la Colonne Trajane « et où les tombeaux des ancêtres parlent encore de courage et de vertu. » C'est parmi les jeunes Roumains revenus de la Ville Éternelle que se forma une école vraiment nationale, d'abord avec Pierre Aron, plus tard métropolite de Transylvanie et fondateur de l'école roumaine de Blache. Puis Samuel Micou, neveu de l'évêque Innocent et professeur dans cette école, prit l'initiative d'écrire le roumain en caractères latins et, dans cette langue ainsi épurée, écrivit l'*Histoire des Roumains de l'Ardéal* et l'*Histoire des Roumains de Moldo-Valachie*. Georges Schinkaï poursuivit la même tâche, écrivit un traité d'orthographe roumaine, rédigea une histoire de son peuple, qui commençait aux origines daciques, et dont les autorités magyars empêchèrent l'impression, jugeant *opus igne, auctorem patibulo dignum*. Enfin, Pierre Maïor, autre historien des origines roumaines, poussa l'intransigeance du patriotisme jusqu'à refuser d'admettre que son peuple eût jamais été vaincu par d'autres peuples.

Ainsi, de ce groupe de travailleurs qui a mérité de la patrie roumaine autant que les héros des guerres saintes d'autrefois, se

détachent, dans l'Ardéal, en une trinité libératrice, ces trois noms : Samuel Micou, Georges Schinkaï, Pierre Maïor. A cette trinité répond celle de la Roumanie danubienne : Georges Lazare, Georges Asaki, Héliade.

En 1816, vint de Transylvanie à Bucarest Georges Lazare : dans les ruines du couvent de Saint-Sava il fit, en langue nationale, des cours de mathématiques, de philologie et enfin d'histoire. On l'a surnommé « le régénérateur de la nationalité roumaine ». Parmi ses élèves, le poète Héliade Radulescu, Georges Asaki, et d'autres patriotes. De ceux-là et de ceux qui avaient reçu l'éducation française se forma le groupe qui devait un jour dresser le programme des revendications de 1848. En attendant, dès 1826, ils dressaient un programme de régénération intellectuelle : l'érection de Saint-Sava en école supérieure et la création d'une seconde école à Craïova ; des écoles normales pour former des instituteurs ; des écoles primaires dans tous les villages ; traduction de nombreux ouvrages étrangers, surtout français ; journaux en langue roumaine, théâtre national, etc. Peu s'en fallut qu'ils ne réalisassent tout ce qui était réalisable dans ce programme. Héliade assouplissait la langue nationale en traduisant les poésies de Lamartine. Des écoles s'organisaient ; à celle de Saint-Sava, en Valachie, répondait l'école des Trois-Saints en Moldavie. Elles eurent comme professeurs de jeunes Roumains revenus de Paris et d'Italie.

A Bucarest, Héliade publiait, le 1er mars 1829, le premier numéro du *Currierul romanesc* ; à Iassy, trois mois après, apparaissait l'*Albina romanesca* de Georges Asaki. Une société littéraire, bientôt dénommée *philharmonique*, comptait parmi ses membres tous les boïars de Bucarest. A son tour, elle fondait une école destinée à former des acteurs ; Aristias, Grec de naissance, mais zélé patriote roumain, y professait l'art dramatique, qu'il avait appris à Paris chez Talma. En 1834, s'ouvrit le premier théâtre qu'ait possédé Bucarest : on y joua en roumain presque tout le répertoire de Molière ; et Iassy ne voulut pas être en retard. En outre, dans cette ville se fondait la « Société des médecins et

naturalistes » : en 1838, elle reçut la première invitation à un congrès scientifique d'Europe, celui de Fribourg (Suisse). Chaque année voyait surgir quelque création nouvelle. La régénération intellectuelle, — par la langue, la littérature, l'histoire, le droit, l'étude des monuments anciens et des chants nationaux, l'école et le théâtre, les sciences, — précédait et préparait la régénération politique. La Russie, plutôt bienveillante au temps de Kisselef, chercha bientôt à entraver le mouvement. Héliade faillit être exilé pour avoir affirmé l'origine latine du peuple roumain : le consul général de Russie eût préféré sans doute qu'il démontrât l'origine slave. Les deux écoles dramatiques de Bucarest et de Iassy furent supprimées, l'enseignement supérieur devint suspect et les cours supérieurs de l'école des Trois-Saints ou académie Michel furent supprimés. On comprend pourquoi le mouvement de 1848 fut surtout dirigé contre le protectorat russe. Le capricieux despotisme de Nicolas Ier avait lassé les Roumains avant de fatiguer l'Europe.

Une coïncidence qui mérite d'être notée, c'est que la régénération roumaine sous l'influence intellectuelle de la France prit son essor dans le même temps que la France, jusque-là étrangère aux destinées des Roumains, ignorée d'eux et les ignorant, commença très sérieusement à se préoccuper de leur sort. A mesure que son action devenait plus directe, elle devenait plus bienfaisante. Pendant longtemps nos consuls à Iassy et Bucarest s'étaient bornés à observer les faits, à informer leur gouvernement. Déjà, pendant la critique année 1848, l'action diplomatique de la France combinée avec celle de l'Angleterre avait un moment arrêté l'invasion russe. Plus décisive encore fut l'action de la France quand ses succès de Crimée lui permirent de substituer la protection collective de l'Europe au protectorat oppressif de la Turquie et de la Russie. Tous les pas qu'accomplit ensuite le peuple roumain dans les voies de l'unité et de la liberté, la France les a favorisés. La politique française dans les affaires d'Orient fut toute bienveillante pour les nationalités chrétiennes, et toute désintéressée. Elle s'inspira, même sous Napoléon III, des principes formulés autrefois

par M. Thiers et M. Guizot. Du jour où Edgar Quinet nous révéla ce peuple de huit millions d'âmes qui demandait à rentrer dans la famille latine après un séculaire exil, une amitié sincère n'a cessé d'unir l'aînée des nations romaines et la nouvelle venue.

Certes, le peuple de Trajan méritait qu'une part des sympathies manifestées par nous au peuple grec lui fût réservée. La France a été partie principale dans l'affranchissement de celui-ci ; elle a été pour beaucoup dans l'émancipation de celui-là. Et il n'y a pas dans nos annales de page plus honorable pour nous que ces deux pages.

*
* *

On voit à combien de titres l'histoire des Roumains est digne de notre intérêt. Elle est celle d'un peuple frère, et elle ajoute des épisodes aux *Gesta Dei per Francos.*

L'ouvrage en deux volumes que présente aujourd'hui M. Xénopol au public français est la substance de six volumes qu'il a publiés en sa langue maternelle. C'est une œuvre sérieuse et sincère. Elle rend compte du dernier état de la science sur cette histoire, et l'on sait par quelle somme énorme de patientes recherches s'est préparé le renouvellement de l'histoire roumaine. Des érudits ont fouillé les archives de l'État et des monastères, publié des collections de textes (chroniques, actes, lois), préparé l'œuvre d'ensemble par de savantes monographies. Voici le premier essai de synthèse qui, depuis longtemps, ait été mis à la portée du public français. Nous n'avions jusqu'ici à notre disposition que les *Provinces Roumaines* dont A. Ubicini a enrichi la collection de l'*Univers Pittoresque*. Je me garderai bien d'en médire ; les Roumains seraient les premiers à ne pas me le pardonner, car ils savent quels services Ubicini a rendus à leur cause, à quel point il était au courant de tout ce qui a été publié sur leur pays, et combien réelle est la valeur de ce livre. Mais enfin ce livre date de 1856. Et il y a quarante ans qu'en Roumanie on ne cesse de travailler et de produire. Un jour peut-être les noms de Melchisédek, Baritz, A. Odobescu, Hasdeu, Urechia, Gr. Tocilescu, M. N. Densusianu, Onciul, Esarcu,

Jean Bogdan, seront aussi connus en France qu'ils méritent de l'être.

Sur ce vaste ensemble de recherches personne n'est mieux informé que M. Xénopol, le savant professeur à l'Université de Iassy. Son nom est d'ailleurs familier aux lettrés de France. Collaborateur assidu de la *Revue Historique*, les comptes-rendus et les analyses de livres roumains qu'il y publie nous ont déjà permis d'évaluer toute la somme de travail qui s'est dépensé là-bas pour y renouveler la face de l'histoire. Ses premières publications en français, *les Roumains du moyen-âge* (*une énigme historique*) [1] et *Études historiques sur le peuple roumain* (les guerres daciques de Trajan, les interventions russes, etc.) [2], sont dans toutes les mains [3]. Elles sont la meilleure recommandation pour le nouvel ouvrage : elles en sont la vraie Préface.

C'est tout un évènement que la publication de cet ouvrage, la première histoire des Roumains qu'un Roumain ait écrite pour nous.

C'est le fils d'un de ces colons romains, peut-être d'un de ces colons gaulois que Trajan achemina, il y a dix-huit siècles, vers les rives du Danube, qui revient nous raconter l'étonnante Odyssée de son peuple à travers tant de barbaries, l'étonnante Iliade de ses combats contre toutes les hordes de l'Asie. C'est le compte-rendu d'une tentative de colonisation entreprise *par nous* en un temps où nous ne portions pas encore le nom de Français. C'est le miracle d'une France danubienne, presque aussi étonnant que celui de la France canadienne. Et quel encouragement pour nous, dans les périls que nous traversons, que la perpétuité de ce peuple, qui en a tant traversés, et de plus terribles ! C'est des rives de la mer Noire que nous revient ce mot d'encouragement qui nous est peut-être nécessaire en face du menaçant développement des races rivales : *Romanul non pere*. — Pas plus sur la Seine que sur le Danube !

Alfred Rambaud.

1. Paris, Leroux, 1885.
2. Iassy, 1888.
3. A ces publications il convient d'ajouter les chapitres consacrés à la Roumanie dans l'*Histoire Générale* publiée sous la direction d'Ernest Lavisse et du soussigné. Paris, Armand Colin.

HISTOIRE DES ROUMAINS DE LA DACIE TRAJANE

INTRODUCTION

L'histoire d'un peuple est en grande partie déterminée par la condition géographique du territoire sur lequel elle s'est développée. Ce principe trouve son application aussi dans l'histoire du peuple roumain. Voilà pourquoi, avant d'aborder l'exposé de ses destinées, nous jetterons un coup d'œil sur le milieu qui les a vu naître.

Si nous examinons une carte des nationalités européennes, nous observons que la race latine constitue en Occident une masse compacte de plus de 80,000,000 d'habitants, professant presque tous la même religion et répandus sur un territoire continu de près de 1,200,000 kilomètres carrés. Nonobstant les divergences momentanées d'intérêts politiques, il n'en est pas moins vrai que ce groupe considérable du genre humain est maintenu dans une cohésion naturelle par trois liens puissants : la contiguïté de territoire, la similitude de langage et l'identité de religion.

Loin de ce corps des Latins occidentaux se trouve, rejeté sur les limites de l'Orient, un autre groupe de peuples d'origine également latine mais de religion orthodoxe, les Roumains, issus de la même souche, partageant les mêmes aspirations et inclinant par leurs sympathies vers leurs frères de l'Occident, mais séparés d'eux par toute une mer d'éléments hétérogènes — une île perdue dans un océan de nationalités étrangères.

Cette position isolée des Latins orientaux les expose à bien des dangers, qui augmentent d'autant plus que la politique de races prend le dessus dans la marche de l'histoire.

A cette situation géographique si défavorable aux intérêts du peuple roumain, vient s'ajouter un autre mal, celui-là résultant de la configuration du relief du sol sur lequel il se trouve répandu. La région habitée par le groupe des Roumains du nord du Danube [1] est comprise entre trois grands cours d'eau qui forment un triangle sphérique assez régulier ; ce sont : le Danube au sud, le Dniester à l'est et la Theïss à l'ouest. Les Roumains constituent dans cette région une population presque partout compacte, dont le chiffre atteint au moins 10,000,000 d'âmes [2], et dont quelques îlots dépassent même les limites indiquées.

Au milieu de ce triangle de cours d'eau s'élève un autre triangle de montagnes, constitué par les puissantes assises des Carpathes orientaux. Les côtés de ce second triangle s'étendent presque parallèlement à ceux des rivières, et ne les coupent qu'en deux endroits : au nord par le prolongement des Carpathes vers le centre de l'Europe, qui sépare les sources du Dniester de celles de la Theïss ; au sud sur le Danube, où les montagnes resserrent le lit du fleuve aux Portes de fer, donnant pour ainsi dire la main aux ramifications supérieures des Balkans qui s'étendent sur sa rive droite.

Ces deux obstacles partagent la région plane, comprise entre le triangle des montagnes et celui des rivières, en deux grandes plaines : la plaine occidentale de la Theïss, laquelle s'unissant à celle du Danube moyen forme ce que l'on pourrait appeler la Mésopotamie européenne, et la plaine orientale qui s'étend vers la mer Noire, traverse le Danube et ne s'arrête qu'à la chaîne des Balkans.

La situation des Carpathes par rapport à la nationalité roumaine forme une exception au rôle habituellement réservé aux montagnes, celui de séparer des peuples de diverse origine. Elle contrevient à la règle formulée assez heureusement par

1. On sait qu'il y a encore deux autres groupes de Roumains : ceux de la Macédoine au nombre de 600,000 âmes et ceux de l'Istrie, réduits de nos jours au chiffre de 5,000 et qui menacent de disparaître tout à fait au sein des Slavons et des Italiens qui les entourent.

2. Dans la Roumanie libre 6,000,000 ; en Transylvanie 1,500,000 ; en Hongrie tout autant (les statistiques maghyares, qui ont intérêt à réduire autant que possible le nombre des Roumains, donnent elles-mêmes 2,647,000 : Paul Hunfalvy, *Ethnographie Ungarn's*, Buda-Pest, 1877, p. 361) ; en Bukovine 250,000 ; en Bessarabie 750,000.

M. Odysse Barot: une nationalité c'est un bassin, une frontière une montagne [1]; attendu que les Carpathes, loin de constituer une limite naturelle pour la nationalité roumaine, séparent, au contraire, son corps même en plusieurs tronçons entre lesquels ils élèvent des obstacles gigantesques, déchirant ainsi sa continuité géographique et partageant le pays qu'elle habite en plusieurs régions à communication mutuelle très difficile. Voilà la cause primordiale du morcellement politique du peuple roumain.

Nous verrons pourtant que cette dispersion des Roumains autour des Carpathes, au lieu de les laisser confinés dans leur sein, est due à des causes historiques qui poussèrent ce peuple à en occuper les deux versants. Au commencement, lors de la conquête de la Dacie par l'empereur Trajan, le peuple dont les Roumains sont issus occupait, conformément à la règle précitée, la citadelle des Carpathes, la Transylvanie, et ce n'est que par la suite que les événements poussèrent les Roumains à se répandre aussi en dehors de ses murailles, vers la plaine orientale européenne.

Ce furent toujours les Carpathes qui déterminèrent les influences auxquelles les Roumains furent exposés dans le cours de leur vie. Ceux qui occupèrent la plaine du sud-est subirent l'influence des Turcs et des Russes qui les touchaient de ce côté. Ceux d'en deçà les montagnes, tournés vers l'occident, tombèrent dans la sphère d'action des peuples occidentaux.

Si toutefois les Carpathes s'opposèrent au libre essor de la nationalité roumaine, d'autre part ce furent eux qui l'abritèrent pendant l'époque pleine de périls de l'invasion des barbares. Ce fut toujours dans leur sein que se forma la puissante unité de la race roumaine.

Source de bien et de mal, les Carpathes exercèrent une influence constante sur le sort du peuple roumain, dont l'histoire ne serait point comprise si on n'avait pas toujours les yeux fixés sur leurs pics élevés.

Après avoir déterminé le territoire au sein duquel se développe la vie du peuple roumain, examinons le temps dans lequel elle se déroule, pour en noter les grandes divisions qui nous donneront le moyen de nous orienter.

L'histoire assez longue du peuple roumain, — puisqu'elle commence au temps d'Hérodote qui nous a donné les premières

1. *Lettres sur la philosophie de l'histoire*, Paris, 1864, p. 32.

indications sur ces contrées, — se partage naturellement en quatre périodes, qui, bien qu'on puisse leur appliquer les dénominations usitées dans l'histoire universelle, d'histoire ancienne, moyenne, moderne et contemporaine, ne cadrent point chronologiquement avec ces dernières.

L'*histoire ancienne* chez les Roumains, caractérisée par la *formation de leur nationalité*, commence aux temps les plus reculés dont les sources historiques fassent mention et se prolonge jusqu'au moment où une partie des Roumains, opprimés par les Hongrois, sort de la Transylvanie pour fonder dans la plaine du sud-est les deux Etats de Valachie et de Moldavie (513 av. J.-C. — 1290 ap. J.-C.).

L'histoire *moyenne* pendant laquelle l'esprit roumain est soumis à l'influence du *slavonisme* commence à la fondation des principautés au XIII[e] siècle et s'arrête aux deux règnes parallèles de Mathieu Bassarabe en Valachie et Basile-le-Loup en Moldavie, époque à laquelle le slavonisme, souminé par le grécisme, lui cède la place (1290-1633).

L'histoire *moderne*, pendant laquelle l'*esprit grec est tout-puissant* dure jusqu'à la révolution des Grecs contre la domination des Turcs, révolution qui mit fin à leur régime dans les principautés (1633-1821). A partir de cette époque la régénération de la pensée roumaine donne lieu à un développement national qui se continue jusqu'à nos jours. C'est l'histoire *contemporaine* caractérisée par le *roumanisme* (1821-1859, union des principautés dans un seul État).

Il est assez curieux de remarquer que chez un peuple dont la vie intellectuelle fut aussi peu développée, les divisions de son histoire soient marquées par des faits culturaux.

Quoique le peuple roumain, même après la constitution des principautés, ait continué à habiter la Transylvanie, son histoire politique ne s'y est pas développée, attendu qu'elle y fut étouffée par la domination hongroise. Voilà pourquoi dans l'exposé de l'histoire des Roumains, la partie principale sera consacrée à celle des Roumains libres, car ceux qui étaient subjugués n'intervenaient que de temps en temps dans l'évolution de leurs destinées.


Les
PAYS ROUMAINS.
TRIANGLES
de Montagnes
et de Rivières.
Echelle:
0 60 120
Kilomètres.
RUSSIE
Bessarabie
Bucovine
Moldavie
Maramureche
Transylvanie
Crichiane
Hongrois
Theiss R.
Banat
de
Temichvara
Valachie
Serbie
Bulgarie
Dniester Fl.
Prouth R.
DANUBE
MER
NOIRE
DANUBE FL.
Chr. Oehrli, Dess.
18
20
22
24
26
28
44
46
48

LIVRE PREMIER

HISTOIRE ANCIENNE

FORMATION DE LA NATIONALITÉ ROUMAINE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A LA FONDATION DES PRINCIPAUTÉS

(513 avant J.-C. - 1290 après J.-C.)

CHAPITRE PREMIER

LA DACIE AVANT LES ROMAINS

I

Les Scythes et les Agathyrses

LES PAYS ROUMAINS AU TEMPS D'HÉRODOTE. — Le premier peuple qui soit mentionné historiquement [1] dans la vallée du Danube inférieur, c'est celui des Scythes, la première souche humaine sur laquelle se soit greffée la nationalité des Roumains. C'était d'après Hérodote [2], — source à peu près unique mais très digne de foi sur ces temps reculés, — un peuple nomade qui, comme tel, devait errer sur toute l'étendue de la plaine orientale de l'Europe, débordant quelquefois même en Asie, comme du temps du roi mède Cyaxare et de celui du roi perse Darius qui entreprit une expédition contre ces peuples pour les châtier. Darius voulut atteindre les Scythes par l'Europe, passa l'Hellespont, puis le Danube pour entrer dans la région qui constitue aujourd'hui la Roumanie, mais ne parvint pas même à voir ses adversaires et fut très heureux de quitter ses parages déserts (513 av. J.-C.).

Hérodote donne comme limites inférieures à la Scythie, non le Danube, qu'il indique *comme traversant ce pays* pour se jeter dans la mer Noire, mais bien un golfe de cette mer, situé plus bas que les embouchures du fleuve. En effet, le Danube, quoique large et profond, n'opposait, en hiver, aucun obstacle aux incursions des nomades, qui le traversaient sur la glace. Voilà pourquoi la région de la Dobroudja actuelle portait, encore

1. Les pays occupés actuellement par les Roumains ont possédés aussi une population préhistorique, fait mis surtout en évidence par les fouilles entreprises sous la direction de M. Nicolas Beldiceanou, professeur à Jassy, qui publiera un travail très complet sur ses découvertes.
2. Hérodote, livre IV, *passim*.

du temps des Romains, le nom de province de *Scythia minor*. Comme limites supérieures, Hérodote n'indique point des pays mais bien des peuples : vers l'Occident, au nord de l'Ister (Danube), les Agathyrses ; puis les Neures, les Androphages, les Melanchlènes, les Budins, etc.

De tous ces peuples, celui qui intéresse le plus l'histoire des Roumains, ce sont les Agathyrses, caractérisés par Hérodote comme un peuple efféminé qui portait beaucoup d'ornements d'or. Cette donnée suppose nécessairement comme lieu de séjour des Agathyrses, la Transylvanie, seul pays situé sur le Bas-Danube qui contienne ce métal précieux. L'historien grec donne encore une indication que la région des Agathyrses était différente de celle qui était parcourue par les Scythes, lorsque, après avoir énuméré les cours d'eau qui partent de la Scythie même, pour augmenter le volume du Danube, il dit « que la rivière du Maris au contraire *sort du pays des Agathyrses* pour se jeter aussi dans l'Ister ». La Scythie étant caractérisée par Hérodote comme une région tout à fait plane, il s'ensuit qu'elle s'étendait dans sa partie occidentale vers le nord jusqu'aux Carpathes ; par conséquent les rivières propres à la Scythie seront celles qui couleront sur le versant extérieur (sud-est) des Carpathes : le Maris, par contre, qui sortait du pays des Agathyrses, devait prendre sa source sur le versant des montagnes qui ne touchait pas à la Scythie, versant tourné vers le nord en Transylvanie.

Les Agathyrses s'occupant entre autres de l'extraction de l'or, devaient être un peuple fixé au sol et non plus des nomades comme leurs congénères, les Scythes. Une autre occupation qui leur est attribuée exigeait aussi la stabilité : c'est la culture des abeilles. Hérodote en donne une indication, lorsqu'il dit « qu'au delà de l'Ister la terre est tellement couverte d'abeilles que la circulation en est gênée », donnant une couleur insolite à un fait très réel, l'existence d'abeilles dans le pays des Carpathes. La même circonstance est d'ailleurs confirmée par les paroles d'un auteur contemporain d'Hérodote, rapportées par Ælianus, naturaliste du IVe siècle après J.-C., qui dit que « chez les Scythes le froid ne faisait aucun tort aux abeilles, de sorte que non seulement ils n'emploient pas de miel étranger, mais bien celui de leur pays ; mais qu'ils en exportent même, vendant des rayons aux Mysiens [1]. Les Scythes proprement dits étant nomades, état in-

1. Ælianus, *De natura animalium libri septemdecim*, ed. Jacobs, Ienae, 1832, I, p. 50.

compatible avec l'élevage des mouches à miel, il est évident que les paroles de la source d'Ælianus ne sauraient se rapporter qu'à la branche établie des Scythes, aux Agathyrses. Cette ancienne culture des abeilles s'est perpétuée dans les pays roumains jusqu'à la fin du siècle dernier, lorsque Peysonnel observait que « la cire était le plus considérable article de commerce de sortie de la Valachie ; elle est de très belle qualité et la quantité en est immense [1] ». Conformément à ces circonstances nous trouvons une abeille comme armes du district de Mehedintzi, dans les montagnes de la petite Valachie.

Il paraîtrait même, d'après le dicton grec « verse comme chez les Scythes », employé lorsqu'ils voulaient boire du vin pur, que les Agathyrses connaissaient aussi la culture de la vigne.

Terminologie géographique. — Etant donc un peuple établi, les Agathyrses ont dû se confondre avec les couches qui vinrent par la suite se superposer à eux en Transylvanie. Il n'est donc pas étonnant qu'un nom géographique, celui d'une rivière de leur pays, se soit conservé jusqu'à nos jours dans la bouche du peuple roumain. C'est celui du *Maris*, transformé aujourd'hui en *Mourèche*. Pourtant le Maris donné par Hérodote comme affluent du Danube, originaire du pays des Agathyrses, n'est pas le Mourèche actuel, affluent secondaire du Danube par l'intermédiaire de la Theïss, mais bien l'Olte, appelé toujours Maris encore par Strabon, qui dit que Trajan faisait remonter sur son cours les bateaux chargés de provisions [2] ; car cette indication ne saurait se rapporter qu'à l'Olte, dont le cours fut en effet suivi par le conquérant de la Dacie dans sa seconde expédition, pendant qu'au contraire jamais l'empereur romain n'arriva jusqu'aux rives du Mourèche actuel. Le nom de Maris chez les Agathyrses semble avoir été un nom générique appliqué à plusieurs de leurs rivières : à l'Olte, au Mourèche proprement dit, à un petit affluent de la Theïss, la Mara, et au cours supérieur de la Theïss même (comme ils nommaient *Temarunda* le Palus-Maeotides) [3]. De la combinaison des noms du Maris et de la Mara s'est formé celui de la région qui ferme le nord de la Transylvanie, le *Maramourèche* d'aujourd'hui.

1. *Sur le commerce de la mer Noire*, Paris, 1787, II, p. 185. Comp. Raicevich, *Osservazioni intorno la Valachia e la Moldavia*, Napoli, 1788, p. 87.
2. Strabon, VII, 3, 13.
3. Pline, *Hist. nat.*, VI, 20.

Le nom de Maris est un dérivé scythique de la racine arique *mar* qui signifie *eau*, d'où le sanscrit *mira*, le celtique *mor*, le gothique *marei*, le latin *mare*, le slave *mare*, le lithuanien *maris* et par lequel on explique des termes comme : *Marmara, Marne, Marsala*.

Si pourtant la présence du nom de Maris dans la langue roumaine d'aujourd'hui ne saurait étonner, il n'en est pas de même de quelques autres termes géographiques appartenant à la plaine des pays roumains où les vagues mouvantes des Scythes nomades rendent plus difficile l'explication de la conservation de la nomenclature territoriale.

Hérodote mentionne en dehors du Maris, trois autres noms de rivières de la Scythie proprement dite, dans le passage suivant, dont le sens présente des difficultés, si l'on veut identifier les noms anciens à ceux que portent les rivières actuelles : « La Scythie fournit à l'Ister cinq rivières : une que les Scythes nomment Porata et les Grecs Pyretos, le Tiarantos, l'Ararus, le Naparis et l'Ordessos. La première de ces cinq rivières est très grande ; elle court à l'Orient et se réunit à l'Ister ; le Tiarantos, plus petit, se dirige en grande partie au couchant ; l'Ararus, le Naparis et l'Ordessos qui coulent entre ces deux rivières vont, comme elles, se jeter dans l'Ister »[1].

Le *Porata* des Scythes ou *Pyretos* des Grecs n'est autre que la rivière qui sépare aujourd'hui la Roumanie de la Bessarabie : le *Pruth*. Les consonnes *p*, *r*, *t* ont été toutes conservées et les voyelles seules ont souffert une transformation, changeant les sons plus ouverts d'une langue primitive en sons plus assombris d'une dérivée postérieure. L'étymologie de ces noms se trouve dans la racine sanscrite *pâr*, zend *péré*, grec περάω qui signifient toutes « passer », d'où l'indien *pâra* = rive, le perse *pèrèt* = pont, le grec πόρος = route, le germain *furt* = ruisseau. Le passage de la forme Pyretos à celle de nos jours, Pruth, a été conservé par l'empereur byzantin Constantin le Porphyrogénète, dans son livre sur l'administration de l'empire, écrit en 952, sous la forme contractée βροῦτος.

Le *Tiarantos* d'Hérodote est le *Sereth* de nos jours. Ce nom est

1. IV, 48, traduction Miot. Le texte grec de la fin du passage sonne : « Ὁ μὲν πρώτος λεχθεὶς τῶν ποταμῶν Πυρέτος μέγας καὶ πρὸς ἠῶ ῥεῶν αναχοινοῦται τῷ Ἴστρῳ τὸ ὕδωρ · ὁ δε δεύτερος λεχθεὶς Τιαραντὸς πρὸς ἑσπέρης τε μάλλον καὶ ἐλάσσων · ὁ δε δὴ Ἀράρος τε καὶ ὁ Νάπαρις καὶ ὁ Ὀρδήσσος διὰ μέσου τούτων ῥέοντες ἐκβάλλουσιν ἐς τὸν Ἴστρον ».

rendu chez Ptolémée par Ἱεράσος avec l'esprit dur ; chez Ammien Marcellin avec *Gerassus*, pendant que Constantin le Porphyrogénète lui donne la forme qu'il possède actuellement Σερέτος [1]. Le son initial de ce nom étant reproduit par les trois géographes les plus anciens d'une manière différente, l'un avec *t*, le second avec l'esprit dur, le troisième par un *g*, on peut en induire que ce son était assez indéterminé et se sera rapproché de l's qui apparaît dans le Porphyrogénète et se conserve aujourd'hui. Ce nom tire son origine de la racine sanscrite *sru* = couler, d'où *sravanti* = fleuve.

Si pourtant Pyretos et Tiarantos sont le Pruth et le Sereth, comment trouver alors les autres trois rivières : l'Araris, le Naparis et l'Ordessos qu'Hérodote dit couler entre les deux autres, pour se verser dans le Danube ? D'abord, il n'existe aucun affluent du fleuve intermédiaire entre le Pruth et le Sereth ; puis, parmi les trois rivières mentionnées par Hérodote on rencontre l'*Ordessos*, dont le nom rappelle si bien celui de l'*Argèche*, qui coule pourtant en Valachie, assez loin du Sereth et du Pruth. L'Argèche donc, d'après Hérodote, se verserait dans le Danube, entre le Pruth et le Sereth !

Nous savons que l'historien grec ne visita pas l'intérieur de la Scythie, mais ne fit que recueillir ses informations sur ce pays dans les villes grecques situées sur le bord de la mer Noire. Or, s'il est facile de reproduire le son des noms propres, il n'en est pas de même pour comprendre la direction si compliquée des rivières. Hérodote a donc bien entendu leurs noms ; mais il a pu se tromper quant aux indications relatives à leurs cours. Voilà pourquoi malgré les données erronées d'Hérodote sur les rivières de la Scythie, nous retenons le fait incontestable que, en dehors du Maris, trois autres affluents du Danube rapportés par lui portaient de son temps les mêmes noms qu'aujourd'hui. Ce sont le Pruth, le Sereth et l'Argèche.

Les Roumains conservent donc dans leur langue le nom de quatre rivières tel qu'elles le portaient il y a 2,400 ans. Voilà certes une continuité dans la tradition locale qui ne saurait s'expliquer que par celle de la population qui vécut près de ces eaux, pendant que pour d'autres cours d'eau bien plus considérables, tels que le Tyras, le Tanaïs, le Borysthène, les noms ont

1. Ptolémée, III, 8 ; Am. Marcellin, XVII, 13 ; Porphyrogénète, Bonn, p. 171.

changé tout à fait, en même temps avec les éléments ethniques qui longeaient leurs rives.

Race des Scythes et des Agathyrses. — Le médecin grec Hippocrate caractérise les Scythes comme ayant le corps *humide*, énervé, gros et tellement charnu qu'il est difficile d'en distinguer les articulations ; à cause de ce surcroît de graisse et du manque de poils, ils ont une physionomie uniforme et se ressemblent entre eux [1]. On a vu dans cette description un indice de la race mongole, à laquelle les Scythes auraient appartenu. Les indications d'Hippocrate ne sont pourtant pas assez précises pour autoriser une pareille conclusion, surtout si l'on observe que les marques les plus distinctives de la race mongole, le nez camus et les yeux obliques, manquent dans la description donnée par le père de la médecine. Les Grecs dont le nez était si bien formé auraient dû être particulièrement frappés d'une pareille difformité, cause pour laquelle le père de l'histoire, Hérodote, ne manque pas de rapporter au sujet d'un peuple de l'Oural, celui-là positivement mongol, qu'il possédait un nez retroussé [2].

L'examen des restes de la langue scythique, si peu nombreux qu'ils soient, nous démontrera au contraire que les premiers habitants de la Dacie appartenaient à la race aryenne et notamment au rameau iranique de cette race. Nous en avons eu un commencement de preuves dans les noms des cours d'eau rapportés plus haut, noms qui se réduisent à des racines aryennes. Hérodote nous donne encore quelques mots de la langue des Scythes dont l'étymologie justifie la même conclusion. Il rapporte le terme scythique d'*Enarei*, donné aux hommes frappés d'impuissance et qui signifierait d'après lui *non-mâle*. L'étymologie se retrouve dans le Zend, dont le mot *nar* signifie « mâle » et la négation *e* possède la même signification que l'a privatif latin.

Le nom d'*Oiorpata*, donné par les Scythes aux Amazones, est expliqué par Hérodote comme tueur d'hommes, dans la langue scythique le mot *oior* signifiant homme dans le sens de mâle et *pata* tuer. *Oior* n'est que le sanscrit *vira*, le latin *vir*, le gothique *vair*, le lithuanien *wyras*, le celtique *gwr* = mâle, et *pata* est le sanscrit *bad*, le grec πατάσσω, le latin *batuere*, le slave *biti* = battre, tuer.

1. *De aere, aqua et locis*, c. XCVIII et XCIX.
2. Hérodote, IV, 23.

Une hache en cuivre à deux tranchants s'appelait en langue scythique *sagara* [1], analogue au latin *securis*, allemand *Schere*. Le nom même de *Scythe* trouve son explication dans l'allemand *Schütze* et le latin *scutum*.

Les inscriptions grecques recueillies sur les rives du Pont-Euxin [2] contiennent souvent des noms patronymiques scythes qui peuvent presque tous être rapportés à des étymologies aryennes. Tels sont :

Ἀρσάκης de l'ancien perse *arsaka*, zend *arshan* = mâle ;

Σπαδάκης du zend *çpadha* = armée :

Ῥαπάκης du zend *rapaka* = joie ;

Οὐαρδάνης du perse *Vardanus*, nom propre ; sanscrit *vardh* = pousser, croître ;

Ῥαθάγωσος = faisant du bruit avec la voiture, du zend *raka* = voiture et *ghaosha* = oreille ; scr. *ghosha* = bruit ;

Ἀθέας du zend *atyas* = cavalier ; scr. *atya* = cheval de course ;

Χοδαῖνος du zend *hu-dama* = bonne loi ;

Χορόαθος du zend *hu-raodha* = bonne taille ;

Κόξουρος du zend *ga-zaya* = par soi-même fort ;

Ναβάζος du zend *navaza* = né ;

Βαιόρασπος du zend *Baivar-açpa* = qui possède 10,000 chevaux ;

Σατάσπης du zend *çat-açpa* = qui possède 100 chevaux ;

Βορασπώκαδος du zend *vara* = bon, *açpa* = cheval et *kavan* = connaisseur ; c'est-à-dire connaisseur de bons chevaux.

Quelques autres mots et noms présentent des étymologies moins certaines ; mais elles ne sauraient se réduire qu'à des racines aryennes, comme les noms des divinités Ἄπια = la terre ; comparez le latin *ops* ; Οἰτόσυρος = Apollon ; comparez le zend *çara* = fort, majestueux, et scr. *sôurya* = soleil ; Παππαῖος = Jupiter ; comparez le vieux persan *bab*, *babai*, le nouveau persan *baba* = le dieu tout-puissant. Il en est de même des noms propres Ἀριαπείθης, Σπαργαπείθης ; comparez le zend *paeça* = forme, figure. Παραλάται = les plus supérieurs des Scythes royaux, comparez le zend *paradhata* = les plus suprêmes.

Cette analyse des restes de la langue scythique la relie au groupe des langues aryennes et notamment au zend dont elle est la plus rapprochée.

1. Idem, I, 105, 215 ; IV, 27, 90, 110.
2. Boeckh, *Corpus inscriptionum graecarum*, 1824-1862, Berolini, vol. II. Comp. Müllenhoff, *Ueber Sprache und Herkunft der pontischen Skythen*, Berlin, 1866.

Quant aux Agathyrses, les restes de leur langue sont à peu près nuls. Nous avons pourtant vu que le nom, probablement agathyrse, de la rivière Maris était aryen ; puis les quelques noms propres conservés par Hérodote présentent une grande ressemblance avec ceux que portaient les Scythes. Le nom du peuple des Agathyrses est très semblable à celui d'Idanthyrsos, un roi des Scythes. Sparagapeithos est le nom d'un roi scythe et d'un autre agathyrse et la même finale se retrouve dans le nom d'un autre roi scythe, Ariapeithos. Rappelons enfin la légende scythique qui donnait comme ancêtres aux trois principaux peuples de la Scythie les trois frères : Agathyrsos, Gelon et Scythès.

La première couche de peuples qui soit historiquement mentionnée dans la Dacie appartenait à la race aryenne, plus spécialement à la branche éranique de cette race. Elle était divisée en deux groupes : les Scythes dans la partie basse, les Agathyrses dans les montagnes du pays ; les premiers, nomades, parcourant dans leurs migrations l'immense plaine orientale de l'Europe ; les seconds, établis, travaillant les mines d'or et cultivant les abeilles et la vigne.

La persistance des noms de rivières analysés plus haut prouve que non seulement les Agathyrses établis, mais bien aussi certains restes des Scythes nomades s'unirent aux peuples qui occupèrent, dans la suite, les pays carpathins et sur la racine desquels se greffa la nationalité roumaine.

II

Les Gètes et les Daces

DÉPLACEMENT DES GÈTES ET DES DACES. — Hérodote rapporte que de son temps les Gètes, en commun avec tous les autres Thraces, auraient occupé la péninsule des Balkans jusqu'au Danube, indication confirmée par Thucydide, Dion Cassius, Atheneus et l'historien goth Jornandès qui veut trouver dans les Gètes les ancêtres des Goths et rapporte le fait saillant qu'ils auraient possédé du temps de Philippe II, roi de Macédoine, les villes de Tomi et d'Odessos, près des bouches du Danube [1]. Les Gètes auraient donc commencé par empiéter sur le territoire des Scythes, d'abord dans la Dobroudja actuelle, d'où ils passèrent le Danube pour s'étendre en Valachie et restreindre encore les incursions des nomades. Les Gètes, étant un peuple adonné à la rapine et au brigandage, furent repoussés toujours plus haut vers le nord, à mesure que l'Etat macédonien se consolidait. Ils croyaient trouver derrière les eaux puissantes de l'Ister un refuge contre les attaques des Macédoniens, lorsque ceux-ci viendraient à venger le pillage de leur pays. Alexandre-le-Grand, après avoir soumis les Grecs qui tentèrent de se révolter à son avènement, entreprend une expédition contre les Thraces. Au mois de mai 335, il part d'Amphipolis, traverse les gorges de l'Hémus et défait les Triballes qui, sous leur roi Sirmus, se sauvent dans l'île de Peuce située dans l'un des deltas du Danube. Alexandre, après avoir attaqué l'île sans succès, passe sur la rive gauche pour frapper les Gètes, abritant sa descente derrière un champ de blé très étendu,

1. Hérodote, livre IV ; Thucydide, II, 96 ; Dion Cassius, LI, 27 ; Atheneus, XIII, 5 ; Jornandès, c. X.

à épis élevés. Les Gètes surpris sont battus et poursuivis jusqu'à une de leurs villes en bois, qui est prise et brûlée par Alexandre [1].

Cette narration d'Arrianus, l'historien bien informé du conquérant macédonien, nous prouve d'abord que du temps d'Alexandre-le-Grand, les Gètes avaient en grande partie passé le Danube, et qu'en outre, ils avaient commencé à s'y établir, abandonnant la vie nomade qu'ils avaient menée jusqu'alors

Lysimaque, le général d'Alexandre, auquel la Thrace était échue au partage de l'empire du grand roi, entreprit également une expédition au nord du Danube contre le roi des Gètes Dromichète, dans laquelle il fut fait prisonnier avec toute son armée et ne dut son salut qu'à la générosité, il est vrai intéressée, du roi gète [2].

Quoique les Gètes eussent transféré le siège de leur puissance au nord du Danube, on en rencontre même à partir de cette époque encore des restes aussi au sud du fleuve. Voilà pourquoi Strabon et Dion Cassius leur font occuper les deux rives de l'Ister.

Si les Gètes posèrent les fondements d'un Etat thrace au nord du Danube, le peuple qui lui donna son caractère définitif et le conduisit à un développement de puissance tout à fait inattendu ce fut celui des Daces.

Comme peuple, les Daces sont pour la première fois mentionnés par Strabon qui leur fait occuper les pays qui avoisinent le Danube supérieur jusqu'aux cataractes, tandis que les Gètes se seraient établis sur son cours inférieur jusqu'à la mer. Les Gètes habitaient donc la Valachie et le sud de la Moldavie qui porta plus tard le nom de désert des Gètes [3], pendant que les Daces étaient confinés dans les montagnes du Banat et de la Transylvanie.

La même indication générale de l'établissement respectif des Gètes et des Daces est contenue dans un passage, malheureusement très estropié, de Pline qui rapporte que « les plaines et les champs sont occupés par les Jazyges Sarmates ; les montagnes et les forêts par contre *jusqu'à la rivière Patissus* par les Daces, que les Jazyges avaient repoussés de la plaine » [4]. Ce passage a toujours

1. Arrien, *Anabasis*, I, 1-4 ; Strabon, VII, 3. 8.
2. Diodore de Sicile, XXI, 12, 2 ; Strabon, *ibid.*
3. Strabon, VII, 3, 13 et 14 : « Γετῶν ἐρημία ».
4. Plinius, *Historia naturalis*, IV, 12 : « Campos et plana Jazyges Sarmatae, montes vero et saltus pulsi ab his Daci ad Pathissum amnem tenent ». Le reste du passage ne donne plus aucun sens.

été mal interprété dans le sens que les Daces auraient occupé dans le principe une région plus occidentale dont ils auraient été chassés par les Jazyges et qu'ils seraient venus s'établir dans les montagnes de la Theïss [1].

D'abord les Jazyges n'ont jamais passé pour avoir habité la plaine pannonique, la Mésopotamie européenne, car Strabon indique qu'ils se tenaient dans la région située entre le Borysthène et l'Ister [2]. Ils auraient donc pu repousser les Daces de la plaine pannonique vers les montagnes de la Theïss, attendu qu'ils ne l'ont jamais occupée ; d'ailleurs Pline affirme très clairement, que les Daces chassés de la plaine par les Jazyges, occupèrent les montagnes jusqu'à la Theïss. Mais les montagnes ne se trouvant que sur la gauche de cette rivière du côté de la Transylvanie et non sur sa droite, dans la Mésopotamie maghyare, il s'ensuit que si les Daces avaient occupé, à l'origine, la plaine d'entre le Danube moyen et la Theïss et si de cette plaine ils avaient été refoulés vers les montagnes, Pline aurait dû dire qu'ils auraient occupé la région qui s'étendait de la *Theïss aux montagnes* tandis qu'il dit précisément le contraire : *des montagnes à la Theïss*. Ses paroles ne sauraient donc avoir un sens que si l'on admettait que les Daces (après avoir passé le Danube et avoir occupé la plaine orientale de l'Europe), se seront vus forcés par les Jazyges de se retirer dans les montagnes de la Transylvanie dont ils prirent possession *jusqu'à la Theïss*.

Cette question a son importance, car il s'est trouvé des historiens qui, soutenant que les Daces étaient d'origine germaine, fixent leur patrie primordiale dans les forêts de la Germanie, pendant qu'au contraire nous verrons que les Daces étaient un peuple thrace et que les pays dont ils tiraient leur origine étaient situés, comme celui des Gètes, dans la région habitée primitivement par les Thraces, la péninsule des Balkans.

Ainsi Dion Cassius dit « que les peuplades établies au nord du Danube se nomment Daces. Qu'elles fussent Gètes ou Thraces, elles tirent leur nom des Daces qui habitaient autrefois le Rodope ». Thucydide parle aussi des « *Dii* qui se tiendraient pour la plupart dans le Rodope » et Strabon affirme que le nom de « Dii, Daï serait identique à celui de Daces [3] ».

1. Entr'autres par Roesler, *Romänische Studien*, Leipzig, 1871, p. 29 et Tocilescu, *Dacia inainte de Romani*, p. 150.
2. Strabon, VII, 3, 17.
3. Dion Cassius, 41, 22 ; Thucydide, II, 96 ; Strabon, VII, 3, 12. Comp. Etienne de Bysance, rec. Muncke, Berlin, 1849, p. 216.

Les Daces et les Gètes occupaient donc dans les temps anciens les régions situées au sud du Danube, et notamment, les Gètes, la plaine d'entre l'Hémus et l'Ister et les Daces, le mont Rodope. Ce fait explique les appellatifs de *Davus* et *Geta*, employés communément par les comiques grecs pour désigner les esclaves [1]. Les deux peuples auxquels ils étaient empruntés devaient être voisins, pour avoir pu leur donner simultanément naissance; et il ne saurait être admissible que pendant que les esclaves gètes étaient amenés des régions limitrophes de la Thrace, les Grecs eussent cherché leurs esclaves daces dans des contrées aussi éloignées du nord du Danube et surtout dans le fond de la Germanie.

L'identité de race de ces deux peuples, qui sera bientôt mise hors de doute, viendra encore confirmer la nécessité d'une origine territoriale commune aux Gètes et aux Daces.

Les tribus scythes qui auront commencé à pencher pour la vie sédentaire, se seront confondues dans le peuple des Gètes, comme il advint de celui des Agathyrses, disparus au sein des Daces qui occupèrent la région habitée par eux.

Nationalité des Gètes et des Daces. — Les Gètes et les Daces étaient deux branches d'un même tronc, car Strabon affirme d'une manière positive « que ces deux peuples parlaient la même langue [2] ». Cette ressemblance des Daces et des Gètes fait que leurs noms soient assez souvent employés indistinctement l'un pour l'autre. Ainsi Dion Cassius affirme que, quand même ils seraient Gètes ou Thraces, les Daces n'en tireraient pas moins leur nom du peuple identique du Rodope. Ailleurs il dit « les appeler Daces, parce que c'est le nom qu'ils se donnent eux-mêmes et que c'est toujours par ce nom qu'ils sont désignés par les Romains, quoiqu'il ne me soit pas étranger qu'ils soient nommés Gètes par quelques-uns d'entre les Grecs, qui ne se rendent pas compte s'ils disent juste ou non. Quant à moi, je sais que les Gètes habitent au-delà de l'Hémus, près du Danube [3] ». Dion semble donc réserver le nom de Daces pour toutes les populations du nord de l'Ister, et celui de Gètes pour celles qui étaient situées sur sa rive droite, pendant que nous avons vu Strabon faire une distinction entre les habitants de la rive supérieure même, appelant Daces ceux

1. Fragments de Ménandre : Εὐνοῦχοι pour *Davus* et Μεσούμενος pour *Geta*. Ed. Firmin Didot, Paris, 1838, p. 19 et 34.
2. Strabon, VII, 2, 13 : Ὁμόγλοττοι δ' εἰσὶν οἱ Δάκοι τοῖς Γέταις.
3. Dion Cassius, LXVII, 6.

qui étaient établis en amont des cataractes et Gètes ceux qui se trouvaient sur le cours inférieur du fleuve.

Mais cette confusion ne se rencontre pas seulement d'auteur à auteur, car elle se trouve aussi dans les écrits d'un seul et même historien. Ainsi Strabon, parlant du roi Boérebiste, le désigne dans un passage comme chef *gète* et dans un autre attribue le fait accompli par Boérebiste aux *Daces* [1].

Les Gètes et les Daces ne constituant donc que deux tribus différentes d'un même peuple, essayons de déterminer le caractère de leur nationalité, et commençons d'abord par éliminer les opinions non justifiées.

Plusieurs auteurs allemands, entre autres Jacob Grimm, ont soutenu que les Daces et les Gètes seraient d'origine germaine, se fondant, pour soutenir cette thèse, d'abord sur l'idée erronée que la patrie originaire des Daces aurait été la Germanie, puis sur la confusion intentionnée de l'écrivain goth Jornandès, qui identifie les Gètes et les Goths, dans le but de donner à ces derniers une plus ancienne origine. Cette théorie, si faiblement étayée, a été complètement abandonnée de nos jours, malgré l'autorité de celui qui lui a donné naissance [2].

Une seconde théorie soutenue par les Slavistes, c'est que la population entière de l'ancienne péninsule balkanique, et par conséquent aussi les Daces et les Gètes, appartiendraient à la race slave. Ils invoquent pour la soutenir des étymologies de noms géographiques anciens qui se réduiraient, d'après eux, à des prototypes slaves. Quelques-unes de ces étymologies paraissent au premier abord assez bien établies. Ce sont *Strumon*, nom ancien d'un fleuve de la Thrace, dont les Slavistes rapprochent le polonais strumon = rivière ; *Bilazora*, ville du nord de la Macédoine, nom expliqué par deux mots slavons, biela-zora = blanche aurore ; *Uscudama*, forteresse des Besses, près de l'Hemus, en Thrace, qui signifierait en slavon étroite maison, et *Zerna*, petite rivière de la Dacie, qui ne serait que la Cerna, nom de rivière que l'on rencontre partout dans les pays slaves [3].

1. Strabon, VII, 3, 11 : « Βοιρεβίστα ἀνὴρ γέτης... Βοιοὺς καὶ ἄρδην ἠφάνισε τοὺς ὑπὸ Κριτασίρῳ καὶ Ταυρίσκους ». VII, 3, 2 : « Δάκοι καταπολεμήσαντες Βοιοὺς καὶ Ταυρίσκους ».
2. Grimm a eu pourtant des précurseurs. Dans un livre très rare, *Das alte und neue teutsche Dacia, das ist Beschreibung des Landes Siebenbürgen*, Nürnberg, 1666 (se trouve à la Bibliothèque de l'Académie de Bucarest, collection Stourza, nº 2680), Sarmisagethusa est nommée : *Sarmis Gothusa* et Décébale *Dietschwaldt* (p. 323).
3. *Strumon*, Hérodote, I, 64, *Bilazora*, Polybe, V, 57 et Tite-Live, XXI, 26 ; *Uscudama*, Eutrope, VI, 10 et Ammien Marcellin, XIV, 11 ; *Zernu*, Ulpien, *Digestes*, L, 15, § 8.

Le nom de Strumon dérive de la racine aryenne *sru* (ru) renforcée quelquefois en *stru* = couler. Nous avons le latin *Rumon*, le nom ancien du Tibre ; en grec ῥύω = couler, en germain *strom* = fleuve ; en thrace *Strumon*, nom d'une rivière et en slave *strumon* = rivière. A ce compte-là, toutes les races pourraient revendiquer, au moyen de ce terme, la paternité des Thraces.

Si Bilazora signifiait la blanche aurore, ce serait deux fois absurde, d'abord parce que l'aurore n'est point blanche mais bien rouge ; ensuite parce que jamais ville n'a porté un nom dérivant de phénomènes météorologiques. Aussi M. Jirecek, l'auteur de l'histoire des Bulgares, donne-t-il une étymologie, il est vrai moins poétique, mais dans tous les cas plus probable. Bilazora serait d'après lui *Veles-ura*, dans lequel *ura*, *ure*, signifie en albanais, partant en thrace, pont, tandis que Veles serait le nom de l'endroit ; donc *pont sur le Veles*.

Uscudama contient en effet le mot *dama* qui en slave signifie maison ; mais le même terme se retrouve sous une forme à peu près identique dans toutes les langues aryennes et ne prouve par conséquent rien, pas plus que l'*uscu* qui se trouve dans le même cas pour quelques-unes d'entre elles.

Examinons maintenant l'argument principal de la théorie du slavisme des Daces, le terme de *Cerna* qui signifie en slave noir = eau noire. Nous observerons tout d'abord que pas une des sources anciennes ne rend ce nom avec le *c* initial, mais Ptolémée donne Διέρνα, la table de Peutinger *Tierna*, Ulpien *Zerna* (Zernensium Colonia) l'inscription romaine découverte à Méhadia *Tsierna* (*statio Tsiernensis*)[1]. Il est donc évident que dans la langue thrace ce terme ne possédait pas le son initial qu'il a en slave (*tscherna*) mais bien plutôt un autre qui se rapprochait du *z* ou du *tz*. Le terme thrace ressemblait donc à celui en usage chez les Slaves, mais une pareille ressemblance pour des langues issues de la même souche, l'aryenne, ne saurait absolument rien prouver, pas plus que le terme qui signifie maison et qui est en sanscrit *damas*, en zend *damana*, en latin *domus*, en grec δόμος, en celtique *dahm* ou celui de fille, en sanscrit *duhitar*, en grec θυγάτηρ, en allemand *Tochter*. Si ces quatre étymologies, les plus sérieuses, tombent devant un examen plus approfondi, que dire d'autres purement

1. Διέρνα, Ptolémée, 10, 8 ; Tierna, Table de Peutinger ; Zerna, Ulpien cit. ; Tsierna, Inscription nº 1568 du *Corpus* de Mommsen, III, 1. Le Jupiter *cernenus* de la tablette en cire nº 1 (*Corpus*, III, 2) ne dérive pas de Cerna, mais du latin *cernere* = voir : Jupiter le Voyant.

fantastiques ! Ainsi les Crobyzes, peuple de la Thrace, ne seraient que les Croates slaves ; le nom des Carpathes viendrait du slave Krapii = fort ; les Cotensi, tribu des Daces, du slave cut = angle ; le nom de la rivière du Timiche de la racine tim = humide ; Clépidava, nom d'une ville dace, proviendrait de Klipati = sonner ; Orole, nom d'un roi dace, de Oril = vautour et pour en finir avec ces élucubrations, Zamolxis, le fameux prophète des Gètes, trouverait l'étymologie de son nom dans les deux mots slaves : za = après et mrukati = obscurcir !

Avec des étymologies de cette force, dit Miklosich, Slave aussi mais historien sensé, on aurait bientôt fait de slaviser la Mecque et Médine.

Une troisième hypothèse que les Géto-Daces auraient appartenu au rameau celtique de la race aryenne, soutenue d'abord par Jean Maiorescou, puis par le docteur Obédénar et reprise en dernier lieu par M. de Rosny, est tout aussi peu fondée.

Elle repose, il est vrai, sur un fait positif, l'immigration des Celtes dans les régions orientales de l'Europe, qui finit par leur établissement en Asie où ils formèrent le peuple des Galates. Cette circonstance ne saurait pourtant avoir eu d'autres suites que de déterminer une influence celtique chez les peuples orientaux. De là à ce qu'ils fussent de la même race, il y a loin. Pour le reste on invoque des analogies de noms propres, tout aussi peu justifiées que les étymologies des Slavistes, comme par exemple : le Timiche et la Tamise, Giourgiou, ville de la Valachie et la Gergovia de César, Boutchetsch, un pic des Carpathes, avec Vocetius mons de Tacite, le nom de la ville de Galatz avec celui du peuple des Galates de l'Asie mineure, Clouj, ville de la Transilvanie, avec Clusium de l'Etrurie, Putna, nom de plusieurs localités des pays roumains avec Pydna et enfin même le nom d'un village, Palanca, avec le nom identique de Palanqua porté par un député de la chambre espagnole. Ce dernier rapprochement a été fait par un écrivain roumain, V. Maniu !

S'il s'agissait de s'amuser à trouver des ressemblances fortuites de noms, nous pourrions rapprocher Beyrouth de l'Asie Mineure de Bayreuth, siège de la musique wagnérienne, Alexandrie, ville de Valachie, avec celle du même nom de l'Egypte ; Caracal, autre ville de la Valachie, avec un Caracal qui se trouve dans l'Hindoustan ; les Maghyars, tribu du Népaul indien, avec ceux d'Europe, etc.

La vérité sur cette question des Gèto-Daces, c'est qu'ils appartenaient au rameau thrace de la souche aryenne ; car en premier

lieu tous les auteurs anciens disent que ces peuples étaient des Thraces. Ainsi Hérodote nomme les Gètes les plus nobles et les plus vertueux d'entre les Thraces. Ménandre dans un passage rapporté par Strabon, dit que « tous les Thraces et surtout les Gètes s'abstiennent du mariage ». Le même géographe, après avoir affirmé que les Daces et les Gètes parlaient le même idiome, ajoute que cet idiome serait semblable à celui des Thraces. Des témoignages si concordants des auteurs qui avaient connu les peuples dont il s'agit doivent être acceptés par tout esprit dégagé de toute autre considération étrangère.

Cette origine est fortement appuyée par le fait que le peu qui nous reste des langues thraces et géto-daces se ressemble presque complètement[1].

Etat économique des Géto-Daces. — Les Géto-Daces passèrent, peu après leur déplacement au nord du Danube, de la vie nomade à la vie stable. Nous les trouvons cultivant la terre encore du temps d'Alexandre-le-Grand et, sur un tableau de la colonne trajane, les Romains sont représentés récoltant le blé sur les champs de la Dacie ; parmi les grands dignitaires des rois daces on rencontre des inspecteurs de l'agriculture[2].

La nourriture principale des Géto-Daces n'était pourtant pas le blé, mais bien le millet, ainsi que l'atteste le naturaliste Ælianus. Voilà pourquoi du temps de l'invasion hunnique, l'historien byzantin Priscus, qui accompagnait l'ambassade de l'empereur à Attila, rapporte que les habitants indigènes de la région de la Dacie par laquelle il passa, leur offrirent « du millet au lieu de blé et de l'hydromel au lieu de vin[3] ». Le millet resta le fond de la nourriture populaire de ces pays jusqu'au dix-huitième siècle, lorsqu'il fut remplacé par le maïs. Un missionnaire catholique qui visita les pays roumains vers 1670 dit « que leur peuple se nourrit de pain de millet » et les Saxons de la Transylvanie donnaient au prince de Valachie, Michel-le-Brave (1593-1601), le sobriquet de Voévode-millet (Malaiu-voda). Si nous rapprochons cette circonstance de la conservation de la culture des abeilles

1. Hérodote, IV, 93 ; Strabon, VII, 3, 4, pour le passage de Ménandre et VII. 3, 10 : « Περὶ τῶν Γετῶν ὁμόγλοττοι τοὺς θραξὶν ἔθνους ». Comp. Van den Gheyn, *Les populations danubiennes*, Bruxelles, 1886, p. 14.
2. Criton in *Geticis*, ap. Suidas, s. v. Βοωτίαις.
3. Ælianus, *Variæ historiæ*, III, 39. Comp. Hérodote, IV, 17. Priscus, *Excerpta de legationibus*, dans la collection d'auteurs byzantins éditée à Bonn, volume : Eunapius, Dexippus, Priscus, p. 183.

dans les pays roumains nous constaterons dans les travaux productifs la même persistance que dans la nomenclature géographique, faits qui ne sauraient s'accorder avec le déplacement continuel de populations dont la Dacie aurait été le théâtre.

Comme boisson, les Géto-Daces employaient le vin dont ils étaient très amateurs, ainsi que nous le verrons lorsque nous traiterons du culte du dieu Sabazius, le Dyonisios des Grecs ou le Bacchus des Romains.

La récolte était conservée, d'après Varron et Pline, dans des trous pratiqués dans le sol, habitude conservée jusqu'à nos jours.

Ces peuples possédaient aussi d'immenses troupeaux, restes de leur vie nomade. Ils connaissaient l'art de travailler le lait pour en extraire le beurre, par suite aussi la crême et le fromage, à ce que nous rapporte Atheneus [1]. Leurs habitations étaient construites en bois, car nous avons vu Alexandre-le-Grand brûler une de leurs villes construite avec ce matériel. Les paysans roumains de nos jours bâtissent leurs maisons de la même manière. Lorsque les Géto-Daces employaient la pierre, ils en superposaient les blocs sans les réunir avec du mortier, cause pour laquelle tous les monuments Daces ont disparu. La brique leur était inconnue comme aux Germains [2].

Les Daces qui occupaient la Transylvanie s'étaient adonnés au travail des mines, d'après l'exemple des Agathyrses qu'ils y avaient trouvé extrayant l'or. Ils possédaient donc aussi beaucoup d'ornements précieux, ce qui explique le riche butin que Trajan rapporta de ses expéditions contre les Daces [3].

Les vêtements des Gètes et des Daces étaient identiques chez les deux peuples. Les hommes portaient des pantalons larges attachés en bas par un cordon; aux pieds ils portaient des sandales; les nobles avaient la tête recouverte d'un bonnet, pendant que le peuple allait nu-tête. Le corps était revêtu d'une tunique tombant jusqu'aux genoux et serrée par une ceinture, par dessus laquelle était jeté un manteau sans manche, comme une toge attachée par une agrafe. Les Gètes et les Daces portaient les cheveux longs par derrière et coupés sur le front, la moustache et la barbe pleine; ils ne soignaient guère leur coiffure, raison pour laquelle le poëte Ovide les nomme : ébouriffés, non

1. Varro, *De re rustica*, I, 57; Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 73; Atheneus, IV, 7 et X, 67.
2. Victor Hehn, *Culturpflanzen und Hausthiere*, Berlin, 1874, p. 131.
3. Gellius, *Noctes atticae*, XIII, 24; Fröhner, *la colonne trajane*, tabl. 171-172. Suidas, s. v. Κάσιον ὄρος.

tondus, malpropres. Ils avaient encore l'habitude de se tatouer [1]. Les femmes portaient deux tuniques, une longue tombant jusqu'aux pieds, l'autre par dessus, plus courte, attachée à la poitrine par une agrafe ; leurs cheveux étaient presque entièrement recouverts par une étoffe, sans les serrer.

Quelques écrivains, entre autres Fröhner, ont soutenu que de nos jours encore l'ancien costume des Daces se voit parmi les paysans de la Transylvanie et des principautés danubiennes. En dehors du port des cheveux, coupés sur le front et pendant en longues boucles par derrière, nous ne saurions trouver aucune analogie entre le costume des Roumains et celui de leurs ancêtres. Celui des femmes surtout en est profondément différent et a beaucoup emprunté aux Slaves.

L'industrie était, en dehors du travail des mines et de la fabrication des objets d'or et d'argent, assez peu développée chez les anciens habitants des pays roumains. Ils ne semblent pas avoir connu les moulins mécaniques, car Ovide dit que les femmes gètes brisaient à la main leurs grains. Il semble même leur refuser l'art de tisser que leur accorde au contraire un auteur rapporté par Hesychius [2]. Leur poterie était très primitive et ne s'était guère élevée à des formes esthétiques.

Le commerce des Daces devait avoir une certaine importance. Ils exportaient vers les villes grecques du Pont-Euxin du blé et autres céréales, du miel et de la cire, la laine de leurs brebis et l'or de leurs mines. Leurs chevaux jouissaient aussi d'une grande réputation, et Philippe II voulant améliorer la race chevaline de la Macédoine acheta 20,000 juments des plaines du Bas-Danube. Notons que cette réputation des chevaux gètes se maintint aussi pour ceux des Moldaves, dont Blaise de Vigenère dans sa description du royaume de Pologne de l'année 1573, dit que « la plus grande richesse qu'ils ayent point sont les chevaux, bons excellement et de grande haleine » [3]. L'importation consistait en étoffes plus précieuses, armes, bronze et objets en bronze dont on a retrouvé des restes dans la Dacie et que les Daces ne pouvaient produire eux-mêmes, l'étain leur faisant défaut.

Les produits du sol dace étaient envoyés par les Grecs dans

1. Ovide, *Ex Ponto*, IV, 2 ; Pline, *H. N.*, VII, 50.
2. Ovide, cit. III, 8 : « Femina pro lana cerealia munera frangit. » Hesychius, s. v. Κάνναβις.
3. Justinus, IX, 2, 6 ; Vopiscus, *Probus*, VIII ; Blaise de Vigenère, *Description du royaume de Pologne*, Paris, 1573, p. XXXVIII.

les diverses régions avec lesquelles ils avaient des relations de commerce, et dont les monnaies leur servaient pour acquitter le prix des objets achetés en Dacie. Voilà pourquoi on a trouvé sur le sol de cet ancien pays une foule de monnaies de provenances très diverses, telles que de celles de l'île de Thasos, des statères de Philippe II et d'Alexandre-le-Grand, surtout beaucoup de Lysimaques ; tout autant de drachmes d'Appolonia, de Dirrachium, de l'Illyrie ; des monnaies de bronze de Corcyre, Panorme de Sicile, Scodra, île de la mer Adriatique, Hipponium et Cyzique.

Ce qui peut paraître plus curieux c'est qu'on a trouvé dans les pays roumains un nombre considérable de monnaies romaines de beaucoup antérieures à la conquête de Trajan, telles que plusieurs centaines de deniers d'entre les années 217-38 avant Jésus-Christ, dont 9 morceaux du temps de la seconde guerre punique ; 38 antérieurs à l'année 154 ; 246 à l'année 81 ; 47 à l'année 50 ; 61 à l'année 48 et 32 de l'année 38 avant Jésus-Christ. Ces monnaies anciennes ne sauraient avoir été apportées en Dacie par la colonisation romaine ; elles seront arrivées dans ce pays toujours par l'intermédiaire des villes du Pont-Euxin, qui étaient dès ce temps-là en relations commerciales avec l'Italie.

L'état matériel du peuple géto-dace ne présente partout que des embryons de développement. Dans un pays riche comme celui de la Dacie, ces faibles essais même devaient placer le peuple dans une situation assez favorable, raison pour laquelle nous voyons dans la Dacie prendre fin la vie nomade bien plus tôt qu'ailleurs et l'homme s'attacher à la terre fertile, de même que plusieurs siècles auparavant la riche vallée du Nil avait fixé pour la première fois les hordes vagabondes de l'humanité, les poussant dans la voie de la civilisation.

Religion des Géto-Daces. — L'identité de race entre les Géto-Daces et les Thraces sera prouvée surtout par l'étude de leur religion. Les religions des peuples aryens admettaient toutes l'immortalité de l'âme comme dogme fondamental de leurs doctrines, quoique cette idée supérieure ne fût pas dévoilée à tout le monde et qu'elle fît l'objet de mystères plus ou moins difficiles à pénétrer.

Cette idée de l'immortalité ou plutôt de la résurrection de la nature s'était attachée surtout au culte du dieu du vin, Dyonisios chez les Grecs, Bacchus chez les Romains, Sabazius chez les Thraces. Le vin dont la puissante influence sur l'organisme

humain ne pouvait être expliquée par des esprits primitifs que comme l'effet d'une divinité qui s'introduisait dans le corps de l'homme avec la boisson, devint surtout un objet d'adoration dans les régions vinicoles, dont la Thrace paraît avoir été l'une des plus importantes. Voilà pourquoi le culte de Dionysios ou Sabazius était le culte national des Thraces dont les Grecs et plus tard les Romains empruntèrent les parties les plus caractéristiques, les scènes d'orgies furieuses qui devaient précisément mettre en lumière la puissance du dieu du vin [1].

Les fêtes qui lui étaient consacrées avaient pour but de célébrer la toute-puissance du dieu au moment des vendanges, sa mort pendant l'hiver et sa résurrection au printemps. Par sa nature même, ce culte se prêtait à une conception plus générale, dans le même ordre d'idées, la mort et le retour à la vie de toute la nature qui renaissait tous les ans, ainsi que la disparition et réapparition du soleil, qui se répétait chaque jour. Voilà pourquoi le culte de Sabazius, pour ne parler que de la forme qu'il avait prise chez les Thraces, se confond assez souvent avec celui d'Apollon, le dieu du soleil, et dans les derniers temps de Rome avec celui de Mithra, dieu persan qui symbolisait aussi la lumière, le soleil. Voilà pourquoi aussi ce culte de Sabazius prend assez souvent la forme dualiste de la religion de Zoroastre, considéré qu'il était comme le dieu du bien, de la lumière de la vie, opposé à celui du mal, des ténèbres, de la mort, comme d'autre part on le trouve mêlé au culte du Phallus, le symbole de la puissance génératrice dans la nature. Entre tous ces différents cultes il se forma avec les temps, par des emprunts mutuels, un enchevêtrement inextricable qu'il est de toute impossibilité de débrouiller aujourd'hui ; mais le fond des idées sur lequel il s'était greffé, c'est le grandiose spectacle de la nature avec son déclin et sa mort pour revenir à la puissance et à la vie. L'intérêt de la conservation poussant l'homme à étendre son existence au-delà du tombeau, il ne pouvait exclure son être de ce jeu éternellement renouvelé ; c'est ainsi que prit naissance l'idée de l'immortalité de l'âme humaine, qui devint la note caractéristique du culte de ce dieu.

Plutarque, dans la consolation qu'il adresse à sa femme sur la mort d'un de leurs enfants, dit « que les mystères de Dyonisios

1. Macrobius, *Saturnalia*, I, 18 ; Scholiaste d'Aristophane, in Vespis 9. Comp. l'article *Dionysia* dans Pauly, *Realencyklopaedie des classischen Alterthums.*

leur avait enseigné à tous deux que l'âme pendant la vie ressemblait à un oiseau en cage ; qu'elle était indestructible et douée de la faculté de sentir après la mort ». Euripide, dans une de ses tragédies, dit que « le corps entrait dans la terre mais l'âme s'envolait aux cieux, étant délivrée dans l'autre monde des maux de cette existence ». Une inscription, entre beaucoup d'autres, dit « que la terre cache dans son sein ce corps qui est celui de Platon ; mais que son âme se réjouit de la vie calme et éternelle réservée aux heureux ». Une autre dit de même que « le mort qu'elle recouvrait n'habiterait pas le Tartare où la plupart étaient envoyés ; mais bien la demeure sainte des héros et des dieux, où son âme participe au milieu des astres à la félicité divine [1] ».

Cette idée de l'immortalité de l'âme que les prêtres de Dionysios, en Grèce, enseignaient à ceux qui étaient initiés aux mystères, constituait le fond même de la religion des Thraces dont Sabazius était la principale divinité. Les Thraces, peuple enthousiaste, avaient développé surtout la partie orgiaque du culte de Dionysios, dans celui de leur dieu national Sabazius. La fête de la naissance du dieu était célébrée la nuit, attendu qu'elle était accompagnée d'écarts monstrueux, dans lesquels hommes et femmes se livraient à une promiscuité complète, sous l'influence de copieuses libations.

Plusieurs monuments retrouvés dans les pays habités par les anciens Thraces nous attestent que chez eux l'idée de l'immortalité était tout aussi puissante que dans les mystères du Dionysios des Grecs. Ainsi, dans la petite catacombe de Rome, se trouvent des fresques sur le tombeau d'un certain Vincentius, désigné comme *prêtre de Sabazius*. Le tableau représente d'abord le repas des 7 prêtres du collège du dieu, parmi lesquels figure aussi Vincentius. Suit une scène relative au sort d'après la mort de Vibia, assurément la femme de Vincentius. Cette scène représente en premier lieu la mort de Vibia, rendue d'une manière allégorique par le rapt de Proserpine. Ensuite Vibia, accompagnée d'Alceste, est conduite par Mercure devant le tribunal présidé par Pluton, d'où elle passe, conduite par son bon génie, dans la salle du banquet de ceux qui ont subi avec honneur le jugement des dieux.

Une inscription trouvée par M. Heuzey en Macédoine nous

1. Plutarque, *Consolatio ad uxorem*, X. Les autres citations d'après Alfred Maury, *Histoire des religions de la Grèce antique*, Paris, 1857, I, p. 583.

montre encore plus clairement que la doctrine de l'immortalité était une croyance nationale des Thraces. Elle fait dire à une mère : « Ma profonde douleur ne saurait t'arracher à la mort ; mais la perte d'un fils me donne assez le droit de pleurer ; et pourtant ton être renouvelé vit dans les Champs-Elysées ; car les dieux ont disposé que celui qui a bien mérité de la lumière divine vive sous une forme éternelle, dans un monde plus heureux[1] ». Cette conception de la vie et de la mort explique une curieuse coutume des Trauses, peuple thrace, rapportée par Hérodote. « Lorsqu'un enfant vient de naître, tous ses parents rangés autour de lui pleurent les maux qu'il aura à souffrir depuis le moment où il a vu le jour et comptent en gémissant toutes les misères humaines qui l'attendent. A la mort d'un de leurs concitoyens ils se livrent au contraire à la joie, le couvrent joyeusement de terre et le félicitent d'être enfin heureux, puisqu'il est délivré de tous les maux de la vie ». Cette coutume se retrouve chez les Roumains de la Macédoine[2], pendant qu'elle est étrangère à ceux du nord du Danube, différence assez difficile à expliquer, dans le cas où l'on admettrait que les Roumains qui vivent aujourd'hui dans l'ancienne Dacie trajane se fussent formés comme peuple au sud du Danube.

Examinons maintenant les formes que prit la religion de Sabazius chez le rameau du peuple thrace qui vint occuper la Dacie.

Les conceptions primitives des Géto-Daces se rapprochaient davantage du système dualiste de la religion de Zoroastre, attendu qu'ils honoraient d'un côté le soleil comme dieu de la lumière, identique chez les Thraces à celui du vin, et de l'autre un dieu des ténèbres.

L'adoration du premier se reconnaît à la coutume des Gètes, rapportée par Hérodote « de lancer vers le ciel des flèches lorsqu'il tonnait ou faisait des éclairs, afin de le menacer ». Il est évident que les Gètes voulaient, par leurs menaces, éloigner de la face du soleil les nuages qui l'obscurcissaient et que le culte que cachait cet usage s'adressait au soleil.

Le dieu des ténèbres, dont le nom gète ne s'est pas conservé, était l'Ares des Grecs ou le Mars des Romains, donné

1. R. P. Garucci, *Tre sepeliri con pitture ed inscrizioni* appartinenti aile superstitione del Baco-Sabazio e del persidico Mithra, Napoli, 1852. Heuzey, *Mission archéologique de Macédoine*, p. 131.

2. Hérodote, V, 4. Comp. Arrien, *Dissertationes in Epictetum*, IV, 5. Bolintineanu, *Calatorii la Romanii din Macedonia*, Bucuresti, 1863, p. 88.

par les anciens comme un dieu gétique et considéré par eux comme le dieu du ciel assombri, de la tempête, des nuages, du tonnerre, c'est-à-dire précisément des monstres que les Gètes voulaient éloigner par leurs flèches [1]. Nous avons une preuve que les Daces considéraient l'orage comme un présage défavorable dans le fait qu'une pluie torrentielle survenue pendant la bataille de Tapae leur coupa le courage et leur fit perdre la victoire.

Que cette religion dualiste admettait aussi la croyance à l'immortalité, ce fait ressort des sacrifices humains par lesquels les Gètes croyaient envoyer des messagers à leur dieu pour l'instruire de leurs besoins. Cette religion dualiste fut pourtant d'assez bonne heure, — longtemps avant l'expédition de Darius contre les Scythes, — transformée par l'enseignement d'un prophète appelé Zamolxis dont le nom remplaça bientôt celui de Gebeleizis donné anciennement à Sabazius chez le rameau géto-dace du peuple thrace.

D'après les traditions recueillies par Hérodote, ce Zamolxis, une fois de retour dans sa patrie à la suite d'un long voyage entrepris par lui dans le but de s'instruire, y forma un établissement dans lequel il rassemblait les principaux citoyens ; il leur donnait des repas dans lesquels il enseignait que ceux qu'il admettait à sa table ne devaient jamais mourir et seraient transportés dans un lieu où ils jouiraient éternellement de tous les biens désirables. Conformément à cette doctrine, les Gètes se donnaient le nom d'immortels, titre qu'ils ont pris « de l'opinion où ils sont qu'ils ne meurent pas, mais que tous ceux qui sortent de la vie ne font que se rendre près de leur Dieu [2] ».

Strabon ajoute que Zamolxis persuada le roi de l'associer à la puissance souveraine, parce qu'il connaissait les choses agréables à la divinité et ce Zamolxis qui n'était d'abord que le prêtre du dieu le plus en honneur chez les Gètes, prit ensuite lui-même le nom de dieu. Cet usage, poursuit Strabon, dure jusqu'à nos jours, quelqu'un se rencontrant toujours pour prendre le rôle de conseiller du roi et qui finit par être considéré par les Gètes comme un dieu. Aussi lorsque Boérébiste contre qui César voulait entreprendre une expédition devint roi des Gètes, Décénée était-il en honneur.

Après Décénée on trouve un autre prophète, Comozicus, qui

1. Hérodote, IV, 94 ; Virgile, *Enéide*, III, 35 ; Ovide, *Tristia*, V, 3 ; *ex Ponto*, V, 14 ; Martial, VII, 2 ; Stace, *Silvae*, I, 2 ; Vegèce, *De re militari*, L, 28. Comp. Preller, *Griechische Myhtologie*, I, p. 263.
2. Hérodote, IV, 94-96.

paraît même avoir réuni dans sa personne aussi l'autorité civile ; plus tard nous rencontrons, à côté de Décébale, le prophète Vezinas [1]. Ainsi s'introduisit chez le peuple géto-dace cette forme de gouvernement originale qui ne trouve sa pareille que dans le Moyen-Age chez les sultans Seldjouchides qui siégeaient sur leur trône à côté des califes arabes, ou mieux encore chez les empereurs germains qui conduisaient les destinées du monde avec l'aide des papes de Rome. Peut-être chez les anciens habitants des pays roumains aussi, le roi empruntait-il sa puissance aux pontifes « comme la lune emprunte sa lumière au soleil » ; peut-être chez eux aussi, le gouvernement aurait-il revêtu cette forme théocratique que l'Europe prît du temps de Grégoire VII, si l'éclair du glaive romain n'avait foudroyé sur leurs trônes rois et dieux du même coup.

La religion introduite par Zamolxis chez le peuple géto-dace ne voulait conserver que la partie idéale de la doctrine de Sabazius, la croyance à l'immortalité, et en rejeter la partie orgiaque représentée par le culte et les fêtes. Dans les repas autour desquels le prophète des Gètes assemblait ses disciples, l'usage de la viande était complètement exclu et, *à fortiori*, celui du vin.

Il y avait même chez les Gètes une classe de moines appelés *Ctistes* ou *Polistes,* qui s'abstenaient de viande et vivaient dans le célibat.

Le peuple pourtant fut loin d'adopter sans opposition les innovations de Zamolxis. Il paraît que les repas, maintenus sans trop de raison par le prophète comme moyen de propagation d'une doctrine qui avait pour principe justement la sobriété, continuaient à dégénérer en orgies désordonnées.

Aussi trouvons-nous plus tard, sous le règne de Boérébiste, le prophète Décénée recourant à un moyen plus radical pour mettre fin à ces orgies, celui de la destruction des vignes, à laquelle les Daces se soumirent, ce qui fait dire à Strabon que « Boérébiste rétablit les forces de son peuple par la discipline, la *sobriété* et l'activité, de sorte qu'en peu d'années il constitua un vaste empire [2] ».

Une pareille religion qui accentuait l'idée de l'immortalité, non plus comme un mystère réservé à peu d'élus, mais bien comme une doctrine publique accessible à tout le monde ; qui ensuite

1. Strabon, VII, 3, 5 ; Jornandes, c. XI ; Dion Cassius, LXVII, 10.
2. Strabon, VII, 3, 5 et 11. Flavius Josèphe, XVIII, I, 5.

empêchait les excès dont elle avait été de tous temps l'occasion chez les Thraces, devait devenir un puissant levier pour la régénération morale du peuple géto-dace. L'idée qu'ils étaient immortels leur faisait considérer la mort comme un bien, surtout lorsqu'elle était reçue sur les champs de bataille, pour la défense de leur pays. Voilà pourquoi les auteurs anciens sont unanimes à vanter le courage des Gètes et des Daces et leur *appétit* de la mort, ainsi que leur fierté et leur orgueil indomptable. L'empereur Julien l'Apostat, entre autres, attribue à Trajan les paroles suivantes : « J'ai subjugué même les Gètes (c'est-à-dire les Daces), la plus belliqueuse des nations qui existent, non seulement à cause de la force de leurs corps, mais encore par celle des enseignements de Zamolxis qui est parmi eux si vénéré. Celui-ci leur a inculqué dans l'âme qu'ils ne sont pas appelés à mourir, mais qu'ils ne feront que changer de demeure, et voilà pourquoi ils vont à la mort plus gais qu'à n'importe quel autre voyage »[1].

Cette idée de l'immortalité était symbolisée chez les Géto-Daces par le culte des Cabyres, dont on a retrouvé sur le territoire de la Dacie la plupart des figurations monumentales qui les représentent, sculptées d'une manière tout à fait primitive par un art encore dans l'enfance. Ces bas-reliefs reproduisent avec diverses variations toujours le motif suivant : un ou deux cavaliers foulant sous les pieds de leurs chevaux un homme étendu à terre. Au devant du cheval et paraissant le retenir, se trouve une femme et sur ses derrières on voit un homme tenant un crâne à la main. Ces figures sont entourées de deux serpents se réunissant dans une tête de lion qui ferme la voûte formée par eux. Assez souvent on trouve, au-dessous du bas-relief principal, trois autres figures attablées, ayant à leur côté un chien, un corbeau ou un coq, un poisson et des cyprès.

L'explication qu'on a donné à ces monuments mystérieux c'est qu'ils représentent un Cabire tué par ses frères, mythe semblable à celui de Sabazius assommé par les Titans, et qui symbolise le soleil tué et enterré par les deux astres qui accompagnent son lever et son coucher. Sa résurrection est figurée par le second bas-relief contenant le repas.

Quoique le culte voué aux Cabires soit l'un des plus obscurs de la mythologie, il n'en ressort pas moins avec évidence, que les

1. Juliani imperatoris quae supersunt, ed. Taubner, I, p. 420. Comp. Pomponius Mela, II, 2 ; Martianus Capella, VI ; Solinus, X, 1. et Dion Cassius, LI, 26.

symboles qui le rendaient avaient toujours trait à l'idée de l'immortalité si profondément accentuée dans les religions thrace et géto-dace [1].

Organisation sociale et politique. — Les Thraces et les Gètes, par conséquent les Daces aussi, admettaient la polygamie comme forme de mariage. Il paraîtrait même que les femmes thraces n'étaient pas d'une vertu trop farouche, chose qui n'était pas extraordinaire, attendu que chez eux les filles pouvaient frayer librement avec n'importe qui, et ce n'est que les femmes qui étaient soumises à un contrôle plus sévère. Voilà pourquoi une inscription trouvée dans les régions des anciens Thraces mentionne comme quelque chose d'exceptionnel que celui qui l'avait fait graver était le père légitime du mort auquel elle était dédiée [2].

Il paraît que Boérébiste mit ordre aussi à ces licences, et le poète latin Horace pouvait, de son temps, présenter, à la société si corrompue des Romains, les femmes daces comme des modèles de vertu. Il va sans dire que, chez un peuple barbare comme celui des Géto-Daces, la condition des femmes ne devait pas être des plus favorables. Justin nous dit que les Bastarnes ayant une fois battu les Gètes, le roi de ces derniers, Orole, les aurait condamnés à se coucher les pieds là où ils posaient la tête et à servir eux-mêmes leurs femmes, ce qui impliquerait que dans l'état normal c'étaient les femmes qui étaient les servantes des hommes [3].

La société était divisée en deux classes, les nobles et le peuple. Quoiqu'on ne connaisse pas les privilèges sociaux dont jouissaient les premiers, il est probable qu'ils n'en manquaient pas, attendu qu'on trouve des individus qui se distinguent du commun des mortels, même par des signes extérieurs, le port d'une calotte, dont ils tiraient le nom dace de *Tarabosti,* tandis que le commun du peuple marchait tête-nue, prenant de là le nom de *Comati* (chez les Romains). Parmi les nobles mêmes il y avait plusieurs classes, ce que l'on reconnaît à la dimension respective de leurs coiffures [4].

L'organisation politique de ces peuples se fit, peu de temps après leur établissement au nord du Danube, sous la suprématie

1. L'étude la plus complète sur les Cabyres est celle de M. Lupu Antonescu, *Cultul Cabirilor in Dacia*, Bucuresti, 1889.
2. Hérodote, V, 6; Heuzey, *Mission archéologique de Macédoine*, p. 137; Heraclides Ponticus, *Fragmenta*, XXVIII. Ed. Muller, II, p. 220 ; Solinus, X.
3. Horace, *Carmina*, III, 24 ; Justinus, XXXII, 3.
4. Jornandes, X, Dion Cassius, LXVIII, 8; Fröhner, table 82-83, 101-104 et 177-178.

du peuple Gète. Les premiers rois qui apparaissent dans l'histoire sont donnés comme chefs des Gètes ; tels furent Dromihète, Orole, Ziraxis et quelques autres encore. Avec Boérébiste (97-44 avant Jésus-Christ) la tribu des Daces qui jusqu'alors avait été sous l'autorité des Gètes, arriva à la suprématie du peuple entier. Strabon nous dit que ce roi soumit à sa puissance les tribus gètes les plus voisines, sans toutefois nous indiquer si ce fut par les armes que ce changement dans la suprématie eut lieu. Quoique Boérébiste, aidé de son prophète Décénée, ait pris des mesures sérieuses pour affermir son nouvel état, il paraît que son essai de constituer un peuple unique, soumis aux mêmes lois et au même régime, était prématuré, attendu qu'aussitôt après sa mort, nous trouvons l'état géto-dace partagé de nouveau en quatre parties [1].

Toutefois le péril qui commença bientôt à menacer l'existence des Géto-Daces, péril représenté par le progrès continuel des armes romaines, les poussa de nouveau à s'unir en un seul état, tel qu'on le rencontre sous le dernier et le plus grand de leurs rois, Décébale.

Celui-ci introduisit une innovation importante dans la vie de son peuple, sa civilisation par l'élément même qui avançait vers ses frontières, les Romains. Il commença par attirer à sa cour bon nombre de soldats déserteurs, ingénieurs et artisans romains, qui devaient enseigner aux Daces les arts de la paix et surtout ceux de la guerre, où les Romains étaient depuis longtemps passés maîtres. Décébale voulait par là aguerrir son peuple, déjà digne par ses fortes qualités guerrières de devenir l'adversaire des dominateurs du monde. Aussi l'organisation que Décébale donna à l'Etat dace fut-elle essentiellement calculée sur la guerre que tôt ou tard les Daces devaient soutenir contre les Romains. Sachant que la puissance des légions romaines consistait dans l'infanterie, ce fut sur elle surtout que le roi dace porta toute sa sollicitude ; tandis, qu'au contraire, dans les anciens temps, les Gètes avaient combattu plutôt à la manière des Scythes, à cheval et lançant des flèches. Ce changement fut encore motivé par le fait qu'un pays de montagnes comme l'était le centre de la Dacie se laissait mieux défendre par des hommes à pied que par des hommes à cheval. Le peuple tout entier prenait part à la lutte,

1. Strabon, VII, 3, 11.

quoique par masses successives, une partie restant toujours dans ses foyers pour pouvoir travailler la terre [1].

L'armée dace doit avoir été divisée en corps si l'on prend en considération la présence de drapeaux et d'insignes militaires, tels, surtout, que le dragon, emblême national des Daces. Elle devait obéir à de certains signes et savoir par conséquent exécuter des mouvements, à preuve les instruments de musique qui l'accompagnaient. Les armes des Daces étaient, en dehors de l'arc qu'ils n'avaient jamais abandonné, plusieurs sortes d'épées, de lances, de javelots, ainsi que la redoutable fronde ; comme moyens de défense, ils employaient le bouclier, le casque, dont se couvraient la tête les nobles seuls et la cotte de mailles. Les Daces connaissaient l'art de fortifier les places, au moyen de grandes poutres de bois disposées transversalement les unes sur les autres, de manière à former des espaces carrés qu'ils remplissaient de pierres, système en tout pareil à celui des Gaulois décrit par César. Ces fortifications étaient en outre entourées d'un fossé sur lequel était jeté un pont-levis. En dehors de ce système national de défense, les Daces employaient aussi celui des Romains qu'ils avaient appris chez les architectes et les constructeurs attirés en Dacie par Décébale. Pour la défense de leurs forteresses, chose dont Décébale s'était surtout inquiété, les Daces possédaient les balistes et les catapultes qui devaient lancer les blocs de pierre à la tête des envahisseurs. On voit encore sur la colonne trajane différentes machines qui servirent à défendre la capitale mais dont la nature ne nous est pas clairement indiquée ; telles des formes ovales disposées sur une longue tige, ainsi que des chars à trois roues munis de faucilles qui se mettaient probablement en mouvement avec les roues du véhicule et qui, lancées contre les ennemis, étaient destinées à mettre la déroute dans leurs rangs [2].

On voit donc que les Daces avaient emprunté maintes choses aux Romains dans le court espace de temps que le sort leur accorda pour le faire. Ils avaient élevé leur organisation militaire à un degré qui les mit en état de pouvoir lutter contre les Romains. Ils étaient pourtant loin de pouvoir se mesurer avec leurs ennemis, soit comme tactique militaire, soit par leurs instru-

1. Thucydide, II, 96 ; Ovide, *Ex Ponto*, I, 2 ; III, 1 ; *Epistolae*, II, 2 ; *Tristia*, III, 10 ; *Hérodote*, IV, 94 ; Horace, *Carmina*, III, 24.
2. César, *de bello Gallico*, VI, 22 et VII, 23 ; Am. Marcellin, XVI, 10 ; Fröhner passim ; Arrien, *Anabasis*, I, 1.

ments de guerre, et s'ils purent résister si longtemps et avec tant d'énergie à leurs redoutables adversaires, c'est que c'était leur grand courage qui suppléait à leur ignorance.

Tel était donc ce peuple des Géto-Daces. Pleins de l'énergie barbare de leur race, fortifiés par leur croyance à l'immortalité, unis en un corps compacte et défendus dans leur pays par une véritable citadelle de montagnes ; avec leur esprit pénétrant et disposé à s'assimiler la civilisation que leurs ennemis eux-mêmes se chargeaient de leur apporter, ils étaient devenus pour les maîtres du monde un danger des plus grands, et si Trajan n'avait pris juste à point la direction des destinées de l'empire romain, il faut croire qu'au lieu de voir les Romains marcher sur Sarmisagethusa, nous aurions plutôt trouvé les Daces prenant le chemin de la ville éternelle.

III

Lutte des Géto-Daces contre les Romains

Avant Trajan. — Après avoir conquis la Macédoine, en 146 av. J.-Chr., les Romains entreprirent de soumettre les peuples thraces « lesquels ne se contentaient pas seulement d'envahir les provinces les plus rapprochées, la Thessalie et la Dalmatie, mais s'avançaient jusqu'à la mer Adriatique ». Les nouveaux maîtres de la péninsule balkanique furent bientôt forcés de réprimer les incursions des peuplades retirées au nord du Danube, les Scordisques, les Triballes, et plus tard surtout celles des Daces qui, à partir de Boérébiste, attaquaient l'Illyrie, la Thrace et même la Macédoine. En l'année 89 av. J.-Chr., le consul Curio s'avança jusqu'au Danube, mais n'osa passer en Dacie, devant le sombre aspect de ses forêts. César se proposait aussi de marcher contre les Daces, lorsqu'il tomba sous le couteau des sénateurs en 44 av. J.-Chr. Malgré la division de l'état dace après la mort de Boérébiste, l'empire romain tombant aussi dans l'anarchie la plus complète par les luttes du deuxième triumvirat, les Daces et les Gètes recommencèrent chacun pour leur compte les incursions, ne se contentant plus que de butin, mais voulant obtenir aussi des avantages politiques, en prêtant leur appui aux prétendants à l'omnipotence, qui déchiraient la puissance romaine. Ainsi les Daces appuyaient Antonius, pendant que les Gètes penchaient du côté d'Octavien. Cette politique opposée des tribus géto-daces s'explique par l'inimitié dans laquelle les avait placés la division de leur Etat. C'est en vain qu'Orole, le roi d'une tribu gétique, s'efforça de faire comprendre aux Géto-Daces qu'ils devraient se réunir contre l'ennemi commun ; c'est en vain qu'il avait

même illustré son conseil par un exemple vivant, excitant l'un contre l'autre deux chiens, puis lâchant un loup devant eux au moment le plus acharné de leur lutte. Les chiens cessèrent aussitôt de s'entre-manger et se mirent à la poursuite du loup. Quoique la morale de cette fable en action fût évidente, les Gètes et les Daces persistèrent dans leurs divisions. Mais les Daces et les Gètes n'étaient pas les seuls à vivre dans la discorde ; les Gètes eux-mêmes, surtout ceux du sud du Danube, étaient divisés en autant de camps que de tribus diverses et leurs inimitiés mutuelles facilitèrent à Octavien, lorsqu'il resta seul maître de Rome, la soumission des pays jusqu'au Danube, de sorte que de fait, sinon encore de droit, la puissance romaine s'étendit bientôt jusqu'au fleuve [1]. Le roi dace Cotiso inquiétait pourtant si souvent les provinces romaines, que l'un des soucis habituels des Romains de ce temps, c'étaient les nouvelles qui arrivaient des bords du Danube [2].

Afin d'affaiblir les Daces, les Romains passent le fleuve à plusieurs reprises sous le proconsul Aelius Catus, et emmènent une fois avec eux 50,000 habitants du pays des Daces, pour les transplanter en Mésie. En l'année 6 après J.-Chr., les Daces envahissent ce pays. Ovide qui se trouvait à cette époque exilé à Tomi (Constance d'aujourd'hui dans la Dobroudja), décrit de vue leurs incursions, qui avaient lieu pendant l'hiver, « lorsque le Pont et l'écumant Danube, embrassés par le froid, se couvrent d'une croûte de glace ». Après avoir repoussé les hordes barbares, les Romains prennent la mesure, dictée par la sagesse, de mettre officiellement la Mésie sous l'égide du nom romain, en la déclarant province de l'empire. Son premier proconsul est mentionné en l'année 15 ap. J.-Chr. [3].

Du temps de Vespasien (69-79), l'opération accomplie par Aelius Catus est de nouveau répétée. Le propréteur de la Mésie, M. Plautius, trañsplante encore une centaine de mille de Gètes sur la rive droite du Danube. L'inscription qui nous rapporte ce fait contient plusieurs indications intéressantes ; d'abord celle que les Romains voulaient augmenter leurs contribuables de la

1. Æneus Florus, III, 4-5 ; Eutrope, IV, 27 ; Appianus, *Illyricum*, 3 ; Strabon, VII, 3, 11 ; Suétone, *Jul. Caesar*, XLIV et LXIII ; Dion Cassius, LI, 22 ; Frontin, I, 11.

2. Horace, *Satires*, II, 6, v. 53 : « Quicunque obvius est me consulit : o bone nam te Scire, deos quoniam proprius contigis, oportet *Num quid de Dacis audisti ?* »

3. Strabon. VII, 3, 10 ; Appianus, III, 110 ; Tacitus, *Annales*, I, 80.

Mésie dont le nombre diminuait continuellement par l'émigration du peuple gète du sud du Danube vers les tribus libres du nord du fleuve. Ensuite qu'au nord comme au sud du Danube, les Gètes étaient divisés en une foule de tribus, chacune d'elles ayant son roi particulier. Enfin Plautius, indiquant qu'il éliberait le frère du roi des Daces des mains du peuple gète, nous apprend que l'antagonisme produit par la division du royaume de Boérébiste durait encore à cette époque [1].

Bientôt pourtant le génie d'un homme supérieur devait mettre fin à cet état de faiblesse d'un peuple qui disposait de tant d'éléments de puissance. Décébale, venu au pouvoir par la retraite volontaire de son prédécesseur Duras, n'eut pas plus tôt mis les mains sur le pouvoir, qu'il le fit tourner au profit de sa nation. Il se hâta d'introduire chez les Daces, autant que faire se pouvait, la civilisation romaine et, connaissant la faiblesse et l'incapacité de l'empereur romain Domitien, il n'hésita pas à attaquer la Mésie, ce qu'il fit pour la première fois en l'année 86 ap. J.-Chr. Deux généraux envoyés successivement par Domitien contre le barbare, Oppius Sabinus et Cornélius Fuscus, sont battus et tués par lui. Le troisième, Tettius Julianus, est plus heureux ; il pénètre en Dacie et défait les Daces à Tapae ; mais une révolte des Marcomans força l'empereur, malgré son succès, de conclure avec Décébale une paix dans laquelle le rusé barbare concède à l'indolent et vaniteux Domitien quelques apparences de victoire pour des avantages très réels stipulés en sa faveur. Le traité contenait l'obligation pour les Romains de fournir tous les hommes de science et d'art et les instructeurs militaires dont les Daces auraient besoin, ainsi que le paiement d'une somme qui, sous le nom déguisé de don, n'en cachait pas moins un tribut honteux que l'immense empire romain s'obligeait de payer aux barbares Daces [2].

Si pourtant les Daces s'étaient assez rapidement élevés à un haut degré de force et de puissance, leur chûte n'en devait être que plus vertigineuse ; car, tandis que Décébale croyait avoir atteint le but d'obtenir les moyens propres à se préparer pour la lutte décisive, à Rome le trône était occupé par Trajan qui devait venger d'une terrible façon la honte ignominieuse infligée aux maîtres du monde.

1. Orelli, *Collectio inscriptionum latinarum*, Zürich, 1838, n° 750.

2. Suétone, *Domitien*, 6 ; Tacite, *Annales*, III, 4 et 12 ; Juvénal, *Satires*, IV, 112 ; Martial, *Epigrammes*, VI, 76 ; Dion Cassius, LXVII, 7.

Première expédition de Trajan — Le motif qui poussa Trajan à entreprendre ses guerres contre le peuple dace, ce ne fut point le désir de faire de nouvelles conquêtes. Il voulait seulement soustraire l'empire romain au tribut honteux qui lui avait été imposé par Décébale et écarter le péril que rendaient tous les jours plus menaçant pour les Romains la consolidation et les progrès de l'État dace. On ne saurait admettre que Trajan eût, dans sa première expédition contre les Daces, l'intention de faire une conquête, car on lui voit accorder la paix au roi barbare aussitôt que celui-ci vint la demander et il retourne à Rome sans avoir ajouté à l'empire romain le moindre territoire. Trajan, empereur sage et éclairé, devait reconnaître que les limites de l'empire étaient déjà trop étendues et qu'il était souverainement imprudent de vouloir encore les élargir. Le Danube était en orient, tout comme le Rhin en occident, une frontière facile à défendre, et il était impolitique de vouloir dépasser ces fleuves, de planter les aigles romaines au cœur du monde barbare. Trajan avait donc seulement pour but, dans sa première expédition contre les Daces, d'abaisser l'orgueil de Décébale, de le soumettre, lui aussi, à la loi générale qui régissait alors le monde politique : le peuple romain comme maître, les autres comme sujets. Dans la seconde expédition, le but de Trajan changea tout à fait ; il partit de Rome avec l'intention arrêtée de réduire la Dacie en province romaine. Il voulait en effet se venger et punir la mauvaise foi du roi dace [1]. C'est ainsi que la passion fit commettre à Trajan, malgré sa vaste intelligence, la faute grave de franchir les limites naturelles du monde romain. La preuve la plus évidente que c'était une faute politique, c'est l'abandon de la Dacie, après 164 ans à peine de domination romaine. Ajoutons que cette province avancée fut l'amorce la plus attrayante qui appela les barbares sur l'empire romain.

Avant de quitter Rome, Trajan fit pratiquer une route dans les rochers le long de la rive gauche du Danube, à partir des Portes de Fer, route qui remontait le fleuve jusqu'à une distance de près de 100 kilomètres et qui devait servir à remorquer les bateaux chargés de provisions que Trajan faisait transporter de la Mésie sur le Danube à l'endroit des opérations. On voit encore, dans la partie la plus étroite de ce défilé, sur la paroi d'une montagne,

1. Dion Cassius, LXVIII, 6 ; Am. Marcellin, XXIV, 8.

une inscription de Trajan qui dit « avoir ouvert une route en perçant les rochers » [1].

Trajan partit pour le Danube au printemps de l'année 101 après J.-Chr. ; en effet, le panégyrique de Pline le Jeune, lu au Sénat pendant son premier consulat, au mois de septembre de l'année 100, se borne à faire des allusions aux projets formés par l'empereur contre les Daces, sans indiquer nulle part que la guerre fût déjà commencée. D'autre part, au commencement de l'année 101, Trajan se trouvait encore à Rome où il prit le consulat pour la quatrième fois. Les actes des frères Arvales indiquent même le jour du 25 mars 101 comme celui des sacrifices offerts pour l'heureux voyage de l'empereur, dont le départ devait avoir lieu peu de temps après [2].

Quelle fut la route suivie par Trajan pour pénétrer dans la Dacie ? Il a du certainement suivre une voie déjà tracée, qui conduisait, *ab antiquo*, des bords du Danube dans l'intérieur du pays et notamment vers la capitale. Il n'allait pas en ouvrir une nouvelle, errer par monts et par vaux, et ajouter ainsi les difficultés d'une route inconnue à celles de la guerre.

La table de Peutinger, dressée probablement sous le règne de l'empereur Septime Sévère (193-211 ap. J.-Chr.), au temps où la Dacie se trouvait sous la domination romaine, reproduit les anciennes routes qui conduisaient de la Mésie dans l'intérieur de la Dacie. Ces routes étaient au nombre de trois : la plus occidentale partait de Viminacium, sur la rive droite du Danube, en face de la station dace de Lederata qui se trouvait au nord du fleuve [3] ; la seconde commençait à Saliatis, en face de la ville dace de Tierna, et la troisième, la plus orientale, faisait traverser le Danube d'Egeta à Drubétis.

La première route, celle qui commence à Viminacium, passe par les stations : Lederata, Acidava, Centum-Putea, Bersovia, Azizis, Caput Bubali et se termine à Tiviscum. Viminacium, étant à une distance égale de la Pannonie et de la Mésie et étant une ville fortifiée, devait, pour plusieurs raisons, être choisie par Trajan comme base de ses opérations : premièrement à cause de

1. *Corpus inscriptionum latinarum,* III, 1, n° 1699.
2. Pline, *Panégyrique*, XVI ; *Bulletino dell' instituto archeologico*, 1869, p. 118.
3. La table de Peutinger place par erreur la ville de *Lederata* sur la rive droite du Danube. La novelle XI de l'empereur Justinien parle des villes : « Recidua et Literata quæ *trans* Danubium sunt, » donc sur la rive gauche, au nord du fleuve.

la facilité d'y concentrer des troupes et d'y amasser des vivres, ensuite parce que ses fortifications lui donnaient un point d'appui qu'il n'aurait pas trouvé ailleurs ; enfin parce que c'était le point le plus rapproché de l'Italie, par où il put envahir la Dacie. Enfin la preuve la plus évidente que Trajan a dû traverser le Danube à Viminacium, c'est qu'il passa par les stations de la table de Peutinger, Bersovia et Azizis, ce qui n'était possible qu'en suivant la route de Lederata à Tiviscum, la seule où l'on rencontre ces stations.

Peu de temps après avoir pénétré en Dacie, Trajan reçut un message extraordinaire. Une tribu du peuple dace, les Bures, envoya à Trajan un énorme champignon sur lequel était écrit en latin un conseil bienveillant qui exhortait l'empereur de ne pas rompre la paix et de s'en retourner dans son pays. Ce conseil contenait évidemment une menace déguisée. Pourtant les peuplades daces étaient si effrayées de la renommée de Trajan, que leur messager tomba en syncope en arrivant devant l'empereur. Ces peuples reconnaissaient apparemment « qu'auparavant ils n'avaient pas vaincu le peuple romain, mais rien que le faible Domitien ; que maintenant ils devaient lutter contre le peuple romain et l'empereur Trajan qui se distinguait par sa droiture, son énergie et la pureté de ses mœurs [1] ».

Trajan était un général très circonspect. En avançant dans le pays ennemi, il prit les mesures les plus minutieuses pour n'être pas surpris par les Daces dont il connaissait l'esprit rusé. Il couvrait toujours ses derrières en élevant des fortifications et des camps retranchés tout le long de sa route. Ces travaux portent un caractère de solidité très prononcé ; la plupart sont construits en pierre de taille ; quelques-uns sont même ornementés.

Les Daces s'étaient retirés dans l'intérieur du pays, abandonnant les forteresses qui se trouvaient du côté du Danube, comme Lederata, Acidava, Centum Putea. Ils essayèrent pourtant de savoir quelles étaient les forces de l'armée romaine et la direction qu'elle avait prise. Un de leurs espions fut pris un jour par les Romains et traîné par les cheveux, les mains liées derrière le dos, devant l'empereur. Trajan arriva à Bersovia, puis à la station suivante Aixis [2], l'Azizis de la table de Peutinger. De là il

1. Fröhner, tab. 36. Ammien Marcellin, XVII, 12, dit que la même chose arriva à un prince sarmate devant l'empereur Constantin. Dion Cassius, LXVIII, 6.
2. Priscien, VI, 13 : « Inde Bersobim deinde Aïxin processimus, » seule phrase qui nous soit conservée des commentaires de Trajan sur les guerres daciques.

suivit la vallée du Timiche, d'où, en passant dans la vallée de son affluent, la Bistra, on pouvait arriver sous les murs de la capitale, Sarmisagethusa. La première rencontre avec l'armée dace eut lieu à Tapae, à l'endroit même où le général de Domitien, Julien, avait autrefois vaincu les Daces. La position occupée par ceux-ci était des plus fortes ; défendus de front par le Timiche et adossés à des collines boisées qui s'étendent au nord de ce cours d'eau, les Daces ne pouvaient être enveloppés ; ils opposèrent aux Romains une résistance désespérée, prélude sanglant de la manière dont ce peuple barbare mais aimant son pays, entendait le défendre. La légende nous montre plus tard l'empereur Trajan déchirant ses vêtements pour panser les blessures de ses soldats. Une tempête survenue pendant l'action mit le désarroi dans les rangs des Daces ; car nous savons que les orages étaient pour eux de mauvaise augure.

Tâchons de déterminer maintenant, d'après les localités existant aujourd'hui, la route suivie jusqu'ici par Trajan. Nous avons vu l'empereur partant de Viminacium pour arriver à Tapae, où il rencontra l'armée dace, et dans ce trajet passant par Bersovia ou Bersobis. Aujourd'hui nous retrouvons *Tapae* dans le bourg de *Tapa* ou *Tapia*, près de la ville de Lougoche [1], située à la base des collines qui longent la rive du Timiche pour passer ensuite dans celle de la Bistra qui conduit en droite ligne au village de Grédischté ou Varhely, où se trouvent les ruines de Sarmisagethusa. Pour arriver de Costolatz en Serbie, à Tapia, il faut passer la rivière qui porte aujourd'hui le nom de *Bîrsava ;* c'est l'ancienne *Bersovia ;* ce nom était porté tant par la station que par la rivière sur les bords de laquelle elle s'élevait. Une fois la ville détruite, le nom ancien demeura attaché à la rivière seule, qui le porte encore aujourd'hui. La station d'*Azizis* ou *Aziris* se retrouve dans le village d'*Ijiriche*, situé sur un autre affluent du Timèche, le Poganiche, qui coule à peu de distance au nord de la Bîrsava [2].

C'est pourquoi ces deux stations sont indiquées par Trajan dans ses commentaires comme se suivant immédiatement, tandis

1. Jornandes, *De rebus geticis*, XII, nous dit que Tapae commandait une des entrées de la Dacie : « Dacia corona montium cingitur, duos tantum accessus habens, unum per *Tabas*, alterum per *Bontas*. » Le village actuel de Tapa domine en effet l'entrée de la vallée de la Bistra.

2. La dérivation linguistique de Tapa, Bîrsava et Ijiriche d'aujourd'hui des noms anciens ne présente aucune difficulté.

que du Danube à la Bîrsava la distance, bien plus grande, laissait assez de place pour les stations intermédiaires entre Lederata et Bersovia : Acidava et Centum Putea.

Ainsi l'analyse de la route suivie par Trajan jusqu'à son entrée dans les montagnes de la Dacie nous a fait retrouver dans le Banat de Temesvar les restes de trois noms anciens dont l'identification topographique ne laisse rien à désirer.

Dans sa marche par la vallée de la Bistra, Trajan prit encore une ville dace, probablement Tiviscum (au confluent de la Bistra et du Timiche) ; les légionnaires y mirent le feu pendant que les habitants se sauvaient dans la forêt voisine. Décébale, voyant que l'armée romaine se dirigeait vers sa capitale, envoya une députation à Trajan, composée de trois ambassadeurs montés sur des chevaux sans selle, et suivis par une grande foule de gens à pied, tous pris parmi les *Comati*, classe inférieure du peuple dace. Trajan ne se laissa nullement fléchir ; offensé de voir qu'on lui eût envoyé des ambassadeurs de si mince état, il refusa de les entendre et poursuivit sa marche. Il rencontra un village dont la population n'était composée que de vieillards, de femmes et d'enfants ; les hommes valides étaient enrôlés dans l'armée qui défendait le pays. Les Daces n'avaient donc pas quitté leurs demeures à l'arrivée de l'armée ennemie et il est faux de prétendre que la Dacie ait été abandonnée par sa population originaire lors de la conquête romaine.

Trajan termina ici sa campagne de l'année 101. Il laissa dans tous les camps fortifiés des garnisons suffisantes et rentra passer l'hiver dans une ville de la Pannonie. Au printemps de l'année 102, il partit de nouveau, descendant le Danube avec son armée sur des bateaux, jusqu'à l'endroit où se trouvait le pont à Viminacium. Il arriva bientôt à l'endroit où il s'était arrêté dans sa précédente campagne et trouva intacts tous les postes qu'il avait laissés dans le pays ennemi. Il rencontra tout d'abord une troupe de cavaliers daces, ou plutôt sarmates, vêtus de cottes de mailles, que les Romains battirent et mirent en déroute. Une tribu dace vient s'incliner devant Trajan, les nobles en tête, suivis d'une foule nombreuse de femmes et d'enfants qui implorent sa clémence. Trajan qui avait intérêt à provoquer de pareilles défections, afin d'affaiblir la résistance de l'ennemi, reçoit et traite les suppliants avec bienveillance.

Plus Trajan avançait vers la capitale, plus les obstacles naturels et artificiels qui obstruaient sa marche se multipliaient ;

c'étaient des forêts vierges dans lesquelles les légionnaires étaient forcés de s'ouvrir une route par la hache ; des précipices, des torrents et des fossés profonds qu'ils étaient obligés de combler ; des fortifications élevées à chaque pas et défendues avec une ténacité inouie. Les attaques des Daces contre les positions romaines deviennent toujours plus vives, le sang coule à flots, et chaque pas en avant fait par les Romains est marqué par la tombe d'un légionnaire. Les Daces sacrifiaient leur vie avec une insouciance qui ne s'expliquait que par leur croyance à l'immortalité. Trajan prit d'assaut une dernière forteresse qui défendait les approches de la capitale, pendant que son général Maxime faisait prisonnière une sœur du roi dace et retrouvait, dans la ville où celle-ci se tenait, les drapeaux perdus par le général de Domitien, Cornélius Fuscus, dans sa lutte contre les Daces.

Ces derniers exploits de Trajan déterminèrent Décébale à envoyer à l'empereur une nouvelle ambassade, composée cette fois de personnages distingués, de nobles ou Tarabostes. Aussitôt qu'ils arrivèrent devant Trajan, ils se mirent à genoux, tendant vers lui les mains en signe de désespoir et implorant son pardon. Ils n'en voulurent pas moins imposer des conditions aux vainqueurs ; mais Trajan les repoussa et la guerre recommença avec plus d'acharnement que jamais. La cavalerie maurétane, sous Lucius Quietus, attaqua cette fois les Daces et les mit en fuite. Ils se sauvèrent au fond d'une forêt où ils abattirent des arbres et élevèrent des fortifications improvisées ; les Romains furent forcés de les y prendre d'assaut comme dans une forteresse.

Au sortir de la forêt, les Romains se trouvèrent tout d'un coup devant la capitale des Daces, aussi bien située que puissamment fortifiée. Au lieu de s'y renfermer et d'y soutenir un siège, les Daces essayèrent encore une fois le sort des armes. Une lutte meurtrière s'engagea ; les Daces vendirent chèrement leur vie ; mais la science romaine l'emporta sur la valeur barbare. Les Daces furent de nouveau vaincus et, la capitale risquant de tomber au pouvoir des Romains, Décébale se décida à subir la paix dictée par Trajan. Il vint en personne, accompagné de deux grands dignitaires de sa cour, se jeter aux pieds de l'empereur. Derrière lui, une foule immense se traînait sur les genoux, implorant le pardon du vainqueur [1].

1. Voir le beau tableau de la colonne trajane dans Fröhner, nos 101-104. L'esquisse de la campagne a été faite d'après les tableaux de la colonne et les données de Dion, LXVIII.

La paix imposée par Trajan et acceptée par le roi dace stipulait que celui-ci eût à rendre toutes les armes, machines et ouvriers qu'il avait reçus des Romains, à renvoyer tous les déserteurs romains qui se trouvaient dans son État, à détruire toutes les forteresses et à abandonner toutes les conquêtes faites en dehors de son propre pays, à reconnaître comme amis et ennemis ceux du peuple romain et à ne plus prendre à son service aucun Romain, civil ou militaire [1].

Trajan, croyant que les Daces exécuteraient de bonne foi ces conditions, et ayant atteint par là le but qu'il s'était proposé en partant de Rome, prit avec lui quelques députés daces pour leur faire confirmer devant le Sénat les stipulations de la paix, et retourna triomphant dans sa capitale, où il prit le surnom de « Dacicus ».

Deuxième expédition de Trajan. — La soumission de Décébale n'était qu'une feinte habile, faite pour détourner le danger imminent dans lequel il se trouvait. A peine l'empereur fut-il arrivé à Rome que des courriers venus de Mésie lui apprirent la perfidie de Décébale, « que celui-ci ne respectait en rien les conditions de la paix, qu'il recevait de nouveau nombre de déserteurs, qu'il s'efforçait d'attirer les nations voisines dans une ligue contre les Romains, qu'il punissait celles qui refusaient de se conformer à ses vues, enlevant par exemple aux Jazyges une portion de territoire » [2]. A ces nouvelles, Trajan fit aussitôt décréter par le Sénat Décébale ennemi du peuple romain et résolut de marcher de nouveau en personne contre le roi barbare, décidé pour cette fois à en finir avec les Daces et à réduire leur pays en province romaine.

Dans cette seconde expédition Trajan ne suivit pas la même route que la première fois, bien que cette route lui fût connue et qu'une bonne partie de la contrée fût encore en son pouvoir. Quel motif peut avoir déterminé Trajan à changer sa base d'opérations ? Pour répondre à cette question, il nous faut d'abord préciser l'endroit par où Trajan attaqua les Daces dans sa seconde campagne.

Nous rappelons dès l'abord l'observation faite plus haut que Trajan ne pouvait pénétrer en Dacie que par les voies connues et

1. Dion Cassius, LXVIII, 9.
2. Idem, LXVIII, 10.

fréquentées de ce temps-là. Par conséquent, si Trajan a changé son plan d'attaque, il a dû le transporter sur l'une des deux autres routes indiquées par la table de Peutinger. Nous avons vu qu'en dehors de la route par Viminacium, il y en avait une par Saliatis, en face de la station de Tierna, et une autre plus bas, par Egeta-Drubetis. Trajan ne pouvait prendre la route par Saliatis-Tierna, qui conduisait par la rivière Tierna (aujourd'hui Cerna), en passant par Ad Mediam (aujourd'hui Media ou Mehadia), vers Tiviscum, où aboutissait aussi la route qui partait de Viminacium ; car, quoique ce chemin fût le plus court pour arriver jusqu'à la capitale, il était très étroit, resserré entre deux murailles de rochers à pic, par conséquent à la fois impraticable pour le passage d'une armée et très facile à défendre. D'autre part, il ne correspondait pas aux intentions politiques de Trajan, ainsi que nous le verrons plus tard. Il ne lui restait donc que la route la plus orientale, celle d'Egeta-Drubetis, où Trajan fit aussi construire le célèbre pont en pierre sur le Danube par l'architecte grec Apollodore de Damas.

Les restes du pont de Trajan se voient encore près de Tournou-Severin, à la limite occidentale de la Roumanie. Des recherches faites en 1858 firent retirer des briques qui recouvraient les piliers cachés sous l'eau et qui portaient les marques de trois différentes cohortes auxiliaires de la *legio XIII gemina*, corps d'armée qui prît part à la conquête de la Dacie et fût ensuite laissé en garnison dans la province pendant tout le temps que dura la domination romaine [1].

Trajan passant le Danube à Tournou-Severin, une autre question vient se poser immédiatement, celle de savoir par où il se dirigea sur Sarmisagethusa. Il pouvait s'y rendre en droite ligne par le défilé de Vulcan ou suivre une route plus détournée par celui de la Tour Rouge. Si Trajan n'eût voulu frapper que la capitale, il n'aurait eu qu'à suivre la même route que dans sa première expédition, par Lederata et la vallée du Timiche et de la Bistra. Or Trajan, voulant cette fois-ci non seulement effrayer les Daces, mais bien les soumettre, ne pouvait se contenter de prendre leur capitale. Il devait les attaquer dans le centre de leur pays et leur couper la retraite vers l'intérieur de la Transylvanie, où ils auraient pu trouver un refuge dans les montagnes. Voilà

1. Une discussion plus détaillée de cette question de l'emplacement du pont de Traan, voir dans nos *Etudes historiques sur le peuple roumain*, Jassy, 1888, p. 27.

pourquoi Trajan changea dans cette seconde expédition la base de ses opérations, pourquoi, ainsi que nous allons l'établir, il entra en Transylvanie par le défilé de la Tour Rouge.

La route qui partait de Drubetis (aujourd'hui Tournou-Severin) pour conduire dans l'intérieur de la Dacie passait, d'après la table de Peutinger, par les villes suivantes : Amutria, Pelendova, Castranova, Romula, Acidava, Rusidava, Pons-Aluti, Buridava, Castra - Traiana, Arutela, Praetoria, Pons-Vetus, Stenarum, Cedonie, Decidava, Apulum (aujourd'hui Karlsburg ou Alba Julia), et de là se continuait par Napoca (aujourd'hui Clouj ou Klausenburg) jusqu'à la dernière station dace au nord de la province, Porolissum (aujourd'hui Mojgrad), pendant qu'un autre embranchement conduisait par Blandiana Zermigira, Aquae aussi vers la capitale.

Plusieurs de ces noms sont romains, tels que Romula, Pons-Aluti, Castra-Traiana, Praetoria, Pons-Vetus, et indiquent par conséquent une voie parcourue par les Romains. On pourrait objecter que ces noms ont pu être donnés à ces stations plus tard, après la conquête de la Dacie par les Romains, car ils se trouvent sur la table de Peutinger, laquelle est postérieure à la réunion de cette province à l'empire romain. Un de ces noms pourtant, celui de *Castra-Traiana*, doit absolument tirer son origine du temps de la conquête, car il rappelle le nom de Trajan, soit qu'il ait été donné à la station par les légions mêmes du conquérant, soit qu'il ait été appliqué à cette ville quelque temps après, en souvenir du passage de l'empereur.

Tâchons maintenant de montrer que la route suivie par Trajan passait en effet par le défilé de la Tour Rouge. La première station indiquée sur la table de Peutinger après Drubetis est *Amutria*, qui n'est que la forme romanisée du nom dace (*Ad-*) *Mutriam*. Or, à peu de distance de Tournou-Severin, vers le nord-est, coule aujourd'hui un affluent du Jiou, qui porte le nom de *Motrou*. La route qui allait de Drubetis à Apulum ne montait donc pas directement vers le nord à Sarmisagethusa, par le défilé de Vulcan, mais se dirigeait vers l'Orient, pour passer le Motrou. La ville dace portait évidemment le même nom que la rivière; après qu'elle eût été détruite plus tard, le cours d'eau près duquel elle s'élevait conserva seul le souvenir de l'ancien nom. Après quelques stations intermédiaires, dont les noms ont totalement disparu, nous rencontrons sur la table de Peutinger celle de *Romula* qui était située à Recica, aujourd'hui près de Caracal où l'on a

trouvé plusieurs inscriptions dont la dernière en date, de M. Julius Philippus père et fils et d'Otacilia Severa, qui indiquent qu'à cet endroit se trouvait la colonie de Romula et qu'en l'année 248 un vallum avait été construit dans le but de défendre la ville. Après plusieurs autres stations dont la position reste inconnue, on arrive à celle de *Pons-Aluti*, le pont de l'Olte, par conséquent une station qui devait se trouver sur le cours de cette rivière et où existait un pont qui fit donner ce nom romain à la ville, que les Daces nommaient probablement d'une autre manière. Ce nom ne veut pas dire que Trajan ait passé l'Olte sur ce pont pour se diriger vers le nord sur la rive gauche de la rivière, mais seulement qu'il y avait ici un pont qui mettait les deux bords de la rivière en communication. En effet, la rive gauche de l'Olte est haute et escarpée, de sorte qu'il était impossible d'y faire marcher une armée, tandis que celle de droite est une plaine de plusieurs centaines de mètres de largeur, bordée d'une terrasse plus élevée, et offrait une voie très commode. Aussi est-ce par là que les Romains construisirent plus tard leur chaussée, dont on retrouve les restes encore de nos jours et que les paysans nomment *calea Traianouloui*, la route de Trajan.

L'empereur, arrivé à Pons-Aluti, continua sa route vers le nord, se dirigeant sur le défilé de la Tour-Rouge, et, après deux stations intermédiaires dont les noms ont été perdus, il arrive à *Arutela*, qui se trouvait sur les bords d'un affluent que l'Olte reçoit par sa droite et qui se nomme encore aujourd'hui le Lotrou, nom dérivé évidemment de l'ancien Arutela. Celui-ci est ainsi qu'Amutria une forme romanisée du nom dace (Ad-) Rutela, et Rutela par métathèse a donné *Lutera,* d'où la langue roumaine a formé *Lotrou.* Notons ici une dernière circonstance qui vient appuyer l'identification du nom dace Arutela avec le Lotrou de nos jours. D'après la distance indiquée par la table de Peutinger entre les différentes stations énumérées plus haut, nous trouvons que celle d'Arutela se trouvait à peu près aux deux tiers de la route qui conduisait de Drubetis à Apulum. La table de Peutinger nous donne les distances suivantes :

Entre Drubetis et Amutria	36 m. p.
— Amutria et Pelendova	35
— Pelendova et Castra nova	20
— Castra nova et Romula	30
— Romula et Acidava	13

Entre	Acidava et Rusidava	24
—	Rusidava et Pons-Aluti	14
—	Pons-Aluti et Buridava	13
—	Buridava et Castra-Traiana	12
—	Castra-Traiana et Arutela	9
	Total.	206 m. p.

Entre	Arutela et Praetorium	15 m. p.
—	Praetorium et Pons-Vetus	9
—	Pons-Vetus et Stenarum	19
—	Stenarum et Cedonie	12
—	Cedonie et Decidava	24
—	Decidava et Apulum	15
	Total.	94 m. p.

Or, si on jette les yeux sur la carte, (placée à la fin de ce chap.) on verra que la même proportion existe aujourd'hui entre la distance qui sépare Tournou-Severin de la rivière du Lotrou et celle qui se trouve entre cette rivière et Karlsburg.

Concluons : la voie qui conduisait de Drubetis dans l'intérieur du pays passait par le défilé de la Tour-Rouge, et c'est par cette voie que Trajan pénétra en Dacie dans sa seconde expédition. On comprend alors les paroles de Strabon. Il dit que les Romains ont transporté sur la rivière Marisos tout ce dont ils avaient besoin pour la guerre[1]. Ce Marisos n'est autre chose que l'Olte, lequel à ce qu'il paraît, portait dans ce temps-là deux noms. Ce n'est pas le Mourèche actuel, comme on pourrait le croire au premier abord, car le Mourèche actuel n'a jamais été atteint par les légions de Trajan pendant ses expéditions. Dans la première, nous l'avons vu en effet pénétrer en Dacie par la vallée du Timèche ; dans la seconde par celle de l'Olte. Il n'est nullement question du Mourèche dans aucune de ses guerres. Ensuite Strabon dit que son Marisos coulait *par le pays des Gètes* pour se verser dans le Danube, et le pays des Gètes ne s'est jamais étendu au-delà de la Valachie. La Transylvanie, où coule le Mourèche, a toujours été la patrie propre des Daces. Hérodote nommait l'Olte aussi Marisos. Il dit de ce cours d'eau que, sortant du pays des Agathyrses, il traversait la Scythie, laquelle s'étendant en Valachie jusqu'aux montagnes, il est évident que

1. Strabon, VII, 3, 13. Voir plus haut, p. 11.

le Marisos d'Hérodote ne saurait être le Mourèche actuel, jusqu'aux bords duquel jamais la Scythie ne s'est étendue. Cette indication du père de l'histoire unie à celle de Strabon, qui dit que le Marisos traversait le pays des Gètes, c'est-à-dire la Valachie, confirme d'une manière positive que le Marisos de ces deux écrivains était l'Olte de nos jours. Enfin l'itinéraire d'Antonin, la table de Peutinger et la Notitia dignitatum indiquent toutes une station de la Mésie nommée Transmarisca, ce qui suppose une rivière Mariscus ou Maris sur la rive nord du fleuve en Valachie. Trajan, suivant le cours de l'Olte, faisait venir ses provisions de la Mésie par cette rivière [1].

C'est en 104 que Trajan partit la seconde fois contre Décébale. Il passa cette première année en Mésie, surveillant la construction du pont, après avoir fait occuper militairement la rive droite du fleuve. Les Daces se voyant de nouveau sérieusement menacés, ont recours à des moyens malhonnêtes pour échapper au péril, voulant d'abord faire assassiner Trajan par des transfuges romains, mettant ensuite la main sur le général favori de l'empereur, Longinus, sous prétexte de lui parler de paix, et le menaçant de la mort la plus cruelle, si Trajan ne se retirait de leur pays.

Après des difficultés inouïes, les Romains arrivèrent de nouveau devant la capitale dont ils s'étaient approchés, il y avait trois ans, par le côté opposé. Le but de Trajan n'était plus maintenant de dégager l'empire romain d'un traité honteux, mais bien de détruire l'existence de l'État dace. Voilà pourquoi, lorsque Décébale, effrayé par la marche envahissante de l'armée romaine, offrit la paix à Trajan, celui-ci lui répondit de se livrer, lui et son armée, à la discrétion du vainqueur [2]. Les Daces préférèrent pour la plupart, sans hésiter, mourir sur les ruines de leur patrie. Le premier assaut donné par les Romains ne réussit point, surtout à cause des énormes blocs de pierre lancés par les assiégés à la tête des envahisseurs. Les Romains construisirent alors un agger, c'est-à-dire une contre-fortification, pour pouvoir lutter plus facilement et plus à l'abri contre les Daces. Le second assaut donné livra la ville aux mains de l'ennemi, et pendant

1. C. de la Berge, *Essai sur le règne de Trajan*, p. 51, dit par rapport à cette expédition : « Nous sommes complètement dépourvus de renseignements géographiques sur la deuxième guerre. » Notre travail, si nous ne nous trompons, comble cette lacune.
2. Dion Cassius, LXVIII, 11-12.

que les Romains démolissaient les murs et les portes, les Daces mirent le feu à leur propre cité; leurs chefs, réunis autour d'un grand vase plein de poison, terminèrent à la fois leurs jours et leurs souffrances. La mort devait être rapide s'ils ne voulaient point orner le triomphe du vainqueur.

La capitale était tombée et le pays presque en entier envahi par l'ennemi. Décébale, avec les débris de son armée, ne s'était pas enfermé dans la citadelle; il s'était retiré vers le nord, pour chercher un point d'appui dans les montagnes qui faisaient la force de ce pays. Trajan ne laissa pourtant pas aux Daces le temps de se recueillir; les coups qu'il leur portait se suivaient avec la rapidité de la foudre. Immédiatement après que la capitale fut tombée, il rejoignit Décébale, attaqua son camp fortifié et en resta maître après une lutte désespérée. Décébale alors, voyant irrévocablement perdu tout espoir de salut, se tua lui-même sur le tombeau de sa patrie. Sa tête fut apportée à Trajan. Parmi les chefs daces qui lui survécurent, les uns suivirent son exemple, les autres se soumirent au vainqueur, lui apportant sur de larges plateaux en argent, comme prix de leurs têtes, de riches joyaux. La Dacie, écrasée par les Romains, gisait aux pieds de Trajan (106 après J.-C.).


CARTE
des expéditions de Trajan
EN DACIE.
Routes de la Table de Peutinger.
Routes suivies par Trajan.
Echelle:
0 50 100 150
Kilomètres.
Tyras
(Dniester Fl.)
Arcobadara
Pyretus (Prouth R.)
Tiarantos (Sereth R.)
Petrodava
Paloda
Tysia
Samus
(Samèche R.)
Porolissum
Cersie
Largiana
Optatiana
Napoca (Clouj)
Potaissa
Salinae
Blandiana
Zermigira
Brucla
Apulum (Alba-Julia)
Acidava
Grissia (Criche R.)
(Theiss R.)
Maris (Mourèche R.)
Pons Augusti
Tapae
Agnaviae
Aquae
Cédonia
Pons Vetus
Stenarum
SARMISAGETHUZA
Praetorium (Tour rouge)
Caput Bubali
(Timiche R.)
Azizis
Birsava R.
Centum Putea
Bersovia
Bistra
Tibiscum
Lotru
Arutela
Castra Traiana
Musaeus (Bouzéou R.)
Sornum
DANUBIUS (DANUBE)
Arcidava
Masclianis
Gaga
Ad Pannonios
Lederata
Ad Mediam
Tierna ou Zernes
Viminacium
(Costolatz)
Motra R.
Amutria
Pelendava
Buridava
Pons Aluti
Rusidava
Ordessus
Pinum
Saliatis
Egeta ou Zanes
Ad Aquas
Dorticum
Drubetis
Pontes
Gilpil (Jiou)
Castra nova
Acidava
Romula
Aluta (Olte R.)
(Argèche R.)
ISTER
(DANUBE FL.)
PONTUS EUXINUS
18
20
22
24
26
28
48
46
44
Chr. Oehrli, Dess.

CHAPITRE II

LA DACIE ROMAINE

I

Colonisation de la Dacie

Eléments étrangers. — L'historien romain Eutrope dit que Trajan, après avoir conquis la Dacie, « pour peupler cette province d'un million de pas de pourtour, amena de toute l'étendue de l'empire des multitudes infinies d'hommes dans le but de cultiver ses champs et ses villes[1] ». On ne saurait trouver pour aucune autre province une pareille indication. Partout ailleurs, les Romains se contentaient d'envoyer quelques colonies, et laissaient à la toute-puissante influence romaine le soin de romaniser le pays conquis. Pour la Dacie on procéda autrement ; on amena d'un seul coup un grand nombre de colons, qui devaient remplir les vides assez profonds de la population dace décimée par la guerre et en même temps imprimer rapidement le caractère romain à la nouvelle acquisition, afin qu'elle devint pour l'empire un rempart efficace contre le monde barbare.

Trajan avait toutefois comme principe de ne plus affaiblir l'élément romain de l'Italie par les nécessités de la colonisation[2] ; il devait éviter d'autant plus de saigner le centre de l'empire romain par la colonisation obligatoire, qu'il savait bien ne pouvoir empêcher les Italiens de s'expatrier volontairement dans la Dacie, où les attiraient avec une puissance irrésistible les mines d'or de la Californie européenne. Trajan dirigea donc vers la Dacie des colons pris dans les diverses provinces de l'empire romain. Quoique le conquérant ait eu soin, comme nous le verrons plus bas, de n'envoyer en Dacie que des éléments plus

1. Eutrope, *Hadrien*, VIII.
2. Capitolin, *Antonin*, XI : « Hispaniis exhaustis, italica allectione *contra Traianis praecepta,* verecunde consuluit. »

ou moins romanisés, une pareille colonisation devait nécessairement introduire sur le territoire de la nouvelle province un certain contingent d'éléments étrangers.

Parmi ceux-ci, notons en premier lieu *les Grecs*, originaires des provinces romaines de l'Asie Mineure. Leur présence en Dacie est attestée par les inscriptions recueillies sur son territoire. On y rencontre quelquefois des noms patronymiques de caractère grec. Tels sont : *Isidora Domoasiae*, jeune femme de dix-huit ans, morte et enterrée à Apulum par son mari Primus Aurelius; *Ælia Pergamia*, de Pergame, qui avec Julia Bassa dédient une pierre aux déesses Vénus et Diane; *Ælius Syrus*, c'est-à-dire de Syrie, donné comme augure du municipe d'Apulum; *Quintus Januarius Agathangelus*, qui place une pierre funéraire sur la tombe de son père, *Quintus Januarius Zozimus; Lizinia Callytiche,* qui met une inscription sur le tombeau de son mari, Titus Lizinius Amabilis et *Julia Afrodisia* sur celui de son mari, Caius Longinus Maximus. Ces deux noms de femmes, ainsi que celui rapporté plus haut d'Isidora Domoasiae, sont évidemment grecs, soit que leurs maris fussent aussi des Grecs, baptisés de noms romains, soit que, véritables Romains, ils eussent épousé des femmes de nationalité grecque. Une relation inverse se rencontre dans le cas de *Severus Eucharistus,* qui épouse une femme de nom romain, Aula Caudida. Ailleurs, nous rencontrons un affranchi, *Eutychus*, qui dédie une pierre à Mithras pour le repos de l'âme de ses patrons. M. Antonius *Onesas* et Aurelius *Theodotos* élèvent des monuments en l'honneur du dieu *Glycon*, étranger lui aussi. Comme prêtres de plusieurs divinités grecques, nous rencontrons des gens de la même nationalité : Caius *Spedius Hermias*, prêtre de l'Esculape de Pergame, et *Addebar Semeï* et *Okeanos Socratis*, prêtres de Jupiter de Doliche. Sur des tablettes en cire, nous trouvons un garçon *Apalaustus*, Grec acheté comme esclave par un certain Dasius Breucus, et une fille *Theodota*, donnée comme originaire de l'île de Crête.[1]

Les inscriptions nous fournissent aussi les noms de plusieurs divinités grecques dont le culte avait été apporté en Dacie par les colons de l'Asie mineure. Ainsi d'abord ce *Glycon*, cité plus haut, originaire de la ville d'Abonoteichos en Paphlagonie;

1. *Corpus Inscriptionum Latinarum*, III, 1, nos 1222, 1366, 976, 1504, 1535, 1536, 1529, 1417, 1573, 1301, 1021 et 1022 et III, 2 tablette nos VII et XXV.

ensuite le Jupiter de Doliche, ville de la Commagène ; le Jupiter *Heliopolitanus* d'Héliopolis, ville de la Coelésyrie ; le Jupiter *Tavianus* de Tavia, ville de la Galatie ; le Jupiter *Prusenus*, originaire de Pruse, capitale de la Bithynie, qui ne doit pas être confondu avec le Jupiter *Erisenus*, adoré dans Erisa, ville de la Carie, qui se rencontre lui aussi dans la province de Trajan [1].

Le culte du Dieu persan Mithras et de la déesse égyptienne Isis se retrouve aussi en Dacie ; il était déjà répandu sous l'empire dans tout le monde romain ; mais il revêt dans cette province un caractère particulier : il est grec. Ainsi Mithras porte le nom d'ἀνεικήτος et Isis celui de de *Mirionima*. Les inscriptions qui se rapportent au premier sont rédigées en tout ou en partie en langue grecque. On trouve encore une inscription dédiée à *Sol Hierobulos*, le ἱαρίβουλος des inscriptions de Palmyre. Un autre nom du dieu du soleil était celui d'*Azizus*, dieu populaire d'Emesa, cité de la Syrie Apamène, qui portait encore en Dacie l'épithète de « puer bonus phosporus [2] ».

Ces dieux possédaient assez souvent des temples élevés en leur honneur, où leur culte était desservi par des prêtres, comme ceux de Jupiter de Doliche et de l'Esculape de Pergame, mentionnés plus haut. On rencontre aussi des associations religieuses de colons, originaires de l'Asie, constituées dans le but d'entretenir les temples de leurs divinités, tels que le collège d'Isis Mirionima, celui des Galatae consistentes qui entretenaient le culte de Jupiter Tavianus et le collège des Asiens. L'inscription qui parle de ce dernier reproduit le nom de 42 membres, 26 hommes et 16 femmes. Enfin le collège des Utriculaires d'Adrastée, ville d'Asie près de Cyzique [3].

En dehors de ces colons civils, transplantés de l'Asie mineure en Dacie, nous trouvons encore des militaires étrangers, originaires de la même région, des cohortes de la Commagène, de l'Iturée et des auxiliaires de Palmyre [4].

L'introduction de ces divers éléments a dû incontestablement laisser des traces de leurs diverses nationalités dans la constitution de la famille daco-romaine avec laquelle ils se confondirent.

1. *Idem*, III, 1, nos 1301, 1302, 1353, 1354, 860, 1088, 859 ; Akner und Müller, *Römische Inschriften in Dakien*, no 728.
2. *C. J. L.*, III, 1, nos 875, 882, 1107, 1108, 1131, 1138, 1436 ; Akner und Müller, no 362. Comp. *Corpus Inscriptionum Graecarum*, nos 4483, 4502.
3. *C. I. L.*, III, 1, nos 860, 1394, 870, 944.
4. *Idem*, nos 955, 1343, 1347, 1371-74, 1379, 1382, 837, 907.

Bien que romanisés en partie, ils n'en avaient pas moins conservé leur caractère originel, l'élément grec n'ayant jamais été complètement absorbé par l'élément latin. Plusieurs de ces colons avaient conservé en Dacie l'usage de la langue grecque, ainsi que le prouvent les quelques inscriptions rédigées en cette langue qui ont été retrouvées sur le territoire de la Dacie [1].

La présence de colons grecs parmi les éléments qui constituèrent à l'origine la nationalité roumaine, explique donc la présence de quelques mots d'origine héllénique, qu'il faut bien distinguer d'avec ceux de l'idiome grec moderne, qui furent introduits bien plus tard dans la langue des Roumains. Tels sont *drum* (route) de δρόμος, *martur* (témoin) de μάρτυρος, *papura* (roseau) de πάπυρος ; *tufa* (rien, dans l'expression populaire *tufa in punga* = rien dans la bourse) de τύφος, (fumée) ; *strugur* (grappe) de τρύγα ; *teaca* (fourreau) de θήκη ; *casca* (bailler) de χάσκω ; *agurida* (raisin vert), *harag* (échallas) et quelques autres encore [2].

La seconde région qui envoya des colons en Dacie fut celle habitée par les peuplades thraco-illyriques qui occupaient d'un côté la Thrace et la Macédoine, de l'autre les pays qui portent de nos jours les noms d'Albanie, de Monténégro et de Dalmatie.

De cette dernière contrée, qui s'appelait toujours ainsi dans les temps anciens, Trajan fit venir des travailleurs habiles dans l'art d'exploiter les mines. C'est pourquoi Alburnum maior, où se trouvaient les célèbres mines d'or de la Dacie, se nommait aussi vicus Pirustarum, et les Pirustes étaient une population dalmate. Sur une tablette de cire est écrit un contrat de vente par lequel un certain Dasius Verzonis *Pirusta ex Kavieretio* vend au nommé Maximus Batonis une enfant de six ans, du nom de Passima. On a trouvé plusieurs inscriptions rappelant des personnages originaires d'Aequum et de Splonum, deux villes dalmates. A Alba Julia (l'ancienne Apulum), on a recueilli l'inscription d'un temple élevé par des Prosmones venus de la cité dalmate de Prosmona [3].

1. Voir ces inscriptions grecques recueillies en Dacie dans Akner und Müller, nos 79, 192, 362, 541, 608, 666, 699, 850, 875, 877, 918. Ajoutez Hirschfeld, *Epigraphische Nachlese zum Corpus Inscriptionum Latinarum*, Wien, 1871, nos 25-27.

2. Voir notre étude sur les *Eléments grecs anciens dans le Roumain*, insérée dans le Muséon, Louvain, 1890.

3. Florus, IV, 12 ; Livius, XLII, 26 ; Strabon, I, 1 ; *C. I. L.*, III, 2, tab. cer. VI et VIII ; *idem*, III, 1, nos 1223, 1262, 1323. Comp. Ptolémée, II, 16, 11 ; *Itiner. Antonini* no 269 ; *Tab. Peutinger* ; *C. I. L.*, III, 1, no 1322 ; Hirschfeld, no 28 ; Appian, *Illyricum*, XII, 26.

Les légions ainsi que les troupes auxiliaires contenaient bon nombre de soldats originaires des contrées illyriennes, comme par exemple ceux des archers thraces, dalmates, illyriens et besses (peuplade de l'Hémus) [1].

La présence d'éléments illyriens parmi les colons de la Dacie expliquerait les mots d'origine albanaise qu'on rencontre dans la langue romaine. Il faut ajouter qu'ils purent s'y glisser aussi plus tard, car de tous temps les principautés ont reçu des contingents de population albanaise.

Il n'est donc pas besoin, pour expliquer la présence des éléments grecs anciens et albanais dans la langue des Roumains, de placer ce peuple à proximité de la Grèce et de l'Albanie, puisque chacun de ces pays envoya en Dacie des éléments qui entrèrent dans la composition de la nationalité roumaine.

Parmi les colons de la Dacie on remarque également des Celtes et même tant dans les cohortes auxiliaires que dans l'élément civil de la population. On trouve par exemple des cohortes de Gaulois de l'Ibérie, de Gaulois de la Macédoine, de Gaulois de la Dacie, d'Espagnols Campagons, de Bretons. Un certain Ibliomarus, originaire de Trèves, était décurion des Cannabae d'Apulum. Les divinités celtiques, Vitirimenus, Nehalennia et Jupiter Bussumarus, étaient adorées dans la Dacie [2].

L'étude des inscriptions vient donc, en partie du moins, à l'appui de l'assertion d'Eutrope : que Trajan avait amené en Dacie des colons recueillis sur tous les points de l'Empire romain. Ces éléments ont pu laisser des traces dans le langage du peuple auquel ils donnèrent naissance. Nous étudierons plus tard cette autre question, à savoir, si cette foule de colons, envoyés de toutes les parties de l'Empire, contenait des éléments totalement disparates, ou s'ils n'étaient pas réunis entre eux par ces liens naturels qui peuvent transformer divers groupes d'hommes en peuple.

Population originaire. — Quelques auteurs modernes ont soutenu que la Dacie avait été aussi intensivement colonisée par

1. *C. I. L.*, III, 2, Privilegia militum, nos XL, XXV, XXXIII : *C. I. L.*, III, 1, nos 1197, 1577.
2. *C. I. L.*, III, 2, Priv. milit., nos XXXIII, XXV, XL ; *C. I. L.*, III, 1, nos 1342, 821, 1633, 1214.

Trajan, par la raison que la population dace aurait été totalement exterminée par la conquête romaine [1].

Il est très facile de prouver le contraire, et les arguments qui établissent l'existence des Daces sous la domination romaine ne font nullement défaut.

D'abord les Daces étaient un peuple établi depuis longtemps dans les régions du nord du Danube, et il n'existe pas d'exemple dans l'histoire d'un peuple fixé au sol qui ait abandonné son pays à la suite d'une conquête. Le tableau final de la colonne trajane, qui représente une scène d'émigration, peut bien se rapporter à quelques faits exceptionnels; on ne saurait en induire raisonnablement une émigration de la population entière.

Il est tout aussi inadmissible que les Romains aient exterminé tout le peuple dace qui ne se serait point enfui. Pourquoi auraient-ils massacré leurs adversaires après leur soumission ? La politique des Romains dans leurs conquêtes était d'employer alternativement la force et la douceur; la force pour briser la résistance des peuples, la douceur pour se les attacher. Pourquoi le peuple-roi se serait-il départi en cette occasion des maximes qui l'avaient conduit à la domination universelle ? Puis était-il de son intérêt d'exterminer la population de la nouvelle province ? La valeur d'une conquête ne réside-t-elle pas surtout dans le nombre des nouveaux sujets sur lesquels elle s'étend? Nous avons vu les Romains transplanter du nord au sud du Danube des centaines de milliers d'hommes, pour augmenter le nombre des contribuables de la Mésie, et nous voudrions qu'en Dacie ils eussent traqué et égorgé les Daces sans trêve ni merci, alors que ceux-ci imploraient à genoux le pardon du vainqueur ? Des auteurs anciens rapportent au contraire que bon nombre de Daces passèrent aux Romains, dans le courant surtout de la seconde campagne. Ceux-là auraient-ils été également mis à mort ?

On cite, à l'appui de la thèse de l'extirpation des Daces, la phrase d'Eutrope, « que la Dacie aurait perdu toute sa population mâle par suite de la longue guerre de Décébale ». Puis l'empereur Julien prête à Trajan des paroles à peu près identiques ; il lui fait dire, que « voyant la république languissante et opprimée

1. Par les historiographes roumains du commencement de ce siècle pour soutenir la *pureté* de la race roumaine ; par Roesler et ses disciples, pour prouver la thèse de l'abandon de la Dacie, par sa population originaire d'abord, par les Romains plus tard.

tant par la tyrannie intérieure que par les offenses qui lui ont été faites par les Gètes (Daces), seul j'ai osé attaquer les riverains de l'Ister et j'ai *vaincu et anéanti totalement cette nation des Gètes* ; cette entreprise si gigantesque, je l'ai accomplie en moins de cinq années »[1].

En admettant même l'assertion d'Eutrope que la population dace masculine ait été décimée par la guerre, il n'en devait pas moins rester les femmes et les enfants qui, en grandissant, ont pu reconstituer à nouveau la nationalité dace sur laquelle s'est greffé l'élément romain.

L'opinion que les Daces auraient été massacrés en totalité par les Romains après leur soumission, où qu'ils se seraient tous expatriés ne saurait tenir devant la critique la plus élémentaire ; mais ce n'est pas seulement par des raisonnements que nous voulons démontrer l'absurdité de cette idée ; il existe encore des preuves positives, évidentes, qui établissent le contraire.

D'abord la nomenclature géographique des Daces se conserva presque en entier dans l'usage courant des colons romains. Cela n'aurait pu avoir lieu si l'ancienne population avait disparu d'une manière violente. Ainsi on retrouve chez les colons romains de la Dacie le nom de la chaîne des *Carpathes*, celui du mont *Caucasus*, ceux des rivières du *Pyretus*, *Tiarantos*, *Maris, Ordessus*, *Tibiscum*, *Samus*, *Grissia*, *Gilpil*, *Aluta*, *Musaeus*, etc. Les noms des villes daces ont été conservés presque partout par les Romains. Ainsi Ptolémée nous cite comme existant de son temps (150 ap. J.-Chr.), en Dacie, des villes portant évidemment leurs noms daces : *Raconium*, *Decidava*, *Porolissum*, *Arcobadara*, *Triphulum*, *Patridava*, *Carsidava*, *Petrodava*, *Napoca*, *Patruissa*, *Sandava*, *Utidava*, *Marcodava*, *Ziridava*, *Singidava*, *Zermigira*, *Comidava*, *Ramidava*, *Pirum*, *Zusidava*, *Paloda*, *Zurobara*, *Lizizis*, *Tiriscum*, *Sarmisagethusa*, *Netindava*, *Tiasum*, *Tibiscum*, *Zeugma*, *Dierna*, *Acmonia*, *Druphegis*, *Arcina*, *Pinum*, *Amutrium*, *Sornum*. La table de Peutinger sous Sévère, (222 ap. J.-Chr.) ajoute à cette liste les noms suivants, autres que ceux donnés par Ptolémée : *Lederata*, *Arcidava*, *Centumputea*, *Bersovia*, *Azizis* (le Lizizis de Pt. ?), *Gaga*, *Masclianis*, *Agnavis*, *Pelendova, Acidava*, *Rusidava*

1. Eutrope, *Hadrianus*, VIII : « Cum Dacia Diuturno bello Decebali *viris* (d'autres veulent lire *viribus*) esset exhausta » ; Juliani imperatoris quae supersunt. Ed. Teubner, p. 66.

(Zusidava de Pt. ?), *Arutela*, *Stenarum*, *Cedonie*, *Blandiana*, *Brucla, Patavissa* (Patruissa de Pt. ?), *Optatiana*, *Largiana*, *Cersie*. Le géographe de Ravenne ne reproduit que quelques noms de la table de Peutinger ; mais les inscriptions nous en procurent de nouveaux, qui ne sont pas contenus dans les autres sources, tels que ceux de : *Ampeia*, *Volmerium*, *Petovium*, *Malva*, *Immenmosum*, *Kavieretium*, *Deusara*, *Kartum* [1].

A côté de ces 68 noms de villes daces conservés par les Romains, nous ne rencontrons, chose dont on se rend difficilement compte, quand on connaît l'intensité de la colonisation romaine, que seize noms de villes auxquelles les Romains aient donné un nom nouveau et dont les corrélatifs daces ont disparu, à l'exception de celui de la capitale qui portait les deux noms de *Sarmisagethusa*, en dace, et de *Ulpia Traiana Augusta*, en latin. Les autres villes de nom romain, c'étaient : *Ulpianum*, *Salinae*, *Praetoria-Augusta*, *Angustia*, *Apulum*, *Aquae*, *Frateria* (ces 6 dans Ptolémée), *Ad Pannonios*, *Pons-Augusti*, *Caput-Bubali*, *Castra-nova*, *Romula*, *Pons-Aluti*, *Castra-Traiana*, *Pons-vetus*, *Ad-Mediam* (ces derniers dans la table de Peutinger).

Mais Ptolémée, qui a pourtant fait une description de la Dacie alors qu'elle était province romaine, ne se borne pas à nous donner les noms des villes daces conservés par les Romains, il indique encore comme existant dans la province romaine quinze tribus daces, échelonnées de la manière suivante à commencer par le nord du pays : Les *Anartes*, les *Taurisques* et les *Cistoboques* ; après eux les *Prendavenses*, les *Ratacenses* et les *Caucoenses* ; plus rapprochés, les *Bièfes*, les *Buridenses* et les *Cotenses* ; plus près encore, les *Albocenses*, les *Potulatenses* et les *Senses* ; en dernier lieu, dans les parties méridionales, les *Saldenses*, les *Ciagises* et les *Piéfiges*.

Quoique Ptolémée ait utilisé pour la rédaction de sa géographie les écrits d'un auteur plus ancien, Marin de Tyr, il n'aurait pu donner comme existant de son temps des peuples qui auraient déjà disparu de la surface de la terre.

La topographie de la Dacie n'ayant presque pas subi de changement et ayant conservé son caractère dacique, il s'en suit évidemment qu'une population dace assez compacte a dû se maintenir en Dacie, pour conserver ces dénominations et les

1. Pour ces dernières voir *C. I. L.*, III, 1, nº 1329 et III, 2. Privilegia militum, nº 41 ; tabulae nºs III, VI, X et XIII.

imposer aux Romains, malgré la tendance de ceux-ci à romaniser la géographie du pays, ce que l'on reconnaît au changement de noms de quelques-unes des villes de la Dacie.

En dehors de cet argument si concluant, on trouve des données qui se rapportent directement à l'existence du peuple dace sous la domination romaine. Ainsi, au lieu de constater que les Romains ont massacré les vaincus ou les ont chassés de leur patrie, Dion Cassius nous rapporte que l'empereur Commode (180-192), après avoir battu les Daces libres qui entouraient la province romaine, transplante dans cette dernière 12,000 familles de ce peuple pour les y établir [1]. Il répète en Dacie ce que les Romains ont fait en Mésie ; il cherche à augmenter la population soumise au lieu de la détruire.

Avec leur autorité indiscutable, les inscriptions nous apprennent que les tombeaux qu'elles ornaient, recouvraient bien souvent les restes mortels d'hommes et de femmes de nationalité dace, morts dans leur patrie, et du temps de la domination romaine. Une inscription nous apprend que l'affranchi Herculanus avait dédié une pierre à ses patrons *Aia Nandonis*, *Andrada Bituvantis*, *Bricena*, Justa et *Bedarus*. Or tous, excepté Justa, portent des noms qui évidemment ne sont point latins. Une autre indique que la fille d'*Ælius Andena*, *Macrina* Marcia, son fils Ælius *Macrinus Epidianus*, nommé aussi *Epidius*, augustale d'une colonie, avaient érigé ce monument à la mémoire de leur père. Une troisième nous apprend que *Ulcudius Baedari* et *Sutta Epicadi*, père et mère, placent une pierre sur le tombeau de leur fille tuée par les brigands mais vengée. Une quatrième contient la dédicace d'une pierre faite par l'épouse Digna, les fils Publius Ælius et Publius Ælius Valens et le neveu *Udarus* à Ælius *Ariortus* quattuorvir annalis municipii Drobetarum.

Il y a encore comme noms non latins, contenus dans les inscriptions, les suivants : Domitia *Cloni*, Ælius *Diaies*, Aurelius *Ditugénius*, *Mavida Epicadi*, Aurelius *Reburus*, *Sola Mucatri*. On trouve même parfois des noms latins donnés à des personnes indiquées expressément comme appartenant à la nation dace. Tel est un certain *Julius Secundinus* evocatorum coh. III salariorum *natione dacus*, dont la femme, *Atticia* Sabina, orne la tombe, et un autre Julius *Pi...tinus cives dacus* [2].

1. Dion Cassius, LXXVII, 3.
2. *C. I. L.*, III, 1, nos 917, 1488, 1585, 1267, 835 ; Goos dans l'*Archiv für siebenbür-*

Observons d'abord le mélange intime des prénoms latins avec les noms étrangers qui les accompagnent, puisque souvent le mari porte un nom étranger, la femme et les enfants des noms latins et vice-versa. Les étrangers sont mentionnés comme occupant des fonctions publiques ; ainsi Ariortus était quattuorvir et Epidius augustale ; en outre, ces familles étrangères ont des affranchis et placent des pierres funéraires, conformément aux usages des Romains. Toutes ces circonstances prouvent incontestablement que ces étrangers s'unissaient aux Romains par des mariages, qu'ils en adoptaient les noms tantôt tels quels, tantôt les combinant avec les leurs et qu'ils s'amalgamaient ainsi complètement avec l'élément dominant.

A quelle nationalité pouvaient donc appartenir ces noms de forme si peu latine ? Il est assez naturel de les attribuer à la population soumise, attendu qu'ils ne sont d'origine ni grecque, ni celtique. On pourrait tout au plus se demander si ce ne seraient pas des noms de colons transportés de l'Illyrie, de la Dalmatie, ou d'autres pays habités par les Thraces. Mais il est évident que non ; car les noms ci-dessus relatés sont tout autres que les noms recueillis dans les inscriptions émanant des pays thraces et qui se retrouvent aussi fréquemment dans la Dacie. Tels sont les noms de Mucapor, Natopor, Mucator, Rescu, Turme-Soie, Diza, etc. [1].

La présence des daces sous la domination romaine est encore attestée par des corps d'armées formés de soldats de cette nation et envoyés en garnison par les Romains dans différentes provinces de leur empire. Ainsi on trouve une *cohors Aelia Dacorum* cantonnée en Bretagne et dont plusieurs membres y meurent et y sont enterrés. Ces soldats portent les noms évidemment daces de *Decebalus*, *Dada* et *Acadunus* ; ce dernier est même désigné comme originaire de Sarmisagethusa. Un autre corps de Daces, l'*ala I Dacorum*, stationnait dans la Norique ; une *cohors II augusta Dacorum veterana milliaria equitata*, en Pannonie ; une *cohors III Dacorum*, en Macédoine. Enfin nous trouvons encore comme militaires des *milites Daci Iassii* (Iazyges), une *cohors I Dacorum vigillum*, une *vexillatio Dacorum parthica*, ainsi que des *milites dascisciani* [2].

gische Landeskunde, 1874, p. 129. *C. I. L.*, III, 1, n°s 847, 787, 1559. Orelli, *Inscriptiones*, n°s 6884. *C. I. L.*, VII, n° 944.

1. *C. I. L.*, III, 1, n°s 799, 744, 852 ; Orelli, n° 510 ; *C. I. L.*, III, 1, n°s 870 b, 1195. Comp. Tomaschek, *Ueber Brumalia und Rosalia*, *Sitzungsberichte der Kaiserl. Akademie*, LX, p. 381.

2. *C. I. L.*, VII, n°s 323, 838 ; *C. I. L.*, III, 2, n° 5044 et III, 1, n° 1153 note ; III, 2, n°

Enfin un dace, *Regalianus*, que l'on disait parent de Décébale, se présente comme candidat au trône impérial du temps de la domination des prétoriens[1].

Tous ces faits prouvant d'une manière péremptoire l'existence de la population dace sous la domination romaine, l'on ne saurait plus soutenir que la nation des Daces ait été complètement exterminée par les Romains lors de la conquête de ce pays.

Elément romain. — Par suite de la soumission du peuple dace et de la colonisation de la province par des hommes transportés des diverses parties de l'empire, il y avait des éléments d'origine disparate qui se trouvaient réunis en Dacie. Ces éléments y furent néanmoins soumis à une influence toute-puissante qui fit surgir de cet amalgame un peuple nouveau, il est vrai, mais uniforme et portant sur son front l'empreinte romaine. Telle la meule qui reçoit des grains d'espèces différentes qu'on lui donne à broyer et qui n'en rend pas moins une seule et même mouture.

Par quels moyens les Romains arrivèrent-ils à romaniser à si bref délai la nouvelle province ? Ce furent toujours ceux qu'ils mettaient en pratique dans toutes les régions soumises à leur domination. C'est ainsi que des peuples aussi considérables que les Gaulois, les Ibères, les Lusitaniens, furent dénationalisés avec une rapidité qui tient du prodige, avec la différence en faveur de la Dacie, que l'élément romain y fût bien plus puissant qu'ailleurs.

Quoique Trajan n'eût pas choisi les éléments de la colonisation officielle de la Dacie en Italie, il veilla à ce que tous ceux qui étaient envoyés dans la province du Danube fussent plus ou moins romanisés. Ainsi la ville d'Emesa de la Syrie Apamène, d'où dérivait le culte d'Azizis ou puer bonus phosporus, était une colonie romaine et encore de droit italique. Il en était de même d'Héliopolis de Coelésyrie, d'où avait été introduit en Dacie le culte de Jupiter Heliopolitanus. Ces villes grecques de l'Asie mineure contenaient une nombreuse population romaine, d'où sortirent plusieurs romains célèbres, tels que le juriscon-

6500 et III, 1, nº 600; Akner und Müller, nº 157 ; Trebellius Pollio, *in Claudio*, XVII ; Flavius Vopiscus, *in Aureliano*, XXXVII ; Orelli, nºs 5809, 6049, 6688; *Notitia dignitatum imp. rom.*, ed. Boeking, p. 21, 23, 88, 96; *C. I. L.*, III, 2, Privilegia, XIV.

1. Trebellius Pollio, *Triginta Tyranni*, X : « Erat (Regalianus) gentis dacae, Decebali ipsius ut fertur affinis ». Comp. Aurelius Victor, *Caes.*, XXXII.

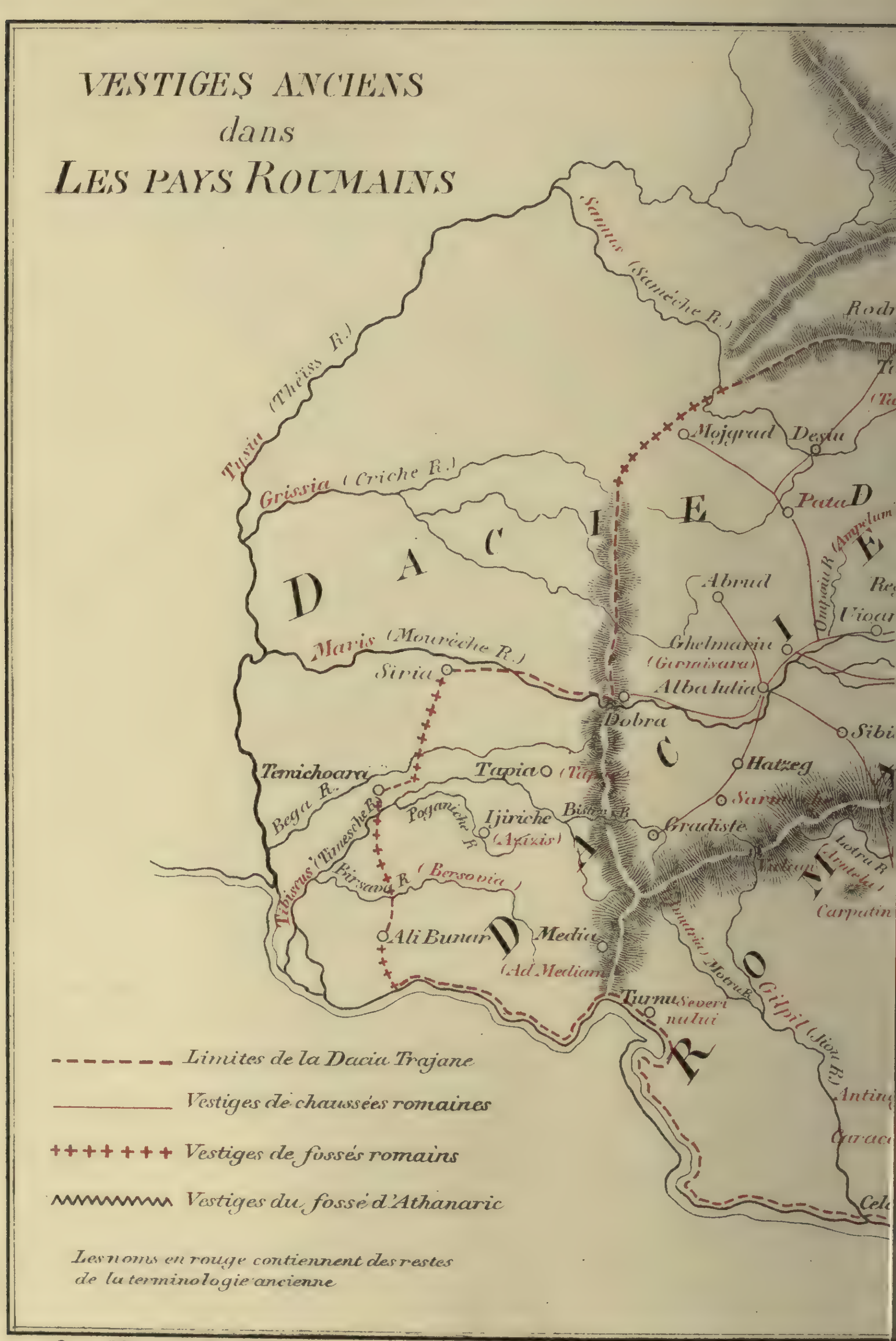
sulte Ulpien, originaire de Tyr. La ville de Tavia était un grand centre commercial qui attirait beaucoup de Romains, pendant que la patrie d'Ibliomarus, Augusta Trevirorum, ainsi que la ville d'Aequum, de la Dalmatie, étaient aussi des colonies romaines[1].

Mais, comme nous l'avons fait observer plus haut, si Trajan ne voulut pas affaiblir l'élément romain du centre de l'empire par la colonisation obligatoire, c'est qu'il savait ne pouvoir empêcher l'émigration volontaire des Italiens vers le pays de l'or, que les citoyens romains du centre de l'empire se croyaient surtout en droit d'exploiter. La population dominante de la nouvelle province romaine se recruta donc principalement parmi les citoyens romains et ceux d'origine latine, de l'Italie, en fournirent le plus fort contingent. Voilà pourquoi le caractère entier de la province est purement romain ; les inscriptions qui le représentent sont, dans leur immense majorité, rédigées en latin, et des 1400 inscriptions recueillies en Dacie, il n'y en a que 14 qui le soient en grec, une pour 100. Pendant que les noms patronymiques ou ceux des divinités étrangères ne se rencontrent que par exception, ceux d'origine romaine les remplissent presque toutes. Ainsi, au Jupiter romain, nous trouvons dédiées plus de 60 pierres, 16 à Junon, 14 à Minerve, 12 à Mars, 30 à Esculape, 26 à Hygiée et ainsi de suite. Le nom propre d'Ælius se rencontre 100 fois ; celui d'Aurelius 150 fois ; celui de Julius une cinquantaine de fois ; il en est de même des noms féminins de Julia, Plautia, Valeria, etc.

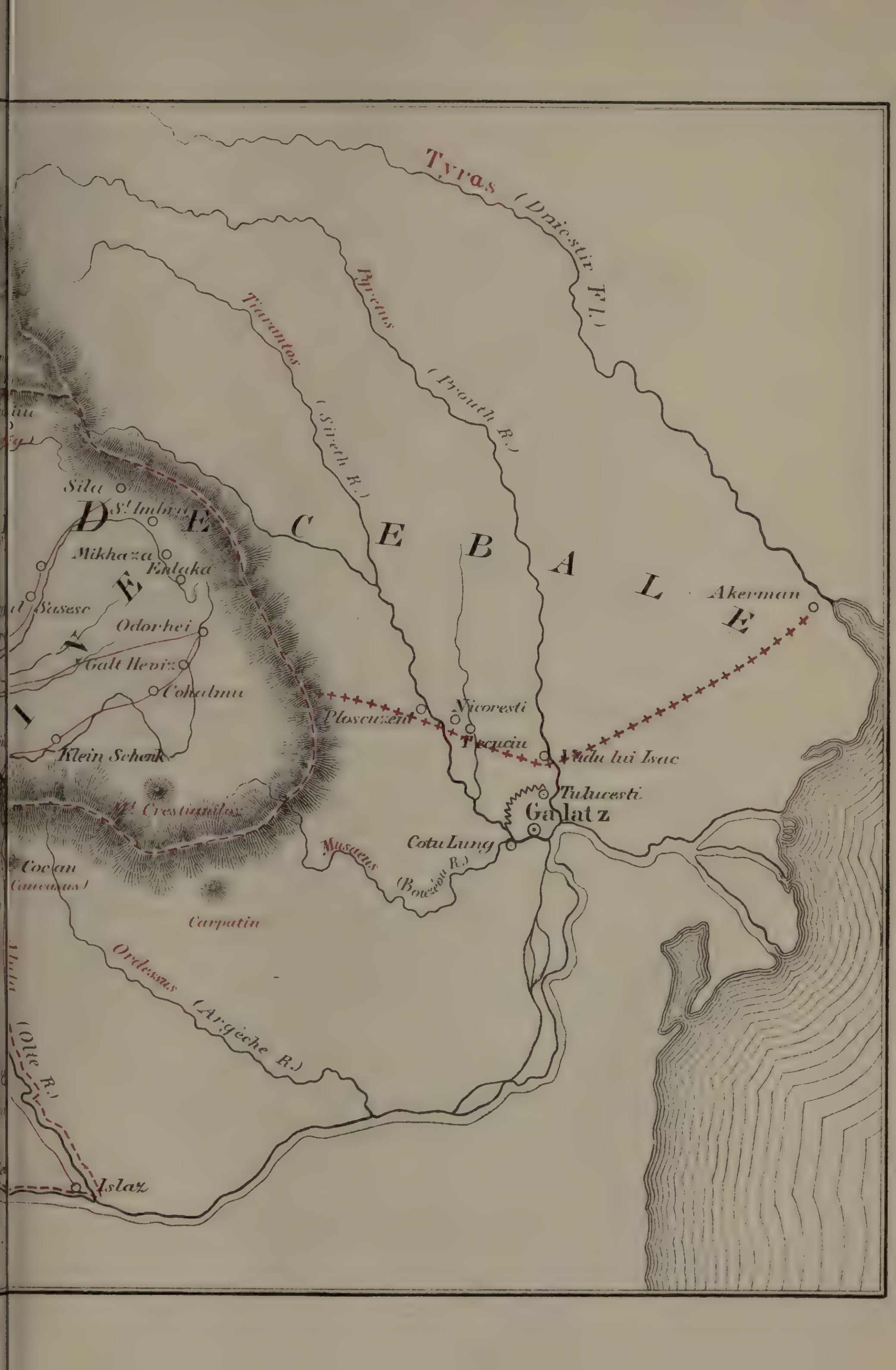
Voilà pourquoi il est vraiment étonnant que quelques savants se soient donné la peine de *découvrir* en Dacie des Romains originaires de l'Italie et que l'on ait cherché des preuves à une pareille origine dans les noms de la ville d'Apulum (l'Apulée de l'Italie méridionale) et de celle d'Alburnum (mont Alburnus de la même région). Le caractère essentiellement romain de toutes les manifestations de la vie de la province saute au yeux de tous côtés. Or une puissance aussi absolue de l'élément romain en Dacie ne peut s'expliquer que par le fait que la grande majorité des membres qui le composaient étaient Romains d'origine et non romanisés seulement. Mais en dehors de cette influence émanant de l'élément romain qui entourait de

1. *Digestae*, L. 15, pr., § 2 et 4 ; Strabon, I, 1 ; Orelli, nº 71. *C. I. L.*, III, 1, nº 1323 ; Ptolémée, II, 16, 11.

tous côtés les colons d'origine étrangère réunis sur le territoire de la Dacie, l'organisation politique, religieuse et militaire de la province venait encore renforcer l'action de l'élément prépondérant si puissante déjà par elle-même. C'est cette organisation que nous nous proposons d'étudier.



Imp. Monrocq. Paris



Tyras
(Dniestir Fl.)
Pyretus
(Prouth R.)
Tiarantos
(Sireth R.)
D E C E B A L E
Sila
St. Imbrie
Mikhaza
Enlaka
Odorhei
Galt Heviz
Cohalmu
Klein Schenk
Basesc
Akerman
Ploscuzeni
Nicoresti
Tecuciu
Vadu lui Isac
Tulucesti
Galatz
Cotu Lung
Musaeus
(Bouzeou R.)
Cocan
(Caucasus)
Carpatin
Ordessus
(Argèche R.)
(Olte R.)
Islaz

II

Organisation de la Dacie romaine

Organisation provinciale. — La Dacie fut érigée en province impériale parce qu'elle se trouvait située sur les confins de l'Empire, à la limite du monde barbare. Gouvernée par un legatus Augusti, elle fut d'abord divisée, en ce qui concernait l'administration et surtout les finances, en deux circonscriptions, *Dacia superior* et *Dacia inferior;* plus tard, probablement à partir de Marc-Aurèle (161-180), en trois : Dacia *Porolissensis, Apulensis* et *Malvensis* [1], à cause de l'augmentation de la population.

La Dacie Apulensis s'étendait autour d'Apulum, la célèbre ville de la Dacie où l'on a découvert le plus grand nombre d'inscriptions. Elle était située près d'Alba Julia, ou Karlsbourg d'aujourd'hui. La Dacie Porolissensis s'étendait autour de Porolissum. Cette ville, d'après la table de Peutinger, devait se trouver assez loin d'Apulum, attendu que sept stations la séparaient de cette dernière, notamment : *Brucla*, *Salinae*, *Patavissa*, *Napoca*, *Optatiana*, *Largiana*, *Cersie*. La route entre Apulum et Porolissum se dirigeait vers le nord ; on le reconnait à l'emplacement occupé aujourd'hui par l'ancienne Napoca qui se trouvait près de Clouj (Klausenburg) de nos jours. Porolissum devait donc être situé plus au nord de Clouj, dans la région de Mojgrad. (Voir la carte des expéditions de Trajan).

La Transylvanie étant partagée entre les deux circonscriptions d'Apulensis et de Porolissensis, il ne reste plus d'autre région libre pour la Dacie Malvensis que l'Olténie ou petite Valachie, pays qui, avec la Transylvanie et la partie orientale du Banat de

1. *C. I. L.*, III, 1, n° 753 ; III, 2, Privilegia XXXIII ; *C. I. L.*, III, 1, n°s 1457, 1256, 1464, 6054, 6055.

Temichoara (Temesvar), constituaient la Dacie romaine. Comme appui à ces données générales, nous possédons un diplôme militaire délivré par l'empereur Alexandre Sévère, à Aurelius Decianus, fils de Decianus, de la *colonie Malvèse de la Dacie*, un des militaires qui avaient servi dans les *camps nouveaux de Sévère*[1]. Il est assez naturel d'admettre que ces deux endroits, la colonia Malvensis et les castra nova Severiana, étaient situés dans la même région et que l'habitant de la colonia Malvensis avait pris la copie du diplôme parce qu'il avait servi dans les camps de Sévère, qui étaient à proximité. Ces castra nova Severiana ne sont autres que la ville qui porte encore aujourd'hui le nom de *Tournou Severinouloui*, où l'on a retrouvé un fragment d'inscription contenant une dédicace à l'empereur Sévère[2].

Conformément à cette division de la Dacie en trois districts, nous trouvons que son gouverneur porte le nom de *legatus augusti pro praetore trium Daciarum*. Il avait sa résidence à Sarmisagethusa, où se réunissait aussi le grand conseil de la province ; le grand-prêtre, sacerdos coronatus Daciarum trium[3], y avait également sa résidence.

Pendant que l'autorité politique était confiée à un seul personnage, l'administration fiscale était partagée entre les trois procurateurs des trois sous-divisions de la Dacie. En dehors de ces trois percepteurs des impôts généraux, comme le tributum soli et le tributum capitis, nous en rencontrons encore d'autres chargés de la rentrée de quelques contributions particulières, entre autres un *procurator a caducis*, c'est-à-dire un percepteur des successions vacantes, ainsi qu'un *vicesimae libertus*, affranchi qui encaissait la taxe des esclaves libérés. Ces deux dernières sortes de fonctionnaires nous prouvent que la Dacie devait être très peuplée, du moment qu'elle avait besoin de percepteurs spéciaux pour les successions vacantes et qu'elle était assez riche pour en avoir d'autres qui ne s'occupaient que de la perception de la taxe des esclaves libérés[4]. Il y avait d'autres revenus qui étaient

1. *C. I. L.*, III, 2, Privilegia, n° LI : « Imp... Severus Alexander... equitibus qui militaverunt in *castris novis Severianis*, quibus praeest Ælius Victor tribunus, quinis et vicenis stipendiis emeritis,.... civitatem dedit... ex equite domini nostri Augusti M. *Aurelio Deciano filio Deciano colonia Malvese ex Dacia* ».

2. *C. I. L.*, III, 1, p. 12 : « Im. Sev. » Nous ne comprenons pas pour quel motif M. Mommsen la repousse comme apocryphe. Un faussaire l'aurait formulée plus longue et plus claire.

3. *C. I. L.*, III, 1, n°s 1428, 1433, 1454.

4. *C. I.L.*, III, 1, n°s 1422, 1464, 968, 1622, 1209, 1351.

affermés, comme ceux des pacages et des salines, et probablement aussi celui des douanes, si l'on peut reconnaître la dénomination de *conductor commerciorum* au fermier de cette taxe. Il paraît que la Dacie n'était pas soumise aux impôts en nature, affermés aux publicains, et dont la perception était la cause de continuelles rapines. On sait que les empereurs avaient expressément transformé les impôts en nature en impôts payables en argent pour mettre un terme à ces abus. La Dacie, qui ne fût conquise qu'après l'établissement de l'empire, bénéficia donc de cette réforme salutaire ; voilà pourquoi aucune inscription ne fait mention des publicains.

Organisation municipale. — Notre étude sur l'organisation municipale de la Dacie romaine sera bien plus féconde en résultats que celle de son administration générale, pour laquelle les documents nous ont fait défaut.

Les villes de la Dacie ont différents titres ; les principaux sont ceux de municipes et de colonies. Ainsi Sarmisagethusa, Patavissa, Aquae et Malva sont indiquées comme colonies, tandis que Tibiscum, Porolissum, Romula et Sirmiatum sont données comme des municipes. Quelques-unes, comme Apulum, sont à la fois colonie et municipe ; d'autres, qui étaient auparavant des municipes, deviennent colonies. Patavissa, d'abord simple *pagus* ou *vicus* (village), devient ensuite municipe, puis enfin colonie. Quatre colonies sont indiquées comme jouissant du jus italicum ; ce sont : Tierna, Patavissa, Napoca et Apulum.

Sous l'empire romain, la distinction juridique entre les municipes et les colonies était devenue difficile à établir, selon Aulu-Gelle. Cependant leur origine fut toujours différente. Les colonies consistaient en un certain nombre de citoyens provenant du centre de l'empire, à l'origine de Rome même, plus tard de l'Italie, puis des pays déjà romanisés. On les établissait au milieu des populations conquises, avec mission de surveiller la conduite de celles-ci et de détruire leur nationalité. Ces colonies, établissements purement militaires au début, prennent avec le temps un caractère de plus en plus civil. Tacite dit des colonies impériales « qu'elles ne se composaient plus comme autrefois de légions entières avec leurs tribuns, leurs centurions et tous les soldats disposés par corps ; aujourd'hui les hommes qui les constituent, inconnus entre eux, marchant par groupes séparés, sans chef, ont plutôt l'aspect d'une cohue que celui

d'une colonie [1] ». Telles furent les colonies envoyées par Trajan dans la Dacie.

Toute autre est l'origine des municipes. Ceux-ci étaient des villes ou bourgades étrangères qui, par une faveur spéciale et en échange des charges qui leur étaient imposées, obtenaient certains droits et participaient à la vie politique du peuple dominant. C'est pour cette raison que les anciens expliquent le terme de municipe comme provenant de la locution *munus capere*, c'est-à-dire prise d'une charge [2]. L'habileté politique des Romains avait gradué, pour les peuples soumis, la jouissance pleine et entière de leurs droits. Ils avaient créé des municipes avec et sans droit de suffrage ; d'autres jouissaient du jus suffragii et du jus honorum. Plus la romanisation des provinces soumises faisait de progrès, plus la différence originelle entre les colonies et les municipes tendait à disparaître. La différence de nationalité était presque la seule qui existât au commencement entre les colonies et les municipes à jus suffragii et honorum. Par la romanisation de la population étrangère de ces derniers, toute trace de démarcation disparaissait et la différence entre ces deux sortes de cités devenait difficile à saisir. Dès qu'un nouveau pays s'ajoutait à l'empire romain, aussitôt qu'un peuple étranger devait être assimilé, la différence entre les municipes et les colonies retrouvait toute sa valeur : les colonies redevenaient des *groupes de citoyens romains* établis au milieu des étrangers, et les municipes des *groupes du peuple soumis* attachés à la cité romaine.

Cette différence jette la plus vive lumière sur le caractère de la colonisation romaine et tranche surtout péremptoirement la question de l'existence des Daces pendant la domination du peuple-roi. En effet, si la population entière de la Dacie avait été exterminée ou chassée de la province, d'où viendraient ces habitants des municipes, dont l'existence est constatée, et pourquoi toutes les villes de la Dacie, peuplées à nouveau par des colons romains, ne seraient-elles pas reconnues hautement et de prime abord comme colonies ?

C'est justement la distinction établie plus haut entre les municipes et les colonies qui répond à cette question. Les Romains n'avaient pas manqué d'accorder des droits aux cités daces qui avaient

1. Tacite, *Annales*, XIV, 27.
2. Isidore, *Origines*, IX, 4 ; *Digestes*, L, 1, § 1.

fait défection à la cause nationale. Ils en avaient agi de la sorte pour Drubetis, ville située à l'extrémité du pont de Trajan, sur la rive nord du Danube, où nous avons déjà trouvé le nom d'un de ses citoyens, un Dace, Ælius Ariortus, mentionné comme quattuorvir.

Les bourgades daces désignées par les Romains sous la dénomination de *pagi* ou *vici*, devenaient municipes par l'obtention de certains droits. Ainsi Napoca, mentionnée par une inscription du temps de Trajan sans aucun qualificatif de municipe ou de colonie et qui n'était donc alors qu'un simple pagus, porte le titre de municipe dans une inscription du règne d'Antonin (135-161) et devient colonie sous Commode [1] (180-192). Ce changement d'un municipe en colonie s'explique aisément. La population immigrée s'accroissait continuellement par suite de la colonisation ; il arrivait un temps où son chiffre dépassait celui de la population première et, alors, le municipe se transformait en colonie. Nous trouvons encore le municipe de Drubetis devenu lui aussi colonie. Il en est de même pour Patavissa qui, de simple vicus, devient municipe, puis colonie, sous Sévère [2]. Jamais l'inverse n'a lieu ; jamais la colonie ne devient municipe, la chose étant impossible pour les raisons données plus haut.

La ville d'Apulum nous fournit par sa situation particulière le moyen d'élucider à fond cette importante question de la différence entre les municipes et les colonies.

Apulum, la ville la plus importante de la Dacie, qui l'emportait sur la capitale elle-même, à en juger d'après le nombre des inscriptions recueillies sur le territoire qu'elle occupait jadis, est indiquée par certaines inscriptions *comme étant en même temps et municipe et colonie* [3].

L'explication de ce fait assez extraordinaire fournira la preuve la plus irréfragable que si la colonie était un établissement de citoyens romains, le municipe n'était autre que la concession des droits de citoyen à la population indigène. Apulum, ancienne ville dont le nom dace est bien du petit nombre de ceux qui se soient perdus, acquit de l'importance par le cantonnement de la XIII[e] légion gemina qui éleva son camp dans son voisinage. Les besoins des soldats attirèrent bientôt auprès de la ville dace

1. *C. I. L.*, III, 1, n[os] 1627, 860 ; Ulpien, *Digestae*, L, 15, Lex 1, § 8, 9.
2. *C. I. L.*, III, 1, n[os] 1559, 1209. Ulpien, *Digestae*, ibid. ; *C. I. L.*, III, 1, n[o] 913.
3. *C. I. L.*, III, 1, n[o] 975 : « Aesculapio et Hygiae decurionis *municipii* Apuli et P. Aelius Rufinus patronus collegii fabrorum *coloniae* Apuli » ; 1065 : « Tiberius Claudius Rufus decurio *coloniae* et flamen *municipii* Apuli ».

un grand nombre de marchands romains et ceux-ci constituèrent avec le temps une petite foire permanente que l'on appelait en argot militaire romain *Canabae*. On lit sur une tablette en cire du 16 mai 142, par laquelle Dasius Breucus achète de Belic Alexandre l'enfant Apaulauste, grec de nationalité, que l'acte avait été rédigé aux Canabes de la XIII[e] légion gemina [1]. Cette foire devint de plus en plus importante ; la population s'accrut, et il fallut bientôt lui donner des magistrats pour l'administrer. Ainsi on y trouve un certain *Silius Maximus veteranus legionis I adjutricis, magistratus primus in Canabis* ; un autre *Attinus Celer veteranus legionis XIII geminae, decurio Canabensium* ; enfin *T. Flavius Longinus* et le Trévire *Ibliomarus*, désignés toujours comme décurions de ces Canabes [2]. Les baraques primitives de bois sont bientôt remplacées par des maisons de pierres et leur assemblage finit par constituer une ville importante. Ses citoyens s'enrichissent et l'un d'eux construit, en l'année 158, un aqueduc et élève un autel et une statue à Jupiter. La XIII[e] légion gemina y construit aussi un édifice dont l'inscription s'est conservée ; il servait probablement de local pour l'administration de la circonscription de la Dacia Apulensis, créée précisément à cette époque, sous Marc-Aurèle (161-180). Cette ville, peuplée presque en entier de négociants romains, obtint le droit de colonie antérieurement à l'empereur Sévère [3].

A côté de cet établissement toujours plus florissant des Romains s'élevait l'ancienne ville dace qui avait obtenu le rang de municipe ; et voilà comment il se fait que la ville d'Apulum soit citée en *même temps* comme municipe et comme colonie [4].

Cette explication de la double qualité de la ville d'Apulum trouve encore un appui dans le fait que l'on rencontre aussi ailleurs d'autres villes romaines qui se sont élevées à côté d'anciens villages daces. Ainsi un certain Caius Julius Marcianus est mentionné à la fois comme décurion de la colonie romaine d'Aqua et comme préfet du village dace du même nom [5].

1. *C. I. L.*, III, 2, tabulae n° VII : « Actum *Kanabis* legionis XIII geminae XVII Kal. Junias, Rufino et Quadrato consulibus ».
2. *C. I. L.*, III, 1, n[os] 1008, 1093, 1100 et 1214.
3. *Idem*, n[os] 1061, 1071 ; Ulpien *Dig.* cit.
4. Mommsen, *C. I. L.*, III, 1, p. 183, commet donc une erreur lorsqu'il attribue la double qualité d'Apulum au fait « qu'une colonie aurait été établie à Apulum et que les anciens canabenses auraient été élevés au rang de municipe ». C'est juste le contraire qui est la vérité.
5. *C. I. L.*, III, 1, n° 1407 : « C. J. Marcianus decurio coloniae et praefectus pagi Aquensis ».

L'administration des villes de la Dacie était conforme à celle du reste de l'empire romain. Elle se composait d'un ordo decurionum ou conseil municipal avec des duoviri dans les colonies et des quatuorviri dans les municipes, comme organes de l'administration. L'un deux portait le titre de primus représentant le maire de nos jours. Chaque ville avait son patronus ou defensor choisi parmi les personnages importants qui était chargé de défendre les intérêts de la commune vis-à-vis de l'Etat. Les décurions devaient être, sans exception, citoyens romains ; aussi étaient-ils choisis de préférence parmi les vétérans, légionnaires émérites. On rencontre aussi des Daces parmi les décurions, comme cet Ariortus, que nous avons vu occuper cette fonction à Drubetis. Les communes possédaient en outre des édiles pour l'inspection de leurs monuments publics, très nombreux en Dacie, ainsi que des questeurs et plusieurs sortes de prêtres, surtout une classe très nombreuse d'augustales qui desservaient le culte de l'empereur dont le génie avait été pris parmi les Lares et les Pénates, dieux domestiques des Romains.

Organisation religieuse et de secours mutuels. — On rencontre très souvent dans les inscriptions de la Dacie des *collèges*, c'est-à-dire des associations d'individus adorant la même divinité et dont le but était, en dehors de la célébration de son culte, de porter aux membres qui en faisaient partie des secours en cas de maladie, de pauvreté ou de mort. Ces colléges se groupaient selon les occupations des personnes qui les formaient, ou rien que selon le culte qui les réunissait. A la première catégorie appartenaient les colléges des travailleurs d'or, *aurarii*, de ceux du bois et du fer, menuisiers, forgerons, *fabri*, des commerçants d'objets en laine, *centonarii*, des conducteurs de radeaux, *dendròfori*, des bateliers, *nautae*, des commerçants, *negotiatores*, des navigateurs au moyen d'outres enflées, *utricularii*, et enfin celui des porteurs de litières, *lecticarii*.

Parmi les colléges de la seconde catégorie, on peut citer ceux de *Jupiter Cernenus*, d'*Isis Mirionima*, des *Galates consistentes* qui entretenaient le culte de Jupiter Tavianus et le collège des *Asiens*[1]. L'organisation de ces corporations était calquée sur celles des villes ; elles avaient aussi un ordo decuriorum présidé par des *principaux* ou par un magistrat unique, des ques-

1. *C. I. L.*, III, 1, Tabulae I ; III, 1, n°s 882, 1394, 870.

teurs pour leur administration financière, un patron pour la défense de leurs intérêts à l'extérieur et des *matres collegiorum*, qui prenaient part, paraît-il, à la célébration du culte [1]. Leurs membres étaient obligés de déposer dans la caisse commune des cotisations qui servaient à procurer aux besoigneux des secours immédiats ou l'argent nécessaire pour l'enterrement. Quelquefois, aux jours de fêtes, les membres du collége se cotisaient extraordinairement pour payer des festins. Une tablette en cire nous a conservé les actes justificatifs des recettes et des dépenses d'un repas de ce genre, pris par les membres d'un collége au jour de 1er Mai. On y voit dans le courant d'Avril les contributions des membres se suivant à des intervalles bien plus courts que d'habitude, dans le but de réaliser la somme nécessaire. Puis vient le compte des dépenses effectuées le 1er Mai (pr. Kal. Maias), dont le total s'élève à la somme de 144 deniers et dont voici le détail : 5 agneaux, 18 deniers ; un cochon de lait, 5 ; du pain blanc, 2 ; de l'encens, 2 ; de la salade, 1 ; du vin supérieur, 2 ; le vin ordinaire y figure pour la somme comparativement énorme de 95 deniers [2].

De tout temps et même de nos jours, les Roumains ont conservé l'usage des repas de fête au 1er Mai. Ils les prennent sur l'herbe verte, dans les champs et les jardins, et, tout comme leurs ancêtres, ils mangent de l'agneau rôti avec de la salade, sans épargner les libations. Ce jour s'appelle en roumain *Arminden*. Quoique le nom qui le désigne dérive du slave *Irmina dena*, jour d'Erémie, qui tombe le 1er Mai, la coutume qu'il consacre n'en est pas moins une réminiscence romaine.

Si la participation des éléments étrangers à l'administration provinciale et communale les forçait à s'approprier la langue latine, leur enrôlement dans les collèges devait surtout les y astreindre, attendu que toutes les discussions et décisions se faisaient dans la langue officielle. Nous possédons une publication émanée du magistrat et des questeurs du collége de Jupiter Cernenus, par laquelle le bureau du collége annonce aux participants que par suite de la négligence de ses membres, le collége devait se dissoudre et qu'ils n'avaient plus à compter sur des secours en cas de besoin. Or, cette publication, quoiqu'elle émane d'individus dont les noms dénotent une origine étran-

1. *C. I. L.*, III, 1, nos 1210, 1016, 1207.
2. *C. I. L.*, III, 2, Tab. cer. I ; III, 1, no 1494 ; III, 2, Tab. cer. XV.

gère : Artemidorus Apolloni, Valerius Niconis et Offas Menofili, n'en est pas moins rédigée en latin. Une autre preuve de la nécessité dans laquelle se trouvaient les éléments étrangers de se familiariser avec le latin, se trouve sur une tablette en cire, où un Grec, Alexandre Antipater, donnant sa garantie à un contrat, emploie la langue latine, qu'il estropie et écrit en caractères grecs [1].

ORGANISATION MILITAIRE. — L'un des plus puissants moyens, mis en œuvre par les Romains pour imposer leur esprit aux populations conquises, ce fut sans conteste leur organisation militaire.

Les cohortes, les ailes et les nombres (cohortes, alae, numeri), trois sortes de corps auxiliaires, étaient composés d'étrangers, transférés intentionnellement de leur propre pays dans d'autres parties de l'empire, pour arriver à leur dénationalisation. Voilà pourquoi nous trouvons habituellement des troupes cantonnées dans des régions très éloignées de leur pays d'origine ; par exemple des cohortes de Daces en Bretagne et des cohortes de Bretons en Dacie. Ces corps auxiliaires d'étrangers étaient des éléments encore non romanisés, que les Romains arrachaient de leur pays, précisément dans le but de hâter leur dénationalisation. Les légions, au contraire, ne pouvaient être composées que d'éléments complètement latinisés. Dans le principe, les légionnaires étaient choisis (legio, legere) seulement parmi les citoyens de Rome ; à ces derniers vinrent s'ajouter ensuite les peuples italiques, puis dans la suite les éléments provinciaux ; mais tous, sans exception, étaient citoyens romains. Elles stationnaient presque toujours au même endroit ; on les transférait rarement d'un pays dans l'autre. Ainsi on rencontre des légions qui, pendant des siècles entiers, stationnèrent dans la même province. Nous citerons entr'autres la XIII[e] légion gemina, qui resta en Dacie à partir de la conquête romaine jusqu'à l'abandon de cette province (106-270). La durée du service militaire étant de 20 à 25 années, l'individu entré jeune dans la légion en sortait vieux ; sa vie devait s'user d'autant plus rapidement que les travaux du soldat romain étaient très pénibles. La vie du légionnaire avait un caractère tellement stable, que, dès qu'il était cantonné

1. *C. I. L.*, III, 1, Tab. n[os] I et XXV : « Αλεξανδερ Αντιπατρι σεκοδο αυκτορ σεγναι » c'est-à-dire Alexander Antipatri secundum auctorem signavi.

dans une province, il se hâtait d'épouser une femme de l'endroit. S'il avait des enfants, il s'entourait d'une famille, souvent nombreuse, et établissait un ménage conforme à ses besoins. Les enfants étaient élevés dans le camp et apprenaient plutôt la langue de leurs pères, le latin, contrairement à ce qui arrive communément quand ils sont élevés par leurs mères, car, dans ce cas, ils apprennent la langue de ces dernières. Ainsi, pendant la guerre d'Espagne, les troupes romaines s'unirent à des femmes de ce pays et eurent un grand nombre d'enfants. Ces enfants furent élevés dans les camps, et, sur la demande de leurs pères, la république les autorisa à fonder la colonie romaine de Cartéïa [1].

Sur les 215 inscriptions recueillies en Afrique, qui indiquent le lieu de naissance des légionnaires, on trouve 81 fois le nom de *castris*, au lieu de celui d'une ville. Cela prouve que plus des 3/8 de l'effectif des légions romaines était né et élevé dans les camps [2]. Voilà pourquoi, lorsque les légionnaires quittaient l'armée, après toute une vie passée au service militaire, *ces vétérans* recevaient des terres en partage dans le pays même où ils avaient servi et où, presque toujours aussi, ils étaient nés.

Nous possédons plusieurs diplômes militaires appelés de leur terme technique *tabulae honestae missionis;* on les a trouvés un peu partout, jusqu'en Dacie. Ces actes contiennent les noms de soldats libérés après 25 ans et plus de service bien rempli ; ils accordent le droit de citoyen à ceux qui ne le possédaient pas (parmi les cohortes auxiliaires); reconnaissent le connubium avec les femmes étrangères qu'ils auraient épousées et concèdent à ces dernières ainsi qu'aux enfants les droits de citoyens, tout comme s'ils étaient issus de deux membres directs de la famille romaine [3]. Comme la Dacie était une province de frontière et l'une des plus exposées aux attaques des Barbares, le nombre des vétérans libérés et établis dans cette contrée doit avoir été très considérable.

Le terme latin de *veteranus* donna naissance au mot roumain *batrîn*, qui n'a conservé de son prototype que la signification de

1. Mommsen, *Römische Geschichte*, Berlin, 1865, II, p. 4.
2. W. Harster, *die Nationen des Römerreichs in den Heeren der Kaiser*, Speier, 1873, p. 24.
3. *C. I. L.*, III, 2, Privilegia militum, nº XL : « Imp... Antoninus... equitibus et peditibus qui militaverunt in (suit l'énumération des corps d'armée)... *et sunt in Dacia sub statio Prisco...* civitatem romanam qui eorum non haberent dedit, et connubium, etc. » Comp. nº XXV : « ... et *sunt in Dacia sub Terentio Scauriano* » ; nº XXXIII : « ...et *sunt in Dacia sub Plautio Caesiano* ».

vieux, chargé d'années, sans aucune réminiscence du service militaire qu'il possédait implicitement chez les Romains. Cette signification commune du terme *batrîn*, nous prouve que, parmi les éléments constitutifs des colonies romaines, le nombre des vétérans a du être prépondérant ; « car pour que le vétéran devînt pour l'habitant du Danube le type de l'homme vieux en général ; en d'autres termes, pour qu'une expression purement soldatesque se généralisât dans la vie sociale des Roumains de toute la Dacie, il a fallu que ceux qui portaient ce titre aient été très nombreux »[1].

Mais le terme de *bàtrîn* renferme encore un sens qui le rattache par un côté au moins à son ancienne origine militaire. Les parties indivises d'un héritage de francs-tenanciers paysans se computent d'après le nombre de *batrîni* qu'il contient. On dit par exemple que tel héritage est partagé en 5 *batrîni*, c'est-à-dire en 5 *veterani*, ou que Titius possède un lot de tant dans le *batrîn* Maevius. Cette acception du terme de *batrîn* rappelle évidemment l'assignation des terres concédées aux vétérans romains. Voilà certes une circonstance qu'il faut prendre en sérieuse considération, lorsqu'il s'agit de trancher la question de la persistance de la population daco-romaine dans la province du Danube après la retraite des légions. Comment expliquer autrement l'application du terme de veteranus à la possession territoriale, si on n'admet pas que les Roumains qui l'emploient aujourd'hui sont les descendants en droite ligne des anciens vétérans romains ?

D'un côté la présence d'un élément romain comparativement plus nombreux en Dacie que partout ailleurs, de l'autre l'organisation provinciale et municipale, l'existence d'une vie corporative très répandue et la puissante influence des légions romaines, devaient avoir pour effet de dénationaliser très rapidement une population qui avait été en contact avec les Romains même du temps de Décébale. Voilà pourquoi l'objection que la Dacie serait restée trop peu de temps sous la domination impériale pour avoir été romanisée, n'est pas soutenable. S'il est vrai que la Bretagne ne devint pas romaine même après 400 ans de domination, cela tient a des causes particulières que nous ne saurions analyser ici. Pour d'autres provinces on a des preuves que la romanisation s'y effectua dans un intervalle aussi et même plus court qu'en

1. Lazar Saineanu, *Incercare asupra semasiologiei limbei romine*, Bucuresti, 1890, p. 230.

Dacie. Ainsi Strabon nous dit que l'Espagne, dont la première colonie fut fondée en 171 av. J.-Chr., était complètement romanisée, à son époque, sous Auguste, et que ce résultat avait été obtenu en moins de deux siècles ; que les habitants de ce pays avaient complètement oublié leur langue et ne se distinguaient plus en rien des Romains. La province narbonnaise des Gaules, soumise par les Romains du temps de Jules César (52 av. J.-Chr.), était, à l'époque où vivait Pline (mort en 79 après J.-Chr.), une Italie plutôt qu'une province. Enfin Velleius Paterculus rapporte qu'après une seule génération, la Pannonie, à la conquête de laquelle il avait pris part lui-même, avait universellement adopté la langue et la littérature latines [1].

Nous comprenons que cette absorption des diverses nationalités par l'élément romain est et restera longtemps encore peut-être un problème insoluble ; mais son existence est pourtant indéniable, puisqu'avec un noyau de quelques milliers d'hommes elle a donné naissance à plus de 100,000,000, si nous y comprenons les nations latines de l'Amérique. Or, si d'une part on constate une puissance d'assimilation si grande, aidée qu'elle était par l'introduction d'un nombreux élément romain et par une organisation qui, en peu de temps, absorbait toutes les nationalités ; si, d'autre part, on reconnaît la persistance de la population dace dans le pays, peut-on soutenir encore avec succès que ces deux peuples, les Daces et les Romains, n'exercèrent l'un sur l'autre aucune influence ?

Il résulte donc des faits précédemment établis, que les Romains, après leur conquête de la Dacie, n'en éliminèrent pas la population entière, mais qu'ils s'assimilèrent ce qui en restait, l'absorbèrent dans leur nationalité, ainsi que les autres éléments étrangers qu'ils amenèrent à leur suite. Les descendants des Daco-Romains, les Roumains d'aujourd'hui, sont donc un peuple de race romane, néo-latine et, comme ceux de l'occident de l'Europe, issus directement de l'empire romain. Mais ce peuple n'est point d'origine exclusivement latine ; car, en dehors des autres éléments qui entrèrent dans sa constitution, le fond et la base en sont toujours les Daces ; cette romanisation de l'élément dace ne se doit point à la simple influence de la civilisation latine, comme dans la Gaule, mais bien à un mélange physique de la

1. Strabon, III, 15 ; Pline, *H. N.*, III, 4 ; Velleius Paterculus, II, 110.

nation soumise avec un puissant contingent de Romains. Il ne faut pas s'étonner non plus de la disparition presque totale de la langue dace ; nous savons que la langue celtique n'a laissé dans la langue française d'aujourd'hui qu'une vingtaine de mots [1]. Puis l'analyse définitive de la langue roumaine est encore à faire et il est très probable que l'on y découvrira plus tard des mots qui ne sauraient provenir que de la langue des Daces.

Étendue de la Dacie romaine. — Il nous reste encore à élucider une question qui a trait à la romanisation de la Dacie. Dans quelles limites était renfermée la province romaine, et jusqu'où s'étendait son influence ?

En franchissant les frontières naturelles de l'empire romain qui étaient fixées vers l'orient par le cours puissant du Danube, Trajan devait chercher à donner à sa nouvelle création la force nécessaire pour s'opposer au monde barbare qui surgissait de toutes parts autour d'elle. Il choisit, dans la région étendue qui portait le nom de Dacie, une portion dans laquelle il établit la province romaine. Aussi les Daces, quoique complètement battus, purent-ils néanmoins conserver une partie de leur territoire. Trajan leur enlève la région la plus forte, la citadelle de montagnes, la Transylvanie et le Banat, avec une prolongation vers le Danube, pour avoir une communication plus facile avec la Mésie, l'Olténie ou petite Valachie, défendue par le cours rapide et profond de l'Olte, et il organisa dans ces trois régions sa nouvelle province. Les plaines de la Moldavie et de la grande Valachie furent abandonnées aux Daces. La partie occupée par les Romains était la plus peuplée, et les villes daces y étaient plus nombreuses, ainsi qu'on peut le voir sur la carte de Ptolémée.

L'étendue de la province romaine étant ainsi limitée aux pays de montagnes de la Transylvanie, au Banat oriental et à l'annexe de l'Olténie, on s'explique pourquoi on ne rencontre qu'exceptionnellement des ruines romaines en dehors de ces régions. Celles que l'on voit près de Galatz, ainsi que l'inscription qui y fut découverte, reproduite par le prince Démétre Cantémir dans sa description de la Moldavie [2], démontre seulement que les

1. Littré, *Histoire de la langue française*, II, p. 104.
2. Cantemir, *Descriptio Moldaviae*, éd. de l'Académie roumaine, Bucuresti, 1872, p. 23.

Romains avaient occupé depuis plus longtemps la Scythia minor, la Dobroudja d'aujourd'hui, contrée qui nous révèle chaque jour tant de vestiges de l'occupation romaine. Pour garantir leur province des embouchures du Danube contre les incursions des barbares du Nord, les Romains avaient du élever quelques fortifications et creuser un fossé. Ce retranchement commençait aux Carpathes et passant par Tulucesti, près du Sereth, et Vadoul loui Isac sur le Prouth, il allait jusqu'aux bords de la mer Noire, du côté d'Akermann. (Voir la carte à la fin de ce chapitre). Il était fortifié par des camps, ce qui prouve que les Romains occupaient militairement au moins le sud de la Moldavie.

La province romaine ne s'étendait donc pas au-delà de la Transylvanie, du Banat et de l'Olténie. Voilà pourquoi Eutrope limite le pourtour de la Dacie romaine à un million de pas[1], ce qui équivaut à 1480 kilomètres, dimension qui ne convient guère à la superficie de la Dacie entière, comprise entre le Dniester, la Theïss et le Danube. Le cours seul de la Theïss, en droite ligne, compte plus de 1000 kilomètres.

Nous pensons toutefois que les Daces situés en dehors de la province romaine ne furent pas tout-à-fait soustraits à l'influence romaine, car nous avons trouvé des camps romains dans le sud de la Moldavie. Des briques légionnaires avec la marque *Legio I italica* et *Legio XIII gemina adiutrix* ont été trouvées près de Bucarest, ce qui prouve le stationnement de ces légions dans ces localités. Nous pensons aussi que les monnaies romaines que l'on trouve assez souvent dans les plaines moldaves et valaques ne proviennent pas seulement de barbares qui les auraient tenues des Romains, mais bien de ces derniers mêmes, qui auraient occupé temporairement au moins ces régions. Mais les Daces établis en dehors de la province romaine étaient tributaires des Romains ; cela est prouvé par une très intéressante inscription trouvée à Mojgrad, l'ancien Porolissum. Elle dit que « Valerius Valentinus inscrivit au rôle des contributions la région du Samèche, ainsi que celle d'au-delà le fossé, sous le consulat de l'empereur Gordien et d'Aviola, le dixième jour avant les kalendes[2] ». La province romaine finissait au fossé creusé au-

1. Eutrope, *in Hadriano*, VIII. Comp. Sextus Rufus, *in Breviario*, *Hadr.*

2. *C. I. L.*, III, 1, n° 827 : « Deae Nemesi reginae, Valentinus beneficiaris consularis, miles legionis XIII geminae gordianae, aedilis coloniae Napocae *a censibus subsignavit Samum, cum regione trans vallum*, imperatore domino nostro M. Antonio Gordiano et Aviola consulibus X kal. »

dessus de Porolissum qui la défendait contre les barbares daces. (Voir la carte citée). Valentinus faisait le recensement de la population *aussi pour la région située au-delà du vallum*. Cela nous indique clairement que le peuple romain percevait aussi des contributions sur le peuple dace qui vivait en dehors de la province romaine. C'est pourquoi les historiens romains parlent à plusieurs reprises de révolte des Daces contre l'empire[1], ce qui ne saurait se rapporter qu'à ces Daces tributaires, qui voulaient repousser totalement la domination romaine, qui avait détruit leur État.

1. Capitolin, *Antoninus Pius*, V. Lampridius, *Commodus*, XIII.

III

Vie des Daco-Romains

Occupations économiques. — La Dacie étant un pays riche en mines d'or, qui avaient de tous temps été exploitées, les Romains ne manquèrent pas de continuer l'extraction du métal précieux. Nous avons vu Trajan lui-même envoyer dans sa province des ouvriers dalmates experts dans le travail des mines. Les mines étaient pour la plupart la propriété de l'État romain, attendu que du temps des Daces elles avaient appartenu aux rois et étaient passées du patrimoine d'un État dans celui de l'autre. Elles étaient administrées par un *procurator aurariarum*, qui était toujours un affranchi de l'empereur. Il avait sous ses ordres plusieurs *subprocuratores aurariarum*, ainsi qu'une chancellerie assez nombreuse, composée de *tabularii aurariarum dacicarum* et d'*adjutores tabulariorum*. Le travail des mines était confié à des esclaves nommés *leguli aurariarum* [1].

Quoique les mines les plus productives de la Dacie fussent entre les mains de l'empereur, il y en avait aussi qui appartenaient à des particuliers. Les tablettes en cire, retrouvées de nos jours dans les mines d'Abroud en Transylvanie, nous ont conservé plusieurs exemplaires de contrats, par lesquels des propriétaires de mines d'or en concèdent l'exploitation à des fermiers. Ces locations sont contractées à courte échéance et pour des prix très modiques, vu leur peu de rendement en or. Des clauses pénales sont prévues pour le cas où l'une des deux parties ne tiendrait pas ses engagements. Dans le cas où l'irruption de l'eau dans la mine en empêcherait l'exploitation, le

1. *C. I. L.*, III, 1, n°s 1311-1313, 1088, 1297, 1305, 1307.

propriétaire devait supporter une réduction proportionnelle du prix de location. Il est assez curieux de remarquer qu'aucun des trois propriétaires des mines, dont nous possédons les contrats de location, ne sait écrire et que tous font rédiger les actes par d'autres personnes[1]. Cependant les propriétaires de ces mines portent des noms romains tels que *Memmius Aclepsi*, *L. Ulpius Valerius* (le nom du troisième est indéchiffrable) ; c'étaient proprobablement des vétérans légionnaires ; les entrepreneurs des exploitations sont, au contraire, des étrangers, portant des noms comme *Socratio Socratonis* ou bien *Titus Beusantis qui et Bradua* (le troisième est un Romain, Aurelius Adjutor). Ces exploitateurs de mines privées devaient être assez nombreux, puisque nous les trouvons qui forment des collèges[2].

Quoique on n'ait trouvé qu'à Abroud seulement des documents et des inscriptions qui constatent l'exploitation des mines, des vestiges d'extraction se rencontrent aussi dans d'autres parties de la Transylvanie : à Boitza, village près du ruisseau le Caïanel ; près de la rivière du Criche, à Brad, Cebe et Baïa Crichouloui ; ensuite vers le nord à Rodna, ainsi que dans le Banat, à Sasca et Moldova. « Les Romains ont cherché l'or dans tous ces endroits ; cela se reconnaît à la méthode, au mode d'extraction, en tout conforme aux descriptions des auteurs anciens, ainsi qu'aux instruments découverts dans ces mines : pics, marteaux, barres de fer et lampes minières d'une forme évidemment romaine. Dans les galeries anciennes du roi Emerik à Offenbaïa, on a trouvé, incrustée plusieurs fois dans les murs, la lettre latine D ; dans celles de S[te] Catherine du mont Lété on a découvert en 1855 des amphores romaines et une foule d'autres ustensiles, ainsi que des tonneaux et des mesures à blé »[3].

En dehors des mines d'or, celles de sel, dont la Transylvanie est si riche, attiraient aussi l'exploitation romaine. Nous avons déjà relevé le titre d'entrepreneur de salines ; de plus, une ville de la Dacie, portant le nom romain de Salinae, existait à cette époque, d'après les inscriptions qu'on a retrouvées, à l'endroit même où se trouvent encore aujourd'hui les mines les plus importantes de

1. *C. I. L.*, III, 2 Tabulae, n° X : « Flavius Secundinus scripis rogatus a Memmio Aclepsi, quia se litteras scire negavit id quod dixit se locasse et locavit operas suas opere aurario Aurelio Adjutori etc. » N°s IX et XI.
2. *C. I. L.*, III, 1, n° 941 ; Akner und Müller, n° 827.
3. Goos, dans l'*Archiv für Siebenbürgische Geschichtsforschung*, 1856, p. 153, d'après la relation officielle des Jahrbücher der Centralcomission zur Erforschung der Baudenkmaler.

sel du pays, à *Uioara* (Maros-Ujvar). Les Romains exploitaient aussi, incontestablement, les riches mines de Tourda, où l'on a trouvé une centaine d'inscriptions et les restes d'un aqueduc et d'une citadelle. Une inscription, quoique très mutilée, indique que le fer était aussi exploité en Dacie. Cette inscription contient un hommage rendu par Terentius Gentianus, gouverneur de la Dacie, sous Antonin, à l'empereur, pour l'ouverture de l'exploitation des mines de fer [1].

Les Romains travaillaient enfin aussi à l'extraction des carrières de marbre, matière très employée dans la province romaine. Son grain est semblable à celui que l'on extrait encore de nos jours près de Gradischtea (ancienne Sarmisagethusa).

Les collèges, que nous avons étudiés plus haut au point de vue religieux et des secours qu'ils procuraient à ceux qui en faisaient partie, nous donnent des indications précieuses sur les occupations des Daco-Romains, en dehors de l'exploitation minière. Le collège des *fabri* (travailleurs du bois et du fer) était très nombreux, attendu qu'il était sous-divisé en 4 décuries à Sarmisagethusa et 11 à Apulum [2].

Ces décuries constituaient pour ainsi dire chacune un collège à part; elles avaient leur temple, leur revenus et leurs dépenses particuliers. Or nous savons qu'un collège de la Dacie, celui de Jupiter Cernenus, composé de 54 membres, ne pouvant supporter le poids de ses charges, dût se dissoudre, et Pline le Jeune demande, dans une de ses lettres à Trajan, s'il pouvait autoriser la constitution d'un collège des Fabri *avec 150 membres seulement* [3]. Un collège ou une décurie devait donc, pour fonctionner commodément, se composer d'au moins 200 membres. Que pouvaient faire, dans ce cas, 800 fabri à Sarmisagethusa et 2200 à Apulum? Le nombre tout-à-fait considérable d'hommes travaillant le bois et le fer s'explique par le besoin de réparer

1. *C. I. L.*, III, 1, n° 1128 : « Numini et virtutibus....
nato *ubi ferrum ex op...*
naturae boni event...
ani Antonini an...
Terentiu.... »

Comp. n° 1463 et Capitolin, *Hadr.*, XXIII.

2. *C. I. L.*, III, 1, n°s 1431, 1494 et 1043.

3. *C. I. L.*, III, 2, Tabulae n° 1 : Colegii Jovis Cerneni... ubi erant homines LIIII ex eis non plus remansisse quam XVII ». Pline, *Epistolae*, X, n° 43 (édition de Weise à Leipzig, n° 35) : « Tu domine dispice autem an instituendum putes collegium fabrorum *duntaxat hominum CL*. Non erit difficile custodire *tam paucos* ».

continuellement les nombreux instruments employés à l'exploitation des mines.

Non moins intéressants sont les collèges des transporteurs par eau, les *dendrofori*, les *nautae* et les *utricularii*. Ces derniers surtout devaient être nombreux, car possédant déjà un temple d'Adrastée, leur divinité, ils en avaient encore élevé un autre [1]. Pour que tant de transporteurs par eau aient pu trouver leur subsistance en Dacie, il faut admettre qu'ils exerçaient leur métier sur les rivières de la province et surtout sur le Mourèche, exportant le sel, le bois, la pierre et autres productions vers la Pannonie, qui manquait précisément de tous ces objets. Ces collèges nous montrent l'existence de nombreux ouvriers daco-romains. Celui des porteurs de litières nous indique qu'il y avait aussi bon nombre de gens qui n'avaient pas besoin de travailler pour gagner leur vie, qui vivaient dans le luxe et la mollesse. C'est à leur service qu'était justement destiné le collegium lecticariorum.

Le commerce de la Dacie romaine devait être assez important, si on prend en considération qu'il existait plusieurs collèges de negotiatores, et qu'on rencontre des commerçants originaires de la Dacie dans des régions très éloignées de la province. Ainsi un certain Aurelius Aquila, décurion de Patavissa, est établi à Salone, en Dalmatie ; un autre décurion de Sarmisagethusa, dans l'île de Lemnos. On trouve encore des associations pour le commerce de l'argent [2].

Constructions. — Les Romains, si soucieux du bien-être de leurs sujets, firent en Dacie, comme ailleurs, les constructions nécessaires pour assurer l'existence de ses habitants et pour leur procurer toutes les facilités de la vie.

Citons, en premier lieu, les routes, dont les vestiges se sont conservés jusqu'à nos jours. Ces routes ne s'étendaient que dans la province romaine, et leurs restes traversent encore aujourd'hui l'Olténie et la Transylvanie. La route principale partait de la capitale, aujourd'hui le village de Gradischtea, et allait à Apulum (Alba Julia), centre où convergeaient toutes les routes de la Dacie, au nombre de cinq. La première conduisait aux

1. *C. I. L.*, III, 1, nos 944, 1547.
2. *C. I. L.*, III, 1, nos 1438, 1500, 1068, 2086 ; Goos, *Arhiv*, p. 119, note 61 ; *C. I. L.*, III, 2, Tab. nos XIII, XIV et V.

mines d'or (Abroud); la seconde vers l'occident, pour relier probablement la Dacie à la Pannonie; ses traces s'arrêtent à Dobra. La troisième, qui allait vers le nord, se partageait en deux branches, dont l'une desservait les salines de Uioara, puis se dirigeait vers la frontière moldave à Reginoul Sasesc et à Sila (Fül-Haza); l'autre menait à Napoca (Clouj) où elle se bifurquait pour monter à droite à Desiu et Rodna, et à gauche à Mojgrad. La quatrième se dirigeait vers l'orient à Odorheiu; la cinquième descendait vers le défilé de la Tour-Rouge et jetait, avant de le franchir, un embranchement vers l'orient, parallèle à la quatrième route; ce dernier passait par Klein-Schenk, village saxon, à Cohalmou, pour atteindre aussi Odorheiu. La chaussée continuait son tracé à travers le défilé de la Tour-Rouge, entrait dans la petite Valachie, où elle suivait le cours de l'Olte sur sa droite, jusqu'à Caracal. Ici elle se bifurquait pour aller d'un côté à Celeiu, de l'autre à Islaz, deux points situés sur le Danube. (Voir la carte à la fin du chap.).

La continuation de ces chaussées vers l'orient de la Dacie, jusqu'au pied des Carpathes moldaves, à Odorheiu, Sila et Rodna, indique que les Romains prenaient soin de défendre les défilés des montagnes qui protégeaient la Dacie vers l'orient. On a trouvé, en conséquence, des restes de camps romains à la base de ces montagnes, ainsi que des inscriptions : à Jetz (Vecz), là où le Mourèche sort des montagnes, à Saint-Imbrou (Szent-Imre) près des monts du Gourghiou, à Mikhaza sur le cours supérieur du Niarad, à Enlaca entre les deux rivières Tirnava, à Odorheiu, où nous avons vu converger les deux routes orientales de la Dacie, à Galt-Heviz au confluent de l'Homorode avec l'Olte, et enfin à Bereczk près du défilé de l'Oïtouz. Les Romains avaient donc établi sur la frontière orientale de leur province, une chaîne continue de points stratégiques défendus par leurs troupes.

Si, du côté de l'orient, les fortifications naturelles de la Dacie étaient faciles à défendre, il n'en était pas de même du côté de l'occident. Là, les grands cours d'eau, qui sortent de la Transylvanie pour se jeter dans la Theïss, rompaient la continuité des montagnes, qui entourent le pays de ce côté, et les larges vallées qu'ils arrosent offraient des passages faciles aux barbares qui avoisinaient la Dacie. Aussi les Romains, pour fortifier leur frontière occidentale, eurent-ils recours à des travaux manuels, à des retranchements, dont les restes se retrouvent encore aujourd'hui. L'un d'eux couvrait la province vers le nord, non

loin de Mojgrad, l'ancien Porolissum, bien que, comme nous l'avons vu, les Daces établis au-delà de ce rempart fussent tributaires des Romains. Ce retranchement s'étendait des bords du Samèche à ceux du Criche Rapide. Plus bas on a trouvé les vestiges d'un autre vallum qui commençait au nord du Mourèche, au village roumain actuel de Siria; on a cru même retrouver des traces de fossés entre Siria et le bord du Criche, jusqu'où s'étendait le vallum du nord. Le fossé qui commence à Siria se prolonge aussi en delà du Mourèche et passe les rivières de la Béga et du Poganiche. En dehors de ce fossé, plus vers l'occident, s'étend un troisième rempart qui part de Temichoara et descend jusqu'à la rivière de la Bìrsava. Enfin un dernier retranchement était creusé, encore plus en dehors, à partir du village d'Ali-Bounar jusqu'au Danube. (Voir la carte).

En dehors de ces constructions, dont le but était plutôt militaire, nous trouvons en Dacie un assez grand nombre de constructions civiles et religieuses, telles que des temples [1], des amphithéâtres [2], des acqueducs [3], des palais pour l'administration [4], enfin des bains [5], dont les plus célèbres étaient ceux d'Hercule, Mehadia d'aujourd'hui, où l'on a retrouvé plusieurs inscriptions dédiées au génie bienfaisant des eaux [6].

Vie morale et intellectuelle. — L'état moral et intellectuel des Daco-Romains devait être celui des habitants de l'empire romain sous le règne des empereurs. Comme nous ne voulons exposer la vie romaine de la Dacie que d'après les sources particulières à cette province, nous aurons peu de chose à ajouter aux notions que l'étude des autres éléments de la vie des Daco-Romains a pu nous fournir sur leur état moral et intellectuel.

A en juger par le nombre des monuments consacrés aux dieux, le paganisme paraît avoir été très florissant dans la province du Danube. A côté des divinités romaines, les cultes orientaux s'étaient aussi répandus en Dacie et sous une forme

1. *C. I. L.*, III, 1, nos 944, 1069, 1070, 1164, 1482 et 1547 ; Akner und Müller, nos 55 et 262.
2. *C. I. L.*, III, 1, no 836. On voit encore les ruines des amphithéâtres à Gradischtea et Alba Julia.
3. *Idem*, nos 1446, 990.
4. *Ephemeris epigraphica*, IV, no 191 ; *C. I. L.*, III, 1, nos 1096, 1174.
5. *Ephemeris epigraphica*, II, no 414 ; *C. I. L.*, III, 1, no 1006 ; Akner und Müller, no 253.
6. *C. I. L.*, III, 1, nos 1572, 1566, 1561.

plus exotique encore que dans le reste de l'empire romain. Nous devons nécessairement admettre que les Daces conservèrent au moins la partie extérieure de leur religion, le culte des Cabires, où la tradition de l'idée de l'immortalité paraît avoir été maintenue jusqu'à un certain point. Nous en avons une preuve, bien indirecte il est vrai, dans la circonstance suivante. L'on sait que le culte du dieu persan Mithras s'introduisit dans l'empire romain du temps de Trajan. Or les bas-reliefs mithryaques que l'on retrouve en Dacie sont absolument de la même facture et sont aussi grossièrement sculptés que ceux qui représentent les Cabires ; ces sculptures n'ont absolument rien de commun avec la perfection de la sculpture romaine, formée à l'école grecque. Ces bas-reliefs mithryaques sont donc sortis des mêmes ateliers qui produisaient ceux du culte des Cabires et ne représentent qu'une continuation de l'art dace appliqué aux nouvelles croyances que la colonisation romaine importait.

En dehors des idées religieuses d'origine étrangère, la vie intellectuelle du peuple daco-romain porte un cachet romain très marqué. Elle ne diffère en rien de ce qu'elle était à Rome, sinon dans l'application encore plus prononcée vers la vie pratique et l'éloignement des occupations du pur esprit. Il est vrai que les inscriptions sont peu propres à peindre les idées littéraires d'un peuple, et si nous devons juger la production intellectuelle de la Dacie d'après le contenu de ses inscriptions, nous trouvons bien peu à glaner. Quelques vers ou quelques idées qui sortent un peu du cliché habituel des épitaphes, et voilà tout [1].

La vie intellectuelle de la Dacie doit avoir été un peu arriérée, parce que la plupart de ses habitants ne savaient ni lire ni écrire. On ne saurait y opposer le nombre considérable des inscriptions attendu que leur gravage était pure affaire de profession. Au contraire, le fait que les trois légionnaires qui afferment leurs mines sont tous illettrés est très significatif. Il nous prouve que les vétérans qui, d'après ce que nous avons déduit de la signification de ce terme en roumain, devaient être très nombreux en Dacie, ne se distinguaient par aucune culture littéraire. Cela nous explique aussi la disparition complète des inscriptions aussitôt après l'abandon de la Dacie sous Aurélien ; il serait fort difficile de s'en rendre compte d'une autre manière. Les

1. *C. I. L.*, III, 1, n[os] 1228, 1552, 1935.

vétérans établis, qui seuls restèrent dans la province, ne pouvaient plus en placer sur les tombeaux de leurs proches, puisque les sculpteurs de profession s'étaient retirés avec les gens riches, et le peuple qui était resté ne savait pas écrire.

Quant aux amusements et aux passe-temps des Daco-Romains en dehors des repas festifs qu'ils faisaient pour célébrer leurs différentes fêtes, ils se plaisaient tout comme leurs frères de Rome aux spectacles barbares des luttes de gladiateurs et de bêtes sauvages, dans les amphithéâtres qu'on ne rencontre pas seulement dans les grandes villes, Sarmisagethusa ou Apulum, mais même dans celles de second ordre, comme Porolissum. En dehors de ces distractions assez peu intellectuelles, on trouve aussi des représentations théâtrales ou plutôt de café chantant. Une inscription, placée sur la tombe d'un enfant de 12 ans nommé Regulus, dit à sa louange que, pareil à Hyacinthe et à Narcisse, il avait chanté et dansé devant le Sénat et le peuple de Trajan, ainsi que devant l'empereur Commode, au grand contentement de tout le monde [1].

1. Akner und Müller, n° 442 : « Saltavit, cantavit, jocis omnes oblectavit, cunctis placuit. »

IV

Histoire de la Dacie romaine

De Trajan a Aurélien. — Tant que vécut le conquérant de la Dacie, sa création fut respectée par les peuples environnants. Aussitôt que Trajan eût fermé les yeux, la Dacie entra dans une période de dangers, toujours renouvelés, qui se termina par son complet abandon de la part de l'empire. Ainsi l'empereur Adrien est déjà obligé de repousser une invasion des Sarmates et des Roxolans, peuples qui habitaient sur les confins de la Dacie romaine. Les auteurs anciens rapportent à ce sujet qu'Adrien, vu les difficultés que lui causait la Dacie et poussé par sa jalousie pour les grands faits de Trajan, aurait eu l'intention d'abandonner cette province, comme il l'avait fait des autres conquêtes de son prédécesseur au-delà de l'Euphrate ; Cassius ajoute même qu'il aurait détruit le pont d'Apollodore [1].

Il est incontestable qu'Adrien restreignit les limites de l'empire et s'appliqua à les fortifier, pour pouvoir s'opposer plus énergiquement au mouvement du monde barbare qui s'accentuait autour de lui. Ce fut lui qui éleva le mur de défense en Bretagne contre les Pictes et les Scots, et répara celui qui avait été construit du temps de Tibère entre le Rhin et le Danube supérieur. Sur le Danube inférieur, ce fut toujours lui qui creusa au nord des bouches du fleuve le fossé destiné à protéger la Scythia minor, et qui transféra dans cette province la *legio V macedonica*, l'établissant à *Troesmis*, aujourd'hui Iglitza, où l'on a découvert de nos jours son camp fortifié. Ce fossé commençait aux Carpathes, se dirigeait vers la ville de Tékoutsch, en passant

1. Spartien, *Hadrianus*, V ; Dion Cassius, LXVIII, 13; Eutrope, *Hadrianus*, VIII.

par les villages de Nikoreschti et de Ploscouzeni sur le Sereth, coupait ensuite le Pruth à Vadoul loui Isac et se dirigeait vers la partie supérieure des lacs Jalpoug, Catlaboug, Kitaïa et Sasik, pour aboutir dans les environs d'Akermann, sur la mer Noire (voir la carte, à la fin du chap). Le peuple de la ville de Tomi (Constantza d'aujourd'hui), lui dédie une inscription, probablement en reconnaissance de ces mesures [1].

Il est possible que cet empereur, si soucieux des intérêts de son État, ait exprimé à son entourage l'idée que la Dacie étant trop difficile à protéger, il vaudrait mieux revenir aux limites naturelles du monde romain, franchies par Trajan dans un moment d'indignation bien justifiée. Mais les auteurs anciens ne manquent pas d'ajouter qu'Adrien fut détourné de cette pensée par ses amis, qui lui firent observer combien il serait inhumain de laisser tant de Romains entre les mains des barbares [2]. Adrien n'abandonna donc pas la Dacie et par conséquent n'ordonna par la destruction du pont qui la reliait à l'empire. L'assertion de Dion Cassius qu'il l'aurait fait, doit se mettre sur le compte de son épitomateur, Xiphilinus, moine du XI[e] siècle, qui nous a conservé, modifié et altéré, précisément le livre de Dion concernant les Antonins. Xiphilinus, voyant de son temps le pont détruit, attribua sa démolition à l'empereur qui avait voulu abandonner la province.

Voilà pourquoi Eutrope, quoiqu'il rapporte aussi l'intention d'Adrien de délaisser la Dacie, ne mentionne nullement la destruction du pont, quoiqu'il ait dû avoir Dion sous les yeux lorsqu'il écrivait.

La province dace, loin d'être abandonnée par Adrien, n'a qu'à se féliciter du règne de cet empereur. Il construit un aqueduc dans sa capitale et prend soin d'une manière si chaleureuse de ses intérêts, que les colons frappent en son honneur des médailles, sur lesquelles Adrien est nommé « restitutor Daciae », et la province s'y glorifie du titre de « Dacia felix ». Ces médailles symbolisent la Dacie sous la figure d'une femme assise sur une roche, tenant d'une main un sabre recourbé, arme nationale des Daces, de l'autre une grappe de raisins, preuve que la culture

1. *C. I. L.*, III, 1, n° 765 : « Hadriano, ordo populusque Tomitanorum ».
2. Eutrope, *Hadr.*, VIII : « Hadrianus gloriam invidens Traiani statim provincias tres reliquit quas Traianus addiderat et de Assyria, Mesopotamia et Armenia revocavit exercitus. *Idem de Dacia facere conatum, amici deterruerunt, ne multi cives Romani barbaris traderentur* ».

du vin, qui existait déjà du temps des Agathyrses, s'était maintenue dans la Dacie [1].

Les empereurs qui suivent Adrien s'occupent aussi de la Dacie; ils repoussent aussi les invasions continuelles des barbares qui ne cessaient de guetter le moment favorable pour envahir la province et élèvent des constructions dans ses différentes villes. Septime Sévère ramène en Dacie la legio V macedonica, qui avait été transférée dans la Scythia minor, et établit son camp près de Potaïssa. Cette ville obtient de son temps le droit de colonie, par suite de l'affluence de l'élément romain, attiré par la présence de la légion. Il crée, en même temps, les camps Sévériens, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la ville roumaine dont le nom a conservé le souvenir de cet empereur, Tournou Severinoului [2].

Jusqu'au règne de Gordien, la Dacie fut exposée aux attaques de ses anciens voisins. A partir de l'année 238, un nouveau peuple barbare envahit la Dacie; c'est celui des Goths, qui étaient descendus des bords de la mer Baltique sur ceux de la mer Noire. Gordien les attaque en Dacie même, où ils avaient pénétré par le défilé de la Tour Rouge, les repousse, et la province reconnaissante lui dédie plusieurs pierres [3].

L'objectif principal des incursions des Goths n'était pourtant pas la Dacie, mais bien les provinces situées au sud du Danube. L'empereur Dèce les bat à Nicopolis, près de la Jantra [4]; mais ils n'en inondent pas moins la Mésie, la Macédoine, et arrivent jusqu'en Grèce, aux Thermopiles (250). Cet empereur, qui avait défendu aussi la Dacie, est nommé dans une inscription *restitutor Daciae* de la part de la *nova colonia Apulensis*. Mais Apulum, qui était colonie antérieurement à Sévère, existant comme telle depuis 60 ans, ne pouvait s'appeler nouvelle à cette époque. Aussi croyons-nous que le terme de *nova* signifie *restaurée*, c'est-à-dire rétablie par Dèce après sa destruction par les Goths [5].

1. *C. I. L.*, III, 1, n° 1446.
2. Capitolin, V; Lampride, *Commodus*, XIII; Introduction de Mommsen à Potaïssa. *C. I. L.*, III, 1, p. 172 et les inscriptions n°s 835, 1457; Hirschfeld, *Ephem. epigr.*, IV, n° 188. Plus haut p. 74.
3. *C. I. L.*, III, 1, n°s 1432, 1454. Capitolin, *Gordianus*, XXXIII.
4. Autre que le Nicopolis du Danube. Voir Ptolémée, III, 11 : Νικόπολις περί τὸν Ἄιμον.
5. Jornandes, XVIII; Amm. Marcel., XXXI, 5 et 13; Zozime, I, 13; Aurèle Victor, XXIX; *C. I. L.*, III, 1, n° 1176; *Digestes* L, 15, lex 1, §§ 8, 9, où Apulum est indiqué comme jouissant du droit de colonie avant Sévère.

Ce peuple étend sa domination sur le Bosphore Cimmérien, entreprend des expéditions maritimes contre l'empire romain, attaque successivement différentes villes maritimes, telles que Trébizonde, Nicée, Brousse, Athènes, pénètre dans le Péloponèse et remonte ensuite jusqu'en Thessalie et dans l'Epire, pour revenir, par la Mésie, dans ses repaires des bords de la mer Noire [1]. Ces incursions ont lieu sous les empereurs Gallus et Valérien (251-260).

Sous Gallien (260-268) les Goths poursuivent par mer leurs incursions dans les provinces situées autour du Pont-Euxin et par terre pénètrent en Mésie, puis en Dacie par le défilé de la Tour-Rouge. Ces coups répétés obligent dès lors les Romains à se retirer de la province transdanubienne, parce qu'ils avaient besoin de toutes leurs forces pour défendre l'intérieur de l'empire. Voilà pourquoi les historiens de l'époque rapportent que la Dacie aurait été perdue sous l'empereur Gallien [2]. Il nous est pourtant resté du temps de cet empereur une inscription dédiée par la capitale à Licinius Cornelius Valerianus, fils de Gallien. C'est la dernière inscription de la Dacie romaine [3].

Sous le règne de Claude (268), les Goths continuent leurs expéditions maritimes et les combinent avec des attaques faites par terre ; mais l'empereur en fait périr un grand nombre près de la ville de Naïssos [4]. Enfin vient l'empereur Aurélien qui, ne sachant plus comment défendre son empire contre ces terribles envahisseurs, abandonne officiellement la Dacie et en retire le reste des troupes qui n'avaient pas été rappelées jusqu'alors.

De cette exposition des invasions gothiques il ressort plusieurs considérations fort importantes. D'abord que les Goths avaient pour objectif principal les provinces romaines du sud du Danube, qu'ils inondaient surtout par leurs expéditions maritimes ; que durant toutes ces guerres ils n'abandonnèrent point leurs établissements de la Mer Noire, et *que pas une seule de leurs expéditions*

1. Zonaras, ed. Bonn, p. 628.
2. Eutrope, *Gallienus*, IX ; Sextus Rufus, *Gall.* : « Gallieno imperatore Dacia amissa est ». Orose, *Gall.*, IV, 21 : « Dacia trans Danubium in perpetuum aufertur ».
3. *Ephem. epigr.*, IV, n° 190 : « P. Licinio Cornelio Valeriano nobilissimo Caesari, filio imperatoris Caesaris P. Licinii Egnati Gallieni Pii Felicis, invicti Augusti, colonia Ulpia Traiana Augusta Dacica Sarmisagethusa metropolis publice ». M. Mommsen donne pourtant dans son Histoire romaine (trad. franç., Paris, 1887, IX, p. 308), comme dernière inscription, une de 255.
4. Trebell. Pollio, *Claudius*, VIII-XII ; Zozime, I, 43-45.

n'est citée comme partant de la Dacie. Si donc les Goths ravagèrent assez souvent la province romaine, ils ne s'y établirent jamais. La raison pour laquelle le courageux et énergique Aurélien abandonna la Dacie ce n'était donc pas l'occupation de cette province par les Goths, qui continuent de demeurer sur les bords de la mer Noire jusqu'à l'invasion des Huns en 375, mais bien l'impossibilité où il se voyait de défendre à la fois et la Dacie et les provinces situées plus au cœur de l'empire. Il ne fait que sanctionner officiellement un état antérieur, l'abandon de la Dacie, fait accompli du temps de Gallien. La Dacie ne fut donc pas abandonnée parce qu'elle aurait été occupée par les barbares, mais bien parce qu'il fallait défendre plus sérieusement le reste de l'empire. Elle avait été jetée en pâture aux Goths, comme on jette ses provisions à une bande de loups affamés, dans le but de ralentir leur course après le traineau chargé de voyageurs. Les Romains furent forcés plus tard de renouveler, avec la Bretagne et la Gaule, ce qu'ils avaient fait avec la Dacie, lorsque, en 406, Stilicon, général de Valentinien III, rappela les légions de ces deux provinces, pour pouvoir défendre l'Italie.

A l'occasion de cet abandon de la conquête de Trajan, il se pose une des questions les plus importantes de l'histoire des Roumains. La population daco-romaine resta-t-elle dans la province après la retraite des légions, ou se retira-t-elle aussi au-delà du Danube ?

Nous observons que pour les Gaules et la Bretagne, une question semblable n'a même pas été posée. Pour la Dacie, elle a été formulée dans l'intérêt politique des races qui dominent dans le pays roumain d'au-delà les Carpathes, afin de donner une base juridique à l'oppression politique sous laquelle gémit l'ancienne population du pays.

Abandon de la Dacie. — Il est vrai que cette thèse de la dépopulation de la Dacie romaine à la suite de la retraite des légions, se base sur un texte clair et positif, celui de l'historien Flavius Vopiscus, qui dit que : « Aurélien voyant l'Illyrique dévastée et la Mésie perdue, abandonna la province établie par Trajan au-delà du Danube. Il en retira l'armée *et les provinciaux*, et, désespérant de pouvoir la maintenir, il établit les populations qu'il y avait prises dans la partie de la Mésie qu'il nomma sa Dacie et qui aujourd'hui divise les deux Mésies ».

Eutrope et Sextus Rufus ne font que paraphraser et reproduire

le texte de leur devancier; le premier dit que les habitants furent retirés des villes et des campagnes, le second s'en tient strictement au texte de Vopiscus. Ce dernier est donc la seule et unique source à laquelle l'on puise pour ce qui a trait à l'abandon de la province de Trajan, et nous sommes appelés à examiner la valeur et le degré de confiance qu'on peut accorder à cet historien. Or, Vopiscus, d'après son propre aveu, avait plutôt l'intention d'écrire un panégyrique qu'une histoire d'Aurélien; car il dit avoir entrepris son ouvrage sur les insistances de Junius Tiberianus, parent de l'empereur, qui lui avait fait part de ses regrets que la vie d'un prince aussi remarquable restât inconnue. S'il voulait l'écrire, il n'aurait pas besoin de dire toute la vérite, ajoutait Tiberianus, car il aurait pour collègues dans le mensonge des auteurs dont on admire l'éloquence historique [2].

On voit, de prime abord, que Vopiscus avait suivi les conseils de Tiberianus, car il respecte bien peu la logique et encore moins la vérité. Ainsi, dans le passage reproduit plus haut, après avoir dit que l'Illyrique était dévastée et la *Mésie perdue*, sans penser à la contradiction dans laquelle il tombe, Vopiscus donne pour refuge aux Daco-Romains précisément cette province qu'il vient de citer comme perdue. Aurélien aurait pu faire émigrer les habitants de la Dacie dans toute autre partie de son empire, mais non en Mésie.

Vopiscus nous procure heureusement encore le moyen d'apprécier le degré de confiance que méritent ses rapports, attendu qu'il nous indique la source à laquelle il les a puisés. Il fait dire au même Tiberianus que, pour écrire la vie de l'empereur, il n'aurait qu'à consulter le journal de ce prince, où ses actions, écrites sur toile, étaient exposées historiquement. Aurélien lui-même en aurait ordonné la rédaction. Tiberianus promet à

1. Flavius Vopiscus, *In Aureliano*, XXXIX : « Quum vastatum Illyricum ac Moesiam deperditam videret, provinciam trans Danubium Daciam a Traiano constitutam, *sublato exercitu ac provincialibus reliquit*, desperans eam posse retineri, *abductosque ex ea populos* in Moesiam collocavit, appelavitque suam Daciam quae nunc duas Moesias dividit ». Eutrope, IX, 15 : « Provinciam Daciam quam Traianus ultra Danubium fecerat, vastato omni Illyrico et Moesia, desperans eam posse retineri, *abductosque Romanos ex urbibus et agris Daciae* in media Moesia collocavit, appelavitque suam Daciam quae nunc duas Moesias dividit ». Sextus Rufus, VIII : « Dacia Gallieno imperatore amissa est et per Aurelianum *translatis exinde Romanis* duae Daciae in regionibus Moesiae et Dardaniae factae sunt ». Les autres sources, qui ne contiennent rien de nouveau et qui sont toutes postérieures, sont citées par Rösler, *Romänische Studien*, p. 67.

2. Vopiscus, *In Aureliano*, II : « Habiturus mendaciorum comites, quos historiae eloquentiae miramur auctores ».

Vopiscus de lui faire avoir tous ces manuscrits, qui se trouveraient dans la bibliothèque Ulpienne [1]. Voilà donc la source à laquelle Vopiscus a puisé sa relation sur l'abandon de la Dacie. Il était tout naturel que l'empereur tâchât de donner dans son journal, à un fait peu recommandable, un caractère aussi peu compromettant que possible. Il ne pouvait le faire qu'en faisant voir que s'il avait abandonné la province, *il n'avait point délaissé les provinciaux*. Car tout le monde savait à Rome que la seule retraite des légions n'amènerait pas celle des habitants, et Aurélien prenait la précaution de dire qu'il avait contraint les provinciaux à le suivre.

Nous avons vu plus haut que lorsqu'Adrien manifesta à ses amis son intention d'abandonner la conquête de Trajan d'au-delà du Danube, ces derniers lui conseillèrent de renoncer à cette idée, pour ne point livrer tant de Romains aux mains des barbares. Que le fait soit véridique ou non, il n'en demeure pas moins établi qu'un historien presque contemporain rapporte l'opinion que l'on professait à Rome par rapport à la situation qui aurait été faite aux colons de la Dacie; à savoir que dans le cas où elle serait abandonnée par les légions, les colons ne quitteraient point leur patrie adoptive et seraient livrés aux Barbares.

Et les Romains avaient grandement raison de penser ainsi. La Dacie avait été envahie à plusieurs reprises avec une grande violence, et sous Gallien elle avait été presque abandonnée par l'empire, sans que pourtant sa population l'eût quittée. Or, ce qui s'était passé avant 270, se produisit également après. Il n'est pas douteux que ceux d'entre les citoyens qui purent se sauver, ne l'aient fait, et sans attendre pour cela les ordres d'Aurélien. C'étaient les riches, qui disposaient des moyens d'émigrer. Ainsi on rapporte que la mère du futur empereur Maximien se serait sauvée de la Dacie devant une invasion des Carpes, alors qu'elle portait dans son sein celui qui devait un jour régner sur l'empire [2]. Il s'agit donc d'une personne riche, et son exemple aura été suivi par bien des gens de sa condition. Quelques auteurs ont voulu

1. Vopiscus, *In Aureliano*, I : « Et tamen si bene novi, *ephemeridas illius viri scriptas habemus*, etiam bella charactere historico digesta, quae velim accipias et per ordinem scribas. Quae omnia ex libris linteis, *in quibus ipse quotidiana sua scribere praeceperat*, pro tua sedulitate condisces. Curabo autem ut tibi ex Ulpiana bibliotheca et libri lintei proferantur ».
2. Lactantius, *De mortibus persecutorum*, IX.

établir une distinction entre la population d'origine romaine et les Daces romanisés. Les premiers auraient abandonné la province, les derniers y seraient restés[1]. D'abord, nous ne voyons aucune différence entre les Romains et les Daces *romanisés;* puis, s'il s'agit de faire des distinctions, nous pensons qu'elles ne sauraient avoir trait à la nationalité, mais rien qu'à l'état de fortune des habitants. Les riches émigrèrent, puisqu'ils avaient la possibilité de le faire ; les pauvres restèrent, non par patriotisme, mais par nécessité. L'analyse et la critique du texte de Vopiscus nous a fourni le moyen de saper par sa base même la thèse de l'abandon de la Dacie par les colons, du temps de la retraite des légions, et c'est un point important de gagné, attendu que, sans le passage de Vopiscus, une pareille théorie n'aurait jamais pu se faire jour.

Toponymie. — L'un des arguments les plus puissants en apparence que les adversaires de la continuité des Daco-Romains dans la Dacie invoquent en leur faveur, c'est le manque de termes géographiques anciens dans la toponymie actuelle des pays roumains.

En effet, la tradition locale, la persistance des dénominations géographiques, est une des preuves les plus concluantes de la continuité du séjour d'une population dans le même endroit. Ainsi la nomenclature géographique de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de l'Espagne, se reporte très facilement et en grande partie aux noms anciens dont elle dérive. Cela prouve que chacune des couches des populations qui se sont stratifiées l'une sur l'autre, transmettait à celle qui venait se superposer à elle un certain nombre de noms d'éléments géographiques qui lui étaient propres. On prétend qu'il en serait tout autrement dans la Dacie; qu'ici la nomenclature ancienne a totalement disparu ; qu'aucun lien territorial ne rattache les habitants actuels aux anciens, parce que ce pays, ayant à plusieurs reprises complètement changé de population, il est tout naturel que les anciens termes se soient perdus et aient été remplacés par de nouveaux. En est-il réellement ainsi ? voilà ce que nous proposons d'examiner.

On ne saurait nier que, comparativement à d'autres pays, la

1. Iung, *Römer und Romanen in den Donauländern*, 1877, p. 107.

Dacie n'a conservé que peu de dénominations géographiques de *localités habitées*. Mais l'explication de ce fait est bien naturelle. La Dacie fut le pays que les barbares attaquèrent toujours en premier lieu, avant de pénétrer dans les autres provinces de l'empire. C'est ici que leur choc était le plus violent, qu'il se manifestait avec plus d'intensité, tandis que dans les provinces qu'ils attaquaient ultérieurement, ils arrivaient plus adoucis, plus calmes, si l'on peut dire, plus civilisés. Aussi, tandis que dans les Gaules, en Italie ou en Espagne, le peuple attaqué reste sur place, sans se réfugier dans les montagnes, en Dacie ce fut précisément derrière ces abris que la population se retira; il en fut de même dans la Rhétie, où les Romains cherchèrent également à sauver leur existence en se réfugiant dans la montagne. Or, la population de ces provinces quittant ses villes, le plus souvent pour ne plus y retourner, il était naturel que leurs noms fussent oubliés et disparussent avec leurs ruines.

Pour bien saisir la profonde différence de l'effet produit par l'invasion dans la Dacie d'avec les autres provinces de l'empire, nous devons observer que l'anéantissement des formes civilisées de la vie romaine fut bien plus profonde en Dacie qu'en France, en Italie ou en Espagne. Ce ne furent pas seulement les noms des villes qui disparurent presque complètement de la mémoire des Daco-Romains, mais bien aussi la vie entière de l'État romain, qui fut engloutie par l'invasion et dont il ne resta presque rien pour survivre au cataclysme.

Fustel de Coulanges, parlant de l'administration de la Gaule franque, dit que « la famille Mérovingienne, devenue maîtresse de la Gaule, ne songea pas à détruire les institutions politiques qu'elle y trouvait établies. Elle prétendit, au contraire, gouverner à la manière romaine et continuer l'empire. Si nous voulons nous faire une idée exacte de ces princes, il faut nous représenter des hommes qui parlent le latin, qui s'habillent à la romaine, qui s'amusent à écrire en latin, qui se plaisent surtout à siéger sur leur prétoire à la façon des empereurs et à y dicter des arrêts. En conservant le titre de rois de France, ils y ajoutent volontiers les titres tout romains de princes, de patrices et d'hommes illustres. Ils prennent les insignes impériaux, la couronne d'or, le trône d'or, le sceptre, la chlamyde et la tunique de pourpre. Ils ont une cour qu'ils appellent, comme les empereurs, le palais sacré. On leur voit une suite de dignitaires et de cour-

tisans qui s'appellent comtes, domestiques, chanceliers, référendaires, camériers. Tous ces noms sont romains ; toutes ces dignités ont passé du palais des empereurs dans le palais des rois francs. Les Mérovingiens, maîtres d'un tel pouvoir, n'eurent pas à chercher des moyens nouveaux pour gouverner les hommes ; ils usèrent de ceux dont l'empire romain s'était servi. Les empereurs avaient organisé une administration centrale et une administration provinciale; les rois francs gardèrent l'une et l'autre. Le seul impôt romain qui ait disparu c'est le chrysargyre. Le principal impôt direct était, comme au temps de l'empire, la contribution foncière; non-seulement elle continua de se percevoir comme au temps des empereurs, mais encore elle le fut d'après les mêmes registres de répartitition qui avaient été rédigés par les fonctionnaires impériaux »[1].

Chez les Roumains, nous verrons, au contraire, que dans la constitution de leurs états, organisés après l'invasion, il ne resta presque pas de vestiges de l'ancienne administration romaine, ni provinciale, ni municipale. Tout disparut : les noms des employés romains civils et militaires, ceux des contributions, de l'administration fiscale, judiciaire et communale ; tout sombra, comme dans un gouffre, sans laisser même flotter des épaves à sa surface. Les quelques notions et mots correspondants, empruntés à la vie de l'État romain, sont de ceux dont un peuple ne saurait se passer, même dans la plus profonde barbarie, tels que : *drept* (droit), *judeca* (juger), *uzura* (usure), *arvona* (arrhes), ainsi que le souvenir de la notion de veteranus, conservé dans *batrîn,* dans le sens rapporté plus haut. La seule notion de caractère politique rendue par un mot d'origine latine c'est celle du prince, nommé en roumain *domn*, de dominus. Mais, chez les Romains, le terme de dominus n'avait précisément aucune signification politique ; ce n'est donc, chez les Roumains, qu'une création postérieure, dont le terme qui devait la désigner fut emprunté à l'élément latin du vocabulaire de leur langue. Nous verrons plus bas que la physionomie entière de l'État roumain, telle qu'elle appert après l'invasion, est *slave* et non romaine.

Maintenant que nous avons élucidé la raison pour laquelle on ne saurait retrouver dans les pays roumains d'aujourd'hui qu'un

1. *Histoire des institutions de l'ancienne France*, I, p. 481, 493, 502.

petit nombre de noms de localités habitées conservés des anciens temps, cherchons à les rétablir.

Tournou Severinouloui, ville frontière de la Valachie du côté de l'occident, située là où Trajan jeta le pont sur le Danube, tire son nom de l'empereur Sévère et notamment, dans la forme qu'il possède en roumain, du nom de Castra Severiana ou *Turris Severiani*[1], d'après l'analogie de crestianus, qui donne en roumain crestin. Quoique, en général, le v placé entre deux voyelles disparaisse en roumain, on trouve aussi des exceptions : habere = avea. Une autre tour d'observation qui se trouvait plus bas sur le cours du Danube, a laissé son nom de *Turris*, conservé par Procope, à la ville d'aujourd'hui, *Turnu*-Magurele [2].

Caracal, ville de la petite Valachie, dont le nom vient de l'empereur Caracalla. La dernière syllabe ayant disparu, le son de la troisième s'adoucit en â chez les Roumains. Près de cette ville se trouvent les ruines d'une forteresse romaine, désignées aujourd'hui par les habitants des environs sous le nom d'*Antina*. Ce nom dérive assurément par abréviation du nom romain d'*Antonina*, de sorte que le nom de l'empereur romain Antoninus Caracalla se trouve conservé aujourd'hui par le peuple roumain, partagé entre deux de ses créations, la ville et la forteresse qui l'avoisine. L'objection que l'on pourrait soulever que le son *an* latin se change communément en în, î représentant la voyelle profonde gutturale de la langue roumaine, et qui est de règle presque générale pour les mots communs (à l'exception de *an*, année, de annus), ne saurait avoir de valeur pour les noms propres, qui suivent une autre règle et conservent partout la voyelle a devant l'*n*, sans l'adoucir. Exemples : Lis*an*dru, S*an*du, et non Lisîndru, de Alexander ; *An*ton, dont dérive précisément Antonina et Antina, de Antonius (ces deux noms, chez les Roumains, sont d'origine romaine et se retrouvent dans les inscriptions) [3] ; *An*drian, nom propre que l'on rencontre dans les documents anciens, de Hadrianus ; Trai*an*, conservé dans les noms des divers travaux qui perpétuent le souvenir du fondateur de la Dacie romaine, tels que calea (la voie) loui Traian, masa (la table, rocher dans une montagne) loui Traian, pratul (la plaine) loui

1. Procope, *De aedificiis*, VI, nomme *château* ou *tour* la station de Pontes, où se trouvait le pont de Trajan.
2. Procope, *De bello gothico*, III, 14.
3. *C. I. L.*, III, 1, nos 1474, 1594, 1004, 1137, 1190, 1294.

Traian, valul (le fossé) loui Traian ; Vulc*an*, nom donné encore aujourd'hui à une montagne des confins de la Transylvanie, dans l'Olténie, ainsi qu'au défilé et au village situés auprès d'elle, quoique ce mot ait perdu dans le langage commun le sens de montagne fumante et ne se soit plus conservé que comme nom propre ; enfin le nom d'une autre montagne, muntele Crestia*n*ilor, qui a conservé le terme de chrétien dans une forme différente de celle qu'il avait prise par lui dans le langage commun : *crestin*, passée par les transformations suivantes : *crestianus* = *crestiîn* = *crestin*. On peut se convaincre de cette vérité, qui mériterait d'être étudiée plus à fond par les savants de profession, que les noms propres suivent dans leurs dérivations d'autres règles que les noms communs, aussi par le fait que la transformation du mot aqua latin a donné *eau* en français pour le mot ordinaire et *Aigues*-Mortes pour le nom propre d'Aquae-Mortuae.

Media, nom populaire des bains de Mehadia, dans le Banat, qui vient d'(Ad) Mediam. Quoique media fasse miez et miaza dans le langage commun, dans ce nom propre le *d* fut conservé, d'autant plus que l'accent tombe dans le nom propre sur la deuxième syllabe, et non, comme dans le nom commun, sur la première.

Tapia, village près de Lugoche, dans le Banat, qui vient de Tapae ou Tapa, lieu où Trajan vainquit les Daces.

Pata, village situé près de Clouj, correspondant à l'ancien Patavissa ou vicus Pata, station qui précédait immédiatement celle de Napoca, le Clouj d'aujourd'hui.

Tarchiiu, village du Nord de la Transylvanie, entre Desiu et Bistritza, près duquel s'élève un rocher abrupte dans le genre du saxum Tarpeium de Rome, d'où il a ostensiblement emprunté son nom.

Ghelmariu, village situé en face des bains d'Al-Gyögy, entre Orastia (Broos) et Alba Julia, où l'on a trouvé une inscription portant une dédicace à la Nymphe des eaux de ces bains, connus du temps des Romains, ainsi qu'aux fortifications de la citadelle de Germisara[1]. Le nom actuel de Ghelmariu n'est que

1. *C. I. L.*, III, 1, nº 1935 :
Hanc tibi marmoreo caesam de monte dicavi
Regina undarum, nympha, decus nemorum
Voto damnasti perfecta quam prece Bassus
Moenitae propter moenia Germisarae.

l'ancien Germisara. Le changement de l'*r* en *l*, quoique moins fréquent que celui de l'*l* en *r*, se rencontre parfois ; ainsi *tulbure* de *turbo*. Quoique le g latin devant l'e soit rendu habituellement en roumain par g mou (j), il existe des exemples où il a conservé le son qu'il avait chez les latins, de g dur (gué) : ghebos de gibbosus.

Charmache, *Charmachel*, *Charmachag*, évidemment des réminiscences des Sarmis, Sarmisaghetusa, Sarmates du temps des Daces. Enfin le village d'*Ijiriche*, l'Aziris des temps anciens, situé sur le Poganiche, dont l'identification a été faite plus haut [1].

Les restes incontestables de la terminologie pour les lieux habités réduisent à néant l'argument des adversaires de la continuité, tiré précisement du défaut de noms géographiques de cette nature. Que tous ces noms appartiennent plutôt à des villages qu'aux grandes villes de la Dacie, ce n'est que très naturel, attendu que les villes riches et peuplées étant surtout l'objectif des invasions, ce furent elles qui, les premières, disparurent de la surface de la terre et de la mémoire des hommes.

Si la nomenclature ancienne des localités habitées nous a peu donné à glaner, celle des éléments géographiques naturels sera, par contre, assez riche en résultats.

D'abord le nom roumain du Danube, *Dunare*, dérive de Danuvius, par métathèse des deux premières voyelles, Dunavius, et changement de v en r (comp. habet = are ; espavio = sparia), Dunare.

Le *Pruth*, le *Sereth*, le *Mourèche*, l'*Argèche*, dérivés ainsi que nous l'avons déjà démontré des noms anciens de Proutos (πυρετὸς), Siarantos, Maris et Ordessos.

La *Bîrsava*, nom de la rivière sur laquelle était située la station dace de Bersovia ou Bersobis.

Le *Motru*, nom conservé à un affluent du Jiou, de la station dace (A) Mutria.

Le *Lotru*, de celle d'(A) Rutela, par métathèse Lutera et Lotru [2].

Le *Timiche*, nom de rivière qui reproduit l'ancien Tibiscus. Le changement de b en m, comme dans habeo = am [3]. Quant au

1. Plus haut, p. 44.
2. Plus haut, p. 12, 44, 49 et 50.
3. Le Tibiscus portait aussi le nom de Τιφήσας. Priscus, *Excerpta de legationibus*, Bonn, p. 183.

changement de *sc* de Tibîscus en *che* roumain, Timiche, il se rencontre assez souvent; par exemple *mouschitza* (petite mouche), de musca, *ploschnitza* (punaise), du slave plosca.

La *Tisa*, Theïss, de l'ancien Tisia, Tisianus [1].

Le *Criche*, de Grissia.

Le *Samèche*, de Samus [2].

L'*Olte*, de Aluta, par métathèse Aulte, d'où Olte, comme coda de cauda.

Le *Bouzéou*, de Μουσαῖος, écrit en grec par une *m* attendu que les Grecs ne possédaient pas la lettre *b* [3].

L'*Ompoiul*, de l'ancien Ampelum ou Ampeia.

Nous retrouvons aussi deux noms de montagnes anciennes : le *Carpatin* du district de Muscel et un autre du même nom de celui de Gorj, qui rappelle le Καρπάτυς ὄρος de Ptolémée, ce nom étant inconnu chez le peuple roumain comme désignation générique de la chaîne ; le *Cocan*, qui reproduit le Caucaland d'Ammien Marcellin, le Caucasus des inscriptions, avec ses variantes de la tribu des Caucoënsi de Ptolémée et du Cogaeonum de Strabon, dans la caverne duquel se retira Décénée [4].

Les faits contredisent donc l'affirmation des adversaires de la continuité. S'ils n'ont pas trouvé de restes de la nomenclature géographique ancienne dans la bouche du peuple roumain actuel, c'est qu'ils ne se sont pas donnés la peine de les chercher.

Le résultat de la domination des Romains sur la Dacie fut des plus importants. Quoique cette domination ait duré moins de temps que dans d'autres provinces de l'empire, ses effets en furent plus profondément sentis que partout ailleurs, attendu que nulle part l'élément romain ne s'était précipité en une masse aussi compacte sur un coin de pays, et que pour aucune autre province on n'avait pris de mesures de colonisation aussi puissantes. Voilà pourquoi les 164 années de domination romaine furent suffisantes pour effacer complètement de l'esprit de la population indigène

1. Jornandes, V, XXXIV ; Amm. Marcell., XVII, 13.
2. Jornandes, XXII.
3. Le nom ancien de la rivière Μουσαῖος nous a été conservé dans *la Vie de St. Sava, le martyre*. Συναξαριστὴς Νικοδήμου Ἀγιορείτου, Ἐν Κονσταντινόπολει, 1845, IX, p. 55 : « διά τοὺτο έφερον αὐτὸν εἰς τὸν ποταμὸν Μουσαῖον, και ἐκεὶ δὰλοντες, ἐπνιξαν αντὸν ». Que les Grecs plus anciens rendaient le *b* par l'μ, voir Leo Grammaticus, Bonn, p. 208, Σενναχερεῖμ pour Sennachérib, et Chalcocondylas, Bonn, p. 338, qui écrit le nom de famille des princes roumains Basarabe, Μασαράμπα. Les modernes le rendent par l'μπ.
4. Amm. Marcell., XXXI, 4 ; Akner und Müller, Anhang, nº 17 ; Ptolémée, III, X ; Strabon, VII, 3, § 5.

l'idiome national, de sorte qu'aujourd'hui on peut à peine en retrouver quelques traces. Elles furent suffisantes pour transformer le type même de la race asservie, de sorte qu'aujourd'hui les types les plus caractéristiques de la race roumaine ne penchent point vers le prototype dace, mais bien plutôt vers celui des Romains. Elles furent enfin suffisantes pour écraser les autres individualités étrangères, introduites par la colonisation sur le territoire de la Dacie, étendant sur tous ces éléments hétérogènes, autochtones ou immigrés, la couche puissante de l'individualité romaine, qui, comme une vague profonde, recouvrit tout, sans même laisser apercevoir de trace des éléments engloutis.

C'est ainsi que prit naissance dans la Dacie une nouvelle forme ethnique de caractère romain, d'une énergie sans pareille, qui conserva ses traits particuliers, nonobstant l'avalanche d'éléments étrangers qui, avec la furie propre à la barbarie primitive, se ruèrent pendant des siècles entiers sur sa nature de granit, sans pouvoir l'entamer, sans attaquer son cœur et ses entrailles, et ne firent qu'incruster leurs griffes dans sa puissante écorce.

Voilà pourquoi nous verrons sortir du chaos de l'invasion, dans laquelle tout semblait devoir sombrer, à la fois avec le grand tout dont la Dacie n'était qu'une partie, une nationalité de caractère romain, qui, comme une île poussée par les forces telluriques à la surface de l'eau, fit d'abord émerger un pic de terre ferme, puis un autre, jusqu'à ce que, couverte de verdure et devenue habitable, elle s'étendit continuellement, pour prendre de plus en plus sa place au soleil.

On ne s'étonnera donc plus de voir, dans tout le cours de sa longue histoire, le peuple roumain lutter avec une constance inébranlable contre tous les éléments étrangers qui voulaient l'engloutir, et conservant même lorsqu'il fut appelé à succomber, sa nationalité intacte, pour s'efforcer de nos jours à rattacher son existence au fil, rompu dès l'abord, de la vie occidentale dont il est issu.

CHAPITRE III

PREMIÈRE PÉRIODE DE L'INVASION

LES ROUMAINS DANS LA MONTAGNE

I

Les Goths, les Huns et les Gépides

Les Goths. — Nous avons vu que l'invasion des Goths n'amena qu'indirectement l'abandon de la Dacie et que ce peuple ne l'avait jamais occupée d'une manière constante. On pourrait présumer qu'ils le firent lors de la retraite des légions. Il n'en fut pas ainsi pourtant, puisque, même après l'année 270, les Goths continuèrent à résider sur les bords de la mer Noire, et qu'ils ne les quittèrent qu'en 375, lorsqu'ils prirent la fuite devant les terribles Huns. Ils passèrent alors le Danube pour entrer dans l'empire d'orient. La Dacie, pendant cet intervalle de temps, était tombée sous la domination de peuplades plus rapprochées de ses frontières, surtout sous celle des Sarmates. Ainsi lorsque Constantin-le-Grand construisit lui aussi un pont de pierre sur le Danube, entre les embouchures de l'Olte et du Jiou, il attaqua le peuple des Goths dans le pays des Sarmates, au dire d'Orose[1]. Quoique Constantin-le-Grand batte les Goths dans l'Olténie, par conséquent dans une partie de la Dacie, ceux-ci ne s'y trouvaient qu'occasionnellement. La province appartenait aux Sarmates et les Goths ne s'y étaient pas fixés. Aussi toutes leurs incursions après Constantin-le-Grand partent-elles toujours des bords de la mer Noire. L'empereur Valens, pour les repousser, passe le Danube à Noviodunum, ville placée par Ptolémée là où le fleuve se sépare en plusieurs branches, près de ses embouchures. Lorsqu'ils sont attaqués par les Huns, leur roi Athanaric descend rapidement vers le Danube, où il tâche de se fortifier en creusant un fossé allant des bords du Sereth à ceux du Danube[2]. Ce fossé se

1. Orose, VII, 28.
2. Amm. Marcellin, XXXI, 3 : « A superciliis Gerasi fluminis adusque Danubium Taifalorum terras perstringens muros altius errigebat ».

retrouve encore aujourd'hui partant du village de Tulucesti, sur le haut du lac de Bratèche, formé par le Danube, et il descend jusqu'aux bords du Sereth, en face du village de Cotou-Loung. (Voir la carte). Quoique le peuple donne à ce fossé le terme générique de fossé de Trajan, il est évident que les Romains, qui avaient leur grande ligne de défense toute tracée entre les Carpathes et la mer Noire, n'avaient aucun intérêt à creuser cet autre retranchement entre le Danube et le Sereth. Ce fossé ne saurait donc appartenir qu'à Athanaric.

Ne se sentant pas en sûreté derrière ce retranchement, le roi goth cherche un refuge dans les montagnes des Carpathes, dans le Caucaland, région montagneuse désignée par les anciens sous le nom de Caucazus, et dont le nom a été conservé jusqu'à nos jours dans celui du pic de Cocan, situé sur les bords de l'Olte. Les Goths s'y cachèrent quelque temps, après en avoir chassé les Sarmates. Dans leur fuite vers ces montagnes, ils perdirent leur trésor en or massif près du mont Istritza, situé dans les environs du village de Pietroasa ou Badenii de Jos (district de Bouzéou). Ce trésor se trouve aujourd'hui au musée de Bucarest. Une de ses pièces porte l'inscription suivante en langue gothique : « *Gutani ocwi hailag* », dont la traduction serait : « à Odin la patrie sacrée »[1].

Les Goths ne s'établirent donc point dans la Dacie romaine, même après la retraite des légions. Ils s'étaient toujours présentés aux Daco-Romains en ennemis et les armes à la main, lorsqu'ils entraient en Dacie par le défilé de la Tour-Rouge, pour y exercer leurs brigandages. Voilà pourquoi la langue roumaine ne possède pas de termes d'origine gothique dans son vocabulaire. Le seul qui soit authentique est celui de Moldova, donné d'abord par les Goths à la rivière, puis à la région qu'elle baigne. Cette rivière coule dans la plaine moldave, en dehors de la Dacie romaine, vers la région habitée par les Goths, qui touche à la mer Noire. Les pays allemands comptent encore deux rivières du même nom : la Mulde, qui se verse dans l'Elbe, et la Moldau, qui traverse Prague, capitale de la Bohème, et dont le nom slave est Ultava. Mulde, en goth, signifie poussière. Que le nom d'une rivière dérive d'un mot qui signifie poussière, cela

1. Amm. Marcellin, XXXI, 4. Sur la traduction de l'inscription, dont le terme *ocwi* présente des difficultés, voir A.-J. Odobescu, *Notice sur les antiquités de la Roumanie*, p. 17, 24.

paraît peu vraisemblable ; mais les Slaves n'en ont pas moins nommé un autre cours d'eau *Prahova*, nom dérivé de *prah* = poussière, et Ovide parle dans une de ses poésies d'un *amnis pulverulentus*.

Ce défaut de mots d'origine gothique dans la langue des Roumains a été invoqué par les adversaires de la continuité de leur séjour au nord du Danube comme argument à l'appui de leur théorie. Si les Goths, disent-ils, *ont occupé la Dacie* pendant au moins 100 années, il est impossible qu'ils n'aient laissé aucune trace de leur passage dans la langue des Roumains, dans le cas où ces derniers auraient encore habité leur ancienne patrie. Or nous avons démontré précisément que la prémisse posée par les adversaires de la continuité est fausse, *attendu que les Goths n'ont jamais occupé la Dacie trajane.* On peut soutenir, au contraire, que si les Daco-Romains avaient habité à cette époque les régions au sud du Danube, leurs descendants, les Roumains d'aujourd'hui, devraient posséder dans leur vocabulaire des mots d'origine gothique, attendu que les Goths, quoique temporairement, ne s'en établirent pas moins dans les régions situées au sud du fleuve. En Albanie, par exemple, ils s'allièrent même par des mariages à la population indigène [1]. Cela aurait bien pu arriver également avec la population roumaine, si elle avait existé dans les pays envahis par les Goths. Voilà pourquoi la langue bulgare de nos jours renferme quelques mots dont l'origine est incontestablement gothique : *vrtograd*, jardin, du gothique *aurtigard, aurts*, herbe ; *userez*, pendant d'oreilles, de *aushariggs*, *auso*, oreille ; *sabota*, jour, de *sambas ; buky*, livre, de *boka* ; *mazda*, marchandise, de *mizda* ; *netij*, parent, de *nithgis*, etc.... Si les Roumains s'étaient formés comme peuple au sud du Danube, conjointement avec les Bulgares, il est évident qu'ils devraient aussi posséder dans leur langue quelques restes de gothismes. Le manque absolu d'un pareil élément prouve justement qu'ils ont dû habiter ailleurs, c'est-à-dire sur la rive nord du fleuve.

Les Huns. — Ce peuple appartenait à la race mongole. Ammien Marcellin en a laissé une description célèbre, qui met leur férocité en pleine lumière. Jornandes, écrivain goth, a joint à celle

1. Malchus, *Excerpta de legationibus*, Bonn, p. 258.

de l'historien romain l'observation que les Huns étaient tellement repoussants, qu'on n'aurait pas même pu les compter parmi les hommes, s'ils n'avaient eu l'usage de la parole [1].

Leur invasion contourna les Carpathes par le nord et ils occupèrent la Pannonie, où ils s'établirent pour quelque temps, avant de pénétrer plus profondément dans l'occident. Ces barbares durent entrer aussi dans la Dacie trajane par les vallées des rivières qui se jettent dans la Theïss, repoussant devant eux la population daco-romaine toujours plus avant dans les montagnes, où elle avait déjà cherché un refuge après la retraite des légions. Ces terribles envahisseurs réduisaient en cendres tout ce qu'ils rencontraient sur leur route. L'ambassade envoyée par l'empereur de Constantinople à Attila, dans la personne de Maximianus, accompagné de l'historien byzantin Priscus, trouva la ville de *Naïssus*, aujourd'hui *Niche* en Serbie, complètement ruinée ; quelques malades seulement, qui n'avaient pu fuir, étaient soignés par les paysans des villages voisins [2]. Il en était de même de la ville de Sardica, dont la ruine était telle, que le personnel de l'ambassade dût s'abriter sous des tentes, aucune maison n'étant plus debout.

Quoique Priscus ait presque touché à la Dacie trajane, il ne la traversa pourtant pas pour aller du Danube à la résidence d'Attila. L'historien byzantin dit qu'il traversa les rivières *Drecon*, *Tigas* et *Tiphisas*. La première est inconnue, tandis que les deux autres sont le Timiche et la Theïss. Ce qui prouve qu'aussitôt après avoir passé le Danube, l'ambassade se dirigea vers l'occident pour se rendre vers la résidence d'Attila, qui se trouvait dans la plaine pannonienne. Priscus traversa donc le Banat en dehors des retranchements qui limitaient de ce côté la Dacie romaine. Il aura d'autant moins pu rencontrer des Daco-Romains, que ces derniers avaient abandonné la plaine et gagné les sommets escarpés des montagnes, pour échapper à l'invasion des Huns. Les habitants du pays, qui apportaient à l'ambassade du millet et de l'hydromel, boisson appelée *medos* dans leur langue, n'étaient donc point des Daco-Romains, comme ne l'étaient pas non plus les paysans qui soignaient les malades de Naïssos. C'étaient des restes de populations sarmates, peut-être même des Slaves nouvellement établis, qui, n'ayant jamais été habi-

1. Amm. Marcell., XXXI, 2. Jornandes, VIII.
2. Priscus, *Excerpta de legationibus*, Bonn, p. 181.

tués à la vie paisible et civilisée de l'empire romain, ne redoutaient point les barbares.

Priscus rapporte aussi que quelques-uns d'entre les Huns parlaient la langue ausonique, et qu'un certain Zercon Maurusius, le bouffon du roi, étant entré dans la salle où Attila offrait un festin aux ambassadeurs de l'empereur, fit beaucoup rire les convives par un discours qu'il tint en langue ausonique, entremêlée de mots gothiques et huniques[1]. Le terme d'ausonique étant employé surtout par les poëtes pour désigner les anciens Latins, on a voulu trouver dans la langue ausonique, parlée par quelques Huns et parodiée par Zercon, le latin populaire des Daco-Romains. Nous ne saurions nous ranger à une pareille opinion, attendu que les Roumains n'ont pu jouer un rôle aussi important dans l'empire des Huns, par la raison bien simple qu'à leur approche ils s'étaient enfoncés encore plus profondément dans les montagnes. Nous pensons, au contraire, que les Huns, loin d'avoir appris le latin populaire des Daco-Romains, ne les atteignirent même pas, car ceux-ci fuyaient devant eux autant que faire se pouvait. Le terme d'Auson est employé ici par Priscus pour celui de Latin, étant donné le système des historiens byzantins d'archaïser les noms. Quelques Huns devaient bien parler un peu de latin, vu les relations continuelles qu'ils avaient avec l'empire, et Zercon se sera amusé à parodier cette langue.

Les Gépides. — Lorsque les Huns eurent quitté la Pannonie, vers l'an 450, les Gépides les remplacèrent. Ces Gépides n'étaient qu'une branche du peuple des Goths, parlant la même langue qu'eux. Jornandes, qui affirme cette identité de nationalité des Goths et des Gépides, répète à plusieurs reprises que ces derniers avaient étendu leur domination sur toute la Dacie. Il en résulte donc un contact possible entre les Roumains et la peuplade germaine apparentée aux Goths[2]. Les affirmations de Jornandes ne sauraient être admises sans contrôle, attendu que cet historien, toujours préoccupé du désir de rehausser son peuple, est disposé à exagérer tout ce qui le concerne. Mais, quand bien même on admettrait l'extension de la domination des Gépides sur la Dacie trajane, il est très naturel de supposer que les Daco-Romains ne s'empressèrent pas d'abandonner leurs

1. Priscus, Bonn, p. 183, 190, 206. Comp. p. 615.
2. Jornandes, XII et XVII.

montagnes, pour courir au-devant des nouveaux envahisseurs. Dans tous les cas, les Gépides s'arrêtèrent très peu de temps au nord du Danube ; ils s'établirent bientôt au sud du fleuve, dans la Dacie aurélienne, où les trouve Procope, historien byzantin bien mieux informé et plus véridique que l'historiographe des Goths. Procope dit que les régions occupées par les Gépides avaient été d'abord situées au nord de l'Ister ; mais que, de là, ils avaient occupé Singidunum et Sirmium (Belgrade et Mitrowitz, en Serbie), avec la contrée limitrophe, tant au nord qu'au sud du fleuve, indication dont l'historien byzantin parait être très sûr, puisqu'il la répète à plusieurs reprises [1]. Les Gépides occupaient donc au nord du Danube la région plane du Banat, celle que traversa l'ambassade que l'empereur byzantin envoyait à Attila, et où plus tard, après la destruction de l'État gépide par les Longobards, un général grec trouve en l'an 601 trois villages gépides [2]. Le contact des Daco-Romains avec les Gépides aurait donc été, dans tous les cas, très restreint, et cela explique pourquoi ces derniers n'ont, pas plus que les Goths, laissé de trace dans la langue actuelle des Roumains.

Les Daco-Romains dans les montagnes. — Les incursions des barbares qui avaient commencé à inquiéter les Daco-Romains dès le règne d'Adrien, auront poussé de plus en plus les citoyens qui disposaient de ressources personnelles à quitter la province. Les grandes villes surtout, point de mire des envahisseurs, auront perdu sous les derniers empereurs presque tous les habitants riches. Après la destruction des villes, la classe pauvre dût se réfugier dans les villages ; mais ces villages offrant bientôt tout aussi peu de sécurité, il fallut que la grande masse des habitants cherchât un autre abri. Elle le trouva tout près, non au-delà du Danube, mais à proximité, dans les forêts et les montagnes, dont la Dacie était couverte alors. Dans le principe, ces refuges n'étaient que temporaires ; les habitants qui avaient fui devant l'invasion, revenaient après son passage voir ce qui était advenu de leur fortune. Ils cherchaient à relever ce que les barbares avaient abattu, à réparer ce qu'ils avaient endommagé, à réunir ce qu'ils avaient dispersé. Comme ces invasions se répétaient continuellement, le refuge provisoire

1. Procope, *De bello vandalico*, I, 2 ; *De bello gothico*, III, 33, 34.
2. Théophylacte, VIII, 3.

dans les montagnes prit un caractère définitif, et le genre de vie du Daco-Romain se transforma. D'agriculteur il devint en majeure partie berger, et de sédentaire il repassa à l'état nomade.

Ce fait n'est attesté par aucun écrivain contemporain, il est vrai ; mais il n'en est pas moins positif et certain, du moment que nous voyons cet état de choses se reproduire en tous temps et en tous lieux, d'une manière identique et avec les mêmes circonstances.

L'induction se justifie en histoire, pour les faits qui appartiennent au domaine des sentiments. Ces derniers ne changent jamais dans l'âme humaine, quel que soit le degré de culture de son esprit. La peur, la colère, l'indignation, le courage, l'amour, la haine, produiront en tous temps les mêmes effets, étant données les mêmes causes. Tandis que les conséquences des idées sont incommensurables et qu'on ne saurait jamais prévoir ce qui pourrait en résulter, celles qui sont dues à des causes de nature morale ou sentimentale seront facilement prévues d'avance. Pour les faits de cette dernière espèce, on peut toujours, en appliquant la méthode d'induction, conclure par ce que l'on sait être arrivé dans d'autres cas, à ce qui a dû avoir lieu à des époques inconnues.

Or, l'histoire entière des Roumains est là pour l'attester, ce peuple a toujours cherché un refuge dans les forêts et dans les montagnes, lorsque sa vie a été exposée à des crises périlleuses. Ainsi, lorsque les pays roumains étaient attaqués par les Turcs et les Tatares, ou lorsque les guerres entre les Russes et les Turcs semaient partout le pillage et la dévastation, le peuple cherchait un refuge, non dans d'autres contrées, mais bien au sein des montagnes dont la sienne était entourée. Miron Costin, le plus célèbre des chroniqueurs roumains (vers 1690), induit avec beaucoup de raison, dans son poëme polonais, « que lorsque les colons de Trajan ne purent plus retenir la meute furieuse des barbares, ils se retirèrent du côté des montagnes, laissant désertes leurs magnifiques cités » [1].

Nous en avons une preuve frappante à une époque assez rapprochée de celle des premières invasions. Ce fut la dernière de

1. Hasdeu, *Archiva istorica a Romaniei*, Bucuresti, 1865, I, I, p. 169. Comp. M. Cogalniceanu, *Letopisetele tarei Moldovei*, Jasi, 1852, III, p. 70 et 188. Laurian si Balcescu, *Magasin istoric pentru Dacia*, III, p. 152. T. Codrescu, *Uricarul*, Jasi, IV, p. 327. D. Cantemir, *Hronicul Moldo-Valahilor*, Jasi, 1835, I, p. 303.

ces crises, mais l'une des plus terribles : l'invasion des Tatares. Le moine Rogerius, qui fut fait prisonnier par les Tatares, s'échappa de leurs mains, revint en Transylvanie, et la traversa dans toute sa largeur. Décrivant l'état du pays après ce choc redoutable, il dit « avoir vu, près du village de Frata, une montagne magnifique et très élevée, sur le sommet de laquelle se dressaient des rochers effrayants. C'est là qu'avaient cherché refuge un grand nombre d'hommes et de femmes, qui nous reçurent les yeux mouillés de larmes et s'informèrent des dangers que nous avions courus. Ils nous offrirent un pain noir, fait de farine et d'écorce de chêne. Nous y demeurâmes un mois entier, envoyant souvent des explorateurs voir si les Tatares se trouvaient encore dans le pays, et, quoique le manque de nourriture nous portât assez souvent à explorer les pays jadis habités, jamais notre descente ne s'effectuait en toute sécurité »[1].

Voilà certes un effet de l'invasion tel qu'il a dû toujours se produire, et si, lors de la terrible invasion des Tatares, nous voyons le peuple se sauver dans la montagne, pourquoi ne pas admettre que, lors de celle des Goths et des Huns, ce même peuple, placé dans les mêmes conditions, n'aurait pas agi de la même façon ?

Lorsque le peuple roumain de la Transylvanie commence à apparaître dans l'histoire, il occupe les montagnes et les hauts plateaux du pays, d'où il descend peu à peu, pour s'établir dans la plaine. Dans un document de l'année 1570, le comte de Szèkles Jaksch conseille au sénat de ce peuple « de pénétrer tous les jours *dans les montagnes* avec toutes leurs forces pour y exterminer les Valaques ». L'évêque Napragi dit dans son rapport de l'année 1602 à l'empereur Rodolphe que « les Roumains étaient répandus dans toute la Transylvanie, mais habitaient de préférence la région montagneuse »[2].

Par suite de ce séjour des Roumains dans la montagne, la terminologie entière de la partie élevée du pays est exclusivement roumaine (quelquefois slave ; voir plus loin l'explication de ce fait). Les noms maghyares ou saxons y font absolument défaut, et ne se rencontrent que dans la plaine habitée par ces deux

1. Rogerius, *Miserabile Carmen*, dans Schwandtner, *Scriptores rerum hungaricarum*, I, p. 320.
2. Fejer, *Codex diplomaticus regni Hungariae*, X, 5, p. 143. *Documente privitoare la istoria Romînilor*, corps principal, IV, p. 283.

races, disséminées parmi les Roumains[1]. La vie de montagne étant bien plus difficile, les Roumains ne sont pas allés s'y établir de leur plein gré ; l'invasion seule les y a poussés.

Ce n'est pas seulement dans la Dacie trajane que l'on voit la population roumaine se réfugier dans les montagnes devant l'invasion. Le même phénomène se reproduit en Mésie, où on prétend cependant que les Daco-Romains furent transférés pour être soustraits aux périls de l'invasion. Les Romains de cette contrée se retirèrent dans les Balkans, le Pinde et les régions montagneuses de la Grèce. L'hébreu Benjamin de Tudèle et Nicétas Choniates dépeignent les Valaques de l'Hémus et de la Thessalie comme vivant dans les montagnes les plus escarpées et ressemblant aux chevreuils pour l'agilité de leurs mouvements[2].

Si les Romains de la Mésie durent chercher un refuge dans les montagnes des Balkans et du Pinde pour échapper aux invasions, pourquoi les Daco-Romains auraient-ils passé le Danube, et se seraient-ils réfugiés dans les montagnes du sud, alors qu'à proximité ils pouvaient trouver ce même abri dans celles de leur propre pays ?

La Rhétie offre un troisième exemple très concluant. Mommsen parlant de ce pays nous dit que : « la montagne était le lieu de refuge le plus à portée des provinciaux des pays arrosés par le Danube, du Norique et de la vallée du Pô, qui s'enfuyaient devant les Germains à ces époques troublées ». Steub ajoute quant au Tyrol : « ce qui est plus important c'est que précisément la montagne la plus élevée, la plus nue et la plus sauvage, située derrière le Tegernsee, est encore pleine de noms romains. » Il en est de même des anciennes colonies romaines de la Crète qui se retirèrent dans les montagnes de l'île devant les invasions des Sarrasins et prirent le nom de Sfachiotes et de Lachiotes[3].

Puisque les Daco-Romains vécurent dans les montagnes durant toute la période de l'invasion des barbares, on comprend aisément

1. Voir une liste de noms de localités recueillie dans les montagnes de toute la Transylvanie dans mon ouvrage : *Les Roumains au Moyen-âge, une énigme historique*, Paris, 1885, p. 153.

2. Benjamin de Tudèle, edidit Constantin l'Empereur ab Oppyck, Lugduni Batavorum, 1638 ; Nicetas Choniates, Bonn, p. 487 et 561.

3. Mommsen et Steub sont cités par I. Iung dans un article, *Die Anfaenge der Romaenen* dans la *Zeitschrift für oester. Gymnasien*, 1874, p. 98. Caragiani, *Studii istorice asupra Rominilor din peninsula Balcanului*, Bucuresti, 1888, p. 266. Elisée Reclus, *Nouvelle géographie universelle*, Paris, 1876, I, p. 135, commet une erreur lorsqu'il donne les Sfachiotes et Lachiotes pour une population grecque dorienne.

comment il se fait que leur nom disparaisse entièrement de l'histoire et ne soit mentionné nulle part, pas même par les écrivains qui s'occupent de la Dacie.

Retirés dans leurs refuges inaccessibles, les Daco-Romains reprirent en partie la vie nomade, et perdirent complètement toutes les notions qui se rapportaient à la vie de l'État. Aussi durent-ils plus tard, lorsqu'ils renouèrent le fil de la vie civilisée, emprunter presque tous les éléments de leur constitution politique aux peuples slaves, avec lesquels ils vécurent en contact.

II

Les Avares et les Slaves

Les Avares et les Slaves. — Le peuple mongol des Avares n'était qu'une nouvelle édition des Huns, avec lesquels on les confond bien souvent. Vers l'an 557 ils sortent des steppes asiatiques, entrent en Europe et envoient une ambassade à Justinien. Elle suscita une grande curiosité partout où elle passait, surtout par la manière dont les barbares qui la composaient portaient leurs cheveux, pendant en deux longues tresses sur leur dos. Ne pouvant s'entendre avec l'empereur byzantin au sujet des terres dont ils demandaient la concession, les Avares quittent les bords de la mer Noire jusqu'où ils s'étaient avancés, et se dirigent vers l'occident. On les y voit bientôt entrer en lutte avec Sigebert, roi des Francs. Après une bataille indécise, le roi franc conclut avec eux un traité de paix et s'oblige de leur fournir des provisions de bouche [1].

Les Longobards, qui s'apprêtaient à abandonner la région qu'ils occupaient en Pannonie, pour passer en Italie, veulent d'abord se venger des Gépides. Ils proposent aux Avares une alliance contre leurs ennemis, et, de concert avec eux, ils détruisent complètement le royaume des Gépides. Les Avares occupent ensuite la région délaissée par les Longobards, ainsi que celle que les Gépides avaient possédée et deviennent les maîtres de la Pannonie.

Les Avares vinrent donc en contact avec la Dacie par l'occident, de la même manière que les Huns, leurs ancêtres. Leurs hordes durent nécessairement pénétrer en Transylvanie par les vallées des rivières qui se versent dans la Theïss. Ces incursions des

1. Menander, Bonn, p. 284, 302 ; Grégoire de Tours, IV, 23 ; Paulus Diaconus, II, 10.

Avares dans la province trajane empêchèrent donc les Daco-Romains de redescendre de leurs montagnes dans la plaine.

Mais les Avares jouèrent d'une manière indirecte un rôle bien plus important dans la constitution de la nationalité roumaine. Leur invasion traverse, avant d'arriver en Pannonie, les régions situées sur le pourtour des Carpathes, occupées alors par le peuple immense des Vénètes Slaves, sous-divisés en Sclavins et en Antes[1], et rejette ces derniers dans les montagnes de la Dacie, de même que l'invasion des Huns avait chassé les Goths vers les hauteurs du Caucaland. Les Slaves inondent donc la Transylvanie, escaladent ses montagnes et cherchent un refuge contre les Mongols auprès des Daco-Romains, qui les avaient précédés dans ces retraites inaccessibles. Mais les Slaves s'établirent au milieu des Daco-Romains, non comme envahisseurs, mais bien comme fuyards, et ces deux peuples furent poussés par leur situation précaire commune à fraterniser ensemble, à s'unir et à se mêler. L'élément romain, plus nombreux, absorba bientôt celui d'origine slave, qui disparut complétement dans le sein du premier. Mais il laissa toutefois des traces ineffaçables de son existence, d'un côté dans la terminologie géographique du pays, de l'autre dans le langage usuel, les mœurs et les coutumes des Roumains de nos jours.

Tandis qu'en occident, partout où l'élément germain s'établit au milieu des Romains, quoique conquérant, il subit partout l'influence de la population soumise et donna naissance aux peuples actuels de race latine; en orient, l'invasion des Slaves eut un effet bien plus important. Elle détruisit complètement l'élément romain sur plusieurs points de son parcours et dans trois provinces seules l'élément latin put surnager et échapper à ce cataclysme. Ce furent la Dacie trajane, la Macédoine et la péninsule de l'Istrie sur la mer Adriatique[2]. Or, comment peut-on prétendre qu'en Dacie, précisément là où l'on rencontre de nos jours une population latine aussi compacte, l'élément romain ait fait défaut à l'arrivée des Slaves ?

Toponymie slave de l'ancienne Dacie trajane. — S'il est tout naturel de rencontrer des noms géographiques slaves dans la

1. Jornandes, V.
2. En Dalmatie, l'élément romain, quoique disparu, a laissé son nom à la population slavisée du pays : les *Morlaques* ou *Mavro-Valaques*.

région où s'étend aujourd'hui la Roumanie libre, puisqu'elle fut à l'origine occupée par les Slaves, qui furent ensuite dénationalisés par les Roumains, descendus des montagnes de la Transylvanie pour y fonder les deux États de la Valachie et de la Moldavie, il n'en est pas de même de la Dacie romaine proprement dite, la Transylvanie, le Banat et l'Olténie, où l'élément slave refoulé par les autres barbares a dû escalader les montagnes, ce qui d'habitude n'est pas du goût de ces derniers. Voilà pourquoi il est absolument nécessaire d'admettre ce débordement des Slaves sur la Dacie romaine, si l'on veut expliquer l'une des particularités les plus remarquables de ce pays, la nomenclature géographique assez riche en termes slaves à côté du manque absolu d'habitants de cette race dans le pays. Il est évident que les Slaves ont dû y exister à une époque antérieure, pour donner leurs noms aux éléments géographiques, et qu'ils durent se perdre plus tard dans l'élément roumain.

Examinons cette nomenclature.

A côté d'un immense quantité de noms roumains, portés par les plus hautes cîmes de la Dacie trajane, on rencontre assez souvent des noms de caractère slave. Tels sont : *Domogled* (serbe : vue sur la maison), *Sviniatschea* (dans toutes les langues slaves : cochon, montagne du cochon), *Nedeïa* (ruthène : vache stérile, sans lait), *Glava* (dans toutes les langues slaves : tête), *Belcovatzul* (de bialo, dans toutes les langues slaves : blanc), *Bregletele* (serbe : breg, montagneux), *Domanul* (dans toutes les langues slaves : domu, maison), *Coprivul* (serbe : copriva, chardon), *Zanoga* (serbe : za, au, vers, et noga, pied), *Dobriaschoul* (dans toutes les langues slaves : dobre, bon), *Budislavul* (du serbe : buditi, réveiller et slava, gloire ; qui se réveille au matin dans la gloire), *Racowitzanul* (dans toutes les langues slaves : racov, écrevisse), et bon nombre d'autres.

Il en est de même des cours d'eau de la région indiquée qui, parmi une majorité de noms roumains, en présentent aussi de slaves. Ainsi dans la Theïss, dont le nom roumain Tisa est ancien, nous rencontrons les affluents de nom slave : *Svidovatzul* (ruthène : svid, cornouiller), *Strinececul* (Stri est un nom très commun de rivière dans les pays slaves), *Toracul* (vieux slave : torac, cotte de mailles, bouclier), *Lazansca* (ruthène : lazenica, bain), *Crasnioara* (dans toutes les langues slaves : crasnii, beau, beauté), *Mocrenca* (vieux slave : mocrina, humidité), *Ugulsca* (ruthène :

ugol, charbon), *Cehovitza* (ruthène : cehon, chèvre), *Tarna* (ruthène : tarnitza, selle en bois).

L'affluent de la Theïss, le Samèche, dont le nom est aussi ancien, possède comme tributaires de nom slavon : *Rîschka* (ruthène : riscati, courir), *Borscha* (borsch, sorte de soupe aigre chez tous les Slaves), *Sorca* (ruthène : soroca, grimpereau), *Bistritza* (dans toutes les langues slaves : clair, rapide), *Zagra* c'est-à-dire *Zagora* (de *za*, au, vers, et gora, montagne dans toutes les langues slaves), *Dobriski* (de dobre, dans toutes les langues slaves : bon), *Cosna* (bulgare : cosna, panier).

Le Criche, autre affluent de la Theïss, de nom ancien, reçoit comme rivières de noms slaves : le *Milcov* (ruthène : melecom, rapide), le *Desna* (nom porté aussi par un affluent de la gauche du Dniéper), *Bucchavitza* (ruthène : bucche, essieu), *Pitsa* (ruthène : pitsac, filet pour prendre les poissons), *Cozia* (vsl. bulgare : cosa, chèvre), *Revul* (serbe : reval, mugisseur, qui fait du bruit).

Le Mourèche, principal affluent de la Theïss, dont le nom dérive de l'ancien Maris, reçoit comme tributaires de nom slave entre autres, les suivants : *Tirca* (vieux slave : tirca, miroir ; ruthène : tirca, tache ; tircatii, tacheté), *Tirnova* (bulgare : trnav, épine), *Cerna* (dans toutes les langues slaves : ciorn, noir), *Putna* (serbe : putna, route, voyage).

Éléments slaves de la langue roumaine. — Une autre preuve de la vie en commun des Slaves et des Daco-Roumains est fournie par le contingent considérable de mots d'origine slave que présente le vocabulaire de la langue roumaine. On ne saurait l'expliquer comme provenant du simple voisinage de ces deux peuples [1].

Les éléments empruntés par le roumain au slave se trouvent appartenir dans leur immense majorité aux langues des peuples slaves qui occupent aujourd'hui les régions situées au sud du Danube, les Bulgares et les Serbes. Ceux qui proviennent des Slaves du nord, les Russes, les Ruthènes et les Polonais, ne forment que l'exception. Ils se rencontrent surtout dans le dialecte moldave, qui se forma plus tard dans la plaine comprise entre le Dniester et les Carpathes, habitée en grande partie lors de la descente des Roumains de la Transylvanie par les peuplades de

1. Miklosisch, *Die slavischen Elemente im Rumunischen*, Wien, 1861, p. 5.

race ruthène. Quelques groupes de ces dernières passèrent en Valachie et en Transylvanie, ce qui explique la présence de termes d'origine ruthène dans la nomenclature géographique de ces deux pays.

Comme preuve de la présence de l'élément slave, et notamment du bulgare et du serbe dans le roumain, nous ne rapporterons que les mots appartenant à la lettre *b*, l'une des plus pauvres en éléments slaves.

Balamut, tohu-bohu (russe, polonais), *bale*, salive (serbe), *balega*, fiente (serbe), *ban*, monnaie (serbe), *basmu*, conte (bulgare), *bastina*, patrie (vieux slave), *bir*, contribution (bulgare), *balta*, marais (bulgare), *rasboiu*, guerre (bulgare), *boala*, maladie, (bulgare), *boier*, noble (bulgare), *brazda*, gazon (bulgare), *briciu*, rasoir (serbe), *brudina*, péage (bulgare), *bîrna*, poutre (bulgare), *birlog*, tannière (serbe), *buke*, lettre (bulgare), *nabusi*, étouffer (serbe), *buruiana*, mauvaise herbe (bulgare), *bîta*, baton (bulgare), *balan*, blond (bulgare)[1].

Les adversaires de la continuité des Roumains dans la Dacie trajane veulent tirer un argument en faveur de leur théorie de ce que l'élément représenté surtout par le slave dans le roumain est le *serbe et le bulgare*. Les Roumains auraient dû habiter au sud du Danube, pour qu'un pareil élément ait pu s'introduire dans leur langue.

Cette objection est dénuée de tout fondement, attendu qu'il est prouvé d'une manière irréfutable, par les écrivains byzantins, que les Slaves qui devinrent plus tard les Serbes et les Bulgares descendirent dans les pays qu'ils occupent actuellement de la rive nord du fleuve. Or nous avons vu, par la nomenclature, qu'ils avaient occupé aussi la Dacie trajane, où ils avaient séjourné assez longtemps [2]. Il n'est donc pas plus nécessaire de faire emprunter aux Roumains l'élément slavon de leur langue au sud du Danube qu'il ne l'était de les y faire passer pour y acquérir les éléments grecs anciens ou albanais qu'ils possèdent dans leur vocabulaire.

Retour des Daco-Romains a la vie sédentaire. — La population de la Dacie romaine, forcée par l'invasion de se sauver dans

1. Procope, *De bello gothico*, Bonn, II, p. 125, 336, 398, 454 ; Teophylacte, Bonn, p. 257; Ménandre, Bonn, p. 404.
2. Miklosisch ouvrage cité ; A. de Cihac, *Dictionnaire d'Élymologie daco-romaine*. Eléments slaves, magyars, turcs, grecs-modernes et albanais, Franckfort-sur-le-Main, 1879.

les montagnes, y reprit en grande partie la vie nomade ; elle s'occupait presque exclusivement de l'élevage des bestiaux et elle fut trouvée dans cet état par les Slaves qui vinrent se réfugier auprès d'eux. Voilà pourquoi la terminologie pastorale des Roumains est presque entièrement d'origine latine : *bou* (bœuf), *vaca* (vache), *vitzel* (veau), *taur* (taureau), *berbece*, *ariete* (bélier, de vervex, aries), *oae* (brebis, de ovis), *miel* (agneau), *cal* (cheval), *iapa* (jument, de equa), *minz* (poulain, de mansuetus), *armasar* (étalon, de admissarius), *capra* (chèvre), *ied* (chevreau, de hoedus), *porc* (porc), *scrofa* (truie, scrofa), *cas* (fromage, caseum), *chiag* (caillot, coagulum), *staul* (étable, stabulum), *turma* (troupeau, turma), *unt* (beurre, de ungo), *zar* (petit lait, serum), *pacurar* berger, pecorarius), *pastor* (pasteur). A côté de ces termes latins on en rencontre quelques-uns qui sont probablement d'origine dace, car on ne peut les dériver d'aucune langue connue, tels que : *baciu* (maître-berger), *stîna* (bergerie), *urda* (séret, fromage mou). L'élément slave est très faiblement représenté dans la terminologie pastorale des Roumains, attendu que lorsqu'il se superposa à eux, il trouva tous les termes déjà désignés par des mots, dont l'usage était généralement répandu. On ne rencontre guère que les suivants : *tzap* (bouc), *stog* (meule de foin), *cireada* (troupeau de bœufs), *izlaz* (pacage) et *dobitoc* (terme générique d'animal, qui vient du slave *dobiti*, gagner, attendu que les animaux constituaient la fortune habituelle). Les Avares avaient séjourné très longtemps en Pannonie, plus de deux siècles, 550 à 797, époque où ils furent anéantis par Charlemagne. Ils durent avec le temps perdre de leur férocité primitive et les Daco-Romains de concert avec les Slaves commencèrent à entrer avec eux dans des relations d'échange, qui leur firent abandonner la montagne, où la vie était si dure, pour descendre dans la plaine. Ils commencèrent à donner plus d'extension à l'agriculture, occupation qu'ils n'avaient jamais négligée, même lorsqu'ils vivaient dans une région peu propice à son développement. La première preuve de ce fait nous a été conservée par le secrétaire de l'empereur, l'historien grec Nicétas Choniates, qui dit que dans l'expédition entreprise par Alexis contre les Valaques de la Montagne de l'Hémus, l'empereur avait mis le feu à leurs meules de blé [1].

Une autre preuve bien plus concluante consiste dans la conservation d'un certain nombre de termes dérivés du latin, relatifs

1. Nicétas Choniates, Bonn, p. 487.

à l'agriculture. Tels sont : *arie* (aire), *ara*, *aratru* (labourer, charrue, de arare, aratrum), *agru* (champ, de ager), *samana* (semer), *triera* (battre le blé, de tribulare), *jug* (joug), *secere* (faucille, de sicilis), *falce* (faux), qui a pourtant une autre signification, celle d'une mesure de terre, *graou* (blé, de granum), *sacara* (seigle), *orz* (orge), *malaï* ou *meiou* (millet), *rapitza* (colza, de rapa), *spic* (épi), *paiu* (paille), *neghina* (ivraie, de niger), etc.

Mais comme la reprise plus étendue des travaux agricoles se fit en commun avec les Slaves, lors de la descente des montagnes, la terminologie agricole des Roumains s'est enrichie de bon nombre de mots slaves, dont quelques-uns font double emploi avec les mots latins. Ce sont : *plug* (charrue), à côté du mot latin aratru, *cobila* (trainoir), *grindeiu* (axe), *cormana* (oreille), *plasa* (tailloir), tous ces quatre derniers termes désignant des parties de la charrue ; *brazda* (gazon), *razor* (gazon qui sépare deux champs labourables, à côté de *mezuiua* idem, du latin medium) ; *tzalina* (friche), *miriste* (pâturage sur des champs en chaume), *ogor* (champ brûlé tout autour, du slave ogariti, à côté du latin agru), *polog*, *a se pologi* (blé couché, blé qui verse), *grebla* (rateau), *lopata* (pelle), *snop* (gerbe), *clae* (meule, du slave klasti, klada, arranger), *grapa* (herse), *coasa* (faux), etc.

Cette terminologie agricole, composée en partie de mots latins en partie de mots slaves, prouve d'une manière évidente que les Daco-Romains durent entreprendre les travaux agricoles conjointement avec les Slaves, et qu'ils s'empruntaient mutuellement les termes relatifs. Comme la langue des Roumains est la seule qui ait survécu, ce n'est qu'elle qui a pu nous conserver la preuve évidente de ce fait historique.

Les Daco-Romains et les Slaves, étant revenus à la vie agricole pleinement établie et sédentaire, fondèrent ensemble des villages et des villes, auxquels ils donnèrent des noms tantôt roumains, tantôt slaves, suivant la partie prépondérante de la population qui les élevait. Pour ne citer que le nom de quelques villes, ceux des villages étant trop nombreux, nous trouvons à côté des noms roumains de *Sabiou*, *Tîrgul Muresului*, *Satu-Mare*, *Daïa*, *Capusul*, *Musca*, *Orlatul*, ceux de nom slave : *Brasov*, *Gherla*, *Ocna*, *Racovitza*, *Bran*, *Orastia*, etc.

La vie sédentaire des Daco-Romains, après une période assez longue d'instabilité, fut inaugurée par eux à nouveau en commun avec les Slaves ; ils s'adonnèrent de nouveau aux travaux agricoles ; bâtirent ensemble des villes et des villages ; renouèrent

le fil de la vie civilisée et leur constitution en États s'effectua peu après leur descente dans la plaine. Ces États furent complètement organisés sous les auspices d'une autre domination slave qui s'étendit alors sur la Dacie trajane, celle du peuple bulgare, qui avait dans l'intervalle fondé un État très puissant au sud du Danube. Le peuple daco-romain finit par absorber l'élément slavon, et la nationalité roumaine se constitua définitivement. Cette constitution résulte de l'amalgame toujours plus intime des trois éléments principaux dont la nationalité romaine se compose : le thrace, le romain et le slave, dont le second étouffa le premier, absorba le dernier, et imprima au peuple roumain comme caractère ethnographique celui de la race latine. Les Roumains sont donc en orient des Daco-Romains transformés par les Slaves, comme les Français sont en occident des Celto-Romains transformés par les Germains.

II

Les Bulgares

Les Bulgares. — Ce peuple, de race mongole à l'origine, mais appartenant à son rameau finnois [1], s'arrêta, après une période de longues migrations [2], sur le territoire appelé par les Byzantins ὄλγος ou ὄγλος [3], nom dérivé du slave *agla* = angle, sis au sud de la Bessarabie actuelle et appelé plus tard par les Turcs Bugeak, avec la même signification. Les Bulgares furent soumis par les Avares, alors très puissants au nord du Danube (vers 650). Le roi bulgare Cubrat parvient à secouer le joug des Avares et étend sa domination sur les régions de l'ancienne Dacie trajane. Son fils Asparuch passe le Danube et établit le centre de la puissance bulgare en Mésie ; mais, comme cette province était déjà occupée par les Slaves, les Bulgares y perdirent leur nationalité et devinrent Slaves.

Cet établissement des Bulgares au cœur même d'une province de l'empire byzantin lui porta un coup des plus terribles. Énergiques et entreprenants, ils ne se contentèrent pas seulement de la région qu'ils avaient occupée, mais s'étendirent bientôt vers le sud, restreignant de plus en plus la domination des Grecs. En 812, sous leur roi Crum, les Bulgares osèrent même attaquer Constantinople. Mais si les Bulgares étaient arrivés, par le déploiement de leurs forces, à étendre leur domination jusqu'au-delà des Balkans vers le sud, il va de soi qu'ils durent conserver

1. Jirecek, *Geschichte der Bulgaren*, Prag, 1876, p. 127, note 1. Louis Léger, *Cyrille et Méthode*, Paris, 1869, p. 64 et 80.
2. Théophanes, Bonn, I, p. 122 ; Cedrenus, Bonn, 1, p. 628 ; Procope, *De bello gothico*, IV, 19 (Bonn, II, p. 555) ; Fredegar, *Hist. Francorum*, c. 72 ; Paulus Diaconus, *Hist. Longobardorum*, V, 29.
3. Thophéanes, Bonn, I, p. 546.

sous leur autorité les régions situées au nord du Danube, qu'ils avaient soumises alors qu'ils habitaient l'Onglos. Aussi la population daco-romaine, déjà influencée par les Slaves, fut-elle exposée à un renouvellement de cette influence, sous la forme de la domination bulgare.

Il faut pourtant établir une distinction entre cette influence slavo-bulgare subie par les Roumains à la suite de leur soumission aux Bulgares, et celle qui fut exercée de peuple à peuple par l'invasion des Slaves dans la Dacie trajane. L'influence bulgaro-slave fut mise en œuvre par l'organe de la religion, qui introduisit le rite orthodoxe slave dans l'église roumaine. Il s'y conserva pendant près de huit siècles, jusqu'aux règnes de Mathieu Basarabe en Valachie et de Basile-le-Loup en Moldavie, époque où il fut remplacé par l'usage du roumain dans le service divin.

L'introduction du rite slave chez les Roumains du nord du Danube s'explique aisément par l'extension de la domination bulgare sur les régions de l'ancienne Dacie trajane. Mais comme les adversaires de la continuité des Daco-Romains au nord du Danube nient précisément l'existence d'une Bulgarie nord-danubienne, nous commencerons d'abord par établir les faits.

La Bulgarie nord-danubienne. — C'est à plusieurs sources parfaitement authentiques que nous puisons les renseignements nécessaires à la démonstration de ce que nous avançons. Si les adversaires de la continuité s'ingénient à en tirer autre chose que leur signification réelle, c'est qu'ils ne recherchent pas que la vérité historique, et qu'en réalité ils poursuivent un but politique. Ils veulent démontrer la priorité, en Transylvanie, de la domination des peuples qui jusqu'aujourd'hui s'arrogent seuls le droit de disposer des destinées de ce pays. Ils veulent étayer leur situation privilégiée de l'adage du droit historique : prior tempore, potior jure.

Le géographe de Ravenne, qui rédige son traité vers le commencement du VIII[e] siècle, indique comme régions occupées par les Bulgares sur le Danube inférieur, celles dans lesquelles se trouvaient anciennement les villes de Porolissos, Certie, Largiana, Optatiana, Macedonica, Napoca, Potaissa, Salinis, Brutia (Brucla de la table de Peutinger et de Ptolémée), Apulon, Sacidaba (Suzidava), Cedonia, Caput Stenarum, Betere (Ponte vetere, Pons vetus), Aluti (Pons Aluti), Romulas, Durticum (Dortico),

Blandiana, Germigira, Petris (Petrodava ?) Aquas, Sarmasege (Sarmisagethusa), Augmonia, Augusti (Pons Augusti)[1]. Or toutes ces villes existaient *dans l'ancienne Dacie trajane.* Quoique le géographe désigne improprement la contrée où se trouvaient ces villes comme Mésie inférieure, ne réservant le nom de Dacie qu'à la région du Banat actuel, — ce que l'on reconnaît aux noms de villes anciennes qu'il dit y avoir existé : Drubetis, Medilas (Ad Mediam), Pretorich (Pretorium), Panoniis (Ad Pannonios), Gazanam (Gaza), Masclunis, Tibis (Tibiscum), Tema (Tierna?), Tiviscum, Gubali (Caput Bubali), Zizis (Azizis), Bersovia, Arcidaba, Canonia (?), Potula, Bacaucis, ainsi qu'à ceux des rivières qui la traverseraient : Tisia (la Theïss), Tibisia (le Timiche), Drica (le Drecon de Priscus), Arine (?), Gîlpit (le Jiou ?), et la Gresia (le Criche) — il n'en est pas moins vrai qu'il attribue aux Bulgares comme demeure la région de la Dacie trajane, et il faut noter qu'il n'oublie pas de mentionner que cette *partie de la Mésie inférieure se trouve au nord du Danube*[2].

Un autre géographe, celui de Bavière, qui écrit vers la fin du IXe siècle, énumère parmi les peuples qui habiteraient la rive *septentrionale* du Danube, les Bohêmes, les Moraves et *les Bulgares, qui confineraient à la monarchie franque*[3]. Ce voisinage des Bulgares et de la monarchie carlovingienne est attesté aussi par d'autres écrivains, tels que Suidas, qui rapporte que Crum, roi des Bulgares, aurait soumis les Avares qui étaient sérieusement menacés de la part des Francs, indication qui a trait évidemment aux Avares de la Pannonie, qui furent en effet soumis par les Francs en 797.

Ekhard, dans son Chronicon universale, la chronique de Herriman, l'Annalista Saxo et les Annales de Fulde mentionnent des faits qui supposent nécessairement les Bulgares comme avoisinant les Francs, évidemment dans la direction de la Theïss, limite de l'empire franc vers l'orient[4].

1. *Ravennatis anonymi Cosmographia et Guidonis geographica*, Ed. Pinder et Parthey, Berolini, 1860, p. 185.
2. *Idem*, p. 202.
3. Reproduit par Schafarik, *Slavische Alterthümer*, II, p. 673 : « Descriptio civitatum et regionum *ad septentrionalem plagam Danubii.* Isti sunt Behaimare (Bohêmes) in qua sunt civitatis XV, Marharii (Moraves) habent civitates XI, *Vulgarii*, regio est immensa et populus multus, habens civitates V. *Iste sunt regiones que terminant in finibus nostris* ».
4. Suidas, I, p. 1017 ; Pertz, *Mon. Germ. hist.*, I, p. 216, 359 ; VII, p. 111 ; VIII, p. 103, 162, 172, 573, 579.

Les Annales de Fulde contiennent même une indication expresse que les Bulgares étaient les voisins *orientaux* de l'empire franc [1]. Ces mêmes Annales rapportent, pour l'année 892, que « Arnulfe, roi des Germains, aurait envoyé une ambassade à Vladimir, roi des Bulgares, le priant de ne plus vendre de sel aux Moraves, avec lesquels il serait en guerre » [2]. Ce sel ne pouvait provenir que des mines de la Transylvanie, car ce minéral fait complètement défaut dans la Bulgarie sud-danubienne. Aussi trouvons-nous, peu de temps après, en 1007, que le sel de la Transylvanie était toujours transporté vers les régions de la Pannonie. Nous trouvons en effet dans la vie de Saint-Gérard que, vers l'année 1007, Ahtum, chef d'un état bulgare de la Transylvanie, aurait usurpé le droit d'imposer les sels qui descendaient le Mourèche vers la Theïss [3].

Conformément à toutes ces données, qui proviennent de sources historiques si différentes, nous trouvons un auteur byzantin qui parle expressément d'une *Bulgarie située au-delà de l'Ister* (pour les Grecs au nord du fleuve) [4].

Voilà pourquoi les chroniques hongroises citent plusieurs duchés bulgares comme existant en Transylvanie, question qui sera plus amplement étudiée dans le chapitre consacré aux Hongrois. Voilà pourquoi aussi pendant longtemps la Transylvanie, et surtout la Valachie, ont été désignées sous le nom de Bulgarie, pays des Bulgares, entre autres par le chroniqueur persan Fazel Ullah Raschid, dont l'intéressant passage sera analysé plus bas. Nous rapporterons aussi un document de l'année 1231, qui rappelle l'ancienne domination des Bulgares en Transylvanie. Un quartier de la ville de Brasov, celui qui est précisément occupé par les Roumains, porte jusqu'à nos jours le nom de Bolgarszeg.

Il nous semble que cette accumulation de preuves est pleinement suffisante pour mettre hors de doute l'existence de la domination bulgare au nord du Danube. Elles établissent, par

1. *Idem*, I, p. 374 : « Interea rex collecto exercitu specie quidem quasi Rastizen Maharensium Sclavorum Ducem, *cum auxilio Bulgarorum ab Oriente venientium* ».
2. *Idem*, I, p. 408 : « Et ne coemptio salis inde Maravanis daretur exposcit ».
3. Vita S. Gerhardi in Katona, *Historia critica*, 1, p. 134 : « Et usurpabat (Ahtum) sibi potestatem super sales regios descendentes in Morosio, constituens in portibus ejusdem fluminis usque ad Tisiam tributarios et custodes, conclusitque omnia sub tributo ».
4. De Leone Bardae filius incertus scriptor, Bonn, p. 345. Εἰς Βουλγαρίαν ἐκεῖθεν τοῦ Ἴστρου ποταμοῦ. Un autre Byzantin, Nicephorus Gregoras, Bonn, p. 391, parle par opposition d'une « Βουλγαρία ἐντὸς Ἴστρον ».

conséquent, que le déplacement des Roumains dans la Bulgarie sud-danubienne, pour qu'ils y empruntassent le rite bulgare, eût été complètement inutile.

Christianisme primitif des Daco-Romains. — Avant d'aborder la question de l'introduction du rite bulgare chez les Roumains, qui n'a pu avoir lieu qu'après la création de ce rite chez les Slaves par les apôtres Méthode et Cyrille, vers la moitié du IXe siècle, nous devons établir quelle était antérieurement la religion des Daco-Romains.

Du temps de la domination romaine, la religion des habitants de la Dacie était le paganisme, soit dans sa forme romaine pure, soit avec le culte des dieux étrangers, asiatiques, égyptiens ou celtiques. Quoique les inscriptions ne révèlent nulle part l'existence de la religion chrétienne dans la province de Trajan, on ne pourrait en tirer aucune conclusion. Le christianisme avait été persécuté jusqu'à Constantin-le-Grand et il est très naturel de ne pas le rencontrer célébré en Dacie ostensiblement. Lorsqu'il devint religion de l'état romain en 325, la Dacie avait déjà été détachée de l'empire (270).

La langue roumaine contient pourtant dans son vocabulaire la preuve irréfragable que la religion chrétienne a été implantée dans le cœur du peuple qui la parle, à l'époque où cette religion avait encore sa forme romaine. Les notions les plus importantes du christianisme sont désignées partout en Roumanie par des mots d'origine latine, ainsi on trouve :

Dumnezeu (Dieu), dominus deus.

Sînt (saint), de sanctus.

Inger (ange), de Angelus.

Creschtin (chrétien), du terme latin de chrestianus avec l'*e*, celle que Lactance et Tertullien traitent de corruption [1].

Pagîn (païen), de paganus.

Biserica (église), du latin basilica, avec le *b* initial, mot que St-Isidore dit avoir été emprunté au mot basileus, parce qu'on y célébrait le culte du roi du genre humain, Dieu [2]. Ce mot ne se retrouve que chez les trois groupes des Roumains (en macédo-

1. Lactantius, *De vera sapientia et religione*, VII ; Tertullianus. *Apologeticum*, III.
2. Isidorus Hispalensis, *Collectio cannonum ecclesiae hispalensis*, Lib. XV, cap. IV, 11 : « Ideo divina templa *basilicae* nominantur quia ibi regi omnium, Deo, cultus et sacrificia offeruntur ».

nien : *bassarica*; en istrien : *basseriche*, et parmi les peuples latins occidentaux, rien que chez les Romanches de l'Engadine, sous la forme *baseilgia.*

Tîmpla (partie de l'église comprise entre l'autel et l'endroit occupé par le public) de templum.

Altar (autel) de altar.

Cruce (croix) de crux.

Mormînt (tombeau) de monumentum, conservé dans une inscription sous la forme populaire de *morimentum.*

Botez (baptême) de baptiso.

Cuminecarea (communion) de communico, are.

Lege (loi) dans le sens de religion, de lex.

Sînta scriptura (sainte écriture) de sancta scriptura.

Pacat (péché) de peccatum.

Pareasime (les sept semaines du grand carême avant Pâques) de quadragesima.

Preot (prêtre) de presbyter.

Popa (autre appelatif du prêtre) du latin popa, sacrificateur. On a même en roumain la locution latine popa venter=pîntece (ventre) de popa.

Paschti (Pâques) du latin (pluriel) pascharum dies, tandis que les Grecs et les Hébreux écrivaient ce mot au singulier : pascha, το πάσχα.

Sicriu (bière) de scrinium.

Cimitir par métathèse *cintirim*, *tzintirim* (cimetière) de coemeterium. Ce sont les Hongrois qui ont emprunté aux Roumains ces deux derniers termes, dans les mots de leur langue *sekreny* et *cintirim*, mais l'inverse n'a pas eu lieu [1].

Drac (diable) de Draco.

Serbatoare (fête) de servare, observare.

Cîschlegi (carnaval) de caseum ligare.

Duminica (Dimanche) de dies domenica.

Rusalii (Pentecôte) de rosalia.

Comîndare (aumône en mémoire des morts) de commendo-are.

Evanghelie, féminin emprunté au pluriel du neutre latin, Evangelium, comme c'est le cas pour bien des mots du genre féminin de la langue roumaine.

Rugà (prier Dieu) de rogare.

1. Comme le soutient Cihac, *Dictionnaire*, II, p. 535.

A se inchinà (idem) de inclinare.
A se insurà (se marier en parlant des hommes) uxorare.
A se marità (en parlant des femmes) de maritus.
Nunta (noces) de nuptiae, nupta.
Casatorie (mariage) de casa.

Ces derniers termes, quoique appartenant au langage commun, furent créés sous les auspices de l'église, et peuvent donc se considérer comme termes religieux.

Les noms de jours de la semaine, Luni, Martzi, Mercuri, Joi, Vineri, Sîmbata sont de formes à peu près identiques à ceux de tous les autres peuples d'origine latine, tandis qu'ils diffèrent chez les Slaves et les Germains. Cela prouve qu'ils ont toujours été introduits chez les Roumains par l'intermédiaire de la religion chrétienne romaine.

Les notions fondamentales de la religion chrétienne se trouvant exprimées dans la langue des Daco-Romains par des mots latins, ceux-ci furent conservés alors même que plus tard leur église subit l'influence slave, par suite de l'adoption de ce rite dans le service divin. Voilà l'explication du fait assez extraordinaire qu'une domination de huit siècles de l'église slave chez les Roumains n'a exercé qu'une influence peu profonde sur la terminologie sacrée de la langue roumaine. Les termes d'origine slave sont les suivants : *Craciun* (la Nativité), *molitfa*, *utrenie* (certaines prières), *clopot* (cloche), *strana* (chœur), *tamaë*, (encens); le titre donné à la Sainte-Vierge de *precista* (très pure) ; quelques titres ecclésiastiques comme *vladica* (évêque) à côté de *episcop*, latin, *staretz* (supérieur), *schivnic* (ascète), *mucenic* (martyre) ; quelques noms de vêtements religieux comme *nebedernitza, naraclitza*, et divers autres, comme : *moaste* (reliques), *spovedanie* (confession), *sobor* (concile), *prohod*, (prière des morts), a *propovedui* (prêcher) et *bogdaproste* (terme employé par les mendiants pour remercier lorsqu'on leur fait l'aumône). Il va sans dire que tous ces termes sont loin d'avoir, pour la religion, la même importance que ceux d'origine latine.

L'église roumaine fut encore soumise à une troisième influence, celle des Grecs, d'abord à cause de sa communauté de dogmes avec l'église grecque de Constantinople, puis par le fait de la prédominance de l'élément grec dans les pays roumains, et surtout dans leur église, pendant plus de deux siècles. Cette influence contribua à enrichir le vocabulaire et la terminologie religieuse d'un nombre assez considérable de vocables grecs. Ce qui est

pourtant tout aussi caractéristique que pour l'influence slave, tous ces termes religieux empruntés aux Grecs se rapportent aussi presque exclusivement à des notions secondaires, et aucun d'eux ne vient supplanter les termes essentiels de la religion chrétienne, qui sont tous, même de nos jours, chez les Roumains, d'origine latine.

Les termes d'origine grecque relatifs à la religion sont les suivants : *patriarh*, *mitropolit*, *egumen*, *archimandrit*, *exarh*, *ierarh*, *ieromonah*, *proestos*, *diacon*, *protoiereu*, *protosinghel*, *eclesiarh*, *catihet*, *arhondar*, *psalt*, *anagnost*, *calugar*, *sahastru*, *schima*. Tous ces mots désignent des fonctions ecclésiastiques. D'autres se rapportent à différents ornements ou vêtements employés dans l'église, tels que *aër* (suaire), *patrafir* (étole), *comanac* (bonnet de moine), *mitra* (bonnet d'évêque), *metanie* (chapelet) ; d'autres enfin à des notions religieuses de caractère divers : *catapiteazma* (le même que tîmpla), *amvon* (chaire), *coliva* (gâteau sacré), *disc* (plateau), *mir* (huile sainte), *manastire* (couvent), *apostol* (qui aura bien pu être emprunté au latin, quoique d'origine grecque, comme *evanghelie*, *biserica*, *creschtin*, *arhanghel*, et quelques autres encore.

La désignation des notions fondamentales de la religion chrétienne chez les Roumains étant rendue par des mots d'origine latine et les termes empruntés aux autres langues n'étant attribués qu'à des conceptions religieuses d'ordre secondaire, il s'en suit nécessairement que la religion chrétienne a été implantée dans la conscience des Roumains, du temps où cette religion avait encore, en Orient, la forme latine.

Époque de l'introduction du christianisme latin en Dacie. — La domination romaine cessa en Dacie à partir de l'année 270 après J.-Chr. Jusqu'à cette époque la religion chrétienne n'avait pu se répandre qu'en secret, étant poursuivie à outrance par les empereurs romains. Il existe pourtant quelques témoignages de son introduction en Dacie. Ainsi Tertullien, écrivain chrétien du deuxième siècle après J.-Chr. (217) cite aussi les Daces, soumis alors à la domination romaine, parmi les peuples qui honoraient le nom du Sauveur [1]. Mais même après que la Dacie de Trajan

1. *Adversus Judaeos*, c. 7 : « Jam Getulorum varietates et Maurorum multi fines et Hispanorum omnes termini et Galliarum diversae nationes et Britannorum innaccessa Romanis loca, Christo vero subdita, et Sarmatorum et *Dacorum* et Germano-

eût été abandonnée, nous voyons des empereurs, et ceux-là animés d'un grand zèle pour le christianisme, s'efforcer de la rattacher de nouveau à l'empire. Ainsi lorsque Constantin-le-Grand, à l'exemple de Trajan, construisit sur le Danube un pont de pierre, dont on trouve aujourd'hui les vestiges à Celeiu, près de l'embouchure de l'Olte, il manifesta ostensiblement l'intention d'unir de nouveau l'ancienne possession romaine à son empire, qui, prenant pour centre Constantinople, avait besoin de s'étendre et de se fortifier vers le nord [1]. Comme conséquence de l'expédition de Constantin sur la rive nord du fleuve, les Goths, qui l'occupaient, se convertissent au Christianisme et un de leurs évêques, Théophile, prend part au concile de Nicée (325) A ce dernier succède bientôt Ulfilas, le célèbre traducteur de la bible en langue gothique (350). Nous trouvons aussi des martyrs chrétiens chez le rameau du peuple goth qui était resté païen. Saint-Nechita et Saint-Sava, qui périt noyé dans le Bouzéou. Il est très naturel d'admettre que la propagande de Constantin, qui au dire de Théophane, avait entrepris son expédition pour vénérer la puissance de la croix [2], s'était étendue également sur la Dacie romaine.

Justinien dans sa novelle XI, adressée à Castellien, archevêque de sa patrie, Prima Justiniana, dit qu'avec l'aide de Dieu il était arrivé à soumettre les deux rives du Danube, de sorte que non-seulement Vinimacium, mais bien aussi Recidua et Literata (Lederata), qui se trouvent de l'autre côté du fleuve, sont rentrées sous sa domination. Voilà pourquoi il décide de transférer la résidence de la préfecture de la Pannonie dans sa patrie, Prima Justiniana.

Quoique ce retour de la province de la Dacie à la domination de l'empire d'Orient n'ait été que passager, les Daco-Romains n'en conservèrent pas moins un contact permanent avec l'élément romain du sud du Danube. Celui-ci en effet ne disparut que plus tard de la Mésie, lorsqu'il se retira dans les montagnes du sud de la péninsule balkanique, devant l'invasion slavo-bulgare (555-678). A partir de Constantin-le-Grand, le christianisme fait les

rum, et Scytharum et abditarum multarum gentium, in quibus omnibus locis Christi nomen, qui iam venit, regnat. »

1. Sur le pont de Constantin-le-Grand, voir Aurelius Victor, *De vita et moribus imperatorum*, c. XLI : « Hic (Constantinus) pontem in Danubio construxit. » Comp. Cedrenus, Bonn, I, p. 517. Orosius, VII, 28 ; Paulus Diaconus, XI.

2. Theophanes, Bonn, I, p. 40. Pour le martyre de Saint-Sava voir plus haut, p. 109, note 3.

progrès les plus rapides en Orient. Il adopte partout comme langue de prédication celle du peuple où il s'introduit. Dans la Mésie, province essentiellement romaine, la nouvelle doctrine était communiquée en latin. Au IVme siècle nous voyons des évêques tels que Auxentius de Durostorum (Silistrie d'aujourd'hui), Palladius de Ratiaria (Arser-Palanca près de Widin), et Ursatius de Singidunum (Belgrade en Serbie) écrire et prêcher en latin. Il appert même que ces évêques ignoraient la langue grecque, puisque dans un concile, tenu dans la Mésie inférieure du temps de Léon-le-Grand (457-474), concile auquel participèrent plusieurs évêques de la Mésie, ceux-ci durent se servir d'un interprète pour communiquer avec les délégués du patriarche de Constantinople [1]. Le contact des Daco-Romains avec les Romains chrétiens du sud du Danube expliquerait donc l'introduction de la religion chrétienne chez les habitants de l'ancienne Dacie de Trajan, si même elle ne s'y était déjà implantée du temps de la domination romaine.

Séparation de l'élément romain oriental dans les trois groupes des Roumains de nos jours. — Le contact des Daco-Romains avec l'élément romain du sud du Danube doit être plus amplement établi, attendu qu'il élucide un autre point de l'ethnographie orientale, demeuré obscur jusqu'aujourd'hui, la parenté incontestable qui existe entre les trois groupes des Latins orientaux: les Daco-Roumains, les Macédo-Roumains et les Istro-Roumains.

A l'époque de la domination romaine en Orient, et avant que cet empire ne prît un caractère grec, remplaçant les aigles romaines par les aigles byzantines, l'élément romain s'étendait sur une grande partie des régions qui constituèrent plus tard l'empire d'Orient. Mais il n'avait pu pénétrer dans le sud de la péninsule balkanique, pas plus que sur les bords de la mer Noire, régions occupées par les Grecs, dont l'esprit supérieur en culture à celui des Romains ne put être dénationalisé par l'influence romaine. Il en fut autrement des régions occupées par les peuples barbares, tels que les Daces au nord du Danube, les Gètes, les Thraces, les Illyriens et les Dalmates au sud, qui tous subirent avec la domination politique de Rome celle de l'esprit qui en émanait. Toutes ces contrées prirent donc un caractère romain

1. Voir Iung, *Die romanischen Landschaften des römischen Resiches*, p. 374 ; Le Quien, *Oriens christianum*, XI, p. 1217.

très prononcé, et leurs différents peuples se confondirent en un grand corps homogène et identique, des bords de la mer Adriatique jusqu'à proximité de la mer Noire et de la crête de la chaîne des Carpathes jusqu'au-delà des Balkans.

Nous avons démontré plus haut la romanisation complète de la Dacie trajane. Il en était arrivé de même dans les régions situées au sud du Danube. Ainsi la Mésie supérieure était couverte de villes romaines, dont plusieurs servaient de stations au plus puissant des agents romanisateurs, les légions. On y trouve: *Singidunum* (Belgrade), quartier de la légion IV Flavia Felix, *Tricornium* ou *Tricornia castra*, *Mons aureus*, *Margum*, ville fortifiée sur le Danube et possédant une garnison romaine, *Viminacium* (Costolatz) en Serbie, ville importante, station de la légion VII Claudia et reliée à Constantinople par une voie romaine qui passait par Naïssos; *Bononia* (Widin), ville fortifiée à nouveau par Justinien et pourvue d'une garnison; *Ratiaria*, grande ville sur le Danube, quartier de la légion XIV gemina et d'une flottille sur le Danube (aujourd'hui Arser-Palanca). D'autres villes de noms romains se rencontrent plus avant dans le pays: *Municipium*, *Horreum-Margi*, *Praesidium-Pompei*, *Medianum*, et la grande ville de *Naïssos*, patrie de Constantin-le-Grand, qui, détruite par les Huns, fut rebâtie par Justinien.

Il en était de même pour la Mésie inférieure, située plus bas sur le cours du Danube; là se trouvaient les villes de noms romains: *Regianum*, *Augusta*, *Variana*, *Oescus*, qui servit pour quelque temps de quartier à la légion V Macedonica, *Nicopolis* (Nicopoli), *Novae*, *Sexanta*, *Prista*, *Tigrae*, *Transmarisca*, *Durostorum* (Silistrie).

La petite province de la Scythia-minor, la Dobroudja actuelle, était saturée d'élément romain, ainsi que le prouvent les nombreux vestiges romains qu'on y trouve de nos jours, à Iglitza l'ancienne *Troesmis*, et à Isactscha, l'ancien *Noviodunum*.

Vers l'occident de la Mésie supérieure, une région exclusivement romaine s'étendait jusqu'à la mer Adriatique, Constantin Porphyrogénète rapporte, qu'avant l'arrivée des Slaves, elle était peuplée par les Romains [1].

La région située au sud de celle que désigne le Porphyrogénète, la Dalmatie, était également habitée par l'élément romain. Nous y avons trouvé plusieurs colonies romaines, telles

1. Const. Porphyrogenitus, II, p. 125, 126 et 141.

que *Aequum* et *Splonum*, et Trajan amène de cette contrée plusieurs groupes de colons pour peupler les villes daces. Plus au nord s'étendait l'Istrie, par laquelle l'élément romain touchait à celui de l'occident. En descendant plus bas dans la péninsule, notamment au-delà des Balkans, nous trouvons encore des localités de noms romains (ou plutôt déjà transformés en roumain) conservés par Procope, écrivain du VI[e] siècle après J.-Chr. Βέρσανα (Barsana), Κοβέγκιλες (Cobencile), Δουρβουλίη (Turbure = trouble), Λαβούτζα (Labutza = petite patte), Τρεδετιτιλίους (Treizeci de tei = trente tilleuls), Σκεπτεκάσας (Septe case = sept maisons), Αργεντάρες (Argintarii = argentiers), Λουποφάντανα (Lupu-fintîna = fontaine du loup), Στένες (Stîna = bergerie), Τζερτζενούτσας (Tzertzenoutza), Στρόγγες (Strunga = gorge de montagne), Σκάρες (Scara = échelle), Κλεισούρα (Clisura = défilé), Αρῖνα (Arîna = arène), Γεμελλομοῦντε (Gemene-mounte = montagne jumelle), Αλτίνα (Altina = hauteur), Μαβροβάλλε (Mavro-vale ; Μαβρο en grec = grand ; vale, vallée), Οὔλμετών (Ulmat = ormeric), Λούτσουλ (Lutzul), Πρεσίδια (Praesidium, peut être le même que Praesidium Pompei de la Mésie, qui touchait par le sud à la Thrace)[1].

Dans ces quelques noms on remarque déjà les transformations, particulières au latin, pour donner naissance à la langue roumaine. Ainsi l'article postposé comme dans Lutz*ul*, Coben*cile*, le changement de l'*o* en *ou* dans gemello-mounte. Vers la même époque (579), un autre écrivain byzantin dit que des soldats enrôlés dans l'armée byzantine, qui se trouvait en Thrace, trompés par le cri de l'un d'eux, prononcé dans la langue du pays, de *torna*, *torna*, *fratre*[2], auraient pris la fuite. Cette phrase est évidemment un commencement de changement du latin populaire en langue roumaine d'aujourd'hui.

Cette extension si considérable de l'élément romain fut brisée dans sa continuité à partir du VI[e] siècle, d'abord par l'invasion des Slaves, puis par celle des Bulgares. Ces peuples, après avoir inondé la Dacie trajane, écoulèrent leur trop plein dans les régions sud-danubiennes. Leur invasion eut pour effet de déplacer la population romaine et de la rejeter de la plaine du Danube dans les montagnes du sud de la péninsule ; les Balkans, le Pinde, le Rhodope, ainsi que dans les régions montagneuses de la Thessalie, de l'Epire et de la Macédoine, jusque dans les derniers

1. Procopius, *De aedificiis*, Bonn, p. 268-308.
2. Theophanes, Bonn, I, p. 307. Theophilacte, Bonn, I, p. 99, donne « ρετόρνα ».

recoins de la Grèce, par exemple le mont Taygète dans le Péloponèse. La Mésie fut donc presque complètement évacuée par sa population romaine, qui se retira dans les montagnes avoisinantes, tout comme l'avaient fait en pareil cas les Daco-Romains, qui abandonnèrent aussi les villes et les plaines, pour chercher un refuge sur les hauteurs les plus inaccessibles des monts Carpathes. Le peu qui resta de l'élément romain dans les grandes villes de la Mésie se slavonisa ; il en arriva de même dans la Scythia minor, dans les régions dites aujourd'hui Bosnie, Herzégovine et en Dalmatie, où la persistance de l'élément romain ne fut conservé que dans le nom du peuple nouveau, issu de l'invasion slavone, les Morlaques ou Mavro-Valaques.

Cette fuite de l'élément romain est attestée par plusieurs documents. Aussi dans la vie de Saint-Démètre on lit qu'une multitude d'hommes abandonnent la Dacie (Aurélienne) et la Dardanie (la Panonnie), devant l'invasion bulgare, pour chercher un refuge dans la ville de Thessalonique. Dans la vie des quinze martyrs de Tibériopolis, on voit que l'établissement des Bulgares sur la droite du Danube provoqua une grande émigration de la population ancienne vers le sud [1]. Un manuscrit appartenant au couvent de Costamounitou rapporte que du temps des empereurs iconoclastes (726-780) les Richini et les Sagudates (tribus slaves) ainsi que les Vlacho-Richini (Romains mêlés aux Slaves) sortirent de la Mésie, vinrent jusqu'en Macédoine et pénétrèrent dans la sainte montagne Athos avec leurs femmes et leurs enfants [2]. Enfin une dernière indication est contenue dans les écrits d'un auteur byzantin, découvert il n'y a pas longtemps, le stratège Kékavménos. Dans un passage assez confus, il rapporte que les Valaques, anciennement nommés Daces et Besses, qui habitaient primitivement près des fleuves du Danube et de la Save, descendirent vers le sud, l'Epire et la Macédoine, et que beaucoup d'entre eux arrivèrent jusque dans l'Hellade [3].

L'élément romain du sud du Danube ne fut obligé de quitter la région qu'il habitait qu'à partir de l'invasion des Slaves, et plus

1. Migne, *Patrologia, cursus complectus, series graeca*, T. 116, col. 1338 ; *Idem*, T. 126, col. 189.
2. Tomaschek, *Zur Kunde der Haemushalbinsel*, Wien, 1882, p. 43 et Uspensky, *Vostok Christianskii*, *Istorija Athona*, Kiev, 1877, III, p. 315.
3. L'écrit de Kekavménos est reproduit par Vassilijewski, *Sowiety raskazy wisantiiskago bojarina XI wieka*, St-Pétersbourg, 1881, voir les pages 106-107 pour le passage cité. Conf. *Mes Roumains au Moyen-âge, une énigme historique*, Paris, 1885, p. 54.

complètement encore à la suite de celle des Bulgares, vers la fin du VII[e] siècle. Jusqu'à cette époque il resta en contact avec l'élément daco-romain du nord du fleuve. Disons mieux, le corps romain oriental qu'ils constituaient ensemble n'avait pas encore été séparé en plusieurs tronçons, comme il le fut plus tard. Ayant donc conservé une existence commune pendant plus longtemps qu'ils ne l'eurent avec les peuples latins occidentaux, ils doivent présenter entre eux plus de ressemblance qu'ils n'en offrent avec le reste des peuples néo-latins. Voilà pourquoi on ne saurait invoquer la ressemblance des idiomes macédo, daco et istro-roumains pour en induire un développement sur le même territoire jusque vers le XIII[e] siècle. La ressemblance est due à l'origine commune et *spéciale* de ces trois groupes, tout comme celle qui existe, d'une manière parfois surprenante, entre les trois groupes des Roumains et leurs frères latins de l'occident est due à leur origine *générale*, commune, l'élément latin.

Le contact des Daco-Romains avec l'élément romain du sud du Danube, persista donc même après l'abandon de la Dacie en 270, pendant plus de trois siècles, jusque vers le VI[e]. Il explique d'un côté la présence de la religion chrétienne sous sa forme latine chez les Daco-Roumains, comme d'autre part il rend compte des particularités communes entre leur nationalité et celle des deux autres groupes du peuple roumain.

ÉGLISE BULGARE CHEZ LES ROUMAINS.— Le rite slave oriental dans l'église fut introduit par les deux apôtres Méthode et Cyrille, dont le dernier traduisit les livres sacrés en langue slave. Il fut obligé de composer un alphabet spécial, pour pouvoir reproduire les sons de la langue slave. Le nouveau rite fut d'abord introduit en Moravie, où les deux apôtres avaient été appelés par Rastislav, roi de ce pays. Comme, après la mort de ces deux apôtres, le clergé catholique commença à persécuter la nouvelle forme donnée par eux au service divin, leurs disciples se retirèrent en Bulgarie, où ils furent reçus par le roi Bogor ou Boris (888), qui était déjà converti au christianisme selon le rite grec [1].

Le fils de Bogor (Michel d'après son nom chrétien), le czar Siméon (893-927) organisa l'église bulgare et fit sacrer un métropolitain qui résidait dans la capitale de son empire, à Preslav, l'ancienne Marcianopolis.

1. Louis Léger, *Cyrille et Méthode;* Jirecek, *Geschichte der Bulgaren*, p. 75 et suiv.

Siméon éleva bientôt la métropole de l'église bulgare au rang de patriarchie ; mais sa résidence changea à plusieurs reprises, suivant en cela le sort de la capitale politique de la Bulgarie, d'abord à Sofia, puis à Moglena, à Voden et à Prespa. Lorsque la région danubienne de la Bulgarie fut conquise par l'empereur byzantin Zimisces (964-976), le roi Bulgare Samuel, dont la puissance était maintenant limitée à la Macédoine, choisit comme capitale de son État la ville d'Ohrida située en Macédoine, sur le lac du même nom. Le patriarchat bulgare y fut aussi transféré vers l'année 1010; mais il ne compte plus que deux dignitaires bulgares dans cette nouvelle résidence : Philippe (1010-1015) et David (1015-1018), parce qu'en cette dernière année, Basile II le Bulgarochtone mit complètement fin au premier empire bulgare, [1] et établit à Ohrida un patriarche grec dans la personne de Jean de Dibra.

Nous ne possédons malheureusement aucune donnée contemporaine sur l'introduction du rite bulgare chez les Roumains. Trois faits pourtant demeurent incontestables : 1° L'adoption de ce rite chez les Bulgares du temps de l'existence de leur premier empire; 2° La présence du même rite chez le peuple roumain dès les premiers temps où il apparaît dans l'histoire; 3° L'extension de la domination bulgare au nord du Danube sur les pays habités par les Roumains, du temps du premier empire bulgare.

Il est tout naturel de considérer le second de ces faits comme une conséquence des deux autres, c'est-à-dire que les Daco-Roumains embrassèrent le christianisme bulgare à la suite de leur soumission à l'autorité politique des Bulgares. Cette induction est confirmée par l'existence de deux légendes, l'une roumaine, l'autre bulgare. Quoiqu'elles émanent de deux sources tout-à-fait différentes, toutes deux attribuent l'introduction du rite slave des Bulgares chez les Roumains à la domination et même à une pression exercée par les premiers sur les derniers. Le prince Démètre Cantémir rapporte dans sa description de la Moldavie, écrite au commencement du XVIIIme siècle, qu'avant le concile de Florence, les Moldaves, suivant en cela l'exemple des autres nations qui descendent des Romains, employaient les lettres latines; mais comme, dans ce concile, le métropolitain moldave Théoctiste passa du côté des Latins, le successeur de Theoctiste, le diacre Marc l'Ephésien, de nationalité bulgare, afin d'extirper plus facile-

1. Les Bulgares constituèrent avec les Roumains de Macédoine un second empire en 1185, nommé *empire valacho-bulgare*, qui disparut après la bataille de Cossovo où les Turcs furent vainqueurs en 1389. Voir plus bas.

ment de la Moldavie la semence du catholicisme et d'enlever à jamais aux jeunes gens la possibilité de lire les sophismes des Latins, persuada à Alexandre-le-Bon, prince du pays, non-seulement de chasser de ses États les individus d'autres croyances, mais encore d'exclure les *lettres* latines de tous les écrits et livres et d'introduire en leur lieu et place l'*écriture* slave [1].

Le peu de logique de ce rapport montre évidemment que le prince Cantémir, écrivain savant et judicieux, ne fait que reproduire une légende, car il ne suffisait guère d'exclure *les lettres* pour empêcher l'hérésie latine de pénétrer en Moldavie. Puis les Roumains n'avaient pas introduit seulement l'usage de l'alphabet slave, mais bien encore la langue même.

Cette légende a pourtant son importance; elle nous prouve que le peuple roumain mettait sur la même ligne, du temps de Cantémir, l'expulsion du rite latin par le bulgare et le changement de l'alphabet latin en cyrillique.

Cette même tradition a été conservée, mais sous une autre forme, par le peuple bulgare, dans une histoire de ce peuple écrite par le moine Païsie, antérieurement à Cantémir, mais imprimée pour la première fois, en 1844, à Buda-Pesth, sous le titre de *Tsarstvenica*. L'auteur dit avoir vu, dans d'anciens manuscrits, que Saint Théophilacte, patriarche de Trinov, avait purgé toute la Bulgarie des hérésies qui s'y étaient introduites, puis qu'il avait invité l'empereur Assan, qui régnait à cette époque (1185-1196), à passer en Valachie pour la conquérir et la purifier aussi de l'hérésie romaine. Assan y pénétra, soumit les deux Valachies (la Valachie proprement dite et la Moldavie), força les Valaques, qui jusqu'alors lisaient en latin, d'abandonner la confession latine et de ne plus lire en latin, mais bien en bulgare, et ordonna que celui qui lirait en latin aurait la langue coupée. Depuis ce temps-là les Valaques commencèrent à lire en bulgare [2].

La paraphrase bulgare de la légende roumaine est plus rationnelle. Elle dit qu'Assan aurait expulsé la *langue latine* de l'église roumaine pour en éloigner l'hérésie latine et aurait introduit la *langue bulgare*. Cette légende fait ensuite remonter à une date plus ancienne le remplacement du rite latin chez les Roumains par le rite bulgare, en le plaçant sous le règne d'Assan, le pre-

1. Cantemir, *Descriptio Moldaviæ*, p. 152.
2. *Istorija sloveno-bolgarskaja*, éd. A.-V. Longinovym, Lublin, 1885, 1re édition sous le titre *Tsarstvenika*, Bude, 1844, p. 46.

mier chef de l'empire valacho-bulgare, tandis que la légende roumaine ne le fait remonter qu'au concile de Florence, 1437.

Une pareille concordance entre deux légendes, conservées par les peuples roumain et bulgare, prouve bien, qu'avant que la langue bulgare eût pénétré dans l'église roumaine, celle-ci possédait le latin comme langue liturgique. Cette conformité donne à ces légendes une valeur bien plus sérieuse que celle qu'on attribue d'ordinaire à de pareilles sources historiques. Quoique les deux légendes diffèrent sur plusieurs points, elles attribuent cependant de la même façon le changement de la langue liturgique du latin en slavon, à un acte d'autorité, selon la légende moldave, d'Alexandre-le-Bon et, selon la légende, bulgare de l'empereur Assan. Elles renferment des inexactitudes historiques, explicables par leur caractère traditionnel. Ainsi, le concile de Florence eut lieu en 1437, quatre ans après la mort d'Alexandre-le-Bon ; quant à l'empereur Assan, qui voulait précisément affranchir son peuple du joug de Byzance, il n'avait assurément pas le loisir d'entreprendre des conquêtes au nord du Danube, d'autant plus que les « deux Valachies » n'existaient pas encore de son temps comme États [1].

Si nous dégageons de ces légendes les inexactitudes ajoutées après coup par l'ignorance des peuples chez lesquels elles virent le jour, leur essence n'en atteste pas moins un fait important, constaté aussi par la présence de termes latins de caractères religieux dans la langue roumaine, à savoir : qu'avant le christianisme bulgare, cette religion avait chez les Daco-Roumains la forme latine. Cette forme fut précisément proscrite par un empereur bulgare. Mais cela arriva longtemps avant Assan, pendant le premier empire bulgare, sous Bogor ou Siméon.

Cette dépendance de l'église roumaine de celle de la Bulgarie se retrouve plus tard, lorsqu'on voit des princes roumains faisant sacrer leurs métropolitains par le patriarche bulgare d'Ohrida (quoiqu'il fût occupé par des dignitaires grecs). Ainsi un patriarche de Constantinople nomme dans une lettre adressée en 1390 à Mirtschea I[er], prince de Valachie, le patriarche d'Ohrida, « *votre* patriarche », et Etienne-le-Grand demande l'investiture du premier métropolitain de son règne, toujours au patriarche d'Ohrida [2].

1. Ces points seront établis plus loin.
2. *Acta patriarchatus Constantinopolitani*, ed. Miklosisch et Müller, Wien, 1860, II, p. 230. Les deux lettres échangées entre Etienne-le-Grand et le patriarche d'Ohrida reproduites dans le *Magazin istoric pentru Dacia*, I, p. 277.

I

Les Hongrois, les Petschénègues, les Cumains et les Tatares

Les pays roumains a l'arrivée des Hongrois.— L'empire des Avares, renversé par Charlemagne, en 797, avait commencé à perdre de ses forces bien avant cette époque et à permettre aux Bulgares de se soustraire à son joug en 678.

Jusqu'à l'arrivée des Hongrois, en 898, on ne cite aucune autre invasion dans la Dacie trajane. Il en résulte donc que pendant plus de 200 ans les Roumains, réunis aux Slaves, purent mener une vie plus calme, descendre des montagnes dans les plaines qui s'étendaient à leurs pieds, s'adonner aux travaux agricoles, fonder des villages, des bourgs et des villes, et enfin s'organiser en communautés politiques, renouant ainsi le fil de la vie d'État, brisé chez les anciens habitants de la Dacie par l'invasion des barbares.

Ce renouvellement de la vie politique du peuple roumain se fit sous les auspices de la domination bulgare, qui introduisit chez lui, avec les éléments de l'organisation sociale et politique, le nouveau rituel de sa religion, dans la forme slave.

Voilà pourquoi les notions les plus élémentaires de la vie d'Etat sont rendues chez les Roumains par des mots d'origine slavo-bulgare.

Le chef de l'État fut nommé *vovoéde*, composé de deux mots bulgares : *voi*=guerre, *voda*=chef; la classe des nobles reçut le nom de *boieri* (singulier boier), du bulgare *boljar*=noble, et enfin la contribution fut appelée en roumain *bir*=tributum. Cette organisation existait déjà du temps de l'invasion maghyare, puisque ce

1. Const. Porphyr., *De administrando imperio*, c. 38, Bonn, p. 168.

peuple emprunte lui-même pour désigner ses chefs le terme slave de voévode. Constantin le Porphyrogenète rapporte que les Hongrois, *lorsqu'ils arrivèrent en Pannonie*, étaient placés sous la direction de plusieurs voévodes, et il en cite deux Hélandie et Lébédias [1]. Les Hongrois, ne pouvant posséder des voévodes avant leur contact avec les Slaves, qui n'eut lieu qu'en Pannonie et en Transylvanie, le Porphyrogenète leur attribue des chefs nommés ainsi, par anticipation, avant leur arrivée dans ce pays.

Etudions maintenant les voévodats bulgaro-roumains que l'invasion hongroise rencontra dans la Dacie.

La plus ancienne des chroniques maghyares, celle de l'anonymus Belae regis notarius, en mentionne trois dans les pays qui avaient constitué l'ancienne Dacie trajane : celui de *Menoumorout,* celui de *Glad*, et celui de *Gelu*, auxquels les documents postérieurs en ajoutent un quatrième, celui de *Kean*. Comme cette mention du chroniqueur hongrois gênait les adversaires du séjour des Daco-Romains en Dacie, ils prirent le parti de rejeter complètement ce témoignage de l'anonyme, comme peu digne de foi. Mais ses données sont confirmées par d'autres documents contre l'authenthicité et la véracité desquels on ne saurait rien objecter.

La principauté de Menoumorout était située au nord du Banat de Temesvar, partait des montagnes du Bihar et remontait vers la rivière du Criche. L'existence d'une ancienne principauté peuplée de Roumains dans cette région, à l'époque de la conquête hongroise, est prouvée d'abord par la conservation du nom ancien de la rivière du Criche (Grissia), puis par l'existence d'une ville de nom roumain *Satumare* (village-grand) [1]. Cette principauté roumaine se trouvait cependant sous une dynastie bulgare, car l'anonyme dit que lorsque Menoumorout fut sommé par Arpad, le roi hongrois, de lui céder son territoire, Menoumorout lui répondit, « avec un cœur bulgare, » qu'il ne le ferait pas. Les autres chroniques hongroises, d'une authenticité reconnue, comme celles de Kéza, Thurocz et celle de Bude, confondent Menoumorout avec Sviatopluk, roi de Moravie, qu'elles nomment fils de Morout. Celle de Kéza le fait régner sur les Bulgares et les Mésiens, d'où il appert que le Sviatopluk de cette chronique

1. Un document de l'année 1230, Fejer, *Codex diplomaticus*, III, 2, p. 24, rapporte que la femme d'Etienne le Saint (997-1038), Gisela, aurait amené des colonies bavaroises dans *Zathmar Nemety*. Comp. Katona, *Hist. Crit.*, I, p. 131.

était bien un duc bulgare, mais qu'au lieu de régner sur les Bulgares de la Mésie, il était tout au contraire leur vassal [1].

Le second duché, celui de Glad, s'étendait dans le Banat de Temesvar. Glad était aussi d'origine bulgare, car l'anonyme lui donne Widdin comme patrie; son armée, dit-il, est composée de Bulgares, de Valaques et de Cumains (ces derniers sont introduits par anachronisme). Ce duché ne fut que soumis et non détruit par la conquête hongroise, car on retrouve, du temps d'Etienne-le-Saint un des successeurs de Glad, *Ahtum*, s'arrogeant le droit de percevoir des contributions sur les sels royaux qui descendaient le Mourèche. La vie de St. Gérard, qui rapporte ces faits, ajoute qu'Ahtum avait été baptisé dans Widdin, ville que nous avons vue être donnée par l'anonyme comme patrie de son ancêtre Glad, mais qu'Ahtum n'en pratiquait pas moins la polygamie, d'après les mœurs bulgares. La population du duché bulgare de Glad était, en grande partie du moins, d'origine roumaine; cela nous est prouvé par la conservation de plusieurs noms anciens tant de rivières, comme le Criche, le Mourèche, le Timiche, la Bîrsava, que de villages : Ijiriche, Tapa, et Tìrgul-Mourechouloui. Ce fait est confirmé par les rapports de la vie de St. Gérard qui dit qu'Ahtum possédait d'innombrables troupeaux, indication qui implique nécessairement l'existence des Roumains, qui de tous temps se sont adonnés, dans les montagnes, à l'élévage des bestiaux et à la vie pastorale.

Le troisième duché est celui de *Gelu*, dans le nord de la Transylvanie ; sa capitale est située sur les bords du Samèche. L'anonyme dit expressément que ce duché était habité par les Valaques et les Slaves [2]. C'est cette mention qui a déterminé précisément les adversaires de l'occupation prolongée des Roumains dans la Dacie à rejeter complètement l'anonyme comme source historique.

L'anonyme désigne encore les Valaques par un autre terme, celui de *pasteurs* ou *bergers des Romains*, disant que : « après la mort du roi Attila, les Romains nommaient la Pannonie *le pâturage*, parce que leurs troupeaux y paissaient [3]. » Cette dénomina-

1. Simon Keza, id. Endlicher, *Monumenta Arpadiana*, Sangalli, 1849, p. 101. Thurocz, I, 24. Chron. budense, ed. Podhratzky, Budae, 1838, p. 32.

2. Anonimus Belae regis notarius c. XXV, dans Schwandtuer. *Scriptores rerum hungaricarum*, Vindobonae, 1746 : « et habitatores illius terrae viliores homines essent totius mundi, quia essent *Blassi* et *Sclavi*, quia alia arma non habent nisi arcum et sagittas et dux eorum Gelu minus esset tenax ».

3. Anonimus, c. IX : « Quam terram habitarent Sclavi, Bulgari et *Blacchi ac pastores Romanorum*, quia post mortem Athilae regis terram Pannoniae Romani dicebantur pascua esse quia greges eorum in terra Pannoniae pascebantur. »

tion de pasteurs des Romains et de pacage des Romains, donnée au pays qu'ils habitaient, établit que les Roumains existaient dans les régions conquises par les Hongrois, lors de leur arrivée. Ce fait est confirmé aussi par des auteurs autres que l'anonyme, et ceux-là sont authentiques et reconnus dignes de foi par les adversaires même de la prolongation de l'occupation des Roumains de la Dacie, qui se gardent pourtant bien de les citer.

Ainsi le mémoire rédigé par le père Ricardo, en 1237, dit que l'on a trouvé dans les faits et gestes des Hongrois chrétiens, qu'il existerait encore une autre Hongrie, la Grande, d'où étaient sortis les sept ducs avec leurs peuples. Ceux-ci vinrent dans le pays appelé aujourd'hui la Hongrie, *qui à cette époque portait le nom de pacage des Romains,* et décidèrent de s'y établir et de soumettre les peuples qui y vivaient. Le mémoire du père Ricardo puise donc ses données à la source plus ancienne des gestes des Hongrois chrétiens, et nous observons que l'anonyme, dont on suspecte intentionnellement la véracité, dit également avoir pris ses informations dans les *Annales chroniques des Gesta Hungarorum* qui ne sont autre que les Gesta Hungarorum christianorum, consultés par le père Ricardo. Les pastores Romanorum de l'anonyme et les pascua Romanorum du père Ricardo ne sont donc que la reproduction des données d'une source plus ancienne, vérifiée justement par deux écrits postérieurs et indépendants l'un de l'autre. L'archidiacre Thomas, qui rédige vers l'année 1266 une histoire des pontifes de Salona et de Spalatro, répète aussi que la région occupée par les Hongrois s'appelait dans les anciens temps *pacages des Romains.* La chronique de Kéza, concernant le même fait, dit que sous Attila les citoyens romains des villes de la Pannonie se retirèrent dans l'Apulie, mais *que les Valaques qui avaient été les pasteurs et colons des Romains restèrent de plein gré en Pannonie*[1].

Ces témoignages des chroniques hongroises, autres que l'anonyme, mais concordant avec lui, reçoivent une puissante confirmation par celui du moine Nestor, le plus ancien chroniqueur des Russes, qui écrivait vers 1100. Il dit que « en l'an 898, les Ougres venant de l'Orient, passèrent près de Kiev, franchirent les

1. De facto Ungariae Magnae (Ricardo) dans Endlicher, *Monumenta Apardiana.* p. 248, reproduit aussi par Fejer, IV, 1 p. 50 anno 1236; Archidiaconus Thomas, *Hist. Salonitarum pont. atque spalatensium*, dans Schwandtner, *Scriptores* ; Keza dans Endlicher *Mon. Arp.*, p. 96: « Blaccis qui Romanorum fuere pastores et coloni, remanentibus sponte in Panonia. »

grandes montagnes qu'on a appelées depuis montagnes des Ougres et se *mirent à combattre contre les Vlokhs (Valaques) et les Slaves qui vivaient dans ces contrées*; car les Slaves s'y étaient d'abord établis ; puis les Ougres ayant chassé les Vlokhs et ayant conquis cette terre s'y établirent avec les Slaves après les avoir soumis ; de là vint au pays le nom d'Ougrie (Hongrie)[1] ». Les adversaires de la continuation de l'habitation des Roumains en Dacie, qui ne peuvent se défaire de ce témoignage formel du chroniqueur russe, comme ils le font du texte concordant de l'anonyme, cherchent absolument cependant à l'éliminer, en soutenant que les Valaques de Nestor sont les Francs de l'empire carlovingien !

L'existence des Roumains au nord du Danube à l'arrivée des Hongrois est encore prouvée par le poème allemand des Nibelungen, rédigé définitivement vers l'année 1190, mais dont les éléments sont bien plus anciens. Il parle dans son chant XXII du duc *Ramunc uzer Vlachen lant*, qui serait lui aussi venu faire sa cour au roi *Etzel* (Attila). Le nom du duc valaque Ramunc est très caractéristique, car il reproduit le nom du peuple roumain, tel qu'il existait dans sa propre langue : *Romîn*, avec le son profond guttural et nasal en même temps. Le poète allemand qui l'avait recueilli ne pouvait le rendre que par la finale *unc* ou *ung*, façon dont les Allemands de nos jours s'efforcent de reproduire la prononciation des sons nasaux du français [2].

Enfin plusieurs documents font remonter l'existence des Roumoins, dans l'ancienne Dacie trajane, bien avant l'époque que les partisans de l'abandon de la Dacie par sa population, sous l'empereur Aurélien, veulent assigner à leur apparition. Ainsi un document du roi Coloman, (1095-1114), contient plusieurs noms qui appartiennent évidemment à des Roumains : Voinea, Dinou, Volcan, Mic [3]. Un autre document de 1445 confirme aux successeurs de nationalité roumaine la donation faite par Etienne-le-Saint (997-1038) dans le comté de Vizau, à Negrila et à Radomir, noms en usage chez les Roumains [4]. Dans un troisième, qui sera

1. L. Léger, *La Chronique dite de Nestor*, traduite sur le texte slavon, Paris, 1884, p. 19.

2. Meyer's, *Conversations lexicon*, 1875 : *Florian*, sprich *Floriang* ; *flacon*, sprich *flacong* ; *Melun* sprich *Melung*.

3. Doc. de 1227 qui reproduit le « privilegium Colomani regis ». Teutsch und Firnhaber, *Urkundenbuch zur Geschichte Seibenbürgens*, I, p. 41.

4. Doc. contenu dans un manuscrit du Musée de Pesth, n° 274, intitulé Simonchich, *Noctium Marmatiarum vigiliae*, p. 19, reproduit par Hasdeu, dans son *Istoria critica a Romînilor*, p. 123, note 17.

plus amplement analysé plus loin, nous voyons les Roumains revendiquer, en 1437, les droits et privilèges qui leur avaient été conférés par Etienne-le-Saint.

Ces preuves diverses confirment les données de l'anonyme sur l'existence des Roumains en Transylvanie à l'arrivée des Hongrois, et rien ne s'oppose à ce que l'on admette leur constitution en État sous le duc *Gelu*, nom dérivé du latin *gelu*, froid, aujourd'hui *geru*, par le changement de *l* en *r*.

Un quatrième duché, vassal également des Bulgares, celui de *Kean*, se retrouve dans le sud de la Transylvanie. Il fut soumis à la suprématie hongroise du temps d'Etienne-le-Saint, qui remplaça le duc bulgare par son oncle Zoltan ; ce dernier donna son nom au pays : Erdely Zoltan. La tradition de la lutte entre Kean et le roi de Hongrie est d'autant plus digne de foi, qu'elle a été conservée par les prêtres de l'église de la Sainte-Vierge, d'Alba Julia, à laquelle Etienne avait fait don des trésors enlevés à Kean [1].

Enfin un cinquième duché bulgare, celui de *Salanus*, est mentionné par l'anonyme, mais il le place en dehors des limites de la Dacie trajane, en Pannonie.

L'étude de la Transylvanie et des autres pays carpatins, lors de l'invasion hongroise, nous a démontré que les Roumains de ces régions étaient constitués en de petits États sous des voévodes, vassaux de l'empire des Bulgares, ce qui corrobore les données générales établies dans les chapitres précédents. Les Roumains qui n'avaient jamais quitté leur ancienne patrie, et les Slaves, qui n'avaient pas encore totalement été absorbés par l'élément autochtone, lors de la conquête hongroise, commencèrent à descendre de leurs montagnes sous le déclin de la puissance des Avares, et, s'adonnant dans la plaine aux travaux agricoles, y constituèrent des États, placés sous la domination bulgare, qui remplaça en Dacie celle des Avares. L'examen des sources hongroises nous a fait connaître ces États, dont la naissance devait être une conséquence nécessaire de la situation aussitôt créée aux habitants de la Dacie par les évènements ci-dessus relatés.

Invasion Hongroise. — L'invasion des différents peuples barbares n'est pas une répétition des mêmes faits et n'a pas les

1. Thurocz, II, c. xxx ; Chron. budense, p. 66 : Simon Keza, p. 103. Pour plus de détails, voir *Mes Roumains au Moyen-âge, une énigme historique*, chap. V.

mêmes conséquences. Chacune d'elles s'accomplit dans des circonstances particulières, qu'il faut toujours étudier, si l'on veut se rendre un compte exact de leur genre d'influence sur les destinées du peuple roumain.

Ainsi, pendant que les Goths entrèrent en Dacie par le défilé de la Tour Rouge, les Huns y pénétrèrent par l'occident, du côté de la Pannonie. Tandis que ces peuples barbares poussaient les Daco-Romains à abandonner leurs villes et à se réfugier dans les montagnes, les Avares, en rejetant les Slaves dans ces mêmes montagnes, forcèrent ces derniers à s'établir au milieu des Daco-Romains, ce qui eut pour effet de faire pénétrer dans leur nationalité l'élément slave. Comme la domination des Avares se prolongeait sur la Dacie, les Roumains (c'est-à-dire les Daco-Romains réunis aux Slaves) commencèrent à descendre de leurs montagnes et à constituer des rudiments d'États. Ces États s'organisèrent plus complètement encore sous la domination des Bulgares, peuple barbare aussi. Mais, lorsque les Bulgares se furent établis au milieu des Slaves de la Mésie, ils y fondèrent un État et adoptèrent même la religion chrétienne sous une forme particulière, le rite slave. Ils introduisirent plus tard ce rite dans toutes les régions soumises à leur autorité, et par conséquent dans les États constitués sur le territoire de l'ancienne Dacie trajane qui obéissaient à leur domination.

L'invasion des Hongrois eut aussi son caractère particulier qu'il nous faut établir, car il explique toute l'histoire postérieure du peuple roumain.

Et tout d'abord, cette invasion, comme celle de leurs ancêtres, les Avares et les Huns, suivit la même route, c'est-à-dire qu'elle contourna les Carpathes par le nord et pénétra premièrement en Pannonie et de là dans la Dacie.

Les Hongrois s'étaient d'abord arrêtés dans la région appelée l'*Ateluzu*, comprise entre le Dniéper et le Sereth, d'où ils entreprenaient des incursions dans l'Occident européen. Pendant une de leurs expéditions, vers la fin du IX[e] siècle, les Bulgares et les Petchénègues attaquèrent l'Ateluzu et forcèrent la population hongroise qui y était restée à chercher un abri dans les montagnes qui séparent la Transylvanie du sud de la Moldavie. Ces Hongrois, les seuls qui habitassent la montagne, donnèrent naissance au peuple des *Szèkles*[1]. Lorsque la bande expéditionnaire

1. L'origine des Szèkles est controversée. Voir Kéza, p. 100 ; Hunfalvy, *Ethnogra-*

rentra dans son pays et le trouva totalement ruiné et dévasté, elle recueillit les débris de son peuple et se dirigea sur la Pannonie. Elle suivit sans aucun doute la route qu'elle prenait habituellement pour ses excursions, par le nord des Carpathes, fait affirmé par Nestor, dans le passage rapporté plus haut.

Après avoir occupé la Pannonie, il était tout naturel que les Hongrois cherchassent à étendre leur domination sur la rive gauche de la Theïss, région où s'étaient développés les États bulgaro-roumains, dont l'existence a été établie ci-dessus. Quoique les Hongrois ne l'eussent guère cédé en sauvagerie et en férocité aux anciens Huns dont ils descendaient, il paraît que leur nombre n'était pas trop considérable, et que leur arrivée n'inspira pas la terreur habituelle provoquée par les invasions. Il est incontestable que la population des duchés bulgaro-roumains ne reprit pas, comme on pourrait le croire, le chemin des montagnes, mais qu'elle se décida à la résistance. Les Hongrois durent donc lutter contre les Bulgaro-Roumains; ils les soumirent par la force et ne les mirent pas en fuite par la frayeur, comme cela était arrivé du temps des premières invasions. Les exploits remportés par les Hongrois ne furent sans doute pas très brillants, puisque les duchés bulgaro-roumains ne cessèrent pas d'exister et qu'ils ne furent soumis qu'à une sorte de vassalité vis-à-vis des conquérants. Ainsi Menoumorout fut laissé à la tête de sa principauté et fut seulement obligé de donner sa fille en mariage à un chef Hongrois, Zulta, qui hérita du duché, sa femme étant le seul enfant de Menoumorout. Le duché de Glad conserva sa dynastie bulgare ; nous l'avons retrouvée dans la vie de Saint Gérard, régnant encore du temps d'Etienne-le-Saint, qui détrôna Ahtum et le remplaça par le chef hongrois Sunad. Le duché de Gelu, suivant l'anonyme, subit un changement de dynastie ; les Roumains s'entendirent avec les conquérants pour élire comme chef le Maghyare Tuhutum[1]. Quant au duché de Kean, nous savons qu'il ne fut conquis que du temps d'Étienne-le-Saint.

Cette conquête, incomplète à ses débuts, explique deux faits importants de l'histoire intérieure des duchés bulgaro-roumains de la Dacie trajane. D'abord l'autonomie de la Transylvanie, qui exista dans tous les temps de la domination hon-

phie Ungarns, p. 201. Sur les Hongrois dans l'Ateluzu, voir Const. Porphyrogenète, *De adm. imperio*, c. 38.

1. Anonimus, ch. XI, XXIII, LI et LII.

groise et qui ne fut détruite que de nos jours, par l'incorporation de la Transylvanie dans le royaume hongrois, à la suite du pacte dualiste de l'année 1867. En second lieu l'asservissement toujours plus complet de la nation roumaine aux Hongrois, qui usurpèrent peu à peu les droits concédés de prime abord aux Roumains et les réduisirent insensiblement à l'esclavage le plus ignominieux. Ce dernier point mérite d'être étudié avec plus d'attention, à cause de son importance.

Condition du peuple roumain dans les premiers temps de la domination hongroise. — Quoique les documents dont nous nous servirons pour établir les droits dont les Roumains jouissaient dans les premiers temps de leur soumission aux Hongrois, soient tous postérieurs à l'époque que nous voulons étudier, les preuves que nous en tirerons n'en seront pas moins concluantes.

En effet, l'étude de ces documents nous montre une dégradation lente et constante de la condition des Roumains ; elle va toujours en empirant avec la marche de l'histoire. Leur condition devait donc être meilleure dans des temps plus reculés, à fortiori, à l'époque même de l'invasion.

D'abord les Roumains avaient conservé leurs propriétés. Un document fait remonter au règne du roi Coloman (1095-1114) une donation de terres faite par le roi à des personnages de nom roumain, tels que Voinea, Dinou, Vulcan, Mic. Un autre, de l'année 1222, parle même d'une région entière qui aurait appartenu aux Roumains, *terra Blaccorum ;* un troisième fait mention, en l'année 1224, d'une forêt des Roumains et des Petschenègues, *silva Blaccorum et Bissenorum* [1].

Un autre document de 1231 rapporte qu'un colon saxon de la Flandre, *Vydh de Bord*, avait acheté la propriété d'un Roumain, *Buiul* (avec l'article postposé *ul*), *fils de Stoia* (avec l'article postposé a) ; mais, considérant que cette terre avait appartenu de temps immémorial à un autre Roumain, *Trul* (avec l'article postposé *ul*), *fils de Tschiorou* (de Tschioara = corneille), et avait été annexée à la terre de Fagarache du temps de la domination bulgare, afin d'éviter un procès en revendication, il lui abandonne son acquisition au prix qu'elle lui avait coûté [2]. Jus-

1. Teutsch und Firnhaber, *Urkundenbuch*, I, p. 41, 18 et 30.
2. *Ibid.*, p. 54. C'est le document auquel nous nous sommes rapportés plus haut p. 304.

qu'en l'année 1471, nous rencontrons encore des *possessionati homines* et *notanter Valachi*; plus tard, les Roumains sont dépouillés de leurs propriétés, et, vers la fin du siècle dernier, le peuple roumain ne possédait plus une parcelle du territoire de son propre pays, circonstance invoquée par les avocats de la cause maghyare pour prouver que les Roumains ne sont que des intrus dans *leur propre pays*.

Les Roumains possédaient dans les temps anciens une puissante noblesse, dont une grande partie passa à la nation dominante. Ce qui en resta, tomba dans les rangs du bas peuple. Pour les temps plus anciens, les documents contiennent très souvent des noms de nobles roumains, confirment leurs privilèges, leur donnent le titre de châtelains et de *boerones* (du terme roumain de boier), élèvent les Roumains roturiers au rang de nobles pour leurs exploits militaires, etc., etc. [1]

Le bas peuple, les paysans, loin d'être dans la servitude tyrannique où nous les rencontrons plus tard, avaient conservé leur caractère militaire et formaient sous le nom de *iobbagiones*, *iobbagiones castrorum*, *castrenses* une classe militaire obligée à la défense de la ligne du Danube et des diverses forteresses du pays. Ce même terme de iobbagio, très honorable autrefois, servit plus tard à désigner les paysans attachés à la glèbe. [2]

Le peuple roumain avait conservé une organisation autonome sous des chefs nationaux, et notamment des chefs de districts

1. Doc de 1399 de la collection Kemeny dans la *Transilvania,* V, p. 173 : « universis *nobilibus* tam Ungaris quam *Olachis* » ; 1404, *idem*, p. 183 ; 1457, Maniu, *Disertatiune istorico-critica*, Temisoara, 1857, p. 541 : « universorum *nobilium* et Keneziorum nec non alium *Valachorum* » ; 1363, Kemeny, Knezen und Kneziate in *Magazin für siebenb. Landeskunde*, II, p. 300 ; 1274, Fejer, *Codex diplom.*, V, 2, p. 201 ; 1425, *idem*, XI, p. 503 ; 1556 et 1630, Aron Densusanu dans la *Columna lui Traian*, IX, p. 10 et 161 et beaucoup d'autres, qui seront rapportés plus loin, lorsque nous nous occuperons de l'histoire de Michel le Brave et de l'état dans lequel il trouva les Roumains de la Transylvanie lors de la conquête qu'il fit de ce pays.

2. Doc. de 1494 dans Pesty, *Szörenyi Bansag es Szöreny Törtemete*, Budapest, 1878, III, B, p. 117 ; 1274, Fejer, cité dans la note préc. ; 1462, *idem*, X, 6, p. 796 : « ad faciendam custodiam in illis confinibus et explorationibus in partibus Moldaviae obligati sint » ; 1427, Kemeny, *Magazin*, II, p. 315 : « Olachi... servitia ad conservationem castri opportuna iuxta antiquam et laudabilem consuetudinem » ; 1482, *idem*, p. 311 ; 1383, *Fejer*, X, I, p. 132 : « assumpserunt ipsi Valachi custodiam servandam in omnibus alpibus » ; 1457, Maniu, cité note préc. : « Valachorum... in tuitione vadorum Danubii contra crebros incursus Turcarum » ; 1444, *Fejer*, *Genus J. Corvini*, p. 74 : « Valachis castrensibus iobbagiones ab antiquo ad ipsum castrum Wilagosvar spectantibus » ; 1383, *Fejer*, *Codex*, X, I, p. 132 : « Fladmerus et omnes ceteri Valachi morantes sub castra ». *Regestrum de Varad* dans Endlicher. *Mon. arp.*, p. 642, art. 102 : « Castrenses Zathmar (Satu-Mare) ; art. 194 » ; universos castrenses (iobbagiones) de Bihor ; 1377, Kemeny, *Magazin*, II, p. 297 : « Kenezii in aliis districtibus Olachalibus tanquam pertinenciis castrorum nostrorum ». Un doc. de 1222, Fejer, III, I, p. 362, parle de « l'*honorem iobbagionum* ».

appelés *voévodes* et des chefs de villages appelés *knèzes*. Ces deux sortes de chefs sont mentionnés à tout instant dans les documents les plus anciens, jusque vers le milieu du XVII[e] siècle, époque où ils commencent à disparaître Ces chefs roumains jouissaient d'une certaine indépendance et on les voit souvent exciter leurs administrés à la révolte contre la domination hongroise. Ainsi trois knèzes, *Costa*, *Stanciul*, et le pope *Volcul*, que l'on reconnaît être Roumains à leurs noms, se révoltent contre l'autorité hongroise et fuient en Moldavie après avoir dévasté leurs knéziats, en 1435. Un autre knèze *Ladislas Lehaschescou*, fuit en Valachie en 1376 chez l'ennemi du roi hongrois, et pour ce motif sa terre est confisquée. Un autre essai de révolte de la part de knèzes valaques est mentionné en 1437 [1]. Quant aux voévodes, leurs insurrections sont encore plus importantes. Deux voévodes, Radou Negrou de Fagarache et Bodgan de Maramourèche, qui avaient levé l'étendard de la révolte contre le joug hongrois, provoquèrent la fondation des deux États roumains libres, la Valachie et la Moldavie.

Cette organisation des Roumains sous les voévodes et les knèzes, termes slavo-bulgares, avait sans aucun doute pris naissance à l'époque où les Roumains se constituèrent en États sous la suprématie des Bulgares.

Parallèlement à cette autonomie administrative conservée par les Roumains dans les voévodes et les knèzes, nous retrouvons aussi à des époques antérieures un *droit coutumier valaque*, qui ne réglait pas seulement leurs relations privées, mais encore, ce qui est plus important, les obligations qu'ils étaient tenus de remplir vis à vis de leurs maîtres. [2]

Les Roumains prenaient part aux assemblées politiques du pays, possédaient dans les districts exclusivement roumains des représentations nationales, appelées congrégations dans le latin du temps. Les Roumains étaient donc à cette époque possesseurs de droits politiques qu'ils perdirent complètement plus tard. Parmi les documents qui établissent ces privilèges du peuple roumain, nous citerons surtout celui de l'année 1291 par lequel

1. Fejer, XI, p. 504 ; *Columna lui Traian*, 1874, p. 126 ; Kemeny, *Magazin*, II, p. 315.

2. Doc. de 1427, Kemeny, cité dans note 2, p. préc. ; 1493, Duliscovitz, *Istoriceskiia certai Ugro-Russkih* Ungvar, 1875, II, p. 21 ; 1500, Pesty, III, p. 135, 145 ; 1349, Xenopol dans la *Revista pentru istorie, archeologie si filologie,* Bucuresti, V, p. 166 : « praedictus Dragus et pater et fratres sui census et debitas semper dare et justicia consueta *more Olachorum* exhibere. »

le roi André tient une *congrégation* avec les nobles (c'est-à-dire les Hongrois) les Saxons, les Szèkles *et les Valaques* pour la réforme de l'administration [1].

L'analyse des document étudiés jusqu'ici fait ressortir d'une façon irréfutable les faits suivants : que les Roumains avaient conservé dans les premiers temps après la conquête maghyare la propriété de leurs terres, qu'ils possédaient une classe nobiiaire, qu'ils étaient administrés par des chefs nationaux, les voévodes et les knèzes et étaient régis par un droit coutumier, qu'ils prenaient part comme corps politique à la direction des affaires du pays, et qu'enfin le bas peuple lui-même n'était pas asservi, comme nous le trouvons plus tard, mais qu'il n'était obligé qu'à la prestation du service militaire.

Tous ces droits, incontestables, respectés par la conquête, disparaissent plus tard, et le peuple roumain est réduit à un véritable esclavage, comme nous le démontrerons plus loin.

Or, si le peuple roumain était entré en Transylvanie après avoir quitté le sud du Danube, comme le veulent les adversaires de la continuation du séjour des Roumains dans la Dacie trajane, il serait naturel de le trouver, dès les débuts, privé de tous droits, que la suite des temps aurait pu seule lui faire obtenir. Il est à la connaissance de tous que les Bohémiens (Tsiganes), furent réduits en esclavage partout où ils pénétrèrent ; les Juifs furent pendant tout le Moyen-Age, dans la situation la moins enviable et ce n'est que bien plus tard que ces races, immigrées au sein des autres nations, furent admises à jouir elles aussi des droits de l'homme.

La situation privilégi ée des colonies saxones de la Transylvanie est facile à saisir. *Appelées* dans le pays par les rois hongrois, il était naturel que certains droits leur fussent garantis. L'immigration des Roumains en Transylvanie n'est pas présentée de la même manière par les défenseurs des intérêts hongrois ; au contraire, l'introduction des Roumains dans le pays des Carpathes est assimilée par l'un d'eux, Paul Hunfalvy, à celle des Tsiganes ; ils auraient donc dû partager le même sort. Mais alors, dans ce cas, comment nous expliquer les droits dont ils

1. Doc. de 1291 dans Teutsch und Firnhaber. p. 167 : « Nos Audreas-quod cum universis nobilibus, Saxonibus, Siculis et Olachis in partibus Transilvaniae apud Albans Jule pro reformatione status eorumdem congregationem cum iisdem fecissemus ». Cf. 1451, Pesty, p. 61 : « septem sedium valachalium per modum proclamate congregationis generalis » ; 1439, *idem* p. 33 ; 1452, *idem*, p. 63 ; 1317, Fejer, VIII, 2, p. 98.

jouissaient incontestablement vis-à-vis des Maghyars, dès leur première mention dans les annales du pays ?

Que si, au contraire, nous admettons une défaite des Roumains par les Maghyars, leur condition est alors parfaifaitement explicable ; car un peuple soumis peut toujours conserver, dans les premiers temps, certains de ses droits que, par la suite, l'avidité de ses maîtres lui fait perdre.

Avec l'entrée des Hongrois dans le pays roumain du centre des Carpathes, la période des invasions se termine pour cette région ; celles qui arrivent dans la suite, y compris la terrible invasion des Tatares, ne sont plus qu'accidentelles et n'ont plus de conséquences importantes. L'ancienne Dacie trajane prend, par l'établissement des Hongrois, sa forme définitive, et son histoire se règle dorénavant sur celle du peuple dominant.

L'histoire des Roumains sort du pays qui fut le berceau de leur nationalité et se développe au pied de ces montagnes, qu'ils commenceront bientôt à abandonner, au fur et à mesure que s'accroîtra l'oppression hongroise. La formation de la nationalité roumaine, que nous avons étudiée jusqu'ici, s'accomplit dans les pays du centre des Carpathes ; ses destinées bien troubles et bien orageuses auront pour théâtre les régions situées en dehors de ces montagnes, dans les principautés de Valachie et de Moldavie. Dans son pays originaire, la vie roumaine fut étouffée par la plus tyrannique de toutes les dominations, celle des Hongrois, et elle l'est encore de nos jours !

L'invasion des Petschénègues. — Le nom de ce peuple, d'origine mongole aussi, apparût pour la première fois lorsqu'il attaqua, en commun avec les Bulgares, les Hongrois de l'Ateluzu. Ils se répandirent bientôt dans les régions qui avoisinaient les Carpathes, la Moldavie et la Valachie, sans pourtant franchir ces montagnes. L'empereur Constantin le Porphyrogénète, contemporain de leur invasion, nous apprend que les Petschénègues étaient divisés en huit tribus, dont quatre vivaient au-delà du Dniéper et les quatre autres en-deçà de ce fleuve. Parmi ces dernières, il cite la tribu *Giazicopon* qui s'étendait jusqu'à la Bulgarie, dans la plaine orientale de la grande Valachie, et la tribu *Gyula*, qui avoisinait la Hongrie et devait occuper l'Olténie [1].

1. Const. Porphyrog., *De adm. imp.*, c. 38.

Dès cette époque on constate l'existence sur les côtes de la mer Noire, de la ville appelée plus tard Akerman, mais qui portait à cette époque le nom de Aspron ou Asprocastron, à cause de la pierre blanche dont elle était construite, nom qui fut traduit en roumain par *Tschetatea Alba* (la forteresse blanche). Il n'est pas admissible que ce soient les Petschenègues qui l'aient bâtie, attendu que c'était un peuple nomade. Cette ville est une colonie grecque, qui portait le nom de Tyra dans les anciens temps [1].

Les Petschénègues commencèrent leurs incursions dans l'empire byzantin vers 970 ; mais ils furent bientôt presque totalement détruits par l'empereur Isaac l'Ange, dans la bataille de Lebune, où presque tous furent massacrés, hommes, femmes et enfants [2]. La majeure partie de ceux qui échappèrent à la mort entrèrent dans l'armée byzantine ; le reste repassa le Danube et chercha un refuge en Transylvanie, où ils s'établirent à côté des Roumains. Leur nom y fut raccourci successivement en *Picenati*, *Piceni* et *Bessi*, et nous avons retrouvé plus haut une forêt possédée en commun par les Roumains et les Bisseni. Les Petschénègues ont laissé au-delà du Danube, dans la Dobroudja, leur nom à deux petites rivières qui se jettent dans le fleuve : *Now* et *Star-Peceneaga*.

Les Cumains. — Les Cumains étaient de la même race que les Petschénègues ; ils parlaient à peu près le même langage. Un certain nombre de mots, qui confirment le caractère mongol de ces deux nations barbares, nous a été conservé dans un vocabulaire latin-persan et cumain, publié par Klaproth [3].

Les Cumains semblent n'avoir été qu'une des hordes des Petschénègues, qui acquit la prépondérance après la ruine de la puissance de ces derniers. Les Cumains commencent à être mentionnés à partir de l'année 1057. Ils jouent un rôle important dans les luttes des chefs de l'État valacho-bulgare, tant contre l'empire byzantin que contre les empereurs latins de Constantinople. Vers 1239, une armée française venait au secours de

1. Le géographe arabe Al-Edrisi nomme cette ville Armoncastros. L'inscription grecque de l'année 241 après J.-Chr. qui y a été trouvée est reproduite par M. Hasdeu dans l'*Arhiva istorica a Romaniei*, I, 1, p. 41
2. Anne Comnène, VIII, 4, 5 (Bonn, I, p. 400 et 406).
3. Anne Comnène, VIII, 5 (Bonn, I, p. 404). Le vocabulaire est contenu dans les *Mémoires relatifs à l'Asie*, Paris, 1834, III, p. 113-256.

Baudouin de Courtenay, empereur de Constantinople, qui était attaqué par les Grecs d'Asie, sous le commandement de leur empereur, Batatzes de Nicée. Afin d'assurer leur passage vers Constantinople, les chefs de l'expédition française établissent de bonnes relations avec les Cumains de la Valachie et avec l'empereur des Valacho-Bulgares, Jean Assan. Le chroniqueur Albéric, originaire de la Belgique, moine dans un couvent hongrois, qui avait recueilli ses informations de témoins bien renseignés, rapporte que, dans le but d'obtenir des Cumains un secours plus efficace, les chefs de l'armée francaise entrèrent en relations matrimoniales avec les principaux de ce peuple. Ainsi Guillaume, fils de Geoffroy de Méry, connétable de la Romagne, et Baudouin de Haynaut épousèrent chacun une des filles du chef cumain Soronius, et le célèbre Nariot de Toucy, parent de Saint-Louis, prit pour femme la fille du plus puissant des rois cumains, Jonas. Le même chroniqueur ajoute que les deux filles de Soronius avaient reçu le baptême à Constantinople, sans aucun doute suivant le rite catholique qui y prédominait du temps des empereurs latins, et que la femme de Nariot de Toucy prit le voile après la mort de son mari. L'alliance matrimoniale fut confirmée par une cérémonie militaire. Les Cumains firent sortir un chien entre leur armée et celle des Français et le coupèrent en morceaux, déclarant qu'ainsi, devait périr celui qui trahirait la foi envers son allié [1].

Les Cumains ont laissé de nombreux vestiges de leur existence en Valachie et en Moldavie. On y trouve bon nombre de termes géographiques dérivés de leur nom, tels que : Cumanii, Vadul (le gué) Cumanilor, Comarna, Comarnicul ; puis le nom d'une rivière de la Valachie, *Teleormanul*, qui trouve son étymologie dans deux mots cumains : *teli* = fou et *orman* = forêt, la forêt folle ou sauvage, où la rivière qui en conserva le nom prenait sa source. C'est toujours de ces barbares, Petschénègues ou Cumains, que faisait partie la tribu des Ouzes, qui donnèrent leur nom à la rivière de *l'Ouz* et au défilé de l'*Oïtouz*, dans les Carpathes moldaves [2].

Le secours accordé aux Français par les Cumains fut fatal à ces derniers, car pendant que leurs meilleures forces étaient

1. Alberici monahi trium fontium, *Chronicon*, Lipsiae, 1698-1700, II, p. 578. Joinville, *Mémoires, ou histoire et chronique de Saint-Louis*, Paris, 1859, p. 150-152.
2. Cedrenus, Bonn, II, p. 582, qui parle des Ouzes du temps des Petschénègues.

absentes, les Tatares attaquèrent leur pays, le soumirent et mirent fin à la puissance des Cumains.

Les Tatares. — Les Mongols, qui étaient sortis de leurs repaires sous Gengis Khan, en 1206, dévastent presque toute l'Asie, pénètrent en Europe par les portes Caspiennes, sous son fils Batou Khan, et, après avoir ravagé la Russie et les villes de Vladimir, Moscou, Kiev, ainsi que la Pologne, où ils brûlent Cracovie, se séparent en deux groupes. L'un s'avance par la Silésie sur l'Allemagne, l'autre, sous la conduite de Batou Khan lui-même, s'abat sur la Hongrie. Ils y pénètrent par le défilé des Carpathes dit *la porte de la Russie* et envoient en avant 40,000 hommes armés de haches, pour leur frayer une route à travers les forêts. La première ville de la Transylvanie qu'ils attaquent est celle de Rodna, située sur les confins de la Moldavie [1].

Pendant que Batou Khan se dirige vers Pesth, d'autres chefs, tels que Cadan, Orda et Bugek, traversent la Transylvanie, franchissent les montagnes et entrent en Valachie. Un autre chef, Bochetor, descend par les versants opposés des Carpathes vers l'épiscopat desCumains, situé sur les confins de la Moldavie et de la Valachie.

Partout où ils passaient, les Tatares semaient la mort et la destruction, de sorte que les pays ravagés par eux prenaient l'aspect de déserts. Toute la population cherchait dans les montagnes un refuge contre la cruauté et la barbarie des envahisseurs. Les femmes surtout étaient l'objet de leurs plus féroces brutalités [2].

Après avoir vaincu les Hongrois près de la rivière du Saïul, les Tatares s'emparèrent de la capitale du royaume, dont le roi Bela IV avait fui à Venise. Les barbares parurent un moment vouloir s'organiser. Leur duc Cadan rend en 1242, la deuxième année de son règne, un édit daté de Zuyo, par lequel il ordonne que les Szèkles et les Valaques reçoivent leur monnaie au cours de celles de Byzance [3].

1. Archidiacre Thomas, *Historia*, c. XIV et XXXVII, dans Schwandtner, vol. III ; Rogerius, *Miserabile carmen*, *ibid.* Cf. un doc. de 1241 dans Pertz, *Mon. germ. hist.*, scriptorum, T. XXIV, p. 65.

2. Rogerius, c. XXX. Lettre d'Ivo de Carnunt à l'évêque de Bordeaux de l'année 1242, dans Fejer, *Codex*, IV, 1, p. 237 : « Mulieres autem vetulas et diformes antropofagis qui vulgo reputantur in escam quasi pro diario dabant ; nec formosis vecebantur, sed eas clamantes et ejulantes in multitudinem coituum suffocabant ».

3. De la collection Kemeny dans la Revue roumaine *Transilvania*, IV, 1871, p. 55.

Les Tatares séjournèrent très peu de temps en Hongrie et en Transylvanie. La troisième année après leur invasion, ils se retirèrent et s'établirent définitivement en Crimée et dans le sud de la Russie, d'où ils ne cessèrent de troubler la paix des pays environnants, jusqu'à leur incorporation dans l'empire russe en 1783.

Les Tatares ayant détruit la puissance des Cumains, dans la région située sur le pourtour des Carpathes, les pays qui devaient constituer plus tard les principautés de Valachie et de Moldavie devinrent libres de toute domination et purent servir de refuge aux Roumains de la Transylvanie, qui fuyaient l'oppression hongroise.

Avant d'aborder l'étude de cet évènement si important dans l'histoire du peuple roumain, nous devons examiner l'état dans lequel se trouvaient ces pays à la suite de l'invasion tatare.

II

La Valachie et la Moldavie avant la fondation des principautés

Région habitée par les Slaves. — Contrairement à l'opinion de plusieurs historiens, tant anciens que modernes, l'étude des documents établit péremptoirement que la région sud-carpathine, où se constituèrent plus tard les deux principautés de Valachie et de Moldavie, était habitée avant leur érection en États.

La partie plane de cette région était occupée par une population slave qui, slovène à l'origine, se pénétra de plus en plus d'éléments ruthènes. Dans les régions des pays roumains, qui s'unirent plus tard pour former le royaume de Roumanie, il existait une population slave qui fut totalement absorbée depuis par l'élément roumain. Son existence est constatée par la conservation dans la bouche des Roumains d'un nombre assez considérable de termes géographiques d'origine slave. Parmi les rivières citons : *Jijia, Bahlouioul, Neletinoul, Bistritza, Slanicoul, Toutova, Crasna, Chouchitza, Maroucha, Zabala, Stoudenitza, Poutna, Milcovoul, Rîmnicoul, Slimnicoul, Niscova, Rischka, Teleajnoul, Doftana, Cricovoul, Sabaroul, Glavaciocoul, Jalomitza, Dîmbovitza, Neajlovoul, Cotmana, Tismana*, et bien d'autres encore.

Parmi ces noms, celui de *Jalomitza* est mentionné, dès le VIe siècle, par les historiens byzantins, pour la rivière qui le porte encore aujourd'hui. Ils rapportent que le général Priscus, dans son expédition contre les Sclavins du nord du Danube, passa la rivière *Illivakia*, nom grécisé pour *Jalovatschi*, qui donna par l'inter-

1. Le chroniqueur hongrois, Thurocz, III, c. XIX, dit que la Moldavie serait « habitatoribus destitutam ».

médiaire de la forme *Jalovnitza* la forme actuelle de *Jalomitza*[1]. Ce nom dérive du mot *jalov*, qui en vieux slave signifie désert, inhabité, comme l'est en effet la prairie à perte de vue au milieu de laquelle elle coule, le *Baragan*. La présence des Sclavini dans les régions du nord du Danube nous est d'ailleurs attestée par le témoignage de plusieurs autres auteurs byzantins, tels que Procope et Ménandre [2].

La fusion d'un élément slavon assez puissant dans celui des Roumains, qui vinrent de la Transylvanie s'étendre en Valachie et en Moldavie, est encore prouvée par des noms géographiques d'origine slave appartenant à des villages dont la population actuelle ne présente pas la moindre trace de nationalité slave. Nous ne citerons que quelques noms, recueillis dans les deux districts de *Mehedintzi* et de *Dorohoiu*, aux deux extrémités de la Roumanie. Dans celui de Mehedintzi, on trouve les noms slaves des villages suivants : *Glogova*, *Joupca*, *Leorda*, *Negomiri*, *Chovarna*, *Tehomiri*, *Vidimireschti*, *Zegoujani*, *Gvardinitza*, *Jablanitza*, *Padina*, *Smadovitza*, *Stignitza*, *Corcova*, *Jirovoul*, *Milouta*, *Clenovoul*, *Dobra* ; et dans celui de Dorohoiu ceux de : *Hertza*, *Tarnaouca*, *Hreatzca*, *Bouda*, *Molnitza*, *Oroftiana*, *Pomîrla*, *Lischna*, *Hovîrna*, *Crasnaleouca*, *Horodischtea*, *Mileanca*, *Dertzca*, *Lozna*, *Zvorischtea*, *Zamoschtii*, *Radaoutzii*, *Catouschca*, *Souharaoul*, etc. Il en est de même de trois noms de villes de la basse Moldavie, *Tecoutsch*, qui signifie eau courante, *Galatz*, nom dérivé de celui de Gallicie, et *Bîrlad*, qui serait un dérivé de *berlo* = perche. La ville de Bîrlad et le peuple des Bîrladnici sont mentionnés par la plus ancienne des chroniques russes, celle de Kiev, du XII[e] siècle [3].

Il est donc évident que la plaine du royaume actuel de Roumanie a été habitée pendant quelque temps par les Slaves, qui disparurent jusqu'au dernier dans le sein des Roumains qui s'étendirent toujours davantage, des montagnes de la Transylvanie vers les rives du Danube et du Dniester. Cette descente s'effectua d'abord lentement et avec circonspection, tant que les

1. Theophilacte, Bonn, p. 257 ; Theophane, Bonn, I, p. 425. Le nom roumain plus ancien de *Jalovnitza* a été conservé par un document de l'année 1387, cité par Hasdeu dans son *Istoria critica*, p. 266.
2. Voir les citations de la page 127, plus haut.
3. L'authenticité du document de l'année 1134 du prince de Bîrlad, *Ivanco Rotislavovitsch*, par lequel il concède des privilèges aux commerçants de la ville de Messembrie, ainsi qu'à ceux de la Hongrie et de la Bohème, est très controversée. Voir l'étude de M. Jean Bogdan. *Diploma bîrladeana din 1134 si principatul Bîrladului*, Bucuresti, 1889, où se trouvent aussi les renvois aux chroniques russes, qui mentionnent Bîrlad et les Bîrladnici.

Petschénègues et les Cumains dominèrent dans la plaine qui contourne les Carpathes. Puis elle se changea en un torrent immigrateur très puissant, après que les Tatares eurent brisé la puissance des Cumains, qui empêchaient l'extension des Roumains. C'est alors que furent constituées les deux principautés de Valachie et de Moldavie.

Région occupée par la population roumaine. — Si la plaine était habitée principalement par les Slaves, la partie montagneuse, située au nord de la Valachie et à l'ouest de la Moldavie, était occupée surtout par les Roumains, repoussés dans ces refuges par les invasions successives des barbares. Les Roumains finirent avec le temps par se répandre sur les versants extérieurs. Plusieurs documents, d'une authenticité indiscutable, prouvent l'existence d'une population roumaine, tant en Valachie qu'en Moldavie, du côté des montagnes, pour l'époque antérieure à la fondation des principautés (1290).

Ainsi le document du roi Bela IV, de l'année 1247, excepte de la donation des pays situés au sud des Carpathes, qu'il fait aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, deux voévodats, celui de Lyrtioy, sur la droite de la rivière de l'Olte, et celui de Séneslas, sur la gauche de la même rivière. Il déclare les laisser aux Roumains, *comme ils les avaient possédés jusqu'alors.* Ces termes prouvent que ces deux principautés roumaines existaient depuis longtemps sur les versants des montagnes du côté de la Valachie [1]. Ces Valaques sont indiqués comme occupant ces mêmes régions par un chroniqueur persan, Fazel-Ullah-Raschid, qui en parle dans son récit de l'invasion tatare de l'année 1241. Voici ce que dit l'auteur en tête de sa chronique, par rapport à sa rédaction : « Il existait dans les archives du khan mongol de la Perse, des fragments historiques d'une authenticité reconnue, écrits en langue et en caractères mongols ; mais peu de personnes avaient la faculté de les lire. Pour mettre ces matériaux à la portée du public, le sultan Mahmoud Gazan Khan voulut qu'ils fussent rédigés en corps d'histoire, et confia ce travail en 702 (1303) au plus humble de ses serviteurs, Fazel-Ullah, fils d'Abou-l-Kair, surnommé Raschid le Médecin de Hémédan, qui

1. Fejer, *Codex*, IV, 1, p. 447 : « Excepta terra Keneziatus Lirtioy voivodae quam Olachis relinquimus prout iidem hactenus tenuerunt.... excepta terra Seneslai voivodae Olachorum quam eisdem relinquimus prout iidem hactenus tenuerunt ».

reçut l'ordre de consulter, pour compléter ces matériaux, les savants chinois, indiens, ouigours, kiptschacs et autres, qui se trouvaient à sa cour ».

Le passage dans lequel il mentionne les Roumains du nord de la Valachie est le suivant : « Au milieu du printemps (1240), les princes (mongols ou tatares) franchirent les monts pour entrer dans le pays des Boulares (Bulgares) et des Baschguirdes (Hongrois). Orda, qui marchait sur la droite, traversa le pays d'Ilaute (de l'Olte, Tzara Oltului) et vit venir à sa rencontre Bezerembam avec une armée ; ce dernier fut battu. Cadan et Bouri, s'étant dirigés contre les Sassons (Saxons), les vainquirent à la suite de trois combats. Boudgek traversa les montagnes de ce pays pour entrer dans le Cara-Oulaq, et défit le peuple oulaq (valaque) » [1].

Observons d'abord, pour prouver la parfaite exactitude des informations recueillies par Raschid dans les documents qui furent mis à sa disposition, que sa relation concorde en tous points avec celle des chroniques hongroises. Ainsi Raschid dit que les Tatares pénétrèrent en Transylvanie par les montagnes, au printemps ; Rogerius, dans son Miserabile carmen, et l'archidiacre Thomas, dans son Histoire des pontifes de Salona, indiquent la date du 12 mars comme celle du passage des Mongols à travers la porte de la Russie, située en effet dans les montagnes de l'ouest de la Transylvanie. Raschid dit que les chefs mongols, Cadan, Buri et Bugek, auraient marché contre les Saxons, circonstance vérifiée par les mêmes chroniques hongroises, qui rapportent que Cadan aurait attaqué la ville saxonne de Rodana (Rodna)[2].

Cette chronique persane, si bien informée, parle aussi de deux groupes de Roumains établis de l'autre côté des montagnes du sud de la Transylvanie, donc dans le nord de la Valachie. En effet, Raschid dit que les Mongols, après avoir pénétré en Transylvanie, qu'il nomme pays des Bulgares en souvenir de la domination bulgare, se séparèrent en deux groupes, dont l'un, celui d'*Orda*, descendit à *droite* vers la terre de l'Olte, d'où il passa dans le pays de Basaram-Bam, qu'il battit ; le second groupe, sous Cadan, Buri et Bugek (descendant à gauche par opposition), entrèrent en lutte avec les Saxons de Rodna d'abord,

1. Reproduit par C. d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, La Haye et Amsterdam, 1834, I, p. xxxv et II, p. 627.
2. Rogerius, c. XVI et XX ; Arch. Thomas, c. XIV.

puis du pays de Bîrsa, d'où Bugek passa chez les Cara-Ulaghes. (Voir la carte de la fin du chap.).

Le Basaram-Bam de Raschid n'est autre que le ban Basarab de l'Olténie, identique avec le voévode Lirtioy du document du roi Béla de 1247, et les Cara-Ulaghes sont les Valaques du pays de Séneslas, du même document. Plus tard nous rencontrons dans ces régions un autre voévode, Lythen, le même peut-être que ce Lyrtioy, que les généraux du roi Vladislav le Cumain, pendant sa minorité (1272-1275), sont obligés de combattre, pour le soumettre à l'obéissance, faisant prisonnier son frère *Barbat*, nom qui en roumain signifie mâle [1]. L'existence donc de deux principautés roumaines en Valachie, des deux côtés de la rivière de l'Olte, est prouvée d'une manière éclatante par la concordance de trois témoignages aussi différents que la chronique persane, le document du roi Béla et les chroniques hongroises.

Plus loin, là où les Carpathes se dirigent subitement vers le nord, dans le district actuel de Poutna, en Moldavie, nous trouvons mentionné, dans une bulle papale de l'année 1234, un autre groupe de Roumains, qui avaient des *pseudoepiscopi* orthodoxes et attiraient à eux des Saxons et des Hongrois de la Transylvanie et les déterminaient même à changer de religion. Le pape Honorius III exhorte le roi de Hongrie de ramener ces Roumains au catholicisme.

Or cet évêché s'étendait précisément dans le district de Poutna d'aujourd'hui, ce qui ressort des circonstances suivantes : d'abord le moine Rogerius rapporte que l'un des chefs tatares, Bochetor (qui descendit par la Moldavie), passa la rivière du Sereth et entra dans l'évêché des Cumains. Cet évêché se trouvait donc sur la droite de la rivière indiquée, puisque les Tatares venaient de l'orient. Une indication plus précise nous est fournie par le fait que cet évêché des Cumains n'était que la transformation de l'ancien évêché de Milcov, situé sur la petite rivière de même nom, sous affluent du Sereth, et qui formait avant la réunion des principautés leur limite réciproque. Voilà pourquoi la ville de Braschov se trouvait dans le diocèse de Milcov [2]. (Voir la carte).

1. Fejer, V, 3, p. 274, anno 1285 : « Cum nos in actate puerili regnare coepissemus, Lythen vaivoda per suam infidelitatem aliquam partem de regno nostro ultra alpes existentem pro se occuparat ».

2. Fejer, III, 3, p. 350 : « In Cumanorum episcopatu sicut accepimus, quidam populi qui Valachi vocantur, existunt ». Comp. Benkö, *Milcovia sive episcopatus Milcoviensis explanatio*, Vienae, 1781, I, p. 55-57. Teutseh und Firnhaber, *Urkundenbuch*, p. 45. Doc. de 1453 dans Theiner, *Mon. Hung. sacra*, II, p. 267 : « Locum Brasoviensem in diocesi Milcoviensi situm ». Pour plus de détails, voir *Mes Roumains au Moyen-âge*, p. 97.

Ces Roumains de l'évêché des Cumains s'étendaient aussi dans le pays des Szèkles. Ils possédaient la science de l'écriture, chose très naturelle, puisqu'ils avaient à leur tête des évêques. Le chroniqueur Simon Keza dit que les Szèkles, qui habitaient les montagnes avec les Roumains et étaient mêlés à eux, arrivèrent à employer leurs lettres. Aujourd'hui les Roumains du pays des Szèkles ont été presque totalement maghyarisés, et la terminologie géographique de ce coin de la Transylvanie porte, par exception à tout le reste, un caractère maghyare. Un document de l'an 1301 parle encore des villages valaques du pays szèkle d'Udvarhely [1]. La population de ces villages parle aujourd'hui partout le hongrois, quoique, si on leur demande à quel peuple ils appartiennent, on obtienne la réponse invariable, qu'ils sont des *Olah*, c'est-à dire des Valaques, des Roumains.

En remontant les Carpathes vers le nord, à partir du district de Poutna, nous rencontrons un autre groupe de Roumains établis près des défilés qui font communiquer la Transylvanie avec la Moldavie. L'historien byzantin Cinnamus, né en 1145, et par conséquent contemporain des faits qu'il raconte, dit que l'empereur Alexios, voulant châtier les Hongrois, entreprit contre eux une triple expédition, et les attaqua à la fois : au sud, du côté du Danube, au nord, par la Gallicie et au centre, du côté de la mer Noire ; ce troisième corps étant renforcé par un puissant contingent de Valaques [2]. Ces Valaques qui venaient se joindre au corps expéditionnaire, qui passait les Carpathes du côté de la mer Noire, ne sauraient se retrouver ailleurs que dans le district de Bacou, vers le défilé de l'Oïtouz.

Un autre écrivain byzantin confirme l'existence des Roumains dans la haute Moldavie, vers la même époque. Il rapporte que l'oncle de l'empereur Manuel Comnène, Andronic, après s'être évadé, en 1167, de la prison où il était retenu par son neveu, passa le Danube et était déjà arrivé sur les confins de la Gallicie, quand il fut pris par les Valaques, qui le remirent à l'empereur [3]. Or, les confins de la Gallicie ne sont autre chose que le pays moldave.

Vers cette même époque, nous trouvons les chevaliers teutons

1. Collection Kemeny, dans la *Transilvania*, IV, 1871, p. 95 : « Villas nostras Olachales in medio Siculorum nostrorum de Udvarhely commorantium ». Cf. Keza, éd. Endlicher, p. 100.
2. Cinnamus, Bonn, p. 260. Comp. p. 115, 119, 131, 217, 222, 239.
3. Nicétas Choniates, Bonn, p. 171.

de la Transylvanie élevant dans le nord de la Moldavie, du côté des montagnes, une forteresse destinée à défendre la route par le défilé qui conduisait à leur ville de Bistritza[1]. Or, cette forteresse, dont les ruines existent encore de nos jours, porte chez les Roumains d'aujourd'hui le nom de *Tschetatea Neamtzouloui*, forteresse de l'Allemand. Ce qui impliquerait qu'au moment où elle fut construite, les Roumains se trouvaient dans son voisinage et lui avaient donné un nom qui rappelait ses fondateurs. Ces Valaques du nord de la Moldavie servaient souvent comme auxiliaires dans les armées étrangères, bien avant la fondation de la principauté moldave. Ainsi des knèzes Bolochoviens, c'est-à-dire valaques, sont mentionnés dans les armées du roi de Hongrie, André II, lorsqu'il marcha contre Daniel, prince de Volhynie. Quatre ans après, les mêmes knèzes entreprennent en commun avec le prince de Czernigov une autre guerre contre les Volhyniens. Entre les années 1235-1240 ils se battent continuellement contre le prince Boleslav de Masovie, et enfin, après l'invasion des Mongols, ils sont encore assez puissants pour entreprendre brusquement une guerre acharnée contre le prince Daniel. Elle se termina en 1257 par la victoire de ce dernier.

Les pays qui devinrent plus tard les deux principautés de Valachie et de Moldavie, étaient donc peuplés bien avant leur constitution en États. Leur population comprenait deux éléments : l'un slave, qui occupait principalement la plaine, l'autre roumain, qui habitait de préférence la montagne, d'où il s'étendit continuellement vers la plaine. Ce fut surtout après que la puissante immigration du XIIIe siècle eut constitué les deux nouveaux États, que l'élément slave fut de plus en plus absorbé, jusqu'à complète disparition.

1. Bulle de 1232 dans Theiner, *Mon. Hung.*, I, p. 106 : « Ultra montes in viam partem contulit Cumaniae, in qua dicti magister et fratres castrum munitissimum construxerunt ».

III

L'empire valacho-bulgare

L'EMPIRE VALACHO-BULGARE ET LA CONTINUITÉ DES ROUMAINS DANS LA DACIE TRAJANE. — Bien que notre but ne soit que d'écrire l'histoire des Roumains de la Dacie trajane, nous devons néanmoins toucher aussi à celle des Roumains de la Macédoine, pour établir avec plus de certitude que les Daco-Romains n'ont jamais quitté leur pays à l'époque des invasions, et qu'ils ne sont pas revenus d'au-delà du Danube, comme le prétendent les partisans de l'abandon de la Dacie par les colons romains, sous l'empereur Aurélien.

Voici sur quoi se basent ces historiens : ils disent qu'après le transfèrement des Daco-Romains en Mésie, la masse de l'élément romain s'y accrut considérablement et finit par constituer avec le temps un puissant État, qui soutint des luttes victorieuses tant contre les empereurs de Byzance, que contre les empereurs français qui les remplacèrent sur le trône de l'empire latin de Constantinople. A partir du milieu du XIIIe siècle, époque où s'éteignit la dynastie des Assans, le nom des Valaques est mentionné toujours de plus en plus rarement dans l'histoire de l'empire qu'ils fondèrent, jusqu'à ce qu'il disparaisse tout-à-fait, pour se voir remplacé partout par celui des Bulgares. Lorsque l'empire fondé par les Assans s'écroule dans la plaine de Kossovo, sous les coups des Turcs, en 1389, c'est un État purement bulgare qui disparaît, sans qu'on y parle même de l'élément roumain qui prédominait autrefois. Qu'étaient donc devenus les Roumains de l'empire valacho-bulgare ? Les partisans de l'abandon de la Dacie par les colons nous répondent qu'ils avaient passé le Danube, vers la rive supérieure, où on ne les rencontre pas

jusqu'alors et où, au contraire, ils commencent à se montrer aussitôt qu'ils disparaissent de la péninsule. Aussi, à partir du XIIIe siècle, les Valaques sont-ils toujours plus nombreux au nord du Danube, jusqu'à ce qu'ils occupent entièrement d'abord la Valachie, puis les pays adjacents, tandis qu'ils disparaissent de la Mésie, ancien siège de leur puissance.

Les adversaires de la continuité des Roumains dans la Dacie trajane mêlent dans cette théorie, inventée rien que pour soutenir leur cause, le vrai avec le faux, de manière à en faire un tout qu'ils pensent être inextricable. Il n'est pourtant pas trop difficile de rétablir la vérité, si l'on s'en tient à l'étude consciencieuse des faits.

D'abord ils confondent intentionnellement la Mésie, où les colons de la Dacie se seraient réfugiés, avec les pays sud-balkaniques, siège incontestable de la puissance des Roumains du sud du Danube, pour pouvoir soutenir que l'élément romain, autrefois très nombreux en Mésie et disparu aujourd'hui, s'écoula vers les régions situées au nord du fleuve. En effet, l'élément romain, du temps de la domination romaine, a été considérable dans la Mésie; mais il disparut de cette région à partir de l'invasion slavo-bulgare, pour se retirer dans les Balkans, où, vers l'année 1185, époque de la fondation de l'empire valacho-bulgare, éclata le développement de sa puissance.

A partir de l'invasion slavo-bulgare et jusqu'à nos jours, l'élément romain a disparu de la Mésie, et tous les documents qui signalent l'existence des Roumains au sud du Danube, les placent, sans exception, dans les régions montagneuses du sud des Balkans, et jamais en Mésie [1].

La fondation de l'empire valacho-bulgare a son origine dans une révolte des bergers roumains *du mont Hémus*, contre l'empereur byzantin Isaac II l'Ange, qui voulait lever une contribution sur leurs troupeaux.

Toutes les luttes entre les Grecs et les Valaques, aidés bientôt par les Bulgares, qui voulaient relever leur empire, détruit, en

1. Theophanes, Bonn, I, p. 397 (comp. Theophilacte, Bonn, I, p. 99); Procope, *De aedificiis*, Bonn, p. 268; Cedrenus, Bonn, II, p. 435, 457, 466; Anne Comnène, Bonn, I, p. 273. Œuvres de Benjamin de Tudèle, éd. Oppyck, Lugduni Batavorum, 1633; Cantacuzène, Bonn, I, p. 146; Nicétas Choniates, Bonn, p. 561, 841 : Chalcocondilas, Bonn, p. 35; Phrantzes, Bonn, p. 414. Schol. Thucyd., II, p. 102. L'analyse détaillée de tous ces documents, dans notre article, l'*Empire valacho-bulgare*, publié dans la *Revue historique*, XLVII, 1891, p. 278.

1018, par le Bulgarochtone, ont pour théâtre, dans les premiers temps, les gorges et les défilés des Balkans. Plus tard, lorsque les Valacho-Bulgares auront pris des forces, la guerre se poursuivra dans les régions situées au sud de ces montagnes, et on ne cite pas une seule bataille entre les Grecs et les Valacho-Bulgares qui se soit livrée en Mésie, où pourtant les adversaires de la continuité placent le centre de la vie roumaine sud-danubienne[1].

Lorsqu'à la suite de la IVe croisade, le trône grec de Constantinople eut été renversé au profit des Latins, l'empereur valacho-bulgare Ionitza poursuivit ses exploits contre les nouveaux maîtres de Constantinople. Baudouin de Flandre, le premier empereur catholique de Constantinople, est fait prisonnier par Ionitza[2], dans une bataille près d'Andrinople ; le même chef des Valacho-Bulgares attaque ensuite Thessalonique, Berrhoë, Philippopolis, Apros, Rhaedestos, Périnthe, Arcadiopolis, toutes villes situées dans la région du sud de l'Hémus.

Il résulte de ces faits indiscutables que le centre de la vie roumaine, tant avant qu'après la constitution de l'empire valacho-bulgare, se trouvait dans les Balkans et dans les contrées situées au sud de ces montagnes, où les Roumains de la Mésie s'étaient retirés devant l'invasion slavo-bulgare.

Il n'est donc pas nécessaire, pour expliquer la disparition de l'élément roumain de la Mésie, de le faire passer au nord du Danube, attendu que depuis l'époque de l'invasion slavo-bulgare il s'était retiré dans les montagnes du sud de la péninsule, où il ne tarda pas à donner naissance à un puissant État. Les Roumains du nord du Danube n'ont donc pu y venir de la Mésie, puisqu'ils avaient disparu, de ce pays même, à partir du VIIe siècle. Quant à les y faire arriver des régions situées au delà des Balkans, on ne saurait y penser ; car là, bien loin de disparaître, on les retrouve maintenant encore, et en nombre considérable.

Disparition de l'histoire de l'élément roumain sud-danubien. — Comment se fait-il alors que les Valaques disparaissent en effet de l'histoire postérieure de l'empire valacho-bulgare, fait

1. Nicétas Choniates, Bonn, p. 485 et suiv.
2. Choniates, Bonn, p. 808 ; Nicéphore Grégoras, I, p. 13. Comp. la lettre du frère de l'empereur Baudoin, le régent Henri, au pape Innocent III, de l'année 205, dans laquelle il raconte la capture de son frère. Theiner, *Mon. Slavorum meridionalium*, I, p. 40.

qui ne saurait être nié, et que cet empire se change avec le temps en un empire purement bulgare ?

Il faut savoir d'abord que, si les partisans de l'abandon de la Dacie par les colons de Trajan accordent aux Roumains un rôle aussi brillant au sud du Danube, ils ne le font que pour pouvoir contester leur existence, à la même époque, au nord du fleuve. Les slavistes qui n'ont aucun intérêt à nier l'existence des Roumains dans la Dacie trajane, mais qui en ont au contraire un très grand à revendiquer pour le peuple slave des Bulgares l'honneur de la fondation de l'empire valacho-bulgare et des luttes énergiques soutenues par ses princes pour la consolidation de leur État, accordent volontiers la continuité des Roumains au nord du Danube, mais leur contestent tout rôle dans la fondation et l'affermissement de l'État des Assans. Ils soutiennent que ces derniers étaient d'origine bulgare [1], et donnent aux assertions les plus claires des sources, relatives à la nationalité des Assans et à celle du peuple qui soutenait leur entreprise, une interprétation tout aussi forcée, tout aussi fausse, que les partisans de l'abandon de la Dacie par les colons font subir à celles qui touchent à leur question.

L'histoire impartiale, basée sur les textes les plus précis qui ne sauraient être *interprétés* d'aucune autre manière, établit au contraire les deux vérités suivantes, désagréables, il est vrai, tant aux partisans de l'abandon de la Dacie par les colons qu'au panslavisme historique, à savoir que les Daco-Romains n'ont jamais quitté la Dacie trajane, et que l'empire valacho-bulgare ne fut point l'œuvre des Bulgares seuls. Quant à ce dernier, ce furent au contraire les Roumains sud-danubiens qui lui donnèrent naissance ; sa consolidation fut due surtout à leurs efforts, et si, plus tard, l'élément roumain s'effaça devant l'élément bulgare, ce fait trouve son explication très naturelle dans le développement même de cet empire.

Tous les historiens et tous les documents qui rapportent la fondation de l'État des Assans, ne parlent presque que des Valaques ou Roumains dans toutes les luttes énergiques qu'il eut à soutenir au commencement. Les frères Assan surtout, qui levèrent et soutinrent l'étendard de la révolte jusqu'à son complet triomphe, sont donnés comme Roumains, d'abord par une

1. Pic, *Abstammung der Rumanen*, p. 371 ; Jirecek, *Geschichte der Bulgaren*, p. 225.

correspondance étendue et suivie entre le pape Innocent III avec Ionitza, le troisième empereur des Valacho-Bulgares, ainsi qu'avec d'autres personnages de l'époque. Ionitza y est constamment appelé *Colojohannes dominus* ou *imperator Bulgarorum et Blacchorum*. Dans plusieurs de ces lettres, le pape invite Ionitza à embrasser la religion catholique, attendu que, lui et son peuple, sont Romains d'origine[1]. Cette assertion tant de fois répétée par le pape, est considérée par les slavistes comme « un compliment que le pape adressait au rusé Bulgare, et que celui-ci ne manquait pas de s'approprier, pour se créer des titres à la bienveillance du saint pontife » (Pic). Mais les Assans et leur peuple ne sont pas indiqués comme Valaques rien que par la correspondance du pape Innocent III. Geoffroy de Villehardouin, dans son histoire de la conquête de Constantinople, affirme à plusieurs reprises que Iohannis, roi de Blaquie et de Bougrie, était lui-même un Blaque. Il en est de même du continuateur de Villehardouin, Henri de Valenciennes; de Henri, frère de l'empereur Baudoin et régent de l'empire durant sa captivité, dans sa lettre au pape Innocent III; de Robert de Clary, dans sa chronique de la prise de Constantinople; et enfin de Ansbertus, dans son histoire de l'expédition de l'empereur Frédéric. Toutes ces sources, si différentes, concordent avec les lettres du pape Innocent III pour donner à Ionitza et à son peuple le nom de Valaques[2].

La preuve la plus concluante pour la nationalité valaque des chefs de l'insurrection est fournie par l'historien grec, Nicétas Choniates, secrétaire de l'empereur Isaac II l'Ange et qui l'accompagna dans ses expéditions contre les Valaques. Il a donc la valeur d'un témoin oculaire des évènements que sa plume raconte. Cet historien nous dit quelque part qu'un prêtre valaque qui luttait dans les rangs des Byzantins ayant été fait prisonnier, pria Assan dans la langue valaque, *qui était aussi la sienne*, de lui rendre la liberté, pour le mieux disposer en sa faveur[3].

1. Voir une trentaine de documents, contenant cette correspondance, dans Theiner, *Mon. Slav. merid.*, I, p. 11 et suiv. A la p. 16 : « Ut sicut genere sis sic etiam imitatione Romanus, et populus terre tue qui de sanguine Romanorum se asserit descendisse ecclesiam romanam instituta sequetur ». Comp. Cinnamus, Bonn, p. 200.

2. Geoffroy de Villehardouin, *Conquête de Constantinople*, éd. par Nathalis de Wailly, Paris, 1874, p. 117, 164, 209, 249 ; Henri de Valenciennes, *ibid.*, p. 305, 333 ; Theiner, *Mon. Slav. merid.*, I, p. 40 ; Robert de Clary, dans les *Chroniques gréco-romaines*, par Hopf, Berlin, 1873, p. 51, 52, 82-84 ; Ausbertus, *Historia de expeditione Frederici imperatoris*, curante J. Dobrowsky, Prague, 1827, p. 29, 34.

3. Choniates, Bonn, p. 617.

Comment se fait-il que ces Valaques qui, par leurs luttes, créent l'État valacho-bulgare, et dont les chefs sont les premiers empereurs, disparaissent plus tard de la scène politique, pour laisser le champ libre aux Bulgares ? Tant qu'il fallut opposer de la résistance, tant que le nouvel État eût besoin de lutter énergiquement pour s'affirmer, ce furent les pasteurs du mont Hémus qui fournirent le plus puissant contingent. Mais, lorsque l'État dut être organisé, ce furent les Bulgares qui prirent le dessus. Ceux-ci étaient plus cultivés que les Roumains; ils possédaient leur Église avec une hiérarchie établie. Elle avait été respectée même par les Grecs, lorsque ceux-ci avaient renversé leur premier État. Ils avaient une langue écrite et un État organisé au temps de leur premier empire. Tous ces éléments manquaient au peuple de pasteurs à moitié nomades des Roumains de l'Hémus. Il était donc naturel que les Roumains subissent l'influence de la partie plus cultivée de la population de leur pays.

Tant que l'État valacho-bulgare resta confiné dans les montagnes, l'élément roumain fut prépondérant. Aussitôt qu'il se consolida et que sa résidence fut transférée à Tirnova, ville presque entièrement habitée par les Bulgares, il est évident que l'entourage même dans lequel vivait la dynastie roumaine devait lui faire adopter la vie bulgare. Il se pourrait que Pierre et Assan, les premiers chefs de l'empire valacho-bulgare, qui avaient vécu comme bergers dans les montagnes jusqu'à un âge avancé, n'eussent pas su le bulgare. Ainsi s'expliquerait le fait que le prêtre prisonnier ait prié Assan en roumain. Quant à Ionitza, qui était encore enfant lors de la révolte, et qui était descendu avec ses frères parmi les Bulgares de la plaine, on ne saurait plus soutenir qu'il ne connaissait pas leur langue. Ainsi nous savons que Ionitza faisait traduire les lettres qu'il envoyait au pape, de la langue bulgare dans laquelle probablement il les écrivait lui-même, en grec et de cette langue en latin [1].

La décadence, toujours de plus en plus profonde, de l'empire latin de Constantinople, n'exigeait plus une aussi forte tension de la puissanée militaire. La dynastie régnante étant ainsi bulgarisée, le siège de l'empire transféré parmi les Bulgares et

1. Theiner, *Mon. slav. merid.*, I, p. 15 : « Litterae Calo joannis domini Bulgarorum et Blaccorum missae domino Innocentio papae IV, translatae de Bulgarico in Graecum et de Graeco postea in Latinum ».

l'absence du péril ne nécessitant plus aussi souvent l'intervention de l'élément roumain, on comprend facilement qu'au bout d'un certain temps les Valaques aient cessé d'être un élément prédominant, mais que, soumis aux Bulgares, ils aient compté seulement comme un des peuples de leur État.

Cette explication est puissamment confirmée par le fait que, pendant que Nicétas Choniates, contemporain de la fondation de l'empire valacho-bulgare, ne parle dans ses mémoires que des Roumains, les écrivains postérieurs, qui exposent à nouveau les luttes pour l'indépendance, commencent à s'occuper dans leurs écrits bien plus des Bulgares que des Roumains, et finissent par substituer tout-à-fait le nom de Bulgares à celui de Valaques, de sorte que ce dernier disparaît complètement de l'histoire [1].

Si pourtant les Roumains et leurs exploits ont pu être oubliés, si leur souvenir s'est effacé de la mémoire de la postérité, ils n'ont pas cessé d'exister comme peuple dans les mêmes endroits où s'était déroulée leur vie passée. On les rencontre encore aujourd'hui dans les mêmes montagnes abruptes qui recèlent leurs villes et leurs villages, perchés sur les hauteurs comme des nids d'oiseaux. Dans beaucoup d'endroits ils sont descendus de leurs montagnes et ont peuplé les villes de la plaine, dans lesquelles ils constituent partout la population commerciale et industrielle, quelquefois même l'aristocratie des villes. Comment se fait-il, toutefois, qu'ils n'apparaissent plus, que très rarement, comme Valaques, c'est-à-dire comme Roumains, et qu'ils passent plutôt pour Albanais et surtout pour Grecs ? Cela vient de ce qu'étant influencés par ces éléments dominateurs, ils se croient honorés de paraître ce qu'ils ne sont pas, et c'est ainsi que la nationalité roumaine disparaît sous l'écorce qui l'enveloppe.

En étudiant minutieusement les faits, on découvre des choses bien surprenantes. Toutes les luttes acharnées du commencement de notre siècle, pour l'indépendance des Grecs contre la domination oppressive des Turcs, furent soutenues par des Roumains revêtus du costume grec. Les fameux héros prétendus grecs de la guerre d'émancipation : Rhigas Fereos, Marco Botsaris, Colocotronis, Caraïscachis et bien d'autres, étaient

1. Comparez le récit de Nicétas Choniates cité, qui ne parle presque que des Valaques avec ceux de Georges Acropolita (1220-1282) et Nicéphore Gregoras (1295-1360) qui, quoiqu'ils exposent les mêmes faits, remplacent partout le nom de Valaque par celui de Bulgare. Pachymeres (1212-1308) forme la transition, mentionnant les Bulgares et les Valaques à côté les uns des autres.

tous des Roumains, descendant des contemporains des Assans. Ils luttèrent pour l'indépendance des Grecs avec la même valeur et le même désintéressement que leurs aïeux avaient montrés dans la lutte pour la libération des Bulgares du joug des Grecs. L'indépendance de la Grèce moderne fleurit sur la tombe des Roumains qui versèrent leur sang pour un peuple et une cause qui leur était étrangère, mais qu'ils croyaient être la leur [1].

Par conséquent les Roumains de la Macédoine, de l'Epire, de la Thessalie, de l'Hellade, du Péloponèse (et même de la Crète) habitent encore aujourd'hui là où ils ont toujours habité, les montagnes de la péninsule balkanique. Ils ne se sont point transportés de ces contrées au nord du Danube. Les Roumains de la Dacie trajane n'y sont point venus de la région des Balkans et d'autant moins de la Mésie. Comme des essaims toujours de plus en plus nombreux, ils sont descendus des montagnes des Carpathes, où ils s'étaient abrités contre les invasions, et ont occupé les plaines qui s'étendent au pied de ces hauteurs. L'élément roumain du sud du Danube a été en contact avec celui du nord de ce fleuve, à partir de la domination romaine jusque vers la fin du VII[e] siècle. Dès que l'invasion slavo-bulgare eut séparé en trois tronçons l'unité romaine orientale et rejeté l'élément romain de la Mésie dans les montagnes méridionales de la péninsule, toute continuité territoriale fut brisée entre les Roumains du nord et ceux du sud du Danube. Chacun de ces deux peuples poursuivit une route différente et ils ne vinrent plus en contact l'un avec l'autre qu'individuellement et fortuitement.

Différences qui séparent les Daco des Macédo-Roumains. — Nous avons déjà observé que les Latins orientaux restèrent plus longtemps en contact entre eux qu'avec le reste de la race latine; il est donc très naturel de rencontrer entre les trois groupes du peuple roumain des points de ressemblance plus rapprochés que ces trois groupes réunis n'en offrent avec leurs frères de l'occident.

1. M. J. Caragiani, roumain de la Macédoine, publiera bientôt une très intéressante étude sur ces faits encore complètement inconnus. Elle portera le titre « Studii istorice asupra Românilor din peninsula Balcanilor ». Pour le moment, rapportons un aveu assez inattendu de M. Sathas (C. Sathas et E. Legrand, *Les exploits de Digénis Akritas, épopée byzantine*, Paris, 1875, p. XVI) : « Une particularité digne de remarque, c'est que ces livres d'un autre âge *ont des noms plus grecs que les Palikares des guerres de l'indépendance* », ce qui n'est que très naturel, attendu que tous les Palikares étaient Roumains.

Pour établir que les Roumains de la Roumanie actuelle se sont formés comme peuple au sud du Danube, les adversaires de la continuité affirment que les Daco et les Macédo-Roumains ne sont qu'un seul et même peuple. C'est cette trompeuse affirmation que nous voulons dissiper par quelques considérations.

Quoique les études philologiques sur les trois dialectes de la langue roumaine n'aient point encore été suffisamment approfondies pour en pouvoir déduire les conséquences historiques, une inspection même superficielle de ces dialectes nous prouve qu'ils ont dû se séparer à une époque où la langue latine était encore vivante parmi eux. Le vocabulaire des langues daco et macédo-roumaines témoigne qu'elles ont puisé leur élément latin, chacune pour une grande part, dans une autre partie de la langue latine. Ainsi le mot mois s'appelle en daco-roumain *luna*, du latin luna, en macédo-roumain *mesu*, toujours du latin mensis ; jeune homme, en d.-r. *tîner*, de tenerus, en m.-r. *gione*, de juvenis ; le chiffre vingt est reproduit en d.-r. par *douazeci*, duo-decem ; en m.-r. par *gingitz*, viginti ; penser, en d.-r. *cuget*, de cogito, en m.-r. *mintuesc*, de mens ; envoyer, en d.-r. *trimit*, de transmittere, en m.-r. *petrec*, de pertrajicio ; vent, en d.-r. *vint,* de ventus, en m.-r. *avra*, de aura ; embrasser, en d -r. *saruta*, de salutare, en m.-r. *basare,* de basiare ; fièvre, en d.-r. *friguri,* de frigus, en m.-r. *hievra*, de febra ; terra, en d.-r. *pamînt*, de pavimentum, en m.-r. loc, *tzara*, de locus, terre, qui ont en daco-roumain une tout autre signification, et une infinité d'autres encore.

Comment serait-il possible d'expliquer cette différence d'origine des mots latins dans les deux langues ? Qu'est-ce qui aurait pu pousser par exemple les Roumains de la Dacie à former le mot fièvre d'après le radical du mot froid : friguri, de *frigus*, tandis que le macédo-roumain aurait formé le sien d'après la forme latine dérivée elle-même, *febra?* Qu'est-ce qui aurait déterminé le daco-roumain à dériver le mot embrasser, baiser, d'un autre mot que le prototype latin, *basiare*, et notamment de *salutare?* Il ne faut pas relever seulement la ressemblance entre ces deux dialectes ; si on procédait de la même façon avec l'italien et même avec le vieux français ou le provençal et le roumain, on trouverait bientôt entre ces langues une ressemblance difficilement explicable. Citons seulement le mot *tous les deux*, qui en roumain se dit *amendoi*, de ambiduo et qui, dans le dialecte napolitain porte la forme presque roumaine de *amenduoi?*

En faut-il déduire un développement sur le même territoire des Roumains et des Napolitains jusqu'au XII[e] siècle ?

Il en est de même de la conjugaison, qui présente dans les deux langues macédo et daco-roumaine des divergences assez prononcées. Ainsi le plus-que-parfait se forme en daco-roumain, comme en latin, par la terminaison *sem*, ajoutée au verbe : *avusem*, *avusesi*, *avuse* (habuissem, habuisses, habuisset), tandis qu'en macédo-roumain il se forme comme en français, avec l'imparfait et le participe passé : *aveam avuta*, *aveai avuta*, *avea avuta* (j'avais eu, tu avais eu, il avait eu). Le subjonctif daco-roumain, formé comme dans toutes les autres langues néo-latines par la conjonction *que*, en roumain *sa*, qui précède le verbe : *sa am*, *sa ai*, *sa aiba*, prend en macédo-roumain une forme compliquée, dans laquelle entre comme élément constitutif le subjonctif du verbe être latin, *fuerim*, qui prend la place de la conjonction, restant invariable comme elle : *si furi ca eu am*, *si furi ca tu ai*, *si furi ca el are*.

Le macédo-roumain possède ensuite des sens plus rapprochés du prototype latin que le daco-roumain. Ainsi a *vatama* signifie en macédo-roumain tuer, du latin victimare, tandis qu'en daco-roumain il ne signifie que blesser ; a *spune*, du latin exponere, possède en macédo-roumain la signification de montrer, et en daco-roumain, il signifie seulement dire, etc. Mais la différence de ces deux dialectes, ou plutôt de ces deux langues, est encore plus profonde ; leur phonétisme même est différent ; ainsi le macédo-roumain ne possède pas la voyelle profonde gutturale et nasale en même temps que l'on écrit en daco-roumain par un î, à côté de l'autre plus claire, marquée par un ă, et qui a le son de l'*e* muet français. Le dialecte des Macédoniens ne connaît que ce dernier son pour ces deux lettres [1].

Nous n'avons pas l'intention de traiter cette question d'une manière complète ; notre seul but était d'indiquer les points qu'il faudrait approfondir, pour établir d'une manière positive que la ressemblance des Daco et des Macédo-Roumains n'est pas de nature à faire confondre ces deux peuples en un seul. Si leurs langues présentent plus de points de ressemblance que n'en présentent les idiomes roumains comparés aux autres langues

1. Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen*, Bonn, 1856, I, p. 338 : « Merkwürdig ist dass die sudwalachische Mundart den *î* nicht anerkennt, in dem sie den *ă* an seine Stelle seltzt, welches zugleich das nördliche *ă* begreift ».

néo-latines, ce rapprochement plus grand est dû au fait que l'unité de l'empire romain, source commune des langues néo-latines, fut brisée quelques siècles avant celle qui reliait entre eux les membres de la famille roumaine.

Mais ce n'est pas seulement la langue qui établit une différence entre les Daco et les Macédo-Roumains. Leurs occupations, leurs productions, complètement différentes dans ces deux tronçons de la race roumaine, viennent aussi l'appuyer.

Les Roumains du nord du Danube sont tous adonnés à l'agriculture ; ils semblent même, à l'exemple des Romains, leurs ancêtres, mépriser les occupations industrielles et commerciales. Cet éloignement que la population roumaine manifeste pour tout autre travail que celui de la terre, n'a pas sa raison d'être seulement dans des causes économiques, — car alors toute la population des pays roumains devrait être soumise à cette influence, — tandis que nous voyons celle d'origine étrangère se livrer avec profit à des occupations industrielles et commerciales. C'est le caractère du peuple roumain, ou plutôt une habitude invétérée, qui lui a fait fuir les autres occupations et diriger toute son activité vers la culture du sol. Une pareille habitude n'a pu être introduite dans ses mœurs qu'à la suite d'une longue pratique, qui lui fit considérer comme noble et belle la profession exercée par ses ancêtres. Cette préférence des Roumains pour l'agriculture montre donc que cette occupation a dû être exercée de tout temps par ce peuple.

Quoique, pendant les longs siècles que dura l'invasion, le peuple roumain eût été forcé, en grande partie, de s'adonner à l'élevage des bestiaux, pour pouvoir vivre dans les refuges des montagnes, il ne put jamais retourner entièrement à la vie nomade du berger et conserva, même dans sa vie montagnarde, ses occupations agricoles, autant que le permettaient les circonstances. Plus tard, lorsque les Roumains constituèrent des États, ils revinrent en entier à leurs travaux de peuple établi. L'agriculture prit peu à peu le caractère prédominant et exclusif de toute occupation, à laquelle se consacrent pendant longtemps les forces vives d'une nation.

C'est par des causes analogues — les persécutions auxquelles elle était exposée dans le courant du moyen-âge — que la race juive fut poussée au trafic de l'argent, pour lequel elle acquit avec le temps des dispositions particulières, fortifiées par l'hérédité. C'est encore la même cause qui explique le caractère

profondément religieux et militaire que le peuple espagnol acquit pendant sa lutte séculaire contre les Maures.

Toute occupation productive réclame des conditions naturelles et économiques déterminées, sans lesquelles elle ne saurait exister. Ainsi il est tout aussi impossible à un peuple de s'adonner à la navigation sans une mer qui baigne ses côtes que de se livrer à l'agriculture, s'il ne possède des terres qu'il puisse cultiver. Si donc nous voyons le peuple roumain du nord du Danube adonné d'une manière aussi constante à l'agriculture, nous devons en induire nécessairement qu'il a dû toujours posséder en propre un territoire sur lequel il a pu exercer cette occupation.

Les Irlandais paraissent être le seul peuple de l'Europe qui s'occupe d'agriculture, quoiqu'ils ne soient pas propriétaires de la terre qu'ils travaillent. Mais cette situation anormale a été amenée par des causes historiques suffisamment connues pour que nous puissions nous dispenser de les rappeler ici. Quand bien même l'histoire de l'Irlande serait ignorée, le seul fait que ce peuple est formé en grande partie de travailleurs ruraux, permettrait de conclure qu'il a du être, à une époque précédente, propriétaire du terrain qu'il cultive aujourd'hui pour d'autres.

On prétend que lorsque les Roumains arrivèrent dans la Dacie de l'autre côté dû Danube, ils y trouvèrent déjà établis les Slaves, les Hongrois et les Allemands. Or, l'établissement d'un peuple commence toujours par la prise de possession du territoire, et il est évident que si ces peuples étaient les maîtres du pays, ils devaient en être aussi les propriétaires. Arrivés dans un pays antérieurement occupé, les Roumains auraient dû s'adonner, comme les Juifs et les Bohémiens, à des professions autres que celles de l'agriculture ; ce que l'on ne trouve nulle part.

Si nous étudions maintenant les occupations habituelles des Roumains qui vivent au sud des Balkans, nous les voyons totalement différentes de celles qu'exercent ceux du nord du Danube. L'agriculture y est presque complètement négligée ; ceux qui vivent dans les montagnes sont pour la plupart des bergers ; ceux qui en descendent ne s'arrêtent pas dans la plaine pour la cultiver ; ils habitent la ville, où ils s'adonnent avec un grand succès aux occupations industrielles ou commerciales.

Il est un fait hors de toute contestation, c'est que la vie sédentaire et régulière de l'agriculteur est la condition nécessaire de

toute formation d'État. Puisque la première mention que l'on fasse des Roumains du nord du Danube nous les montre constitués en État, cela nous prouve donc qu'ils n'étaient point nomades. Ceux du sud des Balkans, au contraire, n'arrivèrent jamais à former un État, car chez eux la vie vagabonde l'avait toujours emporté sur la vie sédentaire.

Nous avons vu plus haut à quoi se réduit le rôle des Valaques dans la constitution de l'État valacho-bulgare. Or, comment admettre que les Roumains de Macédoine, dont ceux de la Dacie trajane se seraient détachés, eussent été incapables de constituer une vie organisée socialement, et que ses rameaux aient pu le faire, alors que, dans une pareille émigration, tout-à-fait volontaire, entreprise pour chercher de meilleurs pâturages pour leurs troupeaux, il est évident que ce furent les éléments les plus mobiles, les plus vagabonds qui durent émigrer ? Comment peut-on s'imaginer que ce furent justement ces dernier qui se fixèrent et constituèrent un État, quand leurs frères, qui montraient des dispositions plus sédentaires, continuèrent à mener dans leurs montagnes une vie quasi-nomade ? Et l'on ne saurait invoquer en faveur des Roumains cis-danubiens une vie plus exempte de dangers, qui aurait facilité leur établissement ; car si l'invasion musulmane rend précaire le sort des populations transbalcaniques, celle des Tatares, qui se continua sans interruption jusqu'à la fin du siècle dernier, ne laissait pas à celles qui habitaient la rive gauche du Danube plus de calme ni de tranquillité.

Observons enfin le peu de logique d'une hypothèse, qui veut faire quitter aux Roumains du sud du Danube leur patrie, précisément au moment où ils remportent victoires sur victoires contre l'empire byzantin et arrivent à constituer un puissant État !

Or, quand nous trouvons des différences si sensibles dans les deux sphères les plus importantes de la vie d'un peuple, celle de l'intelligence, représentée par la langue, et celle de la matière, figurée par la manière de gagner sa vie, s'il peut exister une ressemblance, même très prononcée, entre les rameaux d'une même race, on ne saurait plus parler de complète identité.

Nous sommes arrivés au terme de l'histoire ancienne du peuple roumain et au seuil de l'établissement de sa vie politique. Dans ce long intervalle de près de 2000 ans, que nous venons d'étudier, nous avons exposé une série de faits importants, qui ont contribué à former la nationalité roumaine. Les facteurs qui ont contribué à créer cette nouvelle individualité historique sont au nombre de trois : Le tronc auquel se rattachent les deux autres branches, c'est l'ancienne souche arienne et notamment iranique des peuples qui ont habité la Dacie avant la conquête romaine, composée des restes des Agathyrses et des Scythes, absorbés par les Gètes et les Daces, et plus encore des restes de ces derniers absorbés par la conquête romaine. Sur ce tronc primitif vint se greffer le puissant rameau du peuple romain, qui changea tout-à-fait la fructification de l'arbre auquel elle donna naissance, conservant seulement la vigueur sans pareille du tronc sauvage qui la nourrissait.

Cet amalgame de Thraces et de Romains fut soumis, pendant la période des invasions, aux influences barbares. De toutes ces influences, une seule exerça un puissant effet sur la nationalité à laquelle cette nouvelle combinaison devait donner naissance ; ce fut celle des Slaves, qui vinrent doublement en contact avec les Daco-Romains, d'abord de peuple à peuple, se glissant dans leur sein, puis par la voie de la religion et de la culture, qui prédomina chez les Romains pendant plus de sept siècles. Combien puissante dût être la couche romaine interposée entre le fondement thrace et la superposition slave, pour pouvoir dominer les deux, et donner comme résultat de cette triple combinaison, une population nouvelle de caractère latin !

Aussi cette nationalité s'est-elle toujours affirmée comme telle. Ne pouvant éviter le contact des barbares qui se ruaient continuellement sur la Dacie, elle dut le subir ; mais elle se retirait toujours dans les montagnes des Carpathes, comme le colimaçon rentre dans sa coquille, et lorsqu'enfin elle put s'étendre librement vers le Danube, un flot latin vint inonder ses rives.

C'est cette idée salutaire de leur origine qui défendit l'existence des Roumains pendant tout le cours de leur histoire. D'abord sous la forme d'un puissant instinct qui les empêchait de s'unir aux peuples d'une autre race ; plus tard, comme idée consciente, son origine romaine lui servit toujours de défense et de bouclier. Et dans les temps nouveaux, lorsqu'il put renaître à la vie civi-

lisée, c'est toujours à cette idée qu'il emprunta les forces nécessaires à son développement.

La constitution de la nationalité roumaine s'effectua dans la citadelle des Carpathes, où s'étendait l'ancienne Dacie trajane. Au XIVe siècle, le peuple roumain, formé et prêt pour la lutte, se répand dans les vallées et les plaines situées sur les bords du Danube et de la mer Noire. Avec la fondation des principautés commence le développement de sa vie politique, qui ne pouvait plus prendre son essor dans les pays du centre des montagnes, tombé sous la domination des Maghyars. Pendant que l'histoire ancienne du peuple roumain se déroule presque en entier dans le nid des Carpathes, son histoire plus récente a comme théâtre d'action les plaines de la Valachie et de la Moldavie.

Nous avons terminé l'exposition de la constitution de la nationalité roumaine, et nous l'avons vue dans la lutte pour l'existence remporter la victoire sur tous les éléments qui voulaient la détruire. Nous allons passer maintenant à la deuxième phase de son histoire, celle des principautés, pour nous rendre compte de la façon dont le peuple roumain put conserver son existence jusqu'à nos jours et constituer enfin un élément d'ordre et de progrès dans l'Europe orientale.


Les Duchés
ET
LES VOÉVODATS ROUMAINS
du IXème au XIIIème siècle.
Invasion des Tatares 1241.
Echelle:
0 50 100 150
Kilomètres.
TATARES
KNEZES
Batou Khan
MARAMOURECHE
Theiss Fl.
Satou Mare
Samèche R.
CIMPULUNG
Bolohoveni
1231
GALICIE
Bochator
Dniester Fl.
Prouth R.
DUCHÉ DE
MENUMORUT
898
R. Theiss
R. Criche
DUCHÉ
DE
GELU
898
Rodna
Orda
Roumains de
Neamtz
1232
Roumains
de
Cinamus
et
N. Choniates
1161-1167
Bîrlad
PRINCIPTÉ DE BÎRLAD
1134
Cadan et Buri
KÉAN
Sceklès
Tecuci
R. Moureche
DUCHÉ
DE
GLAD
898
R. Timiche
R. Birzava
DANUBE
DUCHÉ DE
1000
Brasov
Lotru
CARA
ULAGHI
1241
TERIRA
LYTIRA
SENESLAU
1247
Bugek
Roumains de
l'évêché des Cumains
1234
Galatz
DANUBE FL.
BASARAM-BAM 1247
LYRTIOY 1247
LYTHEN 1272
Orsova
Tournou Severin
Ilivachia
LES PETCHENÈGUES
LES SLAVES SOUS LES CUMAINS
ET LES CUMAINS
560-1241
Ialomitza R.
Premier empire bulgare
678-1018
Empire valacho-bulgare
1185
MER NOIRE
Chr. Oehrli Dess.
18
20
22
24
26
28
48
46
44

LIVRE DEUXIÈME

HISTOIRE MOYENNE

ÉPOQUE DU SLAVISME

DEPUIS LA FONDATION DES PRINCIPAUTÉS JUSQU'A MATHIEU BASSARABD ET BASILE-LE-LOUP

(1290-1633)

CHAPITRE I

LES ORIGINES DES PRINCIPAUTÉS
DE VALACHIE ET DE MOLDAVIE

I

Fondation des principautés roumaines

Fondation de la Valachie. — C'est avec la fondation de la Valachie et ensuite de la Moldavie que le peuple roumain essaie pour la première fois de vivre d'une manière indépendante ; mais ce rêve n'eut qu'une courte durée. Il ne fut pourtant jamais complètement étouffé ; car l'histoire des pays roumains prend dorénavant le caractère d'une protestation éternelle contre la domination étrangère, tantôt énergique et continue, tantôt réveillée seulement par moments, mais toujours vive et puissante dans l'âme de leur peuple. Cette lutte ininterrompue d'un peuple, petit mais plein d'énergie, qui ne voulait pas mourir, contre les vautours qui s'abattaient à l'envi sur son corps, pour le lacérer, constitue l'élément dramatique dans le développement de son histoire, et lui donne l'intérêt qui lui manque au point de vue de la production des idées. Et comment celles-ci auraient-elles pu prendre naissance, lorsque la vie entière du peuple roumain, jusqu'aux temps les plus rapprochés, ne fut qu'une lutte continuelle et des plus acharnées pour conserver son existence matérielle, au milieu des plus grands périls ? Aussitôt que les temps se furent calmés et qu'il put donner l'essor à ses heureuses facultés, la civilisation ne tarda pas à s'implanter aussi chez lui.

L'histoire des destinées du peuple roumain sort, avec la fondation des principautés, du pays qui avait abrité jusqu'alors la nationalité roumaine et déroule ses flots tumultueux à la base des Carpathes, où les Roumains espéraient trouver la liberté,

qu'enchaînait tous les jours plus étroitement la domination hongroise.

Quoique, dans les premiers temps de cette domination, le peuple roumain, [garanti par la conservation de ses droits, n'ait pas été encore exposé à l'oppression politique sous laquelle il devait succomber plus tard, il n'en avait pas moins à supporter une autre tout aussi inquiétante, l'oppression religieuse. Les Hongrois, embrassant le catholicisme sous Etienne-le-Saint, devinrent bientôt les agents du pape pour convertir à leur croyance les peuples qui leur étaient soumis politiquement. Nous avons vu comment le pape invite le roi de Hongrie, en 1234, à soumettre de force à l'autorité de l'église catholique les Roumains de l'évêché des Cumains, qui partageaient le rite grec et avaient leurs évêques particuliers. Les chefs de l'église occidentale ne manquent pas de revenir souvent sur ces insistances, encourageant les rois hongrois à extirper tous les hérétiques et les chrétiens imaginaires (les Roumains orthodoxes) de leurs États[1].

Ces persécutions, éternellement renouvelées, provoquèrent d'abord, en 1288, une révolte des Cumains, qui passèrent les montagnes en Moldavie et durent être ramenés par la force, et, en 1290, une autre plus grave des Roumains du district de Fagarache, lesquels, gagnant le versant méridional des Carpathes, ne purent plus être replacés sous l'obéissance des rois de Hongrie[2]. Ce fut cette émigration des Roumains du Fagarache sous *Radou Negrou* qui donna naissance à la principauté de Valachie.

Cette origine de la principauté de Valachie est contestée par plusieurs historiens de nos temps, et il est nécessaire d'apporter des preuves à l'appui. Et d'abord le souvenir s'en est conservé par la tradition, d'autant plus digne de foi, qu'elle se rencontre non-seulement dans les chroniques[3], mais bien encore sous une forme vivante dans la bouche des habitants de la partie montagneuse de la Valachie, aux environs de Cîmpulung. Cette tradi-

1. Plus haut, p. 169. Ajouter le serment du dauphin Bela, 1234 : « Falsos christianos de terris nostris pro viribus extirpare », Theiner, *Mon. hist. Hung.*, I, p. 124. Bulle papale 1279, *idem*, I, p. 244 : « Sed vobis assistentibus dicto legato fides ejus fugatis scismaticis gloriosum dilatetur ». Autres bulles, 1290, *idem*, I, p. 361-364.

2. Fejer, V, 3, p. 409, 1288 ; Theiner, *Mon. hist. Hung.*, I, p. 374, 1291 : « Truculenta saevitia scismaticorum ».

3. La *Chronique anonyme*, dans le *Magazinul istoric pentru Dacia*, IV, p. 231 ; celle de Const. Capitanul, *idem*, I, p. 83.

tion est confirmée par plusieurs documents élibérés par les princes Radou Mihnea (1615), Léon Tomcha (1633), Mathieu Bassarabe (1636), Mihnea (1659), Georges Ghica (1660) et Grégoire Ghica (1672) aux habitants de Cîmpulung, qui confirment les privilèges octroyés à eux par les chrysobules de plusieurs princes anciens, parmi lesquels se trouve cité aussi celui de Radou Negrou de l'année 1292, que ces princes affirment avoir vu et dont ils confirment la teneur [1].

Ces documents constitueraient, sans aucun doute, une preuve décisive en faveur de la tradition, si leur authenticité n'était mise en discussion. Or, ils ne sont conservés que dans des copies, à la mairie de Cîmpulung, et les originaux n'ont jamais pu être retrouvés. On a donc supposé que ces documents pourraient bien n'être que des pièces fabriquées exprès, pour établir les privilèges des Cîmpulungiens. L'analyse du contenu de ces documents prouve pourtant d'une manière évidente leur authenticité, et voici comment :

La succession des premiers princes de la Valachie est très embrouillée. Les chroniques en établissent une, parfaitement fantaisiste, qui ne correspond nullement à celle qui a été fixée de nos jours, à l'aide des documents, inscriptions et autres matériaux d'une incontestable authenticité. Or, il serait naturel, si les documents des Cîmpulungiens étaient faux, qu'ils reproduisissent pour les chryobules des anciens princes, qu'ils citent dans leur texte, les noms de ces princes avec les dates correspondantes données à leurs actes, d'après les chroniques qui existaient à l'époque où ils durent être faussés. C'est justement ce qui n'a pas lieu, et les chrysobules des princes anciens y sont rendus avec les noms et les dates qui correspondent exactement à la succession chronologique établie par les études tout-à-fait récentes. Ainsi ces documents parlent d'un chrysobule du prince Vlad de l'année 1439. A cette date, les chroniques de la Valachie font régner un certain Vladislas, pendant que les documents contemporains nous indiquent Vlad Voévode le Diable, régnant en effet entre 1430-1446. Un autre hrysobule cité par les documents des Cîmpulungiens est celui de l'année 1452, de Vladislas Voévode. Or, les chroniques font régner à cette époque Radou le Beau, pendant que les documents établissent précisément le règne de Vladislas III (1452-1456).

1. Voir ces documents dans le *Magazinul*, V, p. 331-340.

La preuve cependant la plus évidente et irréfragable de l'authenticité des documents cìmpulungiens, et, partant, de l'existence des chrysobules sur lesquels ils se fondent, c'est la mention du chrysobule d'un certain Michel Voévode, de l'année 1392. On pourrait croire, au premier abord, que précisément cette mention donnerait la preuve de leur fausseté, attendu qu'il est parfaitement établi que de 1386 à 1418, c'est Mirtschea-le-Grand qui régna en Valachie, et que par conséquent il n'y aurait pas de place pour un Michel Voévode, en 1392. Aujourd'hui pourtant, et d'après des découvertes tout-à-fait récentes, on sait que ce Michel Voévode était le fils de Mirtschea, associé par son père au gouvernement, et que, précisément en l'année 1392, il était resté seul comme gouverneur de la Valachie, son père ayant été fait prisonnier par les Turcs et emmené à Brousse. Les chroniques ne connaissent nullement l'existence d'un Michel Voévode comme fils de Mirtschea ; d'autant moins le font-elles régner vers 1392. Elles placent immédiatement après la mort de Mirtschea, Vlad l'Empaleur comme son successeur, et donnent un Michel Voévode comme *prédécesseur* de Mirtschea et successeur de Radou Negrou.

Pour que la falsification des documents Cìmpulungiens fût admissible, il faudrait que le faussaire eût été un historien, qui aurait examiné, dès le siècle passé, les documents du pays, à l'effet de découvrir la véritable succession des premiers princes de la Valachie. Il aurait dû même savoir des détails, qui n'ont été connus que de nos jours, notamment qu'en l'année 1392 Mirtschea, étant prisonnier chez les Turcs, son fils Michel administrait le pays et put donc élibérer le chrysobule mentionné par les documents de Cìmpulung. Observons encore que les documents de Radou Mihnea et de de Léon Tomcha ne mentionnent que les autres chrysobules, sans parler de celui de Radou Negrou, qui est cité pour la première fois par le document de Mathieu Bassarabe, puis par tous les autres postérieurs ; et enfin la circonstance que ce dernier prince, qui avait consulté aussi le chrysobule de Radou Negrou, confirme aux Cìmpulungiens aussi d'autres privilèges, découverts dans cet acte, en dehors de ceux confirmés par ses prédécesseurs, Mihnea et Tomcha. Toutes ces circonstances nous paraissent établir d'une manière indubitable l'authenticité des documents cìmpulungiens.

Mais si ces documents sont authentiques, il ne saurait y avoir aucun doute que les princes dont ils émanent ont vu aussi le

chrysobule de Radou Negrou de l'année 1292; que donc ce document a existé et que par conséquent un prince du nom de Radou Negrou, venant d'au-delà les montagnes, s'arrêta à Cîmpulung où, pour se faire accepter par la population, il lui octroya par un chrysobule plusieurs privilèges — précisément le noyau de la tradition.

La date de cette descente de Radou Negrou des montagnes du Fagarache vers la plaine valaque semble être suffisamment établie par la concordance de celle de la révolte des Roumains de la Transylvanie (1290), avec celle de l'arrêt du chef des émigrants à Cîmpulung (1292). Il est curieux qu'une inscription, qui rappelle aussi l'évènement, lui assigne une tout autre date, celle de 1215.

Examinons cette contradiction : Mathieu Bassarabe, le prince qui mentionne dans son document le hrysobule de Radou Negrou, dit dans l'inscription commémorative, placée dans l'église restaurée par lui à Cîmpulung : qu'il avait relevé de ses ruines l'ancienne église de Radou Negrou, bâtie par celui-ci en 1215. Cette vieille église s'étant effondrée seulement sept années auparavant, l'ancienne inscription aura dû être retrouvée. Une inadvertance de la part de l'antiquaire ou l'archéologue qui devait déchiffrer la date sur une pierre déjà vieille de plus de 350 ans, aura pu facilement l'induire en erreur et le faire lire ϚΨΚΓ = 6723 ou d'après J.-Chr. 1215, pour ϚΨϒΘ = 6799, d'après J.-Chr. 1291.

La contradiction dans laquelle le prince Mathieu Bassarabe paraît tomber, quand il donne au hrysobule de Radou Negrou comme date l'année 1292 et à la construction de son église celle de 1215, disparaît quand on sait que l'église fut réparée par les soins d'un boyard, Socol Cornatzano, de sorte que le prince, à Tirgovischtea, ne pouvait savoir ce que faisait son préposé à Cîmpulung.

Le fait de la fondation de la principauté de Valachie par Radou Negrou est encore attesté par le chroniqueur de Raguse, Giacomo di Pietro Lucari, qui paraît avoir puisé ses données dans la chronique roumaine d'un boyard, Mourgou, ambassadeur du prince de Valachie, Dan, à la cour du roi de Serbie[1]. Le prince

1. Giacomo di Pietro Lucari, *Copioso ristretto degli annali di Ragusa*, libri quattuor, 1605, p. 96 : « Dan re di Valachia fece nondimeno pace con Amurate, obligandosi all'impositione del tributo, *sin come tutto cio consta dalle memorie di*

Dan étant donné comme celui qui avait conclu un traité avec le sultan Amurat II (1421-1451), il s'ensuit que ce Dan a dû régner entre ces années ; donc la source où Lucari a puisé sa relation était assez digne de confiance, premièrement parce qu'elle émanait d'un boyard valaque, en second lieu parce qu'elle n'était séparée que par 150 ans au plus du fait qu'elle rapportait. Or, Lucari dit que « le voévode *Negrou, d'origine hongroise*, aurait mis en l'année 1310 la main sur la partie de la Valachie qui constituait l'ancienne Dacie, et, trouvant le pays divisé en plaines, arrosé par des rivières, avec des lacs pleins de poissons et le climat très sain, pour maintenir son acquisition, éleva la forteresse de Cîmpulung et fortifia Bucarest, Tîrgovischtea, Flotschi et Bouzéou ». Malgré les quelques différences, la ressemblance du rapport de Lucari avec la légende et les faits constatés plus haut, n'en ressort pas moins d'une manière assez complète.

Mais quand même l'existence de la personne de Radou Negrou et la date de sa descente en Valachie pourraient donner matière à discussion, le fait de la fondation de la principauté de Valachie par une colonie roumaine de la Transylvanie n'en reste pas moins dûment établi, et nous voulons ajouter encore quelques arguments en faveur de cette thèse.

La Valachie, qui ne porte ce nom que chez les peuples étrangers, nom complètement inconnu dans le pays, est désignée dans la bouche de ses habitants par deux autres noms : *Tsara Munteneasca* (pays des Montagnes) et *Tsara Romaneasca* (pays des Roumains)[1]. La Valachie étant un pays complètement plat, dans sa plus grande étendue, le nom de pays des Montagnes ne saurait trouver son origine dans le relief de son sol. Il ne saurait être expliqué que par la descente des habitants des montagnes de la Transylvanie, c'est-à-dire des *Montagnards*, dans les plaines. Mais comme les Roumains habitaient, même avant la fondation de l'État valaque, les versants des Carpathes, sur les

Murgul suo oratore ». Lucari paraît même avoir connu la langue roumaine, attendu que nous lui voyons, p. 116, donner l'explication du titre de Stefan *Batrîn* par Stephano il vecchio.

1. Les étrangers mêmes nomment souvent la Valachie avec son nom dérivé des montagnards. Ainsi les marchandises qui en provenaient étaient désignées en 1407 par *Muntianski vosk. Akta Zapadnoi Rossii*, I, p. 32. Bonfinius chroniqueur hongrois du XV[e] siècle, *Rerum hungaricarum libri* XIV, Viennae 1744, p. 21, parle de la *montana Valachia*. *Ortelius redivivus* Nürnberg, 1665 I p, 5 : « Erst gedachte Walachey ist auch Transalpina und *Montana* umb der grossen Berge Willen genannt ».

confins septentrionaux du pays, ils lui avaient donné le nom de leur peuple : Tsara Romaneasca. Les Munteni (Montagnards) survenant et s'érigeant en dominateurs de la région, lui imposèrent le nom de Munteneasea. C'est toujours de cette fondation de l'État valaque par les Roumains de la Transylvanie que s'explique un autre fait, absolument incompréhensible sans l'admission de cette origine ; nous voulons parler du changement successif de la capitale du pays, qui commence par Cimpulung, près de la frontière Transylvaine, dans les montagnes, pour descendre toujours plus bas, d'abord à Argèche, ensuite à Tirgovischtea et s'arrêter enfin, dans la plaine à Bucarest [1]. Si les Roumains étaient venus du sud du Danube, si c'est là que l'on devrait chercher l'origine de leur État, il est évident que leur première capitale aurait dû se trouver sur les bords du fleuve et de là remonter vers la partie supérieure du pays. Or, c'est précisément le contraire qui a eu lieu.

Si pourtant le nom de Tsara Munteneasa, porté par la Valachie, ne fait que transporter son origine dans les montagnes, sans déterminer encore rigoureusement si cette origine doit être cherchée en deçà où au delà de leurs cîmes, d'autres circonstances imposent absolument la nécessité de transporter cette origine de l'autre côté des monts, en Transylvanie. Ce sont d'abord la possession par les princes valaques de deux duchés transylvains, le Fagarache et l'Almache ; ensuite le nom d'*Ungrovalachie* [2] donné à la province dans la titulature de ses princes et métropolitains.

La possession des duchés transylvains par les princes de Valachie n'a pu être le résultat d'une conquête, attendu que, ainsi que nous le verrons, pendant les premiers temps de son existence, l'Etat valaque eut assez à faire que de défendre contre les Hongrois l'indépendance obtenue en fuyant leur domination. Les princes valaques, qui avaient commencé par être ducs de Fagarache et de l'Almache, du temps où ils vivaient en Tran-

1. Pour *Cîmpulung* les sources déjà citées ; pour *Argèche* doc. de 1418 et 1430 dans Hasdeu, *Archiva istorica a Romaniei*, I, 1, p. 73 et 118. Un doc. de 1439 de Vlad le Diable (*Idem*, I, 1, p. 84) dit avoir été donné à Argèche mais écrit à Tirgovischtea. Le changement de capitale y est indiqué. En 1456 Vladislav émet un doc. à *Tirgovischtea* (*Idem*, I, 1, p. 142). Bucarest ne devint capitale définitive que bien plus tard, vers 1659.

2. Comme exemple seulement nous citons un doc. de 1431, Hasdeu, *Ist. critica*, p. 122 : « Joan Vlad par la grace de Dieu prince de la Valachie transalpine et *duc* de *Fagarache* et de *l'Almache* ». Quant au terme d'Ungrovalachie, il revient dans tous les documents et se trouve encore dans la titulature des métropolitains de nos jours.

sylvanie, sous la suzenaineté des rois hongrois, pouvaient continuer à s'intituler comme tels, et même à exercer de fait leur autorité sur leurs duchés originaires, lorsqu'ils étaient en bonnes relations avec leurs anciens maîtres.

Quant au terme d'Ungrovalachie, qui se trouve dans le titre des princes et des métropolitains, il signifie prince ou métropolitain de la Hongrie (c'est-à-dire de la partie qui leur avait appartenu, les deux duchés) et de la Valachie. C'est toujours l'origine de la principauté de Valachie en Transylvanie qui explique les prétentions que les Hongrois ont toujours élevées à la suzeraineté de ce pays, attendu que les princes de Valachie ayant été à leur origine des vassaux de la couronne hongroise, l'augmentation de leur puissance n'avait nullement détruit les anciens liens auxquels ils étaient attachés.

Il résulte de cette discussion que la fondation de l'Etat valaque par une colonie de Roumains venus du Fagarache, district de la Transylvanie, sous Radou Negrou vers l'année 1290, est, jusqu'à ce jour, la seule opinion qui ait une valeur scientifique.

Fondation de la Moldavie. — Si la fondation de la principauté valaque peut donner matière à discussion, il n'en est pas de même de celle de la Moldavie, dont l'établissement par des Roumains venus d'au delà des montagnes est confirmée par des documents authentiques. Elle présente aussi ses difficultés, comme toutes les questions relatives aux origines ; mais elles sont d'une toute autre nature que celles qui entourent la naissance de la principauté valaque.

Cette difficulté consiste à mettre d'accord les documents avec une tradition tellement constante et répandue qu'elle ne saurait être négligée, et nous verrons que l'effort ne sera pas inutile, car l'étude approfondie des documents viendra justement confirmer les données de la tradition.

Cette dernière, conservée par plusieurs chroniques, ainsi que dans la bouche du peuple de la région montagneuse du pays, attribue l'établissement de l'État moldave à une colonie de Roumains venus du Maramourèche, région située dans les hautes montagnes du nord de la Transylvanie. Le chef de l'expédition est nommé par la tradition invariablement *Dragoche*, que quelques versions font fils de *Bogdan* ; la date en est fixée d'une manière différente : Ureche le chroniqueur donne l'année 1299 ; Miron Costin un autre chroniqueur 1304, et la chronique du monastère

de Poutna et Nicolas Costin un troisième chroniqueur, l'année 1342 [1].

Plusieurs documents émanés des rois hongrois établissent les faits suivants : par l'un deux de l'année 1365, le roi Louis-le-Grand donne à *Balk*, qu'il nomme Moldave et fils de *Saas*, la terre de Cuha ou Cuhnia, située dans le Maramourèche, qui avait été confisquée sur Bogdan le traître. Le roi loue Balk, qui l'avait secouru, dans le pays de Moldavie, contre les attaques de Bogdan. Balk qui avait été blessé, abandonna dans le dit pays ses terres et ses serviteurs et suivit le roi en Hongrie. Louis, en récompense de ses services, lui fit don de la terre du traître. Un second diplôme, de quelques années plus ancien, 1359, contient la donation de la part du même roi à Dragoche, fils de Gyula, de plusieurs village du Maramourèche, en récompense des services rendus par lui à la cause royale, « pour récupérer notre pays moldave, où plusieurs Valaques avaient abandonné leur foi envers le roi ». Le troisième document et le plus important reproduit la teneur complète de deux autres documents plus anciens, de l'année 1349, par lesquels Louis-le-Grand ordonne à Jean fils du voévode roumain Juga du Maramourèche, de réintégrer dans la possession de leurs terres Dragoche et son père Gyula du document précédent, d'où ils avaient été chassés par Bogdan le traître uni à un second fils du voévode Jouga, Stan, neveu de Bogdan par sa mère, lorsque tous deux s'étaient révoltés contre l'autorité hongroise. Gyula et ses six fils, Dragoche, Stan (autre que l'affilié de Bogdan, fils de Juga) Tatar, Dragomir, Costea et Mirislaou refusant de suivre les instigations de Bogdan et Stan, fils de Jouga, ces derniers dévastent leurs terres et les en expulsent, cause pour laquelle le roi ordonne à Jean fils de Juga leur restitution [2].

Ces documents exposent comment le voévode Bogdan de

1. Voir ces chroniqueurs dans Michail Cogalniceanu, *Letopisetele tarei Moldovei*, Jasi, 1852, I, p. 90 et 98 ; Cantemir, *Descriptio Moldaviae* (1711) ed. Académie, p. 34. La *cronique de Poutna* dans Hasdeu, *Archiva istorica*, III, p. 5. Comp. *le poëme polonais* de Miron Costin, *idem*, I, I, p. 106.

2. Doc. de 1365 dans Fejer, IX, 3, p. 469 ; 1359 idem, IX, 2, p. 159. Le troisième document, 1355, publié par nous dans la *Revista pentru istorie, archeologie si filologie*, V, p. 166 : *Johanni filio Ige voevodae Olachorum de Maramarisio* : Querimonialis relatio Gyula nobis patefecit, quod Stanus filius ejusdem Ige frater tuus, qui nuperrime in notam infidelitatis Bogdano quondam voevodae patruo suo, nostro et regni nostri infideli notorio adhaerendo incidit, ipsum et filios suos propter eo quod ipsos a via solitae fidelitatis diuturnae iungere nequivisset, de possessionibus eorum eiecisset, domos suas concremari et comburi faciendo. (Suit l'ordre de restitution) anno M.CCCXL-mo nonno.

Maramourèche se révolta contre le roi, attirant à lui quelques autres mécontents, parmi lesquels un des fils d'un autre voévode Juga du même pays ; comment ce Bogdan, passant en Moldavie, y attaqua le voévode Balk fils du voévode Sas, fidèle au roi de Hongrie, le battit malgré le secours que lui apporta le roi et le força à abandonner toutes les possessions et serviteurs qu'il avait en Moldavie et à suivre le roi Louis en Hongrie, où ce dernier pour le dédommager de ses pertes, lui fait don de la terre de Cuhnia, confisquée par le roi sur le traître Bogdan.

Il résulte donc de ces documents que la Moldavie existait comme voévodat encore avant la révolte de Bogdan, qui vint y fonder une principauté indépendante, en chassant de ce pays le voévode Balk sujet du roi hongrois. Mais ce Balk est donné comme fils de Sas par les documents même. Les chroniques font monter sa généalogie encore un pas plus haut, en faisant de ce Sas le fils d'un certain *Dragoche*.

La tradition a donc raison et peut se maintenir à côté des documents, si l'on admet que son Dragoche ait été précisément le père du Sas desdits documents. Dragoche vint en Moldavie pour y fonder un voévodat soumis à la couronne hongroise, qui fut possédé aussi par son fils Sas et son neveu Balk, comme vassaux fidèles du roi de Hongrie, antérieurement à l'année 1349. En cette année ou quelque peu avant (nuperrime dit le document de 1349) le voévode Bogdan du Maramourèche se révolte, franchit les montagnes, expulse de son voévodat de Moldavie le sujet hongrois Balk, repousse le roi lui-même qui venait défendre son vassal et fonde l'État moldave indépendant.

Conformément à ces faits, les chroniques ne manquent pas de faire régner sur la Moldavie en premier lieu comme son fondateur *Dragoche*, puis son fils *Sas* (Balk est omis); puis Bogdan et son fils Latzkou[1]. La tradition confond donc la fondation de l'État indépendant avec celle du voévodat qui l'avait précédé, confusion d'autant plus naturelle que l'autorité du roi hongrois sur le voévodat moldave devait déjà être très faible, à cause de l'éloignement et de l'interposition des hautes montagnes qui le séparaient de la Hongrie.

La date de la fondation de la Moldavie indépendante est celle de 1349 ou 1348. Quelle est celle du voévodat moldave ? Les chroni-

1. Non seulement les chroniques indigènes donnent cette succession des premiers princes de la Moldavie. Elle se retrouve dans Giacomo di Pietro Lucari, *Ristretto*, p. 104.

ques qui attribuent l'origine de l'État moldave à Dragoche, le font venir en Moldavie du temps du roi Vladislav, qui ne serait autre que le quatrième de ce nom, surnommé le Cumain, qui règna de 1272 à 1290. Ureche même indique l'année 1299 comme celle de l'arrivée de Dragoche, date assez rapprochée du règne de Vladislav. Il est probable que Dragoche, le fondateur du voévodat moldave se sera arrêté dans ce pays à l'occasion de l'expédition entreprise par le roi Vladislav pour ramener les Cumains, qui en 1288 avaient voulu secouer la domination hongroise et s'étaient réfugiés au-delà des montagnes, du côté des Tatares, c'est-à-dire en Moldavie[1].

La fondation de la principauté moldave, prouvée par des documents authentiques, comme étant le résultat d'une émigration, d'au-delà les montagnes, des Roumains qui cherchaient à se soustraire à l'oppression hongroise, confirme l'opinion que celle de la Valachie a dû être le produit d'une cause analogue, et ne vient que renforcer les preuves que nous en avons données à l'appui.

Conséquences de la fondation des principautés. — Nous avons vu que les pays roumains, qui deviennent plus tard les principautés de Valachie et de Moldavie, étaient peuplés avant leur constitution en États, et que spécialement leur population roumaine, qui s'étendait principalement sur le versant des montagnes, était même organisée sous la forme de voévodats, dont quelques-uns n'étaient pas dépourvus d'une certaine consistance. Toutes ces formations d'États rudimentaires furent presque détruites par la terrible invasion des Tatares, que nous avons vu passer les Carpathes et s'attaquer aussi aux deux voévodats roumains situés sur leurs versants méridionaux, et d'autre part descendre en Moldavie jusque dans l'évêché des Cumains, qui abritait également une population compacte d'origine roumaine. Cette même invasion tatare mit fin à la suprématie des Cumains sur la population roumaine qui s'échelonnait le long de la chaîne carpathine, de sorte que l'ouragan destructeur ne laissa plus subsister, dans la plaine située au-dessous aucun vestige d'autorité constituée. Voilà pourquoi lorsque l'immigration des Roumains de la Transylvanie franchit les montagnes et descendit en Valachie d'abord, puis

1. Voir plus haut, p. 192.

en Moldavie, elle n'y rencontra aucune résistance et put même y faire acte d'autorité, imposant l'obéissance à la population aborigène. Et pourtant les immigrants n'y étaient guère venus en conquérants mais bien plutôt en fuyards, cherchant un asile contre l'oppression, à laquelle ils étaïent en butte dans leur propre patrie.

Le nombre des immigrants a dû être considérable, pour avoir pu exercer une pareille influence, et les chroniques ne manquent pas de noter cette circonstance[1]. Ils appartenaient à la classe la plus haute de la société, aux boyards, suivis de leurs familiers et serviteurs. L'émigration des Roumains de la Transylvanie eut donc pour effet, d'une part, d'affaiblir l'élément nobiliaire roumain dans ce pays et de faciliter et préparer l'asservissement de la masse, ceux des nobles qui y étaient restés finissant par passer à la religion et à la nationalité des maîtres ; d'autre part celui d'augmenter, en dehors des montagnes, le même élément et d'assurer sa future prépondérance dans les États qui allaient être fondés[2].

Ainsi donc des deux côtés des montagnes, chez les Roumains restés en Transylvanie, aussi bien que chez ceux qui, de concert avec les Slaves, occupaient la plaine sous-carpathine, le déplacement des mécontents eut pour effet de préparer le triomphe de la classe nobiliaire (hongroise en Transylvanie et roumaine dans les deux principautés) et l'assujettissement du bas peuple.

En Transylvanie l'affaiblissement de l'élément nobiliaire roumain causé par l'émigration d'une grande partie de la noblesse de ce peuple eut pour effet de laisser les paysans roumains exposés à l'oppression toujours croissante de la noblesse hongroise, augmentée des restes de celle d'origine roumaine, qui passe bientôt à l'élément dominant. Dans les pays roumains, situés en dehors des Carpathes, l'augmentation du nombre des nobles, provenue du fait de l'immigration, eut pour conséquences

1. La chronique anonyme de la Valachie. *Mag. istoric pentru Dacia* IV, p. 231 dit que Radou Negrou partit du Fagarache et de l'Almache avec *un grand nombre de peuples* (cu o multzime de noroade). Thurocz, III, c. 49 (dans Schwandtner, *Scriptores rerum hungaricarum* I. Le chap. III de Thurocz contient la chronique contemporaine de Jean de Kikullew). « Bogdan coadunatis sibi Olachis eiusdem districtus, *crescenta magna numerositate Olachorum inhabitantium illam terram, in regnum est dilatata* ».

2. Il y avait une noblesse même dans les voévodats mentionnés par le document du roi Béla IV de 1247, nommés dans l'acte : *maiores terrae*. Fejer, IV, I, p. 447.

une oppression plus forte des paysans de la part de l'élément nobiliaire. Nous rencontrons donc ici la circonstance assez curieuse du même fait social amené par des causes qui semblent directement opposées.

Pour le moment, nous ne nous occuperons de cet événement que par rapport aux principautés nouvellement établies, réservant pour plus tard l'étude des destinées des Roumains de la Transylvanie.

Les formes sociales auxquelles il donna naissance ne sont pas identiques dans les deux pays.

En Valachie les immigrants du Fagarache occupèrent les terres d'une bonne partie de la population roumaine, qu'ils mirent dans une certaine dépendance des propriétés qu'ils s'étaient arrogées. Ce fut là l'origine du servage en Valachie, désigné toujours dans ce pays par le terme de *Roumînie* et le serf par celui de *Roumîn* (Roumain). C'est là la seule explication possible du fait assez extraordinaire de trouver le nom ethnique du peuple employé à en désigner la classe la plus dégradée. Il est vrai que les *Roumîni* à l'origine étaient loin d'être tombés aussi bas que nous les montrent les temps postérieurs ; mais le terme employé pour désigner le serf fait absolument remonter son origine à la fondation de la principauté. Les maîtres, les Roumains venus de la Transylvanie étaient les *Munteni* d'où le nom de *Tsara Muntenasca* ; les anciens habitants *roumains* des versants méridionaux des Carpathes formèrent la classe des paysans soumis, les Roumains, *Roumîni*, d'où le second nom du pays de *Tsara Romaneasca*. Il est assez curieux d'observer que malgré la déchéance du nom de *Roumin*, destiné à désigner le paysan soumis, et plus tard le serf, ce terme ait toujours été en honneur même chez le peuple de la Valachie qui, au dire de Miron Costin, s'enorgueillissait du nom de Roumain[1]. Voilà certes un curieux exemple du dédoublement de la signification d'un mot. Toutefois la réduction à l'état de paysans soumis n'atteignit pas toute la population roumaine du pays ; une bonne partie conserva ses propriétés et prit le nom de *moschneni* (hommes à terres, de *moschie = terre*). Il en fut ainsi des habitants de Cîmpulung. Il

1. *Poëme polonais* dans Hasdeu, *Arh. istorica*, I, I p. 161. Les Roumains se sont toujours nommés eux-mêmes par ce nom comme peuple. Déjà Verancius au XVI[e] siècle (Voir une de ses lettres dans les *Mon. Hungariae historica* de l'Académie Hongroise, scriptores, II, p. 208) disait : « quippe quibus ne ipsi Valachi utuntur, qui se Romanos nominant ».

est probable que les propriétés furent conservées par ceux à qui la position géographique permettait de les défendre.

En Moldavie les choses se passèrent quelque peu autrement. Nous avons vu en effet que l'élément immigrant eut à lutter ici contre les partisans du roi hongrois conduits par le voévode Balk. La population originaire du pays, qui n'avait pas de raison d'être trop contente de sa soumission aux Hongrois, lors de la fondation du voévodat de Dragoche, se prononça de tous côtés en faveur du voévode révolté Bogdan. Ce soutien, que *le traître* obtint en Moldavie même, explique seul l'énergie extraordinaire de la lutte qu'il engagea, non seulement contre les adeptes moldaves du roi de Hongrie, mais encore contre ce dernier même et la victoire qu'il put obtenir sur leurs forces réunies. Le roi de Hongrie renouvelant presque tous les ans ses attaques contre la Moldavie [1], Bogdan avait continuellement besoin de l'assistance de ses sujets. Voilà pourquoi l'élément roumain, trouvé par les immigrants en Moldavie, y fut laissé libre dans son entier; il y constitua la classe nombreuse des *rézèches* (du latin heres, hereditas) identique aux moschnéni de Valachie. Voilà aussi pourquoi, en Moldavie, on ne rencontre pas le terme de *Roumîn* désignant le paysan soumis. Il y est remplacé par celui de *vecin*, terme employé aussi en Occident pour désigner le paysan soumis, le serf [2], et qui s'appliquait au bas peuple d'origine slave, que les immigrants firent servir à leurs besoins. Le prince Cantemir, dans sa description de la Moldavie, nous dit en effet, qu'il n'y a pas de serf qui soit réellement d'origine moldave (c'est-à-dire roumain), car tous ceux qui étaient de sang roumain se considéraient comme nobles [3]. Il va sans dire que ces paysans soumis par les immigrants du Maramourèche, devenant avec le temps Roumains et une grande partie de ceux d'origine roumaine perdant leurs propriétés, pour les causes que nous exposerons plus bas, la Moldavie finit avec le temps par avoir aussi ses paysans soumis de nationalité roumaine. La présence des *Roumîni* et des *Vecini* en Valachie et en Moldavie, fait remonter à la fondation des principautés l'origine de l'abaissement de la condition d'une partie de la classe paysanne de ces pays.

Les principautés de Valachie et de Moldavie, d'abord limitées

1. Thurocz, III, c. 9 : « (Ludovicus) fere singulis annis vel in quolibet anno movit exercitum contra aemulos et rebellos et saepius contra Racenses et Moldavos ».
2. Ducange, *Glossarium* s. v. *vicinus*.
3. *Descriptio Moldaviae*, p. 121.

aux régions les plus rapprochées des montagnes, s'étendirent bientôt vers la plaine et atteignirent, très peu de temps après leur constitution, les bords de la mer Noire. Cette extension de domination fut accompagnée d'une expansion toujours plus prononcée de la population d'origine roumaine des montagnes vers la plaine, expansion qui amena bientôt la complète dénationalisation des Slaves qui l'habitaient. La langue parlée par la population entière des pays roumains devint le roumain, et notamment tel qu'il était parlé en Transylvanie, avec les quelques mots d'origine maghyare que la longue vie en commun avec les Hongrois avait fait adopter au peuple roumain. Tels sont: *alerga* (courir), *amagi* (tromper), *aripa* (aile), *bîntui* (troubler au figuré), *barda* (cognée), *belsug* (abondance), *cheltui* (dépenser), *chin* (souffrance), *chip* (figure), *fagadui* (promettre), *gînd* (pensée), *horn* (cheminée), *hotar* (frontière), *îngadui* (permettre), *lepada* (abandonner) ainsi qu'une cinquantaine d'autres.

La fondation des États roumains de Valachie et de Moldavie a donc son origine dans la citadelle des Carpathes. Cette circonstance, étant établie d'une façon irréfutable, exclut toute possibilité d'un abandon de la Dacie par les Romains et de leur retour des régions situées au sud de ce fleuve, au nord du Danube. Car, dans ce cas, nous aurions dû rencontrer les Roumains d'abord dans la plaine valaque et moldave, et l'excédant seul de ce peuple aurait dû passer les montagnes pour s'établir en Transylvanie. Que trouvons-nous au contraire ? Que les vestiges les plus anciens des Roumains se rencontrent dans la partie montagneuse de la Dacie, d'où ils ne descendent que plus tard vers la plaine. Au lieu donc de voir les Roumains remontant du Danube vers les montagnes, ainsi que l'exigerait l'hypothèse de leur nouvelle immigration, nous les trouvons descendant de la montagne vers le Danube. Ce dernier argument dans la question de la continuité de la présence des Roumains au nord du Danube est tellement concluant, que ce n'est que de parti-pris qu'on en pourrait méconnaître la valeur.

II

Premiers princes des principautés

Les premiers princes de la Valachie (1290-1386). — Le fondateur de l'État valaque, *Radou Negrou* (1290-1310?), s'efforça tout d'abord de faire accepter son autorité par les habitants du pays dans lequel il s'était introduit, ce qu'il fit d'une part en mettant à la merci de ses compagnons la population du pays qui n'avait pas les moyens de lui résister; de l'autre en se conciliant l'amitié de celle qui aurait pu le faire. C'est ainsi que nous l'avons vu accorder des privilèges aux habitants de Cîmpulung. Le ban de Craïova, qui était de la famille du prince, un Bassarabe (le Basarambam du chroniqueur perse Raschid) vint se soumettre de son plein gré à son autorité, tout en conservant une position assez indépendante, ce qui fit de ce banat une partie toujours distincte de la principauté de Valachie et de son prince ; du *ban*, le plus grand des boyards du pays, qui avait le droit d'administrer son fief, d'y lever les impôts, d'exercer la juridiction et de commander des troupes, avec la seule obligation de garder fidélité au prince de la Valachie et de reconnaître son autorité[1]. Que Radou Negrou fût de la race des Bassarabe, cela nous est prouvé par la concordance de deux documents, dont l'un nomme son fils et successeur, Alexandre Bassarabe, fils de Thocomer, et l'autre fils de Negrou Voévode, d'où il ressort que Negrou Voévode

1. Encore en l'année 1688, Walter, dans ses *Res gestae Mihaelis* (Michel-le-Brave). caractérise de la façon suivante la puissance du *ban :* « Bahui sive praecipui officialis, magni Walachiae parti praefecti, reditibus omnibus pro annua pensione fruentis et stabilitae iam olim dignitatis ratione, nunc temporis ad finium illorum defensionem ducentos Cosacos, Walachosque praesidiarios plures alentis sedis est ». Papiu Ilarian, *Tesaur de monumente istorice*, Bucuresti, 1862, I, p. 8.

ou Radou Negrou et Thocomer Bassarabe étaient la même personne [1].

Une position presque tout aussi indépendante fut garantie au groupe des Roumains de l'ancien évêché des Cumains, qui gardèrent pour longtemps dans la Valachie d'abord, puis dans la Moldavie, à laquelle ils furent annexés par Etienne-le-Grand, en 1471, une autonomie assez complète, étant seulement obligés de payer au prince un tribut annuel et de lui fournir un contingent militaire, mais n'étant pour le reste soumis à aucun ordre du prince et encore moins à sa juridiction [2].

Radou Negrou, se mettant, par sa fuite, en état d'hostilité avec le roi hongrois, dut chercher un appui chez les princes slavons de la droite du Danube. Aussi le voyons-nous mariant sa fille à Etienne Milutin, le roi de Serbie [3]. Quoique ce prince renvoie peu après sa femme à son père, la politique inaugurée par Radou Negrou sera suivie par tous ses successeurs, tous ayant intérêt à vivre en bonnes relations avec les chefs des États slaves de l'autre côté du fleuve.

A Radou Negrou succédèrent ses fils. Le premier fut *Ivaneo Bassarabe* (1310-1325 ?), qui maria sa fille à Alexandre, fils et successeur du roi des Bulgares Michel [4]. Le règne du second, *Alexandre Bassarabe* (1325-1365), est bien plus important, surtout par la lutte opiniâtre qu'il eut à soutenir contre le roi de Hongrie, Charles Robert le Napolitain, qu'il vainquit en 1330 et chassa de ses États, repoussant par les armes les prétentions des anciens suzerains des ducs de Fagarache à la suprématie sur l'État nouvellement constitué par eux [5].

Le pape Clément VI, voyant que l'expédition armée, dont il espérait tirer profit pour l'église, avait mal tourné, s'efforce par

1. Fejer, VIII, 3, p. 623, anno 1332 : « Bassarab filius Thocomery, infidelis Olachus noster ». Doc. slavon de 1352 dans la chronique de Radou Greceanu (1700) : « Alexandre Voévode Bassarabe, fils de Negrou Voévode ». *Revista romina*, 1862, p. 25.

2. Cantémir, *Descr. Moldaviae*, p. 124.

3. Nicéphore Gregoras, Bonn, I, p. 203. Voir la discussion de ce passage dans notre grande histoire des Roumains, en roumain : *Istoria Rominilor din Dacia traiana*, II, Jasi, 1889, p. 75.

4. Les Lois d'Étienne Douchan, roi des Serbes, apud Jirecek, *Gesch. der Bulgaren*, p. 290 : « Bassarabe Ivanco, beau-père du czar Alexandre ».

5. Plusieurs sources attestent la défaite complète des Hongrois : Doc. de 1330, Fejer, VIII, 3, p. 768 ; 1332, idem, VIII, 3, p. 623 ; 1331, *Transilvania*, 1871, p. 179 ; 1332, *Codex diplom. hungaricus Andegavensis*, II, p. 628 ; 1333, Fejer, VIII, 3, p. 625 ; 1333, *Transylvania*, 1871, p. 180. Comp. Thurocz, II, c. 97 et III, c. 3, où Bassarabe est désigné par son prénom : « *Alexander* voivoda Transalpinus ». C'est le filius Thocomery du doc. de 1332 de Fejer.

une lettre adressée, d'Avignon, à Alexandre Bassarabe, de le convertir au catholicisme [1], ce qui lui paraissait d'autant plus facile que le prince de Valachie avait épousé en secondes noces une princesse bulgare catholique. Alexandre en a deux filles, qu'il marie, poursuivant la politique de son père et de son frère, l'une à Strachimir, le roi de Bulgarie, l'autre, du nom d'Anca, à Siméon Staretz, czar de Serbie.

Alexandre Bassarabe eut aussi deux fils, qui régnèrent l'un après l'autre sur la Valachie. Le premier, *Vladislav* (dans les documents hongrois *Laic*), (1365-1372), n'étant pas reconnu par le roi de Hongrie, Louis-le-Grand, successeur de Charles-Robert, auquel il n'avait pas demandé la permission d'occuper le trône de son père, est attaqué de deux côtés à la fois : de Widin, où le roi de Hongrie avait fait prisonnier Strachimir, celui de Bulgarie, et par le défilé de la Tour-Rouge, qui livre passage à un général hongrois, le voévode de Transylvanie, Nicolas. Ce dernier s'étant avancé inconsidérément vers Tîrgovischtea, la capitale de la Valachie, fut attiré par Dragomir, le général de Vladislav, sur un terrain marécageux, où il perdit la bataille et la vie. Le roi avec son armée, n'osant poursuivre son expédition, s'en retourna par Tournou-Severin, qu'il occupa et y laissa une garnison. Une paix intervint entre Louis et Vladislav, à la suite de laquelle nous trouvons le prince de Valachie très bien disposé envers les catholiques [2].

Le pape Urbain V s'empressa de renouveler ses tentatives de conversion auprès du prince Vladilav. En 1370, nous le trouvons écrivant à Claire, la femme de feu son père Alexandre, une lettre dans laquelle il la félicite de ce qu'elle avait déterminé sa fille, l'impératrice de Bulgarie, à abjurer les erreurs orientales, et la prie d'obtenir le même résultat sur son autre fille, Anca, la czarine de Serbie. Par une autre lettre de la même année, le pape conseille à Vladislav lui-même d'embrasser la religion catholique, car il aurait près de lui une femme très sensée, sa seconde mère, Claire, qui pourrait lui faciliter de beaucoup cette démarche si nécessaire à son salut [3]. Vladislav, Bassarabe donne aussi sa

1. Voir la lettre du pape Clément VI à Louis, roi de Hongrie, 1345, dans Theiner, *Mon. Hung. hist.*, I, p. 691.
2. Vladislav occupe le trône en 1365. Doc de cette année dans *Magyar Törtenelmi Tar*, II, p. 186. Expédition à Widin en 1365-1366 ; *Transilvania*, 1871, p. 267 ; Fejer, IX, 3, p. 558. Ordre de Vladislav de bien recevoir l'évêque catholique qui devait venir en Valachie, 1369, Fejer, IX, 4, p. 210.
3. Theiner, *Mon. Hung. hist.*, II, p. 95 et 97.

fille Slava, comme épouse à Etienne Uroche, fils de Douchane, le czar des Serbes.

Après la mort de Vladislav, survenue en 1372, le trône de Valachie est occupé par son frère *Radou* II (1372-1385), sous lequel la Valachie s'affranchit presque complètement de la suzeraineté maghyare. Cela ressort d'un document du roi Louis, de l'année 1377, par lequel il promet aux Saxons de la Transylvanie de réduire leurs impôts, dans le cas où, avec l'aide de Dieu, il soumettrait de nouveau la Valachie à l'obéissance [1].

Des deux fils laissés par Radou II, l'aîné, *Dan*, succéda à son père (1385-1386); mais ne régna qu'une année, et fut renversé du trône et tué par son frère *Mirtschea*, avec lequel commence une nouvelle période dans l'histoire de la Valachie, celle des luttes contre les Turcs.

Ce qui caractérise surtout les commencements de la principauté de Valachie, ce sont les efforts faits par leurs princes pour secouer totalement le joug des Hongrois. Ce n'était là qu'une conséquence nécessaire de l'émancipation que les Roumains avaient tenté d'acquérir par leur émigration en masse en Valachie. Cherchant un appui pour mener à bonne fin leur entreprise, les princes de Valachie se mettent tous en relations de famille avec les rois slaves de l'autre côté du Danube. Nous verrons que ces rapports, d'inimitié avec les rois hongrois et, par contre, très amicaux avec les peuples slaves du sud du Danube, déterminèrent aussi les parts d'influence que ces deux nationalités eurent sur la constitution politique et sociale du peuple roumain, de la Valachie d'abord, de la Moldavie ensuite.

Les premiers princes de Moldavie (1349-1401). — Le voévodat de Moldavie c'est-à-dire la création d'un État de ce nom, dépendant de l'autorité hongroise, eut lieu vers 1288, époque de la création de la Valachie indépendante. Après que la Moldavie eut respecté cette autorité sous les voévodes *Dragoche*, *Sas* et *Balk*, intervient *Bogdan* qui rejette le joug sous lequel vivait l'État moldave et le rend indépendant, à l'égal de celui de Valachie, 1349. Une série de luttes, aussi opiniâtres que couronnées de succès, finissent par assurer à la principauté moldave la liberté à laquelle son peuple avait toujours aspiré. Bogdan qui

1. *Collection Kemeny* dans la *Transylvania*, V, 1872, p. 73.

avait trouvé un appui contre les efforts des Hongrois, dans la nombreuse population roumaine qui occupait les montagnes du pays, respecta ses propriétés et accorda même des droits particuliers à certaines communautés, telles qu'à celles de *Cîmpulung* de la Bukovine (autre que celui de la Valachie) et de *Tigheciu*[1], cette dernière défendue par une forêt impénétrable. La Moldavie, empêchée dans son extension vers le bas par la Valachie, laquelle fondée plus tôt avait occupé aussi le sud du territoire que la Moldavie comprendra plus tard, la domination de cette dernière prit une extension d'autant plus rapide vers les bords de la mer Noire, atteints par elle peu de temps après sa constitution en État indépendant. Bogdan venant à mourir, son fils *Latzcou* (1370-1374) lui succéda. L'État moldave, affaibli par les luttes incessantes qu'il avait dû supporter au moment même de sa formation, avait besoin de repos. Latzcou, pour mettre fin aux attaques continuelles auxquelles il était en butte de la part des Hongrois, fait semblant d'adopter la religion catholique, pour se mettre sous la protection du pape. Il envoie au Souverain Pontife deux frères de l'ordre des Minorites, Nicolas Melsac et Paul de Swidinitz, chargés de lui offrir de passer avec tout son peuple à l'église catholique et lui demandant de faire sacrer un évêque catholique dans la ville de Sereth à la place de celui qui dépendait du métropolitain de Gallicie[2].

Mais Latzcou ne jouait qu'un rôle hypocritement politique ; le peu de sérieux de sa conversion ressort du fait que sa femme même était restée orthodoxe. Le pape, inquiet, lui écrit une lettre très chaleureuse où il ne lui demande pas de divorcer, — c'est-à-dire de se séparer de sa femme, — le Souverain Pontife n'osait pousser les choses trop loin, — mais le met en garde contre une influence qui pourrait le détacher de la religion dans le sein de laquelle seul le salut est possible[3]. Cet évêché catholique, qui avait dès l'abord l'air de supplanter celui de rite orthodoxe, perdit toute influence prépondérante, par la création quelque peu postérieure d'un métropolitain de rite oriental ; l'évêché catholique fut plus tard transféré à Bakaou. Quant à Latzcou, sa conversion avait été si peu sérieuse, que lorsqu'il mourut, il fut enterré à l'église orthodoxe de Radaoutz, où nous trouvons

1. Cautemir, *Descr. Mold.*, p. 124.
2. Lettre du pape Urbain V aux évêques de Prague et Cracovie, 1370. Theiner, *Mon. hist. Hung*, II, p. 99.
3. *Mag. ist.* III, p. 136.

Etienne-le-Grand ornant le tombeau de son ancêtre Latzcou-Voévode [1].

A la mort de Latzcou en 1374, la dynastie de Bogdan s'éteignit, attendu qu'il ne restait plus de descendant mâle, mais rien qu'une sœur de Latzcou, Anastasie. Les Roumains suivaient à cette époque, comme maxime, que la couronne ne pouvait être donnée qu'à un rejeton de famille princière [2]. N'en trouvant pas dans leur pays, ils prièrent le prince lithuanien *Juga Coriatovitsch* de venir les gouverner, proposition que celui-ci accepta.

Quoique ce prince ne régna qu'une année (1374-1375), il laissa des traces de son passage au trône de Moldavie ; d'abord par l'extension de la principauté vers le sud-est jusqu'à la mer Noire, ensuite par la fondation de nombreux villages, qu'il préservait de toute invasion, en les fortifiant, d'après le système slave, par des fossés creusés autour de chacun d'eux ; enfin par l'établissement à Soutschava, capitale de la Moldavie, d'un métropolitain orthodoxe, qu'il fait sacrer par le patriarche d'Ohrida, l'ancien siège dont les Roumains dépendaient encore du temps de leur soumission au premier empire bulgare et au rite qu'il avait introduit [3]. Malgré sa valeur incontestable, Juga périt victime de la haine des boyards mêmes qui l'avaient appelé et qui l'empoisonnèrent.

Les Moldaves restant de nouveau sans une famille princière, s'adressèrent cette fois à la Valachie, qui leur envoya une branche de la puissante et nombreuse famille des Bassarabe, dans la personne de *Pierre Mouchate*, qui régna pendant seize ans, de 1375-1390 et fonda en Moldavie la dynastie du *Mouchateschti*, qui lui donna ses princes les plus célèbres.

L'origine valaque de cette famille est prouvée d'abord par son nom, usité comme nom propre rien qu'en Valachie, puis par ses armoiries, composées de deux têtes de nègres, pareilles à celles des Bassarabe, qui en ont trois. Ces têtes de nègres ont été introduites dans le blason des Bassarabe par la raison que leur nom contient le mot *arab*, lequel en roumain à la signification de nègre et non pas d'arabe. Les armoiries des Bassarabe étant

1. L'inscription reproduite par l'évêque Melchissédek dans la *Revista pentru istorie, archeologie si filologie*, II, p. 57.
2. Ureche (pron. Uréki) traduit et annoté par Emile Picot, Paris 1878, p. 279, « nu se càdea altuia sa deie domnia fara de caruia nu vrea a hi samînta de domn ».
3. *Letopiscie Litvy*, ap. Hasdeu *Ist. Critica*, p. 92. L'existence d'un préfet (parcalab) d'Akerman (Celatea albà) sur les bords de la mer Noire du temps de ce prince, prouvée par un doc. de l'année 1374 rapporté *idem*, p. 89. Pour le métropolitain, Ureche ed. Picot, p. 29. Pour plus de détails, voir *notre Istoria Rominilor din Dacia traiana*, II, p. 136.

donc tellement caractéristiques, il s'en suit que la présence des deux têtes de nègres dans celles des Mouchateschti ne saurait être expliquée que par la parenté de cette dernière famille avec la première.

Pierre Mouchate faisant partie de la famille des Bassarabe, son rôle politique se dessine de lui-même : il sera un instrument docile entre les mains de son parent Mirtschea-le-Grand, prince de Valachie, comme nous le verrons lorsque nous exposerons le règne de ce dernier. Ce furent toujours les intérêts de Mirtschea qui poussèrent Pierre Mouchate dans les bras des Polonais. Il épouse la sœur du roi Vladislav Jagellon et prête à ce roi 3000 roubles, somme pour laquelle son beau-frère lui met en gage la province de la Pocutie[1]. C'est à partir de cette époque que commencent à s'accentuer les droits de suzeraineté que la Pologne prétendait s'arroger sur la Moldavie, qui n'avait pas encore réussi à secouer celle que les Hongrois invoquaient pour leur compte. Ces prétentions rivales de la Pologne et de la Hongrie, à la suprématie sur la Moldavie, deviendront la source de malheurs sans fin, lorsque les compétiteurs au trône de la principauté invoqueront les secours tantôt de l'un tantôt de l'autre de ces deux Etats, pour mettre la main sur la couronne.

Le frère de Pierre Mouchate, *Roman Mouchate* règne pendant trois ans, épouse Anastasie sœur de Latzcou et s'intitule très fastueusement : « moi Roman Voévode par la grâce de Dieu autocrate et prince, dominant le pays moldave des montagnes à la mer » [2]. Il fonda la ville de Roman, qu'il nomme sienne dans le même document. Après un troisième frère, *Etienne Mouchate*, qui ne règne qu'une année 1395, intervient une lutte entre ses deux fils, *Etienne II* et *Pierre II* (1395-1399), dont le dernier, quoique plus jeune, fut élu prince par les boyards ; la Pologne soutenait les prétentions d'Etienne, qui avait cherché refuge et protection chez son roi.

Suivent encore deux règnes éphémères, celui de *Roman II* (1399-1400) et celui de Juga II (1400-1401) fils de Roman I Mouchate. Juga est chassé du trône par Mirtschea prince de Valachie, qui le remplace par un autre fils de Roman, Alexandre-le-Bon.

Alexandre-le-Bon (1401-1431). — L'histoire des pays roumains présente surtout le spectacle d'un changement très rapide des

1. Doc. de 1388 dans Hasdeu, *Arh. istorica*, I, I, p. 177.
2. Doc. de 1392, *idem*, I, I, p. 18.

princes appelés à les gouverner, changement dû au système de succession au trône, que nous aurons bientôt l'occasion d'exposer. Ce n'est qu'à de rares intervalles que l'on rencontre des règnes plus durables, pendant lesquels les pays épuisés par les changements continuels de gouvernement, peuvent respirer un instant, pour recommencer ensuite l'expérience de changements encore plus rapides. Alexandre-le-Bon fut une de ces figures privilégiées, qui s'arrêtèrent plus longtemps sur le trône et dont le règne put avoir des résultats favorables au pays.

Les luttes répétées, dont la Moldavie avait été le théâtre pendant les derniers prédécesseurs d'Alexandre-le-Bon et dans lesquelles la Pologne était intervenue à plusieurs reprises, avaient augmenté considérablement son influence dans le pays, de sorte que les Polonais le considéraient comme partie intégrante de leur monarchie. Aussi voyons-nous en l'année où Alexandre monta sur le trône, en 1401, le roi Vladislav Jagellon faisant donation à son frère, le duc de Lithuanie Swidrigel, de terres situées non seulement dans son royaume, en Podolie, mais aussi en Moldavie[1]. Cette soumission si prononcée de la Moldavie aux Polonais est reconnue par Alexandre, lequel s'empresse à plusieurs reprises de rendre hommage au roi de Pologne, et de permettre à ses sujets de conserver la fidélité au dit roi, même dans le cas où leur maître, le prince de Moldavie, jugerait bon de s'en départir[2]. Le prince moldave envoie un secours armé à son suzerain, pendant la guerre qu'il eut à soutenir contre les chevaliers Teutons et lui prête aussi la somme de 1000 roubles, pour laquelle le roi renouvelle la mise en gage de la Pocutie[3].

Malgré cette conduite si correcte de la part du vassal, le suzerain ne se croit pas obligé de garder à son tour la foi envers lui, conformément aux coutumes du droit féodal. Au contraire Vladislav s'entend, par le traité de Lublin, avec Sigismund roi de Hongrie, pour partager le pays de Moldavie. Quoique Alexandre eût prit connaissance de ce traité, le prince moldave sachant à quoi

1. Chronique de Johann von Posilge 1360-1415 dans les *Scriptores rerum prussicarum*, III, Leipzig, 1866, p. 244. Sur ce règne voir : Emile Picot et Georges Bengesco, *Alexandre-le-Bon*. Paris, 1885.

2. Acte de 1402 dans Doghiel, *Codex diplomaticus regni Poloniae*, I, p. 600 : « Costa Valachus nobilis promittit fidelitatem Vladislao regi et regni Poloniae, et si forte palatinus eius rebellare vellet, se non velle assistere ei. »

3. Chronique de Laurent de Blumenau dans les *Scr. rerum prusie.*, IV. p. 57; *Inventarium omnium et singulorum privilegiorum, litterarum, diplomatorum* et quaecunque in archivo regni in arce Cracoviensi continentur, Parisiis, p. 52 : « interim autem Snyatin, Kolomya et Pokucie pignoris loco palatinus tenebit. »

s'en tenir sur les relations soi-disant amicales entre la Hongrie et la Pologne, n'en continue pas moins à conserver la fidélité à son suzerain, et ses prévisions ne tardèrent pas à se réaliser, attendu que l'inimitié entre les deux rois venant de nouveau à éclater, Vladislav en vint bientôt à demander à son vassal secours et assistance contre son ancien allié, le roi de Hongrie [1].

Alexandre-le-Bon, quoique orthodoxe, prend successivement pour épouses deux femmes de religion catholique : Marguerite de Lozontz, fille d'Etienne de Lozontz, voévode de Transylvanie, et Ringala, sœur du roi Vladislav. D'autre part, nous avons vu Alexandre Bassarabe de Valachie épouser la Bulgare catholique Claire. Il est assez remarquable de voir, — chez un peuple aussi religieux que l'étaient les Roumains à cette époque, — l'intérêt politique pesant bien plus dans la balance que celui de la religion. Il en est de même du passage simulé de Latzcou au catholicisme. Ce que l'on préconise tant chez François I, d'avoir placé les intérêts politiques au dessus de ceux de la religion, était mis en pratique longtemps avant lui par les princes roumains du Bas-Danube. Les Roumains allèrent même bien plus loin sous ce rapport, car non seulement leurs chefs politiques font mine de sacrifier leur religion à l'intérêt de la conservation politique, mais même leurs chefs religieux ne manquent pas de les suivre sur ce terrain lorsqu'il en résulte pour eux des avantages. Ainsi du temps d'Alexandre-le-Bon nous trouvons une bulle, par laquelle le pape Eugène accorde un sauf-conduit au métropolitainGrégoire de Moldavie, qui aurait passé à la religion catholique, afin qu'il puisse se transporter en divers endroits pour l'extension de cette doctrine [2].

Quoique Alexandre-le-Bon dût se séparer de Ringala, cette rupture des relations de famille, arrivée en 1421, n'eut aucune influence sur celles que la politique avait établies dès le commencement de son règne, sur le pied de la plus parfaite amitié. Il accorde à sa femme une riche pension et envoie au secours du roi, sous la conduite du Spatar Coman, 400 cavaliers, qui s'illustrèrent beaucoup dans la lutte livrée par les Polonais aux chevaliers Teutons près de Marienbourg [3].

1. Doghiel. I, p. 46. *Inventarium*, idem.
2. Bulle de 1435, deux années après la mort d'Alexandre, mais se rapportant à des faits antérieurs, dans Theiner, *Mon. Slav. meridion.*, I, p. 374.
3. Acte de constitution de la pension dans Ulianitzki, *Material dla istorii vzaimnah otnoschenii Rosii. Polaschi, Moldavii, Valachii i Turtzii*, v XIV-XVI w, Moskva, 1887, p. 25. Le combat de Marienbourg Ureche, ed. Picot, p. 47. Dlugosz, *Historia polonica*, I, p. 462; Cromer, *De origine et rebus gestis Polonorum*, p. 286.

Après une vie entière de fidélité inaltérable envers son suzerain, le roi Vladislav, nous devons d'autant plus nous étonner de voir Alexandre-le-Bon, vers la fin de son règne, se retourner tout d'un coup contre lui et prêter secours à Swridrigel duc de Lithuanie, son frère. Les motifs de ce changement politique ne sont pas connus, faute de documents. Alexandre n'en fut pas moins battu et abandonna aussitôt son entreprise, rentrant en grâce près de son ancien suzerain, en l'année 1433[1]. Il meurt peu de temps après.

Ce prince dont les exploits guerriers ont, contrairement au caractère de son temps, peu d'importance, s'appliqua pendant tout son règne à organiser le pays, qui manquait presque totalement de tous les éléments, même les plus rudimentaires, pour assurer son existence. Nous laissons l'étude de cette organisation pour le chapitre suivant, où nous nous en occuperons en même temps que de celle de la Valachie.

Successeurs d'Alexandre-le-Bon, (1433-1457). — Cette période de l'histoire moldave est l'une des plus tristes pour les destinées du pays. Pour son malheur, Alexandre avait laissé plusieurs fils tant légitimes que naturels, et la guerre civile ne tarde pas à éclater entre tous ces successeurs rivaux, qui se combattent avec la dernière fureur. Les compétiteurs appelaient continuellement l'intervention des puissances voisines — la Pologne et la Hongrie — qui profitaient de leur immixtion dans les affaires de la Moldavie pour accroître leur influence dans ce malheureux pays. Ainsi la Pologne obtient d'Elie fils d'Alexandre-le-Bon, la libération du gage de la Pocutie, donné à Pierre Mouchate d'abord, à Alexandre-le-Bon ensuite, pour les emprunts accordés au roi Vladislav[2]. La Hongrie obtient d'un autre des ces prétendants, Pierre III, la cession du port de Kilia sur le Danube, comme prix du secours accordé, laquelle ville est à son tour donnée par Jean Corvin de Huniade, le général roumain qui gouvernait la Hongrie après la mort du roi de Valachie à Varna en 1444, à son parent, Dan III prince de Valachie.

En dehors de ces cessions de territoires, l'État moldave est affaibli continuellement par des partages entre les divers compétiteurs, qui n'avaient pas assez de force pour se renverser les

1. *Inventarium*, p. 135 ; deux doc. de 1433.
2. *Inventarium*, p. 136. L'acte libératoire entier dans Ulianitzki, p. 52.

uns les autres. Ainsi déjà les deux fils d'Alexandre-le-Bon, Elie et Etienne, partagent la Moldavie en deux parties, l'une inférieure avec la résidence à Kilia (avant sa cession aux Hongrois par Pierre III), l'autre supérieure ayant pour capitale Soutschava [1]. Cet exemple, une fois donné, est suivi postérieurement par tous les compétiteurs, qui divisent la Moldavie tantôt en deux, tantôt en trois parties. C'est ainsi, par exemple, que nous rencontrons, entre les années 1443-1447, trois princes régnant à la fois en Moldavie ; notamment dans le courant de la même année 1445 nous trouvons des promesses de foi au roi de Pologne de la part des deux princes moldaves, Roman II et Etienne III, et à peu près à la même époque, 1444, nous trouvons un troisième prince dans une autre partie du pays, donnant au monastère de Probata trois familles de Bohémiens [2]. Le plus turbulent de ces prétendants était sans contredit Pierre III, surnommé aussi Pierre-Aron, fils naturel d'Alexandre-le-Bon, qui perd le pouvoir et le reprend par trois fois, et qui pour se maintenir, après avoir tué Bogdan II, le père d'Etienne-le-Grand, ne recule devant aucune bassesse ni aucun crime, et reconnaît la suprématie de tous ceux qui l'exigeaient, des Polonais, des Hongrois et même celle des Turcs, quoique ces derniers fussent encore bien loin des frontières moldaves. Il consent même à leur payer un tribut de 2000 ducats par an, en 1456, après une consultation tenue avec tous les grands du pays, à la suite de laquelle il charge le logothète Michel d'aller à Constantinople essayer d'abord de fléchir les Ottomans ou de leur remettre l'argent [3], au cas où il ne pourrait réussir.

Soumission envers les Hongrois, soumission envers les Polonais, soumission envers les Turcs, voilà le principe qui guidait le règne de Pierre Aron, qui appliquait la maxime évangélique : « tête courbée n'est pas tranchée par le glaive ». Après avoir été déchirée territorialement à plusieurs reprises, quoique rentrée en ce moment sous une seule domination, la Moldavie perdait son

1. L'acte de partage dans Ulianitzki, p. 44.
2. Roman, 1445 Doghiel, I, p. 602 ; Etienne 1445 et 1447, Wickenhauser *Urkunden des Klosters Moldovitza*, Cernowitz, p. 61-62. Pierre 1444, Hasdeu, *Arh. istorica*, I, 1, p. 123.
3. Voir la décision du divan, très intéressante, de l'année 1456 dans Ulianitzki, p. 86. Pendant que Pierre Aron s'engageait à payer tribut aux Turcs, il ne manquait pas de prêter hommage au roi de Pologne, lui jurant la même année 1456 qu'il n'accepterait pas d'autre suzeraineté que la sienne. Voir l'acte de 1456 dans Ulianitzki, p. 88.

indépendance en même temps envers trois maîtres, sans avoir au moins l'excuse de l'avoir fait pour éviter un péril imminent.

Voilà où en avait été réduite la Moldavie par les luttes pour le pouvoir, qui étaient nées d'un système vicieux de succession au trône ; ce pays que la mâle vigueur de Bogdan avait réussi à faire surgir tout d'un coup, armé de pied en cap, comme Minerve de la tête de Jupiter.

C'était pourtant la pénurie de chefs capables, et non le manque d'énergie du peuple, encore jeune et plein de vie, qui avait amené la Moldavic à ce degré d'abaissement. Le nerf de sa puissance n'avait pas encore été brisé. Lorsque paraîtra l'homme providentiel, destiné à conduire la Moldavie aux destinées auxquelles elle devait atteindre, on n'entendra plus des plaintes comme celles du divan de Pierre Aron « qu'il n'y a aucune possibilité de se défendre et qu'il faut baisser la tête devant l'impur ». Cet homme ce sera Etienne-le-Grand [1].

1. Voici le tableau des règnes compliqués de cette période, qui seul peut donner une idée des troubles auxquels la Moldavie fut exposée : 1433, Elie ; 1433-35, Etienne III ; 1435-44, Elie et Etienne III ensemble ; 1444-1447, Etienne III, Roman III et Pierre III ensemble ; 1447-48, Roman III ; 1448-49, Pierre III et Alexandre II ensemble ; 1449-51 Bogdan II ; 1451-55 Pierre III et Alexandre II ensemble ; 1455-57 Pierre III.

III

Organisation primitive des principautés roumaines

Le prince. — Les Roumains connaissaient, longtemps avant la fondation des principautés, l'institution du voévode, qui représentait le chef de l'État. Rappelons les voévodes Seneslau et Lyrthioy du document de 1247 et ceux bien plus anciens des États bulgaro-roumains de la Transylvanie. Nous avons même vu que les Hongrois ont trouvé l'institution du voévodat dans ce pays, lorsqu'ils y entrèrent pour la première fois [1].

Les voévodes roumains qui avaient été soumis jusqu'à l'époque de la fondation des principautés, d'abord aux Bulgares, puis aux Hongrois, s'émancipèrent lorsqu'ils abandonnèrent la Transylvanie et devinrent indépendants. Leur pouvoir s'étendit ; leur autorité s'accrut ; ils pouvaient maintenant créer des nobles, faire la guerre à leur propre compte et se considérer comme souverains.

Leurs titres s'enrichirent de termes pompeux : *hospodar* c'est-à-dire *maître*, et bientôt après *samoderjavnei* c'est-à-dire *autocrate*.

Leur autorité ne connut bientôt plus de bornes. En dehors de la puissance exécutive, qui leur revenait comme chefs du pays, ils exerçaient encore le pouvoir judiciaire ; quant à la puissance législative, elle se confondait avec les deux autres, le prince appliquant partout son bon plaisir, qui tenait lieu de loi.

L'exercice de l'autorité judiciaire par le prince était une réminiscence des habitudes romaines, renforcée aussi par celles des Slaves, qui attribuaient également au chef de l'Etat l'adminis-

1. Plus haut, p. 149.

tration de la justice. L'on sait que chez les peuples germains cette mission délicate était rigoureusement distincte de celle du pouvoir exécutif et confiée aux représentants du peuple.

Nous rencontrons il est vrai près des princes roumains un conseil — *divan* — ; mais ce conseil n'a pas de pouvoir délibératif ; il n'émet que des opinions, que le prince est complètement maître de suivre ou de rejeter [1]. Le prince, ne pouvant juger toutes les causes, déléguait ses pouvoirs à ses subalternes, ainsi que les rois, les consuls et les préteurs le faisaient autrefois à Rome. Un grand nombre des chrysobules anciens nous montrent le prince siégeant au milieu du divan et jugeant les différends qui se présentaient devant lui [2].

Cette omnipotence judiciaire du prince se manifestait surtout dans les affaires pénales, la vie de ses sujets étant tout aussi bien livrée à son caprice que leur fortune. Le pouvoir du prince sous ce rapport n'étant nullement limité ; il en abusait souvent, surtout lorsque son intérêt était en jeu et qu'il avait à punir des infractions commises contre son autorité. Dans ces cas il appliquait souvent la peine capitale, sans même en conférer avec son divan, et quoique de pareilles exécutions fussent considérées par l'opinion publique du temps comme des actes tyranniques, elles ne s'en accomplissaient pas moins sans résistance de la part des autorités, tout en se subissant sans murmures de la part des victimes.

Il va sans dire que la fortune publique était toute entière entre les mains du prince. Les contributions étaient imposées uniquement d'après sa volonté. Il n'y avait aucune distinction entre les biens de l'État et ceux qui appartenaient au prince. « Son autorité, nous dit Cantemir, s'étend non-seulement sur les boyards et les habitants du pays, mais encore sur les étrangers qui s'y trouvent. Leur vie est entre les mains du prince. Lorsqu'il a prononcé contre quelqu'un la peine de mort, l'exil ou la confiscation des biens, ceux qui en sont frappés ne peuvent qu'implorer sa clémence, mais personne ne saurait se soustraire ou s'opposer à sa décision. De même s'il veut pardonner à quelqu'un qui aurait

1. Ce système se perpétua jusqu'à l'abolition de l'institution du divan par le règlement organique. Voir Raicevich, *Osservazioni intorno la Valachia e Moldavia*, Neapoli, 1788, p. 151 ; Thornton, *Etat actuel de la Turquie, traduit par* ***, Paris, 1812, II, p. 490.

2. Voir par exemple les doc. suivants ; 1461, Hasdeu, *Arh. ist.* III, p. 148 ; 1528 et 1558, Tocilescou *Foaia Societatei Romanismul*, 1871, N° 12 et 32 ; 1633, *Mag. ist.*, I, p. 108.

été condamné à mort, personne ne peut s'opposer à sa volonté. Tous les emplois civils et militaires dépendent de son seul bon plaisir ; il les accorde à ceux qui lui conviennent, les retire à ceux qui lui déplaisent. Pour leur distribution il n'obéit à aucune règle. S'il voulait faire du dernier des paysans un grand logothète, la plus haute fonction du pays, personne n'oserait y contredire ; il en est de même si l'envie lui venait de retirer une fonction même à l'homme le plus haut placé. Il jouit de la même puissance à l'égard du clergé, inférieur et supérieur, tels que égoumènes, archimandrites, évêques et même métropolitains. Il peut les destituer de leurs fonctions et même les punir de mort [1] ».

En d'autres termes le prince ne rencontrait aucun obstacle à l'exercice de son autorité ; « tel est mon bon plaisir » c'était là la raison suprême de tous les actes qu'il accomplissait, et ce pouvoir illimité était reconnu comme légal par les contemporains, « attendu que toute puissance émane de la divinité ».

Ce pouvoir absolu du prince ne profitait qu'à lui seul. C'était la malheureuse époque où triomphait la déplorable maxime, que les peuples étaient créés pour les rois et non les rois pour les peuples.

Ce qui caractérise cette période, de l'histoire roumaine, si féconde en troubles, ce sont les guerres dont elle est remplie. Bienheureux encore les temps où ces guerres avaient pour but la défense du territoire et l'indépendance nationale, et non celui de satisfaire les ambitions effrénées des compétiteurs à la puissance souveraine.

Le peu que nous avons parcouru jusqu'à présent de l'histoire du peuple roumain nous a déjà dévoilé un des vices fondamentaux de sa constitution, qui sera d'autant plus mis en lumière que nous avancerons davantage dans le cours des temps. Nous voulons parler du système fatal de succession au trône, qui s'introduisit dans les pays roumains presque à leur naissance.

Système de succession aux trônes roumains. — L'incroyable instabilité des trônes de Valachie et de Moldavie était le résultat d'un système hybride de succession au pouvoir, qui n'était ni électif ni héréditaire, mais bien le produit d'une combinaison de ces deux principes et que l'on a appellé pour cela le système électif-héréditaire. Chacun des membres de la famille princière avait le

1. Cantémir, *Descr. Moldaviae*, p. 38.

droit de succéder, à la condition d'être élu par la nation. L'élection se faisait dans une assemblée composée de grands boyards et de membres du haut clergé, et était ensuite soumise à la ratification d'une foule, qui se pressait autour de l'endroit où elle avait lieu et la confirmait par acclamation. C'est ainsi que les choses se passèrent pour l'élection du prince *Constantin Cherbane* en 1654, élection que décrit minutieusement *Paul d'Alep* le secrétaire du patriarche *Macaire d'Antioche*, qui vers cette époque était venu faire une tournée pastorale ou canonique en Moldavie [1].

Les choses se passaient régulièrement dans les cas heureux où le prince défunt n'avait laissé qu'un seul successeur. Mais aussitôt que le nombre des enfants se multipliait, chacun d'eux ayant le droit de succéder, ils s'attachaient par des promesses une partie de la classe dirigeante, puis, se prétendant élus, ils exposaient le pays aux horreurs de la guerre civile. Comme ils étaient bien souvent impuissants à se combattre avec succès ou à se maintenir sur des trônes usurpés par un coup de main, ils recherchaient les secours des puissances limitrophes, qui profitaient de leur ingérence pour se faire chèrement payer les services rendus.

Ce qui embrouillait surtout la succession au trône, c'étaient les prétentions des enfants naturels, qui se mettaient sur la même ligne que les légitimes. D'après les maximes de leur droit public, que le trône ne pouvait être occupé que par les personnes de sang princier, les Roumains, appliquant à la lettre ce principe, considéraient comme étant « de leurs os[2] » les enfants mêmes que les princes avaient eus de leurs concubines. On comprend dans quel abîme un pareil système pouvait plonger la succession au trône des pays roumains. Il suffisait qu'une femme eût été connue par un prince, pour que son fils fût amené à élever des prétentions au trône. Ce système déplorable de succession au règne des principautés y a été introduit à l'exemple des pays environnants. Ainsi en Hongrie, après l'extinction de la dynastie arpadienne,

1. Voir cette relation, qui contient en même temps une description très détaillée de la Valachie et de la Moldavie vers le milieu du XVII[e] siècle et que nous utiliserons souvent dans le cours de notre exposition, dans Belfour, *The travels of Macarius, Patriarch of Antioch,* London, 1836. Le texte original arabe y est rendu en anglais. Reproduit aussi dans l'*Arch. ist.* I, I, p. 59.

2. Ureche, éd. Picot, p. 278, dit d'un enfant illégitime d'Etienne le Grand, qu'il fut élu par les boyards, attendu qu'ils savaient « ca din osul lui Stefan voda era ». Chalcocondila, Bonn, p. 78 et Duca, Bonn, p. 201, parlant de Mirtschea-le-Grand, prince de Valachie, disent qu'il aurait laissé plusieurs enfants de ses concubines, entre lesquels s'engagea après sa mort une lutte acharnée pour le trône de ce pays.

en 1201, et après six années de guerres civiles, c'est le système électif, mitigé de prétentions héréditaires qui prévalut, jusqu'à la chute de la Hongrie sous les Turcs, après la bataille de Mohacz (1526)[1]. En Pologne la dynastie des Jagellons, arrivée au trône en 1386, suit aussi le principe électif héréditaire. Ce qui est pourtant décisif dans cette question, c'est qu'en Bulgarie même, pays d'où nous verrons que les Roumains empruntèrent la plupart de leurs institutions, à la fin de la dynastie des Assans, arrivée en 1258, il s'établit une sorte de succession hybride, hérédité et compétitions au trône, et qui de temps à autre était confirmée par l'élection du czar de la part des grands. Il paraîtrait même que la dignité des voévodes roumains aurait été de tous temps élective, même à l'époque où ils étaient sous la dépendance des rois hongrois, en Transylvanie[2].

Le domaine princier. — L'immigration des Roumains de la Transylvanie, dans les pays de Valachie et de Moldavie, eut surtout des conséquences importantes relativement à la possession territoriale dans ces pays. Nous avons démontré plus haut comment une partie de leur population fut réduite à un état de soumission vis-à-vis des immigrants, ce qui donna naissance à la classe des paysans soumis, — et qui devinrent plus tard les serfs — portant en Valachie le nom de roumîni et en Moldavie celui de vecini. Une autre classe d'habitants conserva ses propriétés, les moschneni en Valachie, les rezèches en Moldavie. Pourtant les princes paraissent s'être attribué une sorte de propriété supérieure même par rapport à celles des terres qu'ils laissaient à la libre disposition des anciens habitants. Ainsi Radou-Negrou par son chrysobule de 1292 donne aux Cîmpulungiens les montagnes que ces derniers possédaient déjà aux alentours de leur ville. Il en est de même de la légende moldave, qui fait donner par Dragoche à un Ruthène Etzco, qu'il rencontra le premier sur son chemin lorsqu'il se dirigeait vers la Moldavie, la terre possédée déjà par ce dernier. Les confirmations de la part des princes des actes de transmission de propriété portent toutes la formule : « en consé-

1. Joseph Benzur, *Jus publicum Hungariae*, Viennae, 1750, p. 62 : « Modus habendi regnum *olim nec mere successivus, nec mere électivus fuit*. Ita enim temperata erat successio ut familiae quidem ius valeret, concurente tamen procerum declaratione seu approbatione »
2. Duliscovitz (voir plus haut, p. 158, note 2, II, p. 19, doc. de 1493 ; « ad officium voevodatus de Krajna elegissent ». Qu'il s'agissait d'un voévode roumain. Voir doc. de 1387, idem, II, p. 18.

quence et vu le consentement des parties, *Nous aussi donnons* (à un tel) la terre qu'il a achetée [1].

Si, néanmoins relativement aux propriétés des moschneni et des rezèches le droit supérieur du prince était plutôt une fiction qu'une réalité, il n'en était pas de même des terres des paysans soumis, les roumîni et les vecini, sur lesquelles le prince s'arrogeait un droit plus étendu. Quoique leurs anciens propriétaires n'en fussent pas évincés, ils furent obligés de travailler pour le prince un certain nombre de jours par an et de lui donner la dîme des produits recueillis par eux sur les parcelles du sol, dont ils conservèrent la jouissance. Mais ce sont là aussi les seules obligations auxquelles furent astreints les paysans soumis, immédiatement après la constitution des principautés, et il est incontestable qu'ils ne perdirent pas leurs propriétés, ainsi que cela arriva plus tard ; ils ne souffrirent qu'une restriction à leur liberté. Cela ressort de documents postérieurs, du temps où les paysans étaient réduits à l'état de serfs, et qui constatent encore qu'ils n'avaient pas complètement perdu leurs droits sur les terres possédées par eux autrefois. Lorsque les paysans libres, les rezèches ou moschneni, étaient forcés de se vendre aux propriétaires comme vecini ou roumîni, ils stipulaient toujours dans les actes de vente qu'ils « se vendaient eux et leurs enfants, comme roumîni *avec toute leur terre* ». Il en est de même lorsqu'il arrivait que des roumîni rachetaient leur liberté, car il était toujours stipulé que le rachat se faisait « pour eux et toutes leurs parcelles de terre », preuve que la condition de roumîni, dans laquelle ils étaient tombés, ne leur avait pas ravi la propriété de leurs terres, qu'ils obtenaient à nouveau lorsqu'ils rachetaient leur liberté. Il arrivait souvent que des propriétaires faisaient don aux roumîni de la liberté, surtout par testament, pour le repos de leur âme ; dans le cas où le maître entendait libérer la personne seule du serf et non lui rendre sa propriété, il prenait toujours soin de stipuler expressément cette clause dans le testament. Quelques propriétaires, poussaient la libéralité jusqu'à rendre aux serfs leurs propriétés avec la liberté. Ce qui est encore plus concluant c'est que, lorsqu'un propriétaire vendait à un autre des serfs, il le faisait toujours avec la partie de terre qui leur revenait, et il était défendu, par les coutumes, de

1 Miron Costin dans son *poème polonais*, *Arch. istorica*, I, 2, p. 167 ; Doc. de 1592, *Arh. istorica*, III, p. 200 ; 1519, *idem*, I, 1. p. 86.

vendre un roumîn ou un vecin rien que pour sa personne, et de le détacher de la terre sur laquelle il vivait, chose qui n'était permise que pour les esclaves Tziganes ou Bohémiens. Cette liaison intime entre le serf et la terre sur laquelle il vivait, même à une époque postérieure, où le souvenir de la propriété qu'il avait une fois possédée s'était complètement effacé, prouve jusqu'à l'évidence que, dans les anciens temps, le paysan soumis avait conservé la propriété de sa terre, quoique son droit eût été entamé, d'abord par la suppression de sa liberté, du moment qu'il était toujours obligé de travailler pour le seigneur, ensuite par l'obligation de lui donner une dîme sur ses produits [1].

Les terres des paysans soumis couvraient une grande partie du sol des principautés. Les voévodes de Valachie et de Moldavie se trouvèrent tout d'un coup propriétaires d'immenses étendues de terres peuplées, qu'ils commencèrent à partager entre leurs compagnons d'armes, les boyards qui les entouraient, ou qu'ils donnèrent aux monastères. Comme le prince avait la faculté de créer des boyards, il élevait assez souvent à ce rang des gens du bas peuple, qui s'étaient distingués par leur bravoure, et cette élévation était toujours accompagnée de la donation d'une terre [2]. Les terres données par le prince à ceux qu'il voulait enrichir, étaient celles des paysans soumis ; voilà pourquoi les plus anciens documents des pays roumains, qui contienent presque exclusivement des donations de terres, indiquent presque tous que la terre donnée n'était pas une lande déserte, mais bien un village habité. Tout d'abord le terme, employé pour désigner la propriété donnée, est emprunté au slave, de *selo*, en roumain *sat* = village. Puis les documents indiquent souvent des noms de propriétés, qui n'aurait pas de sens si elles n'avaient été habitées, par exemple : Vînatorii (chasseurs), Bisericenii (dérivé de biserica = basilica = église), Vornicenii (nom dérivé de vornic = sorte d'employé) ; d'autres fois les documents mentionnent des villages donnés à des individus qui y avaient leur propre

1. Voir les documents suivants : 1610, *Arh. istorica*, I, I. p. 8 ; 1669, *Registre de la logothétie du prince Brancovane*, inédit aux Archives de l'État à Bucarest, p. 103 ; 1698, 1694, 1703, *idem*, p. 268, 82, 694 et 742 ; 1617 et 1665 deux documents par lesquels deux boyaresses rendent à leurs roumîni la liberté avec leurs propriétés : Hasdeu, *Columna lui Traian*, 1872, p. 281 et Papadopol-Calimah dans les *Convorbiri literare*, XX, p. 9 ; 1618, *Arh. istorica*, I, 1, p. 23 ; 1749, *Mag. istoric*, II, p. 250.
2. Cromer, p. 412, nous dit qu'Etienne Le Grand, sur le champ de bataille de Racova, après sa grande victoire contre les Turcs : « plurimos agrestium, fortitudinis ergo, in equestrem ordinem transtulit ».

demeure, laquelle bien entendu ne se trouvait pas isolée, mais bien au milieu des autres habitations des paysans soumis. Un document d'Etienne-le-Grand, dispense le village de Borhineschti, qui avait été donné antérieurement au monastère de Moldavitza, entre autres charges, de l'obligation de fournir des soldats à l'armée. Un autre village d'Alboténi est donné précisément au boyard Albota, qui y demeurait et dont il avait reçu le nom, en compensation d'une amende qui avait été payée par le dit boyard dans l'intérêt des paysans du village sus mentionné, qui avaient tué un Grec [1].

Mais, en dehors de l'immense quantité de terres mises à la disposition des princes roumains, comme appartenant aux paysans soumis, il arrivait souvent qu'ils s'appropriaient même celles des paysans libres ou des boyards, celles des premiers lorsqu'ils ne pouvaient acquitter les contributions que le prince avait jugé bon de leur imposer, celles des autres par confiscation pour cause de félonie [2].

C'est ainsi que bien des villages libres ont été d'abord transformés en possessions princières, pour passer ensuite, par donation, entre les mains des boyards ou des monastères. Tant que les villages princiers n'étaient pas aliénés, ils étaient sous la surveillance des chefs de districts ; nous en trouvons obéissant aux districts de Jassy, Piatra, Soutschava, Hotin et Vasloui [3]. Le prince possédant, d'une part, une étendue si considérable de territoire, dont il pouvait disposer à son gré, de l'autre, ayant toujours entre les mains la faculté d'enlever la propriété à celui qui avait encouru sa disgrâce, il est aisé de comprendre combien ce pouvoir, à côté des autres, devait rendre son autorité redoutable. Aussi n'y aurait-il pas d'exagération à avancer que le pouvoir des princes roumains ne se distinguait guère de celui des despotes asiatiques.

Les boyards-nobles. — On entend sous ce nom d'origine bulgare la classe des nobles chez les Roumains. Il existe une

1. Doc. 1559, *Arh. istorica*, I, 1, p. 119 ; 1608, *idem*, I, 1, p. 78 ; 1419, 1428, 1429, *idem*, I, 1 p. 110 et 121 et Th. Codrescu, *Uricarul* (recueil de documents), II, p. 248 ; 1443, Ulianitzki, p. 61 ; 1458, *idem*, p. 95.

2. Autres doc. de prise de possession de terres de la part du prince pour impossibilité de payer les contributions, 1613, *Mag. ist.*, II, p. 265. Confiscation : 1530, *Arh. istorica*, I, 1, p. 133 ; 1586, *idem*, I, 1, p. 67 : 1621, *idem*, I, p. 112 ; 1615, Wickenhauser, *Urkenden des Klosters Solka*, p. 76.

3. Doc. 1554, *Uricarul*, XIV, p. 83 ; 1608, *Arh. ist.*, I, 1, p. 78 ; 1627, *Uricarul* XIV, p. 101 ; 1625, *idem*, p. 98 ; 1652, *Arh. ist.*, I, 2, p. 191.

opinion, — aujourd'hui encore assez répandue, — que les Roumains n'auraient pas possédé une noblesse de naissance, et que les boyards n'auraient été que des fonctionnaires en service ou en retraite [1]. Cette conception est erronée, car les Roumains, pas plus qu'aucun autre peuple du globe, n'ont pu se passer d'une institution, qui est le produit naturel du développement économique.

Le prince Cantémîr établit une distinction précise entre les fonctionnaires moldaves qu'il nomme *barones*, par assimilation du mot latin au mot roumain de boyards, *boierones*, et les nobles du même pays, qu'il désigne sous le nom de *nobiles*, traitant ces deux institutions à part, dans deux chapitres différents. Il définit les *Curteni* comme ceux d'entre les *nobles qui n'auraient pas encore revêtu de fonctions*, et ajoutant que ces dernières n'étaient réservées qu'à ceux qui seraient *d'origine nobiliaire* [2].

La confusion des fonctionnaires avec les nobles vient du fait que la langue roumaine ne possède pas de terme spécial pour désigner les nobles, et emploie toujours le mot *boier* — boyard — pour désigner les deux notions, confusion que Cantémir a pu éviter, écrivant en latin. Ainsi les chroniqueurs parlent plusieurs fois *de boyards qui auraient été appelés par les princes pour en faire des boyards*, c'est-à-dire des nobles, auxquels les princes confiaient des fonctions. Un document nous parle d'un boyard, le postelnic Constantin Cantacuzène, qui vieux et retiré des affaires, avait demandé comme une grâce au prince Grégoire Ghica de ne plus être nommé à aucune boyarie, c'est-à-dire à aucune fonction. Enfin les documents anciens, parus à une époque où le système des services de l'État était encore loin d'avoir obtenu le développement qu'il prit par la suite, énumèrent une foule de boyards, sans ajouter à leur nom aucun titre de boyarie. Ces boyards non titrés, qui n'exerçaient aucune fonction, étaient pourtant des nobles, portant les qualifications nobiliaires de *jupîn*, de *zupan*, (bulgare) = maitre ou *pan*, (du polonais) = idem [3].

1. Entr'autres citons le célèbre historien roumain de Michel-le-Brave, Nicolas Bălcescu, *Starea muncitorilor plugari*, *Mag. ist.*, II p. 237,
2. Cantémir, *Descr. Mold.*, Pars II, cap. vi : « De baronibus Moldaviae eorumque gradibus » ; cap. xv : « De nobilitate moldava ». Voir aussi p. 78, 84 et 116.
3. Chronique de Nicolas Costin, dans *Letopisetele tarei Moldovei* Ed. Cogalniceanu II, p. 8 ; doc. de 1660 dans le *Mag. ist.*, I, p. 394 ; 1392, *Transilvania*, V, p. 151 ; 1385, 1388, Hasdeu, *Ist. critica*, p. 127 et 130 ; 1387, *Arh. istorica*, II, p. 191 ; 1375,

L'origine de la noblesse chez les Roumains remonte bien avant la fondation des principautés. Aussi avons-nous rencontré des nobles en Transylvanie avant l'exode de Radou-Negrou et de Bogdan ; par ex. en l'année 1274 ; on les trouve encore mentionnés dans les voévodats de la Valachie en l'année 1247, sous le titre de *maiores terrae*. Il est très naturel d'admettre que tant que les Roumains auront séjourné dans les montagnes, la classe des nobles ne put se montrer, mais qu'elle le fit aussitôt que la propriété individuelle fit de nouveau son apparition, lorsque, du temps de la domination bulgare sur la région de l'ancienne Dacie, les Roumains et les Slaves commencèrent à descendre vers la plaine et à renouer le fil de la vie établie. Ils se livrèrent à l'agriculture, et c'est alors, qu'avec l'accumulation des richesses entre les mains des plus heureux, une classe de nobles s'éleva du milieu du peuple roumain. Cette sorte de noblesse rurale était, à l'origine, une institution très mal définie, ainsi que le remarque Fustel de Coulanges par rapport à la noblesse mérovingienne. Avec le temps, cette classe ne fait qu'augmenter ses privilèges, et, chose curieuse pendant que chez les autres peuples la situation exceptionnelle des nobles est plus ou moins ébranlée par la grande révolution française et décline considérablement dans le courant du XIX[e] siècle, chez les Roumains elle arrive à l'apogée de son développement en 1832, avec le règlement organique.

Les boyards fonctionnaires. — Dans les anciens temps, avant la constitution des principautés et même quelque temps après, les nobles ou boyards formaient une classe spécialement astreinte au service militaire. Quoique à cette époque, même la petite cour des voévodes eût besoin aussi de fonctionnaires, pour les différents services de l'administration et de la justice, ces emplois étaient toujours remplis par les militaires détachés, en temps de paix pour les occuper, mais qui, aussitôt la guerre survenue, étaient tenus de suivre leur voévode dans ses expéditions et ses entreprises. Ce systême se poursuit même après la constitution des principautés et l'organisation plus complète des fonctions de l'État. C'est toujours l'intérêt militaire qui prédomine, et nous trouvons par exemple que le *grand vornic*

Hasdeu, *Ist. crit.*, p. 89 ; 1392, *Arh. ist.*, I, 1, p. 18 ; 1395, Th. Codresco, *Uricarul* III, p. 67 ; 1400, M. Cogalniceanu, *Achiva romaneasca*, I, p. 14, etc., etc.

de la basse Moldavie, qui avait pour attribution de juger les litiges, l'abandonnait au soin de ses subalternes, pour suivre le prince dans ses expéditions. Etienne-le-Grand, dans sa lutte contre les Polonais, écrase les secours qui arrivaient à ces derniers par son *vornic* Boldour, et dans sa première lutte contre les Turcs nous rencontrons le *paharnic* Costea commandant plusieurs troupes. Lors de la seconde lutte d'Etienne contre les Ottomans, mille cavaliers étaient placés sous le commandement du *vistiernic* (ministre des finances) Juga, et ainsi de suite [1]. Les nobles, comme corps militaire, portaient le nom de *courteni* et étaient tenus de suivre toutes les entreprises militaires du prince. Ainsi lors de la seconde invasion des Turcs en Moldavie, sous Mahomet II, en 1476, les troupes inférieures ayant abandonné le prince, ce dernier ne reste qu'avec dix mille courténi [2].

Le service militaire des nobles était récompensé par la donation de terres, prises par le prince sur celles des paysans soumis que nous avons vu lui appartenir. Aussi dans les premiers temps de l'histoire des principautés, rencontre-t-on très souvent, dans les documents, des boyards qui ne sont pas désignés comme occupant des fonctions, mais bien seulement comme nobles militaires, formant la cour du prince. Peu à peu pourtant les pays roumains se développant en étendue, par leur poussée continuelle des montagnes vers la plaine, l'administration devenant plus compliquée, les affaires augmentant en nombre et en importance, la création de fonctions spéciales, qui eussent à s'occuper des divers services publics, devint indispensable, et quoique leurs titulaires, dans les premiers temps, n'eussent pas cessé de prendre part aux exploits militaires, il n'en est pas moins vrai que les diverses affaires de l'État commencèrent à être confiées à des personnages ayant des attributions particulières. C'est ainsi que prirent naissance les fonctions au sein de la boyarie militaire.

L'organisation de ces fonctions fut empruntée, par la Valachie d'abord, aux États slaves du sud du Danube, avec lesquels nous l'avons vue entretenir des relations d'amitié et de parenté ; en revanche on n'y rencontre presque pas de trace d'influence hongroise, cette dernière en ayant été exclue grâce aux rapports

1. Cantemir, *Descr. Mold.*, p. 78 ; Ureche, éd. Picot, p. 133 et 191, Relation du Génévois Balthasar de Piscia, *Columna lui Traian*, 1876, p. 379.
2. Balthasar de Piscia : « Stephanus itaque cum comitiva decem milium suorum nobilium remansit, cum sui non redissent ut promiserant ».

d'inimitié, qui s'établirent entre la Valachie et la Hongrie à la suite de l'émigration des Roumains du Fagarache.

Les principales boyaries, c'est-à-dire fonctions des États roumains, sont les suivantes :

Le *Ban*, la plus haute boyarie de la Valachie, portée par le gouverneur de la petite Valachie, et qui avait dans le sein de l'État valaque une position assez indépendante. En Moldavie cette boyarie était peu importante et occupait un rang inférieur [1]. Le terme de *ban*, est d'origine vieux-slave et signifie *administrateur*.

Le *Logothète*, qui avait pour mission de rédiger les chrysobules du prince et d'y apposer le grand sceau. Quoique désigné par un terme d'origine grecque, ce titre n'avait pas été emprunté par les Roumains à la hiérarchie de Constantinople, mais bien à la bulgare, qui l'avait pris chez les Byzantins [2].

Le *Vornic*, sorte de grand juge. Pendant que la Valachie n'en compte toujours qu'un seul, en Moldavie nous en rencontrons plus tard trois: le vornic du pays supérieur, celui du pays inférieur et celui de Soutschava. Son nom vient du vieux slave *dvor* = palais.

Le *Postelnic*, dans le principe le surveillant du dortoir du prince, raison pour laquelle son nom dérive du mot slave *postel* = lit, devint plus tard, par le contact plus intime dans lequel sa fonction le mettait avec le prince, son secrétaire d'État, son ministre des affaires étrangères.

Le *Vistiernic*, ministre des finances, du mot slave *vistiaria* = trésor.

Le *Parcalab*, ou préfet de district, du slave *parkalab* = magistrat, emprunté par les Slaves eux-mêmes à l'allemand *Burggraf*. Il portait dans quelques districts tels que ceux de Cernaoutzi, Cotnar et Poutna, le nom, slave aussi, de *staroste* = vieillard [3].

En dehors de ces employés de l'État, il y en avait d'autres qui exerçaient des services personnels auprès du prince, quoiqu'ils fussent souvent aussi délégués pour s'occuper de celles du pays ; ce sont :

Le *Paharnic*, ou échanson, dont le nom vient du slave *paharnic* = idem.

1. Le chroniqueur Neculcea dans les *Letopisete* de Cogalniceanu, II. p. 313.
2. Jirecek, *Gesch. der Bulgaren*, p. 386.
3. Miron Costin dans le *poëme polonais*, *Arh. ist.*, I, 2, p. 170 ; Cantémir, *Descr. Mold.*, p. 79.

Le *Stolnic*, ou cuisinier suprême, du slave *stolinic* = idem.

Le *Cloutschiare*, porte-clefs, du slave *kluc* = clef.

Le *Jitnitschiare*, surveillant du grenier à blé, du slave *zitnica* = grenier.

Le *Comisse* ou préfet des écuries, introduit par les Bulgares du grec, ainsi que le titre du logothète.

Ces boyaries, qui sont les plus anciennes, furent plus tard complétées par d'autres d'origines diverses, empruntées aux peuples avec lesquels les Roumains vinrent en contact, telles que : le *Sardar*, aux Serbes, le *Medelnitschare*, aux Hongrois, l'*Aga* et le *Tschiohodare* « majordome des souliers et des bottes du prince [1] », aux Turcs. Quelques autres titres furent formé par les Roumains des propres mots de leur langue, tels que le *Chatrar*, l'inspecteur des tentes, l'*Armache*, exécuteur des peines capitales, le *Portar*, qui ouvrait la porte du cabinet princier.

Les termes slavo-bulgares par lesquels sont désignés les principaux et les plus anciens titres de fonctions, démontrent leur origine. Ils furent introduits d'abord en Valachie sur l'imitation de l'organisation de l'État bulgare du sud du Danube, et plus tard ils passèrent en Moldavie, où ils furent définitivement fixés sous le règne d'Alexandre-le-Bon, quoiqu'on en rencontre quelques-uns qui précèdent son règne.

Dans les plus anciens documents de la Valachie que l'on ait découverts jusqu'ici, et qui datent des années 1385, 1387 et 1388, on rencontre plusieurs *jupîni*, mais aucun d'eux ne porte des titres spéciaux de fonctions. Le premier document valaque qui en contient est de l'année 1392 ; il donne les noms de Vlad le *vornic*, Dragan le *ban* et Baldovitsch le *logothète*, à côté de deux autres sans titre : jupîn Algiu et Groza Moldovanul. Un autre document de 1399 reproduit les noms et titres de Radu *ban*, Sarban, remplaçant du *vistiernic*, Mancia *vistiernic* et Baldovitsch *logothète* [2].

En Moldavie, le plus ancien document retrouvé, celui de 1375 ne contient que le nom du pan Jacsa Litavor, sans aucun titre de boyarie. Un autre de 1387 reproduit le nom de quatre boyards : Ghiula, Stanciul, Stanislas sans aucun titre, le quatrième, Dragoiu, portant celui de *marscalcus* (maréchal, le document est en latin, comme donné par le roi de Pologne), titre que l'on rencontre

1. Cantémir, *Descr. Mold.*, II, p. 80.
2. 1385, Hasdeu, *Ist. crit.*, p. 127 ; 1387, *Arh. ist.*, II, p. 191 ; 1388, *Ist. crit.*, p. 130 ; 1392, *Transilvania*, V, p. 151 ; 1399, *Arh. ist.*, I, 1. p. 97.

aussi dans un autre document de 1389, à un boyard dont le nom n'est pas donné. Ce titre polonais, accordé à un boyard moldave, prouve précisément qu'il n'en portait aucun dans son pays, et que les Polonais voulurent l'honorer en lui attribuant un titre, qui était en rapport avec la position de ce boyard. Le chrysobule de Roman voévode, de l'année 1392, contient les noms de quatorze jupîni ou pani, sans qu'aucun d'eux porte un titre spécial de fonction. Il en est de même d'un document de l'année 1395, qui contient les noms de quatre boyards. La première mention d'un boyard titré en Moldavie date de la même année 1395, qui mentionne un certain Vlad le *vornic*. Toutefois, dans un document postérieur, de l'année 1400, nous rencontrons encore des boyards non titrés au nombre de neuf. En 1402, nous trouvons mentionné un Costa Valachus nobilis, et, à partir de 1407, sous le règne d'Alexandre-le-Bon, les boyards titrés commencent à figurer régulièrement dans les documents, preuve que l'assertion d'Ureche, qui attribue à ce prince l'organisation des boyaries (fonctions) de la Moldavie, n'est pas dénuée de fondement [1].

Il s'entend de soi-même que tandis que la qualité de noble était héréditaire, les titres de fonctions ne passaient pas aux héritiers, qui pouvaient ne pas en occuper du tout ou bien en occuper d'autres. Ainsi le fils d'un vornic pouvait devenir logotèthe et vice-versà. Les jeunes boyards étaient tenus de passer par la filière de toutes les fonctions avant d'arriver aux plus hautes d'entre elles. Leur avancement dépendait en tout du bon vouloir du prince [2]. Au contraire, l'usage voulait qu'un noble qui avait quitté une fonction en gardât le titre jusqu'à sa mort. Ces ex-fonctionnaires sont désignés dans les documents slaves et roumains par la particule *biv*, du slave *bivschei* = ex.

Privilèges et avantages des boyards en général. — Nous avons vu que le devoir principal des nobles, fonctionnaires ou non, était celui de remplir le service militaire auprès du prince,

1. 1375, Hasdeu, *Ist. crit.*, p. 89 ; 1387, Ulianitzki, p. 2 ; 1389, Doghiel, I, p. 597 ; 1392, *Arh. ist.*, I, 1, p. 88 ; 1395, Th. Codresco, *Uricarul*, III, p. 67 ; 1395, Ulianitzki, p. 8. Wickenhauser, *Urkunden des Klosters Solka*, p. 204, dit avoir vu un chrysobule de Roman voévode de 1393, dans lequel auraient figuré un Jean le *stolnic* et un Vlad le *vornic*, le même probablement que celui du doc. de 1395 de Ulianitzki ; mais Wickenhauser ne reproduit pas le document. 1400, M. Cogalniceanu, *Arhiva romcneasca*, I, p. 14 ; 1402, Doghiel, I, p. 597 ; 1407, *Arh. ist.*, I, 1, p. 130. Comp. Ureche, ed. Picot, p. 37.

2. Cantemir, *Descr. Mold.*, p. 117.

et que la récompense qu'ils en tiraient consistait en des terres dont le prince leur faisait donation. Les emplois étant peu nombreux au commencement de l'histoire des principautés, la plupart des nobles ne pouvaient en obtenir ; ils se contentaient donc de servir le prince dans ses exploits militaires, et le profit qu'ils en tiraient n'était point à dédaigner, car il était souvent représenté par des lots considérables de terres, qui enrichissaient pour toujours leurs maisons[1]. Nous verrons comment, plus tard, l'épuisement du domaine des princes les mettant dans l'impossibilité de récompenser les services de leurs boyards par des dons territoriaux, ces derniers se jetèrent toujours plus avidement sur les fonctions, ce qui eut pour résultat de changer la classe des nobles, dans le principe militaire en majeure partie, en une classe de fonctionnaires.

Les fonctions dans les principautés roumaines n'étaient point simplement honorifiques ; elles produisaient au contraire des revenus assez considérables à ceux qui en étaient revêtus.

Ainsi le grand vornic de la Basse Moldavie percevait les revenus du port de Kilia, le grand logothète celui du port de Cetatea Alba (Akerman), le vornic de la Haute Moldavie, ceux de la ville de Dorohoï. En Valachie le ban de Craïova, par suite de son autorité territoriale distincte, jouissait des revenus de l'Olténie entière ; le logothète percevait une somme pour chaque apposition du sceau princier et ainsi de suite [2]. Les fonctions ne pouvaient être accordées qu'à des nobles, et lorsqu'un homme du peuple était nommé dans une charge quelconque, il était par cela même élevé au rang de la noblesse. Il en était de même du don de terres qui ennoblissait *eo ipso* celui qui le recevait.

En dehors de ces avantages réservés à la classe des nobles, ces derniers étaient également exemptés du paiement de toutes les contributions directes.

C'était là une ancienne immunité usitée partout dans l'Europe du Moyen-Age ; on la trouve chez les nobles roumains de la Transylvanie, qui étaient exemptés de la paie du *tributum*,

1. Un chrysobule de l'année 1435, des fils d'Alexandre-le-Bon, Elie et Etienne, pendant qu'ils régnaient ensemble, donne au boyard Dan Mesehne *huit* villages. *Arh. ist.*, I, 2, p. 18.

2. Sur les revenus des boyards-fonctionnaires moldaves voir Miron Costin, *poëme polonais*, Arh. ist., I, 2, 170 et Cantemir, *Descr. Mold.*, p. 78. Pour les boyards valaques voir le *rapport d'un missionnaire catholique* de l'année 1688. *Mag. ist.* ; V, p. 33.

impôt personnel [1]; il en était de même très-probablement des maiores terrac des voévodats qui précédèrent en Valachie la fondation de l'État unitaire. Mais si les boyards étaient exemptés du tributum, (en roumain *bir*, terme slave), ils n'en devaient pas moins payer les autres contributions indirectes, imposées sur la fortune individuelle, telles que les brebis, les porcs, les abeilles, le vin. Voilà pourquoi les chroniqueurs ne manquent pas d'accuser souvent les princes d'avoir imposé de lourdes contributions sur les boyards et le pays (le peuple) [3], reproche qui ne vise pas l'imposition même des contributions aux boyards, mais rien que le fait qu'elles étaient trop lourdes.

Ce n'est que bien plus tard, vers le commencement du siècle présent, que les boyards obtinrent leur exemption totale de toutes sortes de contributions, exemption qui fut confirmée par le règlement organique de 1832.

Un autre privilège des boyards était celui de faire travailler à leur profit les paysans soumis, habitants des terres qui leur étaient concédées par le prince. Ce privilège était bien plus restreint au commencement. Il consistait dans la seule obligation, imposée au paysan, de faire le travail dont le propriétaire aurait besoin. Quoique la quantité de ce travail ne fût pas déterminée, le peu d'étendue de la culture de la terre n'exigeait pas un bien grand sacrifice de la part du paysan. En outre ce dernier devait donner au seigneur la dixième partie de sa récolte. Le paysan conservait pourtant son droit de propriété [2] et était libre de se transporter où bon lui semblait, et ce n'est que plus tard qu'il perdit, avec son droit de propriété, la faculté de pouvoir quitter la terre de son maître.

L'histoire des principautés roumaines ne présente donc pas dès ses premiers temps le triste spectacle qu'elle offrira plus tard, lorsque la classe des paysans ne servira qu'à être exploitée par celle des boyards. Au contraire, à cette époque, nous trouvons les privilèges des boyards encore peu accentués et le

1. Doc. de 1457, Maniu, *Disertatiune istorica critica*, Temisoara, 1857, p. 451 : « nobiles valachos instar nobilium regni nostri, item kenezios, ex omni solutione tributi eximere ». Comp. 1274, Fejer, V, 2, p. 201.

2. Nicolas Costin *Letopisete*, II, p. 8 et 21. Constantin Capitanul, *Mag. ist.*, II, p. 24.

3. Le fait important que le paysan soumis conservait son droit de propriété résulte de plusieurs documents, qui constatent la vente de paysans soumis *avec leurs propriétés*. Voir ces documents dans le *régistre de la logofétie de Brancorane*, inédits aux archives de l'Etat à Bucarest 1669, 1694, 1698, 1703, aux p. 103, 82. 268, 694 et 742. Deux doc. de 16 10 et 1618 dans *l'Arh. ist.*, I, 1, p. 8 et 23. Plus haut p. 223.

peuple jouissant d'une certaine liberté. Les moschneni et les rezèches, la classe des petits propriétaires francs-tenanciers, sont encore nombreux, et l'amour de la propriété individuelle devient par sa généralité la source la plus puissante de l'amour du pays. Voilà pourquoi dans l'ancienne langue roumaine le terme *moschie*, qui servait à désigner la propriété rurale, avait en même temps le sens de patrie. Les boyards eux-mêmes étaient aussi pour la plupart des hommes libres, adonnés au métier des armes ; ils n'avaient pas encore perdu leurs vertus militaires dans la quiétude de la vie du fonctionnaire ; et si l'on recontre même à cette époque des troubles intestins, auxquels les boyards prennent une part très active, on doit rechercher la cause dans les compétitions déchaînées par le système déplorable de la succession au trône.

Qu'un règne puissant intervienne, et on assistera à un déploiement de forces, tout à fait extraordinaire pour de petits pays, comme l'étaient la Valachie et la Moldavie.

Organisation municipale. — Les villes de Valachie et de Moldavie sont pour la plupart antérieures à la fondation de ces deux États. Aussi avons nous vu Radou-Negrou rencontrant *Cimpulung* dans sa descente en Valachie ; puis *Argèche* et *Tîrgovischtea*. La ville de *Craiova*, la capitale du duché de *Lyrtioy* et de Bassarambam, ainsi que *Tournou-Severinouloui* sont aussi anciennes. En Moldavie *Tekoutsch*, *Gatatz* et *Bîrlad* étant, d'après leurs noms, d'origine slave, il s'en suit qu'elles furent fondées avant que la population slave de la Basse-Moldavie se fût romanisée, ainsi donc avant la descente de Bogdan ; d'ailleurs il est avéré que Ivanco Rotislavovitsch, prince du XII[e] siècle, portait le nom de Bîrladnic. Il en est de même de Jassy, en roumain *Iesch* ou *Iasch*, nom dérivé du slave *d'Asky-torg* [1] par le changement de *sk* en *sch* (*che*), comme dans *mouchitza* (petite mouche) de *mousca* (mouche), *ploschnitza* (punaise) du slave *ploska*, *lischitza* (canard sauvage) de *liska*.

L'administration de ces villes doit donc être aussi antérieure à la fondation des principautés. Les organes de cette administra-

1. Le nom se trouve dans une géographie russe du XIV[e] siècle annexée à la chronique *Voskresanskaja letopis* qui va jusqu'à l'année 1347, publiée dans *Polnoe Sobranie ruskich letopisei*, vol. VII. Cette notice nous a été communiquée par M. Ladislas Pic, professeur à l'université de Prague.

tion étaient d'abord les *pîrgari*, qui formaient le conseil municipal et se retrouvent dans toutes les villes des principautés, tant en Valachie qu'en Moldavie. Le terme dérive du germain *Bürger*. A la tête de ce conseil se trouvait un magistrat, qui portait en Valachie le nom originaire roumain de *jude*, *judetz* et en Moldavie celui, de provenance allemande, de *Scholtuz* = *Schlutheiss*, inconnu en Valachie. Ces termes nous donnent la clef de l'origine des administrations communales dans les villes des principautés. Le terme de *pîrgari*, employé dans les villes des deux principautés, a dû être emprunté aux colonies saxonnes de la Transylvanie qui nomment leurs conseillers municipaux *Borger*. Quant à celui de Scholtuz qui ne se retrouve qu'en Moldavie, il ne saurait avoir été introduit des Saxons, attendu qu'il ne s'y retrouve point, mais bien des Polonais, où on le rencontre, emprunté par eux-mêmes aux Allemands, sous la forme de *Szoltys* [1].

Les colonies saxones de Transylvanie amenées par le roi hongrois Geysa II (1141-1161) et établies sur les confins du pays, au nord, à Bistritza et Rodna, non loin de la frontière moldave, au sud à Braschov et Sabiou à proximité de celle de la Valachie, eurent bientôt fait de traverser les montagnes pour descendre dans ces pays, ainsi que le prouve la bulle du pape Grégoire IX de l'année 1234 et la construction de la forteresse de Niamtz, effectuée en Moldavie par les Saxons de Bistritza avant l'année 1232. Ils avaient dès l'année 1300 une colonie à Cîmpulung, où se trouve enterré à cette date un certain Laurentius comes de Campolongo [2].

L'ÉGLISE. — Nous avons vu que le christianisme latin originaire du peuple roumain fut remplacé du temps du premier empire bulgare, qui étendait sa domination aussi au nord du Danube, par le rite bulgaro-slave de la même religion, et que les Roumains, soumis aux sièges bulgares, obéissaient au patriarche d'Ohrida. Au commencement de leur soumission, les Roumains du nord du Danube n'obtinrent pas d'évêques particuliers pour leurs régions. Ainsi après la destruction du premier

1. *Scholtuz et pîrgari* : doc, de 1591, *Arh. ist.*, I. 1, p. 105 ; 1617, *idem*. I, 1, p. 13. *Judetz et pîrgari*, doc. ant. à 1600, *idem*, I, 1 ,p. 35. Le terme de Borger dans plusieurs documents cités par M. Schuler-Libloy, *Rechtsgeschichte Siebenbürgens*, I, p. 433. Le *Szoltys* en Pologne dans Sommersberg, *Silesiacorum rerum scriptores* vol. I plusieurs doc.

2. *Çolumna lui Traian* 1874, p. 125. Voir plus haut, p. 169 et 171.

empire bulgare, en 1018, Basile II le Bulgarochtone, empereur de Constantinople, conserve son organisstion religieuse, et ne fait que remplacer le patriarche bulgare d'Ohrida par un Grec, Jean de Dibra. A cette occasion l'empereur émet un chrysobule, dans lequel il énumère tous les évêchés de la Bulgarie, qui étaient soumis au patriarche d'Ohrida, sans mentionner aucun évêché qui eût sa résidence au nord du Danube ; mais on y trouve la disposition que les Valaques de toute la Bulgarie seraient soumis à la juridiction du patriarche [1].

Il paraît que les Bulgares avaient empêché les Roumains d'avoir leurs propres évêques, de crainte d'un schisme, d'autant plus qu'ils se trouvaient très éloignés de leur chef religienx.

La chute de la Bulgarie sous les Byzantins arriva presque en même temps que celle de la Transylvanie sous les Hongrois. Comme ce peuple, converti au catholicisme, mettait tous ses efforts à servir cette église, il va de soi qu'il ne permit pas aux Roumains de se constituer des évêques, quoique le patriarcat d'Ohrida eût maintenant intérêt à en constituer, lui, pour maintenir son autorité sur un peuple qui était tombé sous une domination étrangère. On ne nomma des évêques que pour les Roumains qui étaient descendus sur les versants extérieurs des Carpathes et qui jouissaient d'une certaine indépendance, comme on le voit d'après les chefs ecclésiastiques que le pape Grégoire IX désigne sous le terme injurieux de *pseudoepiscopi graecorum ritus*, des Roumains qui se trouveraient dans l'évêché des Cumains. Voilà comment s'explique le fait, assez difficile à comprendre, du manque d'évêques orthodoxes en Transylvanie, dans les premiers temps de la domination hongroise. Le premier qui soit mentionné par les documents transylvains, c'est *Jean de Capha*, en 1456, et c'est probablement aussi le premier évêque roumain de ce pays, car les documents antérieurs, assez nombreux pourtant, n'en mentionnent pas d'autres.

Un fait qui peut paraître encore plus extraordinaire, c'est que l'évêque orthodoxe de Transylvanie a toujours été soumis canoniquement à celui de Valachie, de sorte que, quoique l'origine des États roumains parte de la région située de l'autre côté des montagnes, cette région a dû attendre la constitution

1. Chrysobule de 1018 publié par Golubinski, *Kraskii ocerkz istorii pravoslavnych cerkviei bulgarskoi, serbskoi, romynskoi*, Moskva, 1871, p. 259, 263. A cette dernière page on lit : » τῶν ἀνά πάσαν Βουλγαρίαν Βλαχῶν τιμάν δε αυτὸν. »

de la Valachie, issue de son sein, pour en tirer ses chefs ecclésiastiques. Voila pourquoi le métropolitain de Valachie porte le titre de *métropolitain de l'Oungro-Vlachie et exarque des montagnes* [1].

Avec la constitution de l'État valaque, les évêques qui se trouvaient auparavant sur son territoire, par exemple dans l'évêché des Cumains et probablement aussi ailleurs, furent désignés par les princes pour occuper les sièges dans lesquels on les rencontre trônant plus tard : de *Rîmnicul Vîlcei* dans la petite Valachie, à *Bouzéou* et à *Argèche* dans la grande Valachie, en dehors de celui de *Tîrgovischtea*, qui fut élevé au rang de métropolitain.

Tous ces chefs de l'église roumaine obéissaient pourtant à leur ancien patriarche d'Ohrida, et nous avons trouvé plus haut ce fait attesté par le patriarche même de Constantinople [2]. Ce dernier pourtant, aussitôt qu'il eût vu que la création des deux États de Valachie et de Moldavie assurait à l'église orthodoxe, dans ces deux pays, un avenir plein de promesses, ne manqua pas de travailler à ce que les églises de ces deux principautés, abandonnant l'ancien siège auquel elles étaient soumises, celui d'Ohrida, vinssent se ranger sou s son autorité.

La Valachie, comme étant plus rapprochée de Constantinople, tombe la première sous la puissance de ce patriarcat. Déjà, en l'année 1359, sous Alexandre Bassarabe, nous rencontrons un métropolitain grec dans ce pays, *Jacinthe Cristopoulo*, transféré d'Albanie en Valachie. Le patriarche de Constantinople se borne pourtant au commencement à imposer ses hommes à l'église roumaine de Valachie, sans prétendre lui faire rompre tout-à-fait les relations qui l'unissaient à Ohrida, ainsi qu'on le voit d'après une lettre du patriarche de Constantinople à Mirtschea-le-Grand, prince de Valachie, de l'année 1390, dans laquelle il lui conseille, pour la solution d'une difficulté canonique, de s'adresser *à son* patriarche d'Ohrida [3]. Plus tard, l'autorité du patriarche de Constantinople s'étend de plus en plus sur l'église valaque, jusqu'à sa complète soumission sous le patriarcat de

1. Pour *Jean de Capha,* il existé plusieurs documents à la Bibliothèque du Musée de Pesth. Soumission du métropolitain de Trans. à celui de l'Oungro-Vlachie, voir Hrisant, *Sintagmation*, 1778, Venetiis, p. 72 : « Οὗτος (ὁ Τρανσ ινλβάνος) ἔχει τήν ἀνηφοράν προς τον μητροπολίτην τῆς 'Ουγγροβλαχίας λόγῳ πατριαρχικῷ καὶ ἐξωρχικῷ δικαίῳ. »

2. Lettre du patriarche à Mirtschea, prince de Valachie, citée plus haut, p. 147 :

3. *Acta patriarchatus Constantinopolitani*, éd. Fr. Miklosisch et Jos. Müller, Vindobonnae, 1860, I, p. 387, 532 ; II, p. 8, 27, 32, 230, 494, 512.

Constantinople, et cela précisément au moment où le chef de l'église chrétienne orientale devenait un instrument de la politique turque, par la chute de la capitale de l'empire d'Orient sous Mahomet II, en 1453.

L'histoire de l'église moldave nous fera assister à une lutte sérieuse, entreprise par cette dernière pour repousser l'ingérence du patriarcat de Constantinople et conserver ses relations avec celui d'Ohrida, bien moins envahisseur que son collègue de Byzance.

Quoique l'église de Moldavie ait dû toujours dépendre avant la constitition de l'État unitaire dans ce pays, du siège d'Ohrida, sa proximité avec la Russie la fit tomber sous l'autorité du métropolitain de Gallicie, sous laquelle elle se trouvait à l'époque où le pape Urbain V recevait du prince de Moldavie, Latzcou, l'offre de se convertir au catholicisme [2]. Le successeur de Latzcou, Juga Coriatovitsch, abandonne pourtant et la suprématie romaine et celle de Gallicie, et s'en retourne à l'ancien siège d'Ohrida, d'où il envoie solliciter, en 1374, la seule année de son règne, la permission de sacrer un métropolitain et non plus un simple évêque en Moldavie [3]. En 1389, un imposteur, *Tagara*, se donnant comme patriarche, avait voulu faire acte d'autorité dans cette province. Le patriarche de Constantinople saisit cette occasion pour intervenir et casser l'élection d'un évêque sacré par Tagara. Comme le siège métropolitain de Moldavie était vacant, le patriarche nomme de sa propre autorité un titulaire, dans la personne d'un certain *Jérémie*, qui est pourtant repoussé avec indignation par les Moldaves, en 1394. Ces derniers, craignant d'attendre la nomination canonique de leur métropolitain de la part de leur patriarche d'Ohrida, qui était si éloigné, recourent de nouveau au métropolitain de Gallicie, qui sacre pour métropolitain en Moldavie le père *Joseph*, dont la confirmation est demandée au patriarche de Constantinople, comme condition de la subordination de l'église moldave à son autorité. Le patriarche refuse et, pensant briser la résistance, il désigne comme vicaire du siège métropolitain, jusqu'à l'élection canonique d'un archevêque, le protopope *Pierre*, d'origine moldave. Le pays repousse

2. Plus haut, p. 210.
3. Ureche, ed. Picot, p. 29. Même d'après les sources byzantines, l'existence d'une métropolie en Moldavie est antérieure à l'année 1381. Voir la liste des métropolies orthodoxes de cette année contenue dans *Historiae bizantinae*, Venetiis, 1729, XI, p. 351, dans laquelle figure aussi une métropolie de *Mavrovlachia*, nom de la Moldavie dans les sources byzantines, la Valachie s'appelant Ungrovlachia.

aussi cette nomination, ne voulant céder à aucun prix son droit d'autonomie religieuse. Deux autres missions du patriarche, dans la personne du métropolitain de Mitylène et de celui de Bethléem, sont repoussées en 1395 et 1397. Le pays souffrait pourtant profondément de l'anathème lancé contre tout son clergé par le patriarche grec. Mirtschea-le-Grand, prince de Valachie, dont nous connaîtrons plus tard les intérêts qui l'attachaient au patriarcat de Constantinople, trancha le nœud gordien, en chassant du trône de Moldavie Juga II, qui soutenait surtout la lutte contre le patriarche, et remplaçant ce prince par Alexandre-le-Bon. Une entente s'établit entre le patriarche et le nouveau prince du pays, d'après laquelle le premier reconnaissait l'élection de Joseph, à condition que le métropolitain se soumît, à son tour, à la suprématie du patriarche [1].

Cependant cette suprématie, si difficilement obtenue par le patriarche sur l'église moldave, ne dure pas longtemps. Les patriarches — pressés par les empereurs de Constantinople, qui avaient impérieusement besoin du secours des Occidentaux contre les Turcs — acceptèrent les propositions du chef de la chrétienté, c'est-à-dire du Pape, d'*unir*, c'est-à-dire de soumettre, l'église orthodoxe à la catholique romaine. Le Pape, voulant gagner à la cause de l'union tous les dignitaires de l'église orientale, entre en 1435 en correspondance avec le métropolitain de Moldavie, Grégoire Tzamblac, qu'il connaissait depuis 1418, époque à laquelle il représentait, comme métropolitain de la Lithuanie, l'église de ce pays, qui traitait depuis lors l'union avec celle de Rome [2]. Les négociations avec Tzamblac n'obtenant pas le résultat désiré, le patriarche qui tenait à tout prix à ce que l'union fût admise par les chefs de la chrétienté, désigne de sa propre autorité, pour la Moldavie, à ce concile, un certain *Damien*, qui signe comme métropolitain l'acte de l'union. Le véritable métropolitain de Moldavie Tzamblac, rompt alors les relations avec le patriarche de Constantinople et envoie des représentants à Ohrida, pour renouer avec ce siège les relations canoniques interrompues pendant quelque temps, par suite des démêlées avec Constantinople [3].

1. *Acta patriarchatus*, II, p. 170, 241, 243, 256, 276, 528-530. Voir un doc. du métropolitain Joseph, 1407, *Arh. ist.*, I, 1, p. 140.
2. Lequien, *Oriens christianum*, I, p. 1252. Comp. l'étude de Melchissédek dans la *Revista pentru istoric, archeologie si filologie*, III, p. 15 et suiv.
3. Allatius, *de perpetua concussione*, p. 1387. Ureche, ed. Picot, p. 28.

Ni la soumission de l'église valaque, ni celle de l'église moldave, pour quelque temps du moins, au patriarche grec de Constantinople, ni le fait que le siège d'Ohrida fut aussi grécisé, ne purent avoir pour effet de substituer le christianisme grec à celui de rite slave qui existait dans les principautés. Ce rite au contraire faisait de continuels progrès, surtout depuis que l'invasion musulmane et la soumission des pays slaves du sud du Danube aux Turcs poussait davantage les moines bulgares et serbes à chercher un refuge au nord du Danube, où ils trouvaient un accueil bienveillant de la part des chefs politiques et religieux des pays roumains, qui, tant pour le culte que pour l'administration des principautés, avaient besoin de gens connaissant la langue slave, langue officielle de la Valachie et de la Moldavie. Ainsi rencontre-t-on plus d'un moine slave qui vient dans ces deux pays fonder des monastères, tels que *Voditza* et *Tismana* en Valachie, *Bistritza*, *Neamtz* et *Bisericani* en Moldavie.

C'est ainsi que la langue slave s'implanta toujours plus profondément dans l'esprit du peuple roumain. Mais cette langue dure et barbare, eut pour conséquence de rendre le peuple roumain rebelle à toute culture et à tout progrès

Etat économique. — L'état économique des pays roumains correspondait en tout aux éléments qui les constituaient. Simples et primitives, comme la vie entière du peuple roumain, leurs forces productives n'étaient pas sollicitées dans trop de directions. Les Roumains s'occupaient d'agriculture, mais pas plus qu'il n'était nécessaire pour subvenir à leurs propres besoins, car l'exportation des céréales n'existait pas à cette époque. La seule culture qui fît entrer des capitaux dans les pays roumains était celle des bestiaux, qu'ils exportaient « tous les ans en fort grande quantité en Pologne, en Prusse, en Silésie, en Allemagne, en Italie et en Turquie ». La plus grande richesse des pays roumains, c'étaient les chevaux, que Blaise de Vigenère dit être « excellents et de grande haleine[1] ». L'importation consistait en épices, armes, tissus très fins, car ceux de qualité commune étaient fabriqués par la main des paysannes.

Les tissus, consistant en draps recherchés, étoffes de soie, velours, brocart, étaient importés de Gênes surtout, par la ville

1. Blaise de Vigenère, *Description du royaume de Pologne et pays adjacents*, Paris, 1573, p. XXXVIII et suiv.

de Caffa en Crimée, raison pour laquelle ces marchandises portaient dans les pays roumains le nom de marchandises tatares. Les Génois possédaient aussi des comptoirs dans les villes du Danube, dont deux situées plus en amont sur le courant du fleuve, sur la rive valaque, indiquent par leurs noms mêmes leur origine génoise. Ce sont : *Giourgiou*, dont le nom vient de *San-Giorgio*, le patron de Gênes et *Calafat*, qui vient du verbe italien *calafattare* = calfater les navires. En 1387 nous trouvons un traité commercial conclu entre les Génois et Dobridza, prince slave de la Dobroudja. A Kilia, sur le Danube, nous rencontrons à cette même époque le consul génois Pietro Embrone. Le chevalier Guillebert de Lannoy, qui traversa la Moldavie en 1421, nous rapporte que dans la ville moldave de Tschetatea Alba qu'il nomme Moncastre ou Bellegard, il habitait « des Génevois, des Valaques et des Hermins » (Arméniens) [1].

Le prince se réservait le privilège d'acheter pour lui d'abord ce dont il avait besoin, parmi certains articles importés, tels que l'argent brûlé et les peaux de martre. Il défendait en même temps l'exportation de certains objets, tels que les bons chevaux moldaves nécessaires à l'armée, l'argent dont on frappait les monnaies et les martres du pays [2].

Comme la classe riche employait seule les objets importés et que les besoins du bas peuple étaient pourvus ou satisfaits par la petite industrie domestique, il s'ensuit que les pays roumains importaient plus d'argent qu'ils n'en faisaient sortir, ce qui explique leur richesse relative et les prêts d'argent que nous leur voyons faire à la Pologne.

Le bas peuple était, bien entendu, assujetti à plus de charges que la noblesse. Ainsi il payait le *bir*, tributum, impôt personnel. Cet impôt était payé non-seulement par les paysans soumis, mais encore par les francs-tenanciers, les moschneni ou rezèches qui sont désignés dans bien des documents par le terme commun de *megièches* [3].

1. *Notices et extraits de la bibliothèque du roi*, 1818, X, p. 15. *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, VII, 1824, p. 292. Belgrame, *Le Cambiale apo i Genovezi*, dans l'*Archivo storico italiano*, serie III, Tom. 3, part. I, 1866, p. 109. Canale, *Storia di Genova*, 1858, I, p. 444. *Voyages et ambassades de Messire Guillebert de Lannoy* en 1399-1450, Mons, 1840.

2. Règlement des douanes d'Alexandre-le-Bon 1407, *Arh. ist.*, I, 1, p. 170. Un autre d'Etienne-le-Grand, 1460, *idem*, II, p. 172. Un troisième, pour la Valachie, de Vlad le Diable, 1439, *idem*, I. 1, p. 85.

3. *Le registre de la logothétie de Brancovane*, inédit aux archives de l'Etat à Bucarest, p. 35, contient un document de l'année 1653 qui parle des « *megiesi de bir* »

En dehors de l'impôt personnel payé par les paysans, le prince percevait encore la dîme des produits de toute la population, — boyards et paysans, — tels que celle du vin et celle de la cire. En outre il encaissait le revenu des taxes établies sur les brebis, les porcs et les abeilles (pour le miel; elle différait de celle qui était fixée sur la cire), le blé, le débit du vin (ne pas confondre avec la dîme de ce produit), et quelques autres contributions spéciales, telles que celle de l'entretien des garnisons, là où on devait en installer, le charriage des tonneaux de vin du prince dans les vignobles, la réparation des moulins princiers le long des rivières, la pêche de la morue sur le cours du Danube, — ces dernières prestations spéciales étant bien entendu toujours à la charge des paysans. Le prince percevait, en outre l'impôt sur le sel dont la vente formait un monopole de l'Etat, ainsi que les droits de douanes, que les marchandises devaient payer, non seulement à la frontière, mais encore dans toutes les villes par lesquelles elles passaient [1].

Ainsi à cette époque, malgré tous les troubles, tant extérieurs qu'intérieurs dont elle est remplie, le bas peuple était encore loin d'être opprimé par le gouvernement ou les classes dominantes. Les boyards cherchaient leur avantage dans les récompenses qu'ils gagnaient sur les champs de bataille, et que les princes pouvaient largement distribuer, ayant à leur disposition l'immense étendue du domaine princier. Les princes, d'autre part, étant indépendants ou soumis seulement à des suzerainetés purement nominales, n'étaient pas obligés de pressurer le peuple, attendu que leurs revenus suffisaient amplement à couvrir leurs besoins. L'entretien des armées, qui seul aurait pu occasionner des dépenses continuelles et lourdes, étant pour l'ordinaire au compte des combattants, ainsi que nous l'établirons plus bas, on comprend facilement comment il se fît que le peuple, qui n'était pas opprimé par la classe nobiliaire, ne le fût pas davantage par l'autorité.

Lorsque le domaine princier aura été absorbé par les donations successives, faites dans le courant de plusieurs siècles, et que, d'autre part, les princes roumains, tombés sous la griffe

Plusieurs doc. contenus dans le même registre (1693, p. 35 ; 1693, p. 110 ; 1695, p. 330 ; 1699 ce dernier dans le *registre des documents des Archives de l'Etat*, II, No 5), établissant l'identité de la dénomination de *megies* avec *moschnean ou rezèche*.

1. Voir les documents de 1442, 1447, 1395, 1448, *Arh. ist.*, I, 1, p. 101, 113, 97, 153, ainsi que le réglement des douanes de 1407 cité.

bien autrement exigeante des Turcs, auront tous les jours besoin de plus d'argent pour se maintenir au pouvoir, un profond changement se fera sentir dans l'état économique du peuple roumain. Les boyards, ne pouvant plus trouver leurs profits dans la distribution des terres, chercheront, d'un côté, à les remplacer par l'occupation de fonctions rétribuées, et, de l'autre, par l'oppression toujours croissante de l'élément populaire. Cette oppression, jointe à celle qu'exerçaient déjà les princes, pour se procurer les plus grandes ressources financières possibles, enlèvera leurs terres aux petits propriétaires, les faisant déchoir tous les jours de la classe honorable des moschneni ou rézèches jusqu'à celle toujours plus déchue des paysans soumis, qui deviendront bientôt les serfs.

Toutes ces transformations étaient appelées à se manifester dans l'avenir, mais les temps n'en étaient pas moins gros et portaient dans leur sein le germe de tous ces maux.

Pour le moment, le peuple roumain, énergique, héroïque et non encore atteint dans son état matériel, constituait un élément puissant, qui, avec le désir de l'indépendance qui l'animait, devait être poussé à secouer le joug de l'oppression hongroise. Ce qui avait déterminé les Roumains de la Transylvanie à quitter leur patrie et à constituer les États de Valachie et de Moldavie, ç'avait été l'amour de l'indépendance et de la liberté, cet amour sacré, irrésistible, qui a toujours tourmenté le genre humain dès ses premiers pas, cet amour sans lequel tous les biens de la terre sont si peu de chose !

Et précisément, dans ces temps primitifs de l'organisation de la vie roumaine, on rencontre les éléments nécessaires pour réaliser, ou du moins essayer de réaliser cette puissante impulsion. Tous ces éléments sont simples, mais pleins de vigueur. Dans la sphère politique, l'autorité absolue du prince ; dans celle des intelligences, l'idée religieuse qui n'était soumise à aucun contrôle et dominait les esprits sans aucun obstacle ; dans la sphère économique, tout habitant propriétaire, libre ou soumis, défendant dans sa petite propriété celle de tous les autres, la patrie commune ; la classe des nobles, cherchant à obtenir une position et une fortune par la valeur personnelle, qui entraînait après soi comme récompense la donation de terres, et ne recherchant ni les fonctions ni l'oppression des petits, attendu que, la source des richesses leur venant de haut, ils n'avaient pas besoin de la chercher en bas — voilà en peu de mots les traits caractéristiques

de cette époque, qui, malgré tous ses défauts, n'en présente pas moins une véritable grandeur.

Organisation militaire. — Pour compléter le tableau de l'organisation des États roumains, dans les premiers temps après leur fondation, il nous faut étudier celle de leur force armée, qui devait jouer un rôle capital dans ces temps, où une lutte de tous les jours était nécessaire pour leur conserver l'existence. Les armées de Valachie et de Moldavie différaient fort peu dans leur composition et se recrutaient dans les mêmes classes de la population. Elles étaient formées principalement d'indigènes, les étrangers auxiliaires, la plupart du temps engagés comme mercenaires, n'entrant que pour une petite partie dans leur constitution.

Les éléments nationaux des armées roumaines c'étaient d'abord les *courténi*, c'est-à-dire le corps d'élite des nobles. Ils faisaient le service à cheval et étaient obligés de toujours suivre le prince dans toutes ses expéditions. Même les fonctionnaires à attributions civiles avaient toujours la guerre comme mission principale, et on rencontre souvent des vornics, des paharnics, des vistiernics conduisant les armées [1].

Un autre corps de cavalerie c'était celui des *calaraches*, recruté parmi les paysans francs-tenanciers. Cantémir rapporte expressément que les calaraches étaient aussi tenus de suivre le prince dans ses expéditions, et qu'en retour des terres dont ils jouissaient, ils étaient obligés de faire le service à leurs frais. Cette obligation des francs-tenanciers vis-à-vis du prince, en tout pareille à celle des nobles, explique l'hésitation de Cantémir, qui se demande s'il ne doit pas classer aussi les paysans libres parmi les nobles [2].

L'infanterie, qui portait le nom de *darabani* ou *dorobantzi*, était également fournie par la classe des paysans, non par la libre, mais par celle des paysans soumis. Cela ressort d'abord du fait que, les paysans libres étant obligés de servir dans les calaraches, il ne restait pas d'autre classe de la population qui pût mettre sur pied les dorobantzi ; et puis on trouve plusieurs documents par lesquels les princes dispensent certains villages, octroyés par eux aux monastères et habités par des paysans soumis, de l'obligation de servir dans l'armée. Les

1. Plus haut, p. 227.
2. Cantémir, p. 114.

dorobantzi recevaient une paie mensuelle[3], pendant que, ainsi que nous l'avons remarqué, les courténi et les calaraches servaient pour leur propre compte. Cette obligation, onéreuse surtout pour la classe des paysans libres, et qui contribua pour une bonne part à amener leur ruine, est constatée, en dehors de l'assertion formelle de Cantémir, encore par d'autres sources tout aussi dignes de foi. Ainsi l'historien polonais Bielski, dans une étude sur l'art militaire chez les peuples de son temps, et qui parut en l'année 1509, rapporte qu'il avait vu lui-même, dans la lutte des Polonais contre Pierre Rarèche, les cavaliers moldaves portant sur le courbet de leurs selles des outres pleines de fromage et du pain blanc, et Etienne-le-Grand, lorsqu'il accorde à ses calaraches un congé, en 1476, les oblige à revenir dans le délai de quinze jours, munis de provisions de bouche[1].

La force armée d'un pays consistant en premier lieu dans le nombre de ses défenseurs, il va sans dire que la puissance militaire des pays roumains résidait surtout dans les masses profondes de leurs calaraches et de leurs dorobantzi, représentants du bas peuple tant libre que soumis aux propriétaires terriens. Voilà pourquoi presque toutes les sources contemporaines remarquent que les armées roumaines étaient constituées surtout par des paysans, simples laboureurs, enlevés le plus souvent à leurs occupations agricoles. Ainsi l'ambassadeur vénitien à la cour du roi de Hongrie, *Pierre de Thomasiis*, établit une distinction entre l'armée des Turcs, habituée au mouvement des armes, et celle de Vlad l'Empaleur, qui n'était composée que de paysans.

Une relation du temps d'Étienne-le-Grand porte le nombre de ses nobles à dix mille et celui des paysans qui l'accompagnaient à trente mille. Dlugosz, le grand historien polonais, observe que l'armée d'Etienne, à Racova, était à peine de quarante mille hommes, pour la plupart de simples paysans et laboureurs. *Bielski*, dans l'écrit rapporté plus haut, dit que, en dehors des courténi, tout le reste de l'armée moldave se compose de paysans, chevauchant

1. Que les dorobantzi constituaient l'infanterie, voir les passages du chroniqueur Miron Costin dans les *Letopisete*, I, p. 278, 304, 312, 347. — Les documents contenant la dispense de servir dans l'armée : 1458, Ulianitzki, p. 95 ; 1494, *Foaio societatei Romanismului*, 1870, p. 156. — Pour la paie des dorobantzi, Bauer, *Mémoires historiques et géographiques sur la Valachie*, annexés à l'*Histoire de la Moldavie et de la Valachie*, par M. Carra, Neufchatel, 1781, p. 267.

2. *Arhiva istorica*, I, 2, p. 168; Relation de Piscia dans la *Columna lui Traian*, 1876, p. 378.

sur des selles non rembourrées et garnies d'étriers en bois de chêne. *Luca Carja*, dans son ambassade de Pologne, en 1523, dit que son maître, Etienne-le-Jeune, avait envoyé des ordres, tant aux boyards qu'aux paysans, pour les appeler à la lutte contre les Tatares. Enfin *Gorecki*, racontant la vie de Jean-le-Terrible, prince de Moldavie, rapporte que les paysans à pied s'efforçaient de retenir parmi eux leur prince, qu'ils aimaient beaucoup, et voulaient l'empêcher de passer aux cavaliers nobles, craignant que ceux-ci ne le trahissent, ce qui arriva [1].

Quoique les armées roumaines fussent dans leur plus grande partie « prises à la charrue », il ne faut pas croire qu'elles étaient privées des connaissances nécessaires pour la guerre. Etant continuellement en luttes, les milices étaient habituées à toutes les manœuvres de l'art militaire de l'époque, lesquelles étaient, on le comprendra aisément, plus simples que celles d'aujourd'hui. La lutte ayant lieu corps à corps, et non point à distance, comme de nos jours, où l'artillerie joue le rôle principal, on comprend que le courage, la vigueur et la force physique décidaient du résultat d'un engagement, et sous ce rapport les Roumains ne le cédaient à aucun peuple du temps, pas même aux terribles Turcs. Voilà pourquoi tous les contemporains célèbrent à l'envi et à l'unanimité la valeur incomparable des armées roumaines, ce qui ne veut pas peu dire, pour une époque dans laquelle la bravoure était l'heureux attribut, une vertu de tous. Même les armes des Roumains étaient d'une infériorité seulement apparente, car que pouvait faire le Turc lui-même avec son cimeterre contre le Roumain armé de l'épieu, auquel il faisait faire le terrible moulinet autour de sa tête ? Et cette bravoure à toute épreuve est facile à expliquer, étant développée par des corps sains et bien nourris et des âmes dans lesquelles brûlait l'amour de la patrie, entretenu et toujours vivifié par celui de la propriété individuelle. Le rapport du médecin d'Etienne-le-Grand, *Mathieu Mariano*, de l'année 1502, dit que les habitants de la Moldavie étaient des hommes valeureux, prêts à la lutte, n'aimant pas les couches molles, mais bien à dormir sous la tente

1. Pierre de Thomasiis, 1462, dans la *Columna lui Traian*, 1883, p. 38 ; Balthasar de Piscia, 1475, *Idem*, 1876, p. 376 ; Dlugosz, II, p. 575, ad. a. 1475 ; Bielski, dans l'*Arhiva istorica*, I, 2, p. 168. Discours de Luca Carja, *idem*, I, 1, p. 10 ; Gorecki, *Bellum Ivoniae*, dans Papiu Ilarian, *Tesaur de monumente istorice*, Bucuresti, III, 1864, p. 240.

du soldat. *Bielski* ajoute à sa description de l'armée moldave l'assertion que ces soldats seraient braves et très habiles dans le maniement de la lance et du bouclier. L'historien hongrois *Brutti* rapporte que l'empereur Ferdinand (vers 1542) préférait l'alliance de la Moldavie, région très belliqueuse et abondante en chevaux et en hommes ; que s'il envoyait à Pierre Rarèche un contingent rien que de 10.000 cavaliers, avec les 40.000 que la Moldavie possède, il ne douterait nullement du succès. Le Saxon *Reichersdorff*, dans sa description de la Transylvanie, imprimée en 1550, dit que les Moldaves étaient un peuple vigoureux, assez barbare, mais très habiles dans les choses de la guerre. *Sébastien Münster*, dans sa célèbre géographie de la même année, décrit les Moldaves comme gens rudes et violents, qui seraient un lourd fléau pour la Transylvanie, très belliqueux et toujours prêts à la lutte. *Orzechovski*, le continuateur de Dlugosz, montre les Moldaves comme des hommes terribles, excessivement braves, qui n'auraient pas leurs pareils sur la terre dans l'héroïsme avec lequel ils défendent leur petit pays contre les nombreux ennemis qui l'environnent, les attaquant ou les repoussant continuellement. *Graziani* dans la vie de Jacob Eraclide Despota, témoigne que les armées moldaves se battaient avec une telle audace, un tel mépris de la mort, et avec tant de confiance dans leur bonne étoile, qu'assez souvent, avec une poignée d'hommes, elles réussissaient à battre des ennemis bien plus nombreux. *Gorecki*, lorsqu'il décrit les luttes de Jean-le-Terrible, parle des Moldaves comme d'hommes pleins de vigueur dans le corps et dans l'âme, qui, lorsqu'ils furent lâchés, coururent, commes des tigres longtemps retenus, au secours de leurs alliés, les Cosaques. Le Français *De Vigenère*, dans sa description de la Pologne, rapporte toujours des Moldaves que c'est un peuple bizarre, capricieux, inconstant, mais tellement intrépide et belliqueux qu'il avait souvent donné des leçons à ceux qui troublaient son repos et sa tranquilité. Encore vers la fin du XVIe siècle nous rencontrons un Hollandais qui dit des Moldaves qu'ils étaient meilleurs soldats que laboureurs. *Raicevich*, dans ses observations sur les pays roumains, écrites à la fin du siècle précédent, parlant des restes désorganisés des anciens dorobantzi de la Valachie, dit qu'ils se trouvaient dans un état misérable, employés par les Turcs plutôt comme manœuvres que comme militaires. Ils pourraient pourtant former de fort bonnes troupes, ajoute-t-il, car dans la dernière guerre entre la Bavière et l'Autriche, les Vala-

ques de Transylvanie se sont conduits avec la plus grande bravoure [1].

Raicevich conclut avec raison de la valeur des soldats roumains de la Transylvanie à celle des dorobantzi valaques, attendu qu'ils appartenaient au même peuple et étaient issus du même sang. Voilà pourquoi, bien que les sources des temps ne contiennent des rapports que sur la bravoure des Moldaves, nous croyons pouvoir, d'après l'exemple de Raicevich, étendre à tout le peuple roumain les louanges dont l'histoire s'est plu à couvrir les Moldaves.

Quoique en général tous les peuples soient braves, — à l'époque barbare, le mépris de la mort est encore plus prononcé que dans les temps civilisés. Pour que les hommes appartenant à une époque pleine de bravoure reconnussent une pareille qualité à un peuple avec lequel ils étaient bien souvent en lutte, et qu'ils avaient plutôt intérêt à dénigrer qu'à combler de louanges, il fallait en vérité, que sa bravoure fût tout à fait hors ligne et indiscutable.

Cette vertu du peuple roumain devait être mise en évidence, si l'on veut comprendre le déploiement puissant de forces et le courage vraiment extraordinaire dont il fit preuve dans sa lutte contre l'effroi du monde d'alors, les terribles Ottomans. Elle explique aussi comment il se fait qu'après des siècles entiers d'engourdissement, la bravoure innée du peuple roumain se soit révélée de nos jours d'une manière aussi brillante qu'inattendue.

1. Muriano dans Esarcu *Documents extraits de la collection Sanudo* VII, 1602, p. 52 ; Bielski (note préc.) ; Brutti, *Ungaricarum rerum libri* dans *Monumenta Hungariae historica*, XIV, p. 26 ; Reichersdorff, *Chorographia Transilvaniae*, Viennae, 1550, p. 27 ; Seb. Münsterus, *Cosmographia*, Basileae, 1550, p. 918 ; Orzehowski, *Annales ad calcem Dlugoszii*, Lipsiae, 1711, II, p. 1555 ; Graziani, De *Heraclide Desporta*, dans Legrand, *Deux vies de Jacques Basilicos*, Paris, 1889, p. 172, Gorecki (voir note préc.). p. 231 ; Blaise de Vignère, *La description du royaume de Pologne et des pays adjacents*, Paris, 1573, p. 38 ; *Korte, beknopte en nette Beschryving von den Koningrijken Hungarien, Walachien, Moldavien*. Amsterdam, 1687, p. 50 ; Raicevich, *Osservazioni intorno la Valachia et la Moldavia,* Napoli, 1788, p. 215.

CHAPITRE II

LUTTES CONTRE LES TURCS

I

Mirtschea-le-Grand, prince de Valachie

Les Turcs. — Les pays roumains n'étaient pas encore pleinement constitués, qu'un grand péril vint s'abattre sur eux. Les flots de l'invasion mahométane s'étendaient de plus en plus et menaçaient d'engloutir tout ce qui se trouvait sur leur passage. Après avoir ravagé à plusieurs reprises, à partir de 1326, les provinces de l'empire byzantin en Europe, les Turcs s'emparèrent de Gallipoli, en 1356, sous le règne du sultan Urchan. Son successeur Amurat occupe en 1362 les villes d'Andrinople et de Philippople. Quoique la capitale de l'empire byzantin eût résisté près d'un siècle encore aux attaques des Musulmans, cet empire était par lui-même complètement impuissant à défendre l'Europe contre l'élément envahisseur, et si les Turcs rencontrèrent dans les régions qui environnaient Constantinople une résistance qu'ils durent briser au prix des plus grands efforts, cette résistance, fut due à différents peuples jeunes et vigoureux, qui s'étaient constitués à la suite de l'effondrement progressif de la puissance des Grecs.

Une armée, formée en commun par le roi des Serbes Uroche V, les rois de Bosnie et de Hongrie et le prince de Valachie, Alexandre Bassarabe, fut envoyée en 1363 afin de reprendre aux Turcs la ville d'Andrinople. Mais cette armée fut complètement anéantie daus une plaine qui, en souvenir de cette défaite, fut nommée *La Déroute des Serbes* [1].

1. Seadeddin traduit par Bratutti, *Chronica dell' origine e progressi della casa ottomana*, Viena, 1649, p. 91-94. Leunclavius, *Annales sultanorum othmanidarum*, Francofurti, 1596, p. 13.

Dans cette bataille, les Roumains se rencontrèrent pour la première fois avec le peuple dont le contact devait plus tard leur être si fatal. Les Serbes et les Bulgares essayent de s'opposer plusieurs fois aux progrès des Ottomans vers le nord, mais toujours sans succès, jusqu'à ce que, en 1375, les Turcs, par la prise de la grande ville serbe de Nisch, forcent le roi Lazare à reconnaître leur suprématie, à leur payer un tribut et à leur fournir un contingent de mille cavaliers. Dans la même année, Sisman, roi des Bulgares, menacé à son tour, se soumet également et conclut avec Amurat un traité, par lequel il lui donne sa fille en mariage et s'oblige à lui prêter assistance dans toutes ses expéditions. Cette soumission était pourtant supportée avec répugnance par les rois serbe et bulgare, et ils cherchaient tous les moyens de se soustraire à la suzeraineté ottomane. Profitant d'une expédition du sultan Amurat en Asie, les deux rois se révoltent de nouveau et infligent à une armée turque une sanglante défaite. Amurat, victorieux en Asie, accourt en Europe, réduit Sisman, roi des Bulgares, à s'enfermer dans Widdin, puis à se rendre à discrétion. Le sultan lui accorde la vie et fait de la Bulgarie une province ottomane, pendant que le roi de Serbie, Lazare, veut tenter encore une fois le sort des armes avec le secours de son allié Mirtschea I[er], prince de Valachie. L'histoire postérieure des progrès des Turcs est, dès lors, intimement liée à celle du peuple roumain. En effet, la résistance la plus opiniâtre que les Turcs urent à briser fut celle de ce peuple. On le retrouve luttant partout dans les rangs des autres nations qui ont à combattre la puissance ottomane, et, lorsqu'il fut attaqué à son tour par les Turcs, sa défense fut si énergique qu'ils durent employer leurs plus belles armées et leur plus grande énergie pour vaincre les descendants des légionnaires de Trajan.

Lorsque les Turcs arrivèrent, par la ruine de la Hongrie à Mohacz, en 1526, et devant Vienne, en 1529, ils durent s'arrêter, ne pouvant pousser plus loin leur marche victorieuse. Si ce succès, très heureux pour le salut des peuples civilisés de l'occident, fut obtenu, ces derniers ne devraient pas oublier qu'il fut dû, en grande partie, aux efforts des Roumains, qui versèrent le plus pur de leur sang et payèrent par d'atroces souffrances le dévouement avec lequel ils remplirent le rôle inconscient de défenseurs de la civilisation européenne, que l'histoire leur avait réservé.

Luttes de Mirtschea contre les Turcs comme allié d'autres nations. — Si nous voyons le prince de Valachie s'unir à Lazare contre la redoutable puissance des Ottomans, c'est que, en dehors de l'intérêt général, il devait dans le sien propre s'opposer à l'extension de cette puissance vers le nord et défendre certaines de ses possessions, situées sur la rive méridionale du Danube, tout particulièrement menacées par les Turcs. Dans plusieurs documents, nous voyons Mirtschea s'intituler « maître et prince de tout le pays de l'Ungrovlachie et par delà les montagnes des duchés du Fagarache et de l'Amlache, duc du Banat de Sévérin et *maître des deux rives du Danube jusqu'à la grande mer; seigneur de la forteresse de Durostor* (*Silistrie*) ». Ces titres n'étaient pas une vaine énumération; on le voit par un document qui ordonne aux capitaines de la dite forteresse de Durostor de respecter une donation faite par le prince au monastère de Nucet. La Dobroudja a donc appartenu jadis à la Valachie, ainsi que la ville de Silistrie, que le traité de Berlin, en 1878, n'a pas voulu concéder à la Roumanie [1].

L'alliance de Mirtschea avec le roi de Serbie était donc très naturelle. Le prince de Valachie apportait à son allié, non-seulement le secours de son armée, mais encore des relations déjà nouées avec certains princes vassaux de l'empire ottoman en Asie Mineure, ceux de Menteché, Aïdin, Charouchan et Costamouni, qui se soulevèrent pendant qu'Amurat marchait avec ses troupes contre les Serbes [1]. Amurat ne se laissa pas tromper par cette manœuvre ; il vint briser à Cossova, en 1389, la résistance des Serbes et des Roumains, comptant retourner ensuite en Asie pour étouffer la révolte de ses vassaux. Amurat ayant été assassiné sur le champ de bataille même par un prisonnier serbe, son fils Bajazet fit passer le Danube à une nouvelle armée et châtia Mirtschea pour sa participation à la bataille livrée contre lui. Mirtschea, affaibli par la destruction de son armée à Cossova, est battu, fait prisonnier et envoyé à Brousse dans l'Asie mineure. Les Turcs lui rendent bientôt la liberté et l'obligent à leur payer tribut. Voilà pourquoi la Valachie est inscrite comme tributaire sur les registres de la Porte-Ottomane dès l'année 1391 [2]. Pen-

1. Doc. de 1387 dans Cipariu, *Arhiv pentru filologie*, 1867, p. 77 ; autre de 1387, Hasdeu, *Ist. crit.*, p. 5 ; 1399, 1404, *Arh. ist.*, I, 1, p. 79 et 98. Mirtschea possédait aussi la partie inférieure de la Bessarabie actuelle, qui tire précisément son nom de celui de Bassarabe. En 1812 le nom fut appliqué à toute la région ravie par la Russie à la Moldavie.
2. Seadeddin, p. 165.

dant que Mirtschea était retenu à Brousse, son fils Michel, associé par lui au trône, gouverne le pays en son absence et délivre le document des Cîmpulungiens [1].

Cette soumission du prince de Valachie aux Turcs ne fut que passagère et bien du sang devait couler encore avant que ce pays tombât définitivement au pouvoir des sectateurs de Mahomet. Pour secouer le joug des Turcs, Mirtschea devait se rapprocher des Hongrois qui, sollicités par la même crainte, vinrent les premiers lui tendre la main.

Les Hongrois avaient d'abord continué contre Mirtschea l'état d'inimitié dans lequel ils avaient vécu avec ses prédécesseurs. Ils ne pouvaient supporter l'idée que les Roumains, qui avaient été leurs sujets, pussent se soustraire à leur domination. Mirtschea, qui était monté sur le trône en même temps que le roi Sigismond, ayant été instruit des intentions de ce prince, conclut avec le roi Vladislav de Pologne, qui vivait en mauvaises relations avec le roi de Hongrie, un traité dirigé contre ce dernier. Cette entente fut établie par l'intermédiaire du prince de Moldavie, Pierre Mouchate, parent de Mirtschea, en 1389 [2].

Le roi Sigismond, apprenant la démarche de Mirtschea et surtout, d'autre part, le péril dans lequel le plaçait le progrès constant de la puissance ottomane, se décida à modifier sa politique envers la Valachie, et, pour ne pas s'aliéner ce pays par ses tendances dominatrices, il chercha à l'attirer en lui proposant une alliance défensive contre l'ennemi commun. Mirtschea, qui venait d'être battu à Cossova et qui avait le plus grand intérêt à se réconcilier avec les Hongrois, modifia immédiatement, par un second traité, ses engagements par trop stricts envers les Polonais. Le second traité de l'année 1390 stipulait que le roi de Pologne ne pourrait déclarer la guerre à celui de Hongrie avant que Mirtschea eût pris connaissance des motifs qui l'y poussaient, tandis que Mirtschea pouvait conclure la paix avec le roi de Hongrie et obliger ainsi implicitement le roi de Pologne à rester tranquille [3]. On ne saurait dissimuler la manière

1. Le métropolitain Tzamblac, contemporain de Mirtschea, dans *la vie de Sainte Paraskéva*, rapportée par Melchissédek dans la *Revista p. istorie, archeologie si filologie*, III, p. 27. — Mouradja d'Ohsson, *Tableau de l'empire ottoman*, III, p. 438. Seadeddin, l. c. Doc. de 1399, *Arh. ist.*, I, 1, p. 97. Inscription de 1413, Hasdeu, *Ist. crit.*, p. 132. Voir plus haut, p. 194.

2. Plus haut, p. 212. Doghiel, I, p. 597 ; Ulianitzki, p. 9.

3. Doghiel, I, p. 599 ; Ulianitzki, p. 5.

par trop cavalière avec laquelle Mirtschea traitait le roi de Pologne. Il en faisait un instrument docile de sa politique

La défaite de Mirtschea à Cossova, sa détention à Brousse et l'invasion de la Valachie par les Turcs donnèrent à Sigismond, roi de Hongrie, de sérieuses inquiétudes. Oublieux des haines passées, il se rapproche de Mirtschea, après le retour de ce dernier dans son pays, et un traité d'alliance est bientôt conclu entre les deux princes, en 1395, dans la ville de Braschov en Transylvanie, où Mirtschea s'était rendu en personne. Par ce traité, le roi, laissant tout-à-fait de côté ses prétentions à la suzeraineté sur la Valachie, s'allie avec son prince pour la défense des deux pays, en cas d'attaque par les Turcs [1].

La bataille de Nicopoli suit de près cet acte d'alliance. En 1396 nous trouvons les armées de Sigismond et de Mirtschea renforcées par un secours de six mille chevaliers, envoyés par le roi de France Charles VI, marchant de nouveau contre les Turcs ; mais ce contingent, qui paraissait si précieux, fut précisément la cause de la défaite des Chrétiens. Cette armée, composée de seigneurs, qui se croyaient trop sûrs de la victoire, manifestait pour les Turcs un extrême dédain. Ils se montraient si peu inquiets du résultat de la lutte, qu'ils ne faisaient que boire et manger et passer leurs journées à discourir sur leurs futurs exploits. Leur costume était bien plutôt celui de gens allant à une fète qu'à la lutte terrible qui les attendait. Le chroniqueur admire surtout leurs souliers à la poulaine, ou à la pointe longue et recourbée, qu'ils furent obligés de couper avant de commencer l'attaque. Leur insouciance était tellement grande, dit Froissart, que les Turcs les surprirent à table, d'où ils durent, échauffés par les copieuses libations auxquelles ils s'étaient livrés, se traîner péniblement jusqu'à leurs chevaux [2].

Mirtschea, fut chargé d'abord par les alliés et par le roi Sigismond de faire une reconnaissance ; il en rapporta des nouvelles inquiétantes sur le nombre des Turcs qui devaient s'élever selon lui à près de 200,000 combattants. Comme le prince de Valachie connaissait mieux que personne l'ordre de bataille des Turcs, il proposa dans le conseil de guerre de faire commencer

1. Fejer, X, 2, p. 270.
2. *Chronique des religieux de Saint-Denis*, contenant le règne de Charles VI de 1380 à 1422, dans la *Collection de documents inédits sur l'histoire de France* publiée par M. L. Bellaguet, Paris, 1840, II, p. 496 ; *Œuvres de Froissart*, publiées par le baron Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, 1871, p. 311, 315 et 320.

l'attaque par les Valaques et de laisser en réserve les chevaliers français, l'élite de l'armée, pour combattre le terrible corps des Janissaires [1]. Le duc de Bourgogne, Jean de Nevers, s'opposa à cette proposition et déclara qu'il s'en retournera avec son armée si on ne lui accorde pas l'honneur de l'attaque. Avant même le signal convenu, les chevaliers français, par un élan irrésistible, renversent l'infanterie légère des Turcs qui se trouvait au premier plan, tombent ensuite avec la même furie sur leur seconde ligne, composée de cavalerie et la culbutent également. Ils croyaient avoir ainsi anéanti l'armée ottomane et ne trouver devant eux que champ libre, lorsqu'ils se heurtèrent tout-à-coup contre un corps compact de soixante mille janissaires. Autant la bravoure des chevaliers français avait été grande au début de l'action, autant fut effroyable leur panique. Ils tournent bride et veulent fuir, mais leurs chevaux harassés de fatigue s'abattent sous eux et ils sont massacrés presque tous par les Turcs, qui s'étaient reformés en arrière. Mirtschea, voyant qu'il était impossible de continuer le combat, par suite de l'effet moral désastreux causé par la perte de l'armée française, quitte le champ de bataille et revient en Valachie, où les Turcs ne devaient pas tarder à le suivre.

Cette fois pourtant les Turcs ne furent pas heureux. Mirtschea, ayant conservé son armée entière, les suivait pas à pas, se tenant sur la lisière des forêts qui couvraient la Valachie à cette époque; et, après avoir affaibli l'armée ottomane par des attaques ou escarmouches continuelles, il frappa un grand coup en tombant sur elle à l'improviste à *Rovine,* près de Craïova, et la mit en pleine déroute. Les Turcs n'échappèrent à une destruction complète qu'en élevant rapidement, d'après les conseils du général Brenezes, un camp fortifié sur les bords du Danube, ce qui leur permit de repasser le fleuve [2].

Les Polonais, voyant que Mirtschea avait abandonné leur alliance pour s'unir aux Hongrois, essaient de le renverser du trône, pendant qu'il se trouvait encore sous les murs de Nicopoli. Ils encouragent à la révolte un de ses fils, *Vlad*, qui s'intitule prince de Valachie et signe avec eux, le 2 Juin 1396, un traité, par lequel il reconnaît la suzeraineté de la Pologne [3].

1. Johannes Shiltberger aus Münchem (fait prisonnier par les Turcs après la bataille), *Reise in Europa*, *Asien und Africa* 1394-1427, ed. Neumann, 1839, p. 51-52. Ayant écrit ses mémoires longtemps après la bataille, il avait oublié le nom du prince de Valachie qu'il nomme Werther ! !
2. Chalcocondilas, Bonn, p. 77-80.
3. Reproduit par Hasdeu, *Ist. crit.*, p. 73. Comp. Doghiel, I, p. 623.

Le retour de Mirtschea dans son pays mit promptement fin à l'usurpation de Vlad. Celui-ci se réfugia à Constantinople, chez l'empereur byzantin. Il parait que Mirtschea, qui avait déjà établi de bonnes relations avec l'église de Constantinople, afin de s'opposer aux intrigues que son fils pouvait tramer contre lui, rendit au patriarche un service éclatant, en chassant du trône de Moldavie le prince Jugal II, qui s'opposait à la suprématie de l'église de Constantinople sur ce pays, et le remplaça par Alexandre-le-Bon, qui se mit d'accord avec le patriarche [1].

Mirtschea et les luttes entre les fils de Bajazet. — Bientôt pourtant, l'attention de Mirtschea dut se porter de nouveau sur l'empire turc, où les évènements qui se préparaient, allaient avoir une influence décisive sur les destinées de la Valachie.

Bajazet, vaincu et fait prisonnier près d'Angora par Timur Lenk, le fameux conquérant mongol, mourut peu de temps après, en 1403, et sa succession fut disputée par ses quatre fils : Soliman, Muza, Mahomet et Iza. Soliman avait mis la main sur les possessions européennes, pendant que Mahomet s'était emparé de celles de l'Asie. Ce dernier eut à lutter d'abord contre Iza, et, après la mort de ce dernier, contre Soliman, qui voulait, en sa qualité de fils aîné, garder pour lui seul tout l'empire de son père. Muza, l'autre frère, qui se tenait à l'écart de toutes ces prétentions, proposa à Mahomet, auprès duquel il se tenait, de le laisser passer en Europe, pour y exciter à la révolte les sujets de Soliman, dont une partie était mécontente de son administration. Mahomet aurait accepté avec plaisir l'offre de son frère, mais il ne pouvait lui procurer les moyens nécessaires à cette entreprise, ayant lui-même besoin de toutes ses forces pour lutter en Asie contre Soliman.

Mirtschea, qui suivait avec attention toutes les péripéties de la rivalité des fils de Bajazet et qui connaissait les mauvaises dispositions des sujets de Soliman contre leur maître, n'eut pas plus tôt appris l'intention de Muza de venir renverser Soliman, qu'il lui vint en aide de toutes les manières. Le prince de Castemunui, Isfendiar, faisant des difficultés pour procurer à Muza les navires indispensables pour passer en Europe, Mirtschea, qui était en relation amicale avec lui depuis la bataille de Cossova, intervient pour qu'il mît à la disposition de Muza tous les moyens

1. Plus haut, p. 212.

de transport dont ce dernier avait besoin. Muza arrive en Valachie, où Mirtschea lui procure une armée, autour de laquelle viennent bientôt se grouper tous ceux qui étaient mécontents de l'administration de Soliman [1]. Muza fut néanmoins battu par Soliman ; il fuit en Valachie et demande de nouveaux secours à son ami, Mirtschea. Une seconde armée est mise à sa disposition, et elle s'augmente bientôt des troupes qui faisaient défection à Soliman. Ce dernier est vaincu et tué dès la première rencontre, et Muza le remplace sur le trône de l'empire ottoman en Europe. Mais, comme il ne voulait plus tenir l'engagement contracté vis-à-vis de Mahomet, de conquérir l'Europe pour lui, ce dernier l'attaqua et le mit en fuite, malgré tous les secours que Mirtschea se fût empressé de lui envoyer. Ce fut auprès de Mirtschea qu'il chercha un refuge dans son malheur, en 1412 [2]. Dans une seconde bataille, Muza est tué, et l'ennemi de Mirtschea réunit sous son autorité et dans toute son étendue l'immense empire mahométan. Mirtschea, voyant que son ennemi concentrait entre ses mains toute la puissance ottomane, se soumet de plein gré, et les Turcs acceptent sa soumission avec joie, comme il ressort de la splendide réception des ambassadeurs de Mirtschea [3].

Le hatti-chérif délivré par Mahomet à cette occasion, garantissant les droits de la Valachie, n'a pas été conservé. Les Turcs ont pourtant reconnu que des capitulations étaient intervenues entre eux et les pays roumains, comme nous le verrons plus amplement lorsque nous exposerons la soumission de la Moldavie.

Cependant Mirtschea souffrait à l'idée qu'il avait perdu son indépendance. Aussi le voyons-nous suivre une politique assez risquée, en soutenant un autre prétendant, Moustapha, contre le puissant Mahomet ; mais Moustapha fut battu, et le sultan vint punir Mirtschea de sa défection. Il occupa en Valachie les citadelles de Giourgiou et de Tournou-Severin, d'où les Turcs pouvaient envahir la Valachie, quand ils le jugeraient opportun. Mirtschea meurt peu de temps après, en 1418, avant le mois de juin [4].

Mirtschea est l'une des figures les plus remarquables de l'his-

1. Seadeddin, p. 300 ; Chalcocondilas, Bonn, p. 191 ; Ducas, Bonn, p. 88. Leunclavius, p. 20 : « Erat id temporis voevoda Valachiae quidam cui nomen Murza (Mirtschea). Hic et hospites excepit eum (Musam) et viam aperuit et auxitio fuit ut Romaniam (la Roumélie) ingrederetur » (anno 1404).
2. Chalcocondilas, p. 183.
3. Idem.
4. Doc. de 1418, juin, du successeur de Mirtschea, Michel, *Arh. ist.*, I, 1, p. 118.

toire des principautés roumaines. Le pays sur lequel il régnait étant encore entier et intact, la position de ce prince au milieu des pays environnants avait une grande importance. Voilà pourquoi nous le voyons faisant tourner le grand royaume de Pologne au gré de sa politique; concluant avec son ancien suzerain, le roi de Hongrie, un traité sur le pied d'égalité, et jouant un rôle très prépondérant dans les luttes intestines de l'empire ottoman. Mirtschea ne fut pas seulement un grand capitaine ; il fut aussi un très habile politique, dont les relations s'étendaient de la mer de Marmara jusqu'au royaume de Pologne.

Quoiqu'il ait dû courber la tête sous le joug des Ottomans, il n'en est pas moins un des princes qui ont le plus contribué à ruiner cette puissance formidable, qui, à cette époque, menaçait l'Europe entière de sa domination.

Les successeurs de Mirtschea (1418-1456). — Tout ce que Mirtschea et ses prédécesseurs avaient édifié fut renversé par ses successeurs. Une guerre civile longue et acharnée, pareille en tout à celle qui divisa la Moldavie après le règne d'Alexandre-le-Bon, déchira la Valachie. Les descendants de Dan, frère aîné de Mirtschea, ayant été éloignés du trône par l'usurpation de ce dernier, disputèrent opiniâtrement la couronne aux héritiers de Mirtschea. Leurs partisans se recrutaient surtout parmi les boyards de l'Olténie, qui commençaient à regretter leur soumission volontaire au chef de la grande Valachie, et voulaient imposer maintenant au pays entier des princes de leur choix. Les descendants de Mirtschea, au contraire, cherchaient leur appui dans les boyards de la grande Valachie, de sorte que par cette séparation des deux partis d'après les deux régions principales du pays, la rivalité, de dynastique qu'elle était au commencement, prit dans la suite un caractère plus significatif ou plus accentué et devint nationale.

Cette rivalité puisait dans le système défectueux de succession au trône des forces toujours renaissantes. Elle commence par la lutte entre Michel, le fils de Mirtschea, et son cousin Dan II, qui le renverse du trône et le tue dans un combat ; lui-même, à son tour, est expulsé par Radu III. Dan II, cherchant un refuge chez les Hongrois, qui devaient rétablir le prince détrôné, on comprend comment l'indépendance vis-à-vis de ce peuple, acquise par les Valaques à la suite d'une opposition constante de plus d'un siècle contre la suzeraineté que les Hongrois voulaient leur imposer, fut

perdue en un jour. Un autre fils de Mirtschea, Vlad le Diable, que nous avons vu usurper le trône de son père au nom de la Pologne, et qui s'était tenu sur la réserve jusqu'alors, apparaît sur la scène, s'empare du pouvoir avec l'aide des Turcs, mais louvoyant, après l'avoir obtenu, entre l'amitié des Turcs et celle des Hongrois, il cherche à les trahir tous les deux à la fois, et il perd à la fin et le trône et la vie (1446). Dan III revient au pouvoir et avec lui l'influence hongroise. Le pays cependant était bien plus hostile aux Hongrois qu'aux Turcs, ce qui se voit par la bataille livrée en 1448 aux Ottomans, dans la plaine des Merles, par le général roumain de la Hongrie, Jean de Huniade. La cavalerie de Dan, composée tout entière de boyards, passa aux Turcs au plus fort de la lutte, et Dan, resté fidèle à ses protecteurs, est massacré par les Turcs victorieux[1]. Après Vladislav III (1452-1456), monte sur le trône un prince, dont la figure se détache avec éclat sur le fond de misères de cette époque malheureuse si pleine de troubles. C'est encore un guerrier qui vient rompre une lance pour la défense de la chrétienté. Ce prince c'est *Vlad IV*, surnommé *l'Empaleur*.

Malgré les déchirements auxquels la Valachie était exposée, elle n'en conservait pas moins la réputation de force et de valeur, acquise durant le règne long et glorieux de Mirtschea-le-Grand. Les rapports du chroniqueur français Wawrin, qui visita l'Orient à l'époque ou Vlad-le-Diable régnait en Valachie, sont pleins de descriptions de luttes héroïques soutenues par la Valachie contre les Turcs, comme alliée de la Hongrie. La politique de bascule du père de l'Empaleur y est aussi très bien mise en lumière [2].

1. Voir les extraits des historiens hongrois : Brietius, Bonfinius, Fabricius et Spondanus dans Schinkaï, *Cronica Romînilor*, 1854, Jasi, II, p. 17. Comp. Chalcocondilas, p. 366.

2. Jean de Wawrin, *Anchicnnes chroniques d'Engleterre*, 3 vol. id. Dupont, Paris, 1858. La narration des faits concernant les Sarrazins y ont intercalée à titre de récréation.

II

Jean Corvin de Huniade et Vlad l'Empaleur

Jean Corvin de Huniade. — Avant que la Valachie reprît les armes pour secouer le joug que les païens avaient commencé à appesantir sur elle, surgit un autre défenseur de la chrétienté, qui devait donner aux Turcs une rude besogne et leur faire payer bien chèrement les progrès incessants qu'ils faisaient en Europe. Ce héros portait le nom de Jean Corvin de Huniade.

Quoiqu'il fût au service de la Hongrie, en sa qualité de général, de voévode de Transylvanie et de régent du royaume pendant la minorité du roi Vladislav IV, il n'en était pas moins Roumain de naissance, et comme la lutte énergique et victorieuse qu'il soutint contre les Turcs est due surtout à ses qualités personnelles, les Roumains peuvent revendiquer à leur profit la vie de ce héros, d'autant plus que ses armées devaient compter dans leurs rangs un bon nombre de Roumains de la Transylvanie et des pays hongrois, attendu qu'à l'époque où il agit, 1430-1456, les Roumains de ce royaume constituaient une classe militaire, dont le rôle était surtout de défendre le pays contre les invasions[1]. Huniade étant roumain, et la plus grande partie des soldats avec lesquels il accomplit ses glorieux exploits appartenant à la même nationalité, il s'ensuit que les Roumains peuvent à juste titre revendiquer Huniade pour un des leurs et joindre son nom à celui des autres vaillants chefs qui combattirent les Turcs.

Mais établissons d'abord la nationalité roumaine de Jean Cor-

1. Voir plus haut, p. 157.

vin de Huniade, qui, bien que prouvée par les nombreuses sources de l'époque, est néanmoins contestée par les Hongrois, qui veulent à tout prix que ce héros de la chrétienté sorte de leurs rangs.

Par un diplôme de l'année 1409, l'empereur Sigismond, qui était en même temps roi de Hongrie, « considérant la foi et les mérites éclatants de *Voïcou*, fils de *Sîrbou*, militaire de sa cour, lui fait donation d'une terre, *Huniadvar* (d'où le nom de Huniade), située en Transylvanie, tant au nommé Voïcou qu'à ses frères utérins *Mogoche* et *Radoul*, ainsi qu'à son autre frère consanguin, nommé aussi *Radoul*, non moins qu'à son fils *Jean* (Jean Corvin de Huniade, dont nous nous occupons) et à leurs descendants ». D'autres diplômes de Sigismond, des années 1434, 1435 et 1437, délivrés à Jean Corvin, le nomment « *Jean le Valaque*, fils du défunt Voïcou de Huniade »[1]. Ces documents constatent donc que Jean était fils de Voïcou et petit-fils de Sîrbou, qu'il était désigné comme Valaque, c'est-à-dire comme Roumain, ce que l'on reconnaît aussi aux noms des membres de sa famillle, Voïcou, Sîrbou, Mogoche, Radoul, dont le dernier est suivi même de l'article, caractéristique propre à la langue roumaine.

Parallèlement à ce témoignage documental, qui serait suffisant pour prouver la nationalité roumaine de la famille des Corvins, d'autres attestations contemporaines concourent à établir le même fait. Le pape Pie II, mort en 1464, connu comme écrivain sous son nom de Aeneas Sylvius, dit dans ses annales de la Bohème que « Jean Corvin était *Dace*, aujourd'hui rendu par *Valaque*, et, quoique non issu de haute souche, sut s'illustrer par les armes et montrer aux Hongrois comment les Turcs pouvaient être vaincus ». Dans une autre de ses relations, alors qu'il était nonce apostolique du pape, son prédécesseur, Sylvius ajoute que Janoche, c'est-à-dire Jean Corvin, « n'était point noble hongrois, mais bien valaque ». D'autres auteurs, contemporains du héros roumain, affirment en termes non moins précis sa nationalité. Ainsi Galeotus dit que les Italiens ne connaissaient Jean Corvin que sous la dénomination de « *Valaque* ». Bontinius,

1. Fejer, *Codex diplom.*, X, p. 493 : « Nos Sigismundus, consideratis fidelitatibus et preclaris meritis Woyk filii Serbe aule nostre militis, quandam possessionem nostram regalem Hunyadvar vocatam in comitatu Albensi partium nostrum Transylvanarum habitam, nove nostre donationis titulo, memorato Woyk militi et per eum Magos et Radol carnalibus ac Radol patrueli fratribus nec non Johanni filio et posteritatibus universis donavimus ». Les autres diplômes dans la *Transilvania*, 1873, p. 61 : « Joannes *Olah*, filius quondam Voyk de Huniade ».

historien hongrois, d'origine italienne, rapporte que « Jean de Huniade était né d'un père roumain et d'une mère grecque. Son père faisait partie des Valaques qui occupent aujourd'hui le pays des Gètes et des Daces, et sont les descendants des colons romains ». Louis Tubero, qui écrivait vers le commencement du règne de Louis II (tué par les Turcs à la bataille de Mohacz, en 1526), dit du fils de Jean Corvin, le roi de Hongrie, Mathias Corvin, « qu'il était Gète d'après son père, peuple nommé de nos jours Mavro-Valaques ». Le chroniqueur hongrois Thurocz qualifie Jean Corvin de Huniade de « soldat célèbre, issu d'une famille valaque ; il ajoute qu'il avait été appelé par la destinée, d'une région étrangère et s'était établi en Hongrie. On rapporte que le roi Sigismond, poussé par la renommée du père de ce héros, l'avait fait venir de la contrée d'au-delà des Carpathes, des parties transalpines (Valachie) et l'avait établi en Hongrie ». Enfin un diplôme de l'empereur Ferdinand, de l'année 1548, délivré à un descendant de la famille des Corvins, Nicolas le Valaque, évêque d'Agria, dit que « ses ancêtres, Jean Corvin de Huniade et son fils le roi Mathias, tiraient leur origine de Valachie et seraient de la race des princes de ce pays » [1].

Jean de Huniade lutta sans relâche contre les Turcs depuis le moment où il commença à manier les armes jusqu'à sa mort. Son génie militaire se développa surtout à partir de 1441, lorsqu'il fut nommé voévode de la Transylvanie et qu'il battit les Turcs près de Belgrade en Serbie. En 1442, les Turcs, après avoir essuyé un échec à St-Imbru, investissent la ville de Sabiou (Hermanstadt). Corvin réussit à repousser les agresseurs, à délivrer la ville et à rejeter l'ennemi au-delà du Danube. Le beglerbeg de la Roumélie, Culé Schahin pacha, voulant venger l'affront infligé aux armées ottomanes, passe le fleuve, mais il est complétement battu à Vachap. Les chrétiens, encouragés par leur victoire, se transportent au sud du Danube et culbutent une seconde fois les Turcs à Niche. Huniade, échauffé par ses succès, s'aventure trop loin pendant un hiver rigoureux, et quoiqu'il ait battu pour la troisième fois les Turcs à Cunovitza, ne pouvant traverser les Balkans à cause du froid, il est forcé de rétrograder. Toutefois les Turcs, effrayés par les succès des

1. Voir, pour tous les auteurs cités, la dissertation de Georges Baritz sur *Jean Corvin de Huniade* dans la *Transilvania,* 1873, p. 65 et suiv. Le diplôme de 1548 dans Cipariu, *Arhiv pentru filologie si istorie*, 1868, page 695 : « Cuius etiam aliqui tua familia Daciae transalpinae, quae nunc Valachorum patria est, principes fuerint ».

chrétiens, concluent avec eux la paix à Szegedin, en 1443, par un traité juré par les Turcs sur le Koran et par les chrétiens sur l'Evangile. Le roi Vladislav, regrettant que son général eût accordé la paix aux Turcs au moment où il croyait pouvoir les anéantir, leur déclara de nouveau la guerre. Cette infraction à la foi jurée est chèrement payée par les Hongrois, dont le roi est vaincu et tué à Varna, en 1444, malgré les prodiges de valeur de Huniade. Celui-ci cherche un refuge en Valachie, où Vlad III le Diable, fils de Mirtschea et père du célèbre Vlad IV l'Empaleur (connu des historiens contemporains toujours sous le nom de Vlad le Diable), le jette en prison pour cause d'inimitié personnelle, mais le relâche bientôt après.

La mort du roi Vladislav à Varna procure à Huniade une position encore plus brillante dans l'Etat hongrois : il est nommé régent, pendant la minorité de Vladislav IV, En cette qualité il éprouve une seconde défaite considérable au Champ des Merles, en 1448. Les Turcs, enhardis par leurs victoires, se décident à entreprendre une grande expédition contre la Hongrie. Huniade marche au devant d'eux et passant le Danube sauve la forteresse de Semendria, puis met en fuite l'armée ottomane à Cruchovatz. Ne se sentant pas en force pour poursuivre sa victoire, il se retire sur Belgrade, que les Turcs ralliés viennent bientôt assiéger ; mais sous les murs de cette ville Huniade leur inflige une sanglante défaite, en 1456 [1]. Cette année devait voir aussi la mort de cet athlète de la chrétienté, qui, battu ou victorieux, ne désespéra jamais du succès de ses armées. Le grand mérite de Hunniade, comme aussi de tous les héros qui se sacrifièrent pour la défense du christianisme et de la civilisation contre la barbarie musulmane, ne fut pas tant celui d'avoir vaincu en certaines rencontres les sectateurs de Mahomet, qui finissaient toujours par l'emporter, mais bien d'avoir lutté avec une énergie, une persévérance et un courage sans exemples dans l'histoire contre cette terrible invasion des Ottomans, les forçant de payer chaque pas qu'ils faisaient en avant par des sacrifices si considérables, qu'ils épuisèrent leurs ressources, ne furent plus en état de continuer la lutte et mirent ainsi un terme à leur puissance.

Vlad l'Empaleur (le Diable). — La rivalité des successeurs de Mirtschea avait amené la Valachie à deux doigts de sa perte.

1. Voir l'article de Baritz cité note précédente et Zinkeisein, *Geschichte der osmanischen Reiches in Europa*, vol. I et II.

Tous les avantages obtenus précédemment sur les Hongrois avaient été perdus, et les Turcs étaient parvenus en dehors de l'augmentation du tribut en argent, à en imposer un autre bien plus douloureux pour la Valachie, celui de cinq cents de ses enfants pour le corps des Janissaires.

Si le pays était tombé aussi bas, ce n'est pas à lui que l'on en saurait imputer la faute, mais bien aux princes qui l'avaient gouverné et qui avaient tout sacrifié à leur insatiable ambition. Aussitôt qu'un homme au noble caractère monte sur le trône de la Valachie, nous voyons ce pays opposer de nouveau aux envahissements des Turcs une barrière infranchissable. Ceci arriva sous le règne de Vlad, surnommé l'Empaleur par la postérité. L'horrible réputation de cruauté que ce prince a laissée dans l'histoire n'est que trop justifiée et le surnom qui lui est donné n'est que trop mérité. Les chroniques contemporaines racontent de lui des actes de férocité digne d'un tigre : on dit que durant un court règne, qui ne compte guère que six années (1456-1462) il ne fit pas périr moins de 20.000 hommes par les supplices les plus atroces que l'imagination puisse inventer, accompagnant toujours les peines qu'il infligeait à ses victimes de paroles ironiques, qui nous montrent le tyran sous le jour le plus odieux, riant et se moquant des souffrances de ses victimes ! [1]

Ses cruautés n'étaient pourtant pas accomplies pour le plaisir seul de tuer, mais bien, vu l'époque, parce que c'était le seul moyen d'intimidation et de correction qu'il pût appliquer à une société corrompue jusqu'à la moëlle des os par les luttes intestines auxquelles elle ne cessait d'assister et qui avaient fini par oblitérer complètement chez elle le sens moral. Ce mal se faisait surtout sentir de deux côtés : les intrigues des boyards pour amener sur le trône leurs candidats, et le brigandage qui désolait le pays à la faveur des troubles incessants auxquels il était exposé.

Vlad se décida à extirper jusqu'à la racine ces deux causes de continuels désordres et il mit en œuvre son système, qui consistait à punir du dernier supplice et par les tortures les plus raffinées, tous ceux qui participaient à ces deux sortes de méfaits. En peu d'années, il atteignit des résultats surprenants. Lorsque le sultan vint avec une armée pour le détrôner, son frère Radou-le-Beau, qui se trouvait dans les rangs des Turcs, proposa

1. *Plattdeutsche Chronik* reproduite par Engel, *Geschichte der Walachey*, p. 76 et suiv. prend plaisir à raconter toutes les horreurs commises par Vlad. Comp. Chalcocondilas, Bonn, p. 500.

à plusieurs boyards de se ranger à ses côtés. Quoique les chances de réussite du nouveau prétendant fussent des plus sérieuses, pas un boyard n'osa trahir son terrible maître[1]. Quant aux voleurs, une anecdote caractéristique se racontait alors. Un négociant étranger, descendant dans une auberge de la Valachie, manifeste au maître son inquiétude pour une forte somme d'argent qu'il portait sur lui. L'aubergiste le rassura et lui dit qu'il pouvait exposer sa fortune sur la route, sans que personne osât y toucher.

Lorsque Vlad IV eût ainsi discipliné son peuple, il entreprit de le relever de la honte et de l'ignominie dans lesquelles il était tombé vis-à-vis des Turcs ; il refusa net à ceux-ci le tribut du sang, c'est-à-dire les 500 enfants que la Valachie devait fournir annuellement pour le corps des janissaires.

Vlad avait préparé ses relations extérieures de manière à ce qu'elles lui fussent favorables dans sa révolte contre les Turcs. Il avait aidé Etienne IV (le Grand) à monter sur le trône de Moldavie ; avait épousé une parente du roi Mathias Corvin de Hongrie, pour l'intéresser à son sort, et se trouvait avec les autorités de la Transylvanie dans les meilleurs termes possibles[2].

L'illustre conquérant de Constantinople, Mahomet II, apprenant que le prince de Valachie cherchait à se révolter, et à secouer le joug ottoman, et qu'il avait conclu à cet effet une alliance avec le roi de Hongrie, se décide à le déposer ; mais, connaissant son audace et sa témérité, il veut le surprendre et envoie sous prétexte d'ambassade, à Vlad, un Grec, Catabolinos, accompagné de Hamza-pacha à la tête d'un corps de 2000 hommes, avec mission de s'emparer par suprise du prince. Mais Vlad les prévient fait arrêter les prétendus ambassadeurs, et — pouvait-on s'attendre à autre chose de la part de Vlad l'Empaleur ? — leur fait subir à tous le supplice du pal, accordant aux chefs des pieux plus hauts que ceux des autres, pour leur faire honneur, disait-il. Vlad, ayant ainsi jeté le défi aux Turcs, passe le Danube, dévaste et pille d'une manière terrible les provinces ottomanes.

Mahomet II, sachant quel adversaire il avait à combattre, se place lui-même à la tête d'une grande expédition dirigée

1. Chalcocondilas, p. 512-513.

2. *Petrus de Thomasiis*, ambassadeur vénitien à Bude au sénat, 4 Mars 1462, *Columna lui Traian*, 1883, p. 44 « per dito Valacho, Dragul (Dracul = le Diable) che hora e homo del dito signor ré et ha tolta una sua parente per moglie » Chalcocondilas, p. 501. Ordre du *Sénat de Brachov aux habitants de la ville* de ne plus déplaire par leur conduite au *très illustre prince Vlad*, 1458, dans Engel, *Gesch. der Walachey*, p. 174.

contre le révolté. Chalcocondilas exagère sans aucun doute le chiffre de son armée en la portant à 250.000 hommes. Pierre de Thomasiis, ambassadeur vénitien à Bude, paraît mieux informé, lorsqu'il évalue le nombre des Turcs à 60.000, dont 25.000 janissaires. Mahomet amenait avec lui le frère de Vlad, Radou-le-Beau, pour le placer sur le trône de Valachie. Vlad fait retirer les habitants de la région plane du pays vers celle des montagnes, requiert le secours de Mathias Corvin, qui s'empresse de demander au pape, pour le prince valaque, un subside de 20.000 ducats, et se décide à suivre d'abord l'armée des Turcs sur la lisière des forêts, à l'affaiblir par de continuelles escarmouches, jusqu'au moment propice de frapper un grand coup [1].

Vlad, qui était l'audace personnifiée, entreprit d'espionner en personne le camp que les Turcs avaient établi, ce qu'il put faire grâce à sa parfaite connaissance de la langue turque, qu'il avait apprise pendant son long séjour en Orient. Après s'être rendu compte par lui-même de la disposition du campement des Turcs, il entreprend pendant une nuit, d'arriver avec un petit corps, travesti en habits turcs, jusqu'à la tente du sultan et de sauver le pays par la mort même de son ennemi le plus acharné. Dans l'obscurité pourtant Vlad se trompe et prend la tente d'un pacha pour celle du sultan. Les Turcs prenant les Roumains travestis pour quelques-uns des leurs, qui auraient commis le meurtre commencent à s'entretuer ; une confusion horrible, accrue par les ténèbres de la nuit, règne dans leur camp, et pendant qu'ils continuent à se massacrer jusqu'au jour, Vlad et sa petite troupe s'échappent à la faveur du trouble et du manque de lumière. Sorti du camp des Turcs, il rejoint son armée et tombe au lever du jour sur celle de Mahomet, la met en fuite et la rejette vers le Danube. Ce fut à grand'peine que les Turcs purent repasser le fleuve et gagner la ville d'Andrinople. Cette attaque si hardie est attestée par plusieurs écrits du temps et ses résultats si fatals pour les Turcs se trouvent confirmés par les documents les plus dignes de foi, comme les lettres de Aloïs Gabriel, recteur de Candie à Antoine Loredano, capitaine de Modène, dont l'une du 3 août 1462, donne la version qui circulait

1. Petrus de Thomasiis, l. c. ; Chalcocondlas, p. 502-505 ; Ducas, p. 313. Une lettre de l'ambassadeur vénitien de Hongrie, probablement le même de Thomasiis, du 25 Mai 1462, dans *Monumenta Hungariae historica, acta extera*, IV, p. 542. Instruction de Mathias Corvinus à son ambassadeur près du pape dans Katona, *Historia regum Hungariae*, XIV, p. 353. Cf. Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, trad. Dochez, I, p. 272-274.

à Constantinople, que le sultan aurait éprouvé un gros échec en Valachie, et que son armée était en pleine déroute. Une seconde lettre du 12 du même mois, contient la relation d'un esclave albanais qui s'était enfui d'Andrinople et qui avait vu, huit jours auparavant, le sultan rentrant dans cette ville avec son armée en complet désordre, faisant quelques démonstrations belliqueuses pour cacher sa honte. Balbi, ambassadeur vénitien à Constantinople, confirme ce fait par son rapport au doge du 28 juillet 1462 ; l'historien byzantin Ducas donne les détails reproduits plus haut sur l'attaque de nuit de Vlad, et un historien hongrois, Petancius, atteste de même le grave échec subi par Mahomet II en Valachie[1].

Malgré sa victoire sur les Turcs, Vlad perd le trône dans les circonstances suivantes : le sultan Mahomet, après avoir repassé le Danube, laissa la partie de son armée, qui avait le moins souffert, sur les rives du fleuve, sous le commandement d'un général et du rival de Vlad, son frère Radou, pour essayer de renverser Vlad avec l'aide du prince de Moldavie, Etienne IV, qui avait envahi la Valachie par le nord et avait mis le siège devant la ville de Kilia. Etienne ne pouvant s'emparer de cette forteresse, se dirige contre Vlad lui-même, qui furieux du manque de reconnaissance de ce prince qu'il avait aidé à remonter sur le trône de Moldavie, abandonna la poursuite des Turcs à un de ses généraux et marche lui-même contre Etienne, afin de le punir de son manque de foi et de son ingratitude ; mais il est battu par le prince de Moldavie, pendant que son général perd en même temps une bataille contre les Turcs. Cette double défaite oblige Vlad à abandonner son pays et à chercher un refuge chez son parent et allié, le roi de Hongrie, Mathias Corvin. Cette fin du règne de Vlad, arrivée peu de temps après l'expédition de Mahomet, induisit en erreur quelques chroniqueurs contemporains sur la cause de la dépossession de Vlad, qu'ils attribuèrent faussement au sultan Mahomet [2].

1. Les lettres d'Aloïs Gabriel dans la *Columna lui Traian*, 1883, p. 39 et suiv., p. 41 : « Ritornò in Adrianopole mal in ordine come e dicto , licet i Turchi habino facto certa demostratione de letitia, davano a sapere a soy subditi che'l suo signore erà ritornato cum victoria. Le rapport de Balbi dans *Monumenta Hungariae istorica, Acta extera*, IV, p. 167. Ducas, Bonn, p. 345. Petancius, *Dissertatio de aggrediendo Turco in* Schwandtner, *Scriptores rerum hungaricarum*, I, p. 371 : « Dracula Mahometem ad secundam vigiliam nostis agressus, conversus in fugam ad Danubium, cum magna virorum caede et ignominia regredi coëgit.

2. Ainsi Chalcocondilas, p. 513-516, et la relation d'un Janissaire serbe, Constantin Mihalovitz de Ostrovitza, qui prit part à l'expédition contenue, dans Galenzowskie *Zbior pisarzow polskich, Warszawa*, 1828, section II, tom. V, p. 182-183, reproduit pa. Hasdeu, *Arh. ist.*, I, 2, p. 8. Comp. Leunclavius, *Annales sultanorum othmanida, rum*, p. 29.

La défaite des Turcs ressort encore d'une lettre que Vlad écrivit de Hongrie où il vivait réfugié, et dans laquelle il priait le sultan Mahomet de l'excuser pour *la faute qu'il avait commise*, lui offrant, s'il voulait le replacer sur le trône, que les Turcs avaient donné à son frère Radou, de lui servir de guide pour une expédition contre la Hongrie [1]. Cette lettre, surprise par le roi Mathias, amène la disgrâce de Vlad qui est jeté en prison, où il reste jusqu'à son rétablissement sur le trône de Valachie en 1477.

Tel fut ce Vlad l'Empaleur, qui méritait d'être connu non-seulement pour ses cruautés, accomplies pourtant dans un noble but, puisqu'il voulait sauver sa patrie d'un tribut onéreux et pénible, mais aussi par la réussite de son dessein vis-à-vis du plus terrible des conquérants mahométans, auquel il infligea une des plus sanglantes défaites que les Turcs eussent jamais éprouvées. Pour le malheur des Roumains, ce prince valeureux devait être renversé du trône précisément par celui qni aurait dû le soutenir dans la lutte qu'il avait entreprise, Etienne-le-Grand de Moldavie, qui allait payer bientôt et chèrement cette faute de ses jeunes années.

1. Cette lettre envoyée dans une traduction latine par le roi *Mathias* au *pape* Pi-II, (1458-1464), fut reproduite par Gobellini dans son ouvrage, *Pie II pontificis maximi commentarii* rerum memorabilium quae temporibus suis contigerunt, Francofurti, 1614, p. 257. La *chronique* incrustée dans les murs de l'église de Brachov dit : « 1462, Mathias rex Dracolam Woyvodum capit. »

III

Etienne-le-Grand de Moldavie

Premières luttes d'Etienne IV le Grand. — La Moldavie ne pouvait tarder à se heurter aussi à l'invasion mulsulmane, qui s'étendait toujours davantage vers le nord, renversant tout sur son passage. Quoique cette invasion l'eût déjà atteinte avant le règne d'Etienne-le-Grand, en 1456, lorsque son prédécesseur, Pierre Aron, fut obligé de se soumettre au tribut que les Turcs lui imposèrent, le choc fatal se produisit pour la première fois sous ce prince, qui éleva au plus haut degré la gloire des armes roumaines, prince auquel la postérité a décerné avec raison le titre de Grand.

Etienne IV monte sur le trône en 1457, avec l'aide de Vlad l'Empaleur, renversant Pierre Aron, qui avait tué son père, et que pour cette cause, Etienne poursuivit sans relâche, d'abord en Pologne, puis en Hongrie, jusqu'à ce qu'il pût assouvir sa vengeance. Pour mettre la main sur son ennemi, Etienne envahit d'abord la Pologne ; mais le roi de ce pays ne consent bientôt plus à offrir un asile au prince détrôné et reconnaît Etienne comme prince de Moldavie ; Aron ayant passé en Transylvanie où il cherchait aide et protection auprès du roi Mathïas Corvin, Etienne attaque ce pays qui à son tour reconnaît la suzeraineté de la Pologne et jure fidélité à son roi Cazimir.

Le roi de Hongrie, occupé alors de la régularisation des affaires de la Bohème, ne peut empêcher Etienne de dévaster cette province. A peine de retour de son expédition en Transylvanie, Etienne attaque la ville de Kilia, qui avait appartenu à la Moldavie, mais que Pierre Aron avait cédée aux Hongrois, comme prix des secours qu'il en avait reçus pour être élevé sur le

trône de Moldavie, et que Jean Corvin de Huniade avait à son tour donnée à Dan III, prince de Valachie, tout en réservant à la Hongrie le droit d'y tenir garnison [1].

La ville attaquée par Etienne appartenait donc en commun à la Hongrie et à la Valachie, dont les princes étaient même apparentés à cette époque (1462), Vlad l'Empaleur ayant épousé une princesse Corvin. Tout en voulant faire du mal aux Hongrois, Etienne blessait aussi Vlad, qui précisément en ce moment soutenait une lutte périlleuse contre Mahomet II. Etienne déclarait donc implicitement la guerre au prince qui l'avait aidé à monter sur le trône et dont il aurait dû soutenir les efforts contre l'invasion ottomane, qui ne pouvait tarder, une fois la Valachie soumise, à s'abattre aussi sur son pays. Chalcocondilas rapporte même qu'Etienne avait envoyé une ambassade à Mahomet pour le presser à marcher contre Vlad, lui promettant d'unir ses armées aux siennes, et, pour tromper Vlad sur ses intentions, Etienne lui envoie en mission, dans le courant de l'année 1461, deux personnages, un boyard de sa cour, le logothète Michel, et un seigneur polonais, Muzilo de Buczacz [2]. Nous avons vu comment, par cette attaque inconsidérée, Etienne contribua à faire perdre le trône de Valachie à Vlad, qui avait vaincu les Turcs, et à le faire remplacer par un homme qui leur était complètement soumis, son frère Radou-le-Beau. Telle fut l'origine de la lutte entre les Turcs et les Moldaves.

Etienne, qui n'avait pu prendre Kilia du temps de Vlad l'Empaleur, l'assiége de nouveau, en 1465, et provoque la reddition de la forteresse par une entente avec ses habitants. Cette fois l'entreprise était bien plus audacieuse, car la Valachie étant entrée sous la domination turque par l'intronisation de Radou-le-Beau, Etienne se rendait maintenant maître d'une ville soumise aux Musulmans. Comme Etienne s'attendait à être attaqué par les Hongrois, qui avaient à venger la dévastation de leur pays, il envoya une ambassade au sultan avec des présents et le tribut, voulant ainsi paraître n'être nullement disposé à rompre les

1. Plus haut, p. 215. Les hommages d'Etienne au roi de Pologne, Doghiel, I, p. 602, 603. Protection de Pierre Aron par le roi de Hongrie, *Epistolae Mathiae regis*, Cassoviae, 1764, p. 48. Pour la ville de Kilia : Doghiel, I, p. 46. Plusieurs chroniques slaves antérieures à Ureche, publiées par Jean Bogdan, *Vechele cronice moldovenesti pana la Ureche*, Bucuresti, 1891, p. 144, 174, 189. Chalcocondilas, p. 506.

2. La chronique anonyme slave publiée par Jean Bogdan, p. 189, dit qu'Etienne reprit Kilia *aux Hongrois*. Chalcocondilas, p. 506. Sur l'ambassade de Buczacz, voir un doc. de l'année 1461 dans Ulianitzki, p. 57 (plus haut, p. 214, note 3).

liens établis par Pierre Aron, et priant les Turcs de ne montrer ni défiance ni ressentiment de ce que sa forteresse eût passé des mains d'un vassal dans celles d'un autre [1].

Etienne avait très sagement agi en apaisant les Turcs, car Mathias Corvin passe les Carpathes en 1467 avec une armée, emmenant avec lui Pierre Aron pour le placer sur le trône de Moldavie. Le roi de Hongrie s'arrête à *Baïa* pour reposer son armée et fortifie la ville, craignant d'être surpris par une attaque des Moldaves. Etienne prend la ville d'assaut pendant la nuit, met en déroute l'armée hongroise, et poursuit Mathias, blessé, jusqu'au-delà des Carpathes.

Etienne poursuivant le principe politique si sage pour un petit pays de n'avoir jamais qu'un seul ennemi à combattre, renouvelle dans le courant de 1468 son serment de fidélité à la Pologne, promettant même de venir plus tard le prêter en personne, et en 1469 passe en Transylvanie, pour se venger de l'incursion du roi Mathias, dévaste sans pitié le pays, met la main sur Pierre Aron, auquel il fait trancher la tête, et ne se retire que lorsque le roi hongrois eut consenti à lui céder deux forteresses de la Transylvanie : *Tschitscheou* et *Tschetatea de Balta* [2]. Dans la même année, et à peine de retour de la Hongrie, Etienne repousse victorieusement une invasion de Tatares, qui, après avoir ravagé la Pologne, s'étaient abattus également sur la Moldavie. Le butin immense qu'il fit sur eux lui permit de construire le monastère de Poutna.

Etienne, encouragé par ses victoires et rassuré sur ses derrières par la paix qu'il avait nouvellement conclue avec le roi Mathias et qu'il cultivait depuis longtemps avec celui de Pologne, entreprend, en 1470, une nouvelle expédition contre la Valachie, dont le but n'était rien moins que de détrôner la créature des Turcs, Radou-le-Beau. Etienne ne pouvait se faire illusion sur la portée de son entreprise : il s'attaquait aux Turcs eux-mêmes.

Etienne bat Radou dans plusieurs rencontres, à *Sotschi* et à *Coursoul Apei*, le renverse du trône, fait prisonnière sa femme et sa fille, Marie, qu'il épouse plus tard et remplace Radou-le-Beau par un boyard de la famille des Dan, *Laïote Bassarabe*.

1. Miehowski, *Chronica Polonorum*, dans Pistorii, *Corpus historiae polonae*, Basilae, 1582, anno 1465.
2. Miehowski et Dlugosz ad annum 1467 ; Ureche, ed. Picot, p. 107. *Inventarium* (plus haut, p. 213, note 3), p. 140. Pour la cession des forteresses, voir un document cité par Engel, *Geschichte der Moldau*, p. 136.

C'est ainsi qu'Etienne arrive, de combats en combats et d'exploits en exploits, à se mesurer avec les Turcs. Comme ceux-ci étaient une éternelle menace pour les chrétiens, et que tôt ou tard la Moldavie devait être attaquée par eux, Etienne qui, comme le dit le chroniqueur Ureche, se sentait appelé à de grandes actions, préféra que ceci arrivât plutôt de son vivant que sous ses successeurs. Voilà pourquoi il provoqua les Ottomans, confiant dans sa bonne étoile et dans le secours de la divinité.

LUTTES CONTRE LES TURCS. BATAILLE DE RACOVA. — Etienne, sachant bien que la déposition de Radou-le-Beau lui attirerait l'inimitié des Ottomans, sollicite le secours de ses voisins, qu'il croyait intéressés à ce que la Moldavie ne tombât pas sous la domination musulmane. En même temps, il préparait son pays à la lutte périlleuse qu'il devait soutenir, lorsqu'il reçut une ambassade à laquelle il était loin de s'attendre. Le shah de Perse, Uzun Hassan, s'étant informé de l'existence d'un puissant prince chrétien, voisin de l'empire turc en Europe, — celui de Moldavie, — lui envoie, en 1474, en ambassade, son ministre, Isak Beg, porteur d'une lettre par laquelle il prie Etienne d'organiser en Europe une ligue anti-ottomane. Comme un ambassadeur vénitien, nommé Omenbonum, se trouvait à sa cour en ce moment même, Uzun Hassan le prie de passer, en retournant à Venise, à la cour du prince de Moldavie, pour lui réitérer les propositions d'alliance[1]. Etienne saisit l'occasion pour transmettre, par Omenbonum, à Venise et au pape, la proposition d'une alliance commune contre les infidèles ; mais il n'osa pas leur demander de venir à son secours, quoique l'attaque des Turcs fût imminente. Ces derniers exigeaient notamment qu'Etienne vînt à Constantinople pour se justifier de la prise de Kilia, de la déposition de Radou-le-Beau et de son refus de payer le tribut ; mais Etienne repoussant ces prétentions, Mahomet se décide à une prompte punition et envoie Soliman pacha avec une armée de 120,000 hommes contre la Moldavie. A cette armée se joint Laïote Bassarabe, qui, oubliant celui à qui il devait le trône, croit prudent de se mettre du côté du plus fort dans la lutte qui allait éclater.

1. La lettre d'Uzun Aassan avait été traduite du persan en latin par « *Constancius de Sarra* liberalium artium magister » de la ville de Caffa, avec l'aide de l'Arménien *Anna Colli*. Découverte à Venise et publiée par M. C. Esarcu dans la *Columna lui Traian,* 1878, p. 464.

L'armée d'Etienne se composait de 40,000 Moldaves, d'un contingent de 5,000 Szèkles, dont 1,800 seulement avaient été evoyés par le roi Mathias, les autres ayant été recrutés comme mercenaires en Transylvanie, et enfin de 2,000 Polonais envoyés par le roi Casimir de Pologne.

Le choc eut lieu à *Racova*, près de la rivière de Bîrlad, dans le district de Vasloui, vers le commencement du mois de Janvier 1475. Le jour de la bataille, un brouillard épais couvrait la terre. Etienne en profita pour placer derrière un taillis des trompettes, qui, lorque la lutte commenca, se mirent à sonner de leurs instruments. Les Turcs, pensant qu'une autre armée venait dans cette direction, détachèrent une bonne partie de leurs troupes pour repousser les nouveaux agresseurs; mais ils s'embourbèrent dans les marais qui se trouvaient en avant du taillis. Etienne, après avoié écrasé l'armée qui lui était opposée, tombe sur celle qui essayait de sortir du bourbier et en fait un carnage épouvantable. Etienne avait payé aussi de sa personne. Au premier choc, les Szèkles avaient été repoussés ; alors le prince, se mettant à la tête d'un corps de cavalerie moldave, se jette lui-même au milieu des ennemis et réussit à les culbuter. Etienne avait utilisé toutes les circonstances et employé tous les moyens pour remporter la victoire : accidents de terrain, état de l'atmosphère et bravoure personnelle. Le nombre des Turcs morts fût considérable ; non moindre celui des prisonniers, dont plusieurs grands personnages se rachetèrent au prix de très fortes sommes, qui s'élevèrent jusqu'à 80,000 ducats par tête. Etienne garda pourtant quatre pachas, qu'il envoya, avec les cent drapeaux tombés en son pouvoir, aux rois qui lui étaient venus en aide [1].

La victoire d'Etienne était, pour cette époque, un évènement sans pareil, puisque le premier il avait réussi à battre les Turcs dans une bataille rangée d'une telle importance. Aussi l'historien polonais contemporain, Dlugosz, s'exclame-t-il : « O homme incomparable, en rien inférieur aux héros que nous admirons, qui, *le premier* parmi les princes du monde, remporta de nos temps une victoire éclatante contre les Turcs ; d'après mon opinion, le

1. Dlugosz, Miehowski, ad annum 1475. Relation d'un *anonyme* à *Mathias Corvin* sur l'invasion des Turcs en Moldavie, datée de Turda, 23 janvier 1475, dans la *Columna lui Traian*, 1876, p. 422. *Leonardo de Oretona* à *Romano Rosetto da Ferrara*, Bude, 12 février 1475, *idem*, p. 422. Comp. trois rapports raguzains de la même année publiés par M. J. Bianu dans la *Columna lui Traian*, 1883, p. 141-143. La version turque, qui s'efforce de justifier la défaite, dans Hodja Effendi (Brattuti, *Chronica dell' origine e progressi della casa ottomana*, Madrid, 1652, II, p. 298-303) et Leunclavius, *Annales*, 1596, p. 38.

plus digne de figurer à la tête d'une coalition de l'Europe chrétienne contre les Turcs ! »[1].

Le roi de Hongrie, Mathias Corvin, s'efforça pourtant de tirer à lui tout l'honneur et le profit de la victoire du prince de Moldavie, faisant connaître aux têtes couronnées, surtout à celles qui ne pouvaient contrôler ses assertions, que ses gens, sous la conduite de son palatin Etienne de Moldavie, avaient battu une nombreuse armée ottomane. Les historiens hongrois, voulant défendre leur roi contre les critiques faites par ceux des divers pays, qui l'accusaient de s'attribuer l'honneur d'exploits auxquels il n'avait pris aucune part, tantôt soutiennent que la plus grande partie de l'armée d'Etienne était composée d'hommes de leur nation, et que les Polonais étaient toujours en mésintelligence avec les Hongrois sur la question de savoir auquel de ces deux peuples Etienne étaient soumis, tantôt cherchent même à prendre le parti des Ottomans et à excuser leur défaite de la même manière que le faisaient les historiens turcs[2].

Etienne, après avoir récompensé ceux qui s'étaient le plus distingués d'entre ses braves, et ayant élevé plusieurs paysans à la condition de nobles sur le champ de bataille même, passe en Valachie, en chasse le perfide Laïote et punit le pays même qui l'avait suivi, en lui enlevant le district de Poutna, qu'il annexe à la Moldavie ; repousse encore une invasion des Cosaques, et rentre enfin en triomphateur à Soutschava, sachant bien que les Turcs ne le laisseraient pas se reposer longtemps de ses fatigues[3].

Bataille de Rasboieni. — Etienne, pensant, par sa victoire de Racova, avoir gagné des titres à la reconnaissance de l'Europe, abandonna la réserve dans laquelle il s'était confiné jusqu'alors, et, après avoir envoyé aux princes chrétiens une circulaire dans laquelle il leur exposait la nécessité de s'unir pour « couper la la main droite du païen », il adresse une demande de secours d'argent au pape, en février 1475. Etienne ne s'était pas trop pressé, attendu que les Turcs attaquent, peu de temps après, la ville de Caffa, en Crimée. Le prince de Moldavie avait intérêt à défendre cette ville, par la raison que son beau-père était prince

1. Dlugosz, *Historia polonica*, II, p. 527.
2. Ainsi Cureus, Bonfinius apud Schinkaï, *Cronica Românilor*, II, p. 60.
3. Cromer, *De origine et rebus gestis Polonorum*, Basileae, 1555, p. 413.

de Mangop, petite principauté chrétienne de la Crimée, fondée par une maison d'origine impériale byzantine. Il envoie courriers sur courriers au roi Mathias, lui demandant avec instance de ne pas permettre que les Turcs, s'établissant en Crimée, s'unissent aux Tatares, pour le péril de la chrétienté européenne ; mais toutes ses instances sont inutiles. Le pape lui répond qu'il ne l'oubliera pas à la rentrée des prochaines contributions, et le roi de Hongrie reste, bien entendu, sourd à son appel [1].

Bien plus, dès que le roi de Hongrie apprend que la caisse du pape était de nouveau remplie, il s'empresse d'insister auprès du Souverain Pontife pour que l'argent, qui avait été promis à Etienne, lui fût remis en sa qualité de suzerain, et le pape, peu au courant des rapports qui existaient entre le roi de Hongrie et le prince de Moldavie, délivra à Mathias la somme importante de 100,000 ducats, que celui-ci dépense bientôt, mais pour d'autres intérêts que la guerre contre les Turcs.

Vers le commencement de l'année 1476, le bruit d'une nouvelle expédition des Turcs prenant de plus en plus consistance, Etienne envoie de nouveau au pape demander le subside promis. Cette fois, pour mieux gagner les bonnes grâces du Saint-Père, il lui envoie en ambassade deux prêtres catholiques de la Moldavie, Pierre, bachelier en décrets, et Catanée Januensis, et le prie également de nommer Pierre évêque catholique de Moldavie, dont le siège était vacant. Etienne voulait par là montrer au pape son profond intérêt pour l'église catholique et, dans le même but, il avait reçu ces deux membres du clergé romain dans le grand conseil des boyards du pays. Mais il fut pourtant bien déçu dans son attente, car le pape se contenta de lui accorder la nomination du bachelier Pierre à l'évêché, et, comme faveur spéciale, l'autorisa à garder pour lui les annates ; quant au subside, il déclara aux ambassadeurs l'avoir remis à Mathias, suzerain d'Etienne. Ceux-ci, comme prêtres catholiques, n'osèrent rien répondre à leur chef suprême, mais à leur retour en Moldavie, passant par

1. La circulaire d'Etienne publiée par C. Esarcu dans la *Columna lui Traian*, 1876, p. 420. La réponse du pape dans la collection de Carolus Wagner, *Analecta diplomatica*, IV, p. 26, manuscrit de la bibl. de Pesth. Pour Caffa et les relations d'Etienne avec la principauté de Mangop, voir plusieurs lettres : Du *recteur de Raguse* au *Doge*, 21 mars 1475 ; de *Jaques Justiniani* de Chios au *Doge*, 10 juillet 1475 (dans la *Columna lui Traian*, 1883, p. 43-44) ; de *Leonordo Botta* à *Gal. Maria Sforza*, 13 juillet 1475 ; de *Leon* Artae despotus au *Doge*, juillet 1475 ; d'*Etienne* à ses ambassadeurs près le roi Mathias, 20 juin 1475 ; de *Dominique* et *Gaspar*, amb. de Mathias à *Etienne*, 7 déc. 1474 (dans *Mon. Hung. hist.*, V, p. 269, 271, 309 et VI, p. 306).

Venise, ils se plaignirent de la qualification donnée par le pape à celui qu'ils représentaient et transmirent à la république les menaces d'Etienne de faire la paix avec les Turcs et même de s'allier avec eux dans les cas où toute assistance lui serait refusée [1].

Le sénat de Venise, qui trouvait dans les luttes d'Etienne une si utile diversion, s'empressa de le rassurer de toutes les manières et pour être plus sûr de retenir le prince moldave, il lui envoie un ambassadeur spécial, Emmanuel Gérardo, chargé de suivre Etienne partout où il se rendrait, de soutenir son courage par de belles paroles, de lui promettre de la façon la plus formelle qu'il sera secouru et de l'empêcher absolument de s'accorder avec les Turcs [2].

Les fins diplomates de Venise avaient très bien pénétré le caractère d'Etienne. Enclin à écouter les louanges que d'ailleurs il méritait ; se laissant, comme toutes les grandes âmes, facilement séduire ou entraîner par les belles paroles, dont l'envoyé venitien n'était point avare et rempli d'un si profond amour de l'indépendance qu'il eut été plus facile de le briser que de le soumettre, qu'était-il besoin de faire des sacrifices pour un pareil homme, d'autant plus que les Venitiens s'attendaient à faire d'un jour à l'autre la paix avec les Turcs ? Nous les voyons, au contraire, loin de penser à venir en aide à Etienne, se conduire à son égard avec une mesquinerie révoltante, qui ne saurait être expliquée et atténuée que si l'on prend en considération le caractère essentiellement mercantile de la politique venitienne. Les ambassadeurs d'Etienne ayant été forcés d'emprunter, pour subvenir aux dépenses de leur voyage, 100 ducats au sénat de Venise, ce dernier charge Gérardo de tâcher de retirer du prince de Moldavie, ne fut-ce qu'une partie de cette somme, pour son entretien dans cette contrée. Et le pape ! il ne trouve rien de mieux à faire que de dispenser les habitants de la Moldavie du pèlerinage à Rome, à l'occasion du jubilé, et de leur permettre de remplacer ce voyage dispendieux par une contribution au profit du saint-siège. Voilà ce qu'Etienne avait gagné de ses relations avec l'Occident ! [3]

1. Lettre du pape à Etienne par laquelle il lui dit avoir donné l'argent à son suzerain du 7 avril 1476. Col Wagner bibl. Pesth. Lettre par laquelle le pape remet l'argent à Mathias dans Katona. *Historia regum Hunganie*, XVI, p. 11. Procès verbal du sénat de Venise concernant les plaintes des amb. d'Etienne, 6 mai, 1476, Esarcu, *Stefan cel Mare*, *documente descoperite in archivele Venetiei*, Bucuresti, 1874, doc. n° III.
2. Instructions du sénat, 17 mai, 1476, Esarcu, doc. n° IV.
3. Lettre du *sénat* pour les 100 ducats du 8 oct. 1476, Esarcu, doc. n° V. Bulle papale pour la contribution, de 1476, Theiner, *Mon. Hung. sacra*, II, p. 150.

Etienne se sentant sérieusement menacé avait aussi demandé des secours au roi de Hongrie; mais celui-ci voulut profiter de la position difficile du prince moldave, pour le forcer à reconnaître de nouveau sa suprématie. Il délivre un diplôme à Etienne, le 15 août 1475, dans lequel il dit que son fidèle Etienne, revenant sur ses erreurs antérieures, l'aurait reconnu comme son suzerain légitime et que lui Mathias aurait promis au voévode de la Moldavie un secours selon ses facultés et s'il n'était pas empêché par d'autres affaires plus importantes de son royaume; cette déclaration qui n'engageait pas à grand'chose, n'équivalait à rien à vrai dire. Aussitôt que les Polonais apprirent qu'Etienne avait reconnu la suzeraineté des Hongrois, ils s'en émurent vivement, craignant que le puissant voévode moldave ne leur échappât; ils lui dépêchèrent vers le mois de septembre 1475 leur représentant, André Bessovitsch, pour recevoir de nouveau son serment de fidélité [1].

Quoique Etienne eût besoin du secours des Hongrois et des Polonais, ceux-ci voulaient se l'arracher les uns aux autres, tant son amitié était précieuse pour ses alliés et son inimitié redoutable à ses adversaires. Etienne, qui voutait obtenir l'assistance des deux peuples, essaya de les tromper, en leur accordant tout ce qu'ils demandaient, en échange de la promesse — malheureusement trop peu sûre — d'être secouru. Tandis que les rois voisins travaillant de concert pour obtenir la soumission d'Etienne, n'étaient mûs en cela que par l'intérêt pauvre et étroit de leur ambition personnelle, Etienne seul voyait plus loin et considérait dans les Turcs le péril immense auquel étaient exposés son pays d'abord et la chrétienté ensuite.

Le double jeu d'Etienne finit par mécontenter ses *deux suzerains*, et aucun d'eux n'ayant confiance dans sa sincérité, ils préfèrent voir les Turcs vainqueurs et le péril s'approcher de leurs États, que de consolider par une nouvelle victoire la position de leur redoutable vassal. Voilà comment il se fit que dans le combat gigantesque qu'il devait maintenant soutenir, Etienne resta complètement isolé.

Et pourtant, quoiqu'il se sentît déjà bien affaibli par la lutte

1. Teleki, *Hunyadiak Kora Magyarszagon*, Pestini, 1852-1857, XI, p. 540. Etienne avait donc reconnu la suzeraineté de la Hongrie dès le 18 août 1475. Ses protestations contre l'épithète que lui donnait le pape en Mai 1476, n'étaient donc pas tout à fait exactes. Comp. un doc. du 3 Novembre 1475, dans Esarcu. doc. nº XIII, Dlugosz, II, p. 534, anno 1475.

précédente, Etienne n'hésite pas un seul instant à faire son devoir. Il voulut s'opposer d'abord au passage du Danube, mais il dut bientôt abandonner ce plan pour des motifs que nous allons indiquer.

La Moldavie était attaquée de trois côtés à la fois. En face par les Turcs et sur ses deux flancs par Laïote Bassaraba et les Tatares. Les paysans, qui constituaient le gros de l'armée moldave, sachant leurs familles exposées aux violences des Tatares, demandèrent à Etienne la permission d'aller les établir en sûreté. Le prince repoussa d'abord leur requête, mais ses soldats commencèrent à déserter. Etienne, inquiet, tint un conseil de guerre, dans lequel on décida de leur donner congé pour 15 jours, délai après lequel ils devaient revenir avec des provisions de bouche. Les paysans, une fois partis, ne revinrent plus rejoindre l'armée, et Etienne n'ayant auprès de lui que 10,000 nobles ne put s'opposer plus longtemps au passage du Danube et se vit forcé de se retirer dans l'intérieur du pays [1], devant une armée quinze fois aussi forte que la sienne. Etienne, cherchant un endroit où il pût concentrer ses moyens de résistance, crut le trouver dans une forêt du district de Neamtz. D'une clairière il fit une forteresse improvisée, abattant autour d'elle les arbres, creusant un fossé et recouvrant le tout de broussailles et d'épines, qui laissaient passer au travers la bouche de canons de bois cerclés de fer. Cet endroit prit plus tard le nom de *Rasboieni* (de rasboiu = guerre, bataille) et celui de *Valea alba*, tiré de la blancheur des ossements dont cette vallée fut jonchée.

Les Turcs découvrant la retraite des Moldaves donnèrent assaut à leur forteresse improvisée ; mais étant repoussés plusieurs fois avec des pertes considérables, Mahomet prit lui-même en main l'étendard vert du prophète et s'élançant sur les remparts, les força après une lutte désespérée. La clairière fortifiée fut prise et Etienne contraint à se retirer. Dans la belle et majestueuse inscription qu'il fit placer dans l'église érigée plus tard par lui sur l'emplacement où avait eu lieu le combat, Etienne avoua lui-même que par la volonté de Dieu les chrétiens avaient

1. Ces intéressants détails contenus dans la relation de cinq Génois qui se trouvaient à Soutschava précisément à l'époque de la seconde expédition des Turcs, relation communiquée au pape par Balthasar de Piscia 16 septembre 1476, dans la *Columna lui Traian*, 1876, p. 376-380. Comp. Dlugosz, II, p. 546, anno 1476, et l'inscription placée par Etienne à l'église construite par lui à Rasboieni, Melchissédek dans les *Convorbiri literare*, XVI, p. 365.

été vaincus par les païens, et qu'un grand nombre de défenseurs de la patrie y avaient trouvé une mort glorieuse. C'est toujours à Dieu que, dans sa modestie, Etienne avait attribué aussi sa victoire de Racova [1].

L'homme n'était, selon lui, qu'un instrument dans les mains de la Providence.

Mais comme dit Ureche, « Etienne était de ceux qui ne se laissent pas facilement terrasser ; au moment où on le croyait tombé, il se relevait contre les vainqueurs ».

Pour le moment, il passe en Pologne où il rassemble une nouvelle armée, avec laquelle il s'empresse de rentrer en Moldavie pour ne pas laisser aux Turcs le temps de profiter de leur victoire. Comme tout le pays était dévasté, les Turcs étaient forcés de tirer leurs vivres de la Transylvanie et d'en faire venir aussi par mer. Mais une tempête submergea un convoi entier, pendant qu'un autre qui passait les Carpathes est surpris par les Moldaves. La famine se met bientôt dans les rangs des Turcs, et la peste s'y joint, pendant qu'Etienne, par des escarmouches continuelles, affaiblissait tous les jours l'armée d'invasion. Les Turcs après avoir tenté, mais inutilement, de prendre la forteresse de Neamtz, se décident à quitter ce pays, qui se montrait si bien disposé à soutenir son prince. Dans leur retraite, le désordre se mit dans leurs rangs et lorsqu'ils arrivèrent au Danube, Etienne les attaque avec énergie et leur tue plus de 12,000 hommes. Mohamed repasse donc le Danube en vaincu plutôt qu'en vainqueur, ainsi que nous le rapporte la précieuse relation contemporaine de Balthasar de Piscia. Mathias Corvin qualifie aussi la retraite des Turcs de honteuse, et Ureche ne fait que relater la vérité, lorsqu'il dit « qu'après la défaite d'Etienne à Rasboieni, il ramassa aussi rapidement qu'il put de nouvelles forces, poursuivit les Turcs, les atteignit au Danube et les attaquant à l'improviste les mit en déroute, les forçant d'abandonner tout leur butin, et s'en retourna ensuite jouir de son triomphe [2].

Etienne, ayant réussi de nouveau à chasser les Turcs, passe

1. Ureche éd. Picot, p. 135 et 147. Melchissédek, l. c., Seadeddin et Miechovski dans *l'Arhiva istorica* de Hasdeu, I, 2, p. 31 et 42.

2. Piscia dans la *Columna lui Traian*, 1876, p. 379. Dlugosz, ad. a. 1476. Etienne de Bathori à Mathias Corvin, 16 août 1476, *Mon. Hung. hist.*, V, p. 321. Relation de *Ladislas* familier du voévode Dracula, 7 août 1476, *idem*, p. 319. *Justiniani* au *duc de Milan*, 8 septembre 1476, *idem*, p. 325. Esarcu doc. nº XIV de 1476. G. Phrantzes, *Chronicon*, III, p. 30.

immédiatement après en Valachie pour punir Laïote Bassarabe. Le roi de Hongrie, qui avait intérêt à ce que le prince de Moldavie ne s'emparât pas de ce pays, se joint à lui et d'un commun accord ils replacent sur le trône de cette principauté son ancien prince, Vlad l'Empaleur, qui attendait depuis 15 ans sa restauration. Mais aussitôt qu'Etienne a quitté la Valachie, Laïote revient, tue Vlad et remonte à son tour sur le trône [1].

Etienne ne manque pas d'envoyer son oncle, *Jean Tzamblac*, à Venise, qui expose, en langue grecque, avec tous les détails, la catastrophe dont la Moldavie avait été victime, par suite de l'abandon dans lequel tout le monde l'avait laissée. Sa seule consolation avait été, pendant toute cette crise pleine de dangers, l'attitude de l'ambassadeur venitien. Aussi ce dernier n'avait pas manqué, en cette occasion, de prodiguer les trésors de son éloquence pour soutenir le courage du héros roumain, qui n'avait pas besoin d'un pareil stimulant pour accomplir jusqu'au bout les devoirs que lui imposait son ardent patriotisme. Tzamblac s'efforce d'obtenir au moins maintenant quelques subsides.

Mais les Turcs, voyant que toutes leurs tentatives avaient été infructueuses pour réduire à l'obéissance les Moldaves, par une attaque directe, se décidèrent à suivre envers eux la politique appliquée à l'égard de Mirtschea et d'occuper deux places fortes du sud de la Moldavie, les forts importants de Kilia et de Tschetatea Alba. La Moldavie jetait, par la bouche de Tzamblac, son dernier cri de désespoir, qui allait pourtant être aussi peu écouté que les autres par les marchands de Venise [2].

Perte de Kilia et de Tschetatea Alba. — Etienne, apprenant que les Turcs allaient attaquer ses places fortes riveraines, se met en mesure d'en restaurer les fortifications, fait confirmé par une inscription trouvée à Tschetatea Alba. Comme les Turcs se préparaient à assiéger les deux forteresses, en l'année 1481, avec l'aide de Laïote Bassarabe, qui avait réoccupé le trône de Valachie, Etienne pénètre soudainement dans son pays, écrase son armée et le tue. Cet évènement oblige les Turcs à retarder leur entreprise jusqu'en 1484. En cette année, ils viennent avec

1. Lettre de Bathory voévode de Transylvanie aux *habitants de Sabiou*, 11 Novembre 1475, Teleki, p. 2. (plus haut p. 280, note 1), X, p. 575. Esarcu, doc. nº XIV de 1476. Doc. du 4 décembre 1476, dans les *Mon. Hung. hist.*, *acta extera*, V, p. 335. Dlugosz, ad. a. 1476, II, p. 551. Pour la mort de Vlad l'Empaleur, Esarcu, doc. nº X, du 8 Mai 1477.
2. Relation de l'ambassade de Tzamblac, Esarcu, Doc. nº *X* du 8 mai 1477.

de grandes forces se jeter sur les forteresses moldaves, et, après plusieurs assauts et combats acharnés, ils réussissent à s'en emparer : Kilia le 14 juillet, et Tschetatea Alba le 5 août de la même année. C'est ainsi que Kilia « la clef et la porte pour tous les pays de la Moldavie et de la Hongrie » et Tschetatea Alba « la clef et la porte de tous les pays de la Pologne, Russie et de toute la grande mer », avec la contrée environnante, qui portait le nom de Bessarabie, tombèrent sous la domination musulmane [1].

Etienne était désespéré de la perte de ses forteresses. Pensant obtenir du roi Casimir de Pologne un secours pour pouvoir les reprendre, il se décide à lui rendre hommage en personne, ce qu'il avait toujours évité jusqu'alors, et il le fit le 15 septembre 1484. Il était convenu que le serment serait prêté sous la tente du roi, en face seulement des grands dignitaires ; mais, au moment où Etienne mettait le genou en terre, les parois de la tente tombèrent et Etienne fut exposé dans cette posture aux yeux de toute l'armée. Il pensait au moins obtenir, à la suite de cette humiliation, un secours suffisant, pour pouvoir chasser les Turcs de ses deux villes ; mais le roi ne lui accorda qu'un corps de 4,000 cavaliers, avec lequel il ne pouvait rien entreprendre. Il réussit seulement à déloger les Turcs de plusieurs autres endroits où ils s'étaient cantonnés ; quant à Kilia et à Tschetatea Alba, il ne put les en faire sortir [2].

Par leur occupation des deux places fortes de la Moldavie, les Turcs en avaient fait des centres d'incursions continuelles, qui ne permettaient pas au pays de goûter un instant de repos. Etienne était forcé de rester toujours l'arme au bras pour repousser les invasions ottomanes ; ainsi, en 1485, il repoussa un corps turc commandé par le général Hromot ; dans la même année, une secoede invasion par Malcotsch et en 1486 une troisième par le même Hromot, et ainsi de suite.

Guerre avec la Pologne. — A la mort de Mathias Corvin, en 1490, une lutte éclata, pour la couronne hongroise, entre Vladis-

1. L'inscription dans Hasdeu, *Arhiva istorca*, I, 1, p. 178. Description du siège par le contemporain Andrea Cambini, *Idem*, I, 2, p. 55. Le sultan *Bajazet* au *recteur de Raguse,* 2 oct. 1484, dans *Mon. Hung. hist.*, *acta extera*, IV, p. 37 : « Kilia la qual e chiave et porta, etc. » Nous verrons que dans les traités russo-turcs postérieurs la Bessarabie est toujours mentionnée à part, à côté de la Moldavie. Ce nom ne désignait alors que la partie sud de la province sur laquelle les Russes étendirent en 1812 la dénomination de Bessarabie. L'origine de ce nom, voir plus haut, p. 255, note 1.
2. Joachim Cureus dans ses *Annales silesicae,* apud Schinkaï, II, p. 78.

lav, le roi de Bohême, et l'empereur Maximilien I[er], qui rechercha par l'entremise du père du gendre d'Etienne-le-Grand, Ivan Wassiliewitsch, le czar de Moscou, l'alliance du prince moldave[1]. Celui-ci pressentant que le sort des armes serait favorable au roi de Bohême, fait attendre son consentement, et lorsque Vladislav eut mis la main sur la Hongrie, il ne trouva aucune difficulté à se mettre d'accord avec lui.

A cette époque (1492) meurt aussi le roi Casimir de Pologne, et il a pour successeur Jean-Albert, le frère de Vladislav, qui était monté sur le trône de Hongrie. Les deux rois s'entendent pour conquérir la Moldavie, détrôner Etienne et le remplacer par leur troisième frère, Sigismond.

Etienne, renseigné sur ces intrigues, envoie dans le courant de l'année 1495 des ambassadeurs en Hongrie, pour faire revenir le roi Vladislav de ses injustes projets. Le roi fait tous ses efforts pour leurrer les ambassadeurs d'Etienne, et dans ce but il fait à la Moldavie plusieurs concessions ; mais la mission envoyée par Etienne eut du moins pour résultat de faire connaître au peuple hongrois, qui la désapprouvait, la politique suivie par son roi au sujet de la Moldavie. Même parmi les Polonais, les plans conçus contre ce pays étaient loin d'obtenir l'approbation générale et l'on redoutait les conséquences fatales de la mise en œuvre d'un projet si contraire à toute équité. Albert pourtant tenait bon, suivant surtout les conseils de son ex-précepteur, l'Italien Philippe Buonacorsi Callimaque, qui le poussait en même temps à restreindre les privilèges de la noblesse[2].

Albert craignant d'attaquer ouvertement le prince de Moldavie, ajoute à la perfidie du but celle des moyens et envoie à Etienne une ambassade pour lui annoncer, qu'il viendrait en personne l'aider à reconquérir ses deux forteresses enlevées par les Turcs. Etienne, qui savait bien ce que voulait dire une offre si inattendue, l'accepte à une condition : que le roi, pour descendre vers ces forteresses, passerait par delà le Dniester, sans traverser la Moldavie, qui, épuisée par les dévastations antérieures, ne pou-

1. Karamsin, *Histoire de la Russie*. Lettre de Maximilien aux Etats de Transylvanie, 11 août 1490, dans Firnhaber, *Beiträge zur Geschichte Ungarns*, dans l'Arhiv für kunde oesterreichischer Geschichtsquellen, 1849, II, p. 280.

2. Istanfi, *De rebus ungaricis*, Colon. Agripp., 1622, p. 33. Miehowski dans l'*Arh. istorica*, I, 2, p. 42 ; Joachim Cureus, *Annales Silesicae* dans Schinkaï, II, p. 94. Comp. des extraits des registres royaux de la Hongrie dans Engel, *Gesch. der Moldau*, p. 148.

vait plus supporter le passage d'une armée. Albert, qui ne trouvait nullement son compte à suivre un pareil chemin, entre directement en Moldavie. Etienne lui fait savoir, que s'il continue d'avancer, il se verra forcé, à son grand regret, de marcher contre lui. Le roi de Pologne feint la colère, jette en prison les envoyés d'Etienne, le logothète Taoutu et le vistiernic Isac, et se dirige contre la capitale de la Moldavie, Soutschava. Etienne fait immédiatement couper la route sur les derrières de l'armée polonaise, qui, empêchée de s'approvisionner et ne pouvant prendre Soutschava que par un siège en règle, est bientôt réduite aux abois. Les Hongrois, qui avaient réussi à déterminer leur roi à ne plus faire cause commune avec son frère, s'interposent et réconcilient les Polonais avec Etienne. Cependant, ce dernier était très irrité contre les Polonais, et voulait se venger à tout prix sur eux de leur abandon, de son humiliation et de leur perfidie ; il accepta la médiation sous la condition expresse que le roi Albert opérât sa retraite en suivant le chemin par lequel il était venu, pour ne point ravager encore le pays par un autre côté. Le roi Albert quitta Soutschava le 15 octobre 1457, mais au lieu de suivre le chemin par lequel il était venu, il se dirigea vers la forêt de Cosmin. Etienne prévient le roi qu'il foulait aux pieds le traité à peine conclu, que s'il ne le respectait pas, lui aussi se considérerait comme dégagé. Le roi feint de ne pas entendre et continue sa route. Etienne envoie rapidement couper à moitié les arbres le long de la route, qui traversait la forêt, et lorsque l'armée polonaise s'y fut entièrement engagée, les Moldaves surgissent de toutes parts, renversent sur elle les arbres et tombent ensuite avec toutes leurs forces sur l'armée embarrassée et écrasée par les arbres. Elle y fut presque complètement anéantie, et les historiens polonais, qui racontèrent plus tard cette malheureuse expédition, avouent que la *Schlechta* polonaise (noblesse) y avait péri tout entière. Le roi Albert parvint à grand'peine à échapper au massacre et s'enfuit en Pologne[1].

Mais Etienne ne se contente pas seulement d'avoir vaincu les Polonais ; il pénètre dans leur pays au cours de l'année 1498, met tout à feu et à sang, brûle notamment les villes de

1. Ureche, éd. Picot, p, 175 ; Tubero, *Commentarium de temporibus suis* dans Schwandtner, *Scriptores*, I, p. 210 ; *Bielski* et un grand nombre de sources citées par *Schinkaï*, II, p. 54. Comp. Martini Zeilleri *Beschreibung des Konigreichs Polen*, Ulm, 1657, p. 57 : « Moldau so einer der Polen Grab nennet ».

Przemysl, Radimo, Przeworsk, Lanczut et s'avance jusqu'au delà de Lemberg, d'où il ramène plus de 100.000 habitants qu'il établit en Moldavie. Le roi Albert, dont l'armée avait été complètement détruite dans la forêt de Cosmin, prie Etienne de mettre un terme à sa vengeance, et un traité intervint en 1499 entre la Pologne et la Moldavie. Par ce traité, imposé par Etienne au roi de Pologne, celui-ci s'oblige sur tous les points envers le prince de Moldavie, lui promet secours et assistance avec toutes ses forces contre ses ennemis, le nomme à plusieurs reprises son ami bien-aimé, et ne rappelle plus par la moindre parole les liens de vassalité qui unissaient pourtant la Moldavie à la Pologne [1]. Etienne s'émancipa totalement de la suzeraineté polonaise, émancipation dont la Moldavie jouit pendant plus de 50 ans, ayant été également respectée par la Pologne vis-à-vis de ses successeurs.

Essai d'une ligue orientale contre les Turcs. — Etienne, voyant que le projet d'alliance entre les princes chrétiens, formé par Uzun Hassan et que lui-même avait essayé de constituer avec les États occidentaux, avait complétement échoué, entreprit encore, avant sa lutte avec les Polonais, la formation d'une ligue anti-ottomane, entre les puissances de l'Orient, qu'il croyait plus intéressées à combattre les Turcs, vu qu'elles étaient menacées plus directement que celles de l'Occident par la formidable extension de la puissance musulmane. Des difficultés d'un autre genre s'opposaient à la réalisation de ce plan. Ces diverses puissanccs se trouvaient entre elles dans de mauvaises relations. Etienne, pour arriver à son but, dut donc entreprendre un travail diplomatique considérable, la mise d'accord de ses futurs alliés. Il espérait pourtant y réussir, vu les liens d'affinité qui l'unissaient au duc de Moscovie, Ivan Wassiliéwitsch III, dont le fils, Jean-le-Jeune, avait èpousé sa fille Héléne. Le czar de Russie était en mésintelligence avec le duc de Lithuanie, Alexandre, frère de Jean Albert roi de Pologne, parce que le duc avait forcé sa femme, la fille d'Ivan, à embrasser la religion catholique, contrairement à son contrat de mariage. Un autre prince puissant de l'Orient, le Khan de Crimée, se trouvait en froid avec la Pologne et la Lithuanie, à cause des continuelles incursions de ses sujets sur les confins de ces pays.

1. Doghiel, *Codex diplomaticus regni Poloniae*, I, p. 603.

Etienne avait à peine réussi à réconcilier Alexandre avec le czar Ivan, que, l'on ne sait pour quel motif, une inimitié éclate entre Etienne lui-même et le duc de Lithuanie, de sorte que ce fut le tour d'Ivan Wassiliéwitsch à remettre d'accord ces deux princes, ce qui eut lieu en 1495. Nous pensons que le duc de Lithuanie, frère du roi de Pologne, par sa conduite envers le prince de Moldavie, préparait le terrain pour l'expédition de Jean Albert contre ce dernier, expédition qui eut lieu deux ans après, en 1497, et dont nous avons exposé la malheureuse issue.

Cette entreprise des Polonais et la guerre qui s'ensuivit entre eux et les Moldaves, entrave pour quelques années les plans d'Etienne, lesquels tendaient à former une coalition des princes de l'Europe chrétienne orientale contre les Turcs. Après le traité de 1499, Etienne renouvelle ses efforts et obtient d'abord, comme une conséquence du traité imposé par lui à la Pologne, l'engagement de ce royaume de défendre, en commun avec Alexandre de Lithuanie et Vladislav de Hongrie, la Moldavie contre les ennemis de la chrétienté. Mais dans l'intervalle les relations du duc de Moscovie et de son gendre, le duc de Lithuanie, s'étaient de nouveau refroidies. Ce dernier, au lieu de répondre aux sollicitations d'Etienne, le somme, en vertu du traité conclu entre eux, de lui prêter assistance contre son beau-père. L'envoyé de Lithuanie en Moldavie, le diacre Bogusch, à l'occasion de sa visite dans ce pays, rachète une dame lithuanienne, qui se trouvait entre les mains d'un Juif de Moldavie, qui l'avait lui-même achetée aux Tatares.

A la même époque, le Khan de Crimée, Mengli-Gheraï, déclare à Etienne qu'il ne saurait en aucune façon se réconcilier avec le duc de Lithuanie, de sorte que, là encore, les efforts d'Etienne restent infructueux. [1]

Bientôt même ces efforts devaient être à tout jamais brisés par la querelle qui éclate entre Etienne-le-Grand lui-même et le czar de Moscou, père de son gendre, et en voici la cause. Etienne avait marié sa fille Hélène au fils du czar Ivan, Jean-le-Jeune. Il en était né un fils, Démètre, qui, après la mort de son père, Jean-le-Jeune, devait hériter de la couronne du vieil Ivan ; mais ce der-

1. Les relations sur l'essai de constitution d'une ligue anti-ottomane sont contenves dans les documents suivants : 1492 *Akta zapadnoi Rossii*, I, p. 182 ; 1492, 1494, 1495, 1496, 1497, 1498 (deux doc.) dans Ulianitzki, *p.* 122, 124, 126, 127, 132, 148 177, 178 et 182. Comp. *Acta magni duc. Lithvaniae*, VI, p. 224-226 (doc de 1498 et 1499).

nier s'étant marié en secondes noces avec une Grecque, Sophie, descendante des Paléologues, en a un enfant, qui reçoit le nom de Basile. L'ambitieuse Grecque projette dès lors de faire donner la couronne à son fils Basile, et de faire repousser par son mari le fils d'Hélène, sa bru. Sophie intrigua si bien qu'elle parvint à ses fins, en inventant une conspiration d'Hélène contre les jours du vieux Wassiliéwitsch. Hélène fut jetée en prison par son beau-père, malgré les objurgations réitérées d'Etienne-le-Grand qui défendait les droits de sa fille [1].

Etienne, voyant que l'alliance qu'il avait voulu former entre les princes chrétiens de l'Orient avait si complètement échoué, se tourne de nouveau vers les Hongrois, et conclut un traité avec leur roi Vladislav. Celui-ci essaye vainement de le mettre d'accord avec les Polonais, qu'Etienne attaque bientôt de concert avec les Tatares, avec lesquels il se trouvait en bonnes relations. Etienne envahit la Pocutie, sur laquelle il prétendait avoir des droits [2]. Il l'avait déjà occupée en entier, lorsque la goutte dont il souffrait, unie à la plaie qu'il avait toujours au pied, le força à abandonner sa conquête en 1504. De retour en Moldavie, il expira le 2 juillet de la même année.

Caractère d'Etienne-le-Grand. — Les premières années du règne du prince moldave sont marquées par une fougue de caractère, qui l'engage inconsidérément dans plusieurs luttes assez impolitiques, celle avec Vlad l'Empaleur, par laquelle il perd un allié qui aurait pu lui être d'un grand secours dans sa lutte contre les Turcs ; celle avec Mathias Corvin, dont il avait intérêt à ménager l'amitié, pour avoir un point d'appui contre l'envahissement des Ottomans, qui n'allaient pas tarder à se jeter aussi sur son pays ; la provocation des Tatares par la cruauté exercée contre leurs ambassadeurs, et enfin l'attaque dirigée contre Radou-le-Beau, par laquelle il attira sur sa tête la colère musulmane. Mais, comme il devait toujours finir par en arriver là, il n'avait fait que rapprocher l'époque d'un choc inévitable. D'ailleurs, il avait été encouragé dans ses entreprises par un bonheur constant. C'est ainsi qu'il avait obligé les Polonais à renvoyer son rival Pierre Aron de leurs États, ajouté à son pays

1. Karamsin, *Histoire de la Russie*.
2. Cromer, p. 441 : « Pocuce ut ipse dictitabat de sua ditione injuste fuisse distractam, recepit ». Comp. plus haut, p. 212 et 215.

la forteresse de Kilia, prise sur les Valaques, celles de Tschitschéou et Tschetatea de Balta, cédées par Mathias Corvin. Il ne devait pas tarder à augmenter son pays par l'adjonction du district de Poutna, ravi à la Valachie, au plus fort de sa lutte contre les Turcs. Ureche a donc raison d'attribuer les guerres continuelles, entreprises par Etienne, à la circonstance que toutes finissaient heureusement, « ce qui le poussait à considérer toute année écoulée en paix comme lui apportant un grand préjudice. Il pensait en outre, et avec raison, que le courage des soldats s'accroît quand ils vivent dans les combats, et que les peines et les fatigues auxquelles une armée s'habitue doublent sa valeur »[1].

La lutte avec les Turcs calma son effervescence et ajouta à ses talents militaires incontestables une conduite plus prudente et plus politique. Il s'efforça d'obtenir les secours de ses voisins et d'autres puissances plus éloignées, mais intéressées dans sa lutte contre les Ottomans. Si des deux côtés ses efforts ne furent guère couronnés de succès, ce n'est pas â Etienne que l'on saurait en imputer la faute, mais bien d'une part à la politique astucieuse des Venitiens et de la papauté, qui se contentaient de le payer en belles paroles; d'autre part à l'envie que lui portaient ses prétendus suzerains de Pologne et de Hongrie, qui préféraient voir Etienne broyé sous le talon des Ottomans que de le laisser monter trop haut au-dessus d'eux. Il en fut de même lorsque Etienne abandonna l'Occident et se tourna vers l'Orient pour constituer entre ses princes une ligue anti-ottomane. Les rivalités éternelles de ces derniers, qui ne pouvaient comprendre les vues élevées du prince de Moldavie, ainsi que les coups qu'eux-mêmes lui portèrent, firent échouer aussi cette entreprise. Etienne, pourtant, n'était pas homme à se laisser abattre. Resté seul en face des Turcs, il lutta héroïquement contre eux, et même avec avantage, ayant à sa disposition un pays puissant par sa constitution économique, un peuple guerrier, intrépide et indomptable, qui, croyant à sa force et s'y confiant avec une énergique et bouillante ardeur, sut défendre la sainte cause de son indépendance et en assurer le glorieux triomphe. Pour une telle race d'hommes, le véritable aliment du patriotisme était la haine implacable de la domination étrangère. Il dut malheureusement combattre non seulement contre les Turcs, mais encore contre le prince de Valachie, qui avait passé aux ennemis du

1. Ureche, éd. Picot, p. 115 et 219.

nom chrétien. C'est alors seulement qu'Etienne put mesurer l'immensité de la faute qu'il avait commise en dépossédant Vlad l'Empaleur. Les Tatares se mirent aussi de la partie et la Moldavie dut succomber. Pourtant, comme l'observe encore Ureche, « quand bien même la victoire restait à ses adversaires, il ne perdait pas courage et, au moment où on le croyait terrassé, il se relevait fièrement contre ses vainqueurs »[1]. C'est ainsi que, malgré sa chute à Rasboiéni, les Turcs sont chassés de nouveau de la Moldavie, et Etienne peut même passer immédiatement ne Valachie, pour détrôner le traître Laïote Bassarabe et le remplacer — mais trop tard — par Vlad l'Empaleur.

Si son activité guerrière se montre continuellement favorable, on peut dire que son action politique ne lui cède guère en importance. Le principe qu'il poursuivait était celui des Romains, ses ancêtres : jamais deux ennemis à la fois. C'est ainsi qu'il attaque les Hongrois après s'être réconcilié avec la Pologne, puis la Valachie après avoir conclu la paix avec le roi Mathias. Dans sa lutte contre les Turcs, il se trouve en relations assez bonnes avec ses deux prétendus suzerains, et, lorsqu'il fut forcé de combattre les Polonais, il avait obtenu une trêve de la part des Turcs.

Nous avons vu la manière assez habile par laquelle il avait voulu gagner les sympathies du pape, ainsi que ses efforts pour constituer la ligue anti-ottomane orientale. Non moins remarquable dut être son action diplomatique en Hongrie, pour déterminer la nation hongroise à réprouver la politique de son roi, qui voulait faire cause commune avec son frère, Albert de Pologne, au préjudice d'Etienne.

La guerre étant la vie de cette époque, on comprend comment un prince qui répondait si bien aux besoins de son temps devait être chéri et apprécié de ses sujets. Etienne était non seulement un général habile et un profond politique, mais encore un excellent administrateur, qui s'efforçait continuellement de réparer les maux inévitables causés par la guerre. Clément et juste, vigilant et libéral, malgré ses nombreuses campagnes, malgré près d'un demi-siècle de luttes presque ininterrompues, il laissa à sa mort son pays plein de richesses, tant en bestiaux qu'en récoltes de toute espèce, pouvant mettre sur pied une armée de 40,000 hommes, dont 20,000 cavaliers et 20,000 fantassins, ainsi que l'affirme son médecin, Mathieu Muriano.

1. Ureche, éd. Picot, p. 215.

Voilà pourquoi sa mort plongea dans le deuil et la désolation tous les habitants du pays, qui pleuraient en lui un père. Ils comprenaient qu'ils avaient perdu leur bienfaiteur et leur défenseur [1]. La postérité lui donna non seulement le nom de Grand, mais aussi celui de Bon. Etienne a réuni toutes les conditions de la souveraine puissance, et des talents politiques et guerriers à un plus haut degré qu'aucun autre prince contemporain. Il employa sa vie entière à combattre la plus terrible de toutes les puissances, celle des Ottomans. Ses autres exploits, remportés contre les chrétiens, ont été éclipsés par sa lutte courageuse contre les Turcs. Le souvenir de son héroïque résistance s'est conservé à travers les âges et les Roumains d'aujourd'hui remontent avec fierté le cours des temps pour admirer l'imposante figure de leur héros national.

Et pourtant Etienne-le-Grand était aussi terrible qu'il était bon. Il ne souffrait pas la moindre résistance et noyait facilement dans le sang toute opposition à ses volontés. Ureche nous le montre comme un homme facilement irritable, prompt à verser même le sang innocent, et auquel il arrivait parfois de tuer sans jugement pendant les festins [2].

Quelques moments avant sa mort, cloué sur son lit de douleur, il apprend que quelques boyards déclaraient ne vouloir pas accepter comme son successeur son fils légitime Bogdan, mais bien un autre fils naturel, Pierre Rarèche. Etienne se fait transporter sur un brancard au milieu de ses troupes, appelle devant lui les boyards récalcitrants et leur fait trancher la tête. Reconduit de nouveau dans sa chambre, il prend la sainte communion et expire avec calme. Il ne croyait pas avoir commis un plus grand péché, en répandant le sang de ses boyards, qu'en versant celui de ses ennemis sur le champ de bataille. C'est ainsi qu'il se montra sur le seuil de l'éternité comme il avait été pendant toute sa vie « et terrible et prudent », comme le caractérise avec beaucoup de justesse le rapport du médecin Muriano. Nous pouvons néanmoins affirmer que, malgré son despotisme farouche, les qualités qu'il possédait étaient de celles qui assurément font les grands rois, car elles font les grands hommes.

Etienne donna à son fils en mourant un conseil qui paraît être en contradiction avec la conduite de sa vie entière. Lui qui avait

1. Idem, p. 219. Comp. Esarcu, *Documente,* Collection de Marin Sanudo, doc. nº 7 : Rapport du médecin d'Etienne, Mathieu Muriano, au Sénat, 7 déc. 1502.
2. Ureche, éd. Picot, p. 217.

lutté près d'un demi-siècle contre les Turcs et qui avait réussi, par des efforts surhumains, à conserver à son pays l'indépendance et la liberté, enjoint à Bogdan de se soumettre à eux. Mais il avait eu le temps de se convaincre des dispositions que les États chrétiens environnants nourrissaient à l'égard de la Moldavie ; il savait d'ailleurs que son fils était incapable de continuer la lutte, que lui-même était à la veille de ne plus pouvoir soutenir ; il pensa qu'il serait mieux de placer son pays sous l'égide d'une puissance qui ne craignait personne, plutôt que de le laisser sous la protection chancelante et aléatoire de ses prétendus suzerains. C'était le seul moyen qu'Etienne-le-Grand crût trouver de garantir au-delà de son tombeau l'existence de son pays, pour l'intégrale conservation duquel il avait sacrifié le repos de sa vie entière.

Histoire de la Valachie pendant le règne d'Etienne-le-Grand. — A partir du détrônement de Vlad l'Empaleur par Etienne-le-Grand, en 1462, l'histoire de la Valachie n'est qu'un reflet de celle de la Moldavie, qui, sous la conduite de son grand prince, déterminait en tout le sort de sa sœur aînée. L'histoire de la Valachie est donc comprise dans l'histoire moldave, et nous voulons seulement rappeler rapidement la série des princes qui se succédèrent sur le trône de ce pays, pendant qu'en Moldavie s'écoulait glorieusement le règne ininterrompu d'Etienne-le-Grand.

Vlad l'Empaleur ayant fui en Transylvanie, après la défaite que lui infligea Etienne, les Turcs, qui avaient été battus et repoussés par Vlad, repassent le Danube et placent *Radou-le-Beau* sur le trône du pays, en 1462. Etienne-le-Grand, après avoir de nouveau attaqué Kilia, dont il s'empare cette fois, en 1465, renverse Radou et le remplace par *Laïote Bassarabe*, qui pourtant s'allie aux Turcs dans la lutte qu'Etienne-le-Grand eut bientôt à soutenir contre eux. Etienne, après avoir repoussé la seconde invasion des Mahométans, en 1476, passe en Valachie, en chasse le perfide Laïote, et le remplace, d'un commun accord avec Mathias, roi de Hongrie, par *Vlad l'Empaleur;* mais ce prince est bientôt renversé et tué par *Laïote*, qui rentre en Valachie aussitôt qu'Etienne s'en est retiré. Laïote, poursuivant sa conduite hostile envers le prince de Moldavie et voulant notamment assister les Turcs dans leur entreprise contre Kilia et Tschetatea Alba, Etienne-le-Grand tombe sur lui à l'impro-

viste, en 1481, et le tue dans une bataille près de Rîmnicoul-Sarat. Etienne croit être mieux servi par les héritiers de l'Empaleur, et place sur le trône son fils *Vlad-le-Moine*, qui pourtant, suivant la politique de ses prédécesseurs, s'allie aux Turcs, lorsque ceux-ci attaquent les fortesesses du sud de la Moldavie. Vlad-le-Moine est renversé treize ans après par son propre fils, *Radou*, auquel le clergé accorda le titre de Grand, parce qu'il s'était fait le protecteur des gens d'église. Ce Radou vécut plus longtemps qu'Etienne-le-Grand, et il règna jusqu'en 1507. Par sa passion pour les œuvres pieuses et par la protection qu'il accorde aux moines grecs, nous verrons que ce prince ouvre les pays roumains à l'influence de l'élément grec.

IV

Soumission de la Moldavie aux Turcs

Reconnaissance de la suzeraineté ottomane par la Moldavie. — L'influence prépondérante qu'Etienne-le-Grand exerça sur la Moldavie se reconnaît surtout dans le fait qu'il fit souche, et que la dynastie qu'il fonda régna pendant plus d'un demi-siècle, sans que les Moldaves, qui s'étaient pourtant habitués au changement de leurs princes, osassent se soustraire à la domination de ses successeurs.

Bogdan III, fils légitime d'Etienne, succéda à son père. Ce prince eut à son début des démêlés avec la Pologne, dont le roi lui avait refusé la main de sa sœur. Un traité mit fin à ces malentendus, traité par lequel Bogdan obtient le mariage désiré, à condition de prendre l'engagement de faire construire une église catholique. Il accepte, introduit dans le pays un évêque du même rite et déclare par écrit au pape que ce mariage était contracté pour le bien de la chrétienté et l'union des forces communes contre les païens [1]. Il faut remarquer que ce traité ne contient aucune réminiscence des relations de vassalité qui unissaient la Moldavie à la Pologne, relations qui avaient cessé à partir de la rude leçon donnée aux Polonais par Etienne-le-Grand dans la forêt de Cosmin. Bogdan est désigné dans le traité de 1506, comme son père l'avait été dans celui de 1499, par ces mots : « notre ami sincèrement aimé », et ce titre donné par les rois polonais, à la place de celui qui autrefois était en usage de « notre fidèle vassal ou palatin », se perpétue dans les traités entre la Moldavie et la Pologne sous les règnes d'Etienne-le-

1. *Inventarium*, p. 140. L'acte entier de 1506 publié dans les *Acta Tomiciana*, Posnaniae, 1852-1860, I, app. 19.

Jeune, de Pierre Rarèche et de ses fils ; il n'est abandonné et remplacé de nouveau par l'ancienne formule qu'à partir du règne d'Alexandre Lapouschneanou, en 1561.

Un autre document de la même époque paraît établir que la Moldavie avant 1499, aurait été attachée à la Pologne et autrement que par la simple reconnaissance de sa suzeraineté. En effet, le roi Alexandre étant mort dans l'année même où le traité avec Bogdan fut conclu, en 1506, le grand conseil de Pologne, craignant que Bogdan ne se considérât comme dégagé de ses obligations et ne recommençât les hostilités, lui envoya une pompeuse ambassade, chargée de lui faire connaître les dispositions bienveillantes de la Pologne à son égard et lui dit, entre autres choses, qu'il s'efforcerait de faire maintenir aussi ces bonnes dispositions par le futur roi « *qu'avec l'aide de Dieu nous élirons ensemble avec toi, d'après l'ancien usage* »[1]. D'après ces paroles, il paraîtrait que le prince de Moldavie prenait part, comme tous les autres vassaux de la Pologne, à l'élection des rois de ce pays. Nous croyons pourtant que le grand conseil de Pologne voulait seulement amadouer Bogdan, en lui accordant l'exercice d'un droit dont en réalité les princes de Moldavie n'avaient jamais usé, ni même été invités à le faire, et dont nous croyons que Bogdan n'en aura pu être que médiocrement satisfait, attendu qu'il avait la signification d'un acte de vassalité indubitable vis-à-vis de la Pologne. Aussi trouvons-nous dans un écrit quelque peu postérieur, traitant du droit public polonais, que la différence qui existait entre le duc de Russie, celui de Courlande, le prince de Moldavie et les autres vassaux de la Pologne, consistait précisément dans le fait que ces trois princes étaient plus indépendants, « ne constituaient point des membres vivants du royaume, ne prenaient point part aux assemblées du pays comme les princes conseillers, *ni à l'élection de ses rois* »[2].

Une nouvelle lutte éclata pourtant entre Bogdan et le nouveau roi de Pologne Sigismond, lutte terminée par un traité conclu en 1510 et, bien que Bogdan y renonce à sa prétention à la main

1. *Acta Tomiciana,* I, p. 5-6.
2. Simionis Starovolci, *Polonia,* Wolferbuti, 1656, p. 80 : « Dux Russiae, dux Curlandiae et princeps Valachiae (Moldaviae) qui etiam regem tanquam regni feudatarii superiorem agnoscunt, *non sunt tamen viva membra regni ut caeteri incolae Poloniae, non veniunt ad concilia regni ut principes consiliarii, non habent suffragia in electione regis* ».

d'Elisabeth, il est toujours nommé par le roi « son ami sincèrement aimé ». Malgré ce titre, les relations entre la Moldavie et la Pologne n'en restent pas moins assez tendues. Ainsi le roi Sigismond refuse de venir en aide à Bogdan, lors d'une invasion des Tatares en Moldavie et défend aux prêtres russes de recevoir l'onction en Moldavie « pour n'y point découvrir aux ennemis les secrets de la Pologne ». Il refuse ensuite de laisser Bogdan se procurer en Pologne le plomb nécessaire pour recouvrir une église, craignant qu'il ne l'employât à fondre des boulets [1].

Bogdan eut donc l'occasion d'expérimenter par lui-même le peu de confiance que lui témoignait son prétendu allié, et de se convaincre de la sagesse du conseil que son père lui avait donné à son lit de mort. Les évènements qui se passèrent peu après en Turquie le déterminèrent à y donner suite.

Sélim, fils de Bajazet III, s'étant révolté contre son père, il est battu à Ciorli et cherche un refuge chez son beau-père, le khan de Crimée, Mengligherai. Ce dernier imagine de conquérir la Moldavie, pour en faire une base d'opérations contre le sultan, et Sélim commence par mettre la main sur Kilia et Tschetatea Alba, et devient ainsi le voisin immédiat du pays qu'il veut conquérir. Une révolte des janissaires force bientôt Bajazet à abdiquer, et Sélim monte à la place de son père sur le trône de Constantinople. Bogdan, craignant que Sélim, devenu sultan, n'eût conservé les intentions malveillantes qu'il avait conçues contre son pays à l'époque où il s'était réfugié en Crimée, se décide à suivre le conseil de son père et à soumettre de plein gré la Moldavie aux Turcs. Il envoie le logothète Taoutou à Constantinople, porteur d'un cadeau de dix bourses (la bourse était de cinq cents piastres turques), pour conclure cette affaire. Le texte du hatti-chérif que le sultan délivra aux Moldaves à cette occasion ne nous est point parvenu. On dit que le roi polonais Jean Sobiesky, le libérateur de Vienne, après avoir occupé la Moldavie en 1687 et être entré à Jassy, ordonna que cet acte fût brûlé, la Moldavie devant passer selon lui sous l'autorité de la Pologne [2].

Nicolas Costin, le chroniqueur moldave, nous en a pourtant conservé le sens tout au moins. D'après la version qu'il en donne,

1. *Acta Tomiciana*, I, p. 154 et 156.
2. Din izvoadele reposatului Neculai Costin ce au fost vel logofat, dans Mihail Cogalniceanu, *Arhiva romaneasca*, II, p. 266.

la Moldavie conservait son autonomie pleine et entière, et notamment le droit d'élire librement ses princes. Les Turcs s'obligeaient à défendre l'intégrité territoriale du pays, à ne pas y habiter, ni à y construire de mosquées. Les Moldaves devaient faire à la Sublime Porte un don annuel de 4,000 ducats turcs, ou 11,000 piastres, de 40 faucons et de 40 juments ; ils s'obligeaient en outre à venir en aide à la Porte avec leurs armées, dans le cas où elle en aurait besoin [1].

Il existe une preuve très concluante que la stipulation concernant la libre élection des princes était contenue dans le hatti-chérif. Le sieur de Joppecourt, dans ses mémoires sur les troubles de la Moldavie, rapporte que le prince de ce pays, Alexandre Movila, aurait écrit à son contemporain, Radou Mihnea, prince de Valachie (en 1615), une lettre dans laquelle il lui disait, entre autres choses, que « suivant les lois fondamentales du pays et les conventions stipulées avec le Grand Seigneur lorsque les Moldaves s'étaient soumis à sa domination, nul ne peut être voévode de Moldavie s'il n'est pas du pays » [2]. Une autre preuve indirecte de l'existence de la condition, qui empêchait les Turcs de s'établir en Moldavie et d'y construire des mosquées, réside dans le fait que de tous temps, lors même que les pays roumains étaient tombés au plus bas vis-à-vis des Turcs, ceux-ci respectèrent toujours cette clause de leur hatti-chérif. Enfin les Turcs reconnurent dans tous les traités postérieurs conclus avec les puissances européennes l'existence de pareilles *capitulations ;* ainsi dans le traité d'Andrinople, conclu avec la Russie en 1829, dans le hatti-chérif de 1834 et dans le traité de Paris de 1856.

Bogdan III meurt en 1517, après treize ans de règne.

Étienne-le-Jeune. — Comme le fils de Bogdan était encore mineur à son avènement au trône, le divan de la Moldavie conduisait en son nom les affaires, sans l'institution d'une régence spéciale. Dans le divan, c'était le boyard Luca Arbore

1. *Idem*, II, p. 264. Comp. Carra, *Histoire*, p. 14. Neculai Costin rend la valeur du ducat en piastres telle qu'elle était de son temps (1707), à raison de 2 piastres 1/2 le ducat. En 1513 le ducat valait bien moins.

2. *Histoire sommaire des choses plus mémorables advenues aux derniers troubles de Moldavie*, etc., composée par M. J. B. A. en P. sur les mémoires de Charles de Joppecourt, gentilhomme lorrain qui portait les armes, durant ces troubles, à la suite des princes polonais, Paris, 1620, chap. XL.

qui avait le plus d'autorité et qui gouvernait réellement le pays [1]. Malgré la minorité de son prince, la position de la Moldavie était toujours aussi bonne que sous son père et son grand-père. Lors du couronnement d'Etienne-le-Jeune, les Turcs s'empressent de lui envoyer les insignes de la puissance : les queues de cheval, le drapeau, le bonnet royal, la longue toge et le cheval impérial [2]. Les Turcs voulaient gagner les bonnes grâces du jeune prince et de son entourage, ce qui leur était d'autant plus nécessaire, que Luca Arbore, sans trop prendre en considération la soumission de la Moldavie à la suzeraineté du Sultan, cherchait à entretenir de bonnes relations avec la Pologne, qui se trouvait précisément à cette époque en guerre avec l'empire ottoman. Par le traité conclu en 1518 entre la Moldavie et la Pologne, Etienne-le-Jeune, au nom duquel Luca Arbore l'avait stipulé, était toujours nommé par le roi « son ami bien-aimé », et le prince promettait au roi, en échange de plusieurs autres avantages, de l'aider de toutes ses forces au cas où il entreprendrait une expédition contre les Turcs [3].

En 1522, Etienne-le-Jeune atteint l'âge de seize ans, se déclare majeur et prend entre ses mains inexpérimentées la conduite des affaires. Il se querelle bientôt avec les Polonais pour le refuge qu'ils avaient accordé à deux boyards qu'il poursuivait de sa haine, et surtout parce qu'ils lui refusaient la main d'une des filles du roi Sigismond. Cette inimitié d'Etienne-le-Jeune contre les Polonais le pousse vers les Turcs. Cependant Luca Arbore, qui ne voulait pas prendre trop au sérieux les fantaisies d'un enfant de seize ans et qui se croyait toujours tout-puissant, malgré la majorité du prince, continua à l'encontre des sentiments de son maître, l'amitié avec la Pologne et l'alliance avec elle contre les Turcs. Il envoie, en 1523, une nouvelle ambassade en Pologne, dans la personne du boyard Luca Carja, avec mission d'exhorter les Polonais à maintenir les relations amicales qui avaient uni jusqu'alors les deux pays et à lutter ensemble contre l'ennemi commun. On comprend l'irritation du jeune prince, lorsqu'il vit que son ministre ne tenait nul compte de ses intentions personnelles et qu'il continuait à traiter avec un gouvernement qui l'avait si profondément offensé. Sa colère ne

1. Ureche, éd. Picot, p. 269. Cf. *Acta Tomiciana*, III, p. 60 et un document de l'année 1517 dans l'*Arhiva istorica*, I, 1, p. 27.
2. Cantémir, *Descr. Mold.*, p. 66.
3. Doghiel, I, p. 610.

connut plus de bornes ; il ordonna immédiatement qu'on tranchât la tête non-seulement à Luca Arbore, mais encore à ses deux fils : Théodore et Nékita.

Les boyards, craignant que la vengeance du jeune tyran ne les atteignît également, se révoltent contre lui, le 16 septembre 1524; mais Etienne appelle à son secours les milices paysannes et maîtrise la révolte des boyards, dont il fait décapiter un grand nombre et confisque leurs terres [1].

Après la mort d'Arbore et la dispersion des boyards, Etienne peut donner libre cours à sa haine contre les Polonais. Mais ces derniers, craignant qu'il ne se mît du côté des Turcs, cherchèrent à regagner ses bonnes grâces, et lui députèrent Laurentius Miedzileski, évêque de Cameniek, et Georges Krupski, châtelain de Cracovie, pour le réconcilier avec ses boyards et le ramener ainsi peu à peu à l'alliance polonaise. Etienne fait jeter en prison les ambassadeurs. Les boyards, effrayés de l'accroissement de ses violences, prient le roi de Pologne d'intervenir ; dans le cas contraire, ils demanderont la protection des Hongrois, même celle des Turcs. Sigismond requiert alors l'intervention de son neveu le roi de Hongrie, Louis II. Etienne, instruit de ce fait, menace directement Sigismond de l'alliance turque et insiste avec beaucoup de chaleur pour que l'un des boyards réfugiés en Pologne, lors de leur massacre, Cosma Scherpe, lui fut livré. Sigismond se consulte avec ce boyard sur ce qu'il y avait à faire pour se débarrasser de ce fou, qui troublait la paix du monde entier. Scherpe lui conseille de réunir tous les émigrés et de choisir avec eux un nouveau prince pour la Moldavie.

Etienne n'était pourtant pas aussi déraisonnable que se plaisaient à le croire les Polonais ; car, au lieu de se jeter dans les bras des Turcs, il saisit l'occasion de détruire un corps de milices ottomanes, qui, repoussé par les Polonais, se retirait vers le Danube. Etienne, par ses menaces d'alliance avec les Ottomans, cherchait seulement à effrayer les Polonais ; mais afin que ces derniers, ne crussent pas que son attaque contre les Turcs indiquait un changement d'attitude à leur égard, dans la lettre qu'il écrit à Sigismond pour lui annoncer sa victoire, il l'insulte et traite les

1. Ambassade de Carja, *Arhiva istorica*, I, 1, p. 9. Mort d'Arbore et révolte des boyards, Ureche, éd. Picot, p. 269-371. Confiscations, doc. de 1528 et 1530 de Pierre Rarèche, qui les mentionnent dans l'*Arhiva istorica*, I, 1, p. 132 et l'*Uricarul*, par Théodore Codrescu, XIX, p. 78.

Polonais de lâches. Ces derniers ont alors recours à un moyen moins honnête, mais plus efficace pour se délivrer d'Etienne : ils le font empoisonner par sa propre femme (1527). [1]

L'histoire d'Etienne-le-Jeune nous montre la Moldavie encore puissante. D'une part son amitié était cultivée par les Turcs, de l'autre elle inspirait de l'effroi aux Polonais, par suite des folies de son prince. La soumission aux Turcs n'était que nominale et apparente et sa politique n'en était nullement influencée. Elle continuait à s'allier aux Polonais contre les ennemis du nom chrétien et attaquait même par les armes la puissance qu'elle avait librement reconnue comme suzeraine. Mais la conduite inconsidérée de son prince, ses dissensions avec les boyards, ses menaces de se jeter dans les bras de la Turquie, pour se venger de prétendues offenses personnelles, tout indiquait qu'un mauvais vent commençait à souffler sur le pays, et que s'il était encore protégé par le souvenir d'Etienne-le-Grand, ses successeurs allaient bientôt renverser l'édifice élevé par lui au prix de tant d'efforts et jeter la Moldavie dans le même précipice où se débattait depuis longtemps la Valachie.

Avant de décrire les malheurs qui accablèrent la Moldavie, nous devons raconter le règne de son dernier prince indépendant, celui de Pierre Rarèche, qui changea la soumission purement nominale de la Moldavie à la Turquie en une sujétion réelle et pleine de fâcheuses conséquences.

Premier règne de Pierre Rarèche. — Pierre, surnommé Rarèche, était un fils naturel d'Etienne-le-Grand. Quand il vit que son père était sur le point d'expirer, il chercha avec l'aide des boyards, à mettre la main sur la couronne et à l'arracher à Bogdan, légitime successeur ; mais Etienne, quoique moribond, avait coupé court aux intrigues de ce prétendant, en faisant trancher la tête aux boyards qui le soutenaient. Pierre avait dû se réfugier en Pologne, d'où il ne cessa de convoiter la couronne de Moldavie jusqu'à la mort de son frère Bogdan, en 1517, lorsque nous le voyons prier le roi de Pologne « de lui permettre d'aller sur les confins du royaume, pour tâcher de gagner la

1. *Acta Tomiciana,* VI, p. 284, 307, 308, 324 et 325 et VII, p. 61, Wapowski, *Fragmentum Sigismundi regis Poloniae res gestas continuans* (imprimé à la suite du traité de Cromer, *Polonia sive de situ et gente Polonorum,* Coloniae 1580) p. 588. Ureche éd. Picot. p. 275. Chronique de Capitanul dans le *Magazin istoric pentru Dacia,* I, p. 162.

bienveillance des hommes du pays de Moldavie et de devenir ainsi son maître. »[1] Lorsque les boyards réfugiés en Pologne conseillèrent, en 1524, au roi de se défaire d'Etienne-le-Jeune, en soutenant un autre compétiteur au trône de Moldavie, ils avaient certainement en vue Pierre Rarèche, et lorsqu'Etienne-le-Jeune périt empoisonné a l'instigation des Polonais, il était naturel que Pierre, qui avait été si longtemps protégé par eux, obtint le trône de Moldavie, ce qui lui fut d'autant plus facile qu'il était connu comme fils d'Etienne-le-Grand ; il ne rencontra donc nulle opposition dans le pays. Pierre, qui avait été si longtemps l'hôte de la Pologne, devait suivre, au commencement de son règne, du moins, une politique amicale envers ce pays. Aussi conclut-il avec Sigismond, en 1526, un traité par lequel il continue de recevoir le titre d' « ami sincèrement aimé », et s'oblige à marcher de concert avec les Polonais contre les Ottomans. Une clause singulière, mais favorable à Pierre, est insérée dans le traité, la voici « Si l'empereur des Turcs contraignait le prince de Moldavie à le suivre personnellement dans une guerre contre la Pologne, cette circonstance ne briserait point l'alliance qui existe entre les deux pays. »[2]

Pierre tenait à ne pas s'aliéner l'amitié des Polonais, en prévision du résultat des événements qui se déroulaient au delà des Carpathes. Après la bataille de Mohacz, 1526, la destruction du royaume hongrois et la mort de son souverain, Louis II, les Turcs avaient placé sur le trône le voévode de Transylvanie, Jean Zapolia, en qualité de roi titulaire et de vassal. Mais l'empire germanique, gouverné par le lieutenant de Charles-Quint, son frère Ferdinand, devait combattre cette trop grande extension de la puissance ottomane. Soliman ayant été détourné de ses conquêtes européennes par une révolte de la Cilicie, en Asie, Ferdinand se presse d'entrer avec une armée en Hongrie, bat Zapolia à Tokay, le rejette en Transylvanie et se couronne lui-même roi de Hongrie, le 3 novembre I527. Ferdinand poursuit sa victoire et pénètre en Transylvanie, pour en chasser également Zapolia. C'est alors que Pierre Rarèche juge utile d'intervenir.

En prenant fait et cause pour un prince vassal des Turcs, il pensait s'attirer leur bienveillance et, rendant en même temps un service à Zapolia, le lui faire payer, par la cession de quelque

1. *Acta Tomiciana*, IV, p. 60.
2. Doghiel, I, p. 613-615

territoire, qui augmenterait les possessions que la Moldavie avait acquises en Transylvanie du temps d'Etienne-le-Grand.

Paul Giovio, historien contemporain de Rarèche, rapporte que Pierre aurait invoqué comme motif de son intervention « la crainte de perdre ses deux forteresses, Tschitschéou et Tschetatea de Balta, et qu'il ne lui convenait point de voir sur le trône de Hongrie le roi Ferdinand, voisin trop puissant et, par suite, dangereux, à cause des sympathies de l'Allemagne et des forces de son frère Charles-Quint ». Giovio ajoute que « son véritable but était de satisfaire son ambition en agrandissant son pays, et qu'il rêvait la conquête de la Transylvanie à la faveur des troubles dont la Hongrie était le théâtre » [1].

Pierre rencontre l'armée de Ferdinand, le 21 octobre 1529, à Feldioara, près de Brachov, la défait et lui enlève tous ses canons en fonte, au nombre de cinquante [2]. La bataille de Feldioara avait eu lieu pendant que Soliman assiégeait Vienne, Rarèche avait ainsi l'air de soutenir les Turcs. Rassuré de leur côté par cette heureuse coïncidence, le prince moldave veut mettre la main sur la forteresse de Bistritza, qui, ajoutée aux deux autres que la Moldavie possédait déjà en Transylvanie, lui aurait facilité la conquête de la province entière. Les Saxons de Bistritza ayant refusé de se soumettre, Pierre prend la ville d'assaut, et leur ordonne impérieusement de pourvoir à tous les besoins de son armée [3]. Zapolia, rentré en Hongrie à la suite des victoires des Turcs et de Rarèche, remercie ce dernier pour les services qu'il en avait reçus, mais l'invite à quitter la ville de Bistritza. Rarèche ayant refusé, Zapolia se plaint au sultan. Alors Pierre, qui ne voulait pas se mettre mal avec les Turcs, abandonne sa conquête et quitte la Transylvanie.

Tous les princes des Roumains regrettaient que leurs États eussent des limites trop étroites; aussi les voyons-nous s'efforcer de les étendre, ce qui explique leurs tendances conquérantes,

1. Pauli Jovis (Giovio) Novocomensis, *Opera*, Basileae, 1578, II, p. 466.

2. Fait confirmé entre autres par les *comptes de la ville de Brachov* des années 1525-1532 reproduits dans un article de M. Teutsch publié dans l'*Arhiv für siebenbürgische Landeskunde*, XIII, 1876, p. 131 : « Pro zonis et funibus ad bombardas emptis, dum voevoda Moldaviensis irupit, in quo miserrimo conflictu, ne dicam fuga turpi, bombardae omnes pariter cum gentibus nostris periere et per Moldavienses abductae sunt. Tantam cladem Burcia (la terre de Bîrsa dont la capitale est Brachov) nunquam vidit sibi illatam ».

3. Les documents contemporains relatifs à Bistritza se trouvent dans la revue la *Transilvania* par Georges Baritz, VII, 1874, p. 120-121 et dans la *Columna lui Traian*, de Hasdeu, 1874, p. 129.

malgré tous les périls qu'elles pouvaient leur faire courir. C'était pour rassurer leur pouvoir, affermir leur autorité, qu'ils tâchaient de s'agrandir. Mirtschea avait essayé de s'étendre au sud du Danube, par son immixtion dans les luttes des fils de Bajazet; Etienne-le-Grand avait forcé le roi de Hongrie à lui céder deux forteresses en Transylvanie et avait ajouté à la Moldavie le district de Poutna, ravi à la Valachie; Pierre Rarèche veut profiter des troubles de la Hongrie pour y acquérir aussi quelque chose. Il échoue; mais dès son retour en Moldavie, il s'attaque à la Pologne, son ancienne protectrice. Pour prétexte, il invoque les anciens droits que la Moldavie aurait eus sur la Pocutie, mise en gage, à deux reprises différentes, par Vladislav Jaghello, pour des emprunts contractés par lui à des princes moldaves : Pierre Mouchate et Alexandre-le-Bon. Mais nous avons vu qu'Elie, fils de ce dernier, élevé au trône de Moldavie par le secours des Polonais, leur avait restitué cette province. Cette restitution n'avait pourtant pas été reconnue comme valable par Etienne-le-Grand, qui, à la suite de ses luttes contre la Pologne, occupe la Pocutie, et, s'il l'abandonne, c'est à cause de sa maladie [1]. Que Pierre Rarèche ait eu ou n'ait pas eu de droits sur la Pocutie, c'est une question qui ne saurait être complètement élucidée, par suite du manque de documents; il n'en est pas moins vrai qu'il envahit cette région, et attaqua ainsi la Pologne [2].

Son entreprise fut malheureuse; il fut battu à Olbertin, en 1531, par le général polonais Tarnovius, et perdit toute l'artillerie qu'il avait prise à Feldioara. Les Polonais se réjouirent beaucoup de cette victoire, qui constituait une revanche de la sanglante défaite qu'ils avaient essuyée en Moldavie, au temps d'Etienne-le-Grand. Les poètes et les historiens polonais la célèbrèrent à l'envi [3]. Les Polonais, qui étaient de nouveau en bonnes relations avec les Turcs, font connaître au sultan l'attaque de leur vassal, et lui demandent de lui imposer un repos absolu. Le prince de Transylvanie, Zapolia, qui s'était réconcilié avec Pierre Rarèche, intervient de son côté pour rétablir la paix entre lui et la Pologne. Pendant que les ambassaeeurs de Zapolia s'efforçaient à conclure

1. Plus haut, p. 212, 213, 215 et 289.

2. Pierre Rarèche avait l'habitude de dire « aut Camenice (ville de la Pologne) Chotinum (ville moldave) aut Chotinum Cameneciam deglutiet » et il ne voulait pas que la ville polonaise engloutit la sienne. Voir *Descriptio veteris et novae Poloniae*, 1685, s. v. *Chotin* (le livre n'est point paginé).

3. Voir l'énumération des divers écrits auxquels elle donna naissance dans Ureche, éd. Picot, p. 294-296. Sur la lutte voir Wapowski *Fragmentum*, p. 605-606.

la paix avec Rarèche, ceux du prince moldave prenaient part aux conférences qui se poursuivaient entre les représentants allemands et ceux de Zapolia, et les délégués roumains défendent avec beaucoup de chaleur les intérêts du roi de Hongrie [1]. Le sultan envoie Louis Gritti, Italien au service de la Turquie, avec mission de régler le différend qui divisait la Pologne et la Moldavie. Rarèche craint qu'une pareille enquête ne mette les torts de son côté, et veut se défaire de Gritti par un meurtre. Instruit de ce sinistre projet, le délégué turc s'empresse de rebrousser chemin. Gritti ne manque pas d'informer le sultan du péril qu'il avait couru en Moldavie, et le sultan, emporté par la fureur, croyant qu'après une pareille atrocité Pierre n'aura pas osé rester plus longtemps en Moldavie, exige du roi de Pologne, Sigismond, chez lequel il le croyait réfugié, qu'il le lui livrât mort ou vif [2].

Pierre n'avait pourtant pas quitté la Moldavie. Au contraire, Gritti ayant été envoyé par le sultan avec une autre mission en Transylvanie, et connaissant la disgrâce dans laquelle Pierre était tombé envers le sultan, projette de le renverser et de le remplacer par un de ses fils. Le prince moldave s'entend alors avec celui de Transylvanie ; ils s'emparent de Gritti et le font mettre à mort[3]. L'irritation du sultan contre Rarèche s'accroît encore.

Rarèche, qui avait mécontenté les Turcs et s'était brouillé avec les Polonais, rechercha l'alliance du grand duc de Moscovie[4]. Ne réussissant pas de ce côté et ayant absolument besoin d'un point d'appui pour résister à ses deux dangereux ennemis, il se tourne vers l'Occident et noue des relations avec Ferdinand, le lieutenant de Charles-Quint dans l'empire germanique, qu'il avait combattu autrefois. Ferdinand conclut avec lui un traité par lequel il lui confirme la possession non seulement de Tschitschéou et de Tschetatea de Balta, mais encore celle de Balvanyos et de Bistritza [5]. Dans les négociations relatives à cet acte, Pierre était représenté par le vistiernic Mathieu, au sujet duquel l'évêque de

1. Lettre de *Ferdinand* à *Charles-Quint*, 11 janvier 1532, en langue espagnole, dans les *Monumenta Hungariae historica*, *diplomataria*, I, p. 151.
2. *Inventarium*, p. 146.
3. Relation de Francesco della Valle dans *Magyar törtenelmi Tar*, III, p. 9. Comp. *Wahrhafte Geschichte* wie Herr Ludovico Gritti von Constantinopel in die Walachey ankommen und in Siebenbürgen erschlagen ist den 28 september 1534.
4. Correspondance entre Rarèche et le grand duc de l'année 1532-1533, reproduite d'après le journal de Moscou par l'*Uricarul* de Codrescou, III, p. 101.
5. Le traité est donné par Katona, *Historia critica regum Hungariae*, X, 2, p. 241.

Lund, ambassadeur de Charles V, écrit à son souverain : « Le vistiernic du voévode de Moldavie, prince assurément très puissant, se trouve ici ; il me visite assez fréquemment et demande que nous ne concluions pas la paix avec Zapolia. Il promet qu'à la première requête, son maître viendra avec trente ou quarante mille soldats d'élite soumettre la Transylvanie sous l'autorité du roi Ferdinand, et que si votre Majesté entreprend une expédition par terre contre les Turcs, il se présentera à son service avec soixante ou quatre-vingt mille soldats très bien équipés. » [1]

Ces pourparlers étaient, bien entendu, conduits dans le plus grand secret à l'égard des Turcs. Leur homme, Jean Zapolia, parvint pourtant à s'emparer d'une lettre de Pierre Rarèche à Ferdinand, et il s'empressa de la communiquer au sultan [2]. Cela mit le comble à l'irritation de ce dernier contre le prince de Moldavie. Il se décida alors à châtier son infidèle vassal et, chose caractéristique pour la réputation de force et de puissance dont la Moldavie jouissait encore à cette époque, le sultan crut devoir se mettre lui-même à la tête de l'expédition. Un grand nombre de boyards, espérant gagner la faveur du sultan, s'empressent, dès qu'ils connurent sa résolution, de lui envoyer une députation, et lui promirent la soumission la plus entière, s'il les délivrait de la tyrannie sous laquelle ils gémissaient [3].

L'armée ottomane comptait bien 150,000 hommes. Le sultan jette en outre les Tatares sur la Moldavie, pendant que, d'autre part, les Polonais pénètrent dans le pays par le nord. Les boyards et le peuple même, voyant les calamités auxquelles Pierre avait exposé la Moldavie, abandonnent leur prince et se soumettent à Soliman. Pierre cherche un refuge en Transylvanie, dans sa forteresse de Tschitschéou (1538).

Etienne Lacusta (Sauterelle). — Soliman, maître de la Moldavie, lui impose comme prince un certain Etienne qui passait pour fils d'Alexandre, fils lui-même d'Etienne-le-Grand. Le nouveau prince reçut bientôt le surnom de *Sauterelle*, parce que

1. Lettre reproduite dans les *Mon. Hung. istorica*, *diplomataria*, 1, p. 367.

2. Voir la relation d'une ambassade d'*Étienne*, *fils de Pierre Rarèche* à *Ferdinand*, de l'année 1552, découverte par M. V. A Ureche à la bibliothèque ambrosienne à Milan et publiée dans l'*Arhiva istorica*, I, 2, p. 152.

3. Antoine Verancius dans *Mon. Hung. istorica, scriptores*, II, p. 72-78 ; M. Bruti, *idem*, XIV, p. 27 ; lettre de *Longolius* à *Joh. Henckel*, 1541, *idem*, *diplomataria*, XXV, p. 146. Comp. Ureche, éd. Picot, p. 301.

durant son court règne il y eut une terrible invasion de ces insectes. Aussitôt que les Turcs se furent retirés, Etienne ne manqua pas de rechercher l'amitié des Polonais, qui conclurent avec lui un traité, dans lequel ils lui accordèrent toujours le titre « d'ami bien-aimé », titre constamment employé dans les traités entre la Moldavie et la Pologne, et qui, cette fois, aura été donné au prince de Moldavie en considération de la puissance qui l'avait élevé au trône [1].

Pendant que Lacusta régnait en Moldavie, en vertu de l'acte arbitraire commis par le sultan et qui déchirait le hatti-chérif de 1513, Pierre Rarèche, enfermé dans Tschitschéou, était exposé à des périls de tous genres. Quelques boyards de sa suite, gagnés par les promesses d'Etienne, s'entendent pour le trahir et le livrer à son rival. Pierre averti à temps, peut déjouer leur complot. Il avait à peine échappé à ce danger, que Zapolia, qui était redevenu son ennemi depuis la découverte des négociations qu'il avait entamées avec Ferdinand, l'assiège dans sa forteresse et le force à capituler. Cependant, le roi de Hongrie, au lieu d'exercer sur Pierre un acte de vengeance qui eut paru légitime, lui pardonne ses torts et se montre même disposé à lui être utile, à la condition qu'il restitue la forteresse de Tschitschéou à la couronne hongroise, condition que Rarèche s'empresse d'accomplir.

Lacusta, dans cet intervalle, avait écrit au sultan en le priant d'ordonner à Zapolia que Pierre fût remis entre ses mains, sans quoi la Moldavie ne pourrait obtenir la tranquillité dont elle avait besoin. Pierre se voyant en danger, fait lui-même écrire au sultan par sa femme, Hélène, originaire de Serbie, une lettre en langue serbe, dans laquelle il lui demande la permission de venir lui-même à Constantinople pour se justifier des crimes qu'on lui imputait. Les Turcs comprirent immédiatement le profit qu'ils pourraient retirer d'une visite de l'ex-prince de Moldavie qui viendrait avec des trésors pour se faire pardonner et racheter ses fautes. Le sultan ordonna donc à Zapolia de lui envoyer Rarèche à Constantinople. Le prince moldave quitte la Transylvanie au mois de Janvier 1540, « très joyeux, sans aucune appréhension et plein d'espérance de ressaisir le pouvoir », comme le décrit un contemporain qui le vit à Alba Julia [2]. Aussitôt arrivé

1. Traité de 1539 dans Doghiel, I, p. 617.
2. Lettre d'*Antoine Verancius* à la reine *Bona*, 24 Mars 1540 dans *Mon. Hung, historica, scriptores*, IX, p. 94.

dans la capitale de l'empire ottoman, il comble de présents tous les grands dignitaires, donne au sultan lui-même deux admirables perles de la grosseur d'une poire, provenant des trésors de Gritti, et en obtient une audience. Connaissant le Turc, et d'autant mieux, qu'à cause de l'inimitié de son père, il avait passé plusieurs années de sa jeunesse à Constantinople, il se défend avec tant d'habileté devant le sultan et lui promet tant de choses agréables, que celui-ci, vaincu par son éloquence, lui accorde le pardon [1]. Le sultan voulant toutefois le pressurer davantage, ne lui rend pas immédiatement le pouvoir, mais lui permet de vivre à Constantinople, où il menait grand train, entouré de Hongrois, de Grecs et d'Italiens qui lui avaient avancé de l'argent. Mais, en Moldavie le règne d'Etienne Lacusta avait bientôt mécontenté les boyards, qui s'étaient soulevés contre lui et l'avaient tué. Ils ne voulaient pourtant à aucun prix recevoir de nouveau Rarèche, par crainte qu'il ne songeât à se venger de ceux qui l'avaient abandonné. Les boyards élevèrent donc à la place d'Etienne, un rejeton naturel d'un prince antérieur, nommé Alexandre Cornea, qui tâcha de lutter contre Pierre, en invoquant le secours de Ferdinand. Les Turcs apprenant cette démarche du prince de Moldavie, s'empressent de replacer sur le trône Pierre Rarèche ; ce dernier vient à la tête d'une armée turque pour reprendre possession du pouvoir. Tous les boyards, à l'exception d'un seul, Patraschkou, qui périt avec Cornea sous la hache du bourreau, s'empressent de reconnaître leur ancien maître, et Rarèche jure par devant le métropolitain d'oublier ses griefs. En février 1541, Pierre Rarèche redevient prince de Moldavie [2].

Second règne de Pierre Rarèche. — Pierre avait recouvré son trône ; mais à quel prix ? La Porte lui imposait une augmentation de 3000 à 12000 ducats pour la somme que Bogdan s'était engagé à payer, et cette somme ne serait plus reçue à titre de don, mais de tribut. Pierre s'engageait en outre à garder près de lui 500 cavaliers turcs, qui semblaient constituer sa garde, mais étaient en réalité chargés de surveiller sa conduite. Il devait en outre envoyer son fils comme otage à Constantinople [3].

1. Un document polonais du 1er décembre 1528 dit de Pierre « qui educatu : est apud Turcos ». *Documente privitoare la Istoria Romînilor*, la grande collection de documents publiés par le ministère de l'Instruction publique, Suppl. II, vol. I, p. 18.
2. Plusieurs lettres de l'*évêque de Montpellier* à *François Ier*, 15, 20 février ; 7, 21 et 31 mars et 30 avril 1541, *idem*, suppl. I, vol. I, p. 3.
3. Lettre du 15 Février 1541 de l'évêque de Montpellier.

Les Turcs avaient saisi avec bonheur l'occasion que leur offrait Pierre Rarèche de se mêler des affaires de la Moldavie comme ils le faisaient déjà depuis longtemps dans celles de la Valachie. C'était le prince moldave qui était venu la bourse à la main assouvir de ses trésors l'avidité musulmane. Par conséquent, si les Turcs s'arrogèrent le droit de nommer les princes roumains, s'ils en arrivèrent plus tard à abandonner le trône au plus offrant, c'est au peuple roumain lui-même qu'il faut en imputer tout d'abord la faute, et c'est encore lui, qui en favorisant la rivalité de divers princes indigènes, provoqua l'immixtion des Turcs dans les affaires du pays et fut la cause première de sa déchéance. Ce que Pierre Rarèche venait de faire pour la Moldavie, avait déjà été accompli pour la Valachie bien longtemps auparavant, sous les successeurs de Mirtschea-le-Grand, qui avaient, eux aussi, appelé les Turcs à leur secours, afin de les placer sur le trône de ce pays.

Un événement considérable suivit la rentrée de Pierre Rarèche en Moldavie. Zapolia mourant en cette même année et ne laissant qu'un enfant en bas âge, Soliman, pour mieux garantir la Hongrie contre les Allemands, institue un pachalik à Bude et laisse seulement la Transylvanie, comme principauté tributaire, sous la surveillance du jeune prince Jean Sigismond, placé lui-même sous la tutelle de sa mère, la reine Isabelle.

L'empire germanique reçut un coup terrible par la réduction de la Hongrie en pachalik turc. La diète, convoquée à Spire, en 1542, ordonne une grande expédition contre les infidèles, investissant Joachim, marquis de Brandebourg, du commandement suprême des troupes expéditionnaires. Le marquis s'avisa de suite, pour donner à son entreprise toutes les chances de succès possibles, de chercher à attirer le prince de Moldavie dans la ligue ottomane. Cette recherche de son alliance par l'empire germanique montre suffisamment que les forces de la Moldavie étaient encore respectables, malgré tant de pertes subies dans de sanglantes luttes. Dans le traité conclu entre le représentant de l'empire et le prince moldave, celui-ci ne s'oblige à rien moins qu'à trahir les Turcs au plus fort de la lutte et à livrer le sultan lui-même, mort ou vif, entre les mains du commandant en chef de l'expédition[1]. La Moldavie devait faire partie de la confédéra-

1. Traité de 1542. Voir les documents extraits des archives de Berlin dans Papiu Ilarian, *Tesaur de monumente istorice*, III, p. 13 : « Et quantum possibile ipsum

tion germanique et le marquis s'obligeait de payer à Karèche, en échange de ce service, la somme vraiment énorme pour l'époque, de 500.000 ducats.

L'espoir que Rarèche avait mis dans les Allemands, pour secouer avec leur aide le joug que les Turcs faisaient si lourdement peser sur sa tête, s'évanouit dès le premier choc entre ces derniers et les Chrétiens. Le siège de Pesth montra une fois de plus que le corps à mille têtes de l'empire germanique n'était pas de taille à lutter contre la terrible puissance des Ottomans. Pierre Rarèche voyant ses plans avortés, revient à sa première idée d'étendre sa domination sur la Transylvanie, a la faveur des nouveaux troubles qui éclatèrent dans ce pays à la suite de la constitution de la régence d'Isabelle. A cette fin, pour la défense des intérêts turcs, contre l'adjoint donné par le sultan à Isabelle, l'évêque Martinuzzi, qui voulait livrer la Transylvanie aux Allemands, il obtient la restitution des deux forteresses transylvaines, Tschitschéou et Tschetatea de Balta, que Pierre avait été obligé de céder à Zapolia, lors de sa capture dans Tschitschéou.

Pierre Rarèche meurt en 1546.

La mort de ce prince entraîne la chute de la Moldavie qui, affaiblie par ses propres fautes, cesse dès lors d'être indépendante. Mais, pour faire comprendre avec quelle rapidité la Moldavie et la Valachie passèrent sous la domination ottomane, il nous faut esquisser d'abord l'histoire de la principauté valaque jusqu'à la mort de Pierre Rarèche.

Histoire de la Valachie de 1494 a 1546. — La Valachie avait subi le joug turc sous Mirtschea-le-Grand, en 1411, plus d'un siècle avant la Moldavie, qui, à vrai dire, ne devient vassale du sultan qu'à partir du second règne de Pierre Rarèche, en 1541. Les premières immixtions des Turcs dans la nomination des chefs de la principauté valaque datent des luttes livrées entre les successeurs de Mirtschea et ceux de Dan pour le trône de la Valachie. Les Turcs, qui, de tous temps et plus que d'autres, peut-être, ont été fascinés par l'argent, se faisaient naturellement payer leur concours par les princes rivaux de Valachie avides du pouvoir. Vlad l'Empaleur essaie vainement de soustraire son pays à cette fatale influence. Son frère Radou-le-Beau achète

Turcarum Imperatorem suae illustrissimae dominationi ut supremo belli capitaneo vel vivum vel mortum personaliter praesentabimus ».

chez les Turcs les moyens d'usurper le trône. C'est en vain qu'Etienne-le-Grand s'efforce de retirer la Valachie de l'abîme où elle était tombée, après avoir aidé lui-même les Turcs à l'y précipiter par son concours à la chute de Vlad l'Empaleur. Laïote Bassarabe, placé par Etienne à la place de Radou, passe aussi du côté des Turcs. Etienne le tue et le remplace par Vlad-le-Moine, fils de l'Empaleur, qui prend aussi le parti des Turcs en leur aidant, en 1484, à enlever à Etienne ses deux forteresses de Kilia et Tschetatea Alba. Cependant Vlad, s'approchant des Hongrois pendant son règne assez long en Valachie (1481-1494), est renversé par son propre fils, Radou-le-Grand, improprement nommé ainsi, et seulement par le clergé, qu'il avantagea de toutes les manières, soutenu par les Turcs. Ce dernier passe à son tour du côté des Hongrois et il allait être puni par les Turcs, lorsque la mort vint le surprendre en 1507. Son frère, Mihnea-le-Mauvais, lui succède pour peu de temps (1507-1511).

Tous ces princes, à partir de Vlad-le-Moine, appartenaient à la lignée de Mirtschea, au parti ainsi nommé des *Draculeschti* dont les rivalités avec les *Daneschti* ou *Bassarabeschti* avaient ensanglanté la succession de Mirtschea-le-Grand. Le dernier des Daneschti sur le trône de Valachie avait été Laïote Bassarabe, qui fut tué par Etienne-le-Grand en 1481.

Les Bassarabeschti se relèvent de nouveau sous le règne de Mihnea, ce qui poussa ce prince à les persécuter et même à les massacrer sans trêve ni merci. Mihnea est à la fin renversé du trône à la suite d'une plainte des Bassarabeschti adressée au sultan. Cedendant ce dernier ne confie pas le trône à un des leurs, mais bien à Vlad, un troisième frère de Radou-le-Grand. Ce prince, s'alliant aussi aux Hongrois, est renversé par les Turcs, qui accordent enfin le trône à un membre de la famille des Bassarabeschti, Neagoe Bassarabe, fils de Laïote, qui règne de 1512 à 1521. Après la mort de Neagoe, la lutte entre les compétiteurs rivaux des deux familles des Draculeschti et Bassarabeschti s'envenime de plus en plus. Ils se poursuivent à outrance et se remplacent l'un par l'autre à de courts intervalles. C'est ainsi que de 1521 à 1546 se succèdent *onze* princes, et la durée de chaque règne n'allait pas au-dela de deux ans et demi. Comme signe caractéristique du temps, nous rencontrons un membre de la famille des Bassarabeschti qui se fait turc et veut, quoique mahométan, occuper le trône. Les Valaques, sous Radou de la Afoumatzi, autre membre de la même famille,

gendre de Neagoe, lutte avec la plus grande énergie contre ce péril extrême, qui n'était rien moins que la réduction de la Valachie en pachalik.

Les Turcs, s'immisçant toujours davantage dans l'intronisation et la destitution des princes, on comprend comment la rivalité des partis des Draculeschti et des Bassarabeschti n'eut plus bientôt sa raison d'être ; les Turcs imposèrent à la Valachie des princes qui étaient également antipathiques aux deux partis. C'est ce qu'ils tentèrent lorsqu'ils voulurent donner la couronne à un Bassarabe mahométan, au détriment d'un autre Bassarabe, qui dut s'insurger pour défendre la religion de son pays.

D'ailleurs, l'existence de ces deux partis n'a de réelle importance qu'aussi longtemps que la Hongrie conserva son indépendance et que leurs membres purent s'appuyer tantôt sur les Turcs, tantôt sur les Hongrois, pour arriver au pouvoir. Dès que la Hongrie fut annexée à l'empire ottoman, les Turcs n'eurent aucun intérêt à soutenir un parti plutôt que l'autre. Le seul motif qui les déterminait à prêter leur appui aux différents candidats, c'était l'espoir d'une rétribution pécuniaire avec laquelle ils venaient implorer l'assistance de leurs maîtres, et les Turcs ne se préoccupaient nullement de la provenance de l'or. La quantité seule les intéressait.

C'est ainsi que la Valachie était tombée dans un véritable abîme de décadence et de corruption. Elle allait entraîner bientôt sa sœur cadette au fond du précipice où elle étouffait[1].

1. Voici la succession des princes valaques de 1521-1546 : 1. *Théodose* (Bassarab.), 1521 ; 2. *Radou-le-Moine* (Drac.), 1521-22 ; 3. *Radou de la Afoumatzi* (Bass.), 1522-24 ; 4. *Vladislav* (Drac.), 1524-26 ; 5. *Radou de la Afoumatzi*, 2e règne, 1526-29 ; 6. *Moïse* (Drac.), 1529-30 ; 7. *Vlad* (Drac.), 1530-32 ; 8. *Vintila* (Bass.), 1532-34 ; 9. *Radou Païsie* (Drac.), 1534 ; 10. *Pierre d'Argèche* (Drac.), 1634-36 ; 11. *Radou Païsie*, 2e règne, 1536-46. — Pour les détails, voir notre ouvrage roumain, II, p. 461-501. — Nous reviendrons sur les règnes de Radou-le-Grand et de Neagoe Bassarabe lorsque nous étudierons l'influence grecque dont ils aidèrent beaucoup l'introduction par leur bigotisme et la protection accordée aux moines grecs.

CHAPITRE III

RÉVOLTE DES ROUMAINS

CONTRE LA DOMINATION OTTOMANE

I

Histoire des pays roumains de la mort de Pierre Rarèche à Michel-le-Brave (1546-1593)

Les pays roumains, une fois tombés sous la domination musulmane, allaient expier leurs fautes par la plus cruelle oppression qu'un peuple ait jamais subie de la part d'un autre peuple. Les Turcs, tout-puissants, abusaient chaque jour davantage de leur position vis-à-vis des Roumains et multipliaient les menaces afin d'en obtenir de plus fortes sommes d'argent. N'ayant rien à craindre d'aucune puissance européenne, maîtres de la Hongrie, ayant même imposé un tribut à l'empire germanique, ils s'inquiétaient fort peu de savoir qui occupait le trône des pays roumains et ne se souciaient que des moyens de satisfaire leur insatiable cupidité. Mais deux natures d'élite sortirent alors du sein du peuple roumain et levèrent l'étendard de la révolte contre l'oppression mahométane, entreprise d'une hardiesse inouïe, quand on songe qu'il s'agissait, non plus de repousser une attaque du dehors, mais bien d'arracher du cœur même de ces pays une domination qui avait rapidement jeté de profondes racines. Tous les efforts faits pour recouvrer l'indépendance furent infructueux et ne servirent qu'à replonger les peuples roumains au plus profond de l'abîme.

La domination turque changea bientôt de forme, et devint encore plus dangereuse pour les pays roumains, à cause de l'élément grec, qui s'infiltrait de jour en jour davantage au sein des populations et qui, devenant bientôt prédominant, changea tout-à-fait le caractère de leur histoire. Le slavonisme, qui avait régné jusqu'alors, fut supplanté par le grécisme, et les princi-

pautés ne servirent plus à autre chose qu'à remplir les bourses des Turcs et des Grecs de richesses extorquées par les abus les plus criants à un peuple impuissant à s'y opposer. L'histoire moderne des Roumains commence avec cette nouvelle période. Avant de l'aborder, il nous faut esquisser l'histoire de cette terrible oppression et des derniers efforts que les Roumains firent pour y échapper.

Kiajna et Pierre Tschertschel en Valachie. — La compétition au trône de Valachie étant librement ouverte depuis la chute de la Hongrie sous la domination musulmane ; les candidats se pressaient toujours plus nombreux pour obtenir une aussi belle position, qui semblait mise à l'encan. Rien ne saurait même donner une idée exacte de cette lutte, lutte toute pécuniaire, terrible, non pour les acteurs qui la soutenaient, mais bien pour le peuple sacrifié, que la rivalité qui éclata entre une femme, épouse, mère et grand' mère de princes valaques, et les rivaux qu'elle avait à combattre.

Pierre Rarèche avait laissé deux fils et deux filles, dont l'aînée, Kiajna ou Despina, avait épousé *Mirtschea Tschobanoul*, prince de Valachie à deux reprises (1546-1554 et 1558-1559). Son mari avait été un fidèle partisan des Turcs, dont il imitait même les mœurs, de sorte que les Turcs eux-mêmes ne savaient dire si Mirtschea était turc ou chrétien [1]. Renversé par son prédécesseur, qu'il avait détrôné, il fut rétabli par les Turcs, payant toujours largement un pareil soutien. A sa mort, arrivée en 1559, il laissa deux enfants mineurs : *Pierre, surnommé le Boiteux*, et *Alexandre II*. Les boyards, qui lui étaient hostiles, chassèrent pour un moment Kiajna du pays, mais elle revint bientôt, avec l'aide des Turcs, pour replacer sur le trône son fils aîné, Pierre. Les Turcs, qui l'avaient amené, s'étaient à peine retirés, qu'une révolution le renverse à nouveau. Le sultan, irrité contre Pierre et Kiajna à cause des embarras sans profit qu'ils causaient continuellement à l'empire, se décide à lui retirer son appui, lorsque Kiajna apporte à Constantinople la somme de 2,000,000 d'aspres, ou 80,000 ducats, moitié tribut et moitié présent. Le sultan, gagné par l'importance de la somme, accorde de nouveau à Pierre sa protection [2].

1. Lettre du drogman Mohamet à Isabelle, 1553. *Arhiva istorica,* I, 1, p. 164.
2. Pour avoir une idée de la valeur représentée à cette époque par 80,000 ducats, il faut savoir que le kilo de blé (6 hectolitres 1/2) coûtait à cette époque moins d'un

Kiajna était fille de Pierre Rarèche et petite-fille d'Etienne-le-Grand ; elle était douée d'une intelligence supérieure et elle s'avisa bientôt de gagner la faveur du sultan par l'intermédiaire des sultanes du harem ; elle réussit d'autant mieux que sous le règne de Selim II (1566-1574), et plus encore sous celui d'Amurat III (1574-1595), les sultanes et les favorites jouaient un très grand rôle à Constantinople. Par ces nouveaux éléments de corruption, employés habilement par Kiajna dans son intérêt, elle parvint à conserver pendant sept ans le trône à son fils, quoiqu'il fût continuellement exposé à des révoltes et aux attaques dangereuses des boyards émigrés en Transylvanie. Le sultan finit cependant par lui retirer son appui ; mais Kiajna obtient alors le trône pour son autre fils, Alexandre, qu'elle fut forcée de soutenir aussi, à force de présents, contre les intrigues et les révoltes continuellement renouvelées des boyards [1].

Kiajna ne voulait pas seulement qu'un de ses fils régnât en Valachie ; elle désirait aussi placer Pierre en Moldavie, pour l'empêcher ainsi d'intriguer contre son frère. C'est toujours le même moyen corrupteur, c'est-à-dire l'argent, qu'elle emploie pour procurer ce trône à son fils aîné : elle était sûre de réussir, car la cupidité des personnages avec qui elle avait à traiter était alors le vice endémique du pays. Elle propose au sultan de doubler le tribut de la Moldavie, où régnait à cette époque Jean-le-Terrible, et celui-ci fit sentir aux Turcs qu'il méritait bien son surnom, comme nous le verrons plus bas. Malgré sa lutte désespérée contre les Turcs, Jean n'en succomba pas moins, trahi par les boyards, et Kiajna put voir son rêve réalisé, c'est-à-dire ses deux fils placés sur les trônes des pays roumains, Alexandre II en Valachie (1567-1577) et Pierre-le-Boiteux en Moldavie (1574-1579).

Les boyards valaques, ne pouvant supporter les vexations permanentes auxquelles les exposait le système de Kiajna, qui continuait avec autant de largesse que de succès à corrompre la cour ottomane, se révoltent de nouveau contre leur prince et gagnent à leur cause, à force d'argent, Mehemet pacha, tandis que Kiajna avait pour soutien le célèbre Sinan pacha. Les Turcs

ducat, pendant qu'aujourd'hui il vaut 50 francs ; le ducat valait donc quelque chose comme 50 francs, et 80,000 ducats représentaient 4,000,000 de francs, ou tout au moins la moitié.

1. Sur ces révoltes et les massacres auxquels elles donnent lieu, voir la chronique de Const. Capitanul et la *Chronique anonyme*, les deux dans le *Magazin istoric pentru Dacia*, I, p. 211 et IV, p. 274.

ordonnent alors une enquête en Valachie ; mais les boyards, sachant bien quel en serait le résultat, protestent contre cette mesure, et demandent à ce qu'Alexandre soit amené à Constantinople. Sinan pacha obtient du sultan que les boyards fussent battus à coups de verges. Quoique traités d'une manière si ignominieuse, les boyards n'en renouvellent pas moins leurs protestations, ce qui les fait condamner aux galères. L'enquête se fait en Valachie ; mais, ainsi que les boyards l'avaient prévu, l'argent de Kiajna la rend favorable à son fils [1].

Alexandre II meurt en 1577 et laisse un fils de onze ans nommé *Mihnea*, dont la grand' mère Kiajna devait continuer à être le soutien. Elle dut le protéger tout d'abord contre les prétentions d'un médecin lombard, *Rosso*, qui se donnait, on ne sait comment, comme descendant d'un prince valaque. Le système électif héréditaire portait ses fruits. Les bâtards étant admis à faire valoir des droits, il suffisait qu'un prince eût seulement connu une femme pour que son enfant s'en prétendît le fils. Ce qui prouve la dégradation dans laquelle était tombée la Valachie, c'est la cabale formée par sept boyards pour soutenir les prétentions de cet aventurier. Kiajna en eut pourtant bientôt raison en le faisant condamner aux galères, ainsi que les boyards qui lui donnaient leur appui [2]. D'autres compétiteurs surgissant de toutes parts, le sultan, toujours cupide, se réservait de donner le trône à celui qui offrirait le plus gros tribut et surtout un cadeau considérable. Mais il parait qu'aucun d'eux ne fut capable de lutter avec Kiajna, qui les fit tous mettre en prison [3].

Bientôt, pourtant, un candidat plus dangereux apparut sur la scène. C'était *Pierre Tschertschel* (Boucle d'Oreille), fils de Patraschkou-le-Bon, un prince qui avait régné deux ans, entre les deux règnes de Mirtschea Tschobanoul. Comme fils de prince, il n'avait pas manqué de solliciter la couronne de Valachie. Il avait passé la plus grande partie de sa vie en Orient, où il avait appris plusieurs langues, entre autres l'italien, dont il se servait assez bien ; il écrivit même dans cette langue

1. Quatre rapports de Giovanni Corraro au Doge, 29 août, 5 sept. et 23 octobre 1576, dans les *Documente privitoarè la Istoria Romînilor*, corps principal, IV, 2, p. 55-57.
2. David Ungnad à l'Empereur, 7 juin 1577. *Documents cités*, III, p. 4.
3. Paulo Contarini au Doge, 4 février 1581, *idem*, IV, 2, p. 112 : « Li governi della Vallachia et Bogdania (Moldavie, nommée ainsi d'après son premier prince, Bogdan) che prima si soleva dare a buemeriti, hora sono dati a quelli che oferiscono maggior tributo et che innanzi tutto danno maggior donativo a sua Maesta ». Ce même rapport ajoute que Kiajna réussit à faire jeter les compétiteurs de Mihnea en prison.

plusieurs poésies. Ne disposant pas des trésors nécessaires pour contrebalancer l'influence de Kiajna, il s'avisa d'user de moyens politiques, et d'utiliser à son profit l'influence que la France s'efforçait précisément à cette époque de faire prévaloir en Orient.

A la mort du dernier roi polonais de la dynastie des Jaghellons, en 1572, Henri III, le frère de Charles IX, roi de France, se porta aussi candidat au trône de Pologne, et il était soutenu par les Turcs, qui auraient vu avec plaisir un Français sur le trône du royaume voisin. Après bien des intrigues, dues en grande partie à Jean-le-Terrible, prince de Moldavie, Henri est proclamé roi de Pologne en février 1574 ; mais il ne régna que trois mois, car la mort de son frère l'appela sur le trône de France. Il veut alors faire élire à sa place son autre frère, le duc d'Alençon. Mais celui-ci ne fut point accepté, et les Polonais choisirent pour roi Etienne Batori, prince de Transylvanie. C'est alors que Pierre Tschertschel intervient, pour donner aux Français un autre moyen d'établir leur influence dans l'Europe orientale. En 1579, il paraît à la cour du roi de France, où la reine-mère Catherine de Médicis, dont Tschertschel parlait si bien la langue, était toute-puissante. Il plaida si éloquemment sa cause par devant elle et se montra si bien disposé en faveur des intérêts français, que la cour de France veut se servir de lui pour réaliser le plan qu'elle poursuivait. Le roi envoie une lettre autographe au sultan et un ambassadeur, le sieur de Germigny, pour le déterminer à replacer Tschertschel sur le « trône de ses pères ». Tschertschel lui-même arrive bientôt après à Constantinople, fort du crédit et de l'autorité que lui donnait l'appui du roi de France [1].

Kiajna n'avait pas manqué de dresser ses batteries ; elle avait d'abord tenté de faire assassiner Tschertschel, mais n'ayant pu réussir, elle eut recours de nouveau à l'argent. Les Turcs n'entendaient cependant guère soutenir Tschertschel, d'une manière désintéressée ; bien qu'ils voulussent faire plaisir au roi de France, ils se promettaient aussi de riches émoluments de la part du candidat, pour lequel les chances de réussite ouvraient maintenant

1. La correspondance relative à Tschertschel des années 1579-1584, dans les *Documente* cités, 1er supplément contenant les documents extraits des archives françaises, I, p. 46-72. Comp. deux rapports des amb. Sinzendorff et Preuner à l'empereur, *idem*, corps principal de la collection. III, p. 62 et 87, ainsi que deux autres des agents italiens au Doge, *idem*, IV, 2, p. 112, 116.

toutes les bourses. Aussi les Turcs firent-ils traîner sa nomination en longueur et pendant deux années entières, dans l'intervalle desquelles ils dépouillèrent les deux rivaux autant qu'ils le purent, et lorsque leurs ressources furent complètement épuisées, ils nommèrent Tschertschel, pour faire plaisir à la cour de France.

Cette dernière, voulant connaître les ressources du pays sur lequel elle basait ses plans, avait chargé un certain Berthier de suivre Tschertschel en Valachie. Ce prince détrompa bientôt l'attente des Français. Criblé de dettes, il pressure le pays, afin de payer ses créanciers et de former une réserve, dont il aurait peut-être bientôt besoin.

Et, en effet, Mihnea et Kiajna, qui s'étaient retirés à Constantinople, employaient tous leurs efforts à renverser le protégé de la France. Ils avaient mis de leur côté le Beglerbeg de la Grèce, que Tschertschel avait payé insuffisamment. Il fut accusé de ruiner le pays et d'avoir fait périr trois boyards qui lui étaient opposés. Il était aussi mal vu des Turcs, parce qu'il avait choisi comme résidence la ville de Tirgovischtea, située plus au nord que Bucarest et vers les frontières de la Transylvanie. C'est alors que la protectrice de Tschertschel, la sultane Hazaqui, lui donne l'idée de venir se justifier à Constantinople. L'ambassadeur français, ne sachant comment Tschertschel sortirait de cette épreuve, ne voulut pas compromettre son autorité en faveur d'une personne peut-être disgraciée, Tschertschel, livré à lui-même, ne peut se soutenir contre les moyens corrupteurs employés par Kiajna, qui promet au sultan la somme fabuleuse de 600,000 ducats, 100,000 au Beglerbeg de la Grèce, et des présents magnifiques à tous les autres dignitaires [1]. Ces promesses entraînent la déposition de Tscherchel et son remplacement par Mihnea. Kiajna avait de nouveau triomphé.

Pierre se sauva en Transylvanie, et bien qu'il n'eût régné que deux ans en Valachie (1583-1585) et payé pendant ce temps une grande partie de ses dettes, il emporte avec lui une somme d'environ 200,000 ducats [2]. Après avoir été arrêté et dépouillé de tout son avoir par les autorités transylvaines, il réussit à s'é-

1. En tout à peu près un million de ducats ; d'après l'évaluation faite plus haut, 25 millions de francs !! Sur la déposition de Tschertschel, voir les rapports de Berthier au roi. *Idem*, supplément I[er], p. 92-98.
2. Inventario delle robbe del fuggito voyvoda mandato per il voyvoda di Transylvania al sultano, 21 juin 1585, *idem*, corps principal, III, p. 90.

chapper de prison ; mais n'osant recourir de nouveau au roi de France, envers lequel il s'était gravement compromis, il va trouver le pape et lui promet, avec une égale désinvolture, la conversion de la Valachie à la religion catholique. Le roi de France, pour complaire aux instances du Saint-Père, écrit à Lancosne, son ambassadeur près de la Porte, et lui ordonne de soutenir encore le prétendant valaque [1]. Le roi de France croyait devoir protéger de nouveau la cause de Tschertschel, attendu qu'à la même époque il appuyait un autre prétendant au trône moldave, un certain Bogdan [2], de sorte que Henri III voulait maintenant faire réaliser par deux agents le plan qu'il avait d'abord confié à un seul.

Pierre manquait d'argent ; mais il aurait pu en trouver s'il eût été seulement appelé à Constantinople. Il envoie alors au vizir un très gros diamant, seul reste de ses richesses passées, pour lui procurer cette faveur. Kiajna et Mihnea avaient suivi avec une poignante anxiété les mouvements de cet homme, qui, comme un vautour décrivant ses cercles dans l'espace, était sur le point de fondre sur la proie qu'ils avaient maintenant entre leurs mains. Lorsqu'ils le revirent à Constantinople, l'inquiétude de Mihnea se changea en terreur. Il commença à jeter l'argent à pleines mains. Il ne s'agissait plus de compter les sommes, mais de les peser, et Mihnea promit au sultan autant d'or que pourraient en porter 600 chevaux, s'il consentait à tuer son rival ! Tschertschel, à son tour, promet un million de ducats pour être rétabli sur le trône de Valachie. Ces promesses n'étaient pas d'un grand poids aux yeux du sultan, et surtout celles de Tschertschel, qui devait recourir au crédit des autres pour se procurer les sommes nécessaires à ses besoins quotidiens. Mihnea ayant compté la somme réelle de 70,000 ducats, Tschertschel est étranglé et jeté à la mer (1590) [3].

Mais Mihnea, à son tour, épuisé de ressources, ne vaut plus rien pour les Turcs. Ils le chassent donc du trône et le remplacent d'abord par un certain Etienne Bogdan, en 1591, puis en 1592 par un autre Bogdan du nom d'Alexandre, celui-là même que le roi de France voulait placer en Moldavie. Ce dernier prince est renversé en 1593 par Michel-le-Brave.

1. Henri III à Lancosne, 4 juin 1588, *idem*, supplément, I, p. 103.
2. Henri III à de Sancy, 24 août 1588, *idem*, p. 103.
3. Sur les dernières péripéties de la vie de Tschertschel, voir les documents italiens contenus dans les *Doc.*, corps principal, IV, 2, p. 139-150.

Alexandre Lapouschneano et Jacques Heraclide Despota en Moldavie. — L'histoire de la Moldavie durant la période qui s'étend de la mort de Pierre Rarèche à Michel-le-Brave est incontestablement plus intéressante que celle de la Valachie. Tandis que dans cette dernière on ne trouve que des princes dont l'unique souci est d'obtenir à tout prix le trône de ce pays, on rencontre pendant ce temps en Moldavie des personnages dont le désintéressement est connu de l'histoire. Il n'en est pas moins vrai que la domination des Turcs, quoique survenue bien plus tard en Moldavie, y fait des progrès si rapides, que lorsque Michel-le-Brave vint jeter sa puissante épée dans la balance de la guerre, la Moldavie était plongée tout aussi profondément que sa sœur aînée dans le bourbier de la corruption ottomane.

Pierre Rarèche eut comme successeur sur le trône son fils Elie (1546-1551), qui ne trouva rien de mieux à faire que de le quitter pour aller à Constantinople, embrasser la religion de Mahomet et devenir pacha turc. Le sultan fut on ne peut plus « enchanté de cette abjuration d'un prince si puissant »; ce qui montre que la Moldavie avait encore conservé la réputation que lui avaient faite les ancêtres « de celui qui crachait maintenant sur la croix et la repoussait par trois fois du pied »[1], pour embrasser la religion des oppresseurs de son pays.

Le frère d'Elie, Etienne, qui lui succéda, après avoir vainement essayé d'obtenir de l'argent de Ferdinand, en retour de sa promesse de marcher avec lui contre les Turcs, se met de leur côté et les accompagne dans une excursion qu'ils font en Transylvanie, vers le mois d'août 1552[2]. Cet Etienne était d'ailleurs un tyran féroce, qui soumettait ses sujets aux plus affreuses tortures. Sa luxure ne respectait l'honneur d'aucune femme. Les hommes les plus innocents étaient mutilés ; on leur coupait le nez, les oreilles ; on leur arrachait les yeux ou la langue ; leurs membres étaient hachés et on faisait couler du plomb fondu dans la bouche, le nez ou les oreilles[3]. Pour racheter ses méfaits et

1. Orichovius, continuateur de Dlugosz dans l'*Historia polonica* de ce dernier, II, p. 1712.

2. Relativement à l'argent demandé par Etienne à Ferdinand, un document de 1595 (*Documente*, corps principal, III, 2, p. 95) fait remarquer que « ricercano cosa delle quale qui non s'abonda ». L'ambassade d'Etienne et la réponse de l'empereur dans l'*Arhiva istorica*, I, 2, p. 152.

3. Orichovius ap. Dlugosz, II, p. 1556, auquel nous empruntons ces détails, dit aussi « adversum os ».

pour écarter de lui le soupçon qu'il imiterait la conduite de son frère, il fait semblant d'être fort dévot et persécute les Arméniens [1].

Les boyards, ne pouvant plus supporter ses cruautés, s'entendent avec ceux qui avaient émigré en Pologne, pour élever sur le trône un certain *Pierre-Alexandre*, originaire du district de Lapouschna, et portant pour cette raison le surnom de *Lapouschneano*, fils naturel de Bogdan, fils d'Etienne-le-Grand. Ils égorgent le tyran pendant son sommeil et donnent la couronne à Lapouschneano. Cet Alexandre montait sur le trône de Moldavie avec l'aide des Polonais. Nous le voyons aussitôt conclure un traité avec le roi Sigismond, traité dans lequel, et pour la première fois depuis Etienne-le-Grand, le prince de Moldavie reconnaît de nouveau le roi de Pologne comme son seigneur et maître ; et « l'ami sincèrement aimé » disparaît à jamais [2]. Pierre Rarèche était cependant lui aussi venu en Moldavie avec le concours de la Pologne; mais il conserva néanmoins toujours sa dignité vis-à-vis du roi, fut nommé dans ses traités avec celui-ci « ami bien-aimé », ne se baissa pas dans la poussière aux pieds du roi, et ne déclara point avoir obtenu sa couronne de la sainte majesté polonaise. Si la Moldavie était encore respectée par la Pologne, à l'avènement de Rarèche et ne l'était plus à celui de Lapouschneano, c'est qu'au temps du premier le souvenir d'Etienne-le-Grand était encore vivant dans l'esprit des Polonais; son ombre ne cessait de protéger le pays que, pendant sa vie, il avait défendu, et cette ombre, que le temps voilait de jour en jour davantage, allait bientôt disparaitre.

Lapouschneano ayant été introduit en Moldavie par la Pologne, les Turcs ne le voyaient pas d'un œil favorable [3]. Ils le mandent donc à Constantinople, afin de pouvoir apprécier la valeur de sa fidélité à la quantité d'argent qu'il pourait donner. Lapouschneano se décide à envoyer seulement une certaine somme, sans s'exposer à cette périlleuse visite. Il vient ensuite

1. Il existe une complainte arménienne sur cette persécution, publiée dans la Revue arménienne qui paraît à Vienne dans le couvent des Méchitaristes, nommée *Hantes Amsorea*, 1888, p. 37 et 62.

2. Traité de 1552 dans Doghiel, I, p. 618 : « Ego Petrus Alexander palatinus Moldaviae, *a sacra Maiestati electus et constitutus* me ad pacem perpetuam tuendam obligo fidemque more hommagiale debitam sacrae regiae Maiestati Sigismundo Augusto, *domino meo clementissimo* ».

3. Verantius et Zay, amb. près de la Porte à Ferdinand, 25 octobre 1555, *Monumenta Hungariae historica*, scriptores, V, p. 121 : « Quod voevodatum auspicio Poloni regis non Turcae quaesiverit et obtinuerit ».

en aide aux Turcs pour rétablir sur le trône de Transylvanie la reine Isabelle, qui en avait été chassée par Ferdinand.

Lapouschneano pensait donc avoir affermi sa domination, par sa soumission aux Polonais et aux Turcs, lorsqu'il fut renversé du trône, d'une manière tout-à-fait inattendue, par un aventurier grec, *Jacques Basilic Héraclide Despota*, qui avait demandé l'hospitalité au prince de Moldavie[1]. Ce personnage, originaire de l'île de Crête ou de celle de Samos, avait servi dans la flotte puis dans l'armée de Charles-Quint, en Belgique, prenant part, dans la guerre de l'empereur contre le roi de France Henri II, aux sièges de Thérouanne et de Hesdin, ainsi qu'à la lutte devant Renty, où l'empereur fut battu et repoussé, lutte que Basilic décrit dans un mémoire[2]. Il avait embrassé la religion protestante, et il était lié avec les chefs de la réforme, entre autres avec Mélanchton, qui nous a laissé deux lettres où il parle de Despota[3]. Un Grec protestant, qui combat dans les armées du très catholique roi d'Espagne et empereur d'Allemagne et finit par devenir prince de Moldavie, voilà certes la destinée la plus aventureuse que l'on puisse imaginer ! Si nous ajoutons à ces circonstances, qui devaient déjà donner du relief à sa vie, qu'il possédait un regard imposant, une taille peu élevée, mais bien prise et nerveuse, des cheveux noirs, une distinction naturelle dans tous ses mouvements, une éloquence facile, et qu'il parlait avec la plus grande élégance les langues grecque, latine, italienne et française »[4], nous ne trouverons plus tellement extraordinaire l'ascendant qu'il exerça sur ses contemporains.

Jacques Basilic avait composé une généalogie, très fantaisiste et même bouffonne, dans laquelle il prétendait descendre en droite ligne d'Héraclide Triptolème, le héros chanté par Homère, et avait pris soin à ce que cette généalogie, reçût la confirmation de l'Empereur Charles-Quint[5]. Etant conduit, dans la recherche de sa lignée, à introduire aussi, parmi ses ancêtres,

1. Les sources principales relatives à Despota viennent d'être publiées par M. Emile Legrand sous le titre de *Deux vies de Jacques Basilicos, seigneur de Samos, etc.*, Paris, 1889. Comp. Emile Picot, *Chronique d'Ureche*, p. 393 et suiv.

2. *De Morini quod Terouena vocant atque Hedini expugnatione deque praelio apud Rentiacum brevis et vera narratio* Jacobo Basilico Marcheto Despota Sami authore, Antverpiae, 1555.

3. Reproduites par Legrand, p. 279.

4. Leunclavius, *Annales sultanorum othmanidarum*, Francofurdi, 1556, p. 88. Cf. une lettre de Ferdinand à Verantius, 22 novembre 1559, *Mon. Hung. historica*, scriptores, XIX, p. 103.

5. Cette généalogie est reproduite dans l'*Arhiva istorica*, I, 1, p. 99.

les rois de Serbie, il se trouve tout d'un coup parent de la femme de Lapouschneano, Roxandre, fille de Pierre Rarèche et d'une princesse serbe, sa femme [1].

Jacques se trouvant donc, par cette heureuse coïncidence, en relations de famille avec le prince de Moldavie, lui demande la permission de venir le visiter. Il ne fut pas plutôt à sa cour, qu'il commença à critiquer, auprès des boyards, la manière de gouverner d'Alexandre, et voulait leur persuader que s'il était à sa place, il rendrait le pays extrêmement heureux. Alexandre, apprenant la conduite de son hôte, voulut lui faire trancher la tête ; mais Jacques échappa au danger en se sauvant à Brachov.

Comme il avait gagné à sa cause un bon nombre de boyards, il se décida à renverser Lapouschneano par la force, et, s'adressant à Ferdinand, qui ne pouvait oublier la participation du prince moldave à l'expédition des Turcs contre la Transylvanie, il en obtint des troupes, à l'aide desquelles il entre en Moldavie. Les boyards, d'accord avec Despote, trahissent Lapouschneano, qui, battu à *Verbia*, le 10 novembre 1561, est forcé de quitter la Moldavie.

Les Turcs se montraient très disposés à replacer sur le trône Lapouschneano, qui leur avait plu sous tous les rapports, et à en chasser le personnage introduit par leur ennemi, Ferdinand. Mais le Grec sut bientôt se faire agréer par la Porte, en offrant d'augmenter le tribut. Le sultan accepte l'offre et élève lui-même la somme de 30,000 à 50,000 ducats. Il va sans dire que les agents de Despote durent, outre cette somme, offrir divers présents aux grands dignitaires de la Porte. Il paraîtrait même que l'ambassadeur français, Pétrémol, se serait laissé influencer, et ce qui servit à accréditer le bruit qui en courut, ce fut son changement d'attitude, car sa protection, de tiède et réservée qu'elle était, devint tout-à-coup évidente et affectée. Il rapporte même à son roi que « le Despote, pour ses rares vertus, mérite d'estre favorisé d'un chacun, et qu'estant paisible possesseur de la Moldavie comme de présent il est, on le peult dire grand prince et puissant dans ces quartiers-cy » [2].

Mais l'ambition de Despote ne se contente pas de la Moldavie. Il entre en relations avec les boyards de la Valachie,

1. Voir plus haut, p. 307.
2. Voir une série de lettres de Pétrémol à Boistaillé, 1561-1562. *Documente*, supplément, I, p. 14-17.

mécontents du] régime de Pierre-le-Boîteux et de sa mère Kiajna, et en obtient la promesse de se faire livrer le fils et la mère. Il avait l'intention de donner à son frère la Moldavie et de garder pour lui la Valachie[1]. Mais le développement trop rapide des mécontentements de la Moldavie sous le règne de Despote, l'empêchent non-seulement de réaliser ses plans, pour la Valachie, mais lui font même perdre la couronne et la vie.

Despote était protestant, et, bien qu'il fît semblant de respecter la religion orthodoxe du pays et entretint même des relations fort courtoises avec le patriarche de Constantinople[2], il ne se moquait pas moins, dans ses conversations avec les boyards, des prêtres, des moines et des cérémonies de l'église moldave ; il faisait même officier dans son palais d'après le rite protestant. Connaissant le penchant de Despote pour leur croyance, les protestants s'empressent de faire en Moldavie une propagande très active de leur confession. Le baron Jean Ungnad, qui s'était établi à Urach, dans le Wurtemberg, et avait embrassé le protestantisme, était en relations avec le réformateur Primus Tuber, et faisait imprimer des livres protestants en slave, langue également employée à cette époque dans les pays roumains comme langue lithurgique, et il les faisait vendre en Moldavie par un de ses agents, Wolfgang Schreiber[3].

Pour aider à favoriser davantage la confession à laquelle il appartenait, Despote ouvre une école à *Cotnari*, près de Jassy, ville qui contenait une population saxonne assez nombreuse, venue de la Transylvanie. Il met cette école sous la direction d'un de ses amis, Jean Sommer, qui a écrit une précieuse biographie de ce prince ; il voulait y amener comme professeurs Gaspar Peucer, gendre de Melanchton, et un mathématicicien de Cracovie, Joachim Rheticus ; mais tous les deux refusèrent de venir. Cette école n'était pas seulement destinée pour la population saxonne de la ville, le prince y envoyait en effet des enfants recueillis dans tout le pays et qu'il faisait entretenir à ses frais. Son institution était donc aussi un moyen de propagande protes-

1. Document découvert par M. Emile Picot dans les archives de Vienne. *Chronique d'Ureche*, p. 413.
2. Lettre de Despote à Zigomalas, rhéteur de l'église patriarcale, dans Crusius, *Turco-Graecia*, p. 247.
3. Lettre du 22 février 1565 dans Crusius, p. 492. Comp. Picot, *Chronique d'Ureche*, p. 423, qui rapporte le sens d'un document des archives de Vienne complétant les informations de Crusius.

tante[1]. Le peuple moldave ne pouvait voir avec indifférence qu'on tentât de remplacer la religion du pays. L'opinion publique s'aigrit bien davantage. Despote s'attaqua aux mœurs des Moldaves, en voulant faire empêcher les divorces, ce que les usages du pays avaient toujours autorisé. Il fit décapiter six individus qui avaient contrevenu à ses ordres et s'étaient remariés après avoir divorcé clandestinement. Les Moldaves trouvaient d'autant plus injustes les sévérités de Despote à l'égard du régime matrimonial, qu'ils voyaient les évêques (superintendants) protestants eux-mêmes, mariés, et ils ne manquaient pas d'accabler de leurs railleries Jean Lusinsky, « l'évêque marié de Despote ».

A tous ces griefs d'ordre moral vinrent bientôt s'en joindre d'autres de nature financière. Despote commença à avoir besoin d'argent, tant pour satisfaire l'avidité des Turcs, que pour payer ses créanciers, dont l'un, Lasky, lui avait fourni des troupes levées à ses frais, et, grâce à ce contingent, il avait remporté la victoire sur Alexandre. Il impose donc une contribution d'un ducat par famille ; ce qui mécontenta tout le monde. Se voyant à bout de ressources, et craignant que de nouveaux impôts ne poussassent le peuple à la révolte, il ordonna de fondre les vases précieux des églises pour combler le déficit. On le traita de sacrilège, de profanateur. Despote perdait d'autant plus la tête que dans cet intervalle sa position extérieure devenait de plus en plus critique. Il s'était brouillé avec Ferdinand, à cause du rapprochement opéré envers les Turcs ; avec les Polonais, il n'avait jamais été en bons rapports ; ceux-ci ne pouvaient lui pardonner d'avoir détrôné l'homme de leur choix. Nous l'avons vu s'attirer d'abord l'inimitié de Mihnea, prince de Valachie, par ses intrigues avec les boyards de ce pays. Nous le verrons encore briser toute relation avec Jean Sigismond, prince de Transylvanie, successeur de Zapolia, pour une demande de restitution des deux forteresses moldaves, Tschitschéou et Tschetatea de Balta. Par surcroît de malheur, il lui devenait difficile d'apaiser les Turcs, toujours assoiffés d'argent, et ce devait être pour lui la pente fatale. Ceux-ci avaient commencé à prêter l'oreille aux propositions de Lapouschneano, qui promettait de son côté une nouvelle augmentation du tribut et des

1. Voir le passage de Sommer relatif à l'école de Cotnari dans Emile Legrand, *Deux vies, etc.*, p. 35. Comp. un autre passage dans la *Biographie de Despota* par Graziani, *Idem*, p. 179.

présents d'une valeur considérable aux grands dignitaires de la Porte. Le sultan, cédant surtout aux instances de Jean Sigismond, était sur le point de leur donner suite[1]. On rougit de honte quand, en parcourant l'histoire de siècle en siècle, on rencontre une vénalité, un amour de l'or tels qu'on le remarque chez les Turcs du moyen-âge, qu'il faut bien classer dans la famille des rapaces !

Despote avait soulevé tout le monde contre lui; il était entouré d'ennemis. Les milices roumaines avaient même refusé une fois le service, lors d'une attaque contre les Tatares; l'évêque Luzinsky avait péri empoisonné. Malgré ces signes précurseurs de la tempête qui allait l'emporter, Despote, nature naïve et confiante, ne prévoyait rien ; il s'occupait alors de son mariage avec une noble polonaise. L'arrivée du créancier Lasky en Moldavie allait faire éclater la révolution. Les boyards, qui avaient d'abord trahi Alexandre Lapouschneano en faveur de Despote, trahissent maintenant ce dernier. Ils lui enlèvent sa garde à cheval étrangère, sous prétexte de repousser les Tatares, l'assiègent ensuite dans Soutschava, capitale de la Moldavie, le prennent et le mettent à mort, en 1563.

La révolution, faite en faveur d'un autre candidat, Etienne Tomcha, profita à Lapouschneano. Malgré l'opposition opiniâtre des boyards, qui craignaient, sans doute avec raison, que celui qu'ils avaient trahi ne revint au pouvoir, Lapouschneano, qui avait reconquis son influence à Constantinople, est subitement imposé par les Turcs aux Moldaves, et ceux-ci sont forcés de l'accepter. Lapouschneano avait donné plus de 100,000 ducats pour qu'on le replaçât sur le trône, car tout était matière à profit pour les Ottomans. Le sultan en avait reçu 50,000, le vizir tout autant, Mikes, un juif favori, 10,000, et d'autres dignitaires avaient eu aussi leur part. Cependant le prince que les Turcs replaçaient sur le trône jouissait à la Porte d'une très mauvaise réputation ; puisque, au sujet de son premier règne en Moldavie, les annales turques signalent son insatiable rapacité. L'avidité ottomane, comme on le voit, ne tenait compte que de l'argent reçu et fermait les yeux sur les vices de l'administration qui ne nuisaient point à ses intérêts[2].

1. Lettre de Jean Sigismond au sultan et celle d'un Grec à Despote du 29 mai 1563, publiées par C. Esarcu dans la *Columna lui Traian*, 1874, p. 5 et 9.
2. Leunclavius, p. 58 : « Erat tum (1561) eius regionis (Moldaviae) princeps cum titulo Despota Alexander, ob inauditam quandam immanitatem erga suos infamis ».

Comme les boyards soulevés et en armes s'opposaient à la rentrée de Lapouschneano en Moldavie, celui-ci inonde le pays de Turcs et de Tatares. Tomcha s'enfuit en Pologne, où le roi parvient à le saisir et à le faire égorger, à l'instigation des Turcs. Lapouschneano, en rentrant en Moldavie, mit la main sur le frère de Despote, ce Démètre qui devait conserver ce dernier pays lorsque Basilic aurait pris la Valachie pour lui. Lapouschneano ne veut point toutefois exercer sa vengeance par lui-même ; il l'abandonne à la terrible Kiajna, que les deux frères avaient voulu détrôner. Après lui avoir fait subir les plus affreuses tortures, la terrible mère de Mihnea lui fit trancher la tête, qu'on laissa exposée sur la table d'un festin qu'elle avait donné pour célébrer la mort de ses adversaires. Après d'ironiques apostrophes, elle cracha sur cette tête sanglante ![1] Quels temps ! et quelles mœurs atroces ! Il n'y à que l'histoire romaine qui puisse nous fournir quelque rapprochement !

Lapouschneano devait venger cruellement sur ses boyards la trahison dont il avait été victime. Il feignit de tout oublier, les invita à un festin, en fit massacrer quarante-sept d'entre eux et forma avec leurs têtes une pyramide : il appela sa femme pour la lui montrer.

Lapouschneano, rétabli par les Turcs dans sa principauté, ne fit pas comme Rarèche, qui s'alliait aux princes chrétiens pour échapper à ceux auxquels il devait le trône ; au contraire, il leur resta fidèle et exécuta en tout leurs ordres et leurs désirs. Ce fut lui qui transféra la capitale de la Moldavie de Soutschava à Jassy, en 1565, pour l'éloigner des Polonais et la rapprocher des Turcs. Lapouschneano détruisit aussi toutes les forteresses de la Moldavie, afin que le pays ne fût plus en état de résister à ses oppresseurs [2].

Alexandre Lapouschneano tomba malade en 1568, et ceux qui l'approchaient se pressèrent de l'empoisonner, — on semble vivre sous Néron ! — afin de mettre un terme à des persécutions continuelles. Son fils *Bogdan* est renversé, après un règne de quatre ans, par Jean-le-Terrible, le plus digne rejeton d'Etienne-le-Grand.

Pour les cadeaux, voir Pétrémol à Boistaillé, 15 oct. 1563, *Documente*, supplément, I, p. 49.

1. Sommer ap. Legrand, p. 57.

2. L'évêque d'Acqs à Charles IX, août 1571, *Documente*, supplément, I, p. 23. Heidenstein apud Engel, *Geschichte der Moldau*, p. 214. Neculcea, chroniqueur moldave, dans les *Letopisete*, II, p. 202. Strikowski dans l'*Arhiva istorica*, II. p. 10.

Jean-le-Terrible, prince de Moldavie. — Jean, surnommé le Terrible, était fils naturel d'Etienne-le-Jeune, et par suite descendant d'Etienne-le-Grand, et sans contredit le rejeton le plus remarquable de ce prince célèbre. Sa mère était arménienne, femme d'un certan Serpéga, ce qui explique son surnom de l'Arménien[1]. Comme fils de prince, il avait, selon les habitudes du temps, essayé plusieurs fois d'occuper le trône de Moldavie, d'abord avec l'aide des Tatares, ensuite avec celui de l'empereur Maximilien, et, en dernier lieu, par la seule voie qui pût y conduire, celle de l'empire ottoman. Il s'établit donc à Constantinople, où il entreprit un commerce de pierres précieuses, commerce qui devait l'enrichir et lui procurer en même temps la connaissance des principaux personnages de la Porte[2]. Pour entrer davantage dans les bonnes grâces des Turcs, il avait adopté leurs mœurs, de sorte que le grand vizir Mohamet Sokoli, dans une lettre au gouverneur de la Gallicie, disait de lui « que les Chrétiens le croyaient chrétien, comme les Turcs mahométan[3]. Bogdan, fils de Lapouschneanou, mécontente les Turcs par son penchant trop prononcé pour les Polonais, et ceux-ci prêtent l'oreille aux instances de Jean qui, demandé comme prince par un parti de boyards à la tête desquels se trouvait Jérémie Golia, obtient le trône moldave en 1572.

Au moment où Jean devenait prince de Moldavie, Sigismond Auguste, le dernier roi polonais de la dynastie des Jaghellons, rendait le dernier soupir, et, parmi les candidats qui se présentèrent pour occuper ce trône, se trouvait aussi Henri III, frère du roi de France Charles IX. Ce prince était bien vu par les Turcs et soutenu en Pologne par Lasky, noble polonais, qui avait demandé au futur roi, au cas où, grâce à son concours, il obtiendrait la couronne, de lui faire avoir le trône de Moldavie. On comprend donc l'intérêt de Jean à ce que le candidat français ne fût pas proclamé. Aussi employa-t-il toutes les intrigues imaginables pour entraver l'élection de ce dernier.

La politique de cette époque était très peu scrupuleuse sur le choix des moyens, et la difficulté des communications, rendant

1. Languet au duc de Saxe, 29 juillet 1574, *Arhiva istorica*, I, 2, p. 30. Cf. Lasicki, *De ingressu Polonorum in Valachiam* dans Papiu Ilarian, *Tesaur*, III, p. 256.
2. Pétrémol a Du Perrier, 7 avril 1565, *Documente*, supplément, I, p. 21. Gorecki, *Bellum Ivoniae* dans Papiu, l. c., III, p. 215. Thuanus (De Thou), *Historiarum sui temporis*, Francofurti, 1610, II, p. 14.
3. Du 2 juillet 1574, *Arhiva istorica*, I, 1, p. 45.

le contrôle des faits fort peu aisé, on employait assez souvent pour réussir des machinations aussi grossières que criminelles, dont la civilisation moderne rend désormais le retour impossible. Pour faire échouer le candidat français et éviter les dangers que Lasky allait créer sous ses pas, Jean devait s'efforcer de semer la discorde entre la Pologne et la Turquie. Il essaya donc de jouer à la fois ces deux puissances, en leur communiquant de fausses nouvelles et en leur prêtant réciproquement des intentions malveillantes. Il répandit en Turquie le bruit, qui ne pouvait manquer de produire de l'effet, qu'il était à craindre que Jean-le-Terrible, tzar de Moscou, venu jusqu'à Vilna et très bien reçu par les Lithuaniens, ne fût élu roi de Pologne. Les Turcs, qui soutenaient précisément le candidat français, dans le but de faire avorter les plans des Russes, se préparent aussitôt à la guerre; mais ils furent bientôt détrompés et leur crainte se dissipa.

Le prince de Moldavie, voyant qu'il ne pouvait réussir avec les Turcs, s'avisa d'agir de telle sorte que les Polonais se sentissent blessés par la conduite des Turcs à leur égard. Il invente donc un *ordre* adressé à la diète de Pologne, par lequel le sultan recommandait en termes itératifs aux Polonais l'élection de Henri III. Lorsque cette missive fut lue au sein de la diète, une tempête s'éleva contre le candidat français, qui comptait dans la diète un assez grand nombre d'adversaires. Ce n'est qu'à grand' peine que Montluc, ambassadeur français en Pologne, qui savait à quoi s'en tenir sur les intrigues du prince de Moldavie, pût les démasquer et ramener les esprits surexcités des Polonais vers le candidat de la France [1].

Malgré les efforts de Jean, le frère de Charles IX fut élu le 16 mai 1573. Il ne prit cependant les rênes du gouvernement que le 24 février 1574 et les quitta trois mois après pour devenir roi de France, à la mort de Charles IX. En Pologne, il fut remplacé par Etienne Batori, prince de Transylvanie.

L'orage qui devait précipiter du trône dans la tombe le prince Jean ne grondait pas du côté de la Pologne, mais bien de la Valachie, où l'intrigante Kiajna avait fait couronner son fils Alexandre et voulait procurer le trône de Moldavie à son autre fils, Pierre, chassé par les Turcs de la Valachie. A cet effet, elle

1. Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, Paris, 1853, III, p. 374. Choisnin (secrétaire de Montluc), *O elekcyi Henryka Walezyusza na krola Polskiego*, Wilno, 1818, p. 266, apud Hasdeu, *Joan Voda cel Cumplit*, Bucuresti, 1865, p. 57. Cf. l'évêque d'Acqs au duc d'Anjou, mars 1573, *Documenté*, supplément, I, p. 30.

leur proposa de doubler le tribut de la Moldavie, soit 120,000 ducats au lieu de 60,000. Les Turcs font aussitôt dire à Jean-le-Terrible qu'ils ne le conserveraient en Moldavie qu'au cas où il s'obligerait à payer la somme offerte par Kiajna. Ils avaient à cette époque un besoin d'argent d'autant plus impérieux que leur perte navale à Lépante (1571) les mettait dans la nécessité de renouveler leur flotte.

A cette nouvelle exigence, Jean répondit « qu'il emploierait plutôt cet argent à lever des troupes qui soustrairaient ses sujets aux vexations qu'on prétendait exercer contre eux »[1]. A la suite de cette réponse aussi fière que hardie, mais dont Jean prévoyait les conséquences, il rassemble autour de lui ses milices composées de paysans, et leur montre jusqu'où peuvent aller les prétentions des Turcs, qui demandent de l'argent à tout moment, oppriment et appauvrissent le pays ; il leur dit qu'il avait pour lui les Polonais et les Cosaques et que si le pays veut marcher avec lui, il aura facilement raison de tels bourreaux. Sa parole éloquente inspirant l'espoir à la foule, tous s'écrient qu'ils veulent vivre honorablement avec lui ou mourir en combattant ! [2].

Jean-le-Terrible osait donc braver de nouveau la puissance musulmane. Mais pour comprendre une telle audace et s'expliquer la catastrophe qui mit fin à sa révolte, il faut d'abord étudier les relations dans lesquelles il se trouvait avec les deux classes importantes du pays : celle des boyards et celle des paysans.

Les intrigues et les éternelles compétitions qui troublaient l'histoire des principautés roumaines avaient eu une influence désastreuse sur le moral des boyards. Comme chaque prince ne pouvait parvenir à les contenter tous, ceux d'entre eux qui étaient négligés unissaient leurs efforts pour le renverser et le remplacer par un autre qui leur promettait les avantages qu'ils désiraient. Et comme la vénalité des Turcs venait en aide à de pareilles intrigues, on comprend que la durée des règnes fût éphémère. C'est en vain que Vlad l'Empaleur et Alexandre Lapouschneanou avaient travaillé à réduire les boyards à l'impuissance ; ils se liguaient toujours et recommençaient leurs intrigues sous chaque nouveau prince.

Jean-le-Terrible voulut aussi mettre un frein à l'ambition des boyards, d'autant plus que le grand nombre tenait à Bogdan, le

1. Chronique turque traduite par Mignot, *Histoire de l'empire ottoman*, Paris, 1778, II, p. 211.
2. Ureche éd. Picot, p. 490 ; Gorecki dans Papiu, III, p. 220.

détrôné. Celà explique la cruauté de Jean pour les boyards, dont il fit périr un assez grand nombre. Mais tandis qu'Ureche, le représentant des boyards dans l'historiographie moldave, attribue ces cruautés au seul caractère sanguinaire du « tyran », un autre historien, mais étranger, rapporte que « Jean exerçait sa vengeance contre les partisans de Bogdan » [1]. Jean-le-Terrible était pourtant en général mal disposé envers tous les boyards; il les détestait comme classe et voulait chercher un appui contre eux dans celle des paysans, qu'il protégeait et favorisait de toutes les manières. Aussi était-il mal vu par les nobles, tandis qu'il était idolâtré par le peuple. Tous les écrits du temps font ressortir cet amour des déshérités pour Jean. Une chronique turque dit qu'à la mort de Jean, « Pierre-le-Boîteux fut placé sur le trône de Moldavie au milieu des larmes du peuple, qui regrettait Jean ». Gorecki rapporte aussi que dans la dernière lutte de Jean à Cahoul, « les fantassins retenaient le prince au milieu d'eux et ne le laissaient point passer du côté des cavaliers (la plupart nobles), car ils étaient très inquiets pour sa vie et craignaient qu'il ne fût trahi par les boyards et livré vivant aux mains des Turcs, tandis que les fantassins, tous paysans, témoignaient au prince Jean un amour et un dévouement sans égal. Paprocki confirme ces paroles, et Lasicki, après avoir énuméré les punitions appliquées à ceux qui encouraient sa disgrâce, ajoute « que par de telles cruautés, il avait inspiré au bas peuple tant de crainte et d'amour pour lui (si la crainte peut aller de pair avec l'amour) que non-seulement il l'honorait et le redoutait, mais se battait même pour lui avec la dernière bravoure ». L'historien polonais est fort peu logique lorsqu'il rapporte que pour prix de ses cruautés Jean recevait de son peuple amour et sacrifices. Jean n'exerçait nullement sa cruauté sur le peuple, mais bien sur les boyards, oppresseurs des paysans, qui, par reconnaissance pour leur protecteur, lui étaient dévoués corps et âme [2]. Cette position de Jean vis-à-vis des classes du peuple moldave explique, d'une part l'énergie de sa lutte contre les Turcs, de l'autre sa fin tragique.

Jean-le-Terrible se décida donc encore à combattre les Otto-

1. Ureche éd. Picot, p. 485; Forgacs, *Rerum Hungaricarum sui temporis commentarii*, Posonii, 1788, p. 251.
2. Chronique turque dans Mignot, II, p. 215; Gorecki dans Papiu, III, p. 240; Paprocki, *idem*, III, p. 282; Lasicki, *idem*, p. 258.

mans, quoique le pays eût, par l'oppression et la démoralisation, beaucoup perdu de son ancienne vigueur. Mais comme le prince était aimé des paysans, c'est en eux qu'il plaçait son espoir, et il aurait réussi, si les boyards ne l'eussent trahi dans la lutte principale qu'il soutint contre ses agresseurs.

Luttes de Jean-le-Terrible contre les Turcs. — Le prince de Moldavie ne devait compter que sur ses propres ressources, car il ne pouvait rien espérer du côté de la Pologne, dont le roi, Henri III, voulait au contraire le renverser pour faire place à Lasky. Les Cosaques, auxquels il s'adresse, répondent seuls à son appel ; mais ils viennent en nombre trop restreint pour la lutte gigantesque qui allait s'ouvrir. Rien ne peut nous donner une idée de la puissance du sentiment patriotique qui agita le cœur du prince moldave et de l'émotion qui le saisit, au moment où il vit les Cosaques entrer dans son camp. Cet homme, d'une stature gigantesque et d'une force herculéenne, qui dans une bataille traîna seul un canon, pour ne pas le laisser tomber aux mains de l'ennemi, pleure de joie comme un enfant à la vue du secours qui lui arrive.

Pierre-le-Boîteux, à la suite du refus de Jean d'augmenter le tribut, avait été nommé par les Turcs prince de Moldavie ; il se mit en route avec une armée composée de Turcs, de Valaques et de Hongrois, pour entrer dans le pays. Jean l'attaqua à Silischté, près de la rivière de Rîmnic, et avant que Pierre eût mis le pied sur le territoire moldave, il vit son armée taillée en pièces et fut forcé de chercher un refuge dans la forteresse turque de Braïla. Après sa victoire, Jean pénètre en Valachie et arrive jusqu'à Tîrgovischtea, où il place comme prince un certain Vintila, et part immédiatement pour attaquer Braïla, où son rival s'était réfugié. Il entre dans cette ville, y met tout à feu et à sang, de telle sorte que ni un homme, ni même un chien ne put échapper aux flammes. Le prince est cependant obligé d'abandonner la citadelle aux Turcs, parce que le commandant des Cosaques, Sverchevsky, l'appelait promptement à Bender, où une armée turque se préparait à l'attaquer.

C'est ainsi que Jean-le-Terrible fut contraint de s'arrêter dans sa marche victorieuse, pour faire face et résister aux périls du moment. L'armée turque fut encore battue, la forteresse prise d'assaut et un massacre terrible, qui ne considéra ni le sexe ni l'âge, ensanglanta le triomphe du vainqueur. Jean voulait une

guerre d'extermination contre les Turcs, afin de faire disparaître complètement du pays cet élément dangereux. Après Bender eut lieu l'attaque de Tschetatea Alba, défendue aussi par une garnison turque, qui fut passée au fil de l'épée. Le sultan Sélim, apprenant les défaites successives de toutes ses armées, ordonne des prières publiques dans toutes les mosquées ; mais en même temps il organise une expédition plus importante contre le rebelle. Il charge le Beglerbeg de Roumélie d'attaquer Jean avec une armée de 100,000 hommes [1], auxquels se joint une nuée de Tatares d'environ 50.000 combattants.

Jean devait naturellement s'efforcer d'empêcher les Turcs de passer le Danube, pour pouvoir repousser d'abord l'invasion des Tatares. Il chargea donc Jérémie Golia, l'un des rares boyards qui tenaient à lui, qui lui avait aidé à monter sur le trône et dont Jean avait cultivé l'amitié par toutes sortes de bons procédés, la mission importante de s'opposer au passage des Turcs, pendant qu'il irait lutter contre les Tatares. Jean, se rendant bien compte d'un côté de l'importance extrême de la mission qu'il confiait à Golia ; connaissant, de l'autre, les sentiments des boyards à son égard et n'ayant qu'une confiance limitée dans les liens d'amitié qui l'attachaient à celui-ci, le fit jurer sur la croix et l'évangile qu'il lui serait fidèle.

Jérémie resta pourtant, malgré toutes ces précautions, ce qu'il avait toujours été, c'est-à-dire perfide, traître, fourbe et rusé comme un renard. Sa trahison n'eut même pas l'excuse de l'ambition. Un peu d'argent acheta cet homme méprisable, qui se vendit comme une vile marchandise !

Il sacrifie, au mépris des serments les plus solennels, et pour une somme de trente à quarante mille ducats, un prince qui était tout à la fois son ami et son bienfaiteur ! Il nous en coûte d'avoir à constater de pareilles infamies, mais comme le dit Cicéron : « ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia. »

Golia laissa donc les Turcs passer le Danube et fit savoir à Jean qu'il était arrivé trop tard pour les en empêcher, qu'ils étaient tout au plus 30,000 et n'avait pas à s'en inquiéter beaucoup ; après l'avoir trahi, Golia voulait le tromper encore. Jean-le-Terrible voulut pourtant se convaincre par lui-même du nombre des envahisseurs ; mais la reconnaissance qu'il fit dans ce but n'eût aucun résultat. Comme ses soldats lui demandaient le

1. Baudier, *Inventaire de l'histoire générale des Turcs*, Paris, 1617, p. 470.

nombre de leurs ennemis, Jean leur répondit avec un laconisme antique : « Nous les compterons au combat. » [1]

Tandis que l'armée turque se composait, comme nous l'avons vu, de plus de 100,000 combattants, celle de Jean en avait tout au plus la moitié, dont 20,000 fantassins, 10,000 cavaliers, en dehors de l'arrière-ban et des Cosaques.

Golia n'avait pourtant pas encore accompli tout ce à quoi il s'était engagé ; aussi le voyons-nous arriver dans le camp du prince, qui ne soupçonnait rien, et prendre le commandement de la cavalerie entière, qu'il devait le lendemain faire passer à l'ennemi. Les milices paysannes avaient compris par instinct ce que le prince n'avait pas saisi ; elles avaient senti que les boyards se préparaient à le trahir pendant l'action. Nous avons d'ailleurs parlé plus haut des craintes que les paysans manifestaient à cet égard, et comment ils ne voulaient à aucun prix permettre à Jean de passer de leurs rangs dans ceux des boyards, de peur que ceux-ci ne le livrassent vivant aux mains des Turcs. Mais si Golia et les boyards furent empêchés de livrer le prince lui-même, ils n'en tinrent pas moins la parole qu'ils avaient donnée à leurs ennemis ; au commencement de la lutte, toute la cavalerie de Jean, mettant ses casques au bout des piques et poussant de formidables hurrahs ! passa aux Ottomans. Les Turcs voulurent profiter de leur trahison et les forcèrent de faire volte-face pour combattre le reste de l'armée moldave. Ils voulaient ainsi se former un rempart de leurs poitrines. A leur vue, Jean s'écria : « Voici les traîtres ! » et dirigea contre eux sa nombreuse artillerie. La plupart payèrent ainsi de leur vie la trahison qu'ils avaient commise.

Après un premier engagement, Roumains et Turcs, fatigués, se retirèrent derrière leurs chariots pour prendre un peu de repos. La pluie survenant tout-à-coup mouilla la poudre, et mit ainsi hors de service les canons, qui constituaient la seule supériorité de l'armée moldave, surtout depuis le terrible coup qu'elle avait reçu par la défection de sa cavalerie. Privée de cavalerie et d'artillerie, l'armée moldave dut, malgré des prodiges de valeur, se retirer jusqu'à un village voisin, où elle se fortifia en creusant un fossé. Jean aurait pu prendre la fuite, car il n'était pas cerné ; mais il avait juré de mourir auprès de ses compagnons d'armes

1. Fredro, *Dzieje narodu polskiego pod Henrykiem Walezyuszem*, St-Pétersbourg, 1855, p. 117, ap. Hasdeu, op. cit. (plus haut p. 331).

et il tint parole ; Jean n'était pas traître, lui, et ne voulait pas se séparer des braves gens qui se dévouaient à son sort.

Les Turcs attaquèrent bientôt le village. Les Roumains auraient pu leur résister longtemps, si le manque d'eau ne les eût forcés à se rendre. Pour retarder autant que possible le moment fatal, les soldats de Jean étendaient des morceaux de toile sur l'herbe imprégnée de rosée, afin de s'humecter les lèvres ! [1] Jean-le-Terrible et son armée épuisée durent se livrer. Les Turcs firent écarteler le prince. Ainsi disparut l'une des figures les plus remarquables de l'histoire du peuple roumain, qui, par sa puissante personnalité, par la fascination qu'il exerçait sur son peuple, l'avait poussé à faire reparaître le temps d'Etienne-le-Grand ; et cependant la Moldavie n'était plus, sous son règne, ce qu'elle avait été sous celui de son aïeul, c'est-à-dire un pays plein de propriétaires terriens, qui, dans leur patrie, défendaient leurs propriétés individuelles.

Histoire de la Moldavie de Jean-le-Terrible a Michel-le-Brave. — Les Turcs, les Tatares et les Valaques, qui avaient brisé la résistance des Moldaves, soumirent leur pays à la dévastation la plus barbare que l'on puisse imaginer, dont le résultat fut la dépopulation complète de sa partie méridionale. Les habitants prirent la fuite, la récolte ne put être faite, et une famine terrible décima le pays. Stricovski qui, en 1576, alla à Constantinople, pour excuser les Polonais de la participation des Cosaques, leurs sujets, à la révolte de Jean-le-Terrible, dit qu'il fut forcé, pour accomplir ce voyage, d'éviter la Moldavie, où sévissait une cruelle famine ; et Pierre-le-Boiteux, qui avait remplacé Jean sur le trône de ce pays, ne croit pas pouvoir envoyer à Etienne Batori, lors de son passage par la Moldavie, pour aller prendre posession du trône de Pologne, un autre don plus précieux qu'un pain de seigle [2].

Pierre-le-Boîteux, Valaque et considéré par les Moldaves comme étranger, chercha alors un appui dans la classe des boyards contre le peuple, qui ne pouvait souffrir le meurtrier de son héros. Plusieurs frères utérins de Jean, portant tous le surnom de *Potcoava* (Fer-à-cheval), entrent en Moldavie avec

1. Fredro, p. 123, *ibidem*, p. 161.
2. Fragments de Stricovski dans l'*Arhiva istorica*, II, p. 6 ; Languet au duc de Saxe, 23 mars 1576, *idem*, I, 2, p. 30. Girolamo Lippomano au Doge, 1575, *Documente*, corps principal, III, 2, p. 374.

l'aide des Cosaques et provoquent à plusieurs reprises la fuite de Pierre. Les Turcs finirent par s'en lasser et lui retirèrent le gouvernement de la Moldavie pour le confier à un fils naturel de Pierre Rarèche, qu'il avait eu d'une femme saxonne de Brachov, lors de son séjour en Transylvanie, et qui portait pour cette raison le nom de *Jancou Sasoul* (Jean le Saxon).

Cet enfant, dont la bonne fortune protégeait le berceau, fut élevé dans la maison du mari de sa mère, le pelletier Weiss Jörg. Ayant appris plus tard le secret de sa naissance, il consentit à être exclu de la succession de son père pour s'abandonner à sa destinée. Il se rendit à Constantinople, où il se plaça, comme fils de prince, sur le rang des prétendants à la couronne des pays roumains, et obtint, dans une heureuse conjoncture, le trône de Moldavie [1]. La princesse Kiajna, sa sœur naturelle, fille aussi de Pierre Rarèche, voyant l'impossibilité de maintenir plus longtemps son fils sur le trône moldave, lui prêta son puissant appui [2]. « Le nouveau prince, dit une intéressante dépêche du temps, se nomme Jean ; il est successeur du destitué Pierre (le Boîteux) et passe pour fils d'un certain Pierre (Rarèche), ancien prince de Moldavie, quoique j'aie des doutes sur sa naissance, et que je le croie plutôt Allemand de la Transylvanie que Roumain, attendu qu'il parle la langue allemande mieux que toutes les autres. On dit que ce Jean aurait donné au sultan 80,000 ducats, 20,000 à la sultane mère et 50,000 au vizir Sinan pacha, en dehors de ce qu'il doit payer annuellement. Il est parti aujourd'hui avec le commandant qui doit l'introduire dans la principauté [3] ». Aussitôt arrivé dans le pays, il « commença à tyranniser les habitants pour recouvrer l'argent dépensé et qu'il avait emprunté pour devenir prince » [4]. Les affaires d'argent qu'il avait dû traiter avec Kiajna, pour l'obtention du trône, le brouillèrent bientôt avec elle, et elle employa dès lors son crédit pour le renverser du trône où elle l'avait élevé. L'instabilité paraît être l'état permanent de tous ces souverains : une intrigue les élève sur le pinacle une autre les en précipite brusquement.

Sasoul, apprenant sa disgrâce, se presse de mettre la frontière

1. *Chronicon Tuchsio-Fupino-Oltardinum*, Coronae, 1847, I, p. 75.
2. Gabriel Cavazza au Doge, 25 janv. 1580, *Documente*, corps principal, III, 2, p. 109.
3. Sinzendorff à l'empereur, 7 décembre 1579, *idem*, III, p. 24 ; De Germigny à Catherine de Médicis, 8 décembre 1579, *idem*, supplément, I, p. 50.
4. Sinzendorff à l'empereur, 25 janv. 1580, *idem*, corps principal, III, p. 25 : « Damit er das Gelt wider zuzammen kracze ».

entre lui et les Turcs. Digne émule de son contemporain, Pierre Tschertschel de Valachie, il trouve, malgré l'énorme somme employée à acquitter une partie de ses dettes, le moyen d'emporter près de cent chariots chargés de trésors, dont quarante d'argent monnayé, après deux années de règne seulement [1]. Kiajna, la faiseuse et défaiseuse de princes, ramène de nouveau sur le trône de Moldavie son fils Pierre-le-Boîteux.

La rentrée de Pierre en Moldavie fut signalée par de nouveaux sacrifices en faveur des Turcs ; 10,000 ducats furent ajoutés au tribut, en dehors de l'obligation du nouveau prince d'acquitter tout ce qui restait encore des dettes de Jean le Saxon. L'ambassadeur allemand Preuner dit que « Pierre s'était, en outre, obligé à payer au vizir Sinan pacha ainsi qu'au précepteur du sultan, dans le délai d'une année, une somme importante, près de 100,000 ducats, ce qui devait le pousser, à l'égal de Sasoul, à pressurer le peuple, pour en extraire le plus d'argent possible. Il avait emprunté à un taux exorbitant, pour les autres dépenses nécessaires, jusqu'à 80,000 ducats, de sorte qu'en supposant même qu'il dût rester paisible possesseur du trône, il lui eût été presque impossible de trouver les sommes dont il avait besoin » [2].

Un aventurier d'origine albanaise, mais qui avait passé au catholicisme et avait pris le nom italien de *Bartholomée Brutti*, après avoir facilité à Jean-le-Saxon l'accès du trône de Moldavie, avait, après sa déposition, passé au nouveau maître du pays, avec la flexibilité qui caractérise cette sorte de personnages. Arrivé bientôt aux plus hautes fonctions de la Moldavie [3], Brutti employa toute son influence à répandre le catholicisme au sein de la population moldave. Il commença par éliminer des communautés saxonnes et hongroises de la Moldavie les éléments protestants qui s'y étaient introduits, surtout sous le règne d'Héraclide le Despote. L'ancien évêché de Bacaou fut rétabli, et le prince lui fit don de la terre de Trebes. Pierre-le-Boîteux avait intérêt à être en bons termes avec la Pologne et à gagner les sympathies du pape, qui s'était tout d'abord montré disposé à intervenir auprès des princes européens en faveur du détrôné Jancou Sasoul.

1. Preuner à l'Empereur, 39 sept. 1582, *idem*, corps principal, III, p. 82 : « Mit sich auf hundert Gutschy durunter die vierzig allein mit Gelt ».
2. Preuner à l'Empereur, 29 août 1582, *idem*. III, p. 78; un autre du 15 sept. 1582, *idem*, p. 82.
3. Dans une lettre au nonce papal de la Pologne, 5 sept. 1588, *idem*, III, p. 96, il signe : « Gran camerier di Moldavia et capitano di Lapusna ».

Les catholiques, se voyant si bien traités en Moldavie, pensent alors pouvoir aller plus loin et convertir à leur religion la population moldave tout entière. Un rapport, adressé au nonce papal de la Pologne, insiste beaucoup sur cette idée, à cause des dispositions si bienveillantes du prince et de la puissante influence de son ministre chrétien, Bartholomée Brutti. Le prince affectait une grande vénération pour le pape, et toutes les fois qu'il recevait une bulle de Sa Sainteté, il se levait pour la lire et, après l'avoir lue, il l'embrassait et la portait à son front en signe de soumission. L'auteur du mémoire entrevoit même la possibilité, après la conversion de la Moldavie, d'entreprendre celle de la Russie, sans parler de la Transylvanie. Pour conduire cette heureuse entreprise, il n'y aurait pas même besoin de grands sacrifices : 1000 à 1200 ducats par an, pour l'entretien d'un séminaire dans lequel on enseignerait aux jeunes Moldaves les belles-lettres, les préceptes de la religion catholique et l'obéissance au Saint-Siège apostolique [1]. Ces vues si optimistes sur l'avenir du catholicisme en Moldavie étaient d'ailleurs justifiées par le fait que le métropolitain du pays lui-même se donnait comme le plus fervent adepte du pape et lui promettait de venir « embrasser ses pieds » aussitôt que cela serait possible [2].

Toutes ces avances faites à la religion catholique n'étaient pourtant dictées que par l'intérêt du prince, grand protecteur des boyards, et les membres du haut clergé voulaient le payer de retour en servant sa politique. Dans les pays roumains, la religion n'a jamais entravé les intérêts de l'État ; elle servait, au contraire, souvent d'instrument pour atteindre des buts politiques. L'inclination de l'Église officielle moldave vers le Saint-Siège à ce moment était tout aussi peu sincère que l'avait été la prétendue indignation contre les actes hérétiques d'Héraclide Despota.

Pierre-le-Boîteux voulait profiter de la sympathie qui lui était accordée parmi les catholiques pour s'élever sur le trône de Pologne, demeuré vacant par la mort d'Etienne Batori. Il pensait atteindre ce but par l'intermédiaire des Turcs, qui avaient acquis à cette époque une influence prépondérante sur les destinées de

1. Rapport au nonce papal de la Pologne, 1588, *idem*, III, p. 120. Les autres documents relatifs à Brutti et à ses efforts pour propager le catholicisme, *idem*, p. 96-103. Comp. la relation de Rafael Skrznecki, 1588, dans l'*Arhiva istorica*, I, 1, p. 174.
2. Le métropolitain Georges Movila au pape, 15 oct. 1588. Le même au nonce de Pologne, 15 oct. 1588, *Documente*, III, p. 111 et 113.

ce pays. Pierre promettait au sultan un tribut considérable, 60 charges d'or au beglerbeg de la Grèce et 40 au grand vizir, si les Turcs lui faisaient obtenir la couronne de ce royaume. Les Turcs acceptèrent aussitôt un marché si avantageux[1]. Mais, quelque déchue qu'elle fût, la Pologne n'en était pas encore arrivée à se laisser vendre en quelque sorte aux enchères comme les principautés roumaines. La candidature de Pierre-le-Boîteux n'étant soutenue par personne dans la diète polonaise, échoua piteusement, et Sigismond de Suède fut élu en remplacement du défunt Batori.

Bien que les Turcs n'eussent pas procuré à leur élu le trône de Pologne, ils ne lui en demandèrent pas moins, en récompense de leurs démarches, une augmentation de tribut, Pierre, déjà miné par plusieurs candidats, avait besoin de tout son argent pour les combattre et ne pouvait à aucun prix consentir au supplément de charges régulières exigé par les Turcs. Un certain Despote, que Pierre avait dû repousser, en envoyant Brutti à Constantinople avec beaucoup d'argent, s'était d'abord mis sur les rangs. Ce péril était à peine conjuré qu'un autre apparut à l'horizon, dans la personne du représentant même de la Moldavie à Constantinople, qui offrait pour le trône de Pierre un demi-million en or. On ne sait comment Pierre parvint à échapper à ce nouveau danger. Mais un troisième prétendant apparaissait déjà ; c'était Mihnea, prince de Valachie, petit-fils de la terrible Kiajna. Pierre sacrifie encore tout ce qu'il a d'argent pour combattre ce dangereux rival. Il était à peine éloigné, qu'un quatrième compétiteur surgit. C'était un certain Lazare, probablement un frère des Potcoava qui l'avaient plusieurs fois renversé, durant son premier règne. Il échappa également à ce dernier ; mais sa position était devenue si précaire, qu'il lui était impossible de la garder : il était à bout de ressources. Les Turcs, profitant de son embarras extrême, l'avaient sucé jusqu'au sang. Il fut donc forcé d'abandonner le trône et de fuir en Occident. Ce ne fut point, comme le dit Ureche, la crainte d'attirer sur lui les malédictions du pays par l'augmentation du tribut qui le poussa à prendre cette décision. Nous le voyons, en effet, plus tard, insistant de nouveau auprès de l'empereur d'Allemagne, du roi de Pologne et du pape pour recouvrer son trône perdu.

1. Un confident à Eyzing, 6 févr. 1587, *idem*, III, p. 94.

La vieillesse et la maladie l'emportent bientôt après, à Innsbruck [1].

Son successeur fut un certain *Emanuel Aron*, d'origine juive, mais baptisé [2]. Pour être admis, il avait dû promettre 400,000 ducats au sultan, 50,000 au vizir et 150,000 aux autres dignitaires et hommes influents de la Porte, ainsi qu'à l'ambassadeur d'Angleterre, qui avait offert sa garantie à plusieurs joailliers de Constantinople, entre autres à un certain Elman, chez lequel Aron s'était procuré une bague en brillants de la valeur de 11,000 ducats et un collier en émeraudes de la valeur de 25,000. Après la mort d'Elman, ses héritiers réclament à l'ambassade d'Angleterre le montant de la somme garantie qu'Aron n'avait pas payée [3]. Pour se procurer ces sommes énormes, qui montaient en tout à près d'un million de ducats, si nous y ajoutons les intérêts capitalisés d'avance au bénéfice des prêteurs, Aron fut forcé de piller le pays. Les créanciers, craignant que le prince n'arrivât pas à se procurer tout cet argent, suivirent ce dernier en Moldavie, accompagnèrent partout les percepteurs des contributions et firent subir aux habitants les plus affreuses tortures, pour les forcer au paiement des charges imposées. Mais Aron vit qu'avec les moyens ordinaires il n'arriverait pas à contenter ses créanciers. Aussi imagina-t-il une contribution extraordinaire, inouïe jusqu'alors dans les pays roumains, soit un bœuf par famille, et obligeait-il même ceux qui en avaient plusieurs à donner pour ceux qui n'en possédaient point. Le pays, ne pouvant plus supporter ces atrocités, se révolta contre Aron. Les Turcs toléraient bien toutes sortes d'abus, dont ils profitaient, mais ils désiraient que le mal n'enfantât pas une réaction violente, parce qu'ils craignaient toujours que les troubles survenus dans les principautés ne provoquassent l'intervention des puissances voisines. Le prince qui — selon l'expression vulgaire — n'avait pas assez d'habileté pour plumer la poule sans la faire crier, fut immédia-

1. Sur ces péripéties du règne de Pierre-le-Boîteux, voir de nombreux documents, *idem*, III, p. 125-196 et III, 2, p. 25, 33, 133, 157.

2. Pezzen à l'archiduc Ernest, 12 sept. 1591, *idem*, III, p. 153 : « Emanuel di razza Ebraica ». Les instructions du pape Clément VIII à son amb. aux Cosaques, Alexandre Comuleus, *idem*, III, 2, p. 38, lui donnent un nom juif encore plus caractéristique : *Abraham*. Ce fut lui qui éleva le monastère d'*Aron-Voda*, près de Jassy. Ureche éd. Picot, p. 587. Comp. Melchissédek, *Notile istorice si archeologice*, p. 285.

3. Marco Venier au Doge, 3 mai 1594, *idem*, IV, 2, p. 177 : « Poiche l'ambasciator di Inghilterra si vede è debitor delli Elmani per sicurta fatta al vaivoda di Bogdania ». Leonardo au Doge, 12 sept. 1591, *idem*, p. 156, dit qu'Aron était « il favorito dello agente d'Inghilterra ».

tement déposé. Tous ses créanciers se rendirent avec lui à Constantinople et y insistèrent de toutes leurs forces pour qu'il fût réintégré, afin qu'ils ne perdissent point les sommes avancées [1]. Le sultan leur accorda ce qu'ils demandaient et redonna le pouvoir à Aron (1593). A cette époque monta précisément sur le trône de Valachie Michel-le-Brave, un autre Jean-le-Terrible, qui devait faire payer chèrement aux Turcs les rapines dont ils avaient toujours accablé les principautés.

1. Ureche éd. Picot, p. 577, confirmé par Marco Zane au Doge, 18 juillet 1592, *Documente*, corps principal, IV, 2, p. 162.

II

Michel-le-Brave

Michel-le-Brave répète en Valachie, et sur une plus vaste échelle ce qui s'était passé en Moldavie sous Jean-le-Terrible. Lui aussi s'efforce de secouer le joug des Mahométans, et, plus heureux que son digne émule, il réussit ; mais des complications ultérieures rendent ses efforts aussi infructueux que ceux du prince moldave. Le règne de Michel, aussi court qu'agité, dura à peine huit ans (1593-1601). Ce prince n'apparut donc, pour ainsi dire, que comme un astre lumineux qui éclaira pour un instant le ciel orageux du peuple roumain.

Si la Valachie se souleva, ce fut, de même que la Moldavie, grâce à l'initiative de son prince, et non à une réaction spontanée du pays. Celui-ci était en effet tombé dans un grand état de torpeur sous l'oppression turque ; il ne trouvait plus en lui-même l'énergie nécessaire pour une protestation violente contre les injustices criantes auxquelles il était exposé.

La révolte de Michel-le-Brave est le dernier acte de la longue lutte soutenue par les Roumains contre l'invasion ottomane. Quand ce héros sera aussi descendu dans la tombe, toute velléité d'indépendance s'assoupira pour longtemps dans le peuple roumain. Il continua même à s'enfoncer chaque jour davantage dans le gouffre de misères où il était tombé, et ce n'est que la forte constitution de sa race qui le sauvera d'une destruction totale, destruction pour laquelle sembleront se conjurer tous les éléments ennemis.

Révolte de Michel contre les Turcs. — Michel-le-Brave, fils de Patraschkou-le-Bon et frère de Pierre Tschertschel[1], avait gagné le trône par les moyens habituels, c'est-à-dire qu'il l'avait acheté aux Turcs à un prix exorbitant. Mais s'il avait dû, comme tout prétendant, employer les procédés ordinaires pour acquérir le pouvoir, il n'entendait pas le conserver avec une soumission servile. Les Turcs allaient payer bien chèrement les 400,000 ducats que Michel fut forcé d'emprunter à Constantinople pour faire les présents d'usage[2].

Michel-le-Brave apportait à son peuple l'espoir d'une amélioration de sa destinée, espoir auquel l'avait habitué son administration dans les cinq districts de la petite Valachie, en qualité de ban de Craiova, sous le règne de son prédécesseur, Alexandre III. Mais une amélioration était indispensable, car le régime existant ne pouvait être maintenu. Les créanciers des princes antérieurs, n'ayant pas été satisfaits, ils s'étaient établis en Valachie, pour surveiller de plus près leurs intérêts et mettre de temps en temps la main sur l'argent versé par les contribuables. Les créanciers des différents princes formaient tout autant de bandes distinctes, qui en venaient même aux mains pour se partager les fruits de leurs rapines. Ils ensanglantaient souvent les rues de leurs rixes, mettant le feu à leurs habitations respectives et exposant la ville entière au péril de l'incendie. Ces créanciers accompagnaient dans les districts, comme en Moldavie, les percepteurs des contributions, soumettant les habitants aux plus affreuses tortures, pour les forcer à révéler leur avoir.

En dehors de ces désordres qui tourmentaient le pays, Michel lui-même fût bientôt exposé à un traitement insupportable de la part des créanciers turcs, qui l'assiégeaient littéralement dans son palais, en lui demandant à grands cris de l'argent. Si Michel répondait qu'il n'en avait pas, un torrent d'injures accueillait ses paroles. Michel-le-Brave se décida donc d'échapper à ces tourments, lui et son pays, en levant l'étendard de la révolte contre l'empire ottoman. Il allait satisfaire les créanciers, non plus par l'or, mais bien par le fer et le feu.

Voici quelle était, à cette époque, la situation des pays environnants :

1. Voir la généalogie de Michel-le-Brave dans notre ouvrage roumain, III, p. 157.
2. Pour les dons faits par Michel, voir W. Bethlen, *Historia de rebus transilvanicis*, IV, p. 275-277.

L'empire germanique, tributaire des Turcs avec 30,000 ducats par an, se trouvait en outre continuellement exposé aux attaques et aux incursions des barbares, qui ne manquaient pas une seule occasion de s'enrichir aux dépens des ghiaours. Quoiqu'il fit pour calmer la furie ottomane, il était souvent forcé de repousser à main armée les invasions des Turcs sur son territoire. Sinan pacha ayant, par la trahison d'un employé, mis la main sur une dépêche de l'ambassade allemande, dans laquelle il était question « de faire rendre l'âme à ce vieux chien de Sinan pacha » [1], on comprend combien grande fut la furie du vizir. Aussi la guerre fut bientôt déclarée, vers le mois de juillet 1593, à l'époque même où Michel-le-Brave recevait l'investiture du trône de Valachie [2]. L'empereur, étant forcé d'accepter la guerre que les Turcs lui déclaraient, se met en quête d'alliances. L'Occident, troublé par les guerres de religion, ne pouvait lui en fournir. Aussi voyons-nous le pape, qui était resté toujours le chef attitré des expéditions contre les Turcs, rechercher pour l'empire des alliés en Orient. Ce furent d'abord le czar de Moscou et le roi de Pologne, ensuite le prince de Transylvanie, Sigismond Batori, puis Aron (le tyran), prince de Moldavie, enfin le prince de Valachie.

Il est assez curieux de constater que ni le pape ni l'empereur ne savaient quel était le prince qui régnait à cette époque dans ce dernier pays. Une lettre, envoyée par l'empereur le 3 mars 1594 au prince de Valachie, est en effet adressée à « *Etienne Bogdan, hospodar de la Valachie* » [3]. Or ce personnage avait été destitué dès l'année 1591 et remplacé par Alexandre III Bogdan en 1592, qui avait été supplanté lui-même, en 1593, par Michel-le-Brave. Le pape et l'empereur, qui ignoraient même l'existence de Michel, pouvaient d'autant moins être édifiés sur ses intentions vis-à-vis des Turcs. Aussi, tandis que leur confiance est pleine et entière à l'égard d'Aron, prince de Moldavie, leur défiance est très accentuée à l'égard de celui de Valachie, qu'ils supposaient être *Etienne Bogdan*, la créature des Turcs. Le pape, dans ses instructions à son ambassadeur, Alexandre Comuleus, lui dit

1. Seidel, *Denkwürdige Gesandschaft an die ottomanische Pforte*, Görlitz, 1711, p. 21 : « Es ware alles gutt wenn man nur den alten Hund, der Sinan Passa könnte um's Leben practiciren ».

2. Michel fut nommé dans l'intervalle du 9 juin au 6 sept. 1593. Voir deux rapports de ces deux dates de Marco Zane au Doge dans les *Documente*, corps principal, III, p. 457 (tous les deux).

3. *Idem*, III, p. 184. Comp. les instructions de Rodolphe II à son ambassadeur Jean de Marini Raguseus, 7 mars 1594, *idem*, p. 186 : « Sive Aronem (prince de Moldavie), sive *Stefanum Bogdanem* (de Valachie) ».

« qu'en Valachie on ne savait où les choses en étaient et qu'il ne serait pas sage de découvrir à cette nation un secret de si haute importance, si l'on n'obtenait d'abord une connaissance précise de ses intentions; son prince serait trop uni et lié par ses intérêts aux Turcs »[1]. Voilà pourquoi l'ambassadeur impérial, de Marini Raguseus, s'abstient même de visiter la Valachie[2].

Comme les princes chrétiens évitaient d'entrer en relations avec Michel-le-Brave, celui-ci, qui voulait à tout prix secouer le joug ottoman, envoya une ambassade à Sigismond Batori, pour le prier de l'aider dans son entreprise. Le prince de Transylvanie, dont l'alliance avait été recherchée par l'empereur, voulut en profiter pour contracter un illustre mariage, et il demanda à Rodolphe la main de l'archiduchesse Marie, fille de l'archiduc Charles de Gratz, frère de l'empereur[3]. Sigismond, d'autre part, pour pouvoir se présenter plus dignement comme candidat à la main d'une archiduchesse, exigea que Michel, en retour du secours qu'il lui promettait contre les Turcs, reconnût sa suprématie. Michel-le-Brave, qui avait absolument besoin de l'assistance du prince transylvain, par le moyen duquel il entrait aussi en alliance avec l'empereur, accepte la suzeraineté du prince de Transylvanie, par un traité du 5 novembre 1594[4]. Or cette condescendance du prince roumain ne saurait s'expliquer, si l'on admettait que Sigismond et son allié l'empereur d'Allemagne eussent sollicité son concours dans la lutte contre les Turcs. Il est évident que dans un pareil cas Sigismond, ayant besoin de Michel, se serait abstenu de lui imposer la condition humiliante de reconnaître la suzeraineté d'un prince qui ne lui était supérieur en aucune manière. Voilà donc encore la preuve évidente que la révolte de Michel-le-Brave contre les Turcs était le résultat d'une impulsion spontanée, que le hasard seul fit concorder avec l'alliance anti-ottomane organisée par l'empereur Rodolphe[5].

Cela est d'autant plus vrai, qu'à l'époque où Michel-le-Brave fait le pas décisif, en Novembre 1594, la position des Allemands n'était rien moins que bonne. Les impériaux avaient dû aban-

1. Les instructions du 10 novembre 1593, *idem*, III, 2, p. 38. Cf. d'autres instructions du pape à l'évêque de Cervia, 1594, *idem*, III, 2, p. 395.
2. Jean de Marini Pauli à Rodolphe II, 1594, *idem*, III, p. 203.
3. Ciro Spontoni, *Historia della Transylvania*, Venezia, 1638, p. 14.
4. Ce traité ne nous a pas été conservé. Il est mentionné dans son renouvellement du 20 mai 1595, *Documente*, corps principal, III, p. 210.
5. C'est l'opinion aussi de Baronius, écrivain hongrois, dans les *Documenta Hungariae historica*, *scriptores*, XVII, p. 144.

donner le siège de Gran ; le 25 septembre, la forteresse de Raab tombait au pouvoir des Ottomans ; celle de Paapa se rendait également ; le vizir, se dirigeant vers Comorn, se trouvait de nouveau sur la route de Vienne, et la population de la capitale, effrayée, cherchait à mettre son avoir en sûreté [1].

Le 13 novembre 1594, le prince Michel fait assembler tous les créanciers turcs à la vistiarie, et leur annonce le partage entre eux d'une somme importante. Tous s'étaient empressés de venir; mais le palais, entouré de tous côtés par l'armée, est livré aux flammes. Tous les Turcs sont ou brûlés ou tués [2].

Comme Michel avait jeté le gant, il se décide à frapper immédiatement coup sur coup, afin de ne pas laisser aux Turcs le temps de se reconnaître. Il attaque aussitôt la citadelle turque de Giourgiou, la prend d'assaut et passe la garnison au fil de l'épée. Quelques Turcs seulement échappèrent au carnage en traversant le Danube à la nage.

Quoique les Turcs eussent décidé la guerre contre le voévode de Valachie, ils comprennent combien sa révolte entraverait les opérations de l'expédition hongroise. Aussi essayent-ils d'abord de mettre la main sur Michel, par surprise et au moyen d'un parti de boyards contraire au prince. Ils feignent d'ignorer ce qui est arrivé à leurs frères en Valachie, envoient un pacha à Bucarest avec 2,000 hommes, pour hiverner, disaient-ils, mais en réalité pour s'emparer de Michel. Sous prétexte de lui rendre une visite, le pacha veut faire entourer un jour le palais du prince, qui, prévenu à temps, se sauve dans le camp des siens, à proximité de la ville. Le lendemain, pour mettre un terme à ce jeu hypocrite, Michel attaque les Turcs qui occupaient la capitale et les massacre jusqu'au dernier [3].

Le gouvernement ottoman, voyant que la ruse n'avait point réussi, se décide à employer la force, et place le beglerbeg de la Grèce, Hassan pacha, à la tête d'une armée de 40,000 hommes et lui enjoint de soumettre le prince révolté et de le remplacer par

1. L'ambassadeur vénitien de Prague au Doge, novembre 1594, *Documente*, corps principal, III, 2, p. 58 : « In Vienna ognuno attendeva a manometter le robe piu importanti ».

2. Les paroles des chroniqueurs confirmées par un rapport de Marco Venier au Doge, 29 novembre 1596, *idem*, III, p. 465.

3. Balthasar Walterus iun., *Brevis rerum ab illustrissimo.... domino Michaele Moldaviae Transalpinae sive Valachiae palatino gestarum descriptio,* dans Papiu, *Tesaur*, I, p. 14, confirmé par un rapport de l'ambass. vénitien de Prague, 13 décembre 1594, *Documente*, corps principal, III, 2, p. 65.

Etienne Bogdan. Le général turc est battu en trois rencontres et forcé de repasser le Danube. Un corps de Tatares, qui traversait la Valachie, est aussi dispersé par Michel, qui lui tue près de 20,000 hommes et met en liberté une foule de prisonniers chrétiens, qu'ils ramenaient avec eux de la Hongrie. Hassan pacha rallie les débris de son armée et veut de nouveau entrer en Valachie ; mais Michel ne lui en laisse pas le temps ; il passe le Danube sur la glace, en mars 1595, attaque les Turcs avec une telle vigueur que leur armée, ainsi que le prétendant Bogdan qu'elle ramenait avec elle, prend la fuite, laissant au nombre des morts le lieutenant de Hassan, Mustapha pacha, et Michel peut dévaster en toute liberté les provinces de l'empire ottoman. Hassan pacha revient pour la troisième fois à la charge, mais alors c'est lui-même qui paie l'aventure de sa vie et de celle de son fils, et son armée est pour cette fois complètement détruite [1].

En même temps, Aron de Moldavie, qui avait accueilli avec joie les propositions de l'empereur, repousse une invasion tatare et prend d'assaut les forteresses turques d'Ismaïl, de Bender et de Kilia, passe le Danube sur la glace, occupe Matchin et toute la Dobroudja ; puis, ses forces étant réunies à celles de Michel-le-Brave, ils prennent ensemble la citadelle de Braïla, dernier repaire des Turcs au nord du Danube. Les Roumains, maîtres des deux rives du fleuve, soumirent à une dévastation continuelle les provinces ottomanes et s'avancèrent à plusieurs reprises jusque sous les murs d'Andrinople [2]. Le butin fait sur les Turcs était immense. Un document nous apprend que « les Haïdoukes et les Valaques étaient vêtus seulement de martre et de zibeline et ne manquaient pas d'argent ». Plus de 150 villages furent saccagés ; une énorme quantité de chevaux et de bétail, transportée en Valachie, réduisit le prix des animaux [3].

1. Les sources pour ces différentes luttes : Marco Venier au Doge, 19 févr. 1595, *idem*, IV, 2, p. 187 ; du 20 févr., *idem*, p. 188 ; Rapport de l'amb. de Prague, 7 mars 1595, *idem*, III, 2 p. 86 ; Marco Venier au Doge, 6 mars 1595, IV, 2, p. 189 ; Annales de Fugger, 7 mars, *idem*, III, p. 229 ; Lettre d'Alabagiula de Marco de Marino Raguseo, 28 avril 1595, *idem*, III, 2, p. 100.

2. Marco Venier au Doge, 16 juin 1595, *idem*, IV, 2, p. 200 : « I Vallachi passato il Danubio erano venuti a Baba discorta cinque giornata solamente da Adrianopoli ». *Historia von den Empörungen so sich... in der bergischen Walachey zugetragen haben*, Cöln, 1596, p. 70 : « Die Walachen haben... bis auf die 24 Meil von Constantinopol gestrayfft » ; Annales de Fugger, 21 janv. 1595, *Documente*, corps principal, III, p. 223 : « Die Moldauer und Walachen haben das Land gar bis Drinopel verhargt ».

3. Annales de Fugger, 19 mars et 7 avril 1595, *idem*, p. 230. *Kurzer Bericht wie alle Sachen in Siebenbürgen anno 1594 fürgelaufen*, p. 9.

Les Turcs recevaient un rude coup par suite de cette révolte des pays roumains « En conséquence de la perte de ces deux provinces, leurs armées qui opéraient en Hongrie étaient forcément réduites en nombre, attendu qu'elles perdaient tous leurs hommes de service et même une partie des troupes qu'elles tiraient auparavant de la Valachie. Les approvisionnements étaient rendus impossibles et ils ne pouvaient même en transporter par la voie du Danube, attendu qu'ils pouvaient être interceptés par les Roumains ». L'armée expéditionnaire n'était pas seule mise en danger par la révolte des pays roumains ; la plupart des villes turques, Andrinople et Constantinople surtout, tiraient presque toutes leurs provisions de bouche de la Valachie et de la Moldavie. Cette source se trouvant tout d'un coup tarie, les victuailles renchérirent des deux tiers, et la famine menaça la ville d'Andrinople, avec d'autant plus de rigueur que la crise était encore augmentée par la fuite de la population turque des régions du Danube vers le centre de l'empire [1].

Le gouvernement turc, pour calmer l'effervescence de la population, cachait autant que possible les nouvelles venues du Danube, et prenait plusieurs mesures, qui ne sauraient trouver d'explication que dans la terreur dont il était saisi : entre autres celle de chasser de Constantinople tout Arménien, Albanais ou même Grec qui s'y serait établi depuis moins de cinq ans. Sa peur et sa confusion ressortaient surtout du fait qu'il ne savait quel pacha devrait être envoyé contre Michel [2].

Les Turcs se convainquirent bientôt que la continuation de la guerre hongroise était impossible tant que la Valachie ne serait pas ramenée à l'obéissance, et, dans un grand divan tenu à Constantinople, ils décidèrent de suspendre les hostilités contre l'empire allemand et d'entreprendre au plus tôt la pacification de la Valachie. Après quelques tergiversations, le grand vizir, Sinan pacha, fut chargé de cette mission.

1. Marco Zane au Doge, 16 févr. 1594, *idem*, IV, 2, p. 175 ; Amb. vénitien de Prague au Doge, 25 avril 1595, *idem*, III, 2, p. 94. Rapports de Marco Venier au Doge du 19 mars, 2 avril, 18 mai 1595, *idem*, IV, 2, p. 192, 194, 198 ; un autre du 12 avril 1597, *idem*, p. 223 dit : « La Valachia et Bogdania mantegono in tempo di pace la cita di Constantinopoli et l'essercito turchesco di vettovaglie, delle quali tutte al presente per causa della guerra vi e mancamento grandissimo ».

2. Marco Venier au Doge, 2 avril, 3 juin, 11 juillet et 18 août 1595, *idem*, IV, 2, p. 193, 200, 203 et 204. Celui du 11 juillet, p. 203 dit : « Ma la confusione e tanta che si non trove ne mezzo ne principio alla partenza di Sinan ne di altro capo per l'esercito ».

Expédition de Sinan pacha ; bataille de Calougaréni. — Pendant que les Turcs se préparaient à la nouvelle guerre qui venait de leur tomber sur les bras, Sigismond Batori, prince de Transylvanie, voyant que le péril auquel s'était exposé Michel-le-Brave l'amènerait à lui accorder tout ce qu'il lui demanderait, en échange d'un secours armé, le contraint de reconnaître sa suprématie, par un traité encore plus strict que le premier. Sans la nécessité urgente dans laquelle s'était placée Michel-le-Brave, d'obtenir à tout prix une assistance contre les Turcs, un traité pareil à celui qui fut signé le 20 mai 1595 serait absolument incompréhensible. Par ce traité, le prince de Valachie abdiqua toute son autorité entre les mains de celui de la Transylvanie ; il lui donne le titre de « notre seigneur très miséricordieux », et reconnaît n'être que son lieutenant. Les contributions de la Valachie seront imposées par la diète transylvaine, dans laquelle siègeront aussi douze boyards valaques. Tous les actes émanés du voévode seront promulgués au nom de son suzerain ; il ne pourra prononcer aucune peine capitale sans l'assentiment de ce dernier ; le sceau officiel de la Valachie sera celui du prince transylvain ; le voévode ne pourra conclure aucun traité sans l'autorisation de son prince, et une foule d'autres conditions qui faisaient descendre bien plus bas, en droit, du moins, le prince de Valachie sous l'autorité de celui de la Transylvanie, qu'il ne se trouvait juridiquement sous celle des Turcs [1].

Mais Michel-le-Brave était un prince sensé ; il reconnaissait volontiers l'autorité nominale d'un prince, qui n'avait pas les moyens de la lui imposer, pour échapper à celle bien réelle que les Turcs exerçaient sur son pays.

Sigismond ne se contentait pas seulement d'avoir soumis les deux princes roumains à sa suzeraineté ; il voulait les montrer au monde attelés à son char et leur demande de venir en Transylvanie lui rendre l'hommage personnel. Les deux princes prétextèrent ne pouvoir le faire, à cause de leurs luttes contre les Turcs. Sigismond se décida alors de donner, par Aron de Moldavie, un exemple qui servît également de leçon à Michel-le-Brave. Il fit détrôner Aron par sa garde elle-même ; ce qui lui fut d'autant plus facile que les Moldaves, qui avaient eu tant à souffrir des rapines de ce prince, n'eurent pas une seule voix en

1. Texte original latin, *idem*, III, p. 472. Le 2 juin un traité pareil est signé avec la Moldavie, *idem*, p. 477.

sa faveur, et le remplacèrent par le chef de cette garde, un certain *Etienne Rasvan*, que l'on disait être Bohémien d'origine, et qui n'en serait que plus soumis encore au prince de la Transylvanie.

Quels que fussent les rapports entre les chefs des principautés du bas Danube, ces trois pays étaient animés d'un commun désir, celui de secouer l'odieuse domination des sectateurs de Mahomet.

Mais les Turcs étaient aussi décidés à en finir avec les pays roumains ; ils voulaient les réduire en pachaliks et avaient même désigné Saturgi-Mohamet pacha comme beglerbeg pour la Valachte et Giafer pacha pour la Moldavie. L'armée de Sinan pacha, qui devait introduire ces gouverneurs turcs dans leurs nouvelles provinces, devait s'élever à près de 100,000 hommes[1]. Michel n'avait à lui opposer que des forces bien insuffisantes : 16,000 soldats au plus, dont 10,000 indigènes[2]. La cause de cette diminution si considérable de l'élément militaire des pays roumains provenait de transformations sociales qui seront étudiées plus loin. Aussi verrons-nous que dans ses exploits ultérieurs, Michel a recours aux mercenaires, pour augmenter ses troupes.

Ce fut pourtant avec une aussi faible armée que Michel osa se mesurer avec les Turcs, et il le fit à un endroit situé entre Giourgiou, sur le Danube, et Bucarest, dans la grande plaine valaque. La position choisie par le prince roumain était des meilleures pour lui donner l'avantage sur le nombre. Le village de Calougaréni est situé près de deux collines boisées qui s'étendent au loin, et entre lesquelles s'ouvre un défilé longé par la route qui relie Giourgiou à Bucarest. Un ruisseau, le Neajlov, dont les rives étaient réunies par un pont, baigne le pied de ces deux collines. Michel se trouvait donc garanti contre un trop grand déploiement des forces turques par les collines boisées, et l'armée ottomane, pour avancer vers le nord, était forcée de traverser le défilé. Michel se posta à ces nouvelles Thermopyles et y soutint une lutte non moins célèbre que celle des Spartiates.

Le combat fut des plus acharnés, surtout autour du pont, car de sa possession dépendait la victoire. Les Roumains firent des

1. Les historiens chrétiens contemporains donnent le chiffre, peut-être exagéré, de 200,000 ; les sources turques le réduisent au-dessous de ce qu'il était, à 70,000.

2. *Kurzer Bericht* (voir plus haut, p. 349, note 3) : « Der Fürst der Walachey, Michael genannt hat bey ihm 10,000 Wallachen, 2000 siebenbürgische Trabanten und 700 Pferde ».

prodiges de valeur. Michel-le-Brave se jeta lui-même dans la mêlée au moment décisif. Le grand vizir, voyant les siens faiblir, en fit autant, malgré son grand âge ; mais il fut renversé de cheval et tomba dans une mare, formée par les débordements du ruisseau, et faillit s'y noyer. Lorsqu'arriva la nuit, les Roumains restèrent maîtres du pont : la victoire leur appartenait donc. Trois pachas trouvèrent la mort dans cette journée ; plusieurs drapeaux, et même l'étendard du prophète, déployé au moment critique, tombèrent entre les mains du prince roumain.

La victoire était aussi complète qu'on aurait pu l'imaginer (13 août 1595)[1], mais plutôt brillante que décisive. Elle devait avoir cependant un effet moral bien puissant, car elle dévoilait la profonde décadence de la célèbre puissance militaire ottomane et inspirait aux Chrétiens la conviction intime que s'ils luttaient seulement jusqu'au bout, ils finiraient par repousser l'invasion des infidèles. Michel-le-Brave dut pourtant se retirer le lendemain, malgré son triomphe, car il ne pouvait opposer encore une fois ses soldats fatigués aux troupes fraîches que les Turcs auraient pu lancer contre lui. Puis il était menacé d'un autre péril bien plus grand. Les Turcs voulaient contourner les collines qui avaient défendu le front de son armée et la prendre à revers : elle eût été infailliblement perdue. Michel rebroussa donc chemin vers Bucarest ; puis plus loin vers Tirgovischtea et s'enfonça dans les Carpathes, à Stoeneschti, pour y attendre les renforts de Transylvanie et de Moldavie.

Ils ne tardèrent point. Le prince de Transylvanie, Sigismond Batori, vint avec une armée de 16,000 hommes[2] et prit, en sa

1. Marco Venier au Doge, 15 sept. 1595, *Documente*, corps principal, III, p. 487 ; De Brèves à Henri IV, 15 sept. 1595, *idem*, supplément, I, p. 113 ; *Historia von den Empörungen* (plus haut, p. 349 note 2), p. 71 ; Rapport de l'amb. vénitien de Prague, 19 sept. 1595, *Documente*, corps principal, III, 2 p. 132. Relation d'Etienne Tompa, drogman de Ferhat pacha, 3 févr. 1696, *idem*, III, p. 274. Vittorio Siri, *Del Mercurio overe historia dei tempi correnti*, V, p. 478 ; Walter dans Papiu, I, p. 28, etc., etc.

2. Walter dans Papiu, I, p. 32, donne ce chiffre raisonnable. Les sources hongroises veulent le porter à 80,000 hommes, tout-à-fait en disproportion avec les forces de la Transylvanie (voir leur énumération dans N. Balcescu, *Istoria lui Mihaiu voda Viteazul*, dans la *Revista romîna*, 1862, p. 87. L'indication des sources, donnée par cette reproduction de l'écrit de Balcescu, a été omise dans l'édition de l'ouvrage du célèbre historien roumain, faite par les soins de l'Académie roumaine). Que ce dernier chiffre est exagéré, ceci se voit d'abord dans une lettre de Batori lui-même au grand duc de Toscane, 20 nov. 1595, *Documente*, corps principal, III, p. 495, dans laquelle il dit que « noi con le forze nostre non eramo bastevoli a tanta impressa », paroles qui n'auraient pu être prononcées par le chef d'une armée de 100,000 combattants. Un rapport de l'amb. vénitien de Prague, 24 oct. 1595, *idem*, III, 2, p. 139, dit sur l'armée de Batori que « tanta multitudine di gente armata si stima che sia minore ».

qualité de suzerain, le commandement suprême. Ce fut seulement pour la forme, attendu que le chef véritable de l'expédition qui allait être entreprise contre les Turcs était toujours Michel-le-Brave. Aussi les Turcs, dans tous les actes qui se rapportent à cette expédition, ne parlent-ils que du chien de Mihale-Oglou, qui leur causait tant de dommages. Etienne Rasvan, le nouveau prince de Moldavie, amena aussi quelques milliers d'hommes, de sorte que les forces des alliés s'élevèrent au chiffre de 40 à 45,000 hommes, avec 80 canons. La situation respective des armées ennemies était complètement changée : les Turcs avaient perdu un bon nombre des leurs dans le combat de Calougaréni et pendant leur séjour en Valachie. Ils étaient d'ailleurs démoralisés par l'échec qu'ils avaient souffert. Le nombre des chrétiens avait augmenté, au contraire, de plus de moitié et leur enthousiasme s'était accru.

Les Turcs n'attendirent pas même le choc des chrétiens. Sinan pacha laissa une garnison de 4,000 hommes dans Tirgovischtea, qu'il avait fortifiée, et se retira vers Bucarest, où les Turcs avaient aussi élevé des fortifications. Michel attaqua aussitôt Tirgovischtea et s'en empara après un siège de trois jours, le 8 octobre 1595. Quand Sinan pacha apprit à Bucarest la chute de Tirgovischtea, il abandonna Bucarest et se hâta d'arriver au Danube. Sa retraite dégénéra bientôt en une véritable déroute, et il abandonna sur son chemin tout ce qui ne pouvait pas le suivre assez rapidement. Il avait à peine établi son camp sous la citadelle de Giourgiou, que Michel-le-Brave, qui avait suivi une route plus directe, arrive inopinément. Les Turcs effrayés se précipitent sur le pont pour le passer. Michel, avec son artillerie, coupe le pont en deux et les pousse ensuite affolés dans le Danube. Walter dit que le nombre des noyés était tellement considérable, qu'un des bras du fleuve en était comblé. Le lendemain les alliés entrèrent dans Giourgiou et complétèrent par ce dernier fait d'armes la libération des pays roumains de la terrible invasion, qui semblait devoir mettre un terme à leur existence [1].

1. *Ortelius redivivus et continuatus*, Nürnberg, 1665, contient une description du siège de Tirgovischtea et une gravure qui le représente, p. 182-183. Sur la fuite de Sinan pacha vers Giourgiou, voir *Relation dessen so sich zwischen den Fürsten aus Siebenbürgen verloffen*, *Documente,* corps principal, III, p. 251. Le rapport de Sinan pacha à Nessangi pacha envoyé en traduction par Leonardo Donato au Doge, 15 nov. 1595, *idem,* III, p. 492, confirme le résultat fatal de son expédition, malgré ses efforts pour le justifier.

Sigismond Batori, au lieu de poursuivre à côté de Michel la lutte contre les Turcs, se retire avec ses troupes en Transylvanie. Prince efféminé, il n'aimait pas la vie du soldat; puis, l'argent lui manquait pour payer son armée, composée en majeure partie de mercenaires. Michel aurait continué, même sans le secours des étrangers, sa résistance contre les Turcs, mais il ne se sentait pas de force pour entreprendre seul contre eux une guerre offensive. Voilà pourquoi il fut forcé de s'arrêter et de ne pas poursuivre ses succès. C'était cependant le moment le plus propice pour porter à la puissance ottomane un coup décisif! Les Bulgares avaient envoyé dire en Valachie et en Transylvanie qu'ils étaient prêts à se soulever contre leurs oppresseurs et que 30,000 hommes attendaient armés, dans les forêts, le passage des armées chrétiennes, pour s'unir à elles [1].

Mais le sort ne voulut pas que les éminentes qualités du prince roumain fussent utilisées dans la lutte contre les infidèles; il devait bientôt être entraîné dans une guerre contre les pays mêmes qui avaient été ses alliés, et user ses forces dans des combats stériles, au lieu de les employer pour le bien de la chrétienté.

Les Turcs essaient encore de se défaire de Michel, d'abord en détachant de lui le prince de Transylvanie, puis à l'aide d'une conspiration ourdie par quelques boyards. Ne réussissant ni d'un côté ni de l'autre, ils sont forcés de reconnaître l'indépendance de fait de la Valachie, et s'arrangent de leur mieux pour pouvoir continuer la lutte en Hongrie. Vers la fin de 1596, ils rouvrent la campagne, et même avec beaucoup de succès, en prenant la forteresse d'Erlau, le 21 septembre, et battant complètement l'armée impériale, le 23 octobre, à *Kerestes*. Michel, qui avait attaqué Nicopoli, pour empêcher les Turcs de se porter avec toutes leurs forces contre les impériaux, est prié par le sandjak de cette forteresse de se retirer, en lui promettant de s'interposer pour obtenir la paix. Le sultan, bien qu'enorgueilli par ses succès contre l'empereur, ne fait aucune difficulté aux propositions du sandjak, le remercie au contraire pour l'intérêt qu'il porte aux affaires de l'empire, envoie à Michel-le-Brave une brillante ambassade, composée de vingt hauts personnages, et lui fait en même temps écrire par le patriarche de Constanti-

1. Annales de Fugger, 19 sept. 1595, *idem*, III, p. 270. Rapport vénitien de Prague, 30 mai 1595, *idem*, III, 2, p. 103 : « fu mandato un huomo a quel principe dalli popoli di Bulgaria, offerendosi di combattere contro Turchi in all' estremo lor potere »

nople une lettre, par laquelle il lui était signifié que le sultan lui avait pardonné toutes ses fautes et lui avait de nouveau accordé ses bonnes grâces [1]. Le parti des boyards, qui faisait opposition à Michel, ne manque pas de dénoncer à Sigismond Batori qu'il a l'intention de s'arranger avec les Turcs. Quant à Michel, qui avait également besoin d'une trêve, sinon d'une paix avec les Ottomans, pour reprendre des forces et en même temps pour s'occuper des changements tout-à-fait défavorables à ses intérêts, qui menaçaient de s'accomplir dans les pays limitrophes, il accepte l'armistice qu'on lui propose. Mais afin que le pas qu'il avait fait ne fût pas interprêté par son suzerain comme une soumission aux Turcs, il va trouver lui-même Batori en Transylvanie. Sigismond le reçoit avec les plus grands honneurs : honneurs qui contrastaient visiblement avec la position inférieure assignée au prince valaque par le traité de 1595, et reconnaît avec lui la nécessité dans laquelle se trouvait Michel de conclure un armistice avec les Turcs [2].

Changements intervenus en Moldavie et en Transylvanie. — Pendant que ces événements se passaient en Valachie, une nouvelle crise princière éclatait en Moldavie. Elle trouve son explication dans le caractère de la politique polonaise de cette époque. Les rapports entre la Turquie et la Pologne étaient alors amicaux, et le chancelier Zamoïsky, tout-puissant dans le royaume, était l'un des partisans les plus chaleureux de cette amitié. Par contre, les relations de la Pologne avec l'Allemagne étaient mauvaises, par suite de la lutte intervenue entre les candidats au trône de Pologne, à la mort d'Etienne Batori : Maximilien, frère de l'empereur Rodolphe, et Sigismond III, fils du roi de Suède, qui l'avait emporté sur son rival. Michel-le-Brave devenant, par son alliance avec Sigismond Batori, l'allié de l'empereur, et, par sa révolte, l'ennemi de la Porte, devait, par ces deux raisons, se trouver avec la Pologne dans des rapports de froideur, sinon d'inimitié ouverte. Les Polonais devaient d'autant plus s'éloigner des Allemands et de leurs alliés, les princes de Transylvanie et de Valachie, que Sigismond

1. Rapport d'un anonyme au Doge, 10 mai 1597, *idem*, IV, 2, p. 223 : « Il patriarca di Const. fa communicare al Bailo che se era seritto lettera a Michali vaivoda facendo lo sapire che il signor si e scordato le offese de lui fattegli et che a tornato in gratia ».
2. L'entente de Sigismond avec Michel, 4 janvier 1595, *idem*, III, p. 508.

Batori s'était arrogé sur la Moldavie des droits que la Pologne avait toujours prétendu lui appartenir, entre autres le choix et la déposition de ses princes. En effet, nous avons vu Batori déposer Aron le tyran et le remplacer par un homme qui lui était tout dévoué, Etienne Razvan [1]. Les Polonais pénètrent donc en Moldavie, détrônent Razvan et le remplacent par un boyard moldave de leur parti, *Jérémie Movila*, lequel prête, le 22 août 1595, serment au roi de Pologne et se déclare *serviteur obéissant* du roi Sigismond. Voilà ce qu'était devenu l' « amicus nobis sincere dilectus » du temps d'Etienne-le-Grand! Les Turcs reconnaissent le nouveau prince et lui envoient l'étendard, le 14 décembre 1595 [2]. La Moldavie, qui avait été jusqu'alors l'alliée de Michel contre les Ottomans, devenait, par ce changement de prince, son ennemie. Chose pareille allait arriver aussi en Transylvanie, mais par une voie plus longue et plus circonstanciée.

Sigismond Batori était un esprit changeant, misanthrope, passant rapidement de la passion de la gloire au mépris des grandeurs de ce monde, du goût pour la vie active et brillante de la cour à celui d'une retraite calme et paisible. Dans un de ces moments de dégoût, il se décide à renoncer à la couronne en faveur de l'empereur Rodolphe. Cette intention du *suzerain* de Michel-le-Brave ne pouvait nullement convenir à ce prince. Il aurait accepté volontiers le secours des Allemands contre les Turcs, mais de loin, préférant avoir dans son voisinage un suzerain dont il n'avait nullement à redouter l'autorité, et qui n'avait jamais osé exiger l'application du traité qui le liait à lui. En d'autres termes, Michel voulait se servir de la lutte de l'Empire contre les Turcs pour maintenir l'indépendance qu'il avait conquise au prix de tant de sacrifices ; mais il n'entendait nullement avoir échappé aux Turcs pour s'humilier devant les Allemands, ce qui devait fatalement arriver, si l'empereur prenait la place de Sigismond Batori. Aussi Michel-le-Brave s'intéresse-t-il beaucoup à toutes les négociations qui ont lieu pour faire aboutir cette cession ; il cherche, même par des intrigues, à déterminer le faible Batori à revenir sur ses engagements, et à entrer en pourparlers avec plusieurs nobles de

1. Rapport de Prague, 18 avril 1595, *idem*, III, 2, p. 93 ; Leonardo Donato au Doge. 2 déc. 1595, *idem*, IV, 2, p. 209. Annales de Fugger 29 oct. 1595, *idem*, III, p. 248,
2. Donato au Doge, 14 déc. 1595, *idem*, IV, 2, p. 210. Le serment de Jérémie, *idem*, III, p. 485 : « Quare nos Hieramia Mohila famulum ac subditum Metis suae... profiteor ».

la Transylvanie, pour leur céder sa principauté. L'empereur apprend les nouvelles intentions de Batori et, craignant de voir s'échapper une aussi belle proie, s'empresse de lui envoyer deux jésuites, Martin Pete, évêque de Grosswardein, et Adam Gall Popel, avec mission de faire respecter par le prince l'engagement qu'il avait vis-à-vis de lui [1]. Michel-le-Brave, voyant tous ses efforts pour empêcher que la cession ne s'effectuât, demeurer infructueux, se décide à se rapprocher de nouveau des Turcs, pour trouver en eux un contrepoids à l'omnipotence allemande. Il se sert, pour les négociations nécessaires, de l'entremise de l'ambassadeur d'Angleterre, ainsi que de celle de deux patriarches : celui de Constantinople, dont le siège vacant était géré par Meletie Pigas, et celui d'Alexandrie. Les Turcs s'intéressaient tellement à la correspondance engagée entre le prince valaque et ses agents, que le sultan la faisait traduire en turc pour en prendre connaissance. Mais comme c'était Michel qui faisait maintenant les avances, les Turcs se montraient difficiles et se donnaient l'air de mettre à la raison l'ambassadeur d'Angleterre, qui se mêlait de choses qui ne le regardaient pas. Michel pourtant le prenait aussi avec les Turcs d'un peu haut, et ordonnait à ses envoyés auprès de la Porte de ne pas trop ployer l'échine devant ses anciens maîtres. Cette attitude assez fière des Roumains irrite les Turcs, et ils étaient décidés à punir les ambassadeurs de Michel, lorsque des nouvelles arrivées du Danube, sur les armements considérables du prince de Valachie, maîtrisent leur emportement. Afin de déterminer les Turcs à accepter ses conditions, par lesquelles il voulait, tout en restant tributaire, soustraire complètement son pays à la domination turque, Michel envoie, en mai 1598, une autre ambassade à la Porte avec un à-compte de 6000 ducats, sur le tribut, s'excusant de n'avoir pu envoyer davantage, à cause des difficultés où il se trouvait [2]. Les Turcs exigeaient « des marques plus grandes et plus sûres de sa soumission » [3]. Que pouvaient-

1. Stephani Szamosközi, *Rerum transilvanicarum pentas quinta*, dans les *Monumenta Hungariae historica, scriptores*, XXVIII, p. 6.
2. Correspondance de Meletie avec Michel d'après le manuscrit de Chalki, dans l'étude (en russe) de Ivan Maluchevsky, *Meletie Pigas, patriarche d'Alexandrie*, Kiev, 1872. Comp. plusieurs rapports vénitiens des années 1597-1598 dans *Documente*, corps principal, III, p. 516-523.
4. Girolamo Capello au Doge, 16 mai 1598, *idem*, III, p. 523 : « Se non fa apparire segni maggiori et piu certi ». Les Turcs se mirent dans une telle fureur à la vue de la somme ridicule envoyée par Michel, qu'ils voulaient couper le cou à son envoyé, Capello au Doge, 11 juillet 1598, *idem*, p. 523.

elles être, sinon les dons et cadeaux que les Turcs s'étaient habitués à recevoir des princes, en dehors du tribut. Or, Michel-le-Brave avait entrepris la lutte précisément pour mettre un terme à ces abus ; il n'entendait donc pas perdre les avantages qu'il avait obtenus. Se trouvant ainsi dans l'impossibilité de s'accorder définitivement avec les Turcs, et d'autre part Batori quittant la Transylvanie le 17 mai 1598, Michel-le-Brave fut forcé d'entrer en relations avec le nouveau maître de ce pays, l'empereur Rodolphe. Le prince valaque avait pris la précaution de faire saluer par un de ses hommes, Jean Chiwa, les commissaires impériaux qui venaient prendre possession du gouvernement, et, pour se mettre bien avec eux, il leur communique la nouvelle que le sultan avait l'intention de se mettre à la tête de l'expédition qui allait avoir lieu ; mais que lui, Michel, pour en affaiblir autant que possible l'effet, s'efforçait de semer la discorde entre les Turcs et les Tatares [1].

Quelque temps après l'envoi de cette lettre, les ambassadeurs de l'empereur, qui devaient soumettre Michel au serment de fidélité envers leur maître, arrivèrent à Tirgovischtea. Michel prêta aux représentants de Rodolphe, comme roi de Hongrie, le serment d'usage, en retour duquel l'empereur s'obligeait à lui donner un subside annuel suffisant pour payer 5000 hommes de troupes et à l'assister, en cas de besoin, de toutes les forces de la Transylvanie contre les Turcs. L'empereur garantissait en outre à Michel et à ses successeurs la possession du trône de Valachie. En cas d'extinction de la dynastie de Michel, l'empereur aurait à reconnaître comme prince de Valachie celui qui serait élu par les États du pays. Il est curieux d'observer que ce traité laissait Michel bien plus libre de ses mouvements que ne le faisait celui qu'il avait conclu avec Sigismond Batori [2].

Michel reçut, en même temps que l'ambassade de l'empereur, une lettre du pape, qui était toujours aux aguets pour étendre son autorité sur le peuple roumain. Dans cette lettre, le pape l'exhortait à ne point abandonner la cause des chrétiens, à s'attacher à l'empereur et, par dessus tout, à rejeter le schisme dangereux, cause de tous les maux, et à s'unir de toute son âme à l'église romaine. Comme une pareille missive pouvait donner raison aux boyards qui combattaient l'alliance avec l'empereur,

1. Le prince Michel à Chiwa, 12 avril 1598, *idem*, III, p. 283.
2. Le traité publié dans Pray, *Dissertationes*, p. 155. Le serment de Michel dans *Documente*, corps principal, III, p. 289.

par crainte d'une propagande catholique, Michel feint le plus profond mépris pour la lettre du Saint-Père, se tenant le nez en la lisant, et lui répond par une invitation d'abandonner lui-même les hérésies italiques et de rentrer dans le sein de la véritable religion[1].

L'empereur exécute le traité, mais d'une manière tout-à-fait incomplète, quant à l'obligation de fournir des subsides. L'empire d'Allemagne était continuellement à court d'argent; Michel insistait, la plupart du temps sans succès, pour en obtenir les sommes nécessaires à payer ses mercenaires, dont il engageait toujours un nombre plus considérable dans son armée. Il se plaignait sans cesse à l'empereur que ses troupes, n'étant point payées, lui refusaient l'obéissance; qu'elles pillaient et dévastaient le pays et devenaient une cause permanente de désordres sérieux; mais ses demandes réitérées n'étaient point satisfaites. Michel « insiste, proteste, jure, sollicite de l'argent pour 4000 hommes ». Ce n'est que le 1er novembre 1598, cinq mois après la conclusion du traité, que l'empereur se trouve en état de lui envoyer une somme assez importante[2].

L'inconstance et le caractère capricieux de Sigismond Batori viennent bientôt jeter une profonde perturbation dans ces rapports fraîchement établis. L'ex-prince de Transylvanie, mécontent de l'irrégularité avec laquelle on lui servait la pension promise, quitte le château de Ratibor, en Silésie, que l'empereur lui avait cédé en échange d'une province qui était presque un royaume, et, soutenu par un parti puissant, qui exécrait la soumission du pays aux Allemands, revient en Transylvanie pour réoccuper son trône.

Le conseil impérial, interrogé sur cette fâcheuse circonstance, exprime l'avis qu'il faudrait charger le voévode de Valachie, dont la fidélité à l'empereur ne saurait inspirer le moindre doute, de faire respecter à Sigismond le traité qu'il avait accepté. C'est ici que nous rencontrons pour la première fois l'idée de faire servir Michel-le-Brave d'instrument à la politique germanique[3].

1. Szamosközy (plus haut, p. 352 note 1), p. 75.
2. Deux lettres du prince Michel aux commissaires impériaux du 6 et du 11 juillet 1598, *Documente*, corps principal, III, p. 294-295. Rapport présenté à l'empereur, 15 août 1598, *idem*, p. 302. L'empereur à Michel, 1er novembre 1598, *idem*, p. 303.
3. Rapport du conseil à l'empereur, 4 nov. 1598, *idem*, p. 309 : « Ob gleichwol Ir fürstliche Durchlaucht auf den Waida in der Wallachey starcke hoffnung sezen, und Ine allain zu diser execution zurehnen (?) für genuogsamb halten, er auch hierbay unzweifelich vil thun khindte, und villeicht zu thuen nit unegenaigt sein möchte, etc. »

Le prince valaque était cependant d'un tout autre avis. Nous avons vu combien il était mécontent du changement de suzerain, qui, à la place d'un prince de sa taille, l'avait rendu vassal d'un puissant empereur ; par conséquent, le retour de Sigismond lui convenait sous tous les points de vue, et il n'avait garde de le chasser de Transylvanie pour faire plaisir à l'empereur. Au contraire, il pensa aussitôt à s'interposer pour déterminer Rodolphe à pardonner à Sigismond son infraction au traité conclu et à remettre les choses en l'état où elles se trouvaient avant l'abdication de ce dernier.

Pour pouvoir toucher à une question aussi délicate, Michel commence par rendre à l'empereur plusieurs services importants. Il attaque, en septembre 1598, les Turcs, qui le laissaient pourtant en paix ; passe le Danube à Nicopoli et défait plusieurs armées turques qui viennent à sa rencontre ; renouvelle l'excitation à la révolte des Serbes et des Bulgares, et menace de couper la ligne de retraite de l'armée turque, occupée en Hongrie. L'empereur, enchanté des éminents services que lui rendait Michel, ajoute 30,000 florins à la somme qu'il lui avait donnée pour cette année et lui envoie en outre plusieurs cadeaux, entre autres un carrosse à six chevaux [1].

Fort des services rendus à la cause impériale, Michel ose écrire à l'empereur une lettre, dans laquelle il défend ouvertement les intérêts de Sigismond Batori, et insiste surtout sur le fait significatif que le pays entier aurait reçu Batori à bras ouverts. Michel affirmait ici une vérité, désagréable aux Allemands, à savoir que la Transylvanie préférait son prince national à la domination étrangère, mais cette nouvelle n'en était pas moins réelle et connue des Allemands eux-mêmes. Michel insistait ensuite sur ce que les boyards de la Valachie, de l'opinion desquels il devait tenir compte, le priaient de ne point rompre les liens qui l'avaient uni au prince transylvain. Enfin il appuyait sur le péril qui pourrait résulter pour la chrétienté d'une inimitié entre ses chefs. Michel observait encore, qu'*un Turc de ses amis* attribuait la dévastation du district de Grosswardein, à la division entre les chefs chargés de le défendre. Michel avait donc des amis parmi les Turcs, qui, au besoin, auraient pu se multiplier. Sa lettre contenait ainsi une menace, très cachée, très indirecte, mais qui

1. Rapports de Prague, 21 oct., 9 nov., 8 déc. 1598 et 25 janv. 1599, *idem*, III, 2, p. 298, 300, 303 et 306.

n'en subsistait pas moins, de la possibilité d'une alliance de Sigismond et de Michel avec les Turcs, dans le cas où l'empereur voudrait employer la force pour éloigner Batori de la Transylvanie[1]. Cette missive fit profondément réfléchir l'empereur, et il est probable que Michel aurait réussi à mettre d'accord Batori et Rodolphe, si une nouvelle lubie du prince transylvain n'eût donné à la marche des évènements une toute autre tournure.

Sigismond Batori renonce derechef au trône sur lequel il voulait remonter, mais cette fois en faveur de son cousin, le cardinal André Batori de Pologne, qui partageait en tout les idées politiques de la Pologne et était l'ami des Turcs. Par cette nouvelle cession, la Transylvanie devenait, comme la Moldavie, un pays soumis à l'influence polonaise et par conséquent à celle des Turcs, et par là même ennemi déclaré de l'empereur Rodolphe et de Michel-le-Brave. Ni l'un ni l'autre ne pouvaient tolérer un pareil changement, si préjudiciable à leurs intérêts.

Conquête de la Transylvanie par Michel-le-Brave. — La position du cardinal André Batori, comme prince de Transylvanie, était des plus précaires. Il était mal vu des Szèkles comme appartenant à la famille des Batori, qui leur avaient ravi leurs anciennes immunités ; les Saxons protestants ne pouvaient le souffrir, comme catholique et surtout cardinal ; les nobles eux-mêmes, qui l'avaient élu, ne l'avaient fait que pour échapper aux Allemands, leur bête noire. Le cardinal, qui se savait peu aimé en Transylvanie et combattu par l'empereur, devait donc chercher à se rapprocher des puissances qui pouvaient le soutenir : les Polonais et surtout les Turcs. Mais, avant d'entrer en relations ouvertes avec ces derniers, il veut s'attacher d'abord la Valachie, l'État qu'il pouvait indisposer le plus par sa soumission aux Ottomans. Il envoie donc, en juin 1599, une ambassade à Michel-le-Brave, pour renouveler les liens qui avaient attaché la Valachie à la Transylvanie du temps du règne de son cousin, Sigismond Batori.

Michel avait les plus sérieuses raisons pour repousser une pareille proposition, attendu que le cardinal, en dehors de son inclination pour les Turcs, était parent de Jérémie Movila, prince

1. Michel à l'empereur, 12 nov. 1598, *idem*, p. 332.

de Moldavie. Ce dernier était l'ennemi le plus acharné du prince valaque, comme partisan des Polonais et des Turcs. Il avait même été attaqué par Michel-le-Brave en Moldavie et obligé de fuir en Pologne. Jérémie avait demandé à la Porte le trône de Valachie pour son frère Siméon, et avait accompagné sa demande de riches cadeaux.

Quelle que fut la haine que Michel portât au cardinal, il se décida pour le moment à la dissimuler, en premier lieu pour tromper son ennemi sur ses intentions, puis pour pouvoir s'entendre avec l'empereur sur le moyen d'échapper à cet odieux voisinage. Michel reçoit donc l'ambassade d'André Batori et jure, le 26 juin 1599, à André, en qualité de successeur de son suzerain, Sigismond, la même fidélité à laquelle il s'était engagé envers ce dernier. Michel jurait, décidé d'avance à ne pas respecter son serment !

Aussitôt que le cardinal André possède entre ses mains l'acte de soumission de Michel-le-Brave, il déchire le voile qui cachait sa politique à l'égard des Turcs et soumet à la Porte les trois pays dont il s'était arrogé la domination : la Transylvanie, la Moldavie et la Valachie [1].

Par la soumission de la Transylvanie aux Turcs, l'empereur Rodolphe était placé dans le plus grand péril. Cette citadelle de montagnes, au lieu d'être un rempart contre l'invasion de ses ennemis, devenait entre leurs mains un puissant moyen d'attaque contre ses propres territoires. Quant à Michel-le-Brave, les jours de son règne étaient comptés, et son rival Siméon Movila, soutenu par les Moldaves, les Transylvains, les Polonais et les Turcs, ne devait pas tarder à le chasser de son trône. Un rapprochement encore plus intime entre l'empereur et Michel-le-Brave s'accentuait donc par la force des choses.

Michel-le-Brave comprend cependant que sa situation, si entourée de dangers qu'elle soit, offre d'un autre côté une perspective pleine d'avenir, s'il sait l'utiliser. Il conçoit notamment l'idée de mettre à profit sa situation de vassal impérial, pour conquérir, en cette qualité, la Transylvanie, puis la Moldavie, et de ceindre son front de la triple couronne des pays carpathins. On comprend combien une pareille idée, prenant naissance dans un cerveau fier et généreux, y dut jeter instanta-

1. Soumission de Michel à André, *idem*, III, p. 329-332. Soumission d'André à la Porte, *idem*, III, p. 320, 323 et suiv., 528.

nément de profondes racines ! Et comment son esprit ne se serait-il pas enflammé à l'espérance de la conquête d'un aussi beau pays ? Placée comme une couronne sur le faîte de la Dacie, la Transylvanie constitue une forteresse naturelle, défendue, de tous côtés, par de hautes chaînes de montagnes, contre les attaques du dehors. Par sa conquête, Michel pouvait assurer la liberté et l'indépendance de la Valachie, acquises par lui au prix d'efforts gigantesques, et qui étaient toujours mises en péril dans un pays ouvert de toutes parts. Michel-le-Brave avait reconnu dès lors que, sans la Transylvanie, toute tentative de constituer un État durable sur le Danube inférieur ne serait que précaire.

Il ne laisse donc pas échapper une occasion aussi favorable, et sachant que la cour impériale avait voulu le charger d'une exécution contre Sigismond Batori, il sollicite, par une ambassade envoyée à Rodolphe, en juillet 1599, l'autorisation de conquérir la Transylvanie, dans l'intérêt de la maison d'Autriche. Michel avait d'abord songé à se défaire du cardinal en le faisant assassiner, plan approuvé par l'empereur des Roumains ; mais il calcule bientôt qu'un renversement à main armée était bien plus conforme à ses intérêts [1]. L'empereur approuve également le projet de conquête et promet à Michel d'envoyer à son secours le général Basta. Ce dernier s'avance même vers les frontières de la Transylvanie ; mais, à la suite d'une entrevue avec Loupou Cornisch, délégué des nobles, le général autrichien se retire. Le plan de Michel échoua donc par suite de la retraite de l'armée qui devait lui venir en aide ; aussi ne le pardonna-t-il jamais à Basta et l'accusa-t-il de n'avoir pas attaqué, parce que les Magyars l'avaient acheté à prix d'or. Telle fut l'origine de la haine irréconciliable qui régna dès lors entre le général de Rodolphe et le prince valaque, haine qui allait devenir si fatale à ce dernier [2].

Cette inaction du général de l'empereur tourna bientôt au profit du prince roumain, et il ne tarda pas lui-même à se convaincre que, pour réussir pleinement dans son plan, il était nécessaire que la conquête de la Transylvanie s'effectuât par ses

1. Michel à Rodolphe, 21 déc. 1599, *idem*, III, p. 391 : « Durch meine Abgesandte... Eur kays, M-tat mein auschlag ant Siebenbürgen zu wissen gethan und Hülf begehrt hab ». Rapport de Prague, 31 juillet 1599, *idem*, III, 2, p. 321 : « Michael voivoda ha tratato con sua Maesta di levar la vita proditoriamente al ditto cardinale. A questa offerta l'imperatore ha consentito ».

2. Michel à Rodolphe, 21 déc. 1599, *idem*, p. 391.

propres forces et sans le concours des armées impériales. Michel active donc ses préparatifs et leur donne des proportions bien plus vastes. Afin de tromper Batori sur ses intentions, il engage de nouveaux pourparlers avec les Turcs, pour renouer la paix avec eux, et semble par là suivre la politique de son nouveau suzerain. Il exigeait comme condition de l'arrangement que la limite entre les deux États fût le Danube (par là les Turcs renonçaient à la possession de leurs forteresses, telles que Braïla et Giourgiou, situées sur la rive valaque du fleuve); que les Turcs n'eussent point la permission d'entrer en Valachie, soit comme hommes privés, soit comme envoyés du sultan; que la Valachie enfin payât un tribut annuel, à l'exclusion des trois années passées, le pays ayant été fort ruiné par des guerres continuelles. Michel-le-Brave voulait non-seulement donner le change à Batori, mais il pensait encore, par une pareille conduite vis-à-vis de la Porte, maintenir celle-ci dans la neutralité pendant son entreprise contre la Transylvanie.

Tandis que Michel-le-Brave traitait avec les Turcs, il réunissait des forces de plus en plus considérables au pied des montagnes qui séparent la Valachie de la Transylvanie. Comme il n'aurait pu justifier d'aucune façon, par devant Batori, l'agglomération d'un aussi grand nombre de troupes, il pressait continuellement l'empereur, par des ambassades réitérées, de lui permettre d'accomplir seul ce qu'il n'avait pu faire d'accord avec Basta. L'empereur, qui précisément à cette époque était en négociations avec les Turcs, d'une part, et de l'autre avec le pape pour les Polonais, désirait retarder encore l'attaque contre la Transylvanie, car il espérait arranger les choses à l'amiable avec ses adversaires. Michel se plaignit alors à l'empereur de ce qu'il traînait tant en longueur l'entreprise projetée contre la Transylvanie; qu'il avait dû faire des dépenses énormes pour réunir une armée comme il la lui fallait; que si l'empereur ne désirait plus employer ses services, il voulût bien le dégager de son serment de fidélité, et, dans ce cas, il passerait du côté des Turcs, qui sollicitaient son alliance par d'innombrables ambassades [1].

Mais Michel ne peut cacher plus longtemps ses armements au cardinal André, et celui-ci, ayant eu vent de la chose,

1. Rapport du conseil impérial, 4 oct. 1599, *idem*, III, p. 334 : « Dass seinem Herrn ganz schwar und nachdengglichen falle, das die bewusste Impressa gegen Siebenbürgen also lang verschoben werde ».

lui envoie une ambassade. Pour l'empêcher de voir clair dans ses affaires, Michel, la reçoit de nuit dans la ville de Ploéschti, la tient enfermée toute la journée et la fait repartir la seconde nuit. En sa présence, Michel proteste toujours de ses intentions pacifiques à l'égard du cardinal, et jure même de boire le sang de son enfant s'il méditait le moindre attentat contre son seigneur et maître. L'ambassade revient auprès de Batori et lui rend compte de la façon assez insolite dont elle avait été reçue et congédiée ; d'un autre côté, Jérémie Movila découvre à son allié les véritables intentions de Michel ; André Batori lui envoie alors une seconde ambassade dans la personne de Czomortany, avec ordre de reprocher à Michel sa conduite et de le menacer d'une terrible vengeance. Michel trouvait enfin le prétexte attendu pour passer à l'action. On comprend que dans une pareille situation, il ne pouvait plus attendre le consentement de l'empereur.

En effet, quoique Michel ait toujours soutenu plus tard que l'empereur l'avait autorisé, non pas une seule fois, mais à quatorze reprises successives, d'entreprendre une expédition en Transylvanie, ces autorisations ne pouvaient se rapporter qu'à l'entente générale établie entre lui et l'empereur quant à la conquête de ce pays, mais non quant au moment où il s'agirait de la mettre à exécution, celui choisi par le prince valaque ne cadrant nullement avec les intérêts de l'empereur. Voilà pourquoi l'empereur, qui était en négociations avec le pape au sujet d'André Batori, ne sait comment justifier l'attaque dont le cardinal a été victime. Il recourt à des arguties ; prétexte que le cardinal n'avait pas lui-même respecté ses engagements et que l'on pourrait à ce point de vue *excuser l'entreprise du Valaque*. Ailleurs, dans une lettre à Bocskaï, l'empereur dit qu'il « avait compris que le Valaque avait passé le Rubicon », phrase qui ne saurait avoir aucun sens dans l'hypothèse d'une entente préalable des deux parties sur le coup à porter [1].

Michel avait donc entrepris la conquête de la Transylvanie, pour le moins sans le consentement formel de l'empereur. Il l'accomplit d'un seul coup, dans une seule bataille, dans laquelle il défit complètement l'armée de Batori, à *Schellenberg*, le 28 oc-

1. Rodolphe à l'archiduc Mathieu, 5 nov. 1599, *idem*, III, p. 341 : « Der Einfall woll mit Grundt entschuldigt werden Kann ». Rodolphe à Boczkaï, 6 nov. 1599, *idem*, p. 347 : « Cum a Valacho jactam esse aleam intelligamus ».

tobre 1599. Le cardinal prit la fuite et fut tué dans les montagnes du côté de la Moldavie par des bergers roumains, qui pensaient rendre service à un prince de leur race. La Transylvanie était complètement soumise, et Michel entre le 1er novembre en triomphateur dans Alba-Julia, la capitale du pays.

Cette conquête de la Transylvanie était un fait d'armes d'une importance capitale, surtout à cette époque. Ce pays était réputé comme imprenable, même de la part des Turcs, qui ne reculaient pas devant les obstacles[1]. Les petits États avaient de ce temps une autre valeur qu'aujourd'hui. La Hollande pouvait opposer une résistance victorieuse à la grande monarchie espagnole, et le temps n'était pas éloigné où la Suède allait jeter son épée dans la balance d'une guerre européenne. Le prince valaque, par la prise de possession d'un pays grand, puissant et riche, se plaçait d'un seul coup dans l'esprit du monde contemporain au rang des grands conquérants. La nouvelle de ce haut fait d'armes grandie encore par l'éloignement, se répandit bientôt dans l'Europe entière. Il devait surtout avoir un puissant effet sur les Turcs, qui voyaient grandir continuellement la gloire de leur vainqueur de Calougaréni.

Michel-le-Brave ne s'était pas contenté de soumettre la Transylvanie sans l'autorisation de l'empereur, car il prenait aussitôt après la conquête de ce pays, le titre de voévode de la Valachie, de conseiller de sa très sainte Majesté césaro-royale, de son lieutenant en Transylvanie et des pays dépendants. Ce titre était usurpé. L'empereur n'avait même pas eu le temps de le lui accorder, quoique parfois les autorités impériales le lui reconnussent, plutôt par peur de déplaire au terrible Valaque.

La conduite assez équivoque de Michel-le-Brave, qui outrepassait la volonté et les intentions de l'empereur, devait susciter en Allemagne des appréciations diverses. Quelques-uns, entre autres le conseiller intime David Ungnad, ne voyaient dans la hâte de Michel qu'un zèle trop ardent pour les intérêts de l'empire ; mais l'empereur, pénétrant mieux les motifs qui avaient déterminé le prince de Valachie, exprimait à l'archiduc Mathieu la crainte que « le Valaque ne voulût garder pour lui la Transyl-

1. Rapport de Malaspina sur la bataille de Schellenberg, 14 nov. 1599, *idem*, p. 513 : « Ottenuta con tanta felicità cose gran vittoria, e impadronatosi d'una provincia, l'impressa della quale è stata sempre reputata de Turchi e altri, non solo difficile, ma quasi per impossibile ».

vanie, et lui demandait ce qu'il faudrait faire en pareille occurence ». Il lui communiquait en même temps l'intention de donner, après la complète réussite, pour laquelle il faudrait envoyer de l'argent à Michel, une bonne administration au pays [1].

Donner au pays une bonne administration, ne signifiait rien autre que de l'arracher des mains de Michel. Aussi après la victoire, l'empereur approuvait-il la conduite de Michel; il prenait même soin de lui faire parvenir de l'argent pour assurer pleinement l'acquisition de la province. Mais, aussitôt que le résultat aurait été complètement obtenu, l'empereur pensait briser l'instrument employé, rejeter le prince Michel en Valachie et conserver la Transylvanie pour soi, en la plaçant sous une bonne administration, c'est-à-dire sous une administration allemande.

Cette intention de l'empereur était diamétralement opposée à celle que poursuivait Michel-le-Brave, qui voulait justement employer l'autorité impériale comme paravent pour masquer la conquête de la Transylvanie à son profit. Chacun des deux rivaux, amis en apparence, cherchait à circonvenir l'autre. Ils devaient pourtant garder vis-à-vis l'un de l'autre les meilleures relations, car Michel avait besoin du nom et du secours de l'empereur pour se maintenir en Transylvanie, tandis que ce dernier craignait, en mécontentant Michel, de le jeter dans les bras des Turcs qui, précisément à cette époque, étaient redevenus menaçants.

La lutte engagée sur ce terrain entre le prince roumain et l'empereur allemand, devait bientôt s'accentuer de plus en plus. Michel avait pour lui les qualités d'une grande âme, mais malgré toutes les apparences de l'habileté et même de la ruse, il était trop franc pour pouvoir lutter contre le machiavélisme tortueux de la maison d'Autriche. Par la force seule, il aurait pu vaincre en cette circonstance, comme dans toutes celles où il avait brisé les obstacles qui s'opposaient à ses plans. Malheureusement sa politique devait justement lui aliéner l'élément qui, seul, aurait pu lui assurer les moyens de réussir dans ses projets, le concours des Roumains du pays qu'il venait de conquérir. Cela nous

1 Comp. la lettre de Michel à Basta, 11 nov. 1599, à l'adresse du conseil impérial à Michel, 3 déc. 1599, *idem*, III, p. 351 et 368. David Ungnad à l'empereur, 6 nov. 1599 et Rodolphe à Mathieu, 5 nov. 1599, *idem*, p. 348 et 342.

conduit à l'étude de la condition dans laquelle ce peuple se trouvait à l'époque où Michel-le-Brave envahit la Transylvanie.

Michel-le-Brave et les Roumains de la Transylvanie. — Nous avons vu que la conquête hongroise avait respecté les droits du peuple roumain lorsqu'elle l'avait soumis à sa domination. Mais depuis l'époque où cet événement avait eu lieu jusqu'à celle à laquelle nous sommes arrivés, un immense intervalle de temps s'était écoulé, six siècles (1000-1600), dans le courant desquels la condition du peuple roumain avait changé de fond en comble. Il était descendu insensiblement de l'état de peuple soumis à celui d'esclave, perdant tous ses droits les uns après les autres.

La première et la plus grave atteinte portée à la situation des Roumains de la Transylvanie, ce fut la perte de leur noblesse, qui se confondit dans les rangs des conquérants. Cette classe avait été d'abord diminuée en nombre, puis affaiblie dans sa force de résistance par la grande émigration qui donna naissance aux deux États de Valachie et de Moldavie. La partie qui en restait en Transylvanie adopta la religion catholique et abandonna bientôt après sa propre nationalité pour embrasser celle de ses maîtres. C'est ainsi que nous avons trouvé la famille roumaine des Corvins passant aux Hongrois, auxquels elle fournit un général et un roi également célèbres. Nicolas le Valaque, l'évêque d'Agria, était aussi d'origine roumaine. Un diplôme nous signale le noble Roumain Maïlat de Comana passant, en 1526, à la religion catholique. La famille maghiare Macskasi de Tineova descend du Roumain Stourza, knèze de Karansébèche, mentionné en 1292 ; les familles Noptsa, Csura, Marila et Pripou tirent leur origine des Roumains Dyonise, Michel, Vlad et Voïcou, rappelés par un document de l'année 1404 ; celles de Mark, Kenderes, Szerezen, Rosca, Vlad-Nandra, Balosch, Popaltou et Negomir descendent des Roumains Dantschoul, Costea, Saratschin et autres, mentionnés en 1454 ; Bacsa, Farcache, Lorincz, Sarban, Grouïtza, Reszila, Dragith, Stroia, Popa, Sferlea-Dragouiou et Endres sont issus des Roumains Ivou, Vlaïcou, Drag et Barbou, mentionnés en 1500, et ainsi de suite. Presque toute la noblesse hongroise actuelle de la Transylvanie est d'origine roumaine. Voilà pourquoi nous trouvons chez les Roumains qui vivent aujourd'hui en Transylvanie la particularité caractéristique, qu'ils sont absolument privés d'élément nobiliaire, tandis

que plus on remonte dans le passé, plus on rencontre dans leurs rangs une noblesse nombreuse et puissante. Elle s'était maghiarisée, elle avait passé tout entière dans le parti du peuple dominant [1].

Les Roumains, privés de la seule classe qui aurait pu opposer une résistance sérieuse aux empiètements de l'élément conquérant, perdirent bientôt tous les droits qu'ils avaient conservés lors de leur soumission aux Hongrois. Leur rôle de défenseurs militaires du pays fut ravalé à celui de paysans attachés aux terres des nobles, réduits bientôt à l'état de serfs asservis à la glèbe. Le terme de iobbagio, qui honorait celui qui le portait dans les anciens temps [2], était devenu un opprobre à l'époque de Michel-le-Brave.

La nation roumaine, quoique décapitée par la perte de sa noblesse, n'en lutta pas moins et avec une grande énergie pour la conservation de ses privilèges et bien des révolutions mémorables ensanglantèrent à plusieurs reprises les annales de son histoire. Dès l'année 1324, on signale une première révolte des Roumains contre les nobles [3]. Une autre, plus connue, date de l'année 1437. A cette époque, les paysans roumains et hongrois se lèvent contre les nobles, tant roumains que hongrois de la Transylvanie, pour reconquérir les droits qui leur avaient été octroyés par Etienne-le-Saint, roi de Hongrie (998-1037). Les nobles, n'étant point préparés pour soutenir la lutte, font semblant de céder et une transaction intervient entre les deux parties le 6 juillet 1437. Mais les nobles profitent immédiatement de l'accalmie, pour conclure avec les Szèkles et les Saxons de la Transylvanie une alliance, en vertu de laquelle les nobles s'obligeaient à venir en aide à ces deux peuples dans leurs luttes contre les Turcs, recevant en retour la promesse des Saxons de leur prêter main-forte pour réprimer les révoltes des *infâmes* paysans [4]. Cette alliance est connue dans l'histoire de la Tran-

1. Pour les Corvins et Nicolas le Valaque, voir plus haut, p. 263-265. Pour les autres, voir Hasdeu, *Columna lui Traian*, 1874, p. 126-128. Pour la famille Maïlat cf. un document de l'année 1526 dans la *Transilvania* de G. Baritz, VII, 1874, p. 85 : « Nobilis Maïlaty de Comana boeronis terrae Fogaras... damnabili isti graecorum ritus renunciaret et ad gremium sanctae ecclesiae rediret ». Pour la famille *Kenderes* (en roumain *Candrea*, Baritz, *Transilvania*, VII, 1875, p. 109 et 111), un document de 1521 nous donne sa généalogie, qui est composée en entier de Roumains. Voir Hasdeu, l. c.

2. Plus haut, p. 157.

3. *Lexicon rerum Transylvanarum* dans la *Transylvania* de G. Baritz, 1868, p. 100.

4. Transaction de l'année 1437, entre les paysans, représentés par « Paulus Magnus de Vaidahaza vexillifer universitatis regnicolarum Hungarorum et Valachorum » et

sylvanie sous le nom impropre *d'union des trois nations*, comme si les nobles, qui n'étaient à cette époque qu'une classe, composée tout aussi bien de nobles roumains que de nobles maghiares, avaient constitué une nation particulière. Cette union contre les paysans, ainsi appelée celle des trois nations, ou plutôt de deux nations et du corps des nobles, mais formant tous également l'élément privilégié de la Transylvanie, fut l'origine de la constitution barbare de ce pays qui courbait l'immense majorité de sa population, celle des Roumains, sous le joug oppresseur d'une minorité accaparante. Aujourd'hui même, malgré les apparences de libéralisme et d'égalité légale, ce sont toujours les principes de 1437 qui régissent les droits respectifs des différents éléments de la population transylvaine. Les Roumains, qui forment toujours la grande majorité du pays, ne peuvent avoir aucune influence sur ses destinées, celles-ci étant encore confiées, par des lois habilement conçues, aux mains des anciennes nations privilégiées.

Sous le règne de Mathias Corvin, qui était d'origine roumaine, les paysans furent protégés contre les abus de leurs maîtres, ce qui poussa les nobles à organiser contre leur roi une ligue, qui prévoyait même le cas de lutte à main armée contre lui [1]. Les efforts de l'autorité royale tendaient surtout à empêcher l'asservissement des paysans par les entraves que les nobles opposaient à leur faculté de libre migration. Ainsi Mathias Corvin dispose, par un décret de 1470, « que l'ancienne coutume de ce royaume, disposant que tout serf (iobaggio) qui aura payé son terrage (terragium) et ses autres dettes, pouvait, libre et sans obstacle, se transporter ailleurs avec toute sa fortune, nous ordonnons aux nobles de ne plus s'opposer à de pareilles migrations ». Le roi dispose en outre, en 1471, toujours en faveur des paysans, que le serf pourra se transplanter des terres des nobles sur celles

les nobles, reproduite par G. Baritz dans la *Transilvania*, 1873, p. 42. Unio trium nationum de la même année, *ibidem*, p. 55. Dans cette dernière nous lisons : « Nos Lorandus Lepes vice-voivoda Transalpinus una cum baronibus et nobilibus nec non Saxonibus et Siculis fuissemus congregati, inter cetera tractantibus uti protervia et rebellionem nefandissimorum rustitorum contritione et eradicatione, nec non Siculi contra insultus Turcarum has defensare partes, coram nobis et baronibus universis nobiles et Saxones inter se ipsos *talem fecerant unionem* quod dum et casu contingente Turci has invadere partes, tunc praefati nobiles in succursum Saxonum accelerare debent, praedicti etiam Saxones contra aemulos seu inimicos nobilium, signanter autem ad conterendam nefandissimorum rusticorum proterviam, venire et accellerare debent ».

1. Doc. de 1467, dans l'*Arhiv für siebenbürgische Landeskunde*, 1874, p. 580.

du roi[1]. Ces dispositions du roi démocrate expliquent les complots ourdis contre lui par la noblesse.

Une autre révolte des paysans a lieu en 1514. Les nobles voulaient empêcher l'enrôlement de leurs serfs dans une expédition projetée contre les Turcs. Les paysans, réunis à Pesth, se placent sous la conduite d'un Szèkle, Dosza, et mettent la Hongrie et la Transylvanie à feu et à sang. Mais ce mouvement est aussitôt réprimé[2].

Ces essais infructueux des paysans de secouer le joug de leurs maîtres ne faisaient que l'appesantir de plus en plus sur leurs têtes. Les lois imposées par les oppresseurs devenaient tous les jours plus sévères. Ainsi le jus tripartitum, collection juridique de l'année 1514, disposait que le paysan ne pouvait rien posséder en pleine propriété et qu'il n'avait droit qu'au salaire de son travail. Cette loi ignominieuse qui ravalait l'homme au niveau de la brute, lui ravissant le plus sacré de tous les droits, celui de la propriété, fut bientôt suivie d'une foule d'autres qui peuvent servir de modèles pour l'exploitation de l'homme par l'homme.

Ainsi la fortune du paysan mort sans testament, ce qui arrivait presque toujours à des illettrés, revenait à son maître ; le paysan ne pouvait, sous aucun motif, intenter un procès à un noble ; son témoignage n'avait aucune valeur ni pour ni contre. Il leur était défendu de porter des armes sous peine de perdre la main droite ; les Roumains n'étaient considérés que comme une nation simplement tolérée en Transylvanie, tant qu'il plairait à ses princes et aux privilégiés de les y souffrir. Les fêtes de la religion orthodoxe n'étaient point respectées et les Roumains étaient tenus de travailler pour leurs maîtres même pendant les jours les plus sacrés[3].

Une pareille oppression n'était pas de nature à inspirer aux Roumains de bons sentiments vis-à-vis des nations qui les exploitaient, et si les révolutions générales n'éclataient qu'à de plus rares intervalles, les révoltes individuelles, manifestées par des

1. De la collection du comte Joseph Kemeny dans la *Transilvania*, 1873, p. 237 et 239. Comp. un décret antérieur du roi Charles Robert de l'année 1317, *ibid.*, 1871, p. 119.

2. Voir un document relatif à cette révolution de l'année 1514 dans Pray, *Epistolae procerum regni Hungariae*, 1806, p. 85.

3. Voir ces lois et une foule d'autres dans Verböczi, *Ius tripartitum*, publié pour la première fois en 1514 (pour le texte cité voir Pars III, tit. 30, § 8) et les *Approbatae constitutiones regni Transilvaniae et partium Hungariae eidem adnexarum.*

actes de vengeance contre les maîtres, se reproduisaient à tout coup.

Ce qui exaspérait surtout les Roumains, c'était l'expropriation des terres qu'ils avaient toujours possédées. Une fois ces terres passées entre les mains des Hongrois et des Saxons, ces deux peuples leur en interdisaient l'usage et les empêchaient d'y faire paître leurs troupeaux. Les Roumains y introduisaient alors leurs animaux de force ; les nouveaux propriétaires répondaient à ces actes de violence par des confiscations et des peines ; les Roumains ripostaient par le feu, en incendiant les demeures de ceux qu'ils considéraient comme les ravisseurs de leurs biens. Ainsi, en 1431, les Saxons tuent quatre femmes roumaines ; en 1419, le roi Sigismond appelle les nobles à la défense des Saxons contre les hommes méchants (les Roumains) qui font des incursions sur leurs terres, à l'égal de bandes de brigands, et qui ravissent, dépouillent, estropient et tuent les colons. En 1474, nous trouvons un document constatant que les Roumains, chassés par les Saxons de certains territoires, sur lesquels jusqu'alors ils avaient fait paître leurs troupeaux, les y ramènent par la force, mais qu'ayant été repoussés par les Saxons, ils s'en vengent en mettant le feu aux habitations de ces derniers. Les autorités tant civiles qu'ecclésiastiques soutenaient, bien entendu, le parti des nations privilégiées, et plusieurs édits qui en émanent menacent de peines très sévères les Valaques qui oseraient introduire leurs troupeaux sur les territoires des Saxons. Les Roumains ne se soumettaient pas plus à ces dispositions qu'aux abus des envahisseurs ; ils répondaient aux confiscations par le feu, à la mort par la mort. Les incendies s'étaient tellement multipliées dans le pays des Saxons qu'on avait fini par établir un tribunal permanent pour juger les incendiaires [1].

Voilà certes un état de choses qui contient de précieux renseignements. Le crime d'incendie n'étant commis que par sentiment de vengeance, il suppose nécessairement la lésion d'un droit. Les Roumains ne voulaient donc pas reconnaître un état de choses établi par la suite des temps et qui changeait leur ancienne position dans le pays ; ils protestaient contre une injuste dépossession, comme les Outlaws saxons de l'Angleterre

1. Voir sur ces questions un grand nombre de documents reproduits de la collection Kemeny dans la *Transilvania*, I, 1868, p. 212, 221 ; VI, 1873, p. 263 ; VII, 1874, p. 58, 59, 71, 83, 94, 144. Comp. un autre de l'année 1548 dans *Magazin für siebenbürgische Landeskunde*, II, 1845, p. 324.

protestaient contre leur spoliation par les Normands ; comme protestent encore aujourd'hui les Irlandais contre leur dépossession en faveur des Anglais. Lorsque nous voyons la résistance si opiniâtre d'un peuple entier contre un autre, il faut bien reconnaître que ce n'est pas un procès criminel mais bien une question historique qui se débat entre eux. Nous voyons encore dans ces luttes acharnées des Roumains contre les Saxons une nouvelle preuve, après tant d'autres, que ce sont les Roumains qui avaient été troublés dans la possession de leur pays par les intrus saxons et non les Saxons par les intrus roumains. Les paysans, sur le dos desquels s'appesantissait toujours de plus en plus le joug des corps privilégiés de la Transylvanie, étaient, à l'origine, des Roumains et des Hongrois, ainsi qu'on peut le voir dans la révolution de 1437. L'oppression sous laquelle ils vivaient confond bientôt leur nationalité, qui en vertu de l'immense majorité des éléments représentés, prit bientôt le caractère purement roumain. Les oppresseurs, au contraire, s'attachant à l'élément dominant, devinrent tous des Maghyars. Avec le temps, nous rencontrons en Transylvanie, au lieu de deux classes ennemies, les nobles et les paysans, deux nationalités différentes qui à la rivalité sociale joignent la haine nationale : les Hongrois comme oppresseurs, les Roumains comme opprimés. Alors seulement le terme de noble devient synonyme de Hongrois ; alors seulement les nobles peuvent être considérés comme la troisième nation privilégiée de la Transylvanie, et c'est ainsi que le terme d'union des trois nations finit par correspondre à la réalité des choses.

Cette transformation était presque complètement opérée lorsque Michel-le-Brave franchit les Carpathes pour s'emparer de la Transylvanie. Aussitôt que les Roumains de ce pays le virent apparaître sur les cimes de leurs montagnes pour marcher contre la capitale, ils sentirent renaître l'espérance au milieu de leur sombre désespoir. Un prince de leur sang venait conquérir la Transylvanie; il était naturel qu'ils s'attendissent à être délivrés du joug sous lequel ils vivaient. Ils s'imaginaient que Michel venait écraser la nation hongroise, leur ennemie, qui depuis tant d'années lui suçait le sang et lui dévorait la moëlle, que l'heure de la délivrance avait enfin sonné pour eux et, avec elle, celle de la vengeance. Aussi les paysans se révoltent-ils immédiatement et se livrent contre les nobles à des massacres qui n'en deviennent que plus terribles après la victoire de Schellenberg. L'historien hongrois contemporain, Bethlen, nous dit à ce sujet :

« Aussitôt que la nouvelle de la malheureuse bataille de Sabiou se fût répandue comme un éclair dans le pays, les Roumains de la Transylvanie ourdirent une conspiration et, s'unissant aux étrangers de même nom, commencèrent à parcourir le pays. Forts de la conviction qu'ils allaient avoir un prince de leur race, ils tuaient partout, envahissaient les maisons des nobles, pillaient leurs richesses et étaient d'autant plus cruels que jusque-là ils avaient été condamnés aux peines les plus dures toutes les fois qu'on avait constaté par jugement qu'ils avaient commis quelque crime. Jamais les pals, les oubliettes, les haches, les crochets, les cordes et les pics des rochers n'ont fait mourir autant de criminels que parmi les Roumains ». Cette mention de la révolte des Roumains de la Transylvanie à l'arrivée de Michel-le-Brave, faite par l'historien hongrois, est confirmée par plusieurs documents[1] ».

Mais Michel n'accepte pas le concours énergique qui lui venait de la part de ses frères subjugués. Il prend, au contraire, des mesures très sévères pour empêcher les désordres des paysans[2].

Il voulait avant tout, se concilier l'élément dominant du pays, celui des nobles hongrois, ce qu'il ne pouvait faire qu'en éloignant de lui le soupçon, très naturel, de chercher à se constituer le défenseur de ses frères de race contre la noblesse maghyare.

Aussi, à peine a-t-il mis le pied dans Alba-Julia et pris les rênes du gouvernement, qu'il s'empresse de prêter serment sur la constitution du pays. Cependant quelques-uns de ses conseillers étaient d'un avis différent ; ils pensaient que sans la destruction de l'élément dominant au profit de la race roumaine la conquête de la Transylvanie serait impossible à conserver. On conçoit aisément que, malgré tous ses serments, Michel-le-Brave ne put jamais inspirer une confiance entière aux nobles, et quoique ses intentions fussent très sincères à leur égard et qu'il fût en effet décidé à comprimer le mouvement des paysans, il n'en était pas moins considéré par tout le monde comme le soutien légitime de son peuple opprimé.

1. W. Bethlen, *Historia de rebus transilvanicis*, IX, p. 128 ; Stefani Szamosközi (plus haut, p. 358, note 1), p. 342 ; Ungnad à l'empereur, 6 nov. 1599, *Documente*, corps principal, III, p. 348 : « Der Gemaine Maun undter die Pauerschaft soll auf sein gewest und überal die vom Adl zu todt haben geschlagen » ; Boczkai à Barwitz, 7 nov. 1599, *idem*, p. 350 ; Forgacs à Palffy, 29 nov. 1599, *idem*, p. 358 ; Malaspina, nonce du pape, 14 nov. 1599, *idem*, p. 514.

2. Le rapport cité de Ungnad à l'empereur, 6 nov. 1599, continue, après les paroles reproduites dans la note précédente : « Aber der Michael hatts allspald eingestallt und abgeschafft ».

Nous croyons que Michel-le-Brave commît une faute très grave en cherchant à étayer sa domination en Transylvanie sur l'élément de la noblesse maghyare. Celle-ci ne pouvait jamais consentir à plier l'échine sous l'autorité d'un des membres du peuple qu'elle était habituée depuis si longtemps à traiter comme esclave[1]. Si les nobles semblaient accepter Michel pour le moment, ce n'était que parce qu'ils ne pouvaient faire autrement. Mais aussitôt que l'occasion s'en présenta ils ne manquèrent pas de mettre à jour les véritables sentiments qui les animaient à l'égard du prince valaque. Tout noble hongrois cachait un traître et ce fut pourtant sur eux que Michel-le-Brave crut devoir appuyer son autorité, tandis qu'il repoussait au contraire le seul élément qui eût pour lui non seulement des sympathies très naturelles, mais qui avait encore le plus grand intérêt à donner à sa domination en Transylvanie de la consistance et de la durée.

Conquête de la Moldavie. — Michel avait renversé André Batori pour s'opposer au projet que celui-ci avait fait de commun avec Jérémie Movila de le chasser du trône de Valachie. Mais maintenant qu'il s'était emparé de la Transylvanie, il devait aller plus loin et écraser ses ennemis. Car ces derniers, se voyant vaincus, allaient redoubler d'efforts pour échapper à une destruction complète.

Michel songe d'abord à chasser de la Moldavie Jérémie Movila, son ennemi le plus acharné. Il l'avait déjà essayé une première fois mais sans y avoir réussi, et cela n'avait fait qu'envenimer encore leurs relations. S'il avait voulu se défaire de son odieux rival même avant la conquête de la Transylvanie, il devait y tendre d'autant plus maintenant que, grandi par son brillant fait d'armes, il était moins disposé à souffrir les vexations continuelles du voévode moldave. Voilà pourquoi, aussitôt la Transylvanie conquise, il se prépare à soumettre la Moldavie. Afin de cacher le but de ses préparatifs, il répand le bruit qu'il a l'intention d'attaquer de nouveau les Turcs, de passer le Danube et de s'établir à Sophia, où plus de 100,000 combattants vont se placer sous ses drapeaux, pour mettre fin à l'existence de l'empire ottoman[2]. En réalité,

1. En Pologne on croyait que Michel encourageait le soulèvement des paysans. Voir Zancowitz, amb. polonais en Hongrie à son roi, 15 nov. 1599, publiée dans la revue de M. Hasdeu, *Traian*, 1869, p. 32. Malaspina exclame dans son rapport du 14 nov. 1599, *Documente*, p. 514 : « Quanto ignominiosa sarebbe se un Vallaco dominasse una provincia cosi nobile come questa. »

2. Giovanni Marini au Dr Pezzen, 22 déc. 1599, *Documente*, corps principal, IV, p. 394. Comp. les actes reproduits p. 393, 397, 398, 400, 408.

Michel assemblait des forces pour tomber sur la Moldavie qui était devenue pour ses ennemis, les Polonais, une base d'opérations par le moyen desquelles ils voulaient rétablir Sigismond Batori en Transylvanie et placer Siméon Movila sur le trône de Valachie. L'empereur finit par apprendre les véritables intentions de Michel et craignant de s'engager dans une guerre avec la Pologne, au moment où il avait déjà celle des Turcs sur les bras, il conseille d'abord à Michel de ne rien entreprendre contre la Moldavie. Au lieu de se soumettre aux désirs de l'empereur, Michel lui demande la permission de conquérir la Moldavie « pour sa Majesté impériale », et le prie même d'envoyer un ambassadeur en Pologne pour assurer le roi que cette conquête se faisait pour le plus grand bien de la chrétienté [1]. Michel allait même plus loin; il proposait à l'empereur, après la conquête de la Moldavie, d'entreprendre celle de la Podolie, de la Lithuanie et de la Russie rouge. Il avait, pour réaliser ces dernières visées, entamé des négociations avec le czar russe Boris Godunov (1598-1605), celui-là même qui avait usurpé le trône après l'extinction de la dynastie de Rurik. Ce fut à grand peine que l'ambassadeur polonais, Léon Sapiéha, put détourner Godunov de son alliance avec le prince de Transylvanie et de Valachie [2]. Michel avait également cherché à attirer dans une alliance contre les Polonais, les Cosaques Zaporogues [3]. On voit donc de quel vaste réseau d'ennemis Michel voulait entourer la Pologne.

L'empereur, effrayé par des propositions aussi extraordinaires, ne savait comment empêcher Michel de se lancer dans des aventures dont l'issue était impossible à prévoir. Mais Michel était saisi de la fièvre des conquêtes. Sans s'assurer d'abord de la pleine possession de la Transylvanie et sachant bien qu'il commettait un acte souverainement désagréable à l'empereur, il ne s'en décide pas moins à entrer en Moldavie et, le 11 mai 1600, il fait savoir aux commissaires impériaux, que pendant son absence il laissait, comme ses lieutenants en Transylvanie, Loupou Corniche et le ban Mihaltschea [4].

1. Rodolphe à Michel, 22 déc. 1599, *idem*, III. p. 397. D'autres actes relatifs à la même question aux p. 403, 405 ; IV, p. 15, 17, 38.

2. Plusieurs documents relatifs à ces négociations, nov. 1599 dans l'*Arhiva istorica*, II, p. 47 et III p. 35, 52.

3. Lettre du Hetman des Cosaques au roi de Pologne, 22 Mars 1600, publiée dans la Revue de M. Hasdeu, *Traian*, 1869, p. 52.

4. Michel aux commissaires, 4 et 6 mai 1600, *Documente*, corps principal, IV p. 45, 46.

Michel-le-Brave traverse, avec la rapidité qui caractérisait tous ses mouvements, les montagnes moldaves, tombe à l'improviste sur Jérémie Movila qui, abandonné par ses troupes passées aux Valaques, est forcé de chercher un refuge à Hotin d'abord, puis en Pologne. Quoique le coup eût été fait évidemment contre la volonté de l'empereur, Michel ne se gêne pas pour lui demander au plus tôt l'argent nécessaire à la paye de ses troupes et l'expédition d'une armée sur les confins de la Pologne, par la Silésie, afin d'empêcher les Polonais de se diriger sur la Moldavie[1].

Michel-le-Brave traitait les Allemands trop cavalièrement. Il savait qu'il s'était aventuré en Moldavie contre la recommandation expresse de l'empereur et pourtant il osait demander des subsides et même un secours armé pour s'y maintenir! Si l'empereur avait fini par approuver la conquête de la Transylvanie, c'est que la réussite de Michel avait tranché toutes les difficultés créées à l'empire par l'intronation d'André Batori. Le succès avait effacé, « excusé » la désobéissance ; le prince roumain avait rendu à l'empereur un service incontestable. Les choses étaient tout autres pour la Moldavie. L'empereur n'avait d'abord aucun intérêt dans ce pays; son attaque, dans le cas où elle eût été soutenue par l'empereur, menaçait ce dernier d'une guerre inévitable avec la Pologne, éventualité peu désirable, dans le moment où il avait déjà sur les bras une guerre avec les Turcs.

Il était évident que Michel n'avait songé qu'à ses propres intérêts en attaquant la Moldavie. Aussi les commissaires ne manquent pas de lui rappeler, à plusieurs reprises, qu'ils avaient toujours désapprouvé une pareille conquête et insistent continuellement pour qu'il ne proclame pas qu'elle a été faite au nom de l'Empereur[2]. Michel, voyant qu'il lui était impossible d'obtenir l'aide de Rodolphe pour assurer sa nouvelle conquête, que d'autre part sa tentative d'attirer dans ses intérêts le czar de Russie et les cosaques Zaporogues avait avorté, s'adresse alors aux Tatares. Le roi Sigismond parvient pourtant à neutraliser ce dernier effort de Michel-le-Brave[3]. Le prince s'efforce alors de

1. Sur la conquête de la Moldavie. Michel à Pezzen et aux commissaires, lettres datées de Jassy, 2 Juin 1600, *idem*, IV, p. 66, 67; Heidenstein dans Engel, *Geschichte der Walachey*, p. 247; Girolamo Capello au Doge, 27 juin 1600, *Documente*, corps principal, p. IV, 2, p. 22. Comp. III, 2, p. 355; *Curiöse Beschreibung von der Moldau und Wallachey* etc., 1999, cap. VIII ; Michel à Pezzen, 3 Juin 1600, *Documente*, IV, p. 67.

2. Les commissaires à Michel, 29 Mai et 7 Juin 1600, idem IV, p. 63 et 70.

3. Trois lettres de Sigismond au Khan des Tatares, dans *Traian*, 1869, p. 64, 100 et 112.

gagner au moins les sympathies des Moldaves, en allégeant leurs contributions. Il ne pouvait malheureusement s'arrêter plus longtemps dans le pays, attendu qu'une affaire très importante le rappelait en Transylvanie, où l'attendait le docteur Pezzen, envoyé extraordinaire de l'empereur, chargé de régler avec lui sa situation en Transylvanie vis-à-vis du souverain allemand. Il constitue donc à Jassy un gouvernement provisoire, défendu par une garnison de 6,000 hommes, placés sous les ordres du général roumain Mourgou et du général hongrois Moïse Sekely, et s'en retourne à Alba-Julia, où il rentre de nouveau en triomphateur, le 1er juillet de l'année 1600.

Il avait en effet le droit de célébrer son triomphe. Poussé par les circonstances, il avait unifié tous les pays roumains sous une seule domination et il pouvait s'intituler avec orgueil : « Prince de toute l'Ungrovalachie, de la Transylvanie et de la Moldavie[1] ». Michel-le-Brave avait réalisé, ne fut-ce que pour un instant, l'unité politique de la nation roumaine.

Quoique inconscient de l'importance du fait qu'il venait d'accomplir, il n'en pose pas moins le cadre du tableau que les temps postérieurs devaient remplir de leurs rêves. Il devint ainsi, dans le passé, le représentant de l'idéal des temps à venir, et le souvenir de Michel-le-Brave sera toujours uni dans la pensée du peuple roumain à son unité politique.

Révolte des Hongrois contre Michel-le-Brave. — Les conquêtes de Michel-le-Brave ressemblent aux exploits de Jean-le-Terrible de Moldavie contre les Turcs ; tout aussi rapides, tout aussi peu assurées, tout aussi chancelantes. De même que Jean, Michel avait été obligé de courir sus aux ennemis qui le menaçaient de toutes parts. Pendant qu'il s'efforçait en Moldavie de se défaire d'un des plus dangereux, un incendie qui n'allait s'éteindre que sur sa tombe éclatait en Transylvanie.

Malgré tous ses efforts, Michel-le-Brave n'était point parvenu à gagner le cœur des Hongrois. Il avait pourtant suivi vis-à-vis d'eux la seule politique possible, usant de sévérité envers les récalcitrants et comblant de bienfaits ceux qui acceptaient sa domination. Ainsi il envoie sous garde en Valachie les nobles

1. Voir un document de Juin 1600 dans l'*Arhiva istorica,* I, 1, p. 117 ; un autre qui contient le même titre, daté du 29 mai 1600, se trouve inédit aux Archives de l'Etat à Bucarest.

Pancrace Senyey, Gaspar Sibrick, Etienne Bodony, Jean Sekely, François Nagy et d'autres encore, traite avec beaucoup de rigueur Gaspar Corniche, qui avait déterminé Basta à ne pas venir à son secours, lorsqu'il avait voulu attaquer la Transylvanie pour la première fois ; l'insulte en pleine diète, l'appelant traître ; enferme dans Alba Julia, Csaky et Bornemissa ; confisque enfin toutes les terres du plus grand noble de la Transylvanie, Etienne Boczkay, qui refusait avec opiniâtreté de le reconnaître comme prince du pays. D'autre part, Michel confie à Moïse Sekely la garde de la Moldavie, distribue des terres à tous ceux d'entre les nobles qui lui montraient de la soumission, nomme chancelier l'évêque Naprazdi et restitue à Nicolas Senyey et à Jean Zelech les terres confisquées[1]. Toutes ces mesures n'aboutissaient à rien de sérieux. Ses rigueurs ne faisaient qu'exaspérer davantage ceux qui lui résistaient, sans que ses faveurs lui gagnassent la sympathie des autres, à la seule différence près que les premiers étaient au moins sincères. La vraie raison de cette défiance des nobles contre Michel c'était que celui-ci étant Valaque, les nobles craignaient toujours un retour d'affection vers ses frères de race opprimés, quelque soin que prît Michel pour les convaincre du contraire. Les nobles hongrois n'attendaient donc qu'une occasion favorable pour se révolter *tous* contre le *Valaque*. Cette occasion leur fut fournie par la suite des relations entre les Allemands et Michel-le-Brave.

L'empereur avait commencé par suivre à l'égard du conquérant roumain une politique assez conciliante, motivée d'une part, par l'intention d'affermir toujours par lui la conquête de la Transylvanie, de l'autre, par la peur que lui inspirait une alliance possible de Michel avec les Turcs. Aussi voyons-nous les chancelleries allemandes accorder à Michel le titre de lieutenant de l'empereur en Transylvanie, titre qu'il s'était arrogé lui-même. L'empereur, voulant nommer deux commissaires auprès de Michel-le-Brave, choisit pour cette mission David Ungnad et Michel Zeckel, personnages très bien vus par le prince valaque et qui avaient jusqu'alors montré à ce dernier beaucoup de sympathie. L'empereur étant informé que le voévode donnait des terres à différents personnages, charge ses commissaires de s'enquérir de la chose, mais comme par propre curiosité et sans donner à entendre

1. Voir dans les *Documente*, corps principal, III, les actes reproduits, p. 347, 351, 353, 357, 358, 369, 407 et 408.

qu'ils eussent pu recevoir pour cette affaire des instructions de l'Empereur [1].

Malgré les apparences, le gouvernement impérial n'en nourrissait pas moins contre Michel un sentiment de défiance très prononcé. Il craignait surtout que Michel n'eût l'intention de « s'impatroniser » en Transylvanie, crainte très justifiée de la part des Allemands, attendu que Michel n'avait entendu conquérir le pays que dans son propre intérêt et ne se servir du nom de l'empereur que pour pouvoir arriver plus facilement à son but. Michel donne suite à ses projets ; il laisse le gouvernement de la Valachie à son fils Nicolas et se transporte, de sa personne, avec le reste de sa famille et ses trésors, en Transylvanie [2]. La conquête de la Moldavie vit s'évanouir dans l'esprit de l'empereur les restes d'illusions qu'il avait pu encore conserver sur le but que poursuivait le prince roumain. Par cette conquête, entreprise contre la volonté expresse de l'empereur, Michel avérait qu'il était un élément trop dangereux pour être plus longtemps toléré. Il était évident qu'il voulait se servir de la protection de l'empereur pour mener à bien ses plans ambitieux, d'autant plus que l'entreprise contre la Moldavie coïncidait avec une autre exigence de Michel, de nature à augmenter encore les soupçons que la cour impériale nourrissait contre lui.

Afin de compromettre complètement le prince roumain aux yeux de l'empereur, les Hongrois l'avaient notamment poussé à exiger de ce dernier l'incorporation à la Transylvanie des districts de Solnok, de Crasna et de Maramourèche, districts qui avaient appartenus autrefois à ce pays ; Michel s'engage dans cette voie avec une insistance d'autant plus grande qu'il croyait se gagner ainsi la sympathie de la noblesse maghyare. Les demandes réitérées de Michel pour l'adjonction de ces districts à la Transylvanie ne font que justifier dans l'esprit des Allemands l'idée que Michel ne cherchait qu'à exploiter la cour impériale [3].

La haine politique dont Michel était l'objet s'aggravait encore de l'inimitié personnelle qu'avaient conçue contre lui trois person-

1. Comp. le rescript impérial pour la nomination des commissaires, 6 déc. 1599, *idem*, III, p. 372 : « Und Ime dem Weyda (voévode) wie wir es spuren, annemblich gesetzt ». Instructions aux commiss. 6 déc. 1599, *idem*, p. 375 : « Gleichsam für sich selbst und unvermerkt, das Sy von unns, so veit instruirt und bevollmachtigt seyen zuvernehmen obligen ».

2. Rodolphe à l'archiduc Mathieu, 5 nov. 1599, *idem*, p. 342 : « Wan sich etbo der Wallach *impatroniren solle* » ; Malaspina, rapport du 24 nov. 1599 ; *idem*, p. 512.

3. Cf. les documents relatifs à cette question, *idem*, III, p. 366, 370, 371, et IV, p. 32.

nages des plus importants de l'époque. Le premier, c'était Etienne Boczkay, dont les terres avaient été confisquées par le voévode, qui ne s'était décidé à lui en restituer qu'une seule, sur les insistances réitérées de l'empereur ; le second c'était le nonce du pape, Malaspina qui, envoyé par le cardinal André dans le camp de Michel pour y traiter d'un armistice avant la lutte de Schellenberg, y avait été retenu jusqu'après la bataille, pour ne pas dévoiler aux Transylvains l'organisation et les forces de l'armée du prince roumain. Le troisième et le plus dangereux par sa situation c'était le général italien Georges Basta, commandant en chef d'un des corps de l'armée allemande. Il avait été cruellement blessé par Michel, alors que celui-ci s'était plaint à l'empereur, que Basta aurait été gagné par les Hongrois pour ne pas les attaquer, lors de la première entente entre Michel et l'empereur pour chasser André Batori de la Transylvanie[1]. Et comme si ces ennemis n'eussent pas été suffisants pour combattre et miner la position de Michel-le-Brave, la faute d'un de ses subalternes vient en augmenter le nombre de deux autres très dangereux : les commissaires de Rodolphe : Ungnad et Zeckel.

Pendant que Michel était occupé en Moldavie, l'ambassadeur extraordinaire de l'empereur, le docteur Bartholomée Pezzen, annonce son arrivée en Transylvanie. Les commissaires impériaux accrédités auprès du prince roumain veulent aller à sa rencontre ; ils y avaient été invités, du reste, par Michel-le-Brave lui-même, qui les avait priés d'amener le docteur là où il se trouverait, parce qu'il avait absolument besoin de s'aboucher avec lui, surtout pour lui expliquer la nécessité de la conquête de la Moldavie. Les commissaires partent donc ; mais lorsqu'ils passaient la frontière pour aller au-devant de Pezzen, le préfet de la ville de Clouj, le logothète Théodose, homme peu instruit du droit des gens et du respect dû aux ambassadeurs, s'imaginant, on ne sait trop pourquoi, que Zeckel et Ungnad voulaient fuir et que la fuite des agents de l'empereur serait préjudiciable aux intérêts de son maître, les arrête et les jette en prison. Quoique le malentendu eût été bien vite reconnu et que les deux commissaires eussent été mis immédiatement en liberté, ils n'en conservèrent pas moins une profonde rancune pour cet affront et cette rancune se porta, comme de raison, sur le prince lui-même,

1. Pour Boczkaï, voir les actes, *idem*, p. 352, 355, 401, 403, 405 et 408 ; pour Malaspina, p. 345, 352, 515 ; pour Basta, p. 351, 391, 401 ; IV, p. 22 et 39.

auquel ils ne manquèrent pas d'imputer leur arrestation. Malgré toutes les excuses que ce dernier leur fit, ils quittèrent la Transylvanie et se retirèrent en Hongrie, à Satou-Mare [1].

Cette inimitié des commissaires à l'égard de Michel-le-Brave lui fit le plus grand tort. Gagnés par ses bons procédés, Ungnad et Zeckel étaient peut-être les seuls étrangers qui montrassent au voévode une certaine sympathie, qui avait survécu même aux différends soulevés entre eux par la conquête de la Moldavie. Aussi les rapports des commissaires, qui avant leur retraite à Satou-Mare étaient assez favorables au prince roumain, prennent-ils à partir de cette date un ton d'acrimonie très prononcée, qui ne le cédait en rien à celui qui colorait les dénonciations continuelles de ses autres ennemis [2].

Michel attendait avec une grande impatience le docteur Pezzen, car il le savait chargé de lui porter une somme d'argent dont il avait le plus grand besoin pour payer son armée. Pezzen pourtant annonçait son arrivée dans des termes assez menaçants. Dans la lettre qui la précédait, il ne cachait point au voévode que sa manière d'agir pouvait amener sa perte s'il ne s'en départait pas et s'il ne se conformait pas entièrement aux vues de l'empereur. Dans cette même lettre il demandait à Michel que son fils fût envoyé en Autriche. Cette prétention irrita Michel au plus haut degré, car il comprenait qu'on lui demandait maintenant des otages. Cette lettre avait été en outre mal traduite à Michel ; aussi ses dispositions envers l'ambassadeur extraordinaire n'étaient-elles pas des meilleures. Celui-ci de son côté avait si peu de confiance dans le prince, qu'il fit retenir comme otages en Hongrie le ban Mihaltschea et deux autres boyards qui avaient accompagné les deux commissaires après l'arrestation dont ils avaient été victimes. Tels étaient les sentiments respectifs qui animaient l'ambassadeur impérial et le prince roumain au moment de leur rencontre.

Quoique Pezzen eût pris avec lui la somme destinée à Michel, il l'avait laissée à Satou-Mare, voulant d'abord déterminer la position de ce dernier en Transylvanie. Il venait avec la ferme résolution de faire abandonner volontairement à Michel le pays, ou de l'en chasser par une révolte de la noblesse maghyare. Comme il se convainquit dès le premier moment de l'impossi-

1. *Idem*, IV, p. 47, 53, 57, 59, 61, 79 et 81.
2. Comparez les rapports d'Ungnad et Zeckel antérieurs au 23 mai 1600 date de l'arrestation des commissaires, *idem*, IV, p. 6, 12, 14, 29, 30, 34 et 36, à ceux postérieurs à cette date, *idem*, p. 77, 84, 87.

sibilité absolue de faire abandonner au prince sa conquête [1], il ne lui resta que l'autre alternative, celle de la violence.

En effet Pezzen ne décida absolument rien quant à la position du prince ; il remit les deux questions pour lesquelles Michel croyait qu'il était venu, celle du titre à lui reconnaître et celle des subsides, à la décision ultérieure de l'empereur. L'ambassadeur extraordinaire ne venait donc en Transylvanie que pour s'entendre avec les nobles afin de mettre le feu à la mine qui devait éclater [2].

La correspondance de Michel avec les commissaires qui persistaient à rester à Satou-Mare et qui savaient ce qui devait bientôt arriver en Transylvanie, nous dévoile leurs efforts pour leurrer Michel par de vains espoirs et détourner son attention de ce qui se tramait dans son entourage.

Mais comme Michel avait fini par s'apercevoir qu'il était entouré de traîtres, il était nécessaire de lui donner le change jusqu'à ce que les conspirateurs eussent pris toutes leurs mesures. Voilà pourquoi Pezzen feint de traiter avec Michel sur sa nomination au titre de gouverneur impérial en Transylvanie.

Michel-le-Brave, trompé par l'air bienveillant de l'ambassadeur, renouvelle, après son départ, ses instances auprès des commissaires restés à Satou-Mare, et même auprès du général Basta, d'abord pour qu'on lui envoyât les sommes dues et promises, puis pour que le général fit une démonstration sur les confins de la Pologne, afin d'empêcher les Polonais de pénétrer en Moldavie. Les commissaires, prenant le ton le plus doucereux, lui répondent que ses deux demandes seront accueillies dans le plus bref délai.

Et pourtant ces dehors si calmes et si bienveillants étaient destinés à cacher l'entente secrète que Pezzen avait établie entre l'empereur et la noblesse hongroise pour le renversement du prince roumain. L'ambassadeur connaissait l'existence de la conjuration bien avant d'être entré en Transylvanie. Les Hongrois qui avaient accompagné Ungnad et Zeckel à Satou-Mare la lui avaient dévoilée, ajoutant qu'il n'y avait besoin que d'une petite armée allemande dirigée sur Clouj pour qu'elle éclatât. Après son entrevue avec Michel, l'ambassadeur, quoi-

1. Ungnad, Zeckel et Pezzen à l'empereur, 5 juillet 1600, *idem*, p. 84 : « Ausser der Cession die durchaus nicht zu verhoffen. »

2. Sur les pourparlers qui eurent lieu entre Michel et Pezzen, voir les actes, *idem*, p. 104, 108, 118.

qu'il eût eu l'air de s'être entendu avec lui, ne laisse plus les commissaires retourner auprès du voévode ; mais afin que Michel n'en fût pas froissé, il lui dit qu'il serait très utile pour le moment que l'empereur parût brouillé avec lui, et que tant que cette raison serait à invoquer il fallait que les commissaires ne vinssent point le rejoindre. Les commissaires ont l'air de regretter cette disposition arrêtée entre l'ambassadeur et Michel, et écrivent à ce dernier que ce n'était pas de leur faute s'ils ne venaient pas en Transylvanie, et qu'il ne devait nullement interpréter leur absence dans le sens des calomnies qu'on mettait sur leur compte.

En dehors de toutes ces considérations qui suffiraient amplement pour établir la connivence et même l'instigation des Allemands dans la révolte des nobles de la Transylvanie contre le prince roumain, il existe encore une preuve directe qui ne saurait plus laisser de doute sur cette question. L'un des deux Hongrois qui avaient accompagné les commissaires à Satou-Mare, François Alardi, dans une lettre qu'il leur envoie, leur rappelle ce dont ils étaient tombés d'accord avec le docteur Pezzen, dans cette même localité, leur disant que ce qui l'avait surtout encouragé, cela avait été leur observation « qu'une province entière pourrait toujours s'opposer et nuire à un homme seul »[1].

Les commissaires et l'ambassadeur impériaux poussaient donc les Hongrois à la révolte, alors même qu'ils étaient réunis à Satou-mare, et le docteur Pezzen, lorsqu'il s'était approché de Michel et avait traité avec lui pour sa reconnaissance de gouverneur de la Transylvanie, formait dans son esprit le projet de le renverser, car il l'avait communiqué à un représentant de la noblesse.

Un mois à peine après le départ de Pezzen, la révolution éclate de toutes parts. La plupart des nobles qui étaient au service de Michel, entre autres le chef de l'armée laissée en Moldavie, Moïse Sekely, passent en Pologne, et les autres se réunissent dans un camp fortifié pour y attendre que leur nombre leur permît d'attaquer le « tyran ».

De crainte que Michel ne s'aperçût de leur entente avec les nobles et ne se jetât dans les bras des Turcs, les Allemands continuent le jeu à double face qui leur avait si bien réussi jusqu'alors. Les commissaires font semblant de plaindre le voévode de ce qu'il

1. François Alardi aux commissaires, 6 sept. 1600, *idem*, IV, p. 124 : « Tum illmae Dom-es V-ae provinciam integram uni homini semper resistere et nocere posse, responderunt ».

avait placé sa confiance dans des « serpents réchauffés dans son sein ». On peut juger de leur degré de sincérité, puisqu'à la même date, les mêmes commissaires, dans une lettre adressée à la diète transylvaine, plaignent également la Transylvanie d'être forcée de souffrir une administration aussi tyrannique, mais dont elle serait bientôt délivrée par l'intervention du général Basta.

Michel demandait impérieusement de l'argent car il en avait absolument besoin pour retenir ses troupes au moment où une catastrophe menaçait de s'abattre sur sa tête. Les commissaires furent alors d'avis de lui en envoyer un peu, toujours dans le but de cacher la part que l'empereur prenait à la révolte de la noblesse hongroise [1].

Plus le danger augmentait, plus Michel perdait l'esprit ; son regard, si clairvoyant autrefois, s'obscurcissait ; il croyait, et c'était son dernier espoir, que les Allemands tenaient toujours à lui ; comme preuve il possédait, peut-être contre ses propres soupçons, les lettres des commissaires. Il faut avoir passé par de pareilles crises, dans lesquelles on peut perdre tout ce que l'on a gagné, au prix des plus puissants efforts, pour savoir à quel point l'esprit s'attache aux plus petits rayons d'espérance, comment il fuit tout ce qui pourrait la détruire et ne croit qu'aux circonstances qui semblent la confirmer, fussent-elles des plus illusoires. C'est dans une pareille situation d'esprit que se trouvait Michel-le-Brave, et son appréciation erronée des faits et des circonstances est psychologiquement explicable.

Le trouble d'esprit de Michel ressort du fait que dans des circonstances aussi critiques il ordonna à Etienne Csaky d'occuper de force les districts limitrophes de la Transylvanie, espérant ramener à lui les nobles, alors qu'il savait qu'une pareille démarche devait mécontenter la cour impériale, dont il espérait des secours contre cette même révolution.

Une seule mesure aurait pu conjurer le péril qui le menaçait ; c'était celle de rendre la liberté au peuple roumain et de le jeter contre les nobles. Mais c'était maintenant chose plus difficile à exécuter que lors de son entrée en Transylvanie. Ce peuple, s'étant vu repoussé par celui qu'il croyait devoir être son libérateur, avait perdu toute illusion sur son compte. En outre, les paysans, dont

1. Comparez les commissaires à Etienne Csaky (le noble qui le dernier quitta Michel), 23 août 1600, et les mêmes à la diète, 5 sept. 1600, *idem*, IV, p. 115 et 121. Ungnad à l'empereur, 21 août 1600, *idem*, p. 114.

se composait précisément le peuple roumain, avaient eu cruellement à souffrir de la part des soldats de Michel, presque tous mercenaires indisciplinés. Son armée se composait d'Albanais, de Serbes, de Hongrois, de Cosaques et de Roumains, ces derniers représentés seulement par un corps de cavalerie de 1400 hommes; tout le reste était mercenaire. Comme cette armée atteignait un chiffre assez élevé, Michel avait besoin de beaucoup d'argent pour la payer. Voilà pourquoi presque toutes ses lettres à l'empereur ne traitent que de demandes de subsides en argent. C'est ce qui explique comment, pour subvenir à des dépenses aussi considérables, dont les secours accordés par l'empereur ne couvraient qu'une minime partie, le prince fut conduit à mettre de fortes contributions sur les paysans de la Valachie. Mais cette question sera étudiée spécialement plus loin. Pour le moment, nous constatons que Michel, presque toujours en retard pour la paie de ses troupes, devait tolérer les abus les plus criants, de peur d'être abandonné par elles. Comme il caressait également les nobles, il était obligé de laisser ses troupes piller et dévaliser à leur loisir les paysans.

Michel lui-même se plaint à plusieurs reprises aux commissaires de ce que, « ne recevant jamais l'argent à temps, il est forcé de dépouiller et de saccager le pays avec son armée ». Les ravages commis par les troupes provoquaient quelquefois de véritables émeutes contre elles [1]. On comprend que, dans de pareilles circonstances, les paysans roumains de la Transylvanie fussent encore moins disposés à embrasser la cause de leur prince.

Chute et mort de Michel-le-Brave. — Les nobles hongrois redoutaient beaucoup Michel; aussi avaient-ils demandé pour entrer en action contre lui, la coopération de l'armée allemande coopération qui leur fut accordée; le général Basta reçut en conséquence l'ordre d'entrer en Transylvanie. Pour justifier leur intervention en faveur des révoltés, les Allemands accusaient le prince roumain d'être en relations avec les Turcs. Il est vrai que Michel-le-Brave était placé par la politique même qu'il suivait vis-à-vis de l'empereur, dans la nécessité de paraître n'avoir pas tout à fait rompu avec les Ottomans. Voilà pourquoi nous le voyons traiter continuellement avec eux, quoi qu'il fût convaincu que

1. Les commissaires à l'empereur, 31 mars 1600, *idem*, IV, p. 31. Autre du 5 avril 1600, *idem*, p. 138. Thoracominus aux commissaires, 13 août 1600, *idem*, p. 104. Une lettre de Vienne, 3 janvier 1600, *idem*, III, 2, p. 340, dit que Michel « non si posse sostentare in quella provincia, havendo tullo il popolo contro ».

ses négociations ne pouvaient aboutir à rien ; ainsi après sa victoire sur André Batori, il avait envoyé un ambassadeur à Constantinople pour s'entendre avec les Turcs, politique qu'il avait également suivie pendant ses négociations avec le docteur Pezzen [1]. Nous l'avons vu dans sa lettre à l'empereur au sujet de la reprise en grâce de Sigismond Batori, parler d'un certain Turc son ami. Il est avéré que le voévode s'était efforcé de conserver les relations d'amitié avec certains pachas des pays limitrophes, ce qui était toujours possible avec les Turcs par le moyen infaillible des cadeaux. Pour répondre à ses avances, le pacha de Temichoara lui envoie un étendard, dont Michel explique la réception par la nécessité où il se trouvait de tromper les Turcs. Mais ce qui offusquait les Allemands encore plus peut-être que ces indices des bonnes relations entre leur vassal et leurs ennemis, c'était la jactance avec laquelle il faisait ressortir les propositions qui lui étaient faites par les Turcs. Ils lui offraient, disait-il, la domination sur la Valachie, la Transylvanie et la Moldavie, s'il voulait abandonner l'alliance de l'empereur et s'unir à eux [2]. Quoique Michel eût toujours eu soin d'assurer les commissaires qu'il repoussait avec indignation de pareilles propositions et quoique les commissaires eux-mêmes n'y ajoutassent pas entièrement foi, il n'en n'est pas moins vrai que les Allemands pouvaient maintenant tirer, de ces relations de Michel avec les Turcs, des arguments pour le suspecter.

L'indécision de Michel sur la conduite qu'il devait suivre, se manifeste aussi dans les mesures qu'il prend contre la révolution. Après avoir essayé de l'étouffer par la rigueur, voyant que cela ne réussissait guère, il a de nouveau recours à la douceur ; mais dans les conditions actuelles, ce n'était plus que de la faiblesse. Il envoie prier les principaux personnages de ne pas lui en vouloir s'il les avait mécontentés, leur jure qu'il n'avait rien de plus à cœur que de respecter leurs libertés et *conserver intacts leurs droits primordiaux*. Il affirme encore une fois, maintenant qu'il sait à quoi s'en tenir sur la fidélité des nobles, son intention de ne pas toucher à l'odieuse constitution de la Transylvanie, qui sacrifiait tout un peuple, le sien propre, les Roumains, à une minorité privilégiée. Il va sans dire que les nobles rejetèrent toutes ces offres du prince qui mettaient à jour le sentiment de sa faiblesse.

1. Girolamo Capello au doge, 11 décembre 1599, *idem*, III, p. 533. Un autre, 12 août 1600, *idem*, IV. 2, p. 26.
2. Voir les actes, *idem*, IV, p. 17, 40, 74.

Pendant que Michel essayait vainement de regagner les sympathies de la noblesse hongroise, Basta avançait vers le camp des nobles pour opérer sa jonction avec eux.

Michel était tourmenté par un doute que l'on comprend difficilement ; il se refusait à croire que c'était l'empereur lui-même qui envoyait Basta contre lui, et penchait plutôt à penser que le général n'agissait qu'à l'instigation des Hongrois. Il ne pouvait admettre que Pezzen l'eût trompé lorsqu'il avait traité avec lui la question de son titre de gouverneur de la Transylvanie, dont il avait réservé la décision à l'empereur. Michel aurait pourtant trouvé en lui-même, un exemple de la manière dont les têtes couronnées entendaient tenir leur parole; il n'avait qu'à se rappeler le serment solennel qu'il avait fait lui-même aux envoyés d'André Batori, serment dans lequel il l'assurait de sa fidélité, au moment même où il était prêt à entrer en Transylvanie.

Comme une pareille entreprise du général allemand se laissait pourtant difficilement concevoir sans un ordre formel de l'empereur, Michel-le-Brave craignait en s'opposant à l'armée allemande, de prendre les armes contre l'empereur. Par là il aurait désavoué la conduite qu'il avait tenue jusqu'à ce jour, et l'invocation si souvent répétée de la chrétienté, pour laquelle il avait toujours déclaré vouloir se sacrifier, n'aurait plus été qu'un vain mot.

Aussi ce fut ce doute qui ne lui laissa pas la liberté d'esprit nécessaire pour prendre toutes les précautions dans la lutte terrible qui allait décider de son sort. Il occupait une position presque inattaquable, près le village de Mirischlau. Basta après avoir établi son camp à proximité, feint de se retirer et Michel commet la faute d'abandonner sa position, pour poursuivre l'armée ennemie. Mais dès qu'il arrive en rase campagne, Basta fait volte-face et se prépare à soutenir le choc. Michel-le-Brave, s'apercevant qu'il a été joué, demande alors avec inquiétude à l'un de ses généraux, ce que comptait faire le « chien d'Italien ». Le général lui répond qu'il voulait se battre. Michel repris par son indécision et redoutant la lutte dans les conditions présentes dit : « Faisons la paix avec eux ! — C'est trop tard lui réplique le général; prenez votre bouclier ; ceignez votre épée, et préparez-vous à la lutte ! »

Quoique les armées de Michel et de Basta ne fussent pas très inégales en nombre, le prince roumain n'en fut pas moins complètement battu par le général allemand (18 septembre 1600). Cette défaite ruinait d'un seul coup tout le plan que Michel-le-Brave

s'était tracé ; il perdait la Transylvanie et avec elle toute la position acquise jusqu'alors. Son désespoir ne connut plus de bornes. Nature nerveuse et irritable au plus haut degré, il versait des pleurs abondants sur le malheur qui l'avait frappé, passait ensuite à la fureur la plus désordonnée, pour calmer de nouveau ses nerfs dans un torrent de larmes[1].

Michel se retire après la lutte dans le Fagarache, où son fils Patraschko lui amène de Valachie un nouveau contingent de troupes, qui font monter son armée à 16,000 hommes. Basta se décide à le poursuivre sans relâche, pour ne pas lui donner le temps de se refaire. Michel craignant toujours d'avoir eu à lutter contre l'empereur, écrit à Basta une lettre dans laquelle il cherche à repousser les accusations dirigées contre lui et soutient que ce n'était pas à lui que l'on devait imputer ce qui venait d'arriver. Basta lui répond par un terrible réquisitoire contre toute sa conduite passée et lui déclare ne pouvoir entrer en négociations avec lui avant qu'il ne sortît de Transylvanie et qu'il n'envoyât sa femme, son fils, et sa mère comme otages à Sabiou. Les Hongrois, dans leur crainte extrême qu'un arrangement n'intervînt entre le général allemand et le prince roumain, cherchaient par tous les moyens à mettre la main sur le voévode. Ils le demandent à son entourage et promettent de grosses récompenses à celui qui le leur livrera « vif où n'importe comment » ; ils n'osaient dire mort[2].

Dès que les Polonais et Jérémie Movila eurent appris la catastrophe de Sabiou, ils se hâtèrent d'entrer en Valachie pour enlever aussi ce pays à Michel et placer sur son trône Siméon Movila, frère du prince de Moldavie. Michel-le-Brave fut donc principalement pour cette raison forcé de quitter la Transylvanie ; il feignit de céder à la demande du général allemand, pour pouvoir solliciter de lui un secours contre les envahisseurs. Malgré la lutte qui avait eu lieu entre eux, Basta était disposé à soutenir Michel contre les Polonais, dont la marche progressive ne convenait nullement à la politique allemande. Mais les Hongrois se mirent encore de toutes leurs forces en travers pour empêcher tout secours qui aurait pu venir au prince roumain. Michel réduit à ses

1. Ungnad à l'empereur, 14 sept. 1600, *idem*, IV, p. 133, encore avant la bataille : « und obwohl nicht weiss wo und wie er daran ist, ein weill weine er, ein weill fulminire er ».
2. Plusieurs actes, *idem*, IV, p. 139, 140, 141, 147, 149 et 153.

seules forces, fortement entamées par la défaite de Mirischlau, est de nouveau vaincu près de la rivière de Teleajnou et se retire sur Craïova dans la petite Valachie. Presque tous ses boyards le quittent et font acte de soumission au nouveau maître du pays, imposé par les Polonais, Siméon Movila[1].

Michel-le-Brave avait perdu coup sur coup les trois provinces dont il avait ceint un moment les couronnes : la Transylvanie, la Moldavie et en dernier lieu son propre pays, la Valachie. Que pouvait-il faire et à qui s'adresser ?

Nous le voyons alors prendre une décision aussi hardie qu'inattendue, celle d'aller voir l'empereur Rodolphe lui-même, pour lui expliquer tout ce qui s'était passé et regagner ses bonnes grâces. Il arrive au mois de janvier 1601 à Vienne. L'empereur se montra dans les premiers moments peu disposé à écouter la justification du voévode ; mais bientôt les complications qui intervinrent en Transylvanie forcèrent l'empereur à lui prêter une oreille plus bienveillante.

Sigismond Batori, qui avait voulu réoccuper le trône de ce pays après la mort de son cousin, n'entendait nullement le laisser en proie aux Allemands, d'autant plus que leur domination était exécrée par les Hongrois et que si ces derniers avaient appelé les Allemands, ils ne l'avaient fait que pour échapper à une domination encore plus odieuse, celle d'un Valaque. Maintenant qu'ils avaient repoussé celle de ce dernier, ils ne savaient comment faire pour se débarrasser de l'autre[2] et désiraient ardemment réinstaller en Transylvanie leur ancien prince, Sigismond Batori, qui est de nouveau élu comme souverain le 9 février 1601. Comme Batori était soutenu par les Polonais, les Hongrois sont forcés de leur faire bonne figure. Voilà donc les Hongrois devenus les alliés des Polonais, par conséquent ceux des Turcs, pour rétablir leur prince national sur le trône de leur pays.

La politique allemande qui avait justement voulu échapper à Michel, de peur qu'avec lui la Transylvanie ne passât aux Turcs, n'avait pu écarter ce résultat, qui était fatalement amené d'une autre manière. L'empereur devait donc chercher à repousser à tout prix Sigismond Batori de la citadelle de montagnes

1. Une série d'actes, *idem*, IV, p. 149-183 et 209.

2. Les Hongrois disaient, en ce qui concernait la domination des Allemands, qui avait remplacé celle de Michel-le-Brave : « Got hab Inen von einem Teufel geholfen und zehn wider auf den Hals geschikht ». Ungnad à l'empereur, 12 oct. 1600, *idem*, IV, p. 164.

qui formait le plus puissant rempart de l'Autriche du côté de l'empire ottoman. Voilà le secret de la très prompte rentrée en grâce du voévode roumain. L'empereur avait besoin de son bras valeureux pour combattre Batori.

Michel était vengé et d'une manière éclatante ; les commissaires et Basta lui-même étaient forcés de quitter la Transylvanie. Les Hongrois, pour qui les Allemands avaient sacrifié Michel, leur tournaient maintenant le dos ! Il avait donc eu raison lorsqu'il avait accusé les Hongrois de trahison envers l'empereur et il n'avait pas même espéré que les circonstances le prouveraient si promptement. Ce qui devait surtout le satisfaire, c'était la circonstance que ceux qui précisément l'avaient le plus miné, Basta et les commissaires, avaient été mis en défaut. Ils avaient combattu un allié fidèle pour donner leur concours à des traîtres ; ils avaient sacrifié un ami véritable pour soutenir des adversaires !

L'empereur charge donc Michel de rassembler une nouvelle armée et lui donne à cet effet la somme importante de 100,000 ducats[1]. Cependant, comme il n'avait pas pleine et entière confiance dans le voévode, il lui adjoint Basta pour reconquérir la Transylvanie sur Batori. Comme les deux futurs chefs de l'armée expéditionnaire se haïssaient mortellement, pour les mettre d'accord, l'empereur envoie Michel à Kaschau, où le voévode et Basta font la paix dans un festin donné par le commandant des troupes de l'endroit, Ferdinand de Gonzague. Mais la réconciliation n'était qu'apparente, et c'étaient toujours les anciennes haines qui couvaient dans leur cœur au moment même où ils se serraient la main.

Sigismond Batori, qui craignait surtout Michel-le-Brave, cherche à le calomnier auprès de Basta, et lui envoie de prétendues lettres écrites par Michel à la Porte du temps même où il était à Vienne et qu'il attendait l'audience demandée à l'empereur.

La falsification était si grossière, qu'une pareille accusation ne valait pas la peine d'être réfutée[2]. Aussi Basta qui avait surtout à cœur pour le moment de se défaire de Batori, lui répond-il avec beaucoup de froideur et le somme de nouveau de quitter la Transylvanie qu'il détient au mépris de toutes les lois divines et humaines.

1. Nicolaus Zolyomi à Michel, 29 mars 1601, *idem*, IV, p. 249.
2. Les prétendues lettres de Michel du 1er Mai 1601, *idem*, p. 246, 278.

Sigismond refuse et tente le sort des armes; il est complètement battu à *Goroslov* par les armées réunies de Basta et de Michel et s'enfuit en Moldavie. La haine des deux chefs qui avait fait trêve devant l'ennemi commun, n'en éclate que plus violente après la victoire, dont chacun s'efforçait de s'attribuer la gloire. Une querelle plus acerbe éclate à propos d'un certain nombre de canons que Michel avait envoyés directement à l'empereur comme pris par lui sur l'ennemi. Basta ne pouvait souffrir Michel, surtout parce que tout le monde attribuait à ce dernier la victoire qu'ils venaient de remporter ; il craignait surtout que l'empereur ne confiât plutôt au Roumain qu'à lui le gouvernement de la Transylvanie ; aussi décida-t-il sa perte.

Michel-le-Brave après la fuite de Batori avait licencié la plupart de ses troupes et s'était arrêté avec le peu qu'il en avait conservé dans un camp établi près de Tourda. Basta se rappelant les prétendues lettres de Michel-le-Brave aux Turcs, s'en fait une arme pour déclarer le voévode comme traître à l'empereur. Il envoie une compagnie de soldats wallons sous le commandement du capitaine Jacob Beauri pour l'arrêter. Michel appelle sa garde à son secours et veut tirer son épée, mais il tombe percé de plusieurs coups.

Ainsi périt le dernier représentant de l'héroïsme roumain, défendant sa vie contre ceux qui venaient l'attaquer comme il avait défendu sa position contre ceux qui avaient voulu la briser[1].

Caractère et politique de Michel-le-Brave. — La rapidité dans l'action précédant souvent la réflexion, voilà ce qui caractérise surtout la conduite de Michel-le-Brave et voilà pourquoi la vie du capitaine roumain se déroule avec une rapidité aussi vertigineuse. Et pourtant, dans ce court intervalle de huit années, quelle agglomération de faits entassés les uns sur les autres; que de matières à étudier pour l'historien comme pour le psychologue! Le temps n'ayant qu'une valeur relative, qu'il faut mesurer plutôt à la quantité de faits qu'il comporte qu'à son cours, c'est ce qui explique justement l'importance de ce règne. Tandis que la longue série de ses prédécesseurs n'avait été qu'un jouet entre les mains des maîtres des empires voisins, la Turquie, la Pologne et l'Allemagne, aussitôt qu'il apparaît sur la scène, Michel-le-Brave

1. Sur la mort de Michel-le-Brave, voir surtout Thuanus (de Thou), *Historiarum sui temporis*, dans Papiu, *Tesaur*, p. 246.

détermine par lui-même la succession des évènements, concentre sur lui seul l'attention du monde politique qui l'entoure et devient un facteur important dans l'évolution historique de son époque.

Quelle fût l'idée au service de laquelle Michel-le-Brave plaça ses hautes facultés ?

Au commencement de sa carrière, il voulait délivrer son pays de l'asservissement honteux dans lequel il était tombé vis-à-vis des Turcs, pensée grande et noble, partagée par ses prédécesseurs, Mirtschea-le-Grand, Etienne-le-Grand, Vlad-l'Empaleur et Jean-le-Terrible. Par sa lutte si énergique contre les Turcs, il contribue aussi à l'affaiblissement de la terrible puissance ottomane, et nous avons vu que sa révolte contre l'oppression musulmane avait été chez lui le résultat de sa propre détermination et non une inspiration étrangère. Tant qu'il poursuivît ce but que la plupart de ses voisins avaient intérêt à voir réussir, Michel-le-Brave poursuit une brillante carrière et ses campagnes ne sont qu'une série d'éclatants succès. La mission et la fortune de Michel l'appelaient vers le sud et non vers le nord, où sa fatale destinée voulut qu'il se tournât. Il fut forcé de le faire pour déloger de la Transylvanie et de la Moldavie les ennemis qui s'y étaient implantés. C'est ainsi qu'il fut poussé à la conquête de ces deux pays et qu'il réalisa pour un moment l'unité de la Dacie roumaine.

Il ne faut pourtant pas croire que ce fût là le but poursuivi par le prince. Michel ne pouvait avoir à l'époque où il vivait l'idée de réunir en un seul tout les trois pays roumains, attendu que la conscience nationale n'était nullement éveillée chez les Roumains de son temps. Il ne songeait pas même à unir administrativement ses conquêtes, attendu que nous l'avons vu quittant la Valachie avec toute sa maison et la plaçant sous un nouveau prince, son propre fils Nicolas ; il en fut de même en Moldavie où l'administration provisoire qu'il y établit devait faire place à un prince particulier, un certain *Etienne, fils de Pierre*[1]. Le même système de faire servir les pays conquis à leurs vues politiques, en les plaçant sous des princes soumis et obéissants, avait été suivi également par Mirtschea-le-Grand, lorsqu'il avait détrôné Juga II et l'avait remplacé par Alexandre-le-Bon. Ainsi en avait agi Etienne-le-Grand lorsqu'il avait substitué Laïote Bassaraba à Radou-le-Beau. La preuve la plus concluante que Michel ne songeait pas à la réunion des provinces roumaines, c'est qu'après avoir conquis

1. Le postelnick Stoïca à Michel Sekely, 7 Mai 1600, *idem*, IV, p. 48.

la Transylvanie, il refuse de délivrer ses congénères de la servitude où ils étaient maintenus par les nobles du pays, et prend au contraire des mesures pour assurer à ces derniers la conservation de l'injuste constitution qui le régissait. Quelle sorte d'union aurait pu réaliser Michel-le-Brave si, dans le pays dont il s'était réservé le gouvernement, il laissait son propre peuple sans droits, soumis à l'esclavage le plus ignominieux envers d'autres peuples d'une autre race et d'un autre sang ? Michel-le-Brave avait été conduit à la conquête de la Dacie entière par la nécessité de sa propre défense contre ses ennemis ; il avait même dans ce but conçu le plan d'attaquer la Pologne, dont la conquête ne devait certes pas se faire dans l'intention d'unir tous les Roumains sous un seul et même sceptre.

L'idée de l'union provient en effet du développement naturel du peuple roumain; mais elle est plutôt un produit de sa culture intellectuelle que de sa politique. Le peuple roumain ne pouvait aspirer à chercher à se grouper en un seul corps de nation, avant d'arriver à la conscience de son unité nationale.

Quoique Michel-le-Brave n'ait pas eu l'idée d'unir les pays roumains en un seul état, en réalisant leur *unité de fait*, il incorporait dans le passé le rêve de l'avenir, et à ce titre il est devenu pour les générations présentes, le représentant de l'unité nationale.

Au changement de direction de sa politique en correspond un autre dans l'organisation de ses armées. Tant qu'il avait lutté contre les Turcs, il s'était surtout servi de l'élément militaire national. Aussitôt qu'il entreprit de combattre les pays qui avaient été ses alliés, il commence à donner la prépondérance aux mercenaires. Il croyait devoir opposer aux adversaires nouveaux qu'il avait à combattre les mêmes éléments dont leurs armées se composaient. Aussi le voyons-nous augmenter continuellement le nombre de ses soldats étrangers[1].

1. Pour la composition de l'armée de Michel, employée contre l'expédition de Sinan Pacha, voir ci-dessus, p. 352. Pour son armée de plus tard voir : la lettre d'un anonyme au Khan des Tatares, 11 août 1598 qui dit que l'armée de l'empereur, celle du roi de Transylvanie et celle de Michel le prince de Valachie se composaient : « ex Hungaris, Germanis, Croatis, Italis, Hispanis, Wallonibus alysque nationibus ». *Idem*, III, p. 297. Comparez la relation de Darahi qui décrit l'armée de Michel avant la lutte de Schellenberg, 1599, *idem*, III, p. 431 : « solos stipendiarios equites et pedites vigiuti ter mille Praeter istos Haydones 8,000 habebat (les Hayduks étaient aussi payés, Ungnad à l'empereur, 3 Janvier 1600, *idem*, IV, p. 6) ; pulcherrimum item Rossonum ut ipsi vocant exercitum, universitas boeronum etiam aliquot

L'entretien d'une nombreuse armée de mercenaires nécessitait de fortes dépenses, auxquelles il tâchait de faire face en augmentant continuellement ses ressources pécuniaires. Comme les minces subsides qu'il recevait, et cela très irrégulièrement, de la cour de Vienne, ne comblaient que d'une manière tout à fait insuffisante le vide de son trésor, il dut recourir à d'autres moyens pour se procurer les 98,000 piastres par mois que l'armée lui coûtait et qui équivalaient à près de 2,400,000 francs de notre monnaie actuelle, donc une trentaine de millions par an[1], chiffre qui dépassait de beaucoup les revenus de son pays.

Michel-le-Brave ne pouvait surchager d'impôts les pays qu'il venait de conquérir; nous avons vu au contraire qu'en Moldavie, pour gagner la sympathie des habitants, il diminua le chiffre de leurs contributions. Dans son propre pays, la Valachie, il était tenu de ménager les boyards, car pendant les absences qu'il était obligé de faire, une révolte de cet élément toujours turbulent et toujours prêt aux changements était fort à craindre, et pouvait saper la base sur laquelle reposait toute sa force, sa domination sur ce pays. Il ne lui restait donc d'autres moyens de se procurer les fonds nécessaires que de soumettre à de lourdes contributions les paysans de la Valachie, qui avaient conservé encore avec leurs terres leur liberté, les moschnéni. Cet élément pouvait être soumis à la taille selon son bon plaisir sans que l'on craignît un mouvement de désobéissance. C'est ce moyen que Michel-le-Brave mit en pratique et sur une très large échelle, nous devons bien le dire. Cela est attesté par des actes attristants mais très véridiques relatés dans presque tous les documents qui existent déjà comme dans ceux que l'on découvre tous les jours sur le règne de Michel. Tous constatent en effet l'expropriation des petits propriétaires paysans de leurs biens pour cause d'impossibilité de payer les contributions qui leur étaient imposées.

Ainsi un document de l'année 1654 confirme à la famille des

mille. » Les Rossi, nom valaque pour les calaraches et les boyards ou courténi étaient la seule milice nationale. Voir plus haut, p. 246.

1. Aloisius Radibrati au Dr Pezzen, 22 déc. 1599, *idem*, III, p. 399 : « Le V. S. illma vol sapere quanto danari grusto V-da per pagare li suoi soldati sina hora li andava ogni mese taleri 98 m. » Nous verrons que du temps de Brancovane (fin du XVIIe siècle), le kilo de blé coûtait 1 1/2 piastre; donc pour celui de Michel-le-Brave, où l'argent était encore plus rare, il devait ne coûter que *1 piastre*. Aujourd'hui, il vaut tout au moins 50 francs. Si, pour éviter les erreurs, nous ne prenons que la moitié de ce prix, comme valeur effective de la piastre, à l'époque de Michel, c'est-à-dire 25 francs, les 98,000 piastres représenteraient en monnaie actuelle 2,400,000 francs. Comp. plus haut, p. 316, note 2.

Bouzescou la propriété de *128* terres, dont une vingtaine achetées du temps de Michel-le-Brave. « Ces villages avaient été des Kénèzes (c'est-à-dire des paysans libres ou moschnéni) dit le document ; mais du temps de Michel voévode, 1594, ne pouvant plus supporter le poids des contributions, ils vinrent au seigneur Radou Bouzescou et se vendirent comme serfs, eux, leurs enfants et leurs propriétés pour de l'argent comptant. » Un autre chrysobulle de l'année 1613 nous montre le village *Apele vii* (Eaux vives) confisqué par le prince pour impossibilité de payer les contributions, village donné plus tard à sa fille comme dot. Dans un troisième document de l'année 1596, Michel-le-Brave revend à plusieurs moschnéni, le village de Sourlanoul qu'il avait confisqué pour une contribution non payée de 40,000 aspres ; ceux-ci viennent lui en offrir le double pour racheter leur terre. Les paysans d'un autre village, Micscheneschti, qui s'étaient aussi vendus comme serfs à Michel-le-Brave, après bien des efforts, arrivent à racheter leur liberté d'un propriétaire postérieur de la terre, l'aga Basile Leca. Il en est de même des villages de Baïcoiu, de Capoteasa, de Bourtschilelasa, de Motscheschti, etc.[1]

Mais Michel-le-Brave va encore plus loin dans cette spoliation des paysans et dans sa protection des boyards. La condition des premiers était allée toujours empirant, à mesure que les temps devenaient difficiles. Ils avaient commencé par souffrir une restriction dans leur liberté de travailler. Bientôt après ils s'étaient vus dans la nécessité de se vendre aux boyards eux, leur famille et leurs terres, pour échapper aux vexations de toute espèce auxquelles ils étaient exposés. Un troisième degré dans l'abaissement de leur condition, ce fut leur réduction à l'état de serfs attachés à la glèbe, perdant ainsi la faculté de libre émigration. Cet abus s'étendait de plus en plus et prenait le caractère d'une coutume ; aussi les boyards en vinrent-ils bientôt à la considérer comme un droit, dont ils demandèrent à Michel la confirmation. Le prince s'empressa d'obtempérer à leur demande et décréta par un chrysobulle que tout serf resterait éter-

1. Pour les Kénèzes et les moschnéni, voir plus haut, p. 157 et 242. Les documents cités se trouvent : Celui des *Bouzescou* dans le *Magazin istoric pentru Dacia*, II, p. 235; *Apele vii*, *idem*, p. 265; *Sourlanoul*, *Revista pentru istorie, archeologie si filologie*, de M. Gr. Tocilescu, IV, p. 542; *Micschenesti*, Papiu Ilarian dans le *Tesaur*, I, p. 387. *Baïcoiu*, inédit dans la collection de M. V. A. Ureche ; *Capoteasa*, *Bourtschileasa*, *Registre inédit de Brancovane* aux Archives de l'Etat ; *Motscheschti Arhiva societatei stüntifice si literare din Jasi*, I, p. 116. Pour les détails voir l'édition roumaine de notre histoire, III, p. 405-418.

nellement en cette qualité sur la terre qu'il habitait [1]. Michel-le-Brave fut donc forcé par sa politique de rejeter beaucoup de paysans dans la catégorie des serfs et de les river pour l'éternité à leur chaîne.

En dépit de ses qualités politiques et militaires incontestables, on serait appelé à voir en Michel un mauvais administrateur et un maître injuste. Mais pour celui qui est habitué à ne reconnaître dans les faits de l'histoire qu'un enchaînement fatal de causes et d'effets, la conduite de Michel-le-Brave envers les paysans ne sera que la conséquence nécessaire de la situation que lui avaient créée les événements. On a vu qu'il fût forcé par les circonstances à entreprendre la conquête de la Transylvanie. Pour l'accomplir, il avait besoin d'abord de l'amitié des boyards valaques, puis d'une armée de mercenaires, deux conditions qu'il ne pouvait réaliser que par le sacrifice du paysan valaque. Et il le sacrifia. C'est ainsi que l'exigeait la complexion des circonstances et il est certain que c'est à elle que l'oppression du paysan est dûe, plutôt qu'au prince qui l'exécuta. Il n'était que l'instrument inconscient d'une évolution historique.

La conduite de Michel-le-Brave vis-à-vis des paysans valaques, le força de suivre le même système à l'égard de ceux de la Transylvanie, en dehors des ménagements qu'il croyait devoir garder envers la noblesse hongroise de ce pays. Il est en effet facile de comprendre qu'il ne pouvait, lorsqu'il resserrait les liens de la servitude des paysans valaques, relâcher ceux des iobags transylvains. Cela lui était impossible, d'abord parce que les boyards de la Valachie, en faveur desquels Michel-le-Brave avait précisément sacrifié les paysans de ce pays, n'auraient pu assister avec calme à un soulèvement des paysans de la Transylvanie contre les nobles maghyars, soulèvement qui aurait provoqué promptement un mouvement identique chez leurs frères de Valachie. Puis Michel-le-Brave, qui s'appuyait en Valachie sur l'élément de la boyarie, ne pouvait chercher cet appui au-delà des montagnes dans l'élément du paysan. Il dut chercher aussi en Transylvanie son soutien auprès de la classe politique

1. Chrysobulle de Radou Mihnea, 1617, *Magazin istoric*, V, p. 277 qui rapporte la disposition de celui de Michel-le-Brave : « care pe unde va-fi, acela sa fie rumîn vecinic unde se va afla ». L'existence de cette disposition, est confirmée par une foule de documents postérieurs. Voir le *Registre de Brancovane*, inédit aux archives de l'Etat, 1694, p. 37 ; 1699, p. 438 ; 1710, p. 915. Un quatrième de l'année 1608 publié dans le *Buciumul* de César Bolliac, 1863, p. 128.

du pays, 'dans ses nobles qui, d'une autre race que la sienne, ne pouvaient jamais lui être sincèrement dévoués. Il fut donc forcé de laisser de côté l'élément qui seul aurait pu lui donner la force nécessaire pour accomplir ses projets grandioses, celui des paysans qui lui offraient la Transylvanie au prix de leur sang. Il les punissait même pour toute attaque faite contre la noblesse, il étouffait dans leurs âmes l'espoir qui commençait à y poindre et, avec lui, toutes leurs sympathies.

Michel-le-Brave aurait donc dû, pour réussir, repousser les nobles et asseoir sa domination sur l'élément populaire. Mais pouvait-il, à l'époque où il vivait, tenter une pareille aventure? Dans toute l'Europe et surtout dans les pays roumains, le peuple n'existait que de nom. Il n'avait pas plus de valeur que les troupeaux que l'on mène à l'abattoir; il était considéré comme une gent bonne seulement à être dépouillée et à servir de chair à canon dans les batailles, sans qu'on fût tenu de lui demander son consentement pour les sacrifices qu'on exigeait d'elle. Michel-le-Brave aurait dû s'appuyer sur les paysans et repousser les nobles! Mais l'exemple de Jean-le-Terrible, qui avait dû payer cette folie de son corps écartelé, était encore vivant. Les plans de Michel-le-Brave exigeaient pour leur réalisation une large base populaire ; mais son siècle n'était pas mûr pour une pareille conception. Il avait entrepris une œuvre non seulement au dessus de ses forces, mais même au-dessus de celle du temps dans lequel il vivait. Il voulut remplacer la base réelle qui lui manquait, par des combinaisons politiques ; il voulut fonder un état et c'était le peuple qui lui manquait. Comment donc aurait-il pu réussir?

III

De la mort de Michel-le-Brave à Mathieu Bassarabe et Basile-le-Loup (1601-1633)

Radou Scherban et Radou Mihnea en Valachie. — Après la bataille de Teleajnou, Michel-le-Brave quitte la Valachie, pour n'y plus revenir et le pays tombe sous la domination de son rival, Siméon Movila qui était soutenu par les Polonais et les Moldaves. Leurs soldats, sauvages et indisciplinés, commettent des ravages incroyables, et ces maux venant s'ajouter à ceux déjà soufferts par le pays lors de l'invasion de Sinan pacha, ainsi qu'à ceux provoqués par le mode d'administration de Michel, jettent bientôt la population entière dans la ruine la plus complète et poussent un grand nombre d'habitants à l'émigration. Les boyards mécontents se révoltent et chassent Movila. Ils s'entendent avec ceux qui étaient revenus dans le pays après la mort de Michel-le-Brave et élèvent sur le trône *Radou Scherban Bassarabe* (1602-1611), neveu de Neagoe Bassarabe. Ce prince était soutenu par les Allemands, qui après la victoire de Goroslov remportée en commun avec Michel-le-Brave, avaient de nouveau pris possession de la Transylvanie. L'empereur avait chargé Basta d'introduire Scherban en Valachie[1]. Celui-ci était d'autant plus porté à se jeter dans les bras des Allemands, que son compétiteur Siméon Movila était soutenu par les Polonais et les Turcs. Les Allemands d'autre part avaient intérêt à donner leur appui au nouveau prince de Valachie, attendu que les Hongrois, après avoir définitivement échappé au péril d'une domination roumaine, par la mort de Michel-le-Brave, voulaient de nouveau débarrasser leur pays de

1. Instruction de l'archiduc Mathieu à Basta, 28 août 1602, *Documente*, corps principal, IV, p. 310.

celle non moins odieuse des Allemands et élire comme prince, un des leurs, Moïse Sekely. Celui-ci n'hésite pas à appeler les Turcs à son secours. [1]

Voilà où avait abouti la politique allemande. Elle avait voulu se servir des Hongrois pour se défaire de Michel-le-Brave, et en réalité elle n'avait fait que leur servir d'instrument pour éloigner la domination roumaine. Maintenant qu'ils en étaient délivrés, ils voulaient chasser les Allemands de Transylvanie et menaçaient même d'avoir recours aux Turcs pour y parvenir. Les Allemands étaient donc encore exposés au même péril auquel ils avaient cru échapper par la mort de Michel-le-Brave.

Pour obtenir le concours du prince de Valachie, ils lui avancent des sommes importantes, à l'aide desquelles Radou, rassemble une nombreuse armée de mercenaires, pénètre en Transylvanie, bat et tue Moïse Sekely dans un combat près de Braschov. Les paysans roumains de Transylvanie, toujours aux aguets pour échapper à la terrible oppression sous laquelle ils vivaient, voyant un autre prince de leur race passer de nouveau les montagnes, et espérant que celui-ci se conduirait autrement que ne l'avait fait Michel se révoltent contre les nobles. Mais Radou qui ne voulait que rendre service à l'empereur et nullement imiter la politique conquérante de son prédécesseur, n'a garde d'y faire attention.

Un autre noble de Transylvanie, Etienne Boczkai, se révolte dans le nord de la province, se fait élire prince et met en péril d'une manière encore plus sérieuse la domination des Allemands, que la population hongroise, surexcitée, massacre de tous côtés. La Transylvanie est bientôt délivrée de la domination impériale, malgré tout le concours que Radou s'empressait de lui apporter. Les Turcs, parviennent à la même époque, (1605), à s'emparer de Gran et de Neuhaüsel, et reconnaissent Boczkai comme prince de Transylvanie. Radou voyant que les Allemands se retiraient, se soumet de nouveau aux Turcs, sans toutefois rompre ses relations avec les Allemands, ce qui lui fut d'autant plus facile, que la paix de Sitvatorok étant signée en 1606, Radou pouvait parfaitement cultiver l'amitié des deux empires.

Cette paix cependant n'était à proprement parler qu'un armistice, car elle laissait précisément en suspens la question pour

1. Basta à l'Archiduc Mathieu, 23 septembre 1602, *idem*, p. 321. Le sultan Mahmoud au roi de Pologne Sigismond, le priant de venir en aide à Sekely, 6 mai 1603, *idem*, p. 340.

laquelle tant de sang avait coulé, la possession dela Transylvanie, que l'article IV du traité attribuait aux deux empires comme co-propriétaires. On comprend donc combien un pareil traité était peu fait pour servir de base à la double amitié sur laquelle Radou Scherban comptait pour se consolider sur le trône.

A la mort de Boczkai, survenue peu de temps après la paix de Sitvatorok, les Turcs et les Allemands reprennent leurs intrigues; la lutte des influences rivales recommence en Transylvanie attirant dans son courant le frêle esquif qui portait la couronne de Radou Scherban et elle le fait bientôt chavirer. Les Turcs soutenaient comme candidat Gabriel Batori, tandis que l'homme de l'empereur était Valentin Homanaï. L'empereur réussit à attirer de nouveau dans ses eaux le prince de Valachie ; mais le protégé des Turcs, qui avait réussi à se faire élire prince de Transylvanie, tombe à l'improviste sur Radou Scherban et le force à abandonner la Valachie et à chercher un refuge en Moldavie. La Valachie fut livrée à une dévastation sans exemple dans les annales de l'humanité [1]. Les Turcs, apprenant que Scherban avait quitté le pays, nomment à sa place le fils de Mihnea qui avait longtemps vécu parmi eux et passait même pour appartenir à la religion de Mahomed. Les Valaques, effrayés de cette nomination, rappellent Scherban dans le pays et en chassent Mihnea avec le cisnégis chargé de l'installer dans la principauté. Scherban sentant le besoin de se réconcilier avec les Turcs, envoie une ambassade au sultan, avec de riches cadeaux. Celui-ci feint d'écouter les propositions du prince afin de pouvoir le dépouiller plus à l'aise et de donner le trône à Radou Mihnea. Sur ces entrefaites, Batori veut de nouveau attaquer Scherban qui, pour le prévenir, passe en Transylvanie, où il est soutenu par le général impérial Forgacs. Mais le prince et le général sont complètement battus par Batori [2]. Scherban s'enfuit de nouveau en Moldavie, et, cette fois, perd définitivement son trône.

Son successeur, Radou Mihnea, est combattu à outrance par toute la boyarie du pays, qui adresse requêtes sur requêtes à l'empereur, le priant d'accorder son secours à Scherban, afin de

1. Voir la description de toutes les atrocités commises, dans Michæl Weiss, *Brevis consignatio tumultuum bellicorum inde ab anno Christi 1610*, etc. dans *Siebenbürgische Quartalschrift*, III, 1793, p. 241-264.
2. Voir un long rapport de Forgacs à l'empereur Mathias, 21 nov. 1611, *Documente* corps principal, IV, p. 447-455. Comp. Contarini au Doge 15 oct. 1611, *idem* IV, 2, p. 335.

le faire réintroduire dans le pays. L'empereur leur répond qu'il ne manquera pas de donner suite à leur prière, et il envoie au sultan une lettre personnelle, dans laquelle il insiste pour le rétablissement de Radou Scherban. Les boyards supplient à l'envi le prince détrôné de revenir dans le pays pour les délivrer de l'horrible tyrannie de Radou Mihnea [1].

Qu'est-ce qui rendait donc le règne de Radou Mihnea si odieux aux boyards? Ce n'était pas le soupçon qu'il était Turc, soupçon dont ils durent bientôt revenir, attendu que Radou Mihnea, quoique fils de Mihnea qui s'était fait Turc, était resté chrétien par les soins de sa mère.

Un autre motif plus grave poussait les boyards dans l'opposition. Mihnea, qui avait été élevé en Orient, au mont Athos, dans le monastère d'Iver et de là envoyé à l'école grecque de Venise, était bien plutôt grécisé que passé au Mahométisme. Aussi arriva-t-il en Valachie entouré d'une foule de Grecs, qu'il favorisait de toutes les manières. C'était surtout cette protection accordée à un élément étranger au détriment des boyards du pays qui poussait ceux ci à une opposition tellement opiniâtre contre le nouveau prince. Une révolte eût même lieu, mais elle fut noyée dans le sang du stolnik Barcan et de quelques autres boyards [2]. Il ne faut pourtant pas croire que l'élément grec faisait sous Radou Mihnea sa première apparition dans les pays roumains. Comme il eût dans la suite la plus dangereuse influence sur leurs destinées, nous devons étudier les causes qui amenèrent son accroissement continuel, jusqu'au moment où nous voyons la Valachie faire sa première tentative pour s'en affranchir.

Radou Mihnea était au commencement l'ami des Turcs et l'ennemi des Allemands. Mais, à la suite du renouvellement de la paix de Sitvatorok, en 1615, il devient tout-à-coup un des plus chaleureux partisans de la politique allemande. Les Turcs soupçonnent ses intentions, le disgracient, mais se contentent pour le moment de le transférer en Moldavie.

Origine et accroissement de l'élément grec dans les pays roumains. — L'élément grec est très ancien dans les pays roumains

1. Plusieurs lettres *idem*, IV, p, 465-472.
2. Voir la chronique anonyme dans le *Magasinul istoric pentru Dacia* IV, p. 306 et celle de Capitanul, *idem* 1, p. 211 et 245. Les agents de Mihnea à Constantinople étaient toujours des Grecs. Gr. de N. Raguseo à l'empereur, 23 novembre 1611, *Documente*, corps principal, IV, p. 456 ; *alcuni Greci agenti del presente vaivoda di Valachia filiuolo di Mihna.*

mains ; il est contemporain de la première constitution de leur nationalité Nous l'avons rencontré en nombre assez considérable prenant part à la colonisation de la Dacie, par l'empereur Trajan. Cet élément grec ancien, héllène, disparut pourtant complètement au sein de la nation daco-romaine, ne laissant comme trace de son existence que quelques mots d'origine hellénique dans la langue actuelle des Roumains [1]. Mais ce n'est pas de lui qu'il s'agit lorsqu'il est question de l'influence grecque dans les provinces du Danube. Celle-ci fut représentée, au contraire, par les Grecs nouveaux, tels qu'ils étaient sortis des temps orageux du Moyen-âge.

Ce fut l'église chrétienne qui mit en contact pour la première fois les Grecs d'Orient avec les Roumains. Ce peuple qui avait embrassé, à partir de la domination bulgare sur la Transylvanie, le rite chrétien bulgare dans son église, était continuellement excité par les Grecs de Constantinople à répudier l'autorité du patriarche bulgare d'Ohrida et à reconnaître celle du leur. C'est dans les efforts faits par les Grecs de Byzance pour mettre la main sur l'église roumaine qu'il faut chercher le premier contact des Grecs avec les Roumains.

Quoiqu'il existe des traces de l'influence des Grecs de Constantinople sur l'église des Roumains même du temps où ce peuple vivait confiné en Transylvanie [2], cette influence ne devint cependant puissante qu'à partir de la fondation des principautés, qui rapprocha l'élément roumain du Danube. Aussi voyons-nous, peu de temps après la constitution des principautés roumaines, le patriarche de Constantinople réussir à imposer des métropolitains grecs à la Valachie. Tel fut Jacynthe Cristopoulo en 1359, transféré en Valachie de son siège antérieur de Vitzin en Albanie. Son successeur en Valachie est encore un grec Hariton lequel est remplacé par un frère de Jacynthe, Antim Cristopoulo [3]. En Moldavie, quoique le patriarche de Byzance ne réussit pas à y implanter aussi profondément son autorité, par les misssions renouvelées qu'il envoie dans ce pays à l'occasion de l'imposteur Tagara, il n'en arrive pas moins à se mettre en contact avec cette église. Le refuge que le patriarche Nifon cherche en Valachie, où il réussit à

1. Plus haut, p. 65.
2. Ainsi nous trouvons un monastère du Maramourèche, celui de l'archange Michel, placé sous la protection du patriarche de Constantinople. Quoique le document qui en parle soit de l'année 1391 (*Acta patriarchatus Constantinopolitani* de Miklosisch et Müller, II, p. 156) la soumission devait être de beaucoup antérieure.
3. *Acta patriarchatus*, I, p. 387 ; II, p. 19, 48 et 129.

se faire nommer métropolitain, ainsi que le caractère profondément religieux de Neagoe Bassarabe, qui favorisa le clergé de toutes les manières et attira une foule de moines et de prêtres grecs dans le pays, enfin le système inauguré par lui de soumettre les monastères de la Valachie à la protection des couvents grecs de l'Orient : toutes ces circonstances contribuèrent à affermir tous les jours davantage l'influence grecque dans sa forme ecclésiastique sur les pays roumains [1].

Les conséquences d'un pareil état de choses ne tardent pas à se produire. Les moines grecs restés dans le pays deviennent bientôt directement les supérieurs des monastères. Ainsi, en 1541, nous rencontrons dans le monastère de Bistritza en Moldavie le supérieur Parthénie *Tarhata*, d'origine grecque d'après son nom [2]. Mais l'influence grecque se reconnaît surtout dans la terminologie religieuse, qui présente, à une époque assez reculée, une bonne partie de termes grecs, tel que *monastire*, *paraclis*, *liturgie*, *egumen*, *archimandrit* dans les documents du xve siècle, ainsi que d'autres plus nombreux dans ceux du xvime : *proegumen*, *monah*, *ieromonah*, *minee*, *penticostar*, *octoïh*, *triod*, *metafraste*, *canon*, *dichiu*, *stihar*, *chivot*, *discos*, *potir*, *panaghia*, *pantocrator*, *xeropotam*, *policandru*, *iconostas*, *patrafir*, et d'autres encore [3].

Cette irruption de la terminologie grecque dans la langue religieuse des pays roumains, qui, à cette époque, était le slave, s'explique surtout par l'introduction d'une foule toujours plus considérable de moines grecs dans les monastères roumains, surtout en Valachie, par suite de la dédicace de ces monastères aux couvents grecs de l'Orient (Mont Athos, Sinaï, Jérusalem, etc.). Quoique la plupart des documents qui constatent ces dédicaces aient été soustraits des archives de ces monastères par les religieux grecs, lors de la sécularisation des couvents grecs en 1863, on possède des preuves certaines que l'habitude de dédier les monastères des pays roumains à ceux qui étaient plus rapprochés des Lieux-Saints avait pris naissance avant Mathieu Bassarabe et Basile-le-Loup, sous le règne desquels l'influence grecque commence à devenir prépondérante. Nous trouvons, par exemple,

1. Voir plus haut, p. 237.
2. Document de 1541 dans l'*Arhiva istorica*, I, 2, p. 27
3. Pour le xve siècle voir doc. de 1407, *Arh. ist.*, I, 1, p. 140 ; 1447, *idem*, I, 1, p. 113 ; 1459, *idem*, I, 1, p. 114. Pour le xvie, voir un *inventaire des biens du monastère Galata* près de Jassy en Moldavie, de l'année 1588 dans Hasdeu, *Cuvente den batrîni*, I, p. 221 et un doc. de 1586, *Arh. ist.*, I, 1, p. 134.

pour la Moldavie le nom grec de Xéropotame (ruisseau sec) donné à un monastère fondé par Nestor Ureche, le père du chroniqueur, en 1599, et dédié au couvent grec de même nom du mont Athos. En 1614, les religieux du monastère moldave de St-Sava, passant un contrat avec l'évêque Mitrofan de Roman, le rédigent en grec, ce qui prouve que ces religieux étaient Grecs. Les moines du monastère moldave de Golia vendent en 1615 une de ses terres pour payer les dettes et retirer les gages du patron de Golia, le monastère Vatopédi du mont Athos. Golia, fondé par le grand logothète Jean Golia vers le milieu du xvie siècle, avait été dédié en 1606 par sa veuve Anne, au couvent de Vatopédi. Le monastère de Galata, élevé par Pierre-le-Boîteux en 1584, avait été dédié en 1618 au saint tombeau de Jérusalem par Radou, le fils de Mihnea, qui régna de 1616 à 1619. Le monastère de Saint-Sava, à Jassy, reconstruit en 1625, porte une inscription de cette date en langue grecque, qui rapporte que sa reconstruction s'opéra par les soins de son égoumène Dorothée de l'île de Chypre. Enfin, en 1631, nous trouvons un moine du monastère de Pangaratzi en Moldavie falsifiant un document sur l'instigation de l'égoumène Nil (Grec par son nom), dans le but d'enlever un morceau de terre au monastère roumain de Biséricani [1].

En Valachie, la dédicace des couvents doit avoir commencé encore bien plus tôt qu'en Moldavie, attendu que l'influence grecque y fut plus puissante et se manifesta de meilleure heure que dans ce dernier pays. Mais les documents qui la constatent nous font défaut. Elle commence, dans tous les cas, avant Mathieu Bassarabe, puisque ce prince trouve, à son avénement au trône, en dehors d'un grand nombre de monastères légalement dédiés à des patronnes grecques, 21 autres, les plus riches et les plus peuplés du pays, usurpés par les Grecs sans aucun droit, et qu'il ordonne, par son chrysobulle de l'an 1639, leur restitution au clergé roumain [2].

Il résulte de ces faits que ce ne sont pas les Phanariotes qui ont soumis l'église roumaine aux moines grecs d'Orient, mais que ce fut au contraire le bigotisme des Roumains qui, appelant à

1. Doc. de 1599 dans l'*Arhiva istorica* I, 1, p. 46 ; 1614, dans Erbiceanu, *Istoria mitropoliei Moldovei*, Bucuresti 1888, p. 293 ; 1615, *Uricarul* de Th. Codrescu, V, p. 217 ; 1606, Melchisedek, *Notite istorice, si arheologice adunate de la 48 monastiri si biserici din Moldova*, Bucuresti, 1885, p. 232 ; 1618, *idem*, p. 279 ; 1625, *idem*, p. 244 ; 1631, *Arh. istorica*, I, 1, p. 106.
2. Cet important chrysobulle se trouve publié par Th. Codrescu dans son *Uricarul*, I, p. 327-336.

l'envi les représentants du clergé grec en Valachie et en Moldavie, y prépara le terrain pour la domination phanariote.

En dehors du canal de la religion, les Grecs s'introduisirent aussi dans les pays roumains par la voie du commerce. Les ports de la mer Noire qui avoisinaient ces pays avaient toujours été habités par des Grecs, qui avaient entretenu des relations commerciales avec leurs habitants. La chute de Constantinople sous les Turcs força un bon nombre de Grecs à quitter cette ville ; les savants cherchèrent un refuge en Italie, où la renaissance des lettres et la rénovation des études grecques leur faisaient trouver un emploi; les gens ordinaires se dirigèrent vers la Valachie et la Moldavie, où les relations qu'ils avaient avec des hommes de leur pays, facilitèrent leurs entreprises commerciales. Aussi trouvons-nous en 1469 un document qui rapporte le jugement de Neagou, palatin du prince de Valachie Radou-le-Beau, rendu dans un procès entre un Saxon, un Italien et *quatre Grecs* pour une livraison de *poivre* [1].

Les Grecs obtinrent bientôt par leur position dans l'empire ottoman une grande importance politique, comme hommes d'affaires des Turcs. Ceux-ci, occupés continuellement de guerres et d'expéditions, laissaient le soin des affaires financières et politiques aux mains de cette race habile et à l'esprit délié. La corruption toujours de plus en plus profonde dans laquelle tombait l'empire ottoman, la vente aux enchères des trônes de Valachie et de Moldavie qui se faisait d'ordinaire par l'intervention des Grecs, leur donnèrent bientôt un rôle prépondérant dans les principautés roumaines. Les boyards voulurent à l'envi entrer en relations de familles avec eux et les mariages entre Grecs et Roumains devinrent bientôt très fréquents. Plusieurs familles grecques comme celle des Coressi au XVIme siècle et celle des Cantacuzène au XVIIme s'établissent dans les pays roumains. Michel-le-Brave est dejà entouré de Grecs, comme le ban Mihalstcha et le vistiernic Stavrinos qui écrit une épopée sur la vie du héros. Dans le traité intervenu entre Michel et Sigismond Bathori, le prince de Transylvanie oblige celui de Valachie à ne point nommer des Grecs parmi les douze boyards valaques qui devaient siéger dans la diète transylvaine et lui défend de leur permettre d'occuper à l'avenir des fonctions de l'Etat [2]. Les Grecs deviennent tous les

1. Reproduit par Hasdeu dans la *Columna lui Traian*, 1874, p. 127.
2. Traité du 20 mai 1595, *Documente*, corps principal, III, p. 212.

jours plus nombreux dans les pays roumains [1] et Radou Mihnea, en augmentant encore le nombre de ceux qui se trouvaient en Valachie, provoqua la révolution qui ensanglanta son règne.

Histoire de la Valachie depuis Alexandre Iliache jusqu'a Mathieu Bassarabe 1619-1633. — Sous les successeurs de Radou Mihnea et jusqu'à Mathieu Bassarabe les faits historiques constatés jusqu'ici ne font que s'accentuer davantage. L'oppression des Turcs devient de plus en plus lourde, les changements de princes plus fréquents et les sommes payées pour l'occupation du trône plus importantes. Les Grecs continuent à s'introduire dans le sein de la population valaque, l'assujettissant toujours à des charges plus onéreuses et le pays continue à s'opposer à eux par des révoltes continuelles. Après avoir essayé vainement de secouer la domination turque par l'effort désespéré de Michel-le-Brave, les Valaques veulent au moins repousser par la force la nouvelle forme dans laquelle elle s'incorporait, celle de l'élément grec, d'autant plus dangereuse que, s'introduisant dans le sein du pays, elle devenait un moyen plus efficace pour le dépouiller et l'asservir. Ce court intervalle de dix-sept années ne compte pas moins de six règnes, qui n'ont pas d'autre raison de se succéder que les intrigues ourdies à Constantinople et les sommes versées pour les soutenir.

Alexandre Iliache, qui remplace Radou Mihnea, était le fils d'un prince moldave, qui avait aussi embrassé la religion mahométane: Elie, fils de Pierre Rarèche. Il avait été, tout comme son prédécesseur, élevé en Orient au milieu des Grecs, qui le suivirent en grand nombre en Valachie et provoquèrent de rechef une révolte des boyards. Etouffée une première fois, elle éclate à nouveau et force Iliache à quitter le pays. Les Turcs voulaient d'abord l'y ramener de force; mais ils l'abandonnent ensuite pour un autre compétiteur plus riche que lui, *Gabriel Movila,* fils de Siméon [2].

1. Documents constatant des mariages entre Grecs et Roumains ou la présence de Grecs dans les principautés : 1474, *Arh. ist.*, I, 1, p. 19 ; 1477, Esarcu, *Documente*, X; 1546, Papadopol-Calimah, *Convorbiri literare*, XVI, p. 402 ; 1546, Melchisedek, *Chronica Husilor*, p. 22; 1546, idem, *Chronica Romanului*, I, p. 175; 1570, *Uricarul*, II, p. 252 ; 1575, *Arh. ist.*, I, 1. p. 68 ; 1575, *idem*, p. 5 ; 1584, Crusius, *Turco-Græcia*, p. 274; 1587, *Uricarul*, XIV, p. 157; 1598, *Documente*, corps principal, III, p. 300; 1608, *Arh. ist*, I, 1, p. 78 ; 1610, *Arh. ist.*, I. 1, p. 22 ; 1610, *idem*, p. 205; 1618, *idem*, I, 2, p. 190; 1618, *idem*, I, 2, p. 191 ; 1620, *idem*, I, 1, p. 69; 1631, *Uricarul*, II, p. 50 ; 1631, *idem*, II, p. 258.

2. Pour le règne d'Iliache voir les *Documente*, corps principal, IV, p. 594 ; IV, 2 p. 368 et 573, la chronique de Miron Costin, dans les Letopisete, I, p. 244, celle de Capitanul et la *Chronique anonyme*, dans le *Magazin istoric*, I, p. 249 et IV, p. 308.

Les créanciers d'Iliache s'empressent de demander au sultan que le nouveau prince soit obligé de payer les dettes de l'ancien. Malgré tous ces sacrifices, Movila ne conserva son trône que pendant deux années. Il est renversé par Radou Mihnea, qui s'était retiré à Constantinople après sa déposition. Radou Mihnea réussit à être replacé sur le trône par l'offre d'un tribut payé par anticipation. Le rapport vénitien qui contient ce détail remarque que « le prince, pour pouvoir réaliser sa promesse, devra sucer le sang de ses pauvres sujets chrétiens » [1]. *Radou Mihnea* tombe malade peu de temps après son installation ; les compétiteurs, escomptant sa mort, se présentent en grand nombre pour obtenir son trône, offrant comme à l'encan des sommes toujours de plus en plus fortes. Radou Mihnea trouve le moyen, malgré la lutte qu'il est forcé de soutenir la bourse à la main, de déposer la somme, assez importante pour cette époque, de 37.547 ducats à la banque de Venise. Il parvient à repousser tous ces adversaires, et, quoiqu'il fût transféré en Moldavie, il obtint que son fils *Alexandre l'Enfant* le remplaçât en Valachie. Il devenait ainsi le maître des deux principautés. Comme le Grec Skerlet l'avait surtout aidé à obtenir ce triomphe inattendu, Radou, pour payer son protecteur, maria son fils à la fille de Skerlet. Les Valaques, mécontents du régime d'Alexandre qui favorisait à outrance l'élément grec, se révoltent à plusieurs reprises, amènent la déposition d'Alexandre, que son beau-père lui-même refuse de soutenir plus longtemps de peur de se compromettre. Celui-ci procure lui-même le trône de Valachie à *Alexandre Iliache*. Les dépenses occasionnées par cette nouvelle nomination, nous dit un rapport vénitien sont excessivement élevées et amèneront les habitants de la Valachie à une ruine complète [2]. Alexandre Iliache, voulant se concilier cette fois les boyards, feint de refuser sa protection aux Grecs et repousse la dédicace du monastère de Sneagov à celui de Pandocrator du mont Athos [3]. Nous verrons la même tactique appliquée par son successeur Leon Tomcha.

Lorsque le trône de Valachie fut de nouveau mis aux enchères après la destitution d'Alexandre Iliache, parmi les amateurs, un Italien, Carlo Cigalla de Messine, s'était aussi présenté. Pour ma-

1. Almoro Nani au Doge, 28 juillet 1620, *Documente*, corps principal, IV, 2 p. 386.
2. Seb. Venier au Doge, 13 nov. 1627, *idem*, IV, p. 418. Comp. les actes aux pages 373, 374, 386, 390, 399, 407, 408, 422 et 423 et les chroniques citées.
3. Document inédit dans les collections de l'académie roumaine, paquet XX, nº 273.

rier son fils à une dame de haute qualité de Bohême, il avait *absolument besoin* de lui procurer une position convenable et il avait pensé à lui acquérir un trône dans les pays roumains. Voilà où en étaient arrivés ces malheureux pays ! Cet aventurier fut facilement évincé par Léon, fils d'Etienne Tomcha, ex-prince de Moldavie, qui acheta le trône de Valachie près de 300,000 piastres. La somme ayant été empruntée à d'énormes intérêts, le pays devait suer sang et eau pour la payer [1]. Ce Tomcha, quoique originaire de Moldavie, avait été élevé lui aussi à Constantinople, de sorte qu'il était complétement grécisé. Paul Strassbourg l'envoyé du roi de Suède au sultan Amurat, dans la relation de son passage à Bucarest, le traite de Grec et les paroles que l'ambassadeur lui adressa furent traduites en grec par un interprète [2].

Etant grécisé et débiteur des Grecs, on comprend combien Tomcha dut favoriser cet élément. Les boyards, exaspérés, s'entendent pour émigrer en Transylvanie et quittent en masse le pays. Ils reviennent bientôt avec une armée ; mais ils sont battus près de Bucarest. Qoique vainqueur, Tomcha n'en cherche pas moins à se réconcilier avec ses boyards, et, par un curieux document, il leur concède l'expulsion des Grecs du pays, motivant cette mesure par les rapines et les spoliations qu'ils exerçaient contre les habitants[3]. Ce document n'était point sérieux ; aussi voyons-nous que les boyards de la Valachie n'y prêtent nulle attention. Ils continuent leur opposition, et, en versant de l'argent à Constantinople, ils arrivent à se débarrasser de Tomcha. Ils demandaient comme prince le chef du parti national, l'aga Mathieu Bassarabe ; mais le sultan trouve bon de nommer au trône Radou, fils d'Alexandre Iliache. Mathieu Bassarabe était soutenu en secret par le pacha de Silistrie, Abaza. Malgré l'ordre formel du sultan , Abaza n'en continua pas moins de prêter son appui à son protégé [4] ; il savait bien qu'à la longue le sultan ne pourrait pas résister aux puissantes bourses de l'aga Mathieu. Aussi ce dernier ose-t-il s'opposer par les armes à l'entrée du fils d'Alexandre de Moldavie. Tous les Grecs, contre lesquels les boyards s'étaient soulevés sous la conduite de Mathieu Bassarabe

1. Seb. Venier au Doge, 27 oct. 1629, *idem*, IV, 2, p. 435.
2. *Monumenta Hungariæ historica*, Strassburg Pal, 1631-1633, iki Követsege ès Rakoczy György, p. 100.
3. Document du 22 juillet 1631, dans le *Magazin istoric pentru Dacia*, I, p. 122-125. Publié à nouveau d'après l'original par Mgr. Ghenadie, évêque de Rîmnic dans l'*Arhiva* de Jassy, V, 1894, n° 1-2.
4. Giovanni Capello au Doge, 15 oct. 1632, *Documente*, corps principal, IV, 2, p. 460.

et que Léon Tomcha avait fait semblant de chasser, se retrouvent dans le camp de Radou fils d'Iliache. preuve qu'ils n'avaient nullement quitté le pays à la suite du chrysobulle de Léon. Mathieu, après avoir complètement battu l'armée de Radou, s'applique à remporter une autre victoire sur les Turcs eux-mêmes. Mais celle-ci n'exigeait pas des armées; les bourses bien garnies suffisaient. Avec quelque chose comme 200,000 piastres, plus 62,000 pour payer les dettes de Radou, Mathieu devint prince de Valachie en 1633 [1].

Règne des Movila en Moldavie. — La famille des Movila remonte par son origine à Etienne-le-Grand, qui anoblit son fondateur sur le champ de bataille de Racova. Les trois frères Jérémie, Siméon et Georges (plus tard métropolitain), émigrèrent du temps de Jean-le-Saxon (1580-1582) en Pologne ; ils se lièrent avec les Polonais par des relations de famille et d'intérêt, ce qui explique le puissant appui que ceux-ci leur prêtèrent toujours. Après Emmanuel Aron (second règne 1593-1594) et Etienne Rasvan (1594-1596), amis et alliés de Michel-le-Brave, l'intronisation en Moldavie de *Jérémie Movila* (1596-1606), l'homme des Polonais et des Turcs, fut la cause principale qui détermina Michel à outrepasser les ordres de l'empereur et à procéder à la conquête de la Moldavie. Cette conquête, qui le rendit complètement suspect à la cour de Vienne, amena la catastrophe qui mit fin à son règne et à sa vie. Chassé de Moldavie en 1600, Jérémie y revint après la bataille perdue par Michel contre Basta et pénétra même en Valachie pour chasser Michel aussi de ce pays et le remplacer par son frère, Siméon Movila.

La Moldavie paya bien cher l'appui que Jérémie avait obtenu des Polonais dans sa lutte contre Michel-le-Brave. Leurs bandes indisciplinées, sachant que le prince leur devait tout, se comportaient de la manière la plus odieuse avec les habitants du pays ; elles dévastaient et pillaient tout sur leur passage, agissant pis que si elles se fussent trouvées en pays ennemi. Le prince, pour laisser les soldats polonais dévaliser le peuple en toute liberté, avait menacé de la peine de mort quiconque s'aviserait de tramer quelque chose contre eux. La population, poussée au désespoir,

1. Les péripéties par lesquelles dut passer Mathieu pour obtenir la principauté sont exposées dans le rapport de Pietro Foscarini au doge, 8 mars 1633, *idem*, p. 464 et Cornélius Haga au chancelier Oxenstierna, 1632, *Monumenta Hungariae* (cités p. précédente), p. 64.

n'obéit pourtant pas à une pareille injonction et murmura hautement contre les abus dont elle était victime.

Outre cette oppression que le pays souffrait de la part des armées polonaises, Jérémie s'était engagé à payer un tribut annuel de 28.000 piastres au roi de Pologne, en dehors de celui que la Moldavie devait fournir aux Turcs, de sorte que, sous les Movila, la Moldavie était doublement tributaire [1].

A la mort de Jérémie, plusieurs prétendants surgissent de toutes parts ; parmi eux se trouve aussi Etienne Bogdan, celui qui avait tâché de détrôner Michel-le-Brave. Il propose à l'empereur Rodolphe un tribut de 80.000, plus tard même de 130.000 piastres, s'il obtient le trône par son entremise. Ne réussissant pas auprès de la cour impériale, il va jusqu'en Angleterre demander à Jacques Ier de soutenir ses prétentions [2]. Mais tous ses efforts sont vains. *Siméon Movila*, plus pratique, au lieu d'entreprendre de semblables pérégrinations, envoie au sultan des dons précieux, consistant en quatre fourrures de zibeline, vingt habits de brocart, deux cents étalons et six cents chevaux, et il obtient la confirmation de la principauté sur laquelle il avait mis la main à la mort de son frère. Comme les Polonais insistaient pour que le sultan nommât à sa place le fils de Jérémie, Constantin, Siméon rétablit sa position ébranlée par un autre don de 18.000 ducats, deux cents chevaux et « autres gentillesses », comme le dit un rapport vénitien [3]. Les Polonais ont alors recours au poison, qui met un terme aux jours de Siméon.

Une guerre civile terrible, odieuse, éclate alors entre les fils de Jérémie et ceux de Siméon, les premiers soutenus par les Polonais, les seconds par les Turcs et les Tatares. Malgré le secours de ces hordes sauvages, *Constantin Movila,* fils aîné de Jérémie, monte sur le trône et s'empresse d'obtenir le pardon du sultan par un don de 50.000 ducats et la promesse d'augmenter le tribut. Un grand nombre de boyards moldaves paraissent au divan en même temps que l'envoyé de Jérémie et s'efforcent de convaincre le sultan en faveur de Gabriel Movila, fils de

1. Deux lettres de Jérémie Movila au roi de Pologne, l'une du 16 déc. 1600, l'autre du 30 juin 1601, dans la Revue de M. Hasdeu, *Traian*, 1869, p. 136 et 156.

2. Oct. Bon au Doge, 12 juillet 1608, *Documente*, corps principal, IV, 2, p. 299. Sur les Movila, voir en général *Histoire sommaire des choses plus mémorables advenues aux derniers troubles de Moldavie, etc., etc.*, composée par M. J. B. A. en P. sur les mémoires de Charles de Joppecourt, gentilhomme lorrain qui portait les armes durant ces troubles à la suite des princes polonais, Paris, 1620.

3. Oct. Bon au Doge, 4 août 1607, *Documente*, corps principal, IV, 2, p. 290.

Siméon. Ils appuient sur l'affront infligé aux Turcs par les Polonais, par suite de leur immixtion dans les affaires d'un pays soumis à la Porte. Les grands dignitaires et le sultan lui-même voyaient bien que les boyards avaient raison; mais, d'autre part, comment refuser un don de 50.000 ducats? Aussi laissent-ils honneur et considération de côté, confirment le protégé de la Pologne et repoussent le leur propre. En 1611, la guerre éclate entre la Porte et la Pologne, et Constantin Movila, ne pouvant plus lutter avec son argent pour conserver son trône, est forcé de le céder à *Etienne Tomcha*.

Celui-ci était le fils du prince du même nom qui avait régné quelques mois après le meurtre de Jacques Éraclide Despota [1]. Il va sans dire que Constantin Movila et les Polonais, qui se trouvaient en guerre avec les Turcs, n'allaient pas laisser Tomcha régner en paix. Le plus curieux, c'est que les boyards que nous avons vu combattre Constantin Movila, du temps où il régnait, se mettent de son côté et veulent renverser celui qui occupait maintenant le trône [2]. Un esprit mauvais s'était emparé de la boyarie roumaine; il suffisait qu'un prince fût élevé au trône pour être de suite combattu, conséquence que l'on comprendra aisément, lorsque nous aurons étudié la transformation subie par cette institution. De noblesse militaire qu'elle était auparavant, elle était devenue une classe de fonctionnaires. Les fonctions donnant seules maintenant le nom, la considération et la fortune, et n'étant pas assez nombreuses pour contenter par leur distribution la classe entière des boyards, il suffisait qu'un prince arrivât au trône pourqu'il perdît en ne tenant pas ses promesses ce qu'il avait gagné en les faisant.

Le manque absolu de toute idée supérieure au culte de l'intérêt individuel explique seul un pareil affaissement d'esprit chez les boyards roumains. Une seule chose avait survécu au naufrage de la conscience de leurs droits et de leurs devoirs : la défiance contre l'élément étranger. Elle se manifeste dans la lutte mémorable contre les Grecs, seule note intéressante dans ces temps d'ailleurs dénués de tout intérêt. Il semblerait même que ce fût cette hostilité des Roumains contre les Grecs qui poussa les boyards, ennemis de Constantin Movila, à soutenir celui-ci contre

1. Plus haut, p. 328.
2. Siméon Contarini au Doge, 25 févr. 1612, *Documente*, corps principal, IV, 2, p. 332.

Etienne Tomcha, qui passait pour s'entourer de conseillers étrangers, Grecs et même Turcs[1].

Un combat sanglant est livré à Stefaneschti, près de la Jijia, entre Tomcha et Movila ; ce dernier est battu et tué[2]. Mais Etienne Tomcha n'eut pas plutôt gagné la victoire sur Constantin Movila, que les boyards se révoltent contre lui et demandent à l'empereur allemand que Gabriel Movila, fils de Siméon, fût placé sur le trône. Les boyards, battus près de Jassy, passent en Pologne, d'où ils rentrent en Moldavie avec la femme de Jérémie et son second fils Alexandre, battent Etienne et le chassent. Celui-ci passe en Valachie, d'où il revient avec un renfort fourni par Radou Mihnea et les Turcs. Alexandre se sauve à Hotin. La Moldavie est livrée à la plus cruelle dévastation. Jassy est incendié, et, sur six mille maisons, il n'en reste debout que six cents. Alexandre revient bientôt appuyé par les Polonais, repousse Etienne jusqu'à Bouzéou en Valachie et venge par un pillage encore plus horrible que celui dont la Moldavie avait souffert. C'est ainsi que les pays roumains, et surtout la Moldavie, étaient traversés en tous sens par un déluge de feu et de sang qui consumait villages, villes et gens, et cela pour satisfaire les passions aveugles de quelques compétiteurs affamés de pouvoir.

Alexandre Movila achète aux Turcs le droit de régner pour la somme assez modeste de 20.000 piastres, que l'ambassadeur de France offre au caïmacam de la part d'Alexandre[3]. Mais la Porte se résignait difficilement à maintenir en Moldavie un partisan de la politique polonaise, qui avait encore le défaut de payer si mal. Elle se décide donc à le destituer et à transférer à sa place Radou Mihnea de Valachie. Alexandre veut résister, mais il est battu, pris et conduit à Constantinople, où il passe, avec sa mère Elisabeth, à la religion mahométane.

Telle est l'histoire de cette famille turbulente des Movila, qui plonge les pays roumains dans la plus profonde des misères et termine elle-même dans le sérail, comme serviteur des Turcs, une carrière commencée en Pologne comme serviteur des Polonais.

1. Etienne Boïer à Sig. Forgacs, 18 janv. 1612, *idem*, IV, p. 463.
2. Rapports de Christ. Valier au Doge, 12 et 25 août 1612, *idem*, IV, p. 336-337. Comp. un document de la même année publié dans la *Foaia pentra minte, inima si literatura*, 1845, p. 49.
3. Almoro Nani au Doge, 11 juin 1616, *Documente*, corps principal, IV, 2, p. 359 : « Detto ambasciator di Francia offeri a nome di esso Alessandro una buona somma de danari al Caimecan ».

Histoire de la Moldavie de Radou Mihnea a Basile-le-Loup (1616-1633). — Cette période de dix-sept ans de l'histoire moldave, qui correspond à celle de l'histoire de la Valachie comprise entre le règne d'Alexandre Iliache et de Mathieu Bassarabe, lui est semblable en tous points. Les changements de princes y sont même plus fréquents, car elle en compte *dix* pour les *six* qui se succèdent en Valachie. Les Grecs se multiplient continuellement et provoquent aussi en Moldavie l'explosion du mécontentement public. Par le transfert de Radou Mihnea en Moldavie en 1616 et son remplacement par Alexandre Iliache en Valachie, ces deux pays étaient tombés sous la domination de princes grécisés ; aussi l'élément grec s'y développe-t-il à l'aise. Radou Mihnea augmente le nombre des Grecs qui se trouvaient en Moldavie et provoque ainsi une révolte de la boyarie indigène. Les Turcs saisissent cette occasion, pour destituer Radou Mihnea et le remplacer cette fois non par un prince roumain, mais bien par un Italien, Gaspar Graziani, qui avait fait argent de tout pour pouvoir payer cette faveur. C'était la première fois que les Turcs nommaient dans les pays roumains un prince étranger et qui n'était même pas en relations de famille avec les maisons régnantes roumaines. C'était le dernier coup porté à l'autonomie des pays roumains, que les Turcs s'étaient pourtant engagés à respecter. Sous l'influence du système électivo-héréditaire, la succession au trône des pays roumains s'était de plus en plus viciée : elle passait des fils légitimes aux bâtards, de ceux-ci aux boyards du pays qui avaient des prétentions à une origine princière, enfin aux personnages étrangers, qui prétendaient d'abord être en relations de famille avec les princes roumains (tel Jacques Héraclide Despota), par la suite à d'autres qui, sans mettre en avant de pareilles prétentions, soutenaient tout simplement leur candidature par les sommes d'argent qu'ils versaient dans les bourses toujours vides des Turcs. C'est ainsi que fut préparée la domination des Phanariotes, dont Graziani peut être considéré comme le précurseur.

Ce qui nous paraîtra plus extraordinaire encore, c'est qu'un tel prince, complètement étranger au pays, fut bien reçu par la boyarie moldave [1]. Mais les boyards roumains n'avaient jamais été les adversaires déclarés de princes étrangers. Nous avons vu

1. Almoro Nani au Doge, 16 février 1619, *idem*, IV, 2, p. 376 ; Miron Costin, *Letopisete*, I, p. 236 ; M. Starzer à Hans de Mollart, 30 mars 1619, dans Hourmouzaki, *Fragmente zur Geschichte der Rumänen*, Bukarest, 1884, III, p. 75.

ceux de Moldavie appeler au trône, peu après la fondation de cette principauté, le Lithuanien Juga Coriatovitsch, en 1374. Jacques Héraclide Despota, simple aventurier, parvint à gagner leur cœur et à se faire accepter par ses promesses et ses belles paroles. Nous les avons vus ensuite soutenir la candidature du médecin Rosso en Valachie et celle de Czaki en Moldavie. Si les boyards combattaient les Grecs, la raison en était parce que ceux-ci leur faisaient concurrence dans les fonctions et dans la rapine. Un prince étranger qui n'était pas Grec ne pouvait pas se confier à cet élément. Il devait donc être d'autant mieux vu, qu'ignorant les affaires du pays, il devait s'en rapporter entièrement aux boyards. Mais Graziani, chargé par le sultan, comme ex-dragoman, de la négociation de la paix avec les Polonais, trahit les intérêts des Turcs et perd bientôt le trône et la vie [1].

Il est remplacé par Alexandre Iliache, l'ex-prince de Valachie, qui attendait sa réinstallation dans la maison du grand vizir depuis sa destitution en 1618. Il est bientôt renversé, parce qu'il n'avait pas pris soin de la construction des ponts dans une expédition des Turcs contre la Pologne.

Etienne Tomcha monte de nouveau sur le trône de Moldavie. Il avait dû lutter contre un aventurier nommé Jacques Locadello, qui voulait se faire passer pour le fils d'Aron le tyran, prince de Moldavie. La pensée de devenir prince avait été inspirée à ce dernier par la sultane Validé, qui, voulant échapper au paiement de plusieurs étoffes précieuses qu'il lui avait fournies, lui avait promis de s'entremettre pour lui procurer « le trône de son père ». Locadello, pris dans le piège, vend tout ce qu'il possédait, emprunte à droite et à gauche pour pouvoir lutter contre Etienne Tomcha et, après bien des tribulations, réussit à se faire jeter en prison par ses nombreux créanciers. La prétention de Locadello à la couronne caractérise de la manière la plus frappante la dépréciation inouïe dans laquelle étaient tombés les trônes roumains, puisque l'espoir de les occuper pouvait remplacer le paiement des fournisseurs des sultanes du harem [2] !

Etienne Tomcha, qui était mal vu par les Polonais à cause de la lutte qu'il avait soutenue lors de son premier règne contre les

1. Pour le règne de Graziani, voir les *Documente*, corps principal, IV, p. 595, IV, 2, p. 379, 380, 384-385, 387-389 et Martin Zeiller, *Beschreibung des Königreiches Polen*, Ulm, 1657, p. 57.
2. Voir sur Locadello une série d'actes dans *Documente*, corps principal, IV, 2, p. 392 et suiv.

Movila, candidats de la Pologne, est destitué par les Turcs à l'occasion de la paix conclue par eux avec la Pologne, en 1623.

Alexandre Iliache a de nouveau pour successeur Radou Mihnea, qui vient en Moldavie lorsqu'il cède à son fils, Alexandre-l'Enfant, le trône de Valachie. Il n'y règne que trois ans et meurt sur le trône, chose assez extraordinaire à cette époque, où la destitution et non la mort mettait habituellement fin aux règnes des princes roumains.

Vient ensuite un prince, Miron Barnovski, qui, malgré son nom polonais, était un boyard moldave parvenu par ses mérites jusqu'aux plus hauts rangs de la boyarie. Ce fut un des rares princes de ce temps qui s'occupa, pendant son court règne de trois années (1626-1629), d'améliorer l'état intérieur du pays, complètement ruiné par les luttes intestines des Movila et par les fréquents changements de règnes qui alourdissaient continuellement les charges des habitants. Malgré les fortes sommes qu'il dût dépenser pour obtenir la principauté, il n'en réduit pas moins les impôts et prend des mesures pour ramener dans leurs villages les paysans qui s'étaient enfuis ou avaient émigré. Il s'occupe également de la vie monacale, qu'il s'efforce de moraliser et d'améliorer par un chrysobulle de l'année 1626 [1].

Il va sans dire que les Turcs ne s'inquiétaient guère des tendances réformatrices du prince de Moldavie. Du reste, il était mal vu à Constantinople comme allié à la famille des Movila, protégée de la Pologne, comme ayant servi dans l'armée de ce pays et y possédant même des terres. Puis, faute impardonnable, comme il ne voulait pas pressurer le pays, Barnovski avait été dans l'impossibilité de donner au vizir les quarante bourses que celui-ci avait exigées pour prolonger son règne. Barnovski sent que son trône vacille; il se rend à Constantinople, est jeté en prison et remplacé par Alexandre-l'Enfant. Il parvient pourtant à se sauver et passe en Pologne, où il attend sa réintégration.

Alexandre-l'Enfant avait dépensé 200,000 piastres pour obtenir un trône sur lequel il ne parvint à se maintenir que pendant quatre mois. Il avait emprunté cet argent aux marchands vénitiens : Giéronimo Beneri, Lorenzo Agazzi, Octavio Sella, Penzini Sella et Terzi, et s'était obligé envers l'ambassadeur à leur restituer cette somme dans le terme le plus court. L'ambassadeur

1. Les réformes de Barnovski dans le chroniqueur Miron Costin, *Letopisetele*, I, p. 260. Doc. de 1628 dans l'*Arh. ist.*, I, 1, p. 175 ; 1626, publié par M. V. A. Ureche dans les *Annales de l'Académie, IIe série,* tome X, p. 259.

Sébastien Venier rapporte au Doge que le prince nouvellement nommé étant venu lui rendre visite et ne pouvant que difficilement s'exprimer en italien, remplaçait les paroles par les gestes les plus serviles[1]. Humiliations envers la Porte, humiliations envers les Polonais, les Tatares, les Vénitiens, les Anglais, les Français, humiliations et baise-mains de tous côtés, tel est le tableau écœurant des règnes de ce temps. Les compétiteurs affamés de pouvoir avaient tout-à-fait oublié la dignité humaine; ils rampaient comme des reptiles devant quiconque pouvait intervenir en leur faveur auprès du sultan tout-puissant.

Alexandre-l'Enfant est remplacé par Moïse Movila, le cadet des fils de Siméon. Quoiqu'il fût membre d'une famille protégée par la Pologne et par conséquent vu d'un mauvais œil à Constantinople, les Turcs ne l'en nomment pas moins au trône de Moldavie. Cette conduite contradictoire trouve son explication dans la mention que la nomination de ce prince lui coûte « une grande quantité d'or »[2]. Destitué après quelques mois de règne, il est remplacé par Alexandre-l'Enfant, nommé pour la seconde fois prince de Moldavie. Il avait cette fois comme ministre suprême et homme de confiance le Grec Batiste Velleli, entouré d'une foule d'autres Grecs qui occupaient les postes les plus lucratifs du pays. Les boyards se révoltent et ameutent le peuple contre le prince et ses Grecs. Velleli et ses acolytes sont massacrés par la populace en furie et Alexandre se sauve à Constantinople, où il meurt peu de temps après. Il avait essayé vainement de placer son fils Radou sur le trône de Valachie, qui avait été occupé par Mathieu Bassarabe.

Barnovski, accouru à Constantinople pour essayer de recouvrer le trône, a la tête tranchée et le sultan nomme Moïse Movila, pour la seconde fois, prince en Moldavie. Mais le parti national continue sa révolte contre ce prince, et, avec l'aide d'Abaza pacha, qui avait placé Mathieu Bassarabe sur le trône de Valachie, il parvient à donner celui de Moldavie à son chef, Basile-le-Loup (1634).

C'est ainsi que les deux années consécutives 1633 et 1634 virent s'élever au trône deux princes, Mathieu Bassarabe et Basile-le-Loup, qui trouvèrent le moyen d'arrêter pour quelque temps

1. Giovanni Capella au Doge, 18 oct. 1629, *Documente*, corps principal, IV, 2, p. 454-457; Sébastien Venier au Doge, 1er sept. 1629, *idem*, IV, p. 433.
2. Geronimo Capello au Doge, 4 mai 1630, *idem*. p. 445 : « Questo è esseguito coll' esborso di relevante somma d'oro ».

le changement vertigineux des princes de Valachie et de Moldavie, en conservant leurs trônes pendant près de vingt ans. Mais cet arrêt ne fut que momentané ; la course au pouvoir n'allait pas tarder à recommencer. L'importance de ces règnes ne consiste donc point dans leur durée et ce n'est pas pour cela qu'ils marquent le commencement d'une nouvelle phase de l'histoire du peuple roumain. Le fait caractéristique qui les distingue, c'est que l'élément grec, que nous avons vu poindre et prendre racine dans les pays roumains, commence à montrer sous leur règne des tendances dominatrices, ce qui est d'autant plus remarquable que ces deux princes étaient parvenus au pouvoir par une révolte de l'élément national contre l'élément grec.

Si jusqu'à Mathieu Bassarabe et Basile-le-Loup les manifestations intellectuelles et littéraires de l'esprit roumain avaient revêtu la forme slave, à partir de ces règnes elles se couvrirent de la chlamyde grecque. Ce changement d'influence étrangère est marqué par l'avènement de ces règnes jumeaux. Voilà pourquoi nous fermons avec eux l'histoire du Moyen-Age du peuple roumain et ouvrons la période de son histoire moderne.

CHAPITRE IV

PHÉNOMÈNES GÉNÉRAUX DE L'HISTOIRE DES ROUMAINS

DURANT LA PÉRIODE DU SLAVISME

I

Etat économique et son influence sur l'organisation sociale

La domination ottomane. — Les institutions d'un peuple peuvent se modifier sous l'influence de deux forces qui déterminent leur développement ou leur marche rétrograde. Ce sont ses idées et son état économique. Ce dernier exerce une influence constante et continue sur les institutions, les modifiant conformément aux changements auxquels lui-même est exposé. C'est ainsi que les peuples passent, sans que les idées jouent presque aucun rôle, de l'état de chasseurs à celui de bergers et de ce dernier à celui d'agriculteurs, commerçants ou industriels, chacun de ces états entraînant après soi certaines institutions données, qui changent avec le mode de production de la richesse.

Il va sans dire que de semblables changements s'accomplissent très lentement et qu'il faut assez souvent des siècles entiers pour que la modification intervenue dans une institution se fasse sentir. Au contraire, aussitôt que le monde des idées s'est mis en mouvement, les institutions changent souvent avec une grande rapidité et on ne reconnaît plus demain le peuple d'hier. Des transformations comme celles que le Christianisme, la Révolution française, la découverte de l'imprimerie et celle de la vapeur opérèrent en quelques années, n'auraient pu être accomplies par des siècles entiers de lent développement économique.

Le peuple roumain, dans son histoire plus ancienne et jusqu'au seuil de notre époque, n'a presque pas connu l'influence exercée par les idées sur le développement de ses institutions. Celui-ci fut déterminé à peu près exclusivement par la marche de sont état économique, tandis que, à partir du commencement du

XIX[e] siècle, une riche source d'idées se faisant jour dans son esprit, amena après elle cette transformation merveilleuse de sa vie à laquelle nous assistons aujourd'hui. On ne saurait même pas comparer le progrès effectué pendant des siècles à celui qui fut réalisé dans le peu d'années qui nous séparent du commencement de la régénération roumaine.

Malgré cette différence radicale dans le mode du développement de la nation roumaine, il ne faut pas croire que son histoire plus ancienne ne soit que la répétition des mêmes faits sur un même et unique théâtre d'action. Elle n'est aussi qu'un développement lent et insensible, mais, par cela même, plus puissant et plus décisif que celui qui s'effectue rapidement sous l'impulsion des idées instables. Dans bien des cas, les formations laissées par les temps antérieurs sont des éléments dont il faut tenir compte de nos jours, et elles ne sauraient être pleinement comprises, si nous n'en suivons l'origine et le développement.

Nous avons esquissé ailleurs les premières institutions du peuple roumain [1]. Il nous reste maintenant à étudier les modifications qu'elles subirent dans l'intervalle de plus de trois siècles qui s'étend de la fondation des principautés aux règnes des deux princes, sous lesquels l'influence grecque devient prépondérante.

La transformation des institutions du peuple roumain provenant des changements opérés dans son état matériel, il faut d'abord nous rendre compte des modifications subies par ce dernier. La cause génératrice de ces modifications réside en premier lieu dans la *chute des pays roumains sous la domination des Turcs.*

La Valachie d'abord, la Moldavie ensuite, avaient cherché à se mettre à l'abri, en se soumettant à la puissance turque. Etant donnés les éléments entrés en relations, celui des Roumains, faible et manquant de cohésion, les Turcs, grands et puissants, il n'était que très naturel que la reconnaissance de la suzeraineté se changeât bientôt en sujétion, et l'obéissance en esclavage. Cette usurpation de pouvoirs de la part des Turcs était d'autant plus fatale, que le système de succession au trône dans les pays roumains rendant leur possession excessivement chancelante, poussait les prétendants à s'adresser aux puissances voisines pour trouver l'appui dont ils avaient besoin contre leurs compétiteurs, et, parmi ces puissances, quelle autre pouvait le mieux

1. Plus haut, p. 220 et suiv.

assurer le triomphe, si non la protectrice, bientôt après la maîtresse des pays roumains ?

Nous avons trouvé les Turcs repoussant l'immixtion des Hongrois en Valachie dès l'époque des successeurs de Mirtschea, et d'une manière encore plus prononcée à partir de Radou-le-Beau, qu'ils établissent même sur le trône de ce pays, en 1462. Bientôt après, la bataille de Mohacz et la chute de la Hongrie sous la domination ottomane (1526) plongent la Valachie dans une sujétion presque complète vis-à-vis des Turcs.

En Moldavie, l'autorité des Turcs commença à se faire sentir le jour où Pierre Rarèche fut expulsé du trône par le sultan Soliman qui, de sa propre autorité, le remplaça par Etienne Lacousta. A partir de ce moment, la Moldavie tombe vis-à-vis des Turcs dans la même position que la Valachie.

Il ne saurait y avoir de doutes que, dès cette époque, les Turcs prenaient de l'argent pour opérer les changements de princes qui avaient lieu dans les pays roumains. C'est ainsi que nous les avons trouvé acceptant de Pierre Rarèche des cadeaux pour le rétablir sur le trône de Moldavie. Ils avaient dû en faire autant avec Radou de la Afoumatzi pour l'élever de nouveau, de la prison où ils l'avaient jeté, sur le trône de Valachie.

Pourtant, quoique les Turcs eussent dès lors dépouillé les compétiteurs roumains, il n'en est pas moins vrai que leur immixtion dans les affaires des principautés était provoquée par ces compétiteurs mêmes. La rivalité constante des Daneschti et des Dracouleschti alimentait continuellement la corruption ottomane. Peu à peu, et surtout à partir de la bataille de Mohacz, le rôle de la Turquie changea. Elle commença à imposer des princes à la Valachie d'abord, à la Moldavie ensuite, sans s'inquiéter des sympathies ou des antipathies que ces princes pouvaient éveiller dans le pays. Comme la corruption s'était accrue dans l'empire ottoman, surtout à dater du règne de Soliman-le-Magnifique, et que les changements de règne en Moldavie et en Valachie étaient un excellent moyen de s'enrichir, les Turcs avaient tout intérêt à rendre ces changements de plus en plus fréquents. Avec la princesse Kiajna et ses luttes contre Pierre Tschertschel, un nouvel élément corrupteur, les femmes du harem, est introduit dans les intrigues qui se nouaient autour des trônes roumains, et ces trônes arrivèrent bientôt à former l'objet de la spéculation la plus effrénée de la part des Turcs.

Lorsque Michel-le-Brave leva en Valachie l'étendard de la

révolte, les pays roumains étaient tombés vis-à-vis des Turcs dans un esclavage qui pourrait difficilement trouver son pareil dans les annales de l'humanité. La révolution accomplie alors par les princes du Danube ôta aux Turcs, pour quelque temps, l'envie de dépouiller leurs pays. Mais, peu de temps après la mort de Michel, ils en revinrent à leur ancien système, d'abord avec une certaine hésitation ; mais, bientôt après, voyant qu'ils n'avaient plus rien à craindre, ils le rétablissent pleinement. Les princes recommencent leur course vertigineuse sous l'aiguillon de la corruption ottomane.

Conséquences désastreuses de la domination ottomane. — Quelle fut l'influence qu'un pareil système de domination exerça sur les pays roumains, voilà ce qui nous reste à étudier.

Au commencement, les revenus de ces pays, provenant des contributions ou prestations en nature, appartenaient dans leur entier au prince, qui en sacrifiait une partie en faveur de ceux qui lui venaient en aide pour l'administration. Aussitôt que les principautés entrèrent sous la domination ottomane et commencèrent à payer le don (peschkesch), changé bientôt en tribut (haratsch), il fallut augmenter les impôts afin de ne pas attaquer les revenus du prince. Le tribut augmentant continuellement, la hausse des contributions devait aller de pair. De 3,000 ducats sous Mirtschea-le-Grand en Valachie, le tribut monte, jusqu'à l'avènement de Vlad-l'Empaleur, à 10,000, en dehors des 500 enfants que le pays était obligé de livrer pour le corps des Janissaires, obligation cruelle dont ce valeureux prince essaya de délivrer la Valachie. Jusqu'aux temps de Pierre-le-Boîteux, le tribut était monté à 40,000 ducats. La somme due par la Moldavie suit la même marche ascendante. De 3,000 ducats qu'elle devait payer d'après le hatti-chérif de 1513, le tribut monte à 12,000 lors de l'avènement de Pierre Rarèche et à 60,000 sous Jean-le-Terrible. Les Turcs demandent à celui-ci de doubler le chiffre, ce qui amène la révolte du dernier héros de la Moldavie ; mais Jean étant vaincu, pris et tué, son successeur Pierre-le-Boîteux admet la prétention des Turcs. Sous Gaspar Graziani, le tribut avait dépassé cette somme [1].

En dehors du tribut, les pays roumains étaient obligés d'en-

1. Paulo Minio, au Sénat de Venise, 16 oct. 1620, *Documente*, corps principal, IV, p. 598.

voyer à Constantinople une quantité de provisions, quelquefois payées, le plus souvent gratuites. Mais, même dans le cas où elles étaient payées, les Turcs n'en donnaient que ce qu'ils jugeaient convenable. Ces provisions étaient tellement nombreuses et nécessaires, que nous avons vu, du temps de la révolte de Michel-le-Brave, plusieurs villes de l'empire ottoman exposées à la famine par suite de leur défaut. Il en fut de même du temps des troubles occasionnés par les révoltes de Mathieu Bassarabe et Basile-le-Loup [1].

Mais ces contributions, pour ainsi dire régulières, n'étaient rien auprès des dépenses occasionnées par les brigues pour le trône. Ici, les sommes atteignent en effet des proportions fabuleuses, comparées à la puissance de production des pays roumains. Quelle quantité incalculable d'argent ne fut pas versée par Kiajna, Aron-le-Tyran, Pierre-le-Boîteux ou Alexandre III dans les mains des Turcs ! Aron part de Constantinople en y laissant une dette d'un million de ducats, ce qui équivaudrait à près de 25,000,000 de francs, si nous prenons en considération la valeur comparative du kilo de blé. Pendant la période furieuse de la lutte entre Kiajna et Pierre Tschertschel, la première promet d'abord au sultan 600,000 ducats et 100,000 au beglerbeg de la Grèce, et, après avoir obtenu le trône, pour se débarrasser de Tschertschel, elle promet au vizir, pour la mort de son rival, non plus une somme comptée, mais autant d'argent qu'en pourraient porter six cents chevaux! Il va de soi que de pareilles promesses étaient de celles qu'il est impossible de réaliser. Elles n'en montrent pas moins que la limite du possible était toujours atteinte, puisque les efforts la dépassaient.

Comment les princes pouvaient-ils se procurer l'argent nécessaire pour soutenir leurs compétitions ? Il n'y avait pas d'autre moyen que celui de pressurer les pays. Aussi ces derniers gémissaient-ils sous les lourds fardeaux que les princes leur imposaient; mais les sommes exigées devaient se trouver à tout prix; car étant empruntées à des Turcs, le plus souvent à des Janissaires retirés de l'armée, ou bien à des Grecs tout-puissants à Constantinople, de pareils créanciers trouvaient toujours le moyen de se faire payer. Nous avons vu que lorsque le prince partait pour l'un des pays, il était suivi par une foule de créanciers, souvent doublés d'un commissaire turc chargé de surveiller l'encaissement de l'argent. Les

1. P. Foscarini au Doge, 2 mai 1634, *idem*, IV, 2, p. 477.

créanciers Turcs et Grecs accompagnaient les percepteurs dans les districts, soumettaient les pauvres habitants aux plus cruelles tortures pour les forcer à révéler où ils avaient caché leurs bestiaux. Comme la perception des impôts n'était soumise à aucun contrôle, les riches devaient payer aussi pour ceux qui n'avaient pas les moyens de s'acquitter. Les rapports des ambassadeurs vénitiens sont remplis de plaintes sur le sort des malheureux habitants, qui devaient arriver par ces spoliations continuelles à une extermination totale. Les Turcs voyant que chaque changement de règne les enrichissait, provoquaient continuellement de pareilles crises, ne s'inquiétant pas même de savoir si celui qu'ils nommaient était ou non favorable à leur politique. L'argent était la seule condition imposée au compétiteur. Mais les Turcs ne se contentaient pas de dépouiller le prince qui se trouvait en possession du trône; ils tenaient à voir le plus grand nombre de concurrents possible, afin de provoquer entre eux une lutte dont le résultat devait leur être bien plus favorable que ne l'aurait été celui d'une simple vente. C'est pourquoi la Porte avait toujours des prétendants qui vivaient aux frais des grands dignitaires Turcs, dans leurs propres maisons, « des prétendants de semence », comme les nomme naïvement, mais d'une manière bien caractéristique, un rapport vénitien [1].

Les choses étaient ainsi en temps de paix. Lorsque la guerre venait à éclater, elles empiraient au centuple. Les Turcs demandaient des manœuvres pour la construction des ponts, des chariots pour le transport de toutes sortes de provisions, en dehors des armées qu'ils pouvaient tirer des pays roumains et des sommes d'argent dont ils les dépouillaient. Aussi Alexandre Radou est-il destitué du trône de Moldavie pour n'avoir pas préparé à temps les ponts sur le Dniester. Les hommes envoyés avec des chariots par Michel-le-Brave, avant sa révolte, sont massacrés, parce qu'ils avaient retardé de quelques jours leur arrivée. Que l'on ajoute à cela les dévastations causées par les armées étrangères, tant musulmanes que chrétiennes, puis les invasions réitérées des Tartares, soit que ceux-ci vinssent comme ennemis, durant leurs luttes capricieuses contre les Turcs, soit qu'ils vinssent comme amis, lorsqu'ils prêtaient main-forte à un compétiteur contre un autre.

1. Almoro Nani au doge, 3 septembre 1616, *Documente*, corps principal, IV, 2, p. 365 : « riservato per semenza in queste occazioni ».

Toutes ces violences ne laissaient pas au pauvre peuple un seul jour de repos. Il fuyait dans les montagnes et les forêts, cachant dans leurs profondeurs le plus clair de sa fortune, ses bestiaux. Les paysans ne souffraient pas seuls de ces pillages ; les boyards en pâtissaient aussi, car maintenant le soutien du trône ne résidait plus dans la noblesse du pays, mais bien dans les personnages puissants de Constantinople. Quoique les Turcs exigeassent continuellement de l'argent, ils n'en avaient pas moins la prétention que les princes ne provoquassent ni troubles ni séditions par leurs rapines. Le cas échéant, les princes étaient aussitôt destitués. Mais la déposition les attendait tout aussi sûrement au cas où ils ne pouvaient livrer les sommes exigées ou ne pouvaient payer leurs créanciers. Les pauvres princes placés entre le marteau et l'enclume, avaient recours aux cruautés les plus sauvages pour forcer le pays à souffrir sans murmurer ce joug de fer et de feu. A quoi servaient pourtant les révoltes ou l'émigration ? Le prince était à peine changé que le mal recommençait. Le nouveau-venu devait absolument marcher sur les traces de l'ancien, car ce n'étaient pas les individualités, mais bien le système qui était cause de tous ces malheurs.

Les princes, qui n'étaient jamais sûrs du lendemain, devaient prendre soin d'amasser aussi pour eux de quoi vivre lorsqu'ils ne seraient plus sur le trône et même pour pouvoir lutter afin de le regagner. Ils pressuraient donc doublement les pays roumains, d'abord dans le but de contenter les Turcs et de payer leurs créanciers, ensuite afin d'amasser pour leur propre compte une fortune considérable. Nous avons vu Pierre Tschertschel, outre les sommes sans nombre payées à ses créanciers, sortant de Valachie après deux ans seulement de règne avec 43 chariots pleins de richesses. Jean-le-Saxon, après avoir payé pendant les deux ans et quelques jours que dura son règne, pour 200,000 ducats de dettes, emporte avec lui en quittant la Moldavie 100 chariots chargés de richesses dont 40 pleins de monnaie. Radou Mihnea, dans un règne tout aussi court, trouve le moyen de déposer des sommes importantes à la banque de Venise, et Moïse Movila, lors de sa destitution, passe en Pologne avec 1400 chevaux et 60 charges d'or[1].

RESSOURCES DES PAYS ROUMAINS. — Comment les pays roumains pouvaient-ils faire face à de si considérables dépenses ? Leurs

1. La charge d'or (*carica* ou *somma* en italien, *povara* en roumain) valait 1000 ducats. Giovani Capello au doge, 15 juillet 1630, *idem*, *IV*, 2, p. 447.

forces productives n'avaient point augmenté ; au contraire, elles durent même décroître à mesure que leur condition politique empirait. Aucun changement, aucun progrès n'était intervenu dans la production de leurs richesses. C'était toujours le même travail de la terre restreint aux besoins de la population. Et s'il avait augmenté de quelque chose, ce n'était point pour enrichir les pays par l'exportation du surplus des récoltes ; les Turcs, ayant besoin de céréales, imposaient aux Roumains la fourniture d'un certain nombre de kilos, au prix qu'ils voulaient bien leur payer en retour. Les seuls articles dont les Roumains faisaient de l'argent c'étaient d'abord les bestiaux, surtout le grand bétail que les Turcs n'employaient point pour leur nourriture, la viande de mouton étant la seule à leur goût; ensuite les chevaux, les peaux d'animaux, le sel, le vin, le miel et la cire. Mais quoique la production fut très restreinte, comme l'importation était aussi très peu importante, la plupart des objets fabriqués étant fournis par la petite industrie des pays, ces derniers réalisaient toujours des bénéfices considérables de leur commerce avec l'étranger. Les pays roumains, toutes proportions gardées, passaient donc pour riches et l'étaient en effet.

Les revenus entiers des contributions entrant dans les mains du prince, et ces revenus pouvant être accrus à volonté par l'augmentation des impôts, on comprendra facilement comment les pays roumains pouvaient suffire à tant d'exigences. Un rapport de Paolo Minio au sénat de Venise de l'année 1620 nous dit que « le revenu de la Moldavie était de 350,000 ducats, plus ou moins, selon le bon vouloir des princes. Ainsi Gaspar Graziani en avait tiré plus de 400,000. Ce prince, pour se bien mettre avec les Turcs, avait augmenté le tribut de quelques milliers de ducats, ce qui, avec les cadeaux d'usage, élevait la dépense à 150.000 ducats par an. En dehors de cette somme, le pacha de Moncastre, sous prétexte de réparation et entretien de la forteresse, enlève encore 100,000 ducats. Le prince de Valachie peut encaisser par an jusqu'à 250,000 ducats ; il n'en paie à la Porte que 40,000 ; mais il est soumis aux mêmes spoliations. La Moldavie est plus riche [1] ; les commerçants et les boyards y gagnent davantage ». Pourtant cette richesse n'était que relative, car le même rapport ajoute que les deux provinces étaient pauvres et peu peuplées [2].

1. Elle était aussi plus grande que la Valachie, avant que le rapt de la Bucovine en 1775 et celui de la Bessarabie en 1812 l'eussent réduite de plus de moitié.
2. Le rapport de Minio, *idem*, IV, p. 598.

Le revenu normal des pays roumains étant de 600,000 ducats, il pouvait être facilement augmenté jusqu'à 800,000 ou même à 1,000,000. Si nous évaluons les dépenses pour les Turcs à la moitié de cette somme, nous voyons que les princes pouvaient encore amasser par an jusqu'à 200,000 ou 250,000 ducats dans chaque pays. Le prince était obligé de dépenser sur ce revenu une somme de 60 à 80,000 ducats pour l'entretien des mercenaires, quelques 20,000 ducats pour sa cour. Il pouvait donc toujours économiser 100 ou 150,000 ducats par an, ce qui équivalait à 2,500,000 ou 3,750,000 francs de notre monnaie.

Pour les temps de Michel-le-Brave, qui entretenait jusqu'à 20,000 mercenaires, dépensant de ce chef jusqu'à 100,000 piastres par mois [1], il va de soi que les revenus ordinaires, fussent-ils portés au maximum, ne pouvaient suffire. Ils n'auraient également pu satisfaire aux exigences de princes tels que Pierre Tschertschel, Pierre-le-Boiteux, Alexandre III, Aron-le-Tyran. Aussi voyons-nous ces princes jetant avec une furie insensée sommes sur sommes dans les bourses des Turcs, et, de leur temps, les rapines et la spoliation durent atteindre des proportions telles que les habitants étaient obligés de fuir dans les montagnes, les forêts et les pays voisins.

Sous un pareil régime de barbarie et d'oppression monstrueuses, la population ne pouvait augmenter; elle se maintenait à un chiffre bien au-dessous de ce qu'auraient pu nourrir des pays aussi étendus et aussi pleins de richesses naturelles. C'est ainsi que nous avons vu le rapport de Minio disant que leur population était assez peu nombreuse. Une autre description plus détaillée de l'état de la Moldavie nous a été laissée par l'évêque catholique Fra Bernardo Quirini, en l'année 1599 [2]. Cet évêque visita plusieurs villes de ce pays à l'occasion d'une inspection des paroisses catholiques moldaves et consigna dans son rapport au pape de précieuses indications sur le chiffre des maisons qu'elles comptaient ou sur celui des familles qui les habitaient. Ainsi Soutschava, la capitale, aurait compté jusqu'à 6,000 feux, Baïa 3,000, Neamtz 250, Trotouche 3,500, Houche 1500, Cotnar, près de Jassy, 3,500, Roman 400. Le rapport de la population avec le nombre des maisons ou familles n'est indiqué que pour la population catholique, mettant, par exemple, pour 300 familles 1400 âmes, ailleurs pour 62 familles 435 individus, et dans un

1. Le ducat valait 1 1/2 piastre.
2. *Documente*, corps principal, III, p. 545-551.

troisième endroit 394 têtes pour 68 maisons, donc comme moyenne celle, universellement admise, de 5 membres par famille. Admettant la même proportion pour la population entière des villes énumérées par le frère Quirini, nous arrivons pour Soutschava à 30,000 habitants, Baïa 15,000, Neamtz 1,250, Trotouche 17,500, Houche 6,500, Cotnar 17,000, Roman 2,000. Si nous prenons en considération la seule ville de Soutschava, qui, à l'époque des Movila, comme amis de la Pologne, servait de nouveau de résidence princière, le chiffre de 30,000 habitants qui la peuplaient est assez restreint. Il en était de même des grandes villes de ce temps : Cotnar, Baïa, Trotouche, aujourd'hui réduites à l'état de villages, et qui ne comptaient pas plus de 18,000 habitants. Les villages étaient aussi bien moins peuplés qu'aujourd'hui, à preuve celui d'origine hongroise du district de Roman, nommé Saboani, qui ne possédait que 300 familles ou 1400 âmes, pendant qu'aujourd'hui il en compte plus de 3,000.

Une autre relation concernant la Valachie, nous apprend qu'à la même époque Tirgovischtea ne comprenait que 1000 maisons d'orthodoxes et 20 de catholiques, ce qui permettrait d'assigner à cette capitale un peu plus de 5,000 têtes, tandis que Câmpouloung avait 900 maisons, dont 40 de Saxons, ou 4,500 âmes [1].

Sous un régime moins injuste et moins violent, la population des pays roumains aurait dû se multiplier rapidement, vu la fertilité incomparable de leur sol. Aussi le rapport de Quirini nous dit-il que la Moldavie est très grande, pleine de richesses et très fertile, et Michel-le-Brave se vantait, d'autre part, qu'il était suffisant de gratter seulement un peu la terre de son pays pour en tirer les plus splendides récoltes. Mais l'administration étant, ainsi que nous l'avons vu, dénuée de toute garantie, de toute idée de justice, les pays étant dépouillés et pressurés sans relâche par des légions de princes affamés et de créanciers impitoyables, il est étonnant qu'ils aient pu conserver même le peu de population qui couvrait leur étendue et que les habitants ne se soient pas sauvés en masse pour passer dans d'autres pays où ils auraient pu mener une vie plus paisible.

Et pourtant, malgré cette spoliation continuelle, malgré le brigandage organisé qui constituait à cette époque l'administration, les habitants devaient être riches, ce qui explique aussi leur fuite et leur émigration : ils voulaient sauver leurs fortunes ;

1. Botero, *Relazioni universali*, Venezia, 1600, III, p. 95.

c'est après celle-ci et non après leur vie que couraient ceux qui les opprimaient.

En résumé donc, l'oppression avide et les extorsions d'argent des Turcs avaient pour effet de dépouiller de leur fortune des habitants riches, qui, précisément à cause de leur richesse, étaient particulièrement sensibles aux violences exercées contre eux. L'appauvrissement de la basse classe devait être la conséquence immédiate d'un pareil état de choses, et celui-ci allait se faire sentir d'abord par la perte de l'élément le plus sensible aux changements économiques, la propriété immobilière qui ne pouvait être cachée. La diminution considérable de la petite propriété, tel fut le résultat le plus fatal de la domination musulmane.

Diminution de la petite propriété. — Les petits propriétaires formaient, lors de la descente de l'immigration roumaine en Valachie et en Moldavie, la grande majorité des habitants de ces deux pays. Par l'introduction d'un puissant élément nobiliaire d'au-delà les montagnes, la condition d'une partie des petits propriétaires des pays nouvellement constitués commença à déchoir. A côté des moschnéni et des rezèches, apparut bientôt la classe de plus en plus nombreuse des paysans soumis, les *roumîni* en Valachie, les *vecini* en Moldavie. A l'origine, ces paysans soumis n'avaient point perdu leurs propriétés ; ils avaient seulement souffert une restriction à leur liberté, étant obligés de travailler un certain nombre de jours par an en faveur du propriétaire auquel ils étaient assujettis. Les paysans soumis étaient toujours considérés comme propriétaires de la terre sur laquelle ils avaient concédé à leurs maîtres un droit de protection. Les relations, qui, à l'origine, ne semblaient pas devoir introduire de profonds changements dans la position respective des deux classes principales de la population roumaine, étaient pourtant grosses de fâcheuses conséquences qui ne manquèrent pas de se développer avec le temps. Avant de les exposer, nous devons examiner les causes qui poussèrent un nombre toujours plus grand de moschnéni et de rezèches dans les rangs des paysans soumis.

Si l'origine de ces derniers doit être cherchée dans le fait de l'immigration transylvaine, l'augmentation constante de leur nombre, par la chute des petits propriétaires, eut lieu par suite des difficultés qui leur tombaient continuellement à charge. Même avant que les Turcs, par leur domination abusive et spoliatrice, eussent commencé à dépouiller les provinces roumaines, les

paysans franc-tenanciers devaient supporter une lourde charge, celle de servir, à *leurs frais* et à cheval, dans l'armée à côté des boyards qui devaient remplir la même obligation. Si pourtant le boyard, riche et qui faisait travailler la terre par ses gens, pouvait sans péril être astreint à faire le service militaire à ses frais, il n'en était pas de même du paysan dont l'avoir se ruinait en son absence et qui devait en outre emprunter de quoi vivre pendant la campagne. Le phénomène social qui s'était autrefois produit chez les Romains se reproduisait maintenant chez leurs descendants, le peuple roumain. Toutefois, pendant que chez les Romains, le citoyen ruiné vivait à Rome de la vente de son droit de vote aux riches qui en avaient besoin, les paysans roumains étaient forcés de se vendre eux et leurs propriétés comme roumîni et vecini aux boyards ou aux monastères qui se trouvaient dans leur voisinage. Plusieurs documents confirment la nécessité où se trouvaient les gens du bas peuple de vendre leurs propriétés pour subvenir aux dépenses militaires [1].

Le système des armées mercenaires entraînant de grandes dépenses, que les princes ne pouvaient couvrir avec les ressources ordinaires dont ils disposaient, les mit dans la nécessité d'imposer des contributions tellement lourdes que les paysans propriétaires ne pouvaient les acquitter. Le prince confisquait alors leurs terres qu'il vendait ensuite au plus offrant ou revendait aux expropriés pour des sommes doubles ou triples de celles pour lesquelles elles avaient été saisies, ou bien encore il forçait les paysans à se vendre eux-mêmes, roumîni ou vecini, aux boyards ou aux monastères pour acquitter les contributions imposées. Nous en avons vu des exemples au règne de Michel-le-Brave [2]. Si le règne des princes qui luttaient pour l'indépendance avait des conséquences tellement fatales pour la petite propriété, le règne de ceux qui se soumettaient aux exigences des Turcs ne pouvaient en avoir de meilleures. Les sommes exorbitantes, extorquées surtout aux paysans, les forçaient, tout comme dans les anciens temps le service militaire, à se défaire de leurs propriétés, pour supporter les charges onéreuses qui les accablaient.

On peut observer à ce sujet un phénomène général. Tandis que les documents antérieurs à la moitié du XVI[e] siècle contiennent sur-

1. Deux documents de l'année 1665 dans *l'Arh. ist.*, I, 1, p. 79. Quoique d'une date postérieure, ils n'en confirment pas moins le fait, même pour une période plus ancienne.
2. Plus haut p. 396.

tout des donations de terres faites par le prince à ses hommes d'armes et aux monastères. A partir de cette époque commencent à se multiplier les documents qui constatent des ventes de petites terres aux grands propriétaires, aux boyards ou aux couvents. Quoique tous ces documents affirment que la vente avait eu lieu de plein gré sans avoir été imposée par personne, il est évident que ce n'était là qu'une vaine formule, destinée à couvrir assez souvent la violence morale, sinon même la violence physique. La preuve la plus certaine de cet état de choses, se trouve dans cette circonstance que toutes les fois que les paysans en avaient la possibilité ils rachetaient leurs terres, suppliant assez souvent ceux qui les possédaient de leur concéder cette grâce. Et les paysans n'étaient pas seuls exposés à ce péril. Il en était de même des boyards oubliés par la cour, qui demeuraient à la campagne et n'étaient plus distingués par la faveur des princes. Avec le temps, la terre se divisait et se subdivisait entre leurs successeurs qui devenaient de simples moschnéni forcés aussi de vendre leurs propriétés. On rencontre des documents dans lesquels les descendants d'anciennes familles vendent la 56e partie d'une terre [1].

Ces petites propriétés étaient vendues aux boyards ou aux monastères qui réunissaient toujours plus amplement dans leurs mains d'immenses domaines, dont les restes constituent encore aujourd'hui la grande propriété en Valachie et en Moldavie. Ainsi nous avons vu les frères Bouzeschti possédant 128 terres du temps de Michel-le-Brave. Le difficile pour un boyard c'était de s'introduire dans une terre de rezèche. Aussitôt qu'il y avait mis le pied et était devenu co-propriétaire avec les paysans, il trouvait toujours le moyen de s'arrondir et de s'étendre à leur compte. Les procès en délimitation lui offraient la plus large voie à la chicane ; les emprunts à d'énormes intérêts faits à ses voisins venaient à son aide et, en peu d'années, la terre entière des rezèches devenait sienne et ces derniers ses hommes.

Comme toutes les transformations économiques, la diminution de la petite propriété au profit de la grande s'accomplit lentement et d'une manière insensible ; elle dut commencer à l'époque des grandes luttes pour l'indépendance, sous Mirtschea-le-Grand en Valachie et Etienne-le-Grand en Moldavie. A la fin de la période

1. Doc. de 1635 dans l'*Uricarul* de Th. Codresco, XIV, p. 98, d'autres de 1555 et 1557 dans l'*Arh. ist.*, I, 1, p. 40 et 110 ; un quatrième de 1633 dans V. A. Ureche, *Miron Costin*, I, p. 77.

du slavisme, vers le milieu du XVIIe siècle, le processus était à peu près terminé ; la grande propriété avait fini par prévaloir dans les pays roumains; la petite, celle des moschnéni et des rezèches, ne formait plus que l'exception. La distance qui séparait le paysan du boyard s'était agrandie de toute la différence d'étendue de leur propriété. Quoique les francs-tenanciers se fussent maintenus dans beaucoup d'endroits, leur importance sociale, comme élément principal de défense des pays, avait disparu. Même pendant les dernières luttes de Michel-le-Brave, ce n'est plus sur eux que ce prince basa sa force, mais bien sur les mercenaires, payés avec l'argent extorqué aux paysans propriétaires. Ces derniers n'avaient plus de valeur que comme élément taillable à merci, sans même qu'on exigeât d'eux qu'ils fournissent le service auquel les obligeaient les anciennes coutumes. Plus tard, lorsque les mercenaires devinrent à leur tour inutiles, les pays roumains acceptant sans opposition la domination ottomane, les paysans n'en furent pas moins dépouillés pécuniairement, leurs dépouilles servant alors à enrichir les Turcs. Ce fut là la cause qui amena la décadence militaire des pays roumains, qui transforma ce peuple de guerriers farouches en paisibles laboureurs, de sorte qu'il semblait avoir oublié qu'il avait manié autrefois les armes avec honneur, lorsque l'assaut de Grivitza devant Plewna convainquit le monde du contraire. La bravoure du peuple roumain renaquit de ses cendres. Le lion qui dormait s'était réveillé.

Etablissement du servage dans les pays roumains. — Parallèlement à la perte de la propriété de la part des moschnéni et des rezèches, une autre transformation s'accomplissait dans la condition des paysans soumis. Ils descendaient petit à petit à l'état de serfs vis-à-vis des propriétaires qui étaient devenus les maîtres de leurs terres.

Nous avons vu que l'origine des paysans soumis remonte à la fondation des principautés par les Roumains émigrés de Transylvanie. Les princes s'approprièrent en grande partie les terres appartenant aux habitants autochotones des pays dans lesquels ils vinrent chercher un refuge. Ces terres deviennent le domaine princier et leurs habitants les hommes du prince. Par donation de sa part, ces terres et ceux qui les peuplaient entrent dans un rapport de soumission vis-à-vis des donataires, boyards

ou monastères. C'est ainsi que les paysans, primitivement libres, arrivent à *appartenir* aux grands propriétaires.

Les terres libres des francs-tenanciers pouvaient aussi devenir la propriété du prince par confiscation, par suite d'impossibilité de payer les impôts. Ces terres confisquées passaient aussi par vente ou donation entre les mains des grands propriétaires.

Enfin une dernière voie par laquelle les paysans perdaient leur liberté et entraient en rapport de soumission vis-à-vis des grands propriétaires, c'était celle de la vente de plein gré de leurs propriétés accompagnée presque toujours de celle de leurs personnes. Si on rencontre quelquefois des ventes exclusives de la propriété, sans l'aliénation de la liberté, ces cas sont extrêmement rares [1] et, dans presque tous les documents qui contiennent des ventes de terres de paysans aux grands propriétaires, la vente se fait d'après la formule « qu'un tel se vend lui et sa famille roumîn ou vecin à tel boyard, avec la terre qui lui appartient [2]. » Nous assistons assez souvent à des luttes et à des efforts intéressants faits par les paysans pour maintenir leur liberté. Ils se rachètent souvent par deux ou trois fois, jusqu'à ce que, de guerre lasse, ils finissent par renoncer à l'onéreuse indépendance. C'est ainsi que les paysans du village de Micscheneschti, contraints par Michel-le-Brave, sont forcés de se vendre comme roumîni à ce prince qui en fait donation à son boyard, le comisse Leca. Celui-ci consent à ce que les paysans rachètent leur terre et leur liberté. Mais le successeur de Michel-le-Brave, Siméon Movila, ne voulant pas reconnaitre la validité de la donation de son prédécesseur et par conséquent le rachat des paysans, considère le village comme étant toujours princier et en fait une seconde donation au capitaine Ghioula. Les paysans, qui avaient déjà perdu une fois leur argent avec le comisse Leca, se rachetèrent de rechef du nouveau propriétaire. Mais les dettes qu'ils avaient dû contracter dépassaient leurs forces. Ils furent obligés, pour s'en acquitter, de se vendre, cette fois définitivement, au vistiar Nicoula pour 400 ducats, et depuis lors le village de Micscheneschti demeure à l'état de *roumînie* [3].

1. Doc. de 1700 dans *le registre de la logothétie de Brancovane* aux archives de l'État à Bucarest, p. 489 : Stoïan vend sa terre à Radou postelnic « mais ne lui vend pas *sa tête*, pour être roumîn. »

2. Doc. de 1699, *idem*, p. 103 : Les paysans du village de Hourezou « étant libres et indépendants, se vendirent de leur propre gré à Dima Chiurcibacha avec toutes leurs propriétés ».

3. Doc. de Constantin Scherban, 1654-1658, dans Papin, *Tesaur*, I, p. 387.

Le paysan soumis, quelle que fut la cause qui l'eût plongé dans cet état, conservait, nonobstant sa soumission, un droit sur la propriété qu'il avait eue. Ceci ressort de plusieurs circonstances: ainsi, lorsque le paysan recouvrait sa liberté, soit par rachat, soit par donation testamentaire, il était toujours clairement stipulé si la liberté ne concernait que sa personne ou concernait également sa terre. On trouve une foule de documents qui élibèrent les roumîni ou vecini de leur soumission, mais seulement pour leurs personnes et à l'exclusion de leurs terres [1]. D'autres documents, bien plus rares, contiennent des libéralités plus étendues. Deux femmes, une certaine Bolosina, épouse du spatar Dima, et Hélène Cantacuzène, la femme du célèbre postelnic Constantin Cantacuzène, dont nous raconterons plus tard le sort tragique, donnent la liberté à leurs roumîni, en leur rendant aussi leurs terres « afin qu'ils s'y nourrissent et redeviennent des knèzes comme ils l'avaient été auparavant [2] ». Lorsque le roumîn ou vecin était donné ou vendu par un propriétaire à un autre, il était toujours stipulé que cette vente ou donation comprenait aussi toutes leurs terres (les paysans soumis ne pouvant être vendus sans la terre sur laquelle ils habitaient). Un document de l'année 1618 rapporte la vente d'un roumîn « avec les enfants que Dieu lui donnera et sa propriété indivise autant que comporte sa juste-part du champ, de la forêt, de l'eau, du pacage, en un mot ce qui lui reviendra de la propriété commune [3]. » Enfin, la preuve la plus concluante peut-être du droit que le paysan soumis conservait sur sa propriété, réside dans le fait qu'il ne pouvait jamais être arraché à la terre qu'il habitait, ni vendu qu'ensemble avec elle [4].

Ce principe, qui découlait d'un droit du paysan, fut avec le temps interprété à son désavantage. Comme le travail que les paysans soumis devaient faire pour le propriétaire n'était limité par aucune disposition légale, on comprend que la plupart des propriétaires devaient en abuser, obligeant les paysans à des jours de corvée si nombreux que le temps du paysan était presque

1. Voir par exemple doc. de 1645 inédit aux archives de l'Etat. *Registre des documents*, II, nº 5, p. 4 ; 1694, 1698 et 1699. *Registre de la logothétie de Brancovane*, p. 82, 268 et 350 aux archives de l'Etat.

2. Doc. de 1617, *Columna lui Traian*, 1872, p. 281 ; 1665, *Convorbiri literare*, XX, p. 9.

3. *Arhiva istorica*, I, 1, p. 23.

4. Acte pour l'émancipation des vecini en Moldavie, 1745, *Magazinul istoric pentru Dacia*, II, p. 290 : « Care lucru a se schimba numai oamenii fara de mosie nu este cu cale. » (L'*î* dans *roumîn* représente la voyelle profonde gutturale de la langue roumaine).

complètement absorbé par le travail en faveur du propriétaire. Les paysans, ainsi maltraités, quittaient les propriétaires trop exigeants et se rendaient sur les terres de ceux qui avaient la réputation d'être plus humains. La majorité des seigneurs terriens risquaient donc de perdre la population de leurs terres. Comme le paysan, d'après le droit coutumier, ne pouvait être détaché de sa terre, on retourna ce principe dans le sens que le paysan ne pouvait pas non plus s'en détacher lui-même. Les paysans qui fuyaient les propriétaires cruels étaient ramenés de force dans leurs villages. Cet usage, quelqu'abusif qu'il fût dans le commencement, n'en revêtit pas moins avec le temps une apparence juridique. Il fut bientôt admis par tout le monde que le paysan soumis, sans l'autorisation du propriétaire, ne pouvait quitter le village où il vivait. Ce principe, appliqué avec une rigueur d'autant plus excessive que les paysans, plus maltraités, essayaient continuellement de l'enfreindre, rendit la condition de paysan soumis toujours plus précaire, plus mauvaise. Par cette défense de s'établir là où bon leur semblerait, les paysans soumis devinrent des serfs et le servage remplaça l'ancien rapport de simple soumission du paysan envers le propriétaire.

Il va sans dire que l'on ne saurait assigner une date précise à cette transformation que subit la condition des paysans soumis. Aussi a-t-elle été faussement attribuée à Michel-le-Brave, lequel, il est vrai, en fit une institution légale, la sanctionnant par un chrysobulle, mais ce ne fut pas lui qui l'introduisit pour la première fois. Comme toutes les formations sociales, celle-ci aussi avait mûri lentement et lorsque Michel-le-Brave vint la réglementer, elle devait être déjà universellement répandue. Un document nous indique que le servage existait déjà en Valachie avant l'année 1593, quand commence le règne de Michel. Par ce document de 1613, le prince Radou Mihnea confirme à Pîrvou et à Radou postelnic de Stavileschti la possession de deux roumîni, Jean et Oprea de Babeni, avec leurs enfants. Le document rapporte que ces deux roumìni avaient appartenu auparavant à Chrétien d'Ohaba jusqu'à l'époque du règne du père de Radou Mihnea, le prince Mihnea, (en Valachie, premier règne, 1577-1583 ; deuxième règne, 1585-1591) ; de ce temps *ils s'étaient sauvés* en passant la frontière et avaient payé le droit d'émigration. Ils restèrent ainsi comme fuyards jusqu'à l'époque du règne d'Alexandre Voévode (III, 1592-1593), lorsqu'ils rentrèrent sur les terres

desdits boyards de leur plein gré [1]. » Pour que ces roumîni fussent obligés de se soustraire *en fuyant* à leurs propriétaires, il est évident qu'ils ne pouvaient émigrer librement. Le servage existait donc antérieurement à Michel-le-Brave.

Une prescription libératrice cherchait à mitiger un peu cet abus changé en droit. La faculté du seigneur de poursuivre le serf fuyard était limitée à un certain intervalle de temps. Pendant qu'en Transylvanie cette limite était fixée à 10 ans, dans les pays roumains sa durée était laissée à l'arbitre du prince [2].

Cette restriction imposée à la liberté du paysan soumis contribua à empirer sa situation entière. Avec le temps bien des familles de paysans soumis s'éteignaient et le propriétaire attribuait leurs parcelles de terre à d'autres qui ne pouvaient plus se considérer que comme habitant la propriété du maître. Par les mariages et les relations de fortune entre ces nouveaux venus et les anciens habitants, leur condition s'unifiait et il devenait difficile de distinguer l'ancien paysan soumis qui habitait sa propre terre de celui survenu plus tard qui s'était établi sur la terre du seigneur. Cette confusion était d'autant plus naturelle que le servage faisant tomber le paysan plus profondément dans la dépendance du maître, il commença à être considéré comme sa chose. Petit à petit le souvenir du droit que les serfs avaient exercé sur leurs terres se perdit et ils commencèrent à être considérés comme habitant les terres de leurs maîtres.

La période dont nous avons exposé l'histoire exerça donc une influence pernicieuse sur le sort des paysans, faisant descendre bien des propriétaires libres à la condition de paysans soumis et réduisant ces derniers à l'état de serfs.

Cette transformation sociale attaqua les bases sur lesquelles reposait l'organisation militaire des pays roumains et détruisit de fond en comble leur faculté de résistance. Nous avons vu en effet que les calaraches, la partie la plus nombreuse de la cavalerie roumaine, étaient recrutés parmi les paysans libres et les darabani ou l'infanterie parmi les paysans soumis [3]. La diminution du nombre des premiers réduisit le chiffre de la cavalerie,

1. Reproduit dans le *Magazinul istoric pentru Dacia*, II, p. 277.
2. Pour la Transylvanie voir un doc. de 1457 dans la *Transylvania*, V, 1873, p. 42. Pour les pays roumains voir un doc. sans date d'Etienne Tomcha (1622-1623) dans Melchisedek, *Cron. Romanului*, I, p. 243; 1628, *Arh. ist.*, I, 1, p. 175; 1670 dans Ureche, *Miron Costin*, I, p. 123; 1633, Aricescu, *Istoria Cimpulungului*, I, p. 176.
3. Plus haut, p. 246.

tandis que les serfs étaient empêchés par leurs propriétaires de fournir des contingents à l'infanterie. Les troupes nationales étant continuellement diminuées dans leur effectif, les manques furent remplacés par des mercenaires, jusqu'à ce que ces derniers arrivèrent à éloigner même l'élément national qui aurait pu servir et devinrent le système généralement suivi pour le recrutement de la force armée. Mais nous avons vu que ce nouveau système qui entraînait des dépenses considérables, faisait continuellement augmenter les charges des paysans et par suite contribuait toujours davantage à leur nuire.

Epuisement du domaine princier. — Examinons maintenant les transformations opérées dans la condition de l'autre classe importante de la société roumaine, celle des boyards. Ces transformations furent déterminées en premier lieu par l'épuisement du domaine princier, dans lequel les princes puisaient à l'origine à pleines mains pour enrichir leurs serviteurs.

Nous avons vu que les boyards étaient au commencement une classe militaire, obligée en premier lieu au service des armes si nécessaire dans les temps de luttes éternelles qui suivirent la constitution des deux Etats roumains. Les fonctions civiles ne formaient que des attributions secondaires, dont celui qui les revêtait s'occupait bien moins que de celles qui lui incombaient comme homme d'armes. Les services rendus à la patrie sur les champs de bataille étaient richement récompensés par des donations de terres prises sur le domaine étendu, pour ainsi dire illimité, du prince. On comprend que la carrière des armes étant assez lucrative par elle-même, les boyards ne se seront pas trop empressés à revêtir les fonctions civiles qui leur imposaient un surcroît de travail et des connaissances que les hommes de guerre de cette époque ne possédaient pas toujours.

Avec le temps toutefois les offices civils gagnèrent en importance ; l'étendue des pays s'était accrue, les affaires s'étaient multipliées ; les fonctionnaires civils devaient s'en occuper assez sérieusement pour se tenir au courant. Les princes créèrent des revenus spéciaux attachés à ces fonctions qui les firent rechercher. Une circonstance surtout devait contribuer à rendre les fonctions particulièrement désirables et à pousser la noblesse entière à se les disputer. Ce fut l'épuisement progressif du domaine princier qui rendait toujours plus rares les récompenses octroyées par le prince aux boyards par le moyen des donations

de terres, jusqu'à ce que ce système de récompenses disparut tout à fait.

Vers la fin de l'époque que nous étudions, les terres princières avaient à peu près disparu et les princes qui voulaient imiter l'ancien usage étaient forcés ou bien de faire des donations sur leur propre fortune ou bien d'acheter des propriétés pour pouvoir faire des donations [1]. Les largesses des premiers princes des pays roumains, qui donnaient parfois jusqu'à huit terres d'un seul coup [2], auraient pu tarir bien plus tôt encore la source qui les alimentait s'ils n'avaient pas disposé d'un moyen de remplacer au moins en partie ce qu'ils aliénaient par leurs libéralités. Ce moyen consistait dans la confiscation des terres particulières, pour crime de félonie, confiscation qui frappait exclusivement les boyards, tandis que celle qui avait lieu pour impôts non payés ne s'appliquait qu'aux paysans [3]. Les princes avaient en outre le droit de recueillir les successions vacantes [4]. Mais ces moyens ne suffisaient qu'imparfaitement à combler le déficit occasionné par les donations.

Il est vrai que l'on rencontre même des princes anciens, appartenant à l'époque où le domaine princier existait dans toute sa plénitude, achetant quelquefois des terres ; mais ces achats sont déterminés par des motifs spéciaux, notamment par le désir du prince de donner à des monastères des terres situées dans leur voisinage [5]. Tandis que les achats faits par les princes, qui disposaient encore d'une grande étendue de terres de l'Etat, trouvent leur explication dans des causes particulières, ceux qui se produisent après le règne de Michel-le-Brave sont provoqués par la disparition du domaine princier. Plus celui-ci se retrécissait et les donations devenaient plus difficiles à obtenir, plus les boyards cherchaient une compensation au manque de donations dans les fonctions publiques et leurs revenus.

1. Gabriel Movila, Miron Barnovski et Moïse Movila font des donations avec des terres prises sur leur fortune privée. Voir doc. de 1618, 1628 et 1634 dans l'*Arh. ist.*, 1, 2, p. 190, 6, 187, et 1, 1, p. 71. Etienne Tomcha, 1615-16, dote le monastère de Solca avec plusieurs terres achetées à des particuliers. Plusieurs doc. reproduits par A. Wickenhauser, *Geschichte und Urkunden des Klosters Solka*, Czernowitz, 1877, p. 72-80.

2. Doc. de 1435, *Arh. ist.*, I, 2, p. 18.

3. Voir les doc. de 1530, 1572, 1656, 1616 et 1621 dans l'*Arh. ist.*, I, 1, p. 67, 112, 116, 133, et Wickenhauser, *Solka*, p. 76.

4. Doc. de 1618, *Arh. ist.*, I, 2, p. 191.

5. Deux doc. de 1481, *Arh. ist.*, I, 1, p. 75 et Melchisedek, *Cron. Romanului*, I, p. 134; 1530, *idem*, I. 1, p. 133.

Chasse aux fonctions ; les Mazils. — Les boyards constituant une classe assez nombreuse, il était assez facile de les contenter tous, tant que le domaine princier existait, en leur faisant des donations souvent répétées. Mais lorsqu'il fallut leur partager les fonctions, les choses changèrent complètement. Il fut très difficile, voire même impossible, de leur en donner à tous, attendu que leur nombre dépassait de beaucoup celui des emplois disponibles. Les mécontents, ceux qui n'en avaient pas été gratifiés, se jetaient aussitôt dans l'opposition contre le prince et s'efforçaient de le renverser pour placer sur le trône leur partisan, qui allait partager entre eux les fonctions de l'Etat.

Bien que même dans les premiers temps de l'histoire des principautés, alors que les fonctions n'étaient pas aussi recherchées, on trouve les boyards divisés en factions qui soutenaient différents prétendants, on ne saurait pourtant confondre le caractère de ces luttes primitives avec celles qui se produisent plus tard dans les pays roumains. La rivalité des successeurs de Mirtschea trouve son explication dans l'existence de deux partis territoriaux, les Daneschti de la petite Valachie et les Dracouleschti de de la grande. Ces partis représentent dans le pays la rivalité des Hongrois et des Turcs qui se disputaient la prépondérance sur la Valachie. Les luttes et les changements de règne ont un caractère politique. Il en est de même en Moldavie sous les successeurs d'Alexandre-le-Bon, où les Polonais et les Hongrois luttent pour l'omnipotence et provoquent les changements si fréquents des princes, les partages même territoriaux de la Moldavie. A partir de Radou Paisie et de Pierre Rarèche les luttes prennent un caractère de plus en plus personnel, dans lesquelles ce que l'on attaque et ce que l'on défend, ce sont les intérêts individuels des princes et de leurs boyards. La conscience politique, au lieu de se développer dans les pays roumains, s'obscurcit de plus en plus, jusqu'à ce qu'elle disparaisse presque complètement pendant l'époque phanariote.

Les boyards tendant tous à occuper des fonctions, la vie auprès du prince, à la cour, devenait plus recherchée. Tout comme le prince voulait briller sur son trône, les boyards désiraient briller autour de lui, et, plus peut-être que par l'éclat, prince et boyards étaient attirés par l'appât des avantages pécuniaires que le règne et les fonctions amenaient à leur suite. Les boyards qui ne pouvaient entrer en fonctions étaient considérés comme sacrifiés et malheureux. Ils étaient désignés par des termes spé-

ciaux[1]; ceux qui avaient été démis d'une fonction quelconque étaient désignés par le terme turc de *mazili* (de ma'azul = démis, destitué), que l'on appliquait aussi aux princes qui avaient perdu le trône. Ce dernier terme ne contenait rien d'injurieux, et les princes l'emploient eux-mêmes dans leurs chrysobulles pour désigner leur état de dépossédés [2].

Dans les anciens temps, la vie urbaine était très peu développée et la plupart des boyards résidaient dans leurs terres, notamment tous ceux, très nombreux alors, qui n'occupaient pas de fonctions. Voilà pourquoi on rencontre très souvent dans les documents des premiers temps des donations, faites aux boyards, de terres sur lesquelles ils étaient établis[3]; preuve que les boyards habitaient à cette époque, et de leur plein gré, à la campagne. Quand le prince les appelait aux armes, ils se réunissaient autour de lui; aussitôt qu'ils étaient licenciés, ils s'en retournaient chez eux.

Avec le changement de caractère des boyards, de militaires en fonctionnaires, la vie à la campagne commença à ne plus être de leur goût. Ils désiraient tous vivre dans la capitale, à la cour, autour du prince; et ceux qui ne pouvaient y arriver se considéraient comme exilés. Voilà pourquoi dans le langage des chroniqueurs, qui appartiennent tous à cette dernière époque, le renvoi des boyards à la campagne est synonyme de disgrâce et leur rappel à la cour identique à leur rentrée en faveur[4]. On comprend maintenant pourquoi, vers la fin de l'époque dont nous nous occupons, les boyards qui n'occupaient pas de fonctions étaient les seuls qui vivaient à la campagne. Mais les mazili s'y retiraient aussi. Si bien souvent ils étaient rappelés à la cour et placés dans des fonctions, il arrivait souvent aussi que certaines familles de boyards retirés étaient complètement oubliées; aucun prince ne leur confiait plus de fonctions; elles s'appauvrissaient rapidement par la subdivision de la terre entre les descendants, n'ayant plus aucun moyen de maintenir ou d'augmenter leur fortune. Ces mazili (nom sous lequel on com-

1. Doc. de 1748 dans l'*Uricarul*, II, p. 60. Grégoire Ghyca dit : « Dupa mazilirea noastra ». Comp. *idem*, I, p. 47.
2. Voir pour cette désignation un doc. de 1628, *Arh. ist.*, I, 1, p. 175.
3. Doc. de 1419, 1428, 1429, 1443 dans l'*Arh. ist.*, I, 1, p. 110, 121, l'*Uricarul*, II, p. 248 et Ulianitzki p. 61.
4. Voir les passages relatifs dans Ureche, éd. Picot, p. 575; Miron Costin, *Letopisete*, I, p. 308; *Chronique anonyme de la Valachie* dans le *Magazinul istoric p. Dacia*, V, p. 6.

prenait tous les boyards qui ne revêtissaient pas de fonctions), après quelque temps, se confondaient avec les paysans, partageant presque en tout leur sort et leur condition. Ils formèrent une classe moyenne entre les boyards et les paysans libres propriétaires. Ils se distinguaient des premiers par le fait qu'ils étaient soumis aussi à la contribution personnelle, au *bir*, dont les boyards étaient exemptés; des seconds, par la manière dont cette contribution était perçue et qui n'était pas celle de la *cisla*, c'est-à-dire de l'imposition en bloc d'une somme sur un village entier, somme qui était ensuite répartie par les jurés proportionnellement aux fortunes, mais bien individuellement à chaque mazil, d'après l'appréciation de la vistiarie. D'ailleurs ces mazili se distinguaient encore des paysans et rappelaient aussi leur origine nobiliaire par quelques charges qu'ils remplissaient, mais qui ne leur rapportaient rien et ne faisaient que rendre leur condition encore plus mauvaise. Ainsi ils étaient obligés, dans les temps plus nouveaux, de garder les troupeaux de bœufs des commerçants pendant l'été et de les conduire à l'automne aux abattoirs, où ils surveillaient leur abatage, et d'autres services ordinaires de ce genre [1].

L'apparition de la classe des mazili, à côté de celle des boyards, indique qu'une transformation radicale s'était effectuée dans la condition de la noblesse roumaine. Elle tendait à devenir tous les jours davantage une classe de fonctionnaires dépendants de la personne du prince, d'une classe de guerriers libres qu'elle était précédemment.

Cette transformation, tout comme celles auxquelles nous avons vu exposés les paysans, eut aussi pour effet d'affaiblir l'esprit militaire dans le peuple roumain et de le préparer à recevoir plus aisément le joug sous lequel il devait courber la tête, celui des Ottomans.

1. Bauer, *Mémoires historiques et géographiques sur la Valachie*, annexés à l'histoire de Carra, Neufchatel, 1781, p. 266, définit les *mazili* : « On appelle ainsi les descendants des boyards qui ne sont pas en place ». Sur les services auxquels ils étaient obligés, voir un doc. de 1803 dans l'*Uricarul*, IV, p. 81.

II

Organisation politique

Rôle politique des boyards. — Les deux classes qui constituaient principalement la société roumaine avaient, dans les anciens temps, chacune son rôle et ses attributions militaires, l'obligation de défendre le pays, d'après les distinctions précédemment établies. Quant à la direction des affaires de l'État, elle était réservée presque exclusivement au prince et aux boyards ; le bas peuple n'y jouait qu'un rôle tout à fait secondaire dans la conduite des intérêts locaux. Si le peuple prenait aussi quelquefois part à des mouvements politiques, c'était toujours par la voie de la violence, les guerres civiles ou les révolutions, et alors comme instrument des facteurs dominants, des boyards ou du prince.

La noblesse, au contraire, eut toujours dans les pays roumains une grande part à la conduite des affaires publiques. Son influence prépondérante fut due en premier lieu au système de succession au trône qui était, ainsi que nous l'avons vu, celui électif-héréditaire, et qui plaçait dans les mains de la boyarie l'établissement de l'autorité suprême des pays roumains ; par conséquent, par des temps d'absolutisme, le sort même de la population entière qui les habitait.

L'influence des boyards était pourtant complètement paralysée sous les règnes longs et puissants de quelques princes exceptionnels comme Mirtschea-le-Grand, Alexandre-le-Bon ou Etienne-le-Grand, ou bien lorsque la succession au trône ne pouvait être dévolue qu'à un seul, ainsi que cela arrive en Valachie de Radou Negrou à Mirtschea et en Moldavie de la mort d'Etienne-le-Grand à Lapouschneanou.

En Valachie, la rivalité des Daneschti et des Dracouleschti met pour la première fois en relief la puissance des boyards. Divisés en ces deux grands partis territoriaux et soutenus tantôt par les Turcs, tantôt par les Hongrois, ils ensanglantent pendant de longues années le pays de leurs luttes acharnées. Vlad-l'Empaleur cherche, par ses cruautés, à mettre un terme aux intrigues des boyards et il arrive à leur inspirer une terreur si grande, que lorsque son frère Radou-le-Beau vient, amené par le sultan Mahomet, pour le déposséder, les boyards valaques craignent même de s'aboucher avec le nouveau prétendant. Pendant les luttes d'Etienne-le-Grand contre les Turcs, les princes de Valachie sont placés et chassés par les deux adversaires, de sorte que le rôle des boyards ne peut trouver de place. Mais aussitôt que l'orage se fut calmé, le flux et le reflux des deux grands partis de la Valachie se fait de nouveau sentir, amenant et emportant les uns après les autres les princes rivaux. A partir de la chute de la Hongrie sous la domination ottomane, en 1526, les Turcs, omnipotents en Valachie, lui imposent les princes qui leur conviennent et qui payent le mieux, sans s'inquiéter si leurs créatures étaient ou non agréées par les partis de Valachie. Ceux-ci, après avoir essayé pendant quelque temps de lutter contre le courant, finissent par céder. Le rôle des boyards, quoique ayant beaucoup perdu comme facteur déterminant de changements de règne, n'en conserva pas moins une influence considérable sur les princes, par les intrigues et les révolutions qui pouvaient les renverser.

En Moldavie, pendant ce temps, le rôle des boyards suit la même direction, quoique par une voie différente. Après une participation très active à la lutte entre les successeurs d'Alexandre-le-Bon, qui a pour conséquence la division de l'État moldave lui-même en plusieurs tronçons et sa chute sous la triple vassalité de la Pologne, de la Hongrie et de la Turquie, les boyards entrent dans une période de calme sous le règne puissant d'Etienne-le-Grand. Pendant près de cinquante ans ils sont soumis à sa main de fer et durant tout ce long règne on ne mentionne qu'un seul essai d'insubordination de la part de trois boyards : le paharnic Negrila, le stolnic Alexa et le vornic Isaïe, insubordination qui est immédiatement noyée dans le sang [1]. Nous avons vu que quelques moments avant la mort d'Etienne, les boyards font mine de vouloir

1. Ureche éd. Picot, p. 111.

ressaisir l'autorité, dont ils avaient été sevrés durant son long règne ; mais qu'une punition tout aussi terrible leur fut infligée par le prince moribond. Sous Bogdan, fils d'Etienne, les boyards se tiennent tranquilles ; leur essai de révolte sous Etienne-le-Jeune, à l'occasion du meurtre de Luca Arbore, est réprimé ; mais les boyards se vengent en faisant empoisonner Etienne par sa propre femme. Du temps de Pierre Rarèche, les boyards voyant que ce prince s'était attiré la colère du sultan, l'abandonnent ; puis ils s'opposent à sa réinstallation sur le trône du pays et sont cruellement punis par Rarèche, pour leur traîtreuse conduite. Ce sont toujours les boyards qui tuent Etienne Lacousta, prince imposé à la Moldavie par Soliman-le-Magnifique. Le fils de Pierre Rarèche, Elie, tranche la tête au hetman Vartic et une foule de boyards persécutés par ce prince, comme aussi par son successeur Etienne, émigrent en Pologne. Lapouschneanou, à peine installé, est trahi par les boyards pour l'aventurier étranger et d'autre religion que la leur, Jacques Heraclide Despota. Une terrible vengeance de la part du prince réinstallé saigne à blanc la boyarie moldave. Elle appelle une seconde fois le poison à son aide et échappe à un prince qui avait juré sa perte.

Il ne faut pas croire que ces révoltes continuelles étaient l'œuvre de la boyarie entière qui aurait désiré peut-être une autre forme de gouvernement. Le mouvement n'était pas dirigé contre l'institution, mais bien seulement contre la personne des princes qui, ne pouvant distribuer les faveurs à tous les boyards, en mécontentaient toujours un nombre plus ou moins grand.

Les princes se trouvaient donc en face d'une résistance impossible à briser. Quelques-uns d'entre eux essayèrent de le faire, en basant leur puissance sur les paysans et en essayant avec leur aide de mettre un frein aux convoitises des boyards. Tel fut Jean-le-Terrible de Moldavie, qui paya pourtant chèrement de sa vie l'inauguration de cette nouvelle politique. Etant donné le système de corruption qui régnait à Constantinople et qui provoquait à tout moment des changements de princes, on comprend comment les intrigues des boyards pour se supplanter les uns les autres devaient trouver dans de pareilles conjonctures des forces toujours renaissantes.

Conséquences de la turbulence des boyards. — Ces scènes violentes, continuellement renouvelées, devaient avoir sur l'état des pays roumains la plus fâcheuse influence. En dehors de leur

abaissement quant aux relations extérieures, abaissement constaté à plusieurs reprises, elles exerçaient aussi sur leur état intérieur une influence des plus pernicieuses. L'état d'inimitié du prince avec une partie des boyards et l'amitié qu'il avait pour les autres, devaient avoir pour conséquences les abus les plus criants, d'autant plus que le prince, dans son omnipotence, n'était obligé de rendre compte à personne de ses actes. S'il tolérait les injustices les plus flagrantes à ses partisans, il ne reconnaissait ni loi ni coutume lorsqu'il s'agissait de frapper un adversaire. Voilà d'où provenait surtout l'inobservance de la part du prince de la coutume qui demandait le jugement par devant le *divan* pour les accusations de félonie ; voilà pourquoi au lieu de condamnations à mort, on rencontre souvent des meurtres. Pour des affaires de ce genre les jugements devant le divan n'avaient lieu que très rarement, et le plus souvent le bourreau exécutait, non une sentence judiciaire, mais une vengeance personnelle. Les cruautés de Vlad-l'Empaleur, d'Alexandre Lapouschneanou ou de Jean-le-Terrible laissent entrevoir, par la manière même dont elles étaient perpétrées, qu'elles ne sauraient être le fruit d'une délibération judiciaire. Un signe du prince était suffisant pour faire passer un homme de vie à trépas, et ce prince, qui avait une autorité tellement illimitée sur la vie de ses sujets, n'était pas sûr de son trône du jour au lendemain, pouvant être renversé par les intrigues des boyards et grâce à l'argent versé à Constantinople. Où pourrait-on rencontrer encore tant de puissance unie à tant de faiblesse ?

La violence étant le principe du gouvernement envers les grands eux-mêmes, les petits ne pouvaient guère s'attendre à un autre traitement. Le résultat le plus fatal d'un pareil système était la suppression presque totale d'une des idées les plus délicates de l'esprit humain, celle de la justice et de la base sur laquelle elle repose, les convictions morales. Et comment en pouvait-il être autrement lorsque tous les jours voyaient se répéter de ces iniquités qui criaient justice au ciel ? Quelle importance pouvait-on donner dans un pareil état de choses à d'autres moindres, plus insignifiantes ? Lorsqu'on coupait avec la plus grande insouciance la tête à un homme sans qu'il fût jugé ; lorsque les princes, même les bons, étaient renversés du pouvoir sans motif aucun, comment pouvait-on exiger que les hommes du temps attribuassent une grande valeur à une question de fortune ?

Et pourtant l'État n'est point une organisation basée rien que

sur la force. Il a absolument besoin aussi de l'idée de justice pour exister. Détruire complètement cette base fondamentale de toute organisation politique, c'est jeter la société dans l'anarchie, c'est la faire retourner à l'état de création, dont précisément la constitution de l'État a tâché de la retirer ; c'est déchaîner dans toute sa furie la lutte pour l'existence qui trouble les formations inférieures de la nature, sans le tempérament que l'esprit et la raison humaines peuvent introduire dans son terrible développement. Voilà pourquoi, chose assez extraordinaire pour une époque où l'idée religieuse paraissait si profondément enracinée, nous voyons que les serments les plus sacrés n'étaient nullement respectés ; on les enfreignait à tout moment. Ainsi Pierre Rarèche jure à ses boyards d'oublier leurs fautes, et puis il les punit ; il jure par les quatre éléments à Aloïs Gritti de lui conserver la vie s'il se livre entre ses mains, et il le fait tuer par les Hongrois ; Jérémie Golia prête serment sur la croix et l'Évangile à Jean-le-Terrible de lui être fidèle, et il le trahit ; enfin Michel-le-Brave jure sur son enfant qu'il n'avait aucune mauvaise intention contre André Batori, et le lendemain il passe les montagnes, etc., etc.

Rien n'était donc respecté dans ces temps de troubles et de violence : ni justice, ni équité, ni religion ; partout régnait le régime de la force brutale doublée de ruse et d'astuce. Les petits et les faibles étaient partout sacrifiés aux grands et aux forts : les paysans aux boyards ; ceux-ci au prince ; ce dernier aux Turcs. Une seule qualité distinguait encore les hommes de ces temps : le courage ; mais celui-ci avait commencé aussi à faiblir sous l'influence de la désorganisation militaire qui envahissait toujours davantage les pays roumains.

Défaut de compétence. — Nous avons vu que l'autorité du prince était un absolutisme des plus illimités qui n'était obligé à respecter en rien les intérêts individuels. Ce principe du bon plaisir se retrouvait dans tout le mécanisme de l'administration de ces temps ; partout on rencontre le même manque de règles fixes et précises qui auraient dû limiter ses attributions. Les lois écrites faisaient défaut et toutes les institutions se dirigeaient d'après certaines coutumes anciennes connues sous le nom de *coutume du pays* (*obitscheioul pamîntouloui*). On sait pourtant combien il est difficile, même à l'abri de lois clairement formulées, d'empêcher les autorités d'outrepasser leurs attributions ; d'autant plus

lorsque des limitations tout à fait indéterminées devaient servir à prévenir les abus ! Le défaut le plus grave de l'ancienne administration était d'être abandonnée au bon plaisir de ses organes.

Le prince était, il est vrai, entouré d'un *divan* ou conseil, qui pouvait lui être utile lorsqu'il lui demandait son avis. Et le prince ne manquait pas de le faire lorsque son intérêt ne s'y opposait pas. En dehors des affaires judiciaires, qui se traitaient habituellement dans le divan, nous le trouvons assez souvent consulté, même dans les cas politiques. Ainsi, par exemple, lorsque les Turcs demandent pour la première fois le tribut à la Moldavie, sous le règne de Pierre Aron, en 1456, le prince consulte son divan, composé de cinquante-six membres réunis en séance plénière, qui décident que l'on ne saurait s'opposer aux exigences des Turcs tout-puissants, et le logothète Michel est envoyé à Constantinople avec la somme. L'envoi de l'ambassadeur Luca Cirja en Pologne est décidé par le divan. Miron Barnovski consulte le divan pour prendre les mesures propres à repeupler les villages ruinés par le régime de ses prédécesseurs[1]. Ainsi que nous le voyons d'après ces quelques documents, pris parmi les milliers qui constatent la participation du divan aux affaires publiques, cet organe central du gouvernement se mêlait de tout, sans aucune compétence bien définie ; il tranchait les procès, prenait des mesures administratives et s'occupait aussi de questions purement politiques.

L'attribution principale du divan était sans contredit la connaissance des affaires litigieuses. Mais quelle garantie trouvait le justiciable dans une pareille participation, si précisément dans les causes capitales, là où il s'agissait de vie et de mort, le divan n'était le plus souvent point consulté ? Lorsque le prince savait qu'il ne rencontrerait dans le conseil aucune opposition à son projet de vengeance, il ordonnait un simulacre de jugement ; mais lorsqu'il supposait que sa volonté pourrait se heurter à des résistances, il prenait sur lui le triple rôle d'accusateur, de juge et de bourreau et faisait passer rapidement le seuil de la mort à la victime sur laquelle il avait fixé les yeux. C'est ainsi qu'Etienne-le-Jeune fit avec Luca Arbore, qu'il n'aurait jamais pu faire condamner par le divan. Il en fut de même de Vlad-l'Empaleur, d'Alexandre Lapouschneanou, d'Aron-le-Tyran, de Jean-le-Terrible, de

1. Doc. de 1456 publié en entier par Ulianitzki, p. 86. Un extrait dans l'*Inventarium*, p. 139 ; 1523, *Arh. ist.*, I, 1, p. 9 ; 1628, *idem*, p. 175.

Mihnea-le-Mauvais et même d'Etienne-le-Grand lorsque ce dernier fit trancher la tête aux boyards qui ne voulaient pas accepter le successeur désigné par lui.

Le manque absolu de l'idée de compétence, qui seule, déterminant les attributions, peut garantir les administrés contre les abus de l'autorité, se retrouve dans toutes les autres affaires dont s'occupait l'administration de cette époque. Comme exemple nous voulons prendre les enquêtes locales.

Ces moyens de découvrir la vérité étaient employés très souvent dans ces temps, à cause du grand nombre de procès en délimitation, auxquels donnait naissance le manque absolu de connaissance de la science de l'arpentage. Habituellement les limites d'une terre s'établissaient au moyen d'un certain nombre d'hommes honnêtes et âgés qui juraient sur leur âme et conscience, et étaient promenés le long des propriétés, un morceau de gazon sur la tête, en signe qu'ils prenaient sur leurs têtes la sincérité de leurs indications. Si un monastère était en cause, le métropolitain prenait aussi part à l'enquête, faisant prêter serment par devant lui aux témoins. Le rapport sur l'enquête était fait ou bien par les témoins eux-mêmes, ou par les délégués du prince, auxquels s'adjoignaient tous ceux qui par *hasard* s'étaient trouvés présents, boyards, mazili ou citadins [1]. On paraissait ne se préoccuper que de découvrir la vérité, sans s'inquiéter nullement de la forme qui devait la garantir, ce qui compromettait précisément le fond que l'on voulait établir. Or, la meilleure garantie contre l'injustice se trouve justement dans la rigoureuse observation de certaines règles fixes et immuables. Les hommes de ce temps, dans leur aspirations à atteindre le juste et l'équitable, les violaient à chaque instant.

Tous les fonctionnaires étaient indistinctement chargés de toutes sortes d'affaires qui ne rentraient d'ailleurs nullement dans leurs attributions. Ainsi, nous rencontrons une fois le métropolitain Athanase et le camarache Sekeli, l'un chef de l'église, l'autre chargé « de la garde du trésor privé du prince et de la punition des commerçants qui employaient des mesures fausses », délégués de concert pour établir les limites des villages Petrischani et Jugareschti dans un procès entre le vornic Ureche et le monastère d'Agapia. Basile-le-Loup envoie, dans une enquête

1. Doc. de 1620 et 1642 dans l'*Arh. ist.*, I, 1, p. 22 et 24. Comp. un autre non daté, *idem*, p. 36.

de même nature, le logothète Gavrilache, dont la fonction était la rédaction des documents. Le hetman, c'est-à-dire le chef de la milice, Constantin Razou, se rendant à Soutschava pour affaires, est chargé incidemment par le prince de juger un procès entre le monastère de Slatina et les habitants du village de Radascheni. Une autre fois nous trouvons un médelnitscher, dont les fonctions consistaient à verser de l'eau au prince lorsqu'il se lavait, institué comme juge d'un procès, etc. [1]

Le même défaut de détermination précise de la compétence se rencontre aussi dans la confirmation des actes. Un document pouvait être confirmé par le prince avec ou sans son divan, ou par un nombre quelconque de boyards, ou par les autorités communales, ou bien encore par les préfets des districts, seuls ou en commun avec d'autres organes de l'administration, auxquels se joignaient souvent les personnes privées qui s'étaient aussi trouvées présentes [2].

Partout donc le respect de règles dictées seulement par le bon sens. C'est de là que découle aussi la valeur exagérée attribuée au témoignage. Assez souvent le sort des hommes et surtout celui de leurs fortunes dépendait des paroles prononcées par quelques individus. Il est vrai qu'ils avaient juré et avec grande solennité ; mais, connaissant la valeur du serment chez les grands, nous ne croyons pas qu'il fût beaucoup plus sacré sur les lèvres des petits. Partout donc la possibilité, l'excitation même à l'injustice, voilà la note caractéristique du temps.

Privilèges et exemptions. — Le manque de lois et de règles générales, le règne du bon plaisir, amenait avec lui une foule de faveurs accordées à ceux que le prince voulait avantager. C'était le temps des privilèges et des exemptions des charges de l'État, accordées par le prince sans autre motif que sa volonté, que son caprice. Les attributions les plus importantes de l'autorité, comme la levée des contributions et le droit de juger, précisément celles qui de nos jours semblent inhérentes à l'idée de l'État, étaient souvent concédées à des personnes privées comme récompenses ou donations. Les plus délicates fonctions de l'autorité souveraine, celles qui touchent à la fortune et au sentiment

1. Doc. de 1610, 1639, dans l'*Arh. ist.*, I, 1, p. 22, 87 ; 1742, 1745, dans l'*Uricarul*, III, p. 9 et X, p. 194. Comp. Cantémir, *Descriptio Moldaviae*, p. 85.
2. Doc. de 1400 (?), 1424, 1591, 1603, 1636, dans l'*Arh. ist.*, I, 1, p. 4, 20, 105, 15 et Melchisedek, *Cron. Romanului*, I, p. 227. Comp. l'*Uricarul*, II, p. 258.

de la justice des habitants, devenaient des objets de spéculation, donnant lieu à toutes sortes d'abus. Si les temps dont nous nous occupons ne sentaient pas l'anomalie d'un pareil état de choses, ce n'était que par le fait que le gouvernement lui-même était organisé toujours pour l'abus et l'injustice et que le pire étant de se trouver sous lui, il était assez souvent avantageux pour les habitants d'avoir plutôt affaire aux personnes privées.

Dès les premiers temps de l'organisation des principautés roumaines, nous trouvons certains villages exemptés envers le prince, de diverses contributions dont la perception était attribuée à des particuliers. Ainsi Mirtschea-le-Grand, par un chrysobulle de l'année 1399, dispense le village de Poulcaoutzi, appartenant au monastère de Strougalea, des contributions sur les brebis, les porcs, les abeilles, les grains, le vin, ainsi que des amendes pour diverses contraventions, de l'obligation de fournir des chevaux pour les courriers, des bœufs de transport, en un mot de toutes contributions grandes et petites, lesquelles sont laissées au profit dudit monastère. Le prince menace ses agents de la colère princière s'ils osent se mêler encore des affaires du village mentionné[1]. Un autre document de l'année 1448, émané de Pierre Voévode, attribue au monastère de Probota de Moldavie la perception de tous les revenus des villages de Tschoulineschti, Ghereschteeni et Roschca, situés près de Hîrlaou, et ordonne aux juges et aux percepteurs de cette ville de ne point se mêler des affaires de ces trois villages[2]. Les monastères obtiennent en outre assez souvent le revenu des stations douanières qui se trouvaient à leur proximité. Ils jouissaient encore d'autres avantages, par exemple de celui de dispenser tous les objets achetés par les moines de la paie des différentes taxes d'entrée ou de passage dans les villes par lesquelles elles devaient être transportées[3]. Le prince leur concédait en outre assez souvent des droits de juridiction correctionnelle ou pénale, qui étaient aussi une source de revenus par les amendes qu'ils autorisaient à imposer.

Nous avons vu le document de 1448 défendre aux juges de Hîrlaou de condamner et d'encaisser les amendes dans les villages du monastère de Probota. Un autre document de 1459

1. *Arh. ist.*, I, 1, p. 97.
2. *Idem*, I, 1, p. 153.
3. Doc. de 1442, 1447, 1458, 1460, 1471, *Arh. ist.*, I, 1, p. 102, 113, 116, 132, 154 et I, 2, p. 6. Comp. un doc. sans date du temps d'Etienne-le-Grand dans Melchisedek, *Cron. Romanului*, I, p. 127.

ordonne aux juges de Bacaou de ne pas juger les habitants du village de Lucatscheschti qui ressortissait du monastère de Bistritza et aux percepteurs de la même ville de ne pas encaisser les amendes dues par les habitants de ce village [1].

De semblables concessions sont habituellement accordées aux monastères. Les boyards en jouissent bien plus rarement, et ce n'est que dans les premiers temps que l'on rencontre des exemples d'exemptions d'impôts ou de concessions de juridictions attribuées à des personnes individuelles, tandis que, pour les monastères, ces faveurs se maintiennent jusqu'à la fin. Ainsi, par un document de 1430, le voévode Dan de Valachie fait donation de plusieurs villages aux boyards Stoïca, Démètre, Vlacan, Pierre et Sisman, dispensant les habitants de ces villages de payer les impôts sur les brebis, les porcs, les abeilles, les grains, le vin, les dîmes, les amendes, de l'obligation de faucher le foin, de faire des transports et autres, menaçant ses agents de sévères punitions dans le cas où ils oseraient les molester. Un autre document d'Etienne, fils d'Alexandre-le-Bon, de l'année 1433, accorde au boyard Jurja Atoc un village situé sur la rivière Sarata avec le droit de juridiction locale, dépendant du rayon de la cour de Jassy [2].

Il faut pourtant observer que le prince n'exemptait les villages en faveur des personnes individuelles ou juridiques qu'il voulait avantager, que des revenus particulièrement destinés à rentrer dans ses coffres ; il n'étendait jamais l'exemption à l'impôt personnel, le bir, qui constituait le revenu du pays. C'est ainsi que Miron Barnovski indique expressément dans un document, qu'il dispense le village de Borileschti de plusieurs contributions, à l'exception du bir, qui continuera à être encaissé d'après les registres de la vistiairie [3].

Les impôts et leur perception. — Nous avons vu que les impôts perçus sur les habitants des principautés roumaines étaient de deux sortes : celui qui n'était payé que par le bas peuple, l'impôt personnel, le *bir* (tributum capitis) et les contributions imposées sur la fortune apparente, payées par tout le monde, peuple et boyards. Nous avons constaté aussi qu'après l'apparition des boyards mazili, ces derniers, soumis aussi à l'impôt personnel,

1. *Arh. ist.*, I, 1, p. 113.
2. *Arh. ist.*, I, 1 p. 73 et 81.
3. Doc. de 1625, *idem*, I, 1, p. 119.

le payaient d'une autre manière que les paysans, non sous la forme de la *cisla*, mais bien individuellement. Les besoins toujours croissants des princes et les spoliations de plus en plus ruineuses auxquelles étaient exposés les pays roumains nécessitèrent l'augmentation continuelle des impôts. Ainsi, en dehors de ceux qui existaient dès les premiers temps de la constitution des principautés, les siècles postérieurs en ajoutèrent encore d'autres tels que le *foumarit*, imposition sur le nombre de feux que comptait chaque maison (analogue à celle des portes et fenêtres en France) ; une autre de huit aspres par famille, qui fût élevée par Jacques Heraclide Despota à un ducat ; une taxe pour l'abattage des bœufs et des moutons ; une contribution de beurre pour l'approvisionnement des Turcs, une certaine quantité de peaux de loups par villages ; une contribution sur le laitage des vaches apellée *soulgiou* et bien d'autres encore, toutes des plus arbitraires, injustes et destructrices des forces productives du pays. Mais ce qui était surtout ruineux pour le paysan, c'était l'élévation énorme du bir, impossible à acquitter de la part des contribuables et qui amenait la confiscation des terres des paysans libres. En dehors des preuves apportées à l'appui de ce fait pour le règne de Michel-le-Brave, citons encore la suivante : Le logothète Salomon, chargé par Pierre-le-Boîteux d'encaisser l'impôt de 70,000 aspres du village d'Urintscheschti et ne pouvant tirer cette somme des habitants, confisque le village au profit du prince [1]. Si pourtant l'augmentation de l'impôt personnel n'opprimait que les paysans, celle des contributions sur la fortune apparente blessait aussi les boyards, comme par exemple la dîme de tous les bœufs exigée par Jean-le-Saxon ou bien encore la prise d'un bœuf à chaque habitant ordonnée par Aron-le-Tyran [2].

Mais si les impôts étaient lourds, les moyens barbares employés pour forcer le peuple à les payer les rendaient encore de beaucoup plus odieux. Les princes envoyaient leurs percepteurs parcourir le pays en compagnie des créanciers qui l'avaient suivi. Les habitants étaient soumis aux plus cruelles tortures pour livrer leur fortune. Les paysans ne pouvaient plus être maîtres de rien et le prince tuait même les boyards pour leur ravir l'argent [3].

1. Doc. de 1588 dans Wickenhauser, *Geschichte und Urkunden der Klosters Solka*, 1877, p. 63.
2. Ureche éd. Picot, p. 535 et 569.
3. Voir la description dans Ureche éd. Picot, p. 569, au règne d'Aron-le-Mauvais.

Ces violences exercées par l'administration pour la levée des impôts n'étaient point l'exception. Pratiquées presque tous les jours, elles devinrent la règle. Les serviteurs du prince, c'est-à-dire ses fonctionnaires, qui ne s'occupaient nullement des intérêts des habitants, mais avaient pour seul but celui de leur extorquer le plus d'argent possible, étaient un véritable fléau pour le pays. Les princes le reconnaissent eux-mêmes assez naïvement, lorsque nous les voyons, — dans leurs chrysobulles d'exemption, accordés à divers villages, dans l'intérêt des donataires, — menacer leurs subalternes des plus terribles châtiments, s'ils osent *troubler* par la suite les habitants des villages exemptés, s'ils s'avisent de continuer à les *molester* et à les *dévaliser*. Ils leur font clairement entendre qu'au premier renouvellement de leurs *méfaits*, ils seront exposés à la honte la plus ignominieuse, battus de verges, mis au carcan et même punis de mort. Un des documents qui nous fournissent ces détails est surtout d'une éloquence extrême. Miron Barnovski, ne sachant plus comment faire pour défendre les villages de quelques boyards qui s'étaient plaint des exactions commises par les hommes du prince, restreint l'autorité de ces derniers à les spolier, à *un seul mois par an!* [1] Voilà certes un spectacle curieux d'une administration dont le chef doit défendre les administrés contre ses agents, comme contre une bande de brigands.

Que l'on ajoute à cela l'usage aussi injuste que barbare de faire payer ceux qui avaient quelque chose pour ceux qui étaient insolvables, de sorte que les princes émettent quelques fois des chrysobulles par lesquels ils exemptent certains villages de cette souveraine injustice [2].

Une autre injustice non moins criante consistait à rendre le percepteur (le plus souvent un grand boyard auquel on confiait la levée des contributions d'un district entier) responsable sur sa propre fortune du complet encaissement des impôts. Ce fut la peur de s'exposer à un pareil péril qui poussa le logothète Salomon à confisquer le village d'Urintscheschti, qui ne pouvait donner toute que Pierre-le-Boîteux lui avait imposée. Plus tard, nous trouvons la somme un boyard, Michel Beldiman, vendant ses propres

1. Doc. de 1595, *Arh. ist.*, I, 1, p. 181 ; 1599, *Foaia societatei Romanismului*, 1870, p. 474 ; 1602, 6 et 13 avril, Hasdeu, *Cuvente den Batrîni*, I, p. 117 et 128 ; 1612, *Arh. ist.*, I, I, p. 135 ; 1629, *idem*, I, 1, p. 175 ; 1644, *Revista romîna*, 1862, p. 390 ; 1645, Melchisedek, *Cron. Husilor*, p. 35 ; 1593, *Uricarul*, IX, p. 153.
2. Doc. de 1603 de Siméon Movila, *Arh. ist.*, I, 1, p. 117.

terres pourpayer des reliquats de contributions qu'il n'avait pu faire rentrer [1].

Avec une pareille administration et un état politique tel que celui que nous avons exposé plus haut, il ne faut pas s'étonner si l'on voit la population roumaine perdre une à une toutes les qualités qui avaient rendu possible la constitution des principautés.

1. Doc. de Pierre-le-Boîteux (1588) et de Jérémie Movila sans date dans Wickenhauser, *Solka*, p. 63 et 69 ; doc. de 1665 dans l'*Uricarul*, X, p. 230.

III

Mouvement intellectuel

Le slavonisme. — Chez presque aucun peuple de l'Europe la marche des idées ne fut aussi entravée que chez les Roumains. Depuis l'effondrement de la Dacie dans le cataclysme des invasions barbares, lorsque le flambeau de la culture, qui brillait dans la province romaine, s'éteignit et jusqu'aux temps qui nous touchent de plus près, le peuple roumain fut agité seulement par des mouvements physiques et son intelligence ne prit que très peu de part à sa vie.

Le peuple roumain avait hérité des Romains, dont il était sorti, la langue néo-latine qui lui servait d'organe et la religion chrétienne, deux puissants éléments de civilisation qui auraient pu provoquer une reprise de la vie civilisée, aussitôt que les temps se furent un peu calmés. Les orages des invasions avaient pourtant amené, en dehors de l'état de barbarie dans lequel les Roumains furent replongés par le désordre de la société, l'établissement d'une influence étrangère, constante et durable, qui devait nuire bien plus à leur esprit que la ruine de leur vie civilisée d'autrefois. Si l'état chaotique produit par l'invasion des barbares dans la Dacie avait anéanti la vie culturale des Daco-Romains, l'introduction de la langue slave dans l'église et l'État roumains empêcha pour de longs siècles de renouer le fil de la culture brisé par la violence de l'invasion.

Nous avons étudié plus haut comment la langue slave prit possession de l'esprit roumain en supplantant d'une manière violente dans l'église roumaine son ancien organe, la langue latine. Par cet évènement, le peuple roumain rompit toute communauté intellectuelle avec les peuples de l'Occident, dont il

faisait partie par son origine, et entra en relations par la forme de son culte et par sa langue littéraire avec les peuples slaves. Il s'en rapprocha encore davantage après le grand schisme (1054), lorsque l'église orthodoxe d'Orient se sépara de l'église catholique d'Occident, et le peuple roumain, qui professait le christianisme bulgare, prit parti avec les orthodoxes contre la papauté. Depuis cette époque jusqu'à Mathieu Bassarabe et Basile-le-Loup, la forme supérieure de la pensée roumaine eut pour organe d'expression la langue slave. Cette langue étrangère, incomprise par l'immense majorité du peuple roumain, étouffa complètement, pendant plus de huit siècles, le trésor intellectuel du peuple roumain, empêchant toute sorte de manifestation supérieure de son esprit.

La langue slave, lue et écrite par les prêtres et les fonctionnaires, ne devint jamais un organe vivant pour l'expression des idées chez le peuple roumain. Sa langue habituelle resta toujours le roumain, employé non seulement par le peuple, mais aussi par les lettrés du temps, aussitôt que la vie religieuse ou officielle ne les forçait pas à employer le slave. Nous ne croyons pas que dans les relations privées on eût employé le slave, pour la raison que la langue slave de l'église n'était point une langue vivante que l'on pût apprendre par l'usage, mais bien une langue morte qui n'existait que dans les livres. Elle aura eu pour cette raison encore moins d'influence que le grec ou le français, langues vivantes et parlées, qui pouvaient devenir, pour la classe cultivée du moins, l'organe de la pensée. Pourtant, comme toute expression écrite devait être rédigée en slave, on comprend comment l'emploi de cette langue devint un obstacle au développement de l'esprit, toute pensée réflective ne pouvant revêtir que la forme slave.

Aussi trouvons-nous rédigés en langue slave d'abord tous les livres sacrés qui servaient pour l'office divin, ensuite tous les documents officiels émanés des chancelleries princières ; les actes privés de vente et autres contrats passés entre des particuliers, qui ne connaissaient pas le slave, mais qui les faisaient rédiger en cette langue pour leur donner plus d'importance. Plus nous remontons dans le passé du peuple roumain, plus nous trouvons la langue slave employée d'une manière générale. Elle existait non seulement en Valachie et en Moldavie depuis leur fondation, mais bien aussi chez les Roumains de la Transylvanie ainsi que chez ceux des petits États qui précédèrent dans les deux premiers

pays leur constitution unitaire. La langue slave s'étant introduite encore du temps de la domination bulgare sur la Dacie, elle existait chez les Roumains bien longtemps avant l'établissement de leurs deux États libres. Quelle fut la langue écrite des Roumains avant l'introduction du slavonisme, voilà ce que l'on ne saurait établir à l'aide de documents. On peut induire pourtant du terme latin de *sînta scriptura*, employé pour la sainte écriture, que les Roumains connurent le christianisme latin aussi sous sa forme écrite.

La langue officielle d'un peuple se dirigeant toujours d'après la langue employée dans son église, les livres sacrés rédigés en slave ont du précéder les documents stylisés de cette langue. Les premiers manuscrits slaves auront été introduits des pays où le rite slave avait pris naissance et ce n'est que plus tard qu'ils auront vu le jour dans les monastères des pays roumains. Ainsi encore du temps de Radou Païsie, les calligraphes slaves étaient assez rares en Valachie, car ce prince ordonnant en 1537 à un « *constructeur de lettres* » (*ziditor de slove*) [1] d'écrire un *tétravanghel* (les quatre évangiles) et l'individu venant à mourir avant d'avoir terminé l'œuvre, le prince n'en trouva pas un autre dans tout le pays, et dut charger un moine slave du mont Athos de terminer ce travail [2].

Pourtant, quoique les calligraphes fussent rares en Valachie, l'impression de livres slaves paraît y avoir pris pied d'assez bonne heure. Ainsi, dès le temps de Mihnea-le-Mauvais (1507-1510) et de celui de Neagoe Bassarabe (1512-1521), nous rencontrons en Valachie une *lithurgie* et un *tétravanghel* imprimés avec un soin et un luxe particuliers. Quoique ces deux livres portent incontestablement dans leur composition le caractère vénitien, ils paraissent avoir été imprimés en Valachie, attendu qu'une notice placée à la fin du premier dit que le livre aurait été imprimé sur l'ordre du prince Mihnea, par les soins du moine Macaire, en l'année 7016, le 1er novembre (déduisant 5509 = 1507) et une autre qui se trouve à la fin du tétravanghel dit qu'il aurait été imprimé sur l'ordre du grand voévode Bassarabe, par ce même moine en l'année 7020, le 25 juin (déduisant 5508 = 1512) [3].

1. Ce nom curieux est donné à un calligraphe dans un doc. de 1512, *Arh. ist.*, I, 1, p. 143 : « Stan *ziditor de slove* a scris ».

2. Voir l'introduction à cet Evangile reproduit par J. A. Odobescu dans son article *Despre unele manuscripte, si carti tiparite aflate in manastirea Bistrita*, *Revista romana*, 1861, p. 816.

3. Pour réduire les années depuis le commencement du monde en ceux de l'ère

Quoique plusieurs livres slaves eussent été imprimés à Venise dès la fin du XVe siècle et qu'une imprimerie slave y fut fondée en 1519, il est probable que les deux livres ci-dessus mentionnés ont été imprimés en Valachie (ils ne contiennent pas d'indication sur l'endroit de leur impression), attendu que le moine Macaire, originaire du mont Athos, avait d'abord établi une imprimerie à Cettinié, capitale du Monténégro, avec des matériaux importés de Venise ; il est donc naturel que ce moine se transportant en Valachie y ait apporté ses presses avec lui, et le fait est d'autant plus plausible que nous trouvons Macaire, peu de temps après sa dernière œuvre, élevé au rang de métropolitain d'Ungro-Valachie.

Dans le courant du XVIe siècle, on rencontre plusieurs autres livres slaves imprimés en Valachie, tels que les Actes des Apôtres et un Octateuque (recueil d'hymnes à huit voix), à Tîrgovischtea, toujours par ordre du prince Mihnea, un Pentecostaire (rituel des fêtes depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte) en 1550, un Molitfelnic ou livre de prières et un Ciaslov, bréviaire, entre 1561 et 1567, sous Pierre-le-Boîteux, enfin un Psautier imprimé par le diacre Coressi sur l'ordre d'Alexandre, fils de Pierre et de son fils Mihnea II, en 1577, ce dernier livre à Braschov.

Nous étudierons plus tard les causes qui amenèrent la décadence et plus tard la ruine du slavonisme dans les pays roumains.

La langue roumaine ; poésie populaire. — Le peuple roumain n'a jamais parlé aucune langue slave, et encore moins la langue morte des textes ecclésiastiques qui, même chez les Slaves, n'était pas en usage comme langue parlée. Mais si l'emploi de cette langue morte dans tout ce qui s'écrivait, empêchait l'éclosion d'une littérature écrite, le peuple n'en produisait pas moins dans la forme populaire, des œuvres littéraires que ses bardes et ses chanteurs transmettaient de bouche en bouche. Ces productions poétiques, assez souvent d'origine très ancienne, s'étaient

chrétienne, il faut déduire 5508 lorsque la date lunaire est comprise entre janvier et septembre, et 5509 pour les 4 mois septembre-décembre, ceci par la raison que l'année de l'ère ancienne commençait au 1er septembre et donc à partir de ce mois jusqu'au 1er janvier, une unité était ajoutée au chiffre de l'année d'après l'ère ancienne.

Janv.	Sept.	Janv.	Sept.	Janv.	Sept.	
7015	7016	7016	7017	7017	7018	ère ancienne.
5508	5509	5508	5509	5508	5509	
1507	1507	1508	1508	1509	1509	ère de J.-Christ.
Janv.	Sept.	Janv.	Sept.	Janv.	Sept.	

conservées par tradition, employant successivement comme langue dans laquelle elles étaient exprimées celle qui se formait dans la bouche des habitants du territoire de la Dacie : le scythe, le dace, le latin, le slave et le roumain.

On trouve des ballades, telles que le *Coucou et la Tourterelle* ou le *Conte des Nombres*, qui ont leur origine en Perse et qui se sont transmises de peuple à peuple jusqu'aux bords du Danube et même plus loin dans l'Occident européen [1]. La ballade du *Soleil et de la Lune* a toujours une origine antique, mythologique. Le soleil tombe amoureux de sa propre sœur, Hélène Cosinzana, et veut la prendre pour femme ; mais Dieu ne permet pas un pareil sacrilège ; il enlève Hélène devant l'autel, la jette dans la mer et la change en murène. Le soleil descend vers elle, à l'occident, et se plonge dans la mer. Dieu saisit alors la murène dans les flots et la lance dans l'azur, la changeant en lune, et

Ordonne à tous les deux
Ne se voir qu'avec les yeux,
Mais de rester séparés
Pour toute l'éternité.
Jour et nuit pleins de désir,
Brûlés par un feu en délire,
L'un après l'autre courant
Jamais ne se rencontrant.

Cette belle allégorie a évidemment, au moins par son fond, et indépendamment de sa couleur chrétienne, une origine païenne. C'est la personnification du soleil et de la lune, d'Apollon et de Diane, ce qui se voit aussi dans le fait que la ballade dit que le soleil aurait fatigué ses chevaux à la recherche de sa bien-aimée. C'est toujours à cette époque reculée qu'il faut placer l'origine de la ballade d'*Ercoulean capitan Rîmlean* qui découvre sur le cours de la rivière de Tscherna « la sœur la plus petite et la plus sauvage », les sources fortifiantes de Mehadia qui étaient dans les anciens temps dédiées à Hercule. C'est toujours à l'antiquité romaine, combinée avec les éléments nouveaux, que remontent les *Colinde* (du latin Kalendae), des vers de bons souhaits pour le nouvel an, qui commencent toujours par les paroles

S'a sculat mai an
Badica Traian.
(Il y a quelque temps de cela
Frère Trajan se leva...)

1. Voir l'étude de M. Hasdeu sur cette ballade, *Cuvente den Batrîni*, II, appendice.

Le refrain de l'une d'elles : *Ler o Leo doamne Ler* qui semblerait incompréhensible, contient une réminiscence du nom de l'empereur Aurélien. L'admirable ballade de la jeune brebis *Mioritza* est sans aucun doute antérieure au moins à l'annexion du district de Poutna, (qui porte aussi le nom de *Vrancea*,) à la Moldavie, sous Etienne-le-Grand, en 1471, attendu qu'elle chante la mort d'un berger moldave tué par ses ennemis, dont l'un est Transylvain et l'autre habitant de la Vrancea, donc d'un pays étranger à la Moldavie. Plusieurs chants de haïdouks [1], tels que *Mihou copiloul*, *Toma Alimoche*, *Romîn Grouïe Grozovan*, *Vidra* et d'autres encore peuvent avoir pris leur origine dans cette période pleine de troubles, qui aura pu donner naissance à de pareils êtres qui bravaient les autorités et se forgeaient une existence basée sur la vaillance, défendue par les armes et cachée au fond des bois. Mais comme le même état persiste aussi plus tard, la plupart de ces ballades empruntent aussi des éléments plus modernes.

Dans la basse classe du peuple on rencontre donc la langue roumaine moulée dans les formes esthétiques de la littérature populaire. Mais les classes élevées de la société, en dehors du goût qu'elles devaient aussi trouver dans ces productions du génie national [2], sentaient souvent le besoin d'un aliment intellectuel présenté dans la langue de leurs pères. Cela avait surtout lieu pour les idées religieuses, qui, dans un temps de profonde dévotion, voulaient quelquefois aussi être comprises, et non seulement psalmodiées dans une langue vide de sens. Cette nécessité poussa les Roumains assez tôt à la traduction des textes slaves dans leur propre langue.

Livres sacrés en roumain. — Les plus anciens textes sacrés rédigés en langue roumaine doivent remonter assez haut dans le passé. On en a découvert deux jusqu'à présent. Ce sont les

1. Les *haïdouks* sont une espèce de brigands sui generis, qui avaient pour mission de dévaliser les riches au profit des pauvres, une sorte d'*Outlaws* saxons.

2. Martin Stricovski, 1575, dit que la coutume glorieuse de chanter les faits héroïques des ancêtres se conserve jusqu'à aujourd'hui en Grèce, Thrace, Valachie, Moldavie et Transylvanie. *Arh. ist.*, II, p. 6. — Paul Strassburg, ambassadeur du roi de Suède, 1632, rapporte que Léon Tomcha, le voévode de Valachie, le reçut entouré de « citharoedi et musicorum chori qui valachiea lingua *patrium carmen* pleno gutture cantabant », *Monumenta Hungariae historica*, *Strassburg Pal 1621-1632, iki Kövelsege es Rakoczy György*, p. 100. — Michel-le-Brave, dans son entrée triomphale à Alba Julia se fait précéder d'une bande de musiciens (*laoutari*) qui chantaient des chants patriotiques. Balcescu, *Istoria lui Mihaiu Voda Viteazul*, p. 379.

Actes des Apôtres contenus dans un manuscrit trouvé au monastère de *Voronetz* et le *Psautier* de *Schkeïa*[1]. La langue de ces textes porte un caractère d'archaïsme très prononcé et est sensiblement différente de ceux connus comme appartenant à la seconde moitié du XVI[e] siècle. Ils doivent remonter tout au moins au siècle antérieur sinon même beaucoup plus haut. Ces textes ont vu le jour en Transylvanie, ce que l'on reconnaît aux termes hongrois que l'on rencontre quelquefois, comme par exemple : *felelui* (répondre) du hongrois fefelni ; *basadui* (parler) de beszed ; *gilalui* (désirer) de gyülöl ; *izecleni* (durcir) de ezül, etc. Une autre particularité de ces textes confirme cette origine. Ils présentent à un haut degré le phénomène du *rhotacisme,* c'est-à-dire le remplacement du son *n* par *r*. Ainsi on trouve toujours écrit *bire* au lieu de bine (bien) ; *adura* au lieu de aduna (assembler) ; *giurele* au lieu de giunele (jeune homme) ; *întzalepciorea* au lieu de întzalepcionea (sagesse) ; *oamerii* au lieu de oamenii (les hommes) ; *margire* au lieu de margine (limite), etc., etc.

Ce phénomène se rencontre aussi dans le roumain actuel mais bien rarement, plutôt comme emploi indistinct de l'*n* et de l'*r* que comme substitution du dernier au premier. Ainsi on dit aujourd'hui indifféremment *marunt* ou *manunt* (minutus), *pana* ou *para* (penes). Dans les anciens temps le rhotacisme se rencontrait plus souvent ; ainsi un document de 1453 donne le nom du village *Fîntînele* (fontaines) sous la forme *Fîntîrele* et le nom propre *Geaman* (Geminus) est écrit *Geamar.* Un autre document de 1485 donne le nom d'un individu, *Bodea Rumanul*, écrit avec un *r* au lieu de l'*n*, *Bodea Rumarul*[2].

Si les Roumains de la Dacie trajane ont de nos jours presque complètement abandonné le rhotacisme, il existe un coin des pays habités par eux où il se trouve encore en pleine floraison. C'est un district des montagnes du Bihar, celui habité par les *Motzi*, à l'ouest de la Transylvanie, entre ce pays et le Banat de Temichoara (Temesvar) et dont les habitants parlent un dialecte qui fourmille de rhotacismes[3]. En dehors des confins de la Dacie

1. J.-G. Sbiera, *Codicele voronetan*, Cernauti, 1886. — *Psaltirea scheiana* (1481), publicata de J. Bianu, Bucuresti, 1889.
2. Cités par Hasdeu dans *Cuvente den Batrini*, I, p. 8.
3. Teofil Francu si Gheorghe Candrea, *Rotacismul la Moti si Istrieni,* Bucuresti, 1886. Un travail plus détaillé des mêmes auteurs porte le titre : *Rominii in muntii apuseni*, Bucuresti, 1888.

trajane, le rhotacisme se retrouve représenté d'une manière presqu'aussi complète, chez le petit groupe des Roumains de la péninsule italienne de l'Istrie [1].

Cette coïncidence de la conservation du rhotacisme chez les Roumains de l'Istrie d'une part, de l'autre dans la partie occidentale de la Dacie trajane, s'expliquerait par la continuité géographique des groupes qui le possèdent, avant leur séparation en tronçons distincts, par l'interposition des Slaves.

Il est d'autant plus probable que les textes de Voronetz et de Schkeïa aient vu le jour dans le district des Motzi, que nous y rencontrons plus tard un écrivain, le pope Grégoire, du village de Mahatsch, qui emploie aussi le rhotacisme dans ses écrits [2].

Un autre texte roumain de caractère religieux assez ancien, originaire d'une région où le rhotacisme n'était point en usage, est celui d'un évangile manuscrit échappé comme par miracle, après une longue pérégrination, et qui se trouve aujourd'hui au British-Museum de Londres. La date qu'il porte est 1574, mais c'est seulement la copie d'un original plus ancien qui remonte peut-être au commencement du XVIe siècle. La comparaison de la langue de ce manuscrit avec celle des textes de Voronetz et de Schkeïa prouve que ceux-ci sont encore beaucoup plus anciens. Que le texte de l'évangile de Londres ne soit qu'une copie d'un autre antérieur, ceci est prouvé par le fait que le calligraphe dit avoir terminé son ouvrage en un mois et onze jours. Or si l'on prend en considération que le manuscrit compte 276 pages in-octavo, parfaitement calligraphiées, avec des vignettes et des lettres initiales en rouge, bleu et vert, il est évident que pour pouvoir le terminer si rapidement, il a du le copier et non le traduire sur un texte slavon. Puis l'écrivain prie ceux qui liront son travail de ne pas le blâmer pour les fautes qu'on y rencontrerait, ni pour les siennes, ni pour celles de l'original. Or comment aurait-il reproduit les fautes de l'original en traduisant; il ne pouvait le faire que s'il avait copié [3].

A côté de ces textes roumains de caractère religieux, dont la rédaction est due à la satisfaction des propres besoins, du

1. Joan Maiorescu, *Vocabular istriano-romîn*, dans les *Convorbiri literare*, VII, p. 402.
2. Les textes du pope Grégoire reproduits dans le 1er volume de Hasdeu, *Cuvente den Batrini*.
3. Préface et spécimen reproduits par Hasdeu dans la *Columna lui Traian*, 1882, p. 48.

peuple roumain, on en rencontre d'autres qui sont le produit d'une influence extérieure.

La Transylvanie était devenue, peu de temps après l'apparition de Luther, l'un des pays qui embrassa avec le plus de chaleur la doctrine protestante, à cause du peuple saxon qui y habitait et qui était en relations commerciales avec les pays germaniques. Ainsi, dès l'année 1519, quelques marchands de Sabiou, revenant de la foire de Leipzig, apportent parmi leurs marchandises des livres de doctrine protestante. En 1521, le comte des Saxons, *Marc Pemflinger*, soutient ouvertement la propagande de la réforme, ce qui amène des mesures de répression de la part des catholiques. Les États de Transylvanie et le roi de Hongrie prennent à leur tour des mesures de rigueur; mais la persécution n'engendre que les effets habituels; elle attire l'attention du public sur la doctrine et lui fait gagner de plus nombreux adhérents, Vers la fin de 1524, presque toute la nation saxonne avait embrassé le luthéranisme et bientôt après la Hongrie et la Transylvanie tombant sous la domination ottomane, indifférente vis-à-vis des sectes chrétiennes, le protestantisme peut librement se développer dans le pays.

En 1533 vient à Braschov *Jean Honterus*, né en 1498, qui avait étudié à Cracovie et à Wittenberg, avait connu Luther et Melanchton, puis passant à Bâle y avait appris l'art de l'imprimerie. De retour dans son pays, savant, imprimeur et luthérien, il fonde à Braschov, en l'année 1535, une imprimerie d'où il fait sortir dans la même année une grammaire latine, pendant que son collègue Wagner en édite une grecque. Honterus s'associant avec Fuchs et Benkner, établit en Transylvanie la première fabrique de papier. Ainsi armée, la propagande luthérienne commence bientôt à répandre ses principes aussi dans le sein d'autres peuples que les Saxons de Transylvanie. En 1550 sort des presses le catéchisme de Luther traduit en grec et en 1557, toujours en cette langue, le Nouveau Testament. Jean Benkner, maire de Braschov, fait imprimer à ses frais un Évangile en slave [1].

Il n'était que très naturel que les Luthériens de Transylvanie pensassent aussi au nombreux peuple roumain de ce pays, qu

1. Gh. Baritz, *Excursiune istorica asupra catehismului calvinesc* tiparit in limba romaneasca în 1657 editat de Academia romîna, Bucuresti, 1899, p. 83. Hasdeu, *Cuvente den Batrîni*, I, p. 93.

les touchait de bien plus près que les Grecs et les Slaves. Aussi trouvons-nous, dès l'année 1544, un catéchisme luthérien imprimé en langue roumaine[1]. En 1559 paraît une nouvelle édition de ce catéchisme qui, devenant très rare vers l'année 1607, est copiée par le pope Grégoire de Mahatsch avec les autres textes contenus dans ses écrits[2].

Deux années après l'apparition de ce catéchisme, nous trouvons le même Jean Benkner chargeant les diacres Coressi et Toudor de traduire en roumain les quatre Évangiles, dans la capitale de la Valachie, à Tirgovischtea et les faisant imprimer à Braschov en 1561[3]. Après la mort de Benkner, son successeur à la mairie de Braschov, Lucas Hirscher, charge le même Coressi de la rédaction roumaine du Psautier, ce qu'il accomplit avec l'aide de deux prêtres de l'église des Bulgares à Braschov, Jean et Michel, en 1577. Hirscher dit dans son introduction qu'après s'être consulté avec Ghenadie, le métropolitain roumain de Transylvanie, et plusieurs autres membres du clergé roumain sur le besoin d'un pareil livre, et avoir aussi pris l'autorisation de l'archevêque de Valachie, Séraphin, il chargea le diacre Coressi, passé maître en pareils travaux, de le traduire du slavon en roumain. L'autorisation de l'archevêque de Valachie avait été prise par Hirscher, attendu qu'il avait emprunté l'original slave chez lui[4].

Il est assez curieux de constater que pendant que le maire saxon de Braschov se donnait la peine de faire mettre en roumain les textes sacrés de l'église chrétienne, en Valachie les princes contemporains, Alexandre II, fils de Kiajna, et Mihnea II, son petit-fils, chargeaient le même diacre Coressi d'imprimer le

1. Dans les *comptes de la ville de Sabiou* nous trouvons sous l'année 1544, le 16 juillet : « Ex voluntate dominorum dati sunt M. Philippo pictori pro impressione catschismi valahici bibale fl. 2 ». Ce pictor était « dolmatsch (traducteur) und schreiber walachischer Briefe 1544 ». Voir *Correspondenzblatt des Vercines für siebenbürgische Landeskunde*, 1881, nº 1.

2. La copie du pope Grégoire reproduite par Hasdeu, *l. c.*, p. 99-107. Le chroniqueur Siméon Massa, mort en 1605, dit de ce catéchisme : « Eodem anno 1559 die Martio 22 Johannes Benknerus judex coronensis cum reliquis senatoribus reformavit Valachorum ecclesiam et precepta catecheseos illis proposuit ». *Chronicon fuchsio-lupino-oltardinum*, éd. Trausch, Coronae, 1867, p. 61.

3. Le texte de cet *Evangile* (le plus ancien texte roumain imprimé), édité pour la première fois par M. C. Erbiceanu, Bucuresti, 1889. Ni ce texte, ni celui du catéchisme de 1559 *copié* par le pope Grégoire ne contiennent des rhotacismes, pendant que ceux *rédigés* par lui en contiennent. Le rhotacisme était une particularité de la patrie du pope Grégoire, le pays des Motzi.

4. Ces lignes de l'introduction de Hirscher reproduites par Baritz (l. c. page préc.), p. 99, note 2. Le psautier entier édité par l'Académie roumaine en 1887.

Psautier en langue slave, sans même penser à la nécessité de le faire traduire. Un exemplaire de cet imprimé, qui porte la même date que le Psautier roumain de Coressi, 1577, se trouve actuellement à la bibliothèque de Prague et porte l'indication que son impression a été faite sur l'ordre des princes Alexandre et Mihnea et du métropolitain Séraphin [1].

Le diacre Coressi, le maître traducteur de ces temps, dont le nom indique une origine italienne, appartenait à une famille de Levantins de l'île de Chios, où l'on rencontre plusieurs individus de ce nom vivant vers le milieu du XVI[e] siècle, entre autres le savant médecin Jean Coressi, mort en 1570. Un membre de cette famille s'était transporté bien longtemps auparavant en Valachie, où il était scribe de profession, écrivant entre autres un document de Moïse Voévode de l'année 1529 et trois de Radou Voévode, 1536 et 1538. D'autres chrysobulles postérieurs nous montrent quelques autres membres de cette famille comme boyards ; ainsi l'un d'eux qui date de l'année 1567, parle d'un Coressi le logothète avec ses enfants qui achète les terres de Barcaneschti et Vladouleschti ; un autre de 1570 nous montre le même Coressi le logothète allié à Stan Chrétien et achetant encore d'autres terres qui lui sont confirmées par des documents d'Alexandre Voévode de 1577, de Mihnea II, 1581 et 1582, et de Pierre Tschertschel, 1585 [2]. On ne saurait établir le genre de parenté qui existait entre le logothète Coressi et le diacre traducteur. Il serait possible que le logothète lui-même ne portât que le surnom de diacre, en tant qu'étant la même personne, car il nous semble assez extraordinaire de trouver le diacre Coressi de 1560 portant le même titre ecclésiastique dix-sept ans après, en 1577, lorsqu'il eût été naturel qu'un prêtre aussi savant que lui, avançât dans les rangs de la hiérarchie religieuse.

Mais la langue roumaine n'apparaît pas que dans les textes sacrés ; elle se fait voir aussi dans d'autres productions intellectuelles que nous voulons analyser.

Essais littéraires. — Tandis que la littérature populaire apparaît presque en même temps que le langage, ses formes

1. Hasdeu dans sa Revue *Traian,* 1869, p. 40.
2. Hasdeu dans la *Columna lui Traian*, 1877, p. 571. D'après M. Odobesco, *Revista romana*, 1862, p. 112, on retrouverait un Coressi dans un document valaque de 1492. La plupart des documents cités sont reproduits par Thimotée Cipariu dans l'*Arhiv pentru istorie si filologie*, p. 102 et 181.

réflectives ne prennent naissance que bien plus tard. Ainsi, chez les Romains les productions littéraires réflectives ne se montrent qu'après la deuxième guerre punique, lorsqu'ils avaient une histoire politique qui comptait cinq cents ans d'existence. Chez les Roumains il était d'autant plus naturel que la production littéraire réflective fût retardée, que ce peuple ne jouît presque jamais du calme nécessaire dont ont besoin pour se produire les créations de l'esprit. Aussi peut-on dire qu'une éclosion véritable de la littérature consciente ne prît naissance que dans notre siècle et que si l'on rencontre quelques essais dans les temps antérieurs, ils sont bien informes et ont plutôt une importance pour le développement de la langue que pour la production du beau.

Ces réserves faites, examinons les plus anciens essais de production littéraire réflective chez le peuple roumain. Ces productions ont un caractère religieux. Elles revêtent d'une couleur imaginative des motifs religieux et ce n'est que la prédominance de la fantaisie sur la foi qui leur prête un caractère littéraire. Ces essais littéraires n'ont pas même le mérite d'être originaux ; ce ne sont que des refontes de rédactions slaves. Pourtant, comme il peut tout de même être intéressant de connaître le genre de pensées qui servaient à distraire l'esprit des lettrés en dehors des productions populaires, nous analyserons quelques-unes de ces légendes religieuses. Celle de *Sainte Dimanche* (en roumain les noms des jours sont féminins, attendu que le terme *jour*, masculin en français, est féminin en roumain, *zi*) est très pauvre en éléments imaginatifs ; elle raconte comment il tomba un jour à Jérusalem une grosse pierre que personne ne pouvait soulever ; une voix du ciel ordonna que la pierre fût ouverte et on y trouva une lettre écrite par Jésus-Christ lui-même qui blâmait les hommes du peu de respect qu'ils montraient pour le jour du Dimanche.

Une autre légende est celle de *Sainte Vendredi*. Pendant que le texte de la légende de Sainte Dimanche, traduit par le pope Grégoire de Mahatsch, contient un bon nombre de rhotacismes, celui de Sainte Vendredi, copié par le même d'après un exemplaire plus ancien, n'en contient pas, preuve que le pope Grégoire ne l'avait pas stylisé lui-même dans sa langue pleine de rhotacismes, mais n'avait fait que reproduire un texte antérieur. Ce n'est que dans trois endroits que les rhotacismes lui échappent sans le vouloir : *înturecate* au lieu de întunecate (sombre), *meinre*

au lieu de mine (moi à l'accusatif) et *sura* au lieu de suna (sonnait). Dans cette légende la partie fantastique est bien plus riche et la pénètre d'un bout à l'autre. La fille d'un certain Agathon nommée Vendredi, car elle était née ce jour-là, se sentant poussée vers la loi de Dieu, quitta secrètement la maison de son père et alla à Antioche où elle commença à propager la religion chrétienne. L'empereur ordonna qu'on l'amenât devant lui. Frappé de sa beauté il exclama : « Dieu me pardonne, mais je n'ai pas encore vu de fille aussi belle que celle-ci ! » Il lui proposa immédiatement de la prendre pour femme si elle voulait embrasser sa religion. La sainte le blasphéma lui et son dieu. L'empereur, furieux, ordonna qu'elle fût crucifiée. Lorsqu'elle fût élevée sur la croix, un nuage apparut sur le ciel; un grand orage se déchaîna de son sein et, soulevant une énorme pierre, la fit tourbillonner comme une feuille produisant un son strident. Et l'ange du ciel apparaissant dégagea les mains et les pieds de la sainte, de sorte que ceux qui la gardaient se prosternèrent émerveillés. L'empereur, hors de lui, appela d'autres serviteurs auxquels il dit : « Mettez la main sur elle, attachez-la et trouvez une chaudière, brûlez des pierres, brisez-les et les mettez dedans ; ajoutez-y du plomb, du suif et du goudron; laissez le tout bouillir pendant sept jours et le septième mettez-la dedans et recouvrez-la d'une pierre jusqu'à ce que je vienne, moi ». Lorsque le roi vînt et que la pierre fût enlevée, sainte Vendredi sauta intacte hors de la fournaise et, jetant quelques gouttes aux yeux de l'empereur, il perdit aussitôt la vue. L'empereur reconnaissant alors sa puissance, tomba à ses genoux et demanda à devenir chrétien. Sainte Vendredi se pencha la face vers la terre et se mit à pleurer si abondamment que ses larmes formèrent une mare, avec l'eau de laquelle lavant les yeux de l'empereur, elle lui fit recouvrer la vue. La même eau lui servit ensuite à baptiser l'empereur et sa suite. La légende fait ensuite passer Sainte Vendredi dans d'autres cités où elle accomplit d'autres miracles, pour finir par mourir d'une manière assez inattendue ; elle a la tête tranchée par un empereur, sans qu'un nouveau miracle intervienne pour la sauver.

Une troisième légende, c'est celle de la *Mort d'Abraham*, tout aussi fantastique et miraculeuse que les deux autres [1].

Dès le commencement du XVII[e] siècle, on rencontre encore des

1. Les légendes reproduites par Hasdeu, *Cuvente den Batrîni*, I.

traductions d'autres productions littéraires religieuses du même genre, mais provenant d'une tout autre source, les écrits émanés de la secte des Bogomiles ou Pauliciens, dont les Albigeois tirent leur origine. Telles sont les prières de Saint Sisoë pour l'exorcisation, le pélerinage de Sainte Marie aux tourments de l'enfer et l'Apocalypse de Saint Paul, textes que l'on reconnaît être bogomiliques attendu qu'ils expriment tous l'antagonisme entre le principe du bien et celui du mal, entre le paradis et l'enfer, entre Dieu et Satan.

La plus caractéristique de ces productions bogomiliques ce sont les *Pensées à l'heure de la mort*. Elles traitent la question suprême de l'existence dans l'autre monde, décrite avec des couleurs qui semblent être empruntées au tableau de Signorelli, la résurrection des morts, et à Dante, les tourments de l'enfer et les joies du paradis, et contient en général de grandes beautés de style, quoique dans une langue encore dure et peu formée.

Si jusqu'ici nous nous sommes occupé d'imitations, les unes il est vrai tellement libres qu'elles peuvent passer pour des productions originales, nous en arrivons maintenant à quelques essais appartenant en propre à l'esprit roumain et dûs à la plume d'un prince de Valachie, Neagoe Bassarabe.

Ce prince écrivit plusieurs traités de philosophie pratique sous la forme de préceptes adressés à son fils sur la manière dont un prince doit se conduire : I. Pendant les repas ; II. Relativement à la générosité ; III. Relativement à la considération qu'il doit avoir pour ses serviteurs. Ce sont des principes de conduite enseignés par l'expérience et tempérés par la religion qui inspire aussi le style de ces maximes [1]. Le texte qui en a été retrouvé est roumain et, si c'était là l'original, nous aurions devant nous le plus ancien texte roumain portant une date certaine, attendu que Neagoe Bassarabe régna de 1512 à 1521, l'année de sa mort. Mais les particularités de la langue de ces textes s'opposent à lui faire assigner une date aussi reculée ; elle porte un caractère plus moderne que celle de l'Evangile de Londres et doit donc être postérieure à 1574. Ce texte doit être une traduction du temps de Mathieu Bassarabe (1633-1654), tirée de l'original grec du prince Neagoe. Ce prince connaissait le grec ; il avait passé plusieurs années à Constantinople et avait été secrétaire du métropolitain (ex-patriarche) Nifon, ce qui n'aurait pu arriver s'il n'avait pas connu le grec.

1. Reproduites dans l'*Arhiva istorica*, I, 1, p. 111.

En dehors de ces textes religieux et moraux, on trouve aussi des productions réflectives, analogues à la narration populaire, sur le terrain surnaturel des contes, comme par exemple l'histoire merveilleuse d'Alexandre-le-Grand, intitulée en roumain *Alexandria*, puis la *Fleur des dons* et le *Rojdanic* ou le *Zodiaque*. Il est curieux de voir de pareils écrits profanes et même contraires à la religion émaner de la plume d'un prêtre, Jean, du village de Sînpetrou (Saint-Pierre), en Transylvanie. Comme le scribe déclare avoir écrit le manuscrit qui contient ces trois sujets dans le court intervalle de quarante-neuf jours et que le manuscrit se trouve être parfaitement calligraphié, on tombe de nouveau sur l'argument invoqué pour l'Evangile de Londres, qu'il ne saurait avoir été traduit et recopié dans ce court intervalle, mais qu'il a dû aussi être recopié en 1620 d'après un original plus ancien [1].

Quelque restreint que fût le champ cultivé de la langue roumaine, il n'en reste pas moins acquis que, dès cette époque, certains écrits rédigés en cette langue avaient vu le jour. Et ces productions se montrent partout où la pensée du peuple roumain prenait une forme plus systématique : dans la poésie et le conte populaire, les écrits et la littérature religieuse, et même dans quelques traces de pensées profanes. Partout nous voyons l'esprit et la langue roumaine s'infiltrant comme une sève pleine de vie dans l'arbre de plus en plus desséché du slavonisme. Il est important de constater cette tendance vers la culture nationale, qui ne fit pour ainsi dire jamais défaut au peuple roumain, bien avant même l'époque de Mathieu Bassarabe et Basile-le-Loup. C'est dans cette tendance que se trouve l'explication du phénomène de cette dernière époque qui, lorsque le slavonisme commença à déchoir pour des motifs auxquels nous toucherons plus tard, remplaça cette forme surannée de la pensée par la roumaine, qui n'avait jamais abandonné totalement l'esprit des Roumains, quoiqu'elle eût été en grande partie dévoyée par la langue et l'expression slavone.

L'Église et la religion. — La seule institution civilisatrice dans ces temps de sang et de meurtres c'était l'Église. Quoique plutôt pour la forme que dans la réalité, elle était respectée par

1. Voir l'analyse qu'en a donnée le professeur J. Bianu, d'après un manuscrit inédit qui se trouve entre les mains du professeur Neagoe de Bîrlad, *Columna lui Traian*, 1883, p. 322-329.

les contemporains et toujours chaleureusement soutenue. Aussi pendant que nous voyons les pays roumains divisés en partis qui se déchiraient entre eux, venant chacun avec son prince pour chasser le prince de l'autre, l'Église seule reste l'amie de tous les princes et de tous les partis, tirant profit de la générosité sans bornes de tout le monde à son égard. Les exemples de princes ennemis du clergé sont très rares et il faut remonter à Vlad-l'Empaleur ou à Jean-le-Terrible pour en trouver. D'habitude chaque prince inaugurait son avènement au trône par un don fait à un monastère et il est remarquable, sous ce rapport, que Michel-le-Brave, dans un règne court et orageux de deux mois en Moldavie, trouve le temps de confirmer au monastère de Bistritza la dîme des abeilles des villages lui apppartenant et à celui d'Agapia la possession du village de Negreschti [1].

Les donations faites aux monastères sont innombrables et ces institutions, quoique bien moins nombreuses qu'on ne comptait de boyards, ont absorbé plus de terres princières que la classe entière de ces derniers. On trouve des documents par lesquels des monastères reçoivent jusqu'à vingt terres d'un seul coup [2]. Le monastère de Galata, quoique fondé par Pierre-le-Boîteux à une époque où la source des terres princières avait commencé à tarir, n'en possède pas moins en 1588, quatre années seulement après sa fondation, une fortune considérable dont l'inventaire nous a été conservé et qui compte, à côté de bien des choses de prix, seize terres [3]. Mais ce n'étaient pas seulement les princes qui contribuaient à enrichir les églises et les couvents ; les personnes privées en faisaient de même. Nous ne citerons à l'appui que quelques-uns des nombreux documents qui constatent le fait.

En 1512, la religieuse Madeleine fonde de sa propre fortune le monastère de l'Assomption à Corbii de Piatra et le dédie à Neagoe Bassarabe pour le placer sous la protection princière. Le vel vornic Nestor Ureche et le vornic Jean Mogîldea fondent le monastère de Secou en Moldavie, en 1595, lui donnant le nom grec de Xéropotame, et le dotent de la terre de Giouleschti en 1599. En 1620 nous trouvons la boyaresse Marie Paléologou, veuve du logothète Démètre Kiritza Paléologou, faisant donation

1. Voir les documents du 29 mai et de juin 1600 ; le premier inédit aux archives de l'Etat, le second publié par M. Hasdeu dans son *Arh. ist.*, I, 1, p. 117.
2. Voir la donation de Dan voévode au monastère de Tismana, 1424, *Arh. ist.*, I, 1, p. 19.
3. Hasdeu, *Cuvente den Batrîni,* II, p. 179.

de sa terre de Vînatorii, du district de Neamtz, au monastère de Bisericani, et en 1622 les boyards Vilcou vel vornic, Grîgore vel-vistiar et Bounea le logothète s'associent avec les moschnéni du village de Braneschti pour fonder le skît (petit monastère) de Velcani[1]. Les registres des évêchés de Roman et de Houche, ceux des monastères de Solka ou Moldavitza, l'inventaire de l'avoir des monastères de l'Olténie, rédigé par les Allemands lors de l'occupation de cette province (1718-1739), énumèrent par centaines les donations faites à ces diverses fondations pieuses. Voilà pourquoi il s'est aggloméré dans le cours des temps des étendues de terre si considérables sous la dépendance de ces monastères, de sorte qu'à la sécularisation des biens couventuels en 1863, l'Etat roumain entra en possession d'immeubles rapportant un revenu de 25,000,000 de francs, ce qui représente un capital de 500,000,000 de francs, sans compter les immenses forêts qui en valent tout au moins encore autant ![2]

Voilà comment le clergé savait exploiter sa position privilégiée dans une époque de bigotisme et d'exaltation religieuse ; voilà quel profit immense il sut tirer de sa maxime favorite : « Le sabre ne tranche pas la tête qui s'incline ».

Si cependant l'Église put pousser les hommes jusqu'à dépouiller leurs familles pour lui léguer leurs fortunes, si les princes s'empressaient à lui sacrifier le domaine public, elle était loin d'avoir aussi dans les pays roumains la suprématie politique dont elle jouissait en Occident sous l'autorité du pape. L'Église roumaine fut toujours soumise à l'autorité séculière. Ainsi aux élections des princes, ce n'étaient pas eux qui baisaient la main du métropolitain, mais bien ce dernier qui baisait la leur. La circonstance qu'à l'élection de Constantin Scherban, en 1654, ce fut le prince qui baisa la main du patriarche d'Antiochie, Macaire, qui à cette époque était de passage en Valachie, n'est qu'une exception en faveur du primat de l'Église qui se trouvait en même temps être étranger[3]. Vis-à-vis du

1. Doc. de 1512, *Arh. ist.*, I, 1, p. 142 ; inscription de 1595 dans Melchissédek, *Notite istorice si archeologice adunate de la 48 manastiri si biserici die Moldova*, Bucuresti, 1685, p. 12 ; 1599, *Arh. ist.*, I, 1, p. 46 ; 1620, *Arh. ist.*, I, 1, p. 69 ; 1622, *idem*, I, 1, p. 31.

2. Melchisedek, *Cronica Romanului*, Bucuresti, 1875 ; idem, *Cronica Husilor*, Bucuresti, 1869 ; Wickenhauser, *Moldava*, *Geschichte der Klosters Moldavitza*, Wien, 1862 ; idem, *Geschichte der Klosters Solka*, Czernowitz, 1877 ; rapport sur la fortune des monastères de l'Olténie, 26 juin 1719, *Documente*, corps principal, VI, p. 430-454.

3. Cantémir, *Descriptio Moldaviae*, p. 51 : « Primus metropolita ad sedentem in throno acedebat principem ejus manus deosculabatur » ; Paul d'Aleppo dans la description de son voyage en Moldavie et Valachie. *Arh. ist.*, I, 2, p. 102.

métropolitain du pays, le prince gardait toujours son droit de supériorité. Il arrivait souvent même aux princes de menacer les métropolitains en termes violents et même injurieux, ainsi que cela arriva à l'évêque de Houche, Varlame, qui fut apostrophé par le prince Antioche Cantemir dans les termes suivants : « Prêtre ! pourquoi ne juges-tu pas selon l'équité lorsque tu reçois mes ordres. Gare à toi ! je pourrais te faire raser ! » (les membres du clergé roumain portent barbe et cheveux longs). L'exercice même de l'autorité ecclésiastique n'était pas entièrement laissée à la discrétion des évêques. Ainsi le métropolitain ne pouvait démettre les évêques ni ces derniers les protopopes sans l'assentiment du prince [3].

Bien que soumis à l'autorité du prince, le clergé n'en exerçait pas moins une influence politique considérable. Le métropolitain et les évêques prenaient place dans le divan à côté des boyards et pouvaient se mêler non seulement des affaires ecclésiastiques, mais aussi des affaires politiques. En dehors du rôle important attribué au métropolitain dans l'élection du prince, explicable par le service de la consécration religieuse, on trouve le chef de l'Église chargé assez souvent du jugement de procès, de la délimitation de terres, comme il est consulté dans l'établissement des impôts, et nous verrons par la suite comment les princes juraient souvent par devant le métropolitain qu'ils n'imposeraient plus au pays telle ou telle contribution qui lui avait été à charge.

En un mot l'Église était très puissante dans les États roumains ; mais sa puissance était limitée par celle de l'autorité princière qui lui était de beaucoup supérieure et bien autrement redoutable.

Il est dans la nature des choses que toute Église s'occupe de la culture de l'esprit, quand même ce ne serait que de ce qui est indispensable au service religieux. L'Église roumaine devait donc prendre soin à ce que ses représentants sussent au moins lire et écrire et ces connaissances se trouvent en effet répandues parmi les membres du clergé roumain. Voilà pourquoi les premières personnes qui tiennent la plume dans les pays roumains appartiennent à l'Église. Dans les premiers temps, la connaissance officiellement exigée était celle de la langue slave. Or celle-ci étant étrangère au peuple roumain, il fallait apprendre non seulement l'art de la lecture et de l'écriture, mais encore cette langue même. De là la nécessité d'écoles où les serviteurs de l'Église

3. Cantemir, *l. c.*, p. 146.

pussent être formés. Ces écoles étaient habituellement attachées aux églises et aux monastères. Un diacre ou un prêtre plus savant faisait l'office de professeur. Le local où se tenait la classe était pendant l'été l'entrée de l'église, pendant l'hiver la maison même de l'instituteur.

Le roumain n'était enseigné nulle part. Il était pourtant naturel d'appliquer les caractères cyrilliques à l'écriture de la langue maternelle. C'est ainsi que se sont produits les premiers essais en langue roumaine dès l'époque du slavonisme officiel, ce qui arrivait surtout à tous ceux qui ne pouvaient manier le slavon avec facilité. Les centres plus importants auront possédé des écoles quelque peu supérieures ; ainsi on attribue à Alexandre-le-Bon la création d'une école de théologie à Soutschava. Des écoles analogues auront du être fondées aussi aux évêchés de Roman, de Houche et de Radaoutz. On voit assez tôt dans les monastères s'établir une différence entre les moines lettrés et ceux qui ne l'étaient pas[1]. Les moines lettrés employaient quelquefois leur science à confectionner de faux documents et il paraît qu'ils y montraient beaucoup d'habileté [2].

L'ART. — Dans tous les pays et chez tous les peuples, tant anciens que modernes, le mouvement artistique s'est développé au sein de la religion. Ainsi l'architecture orientale, celle des Grecs et même celle des Romains commencent par la construction des temples; la sculpture reproduit les images des dieux; la musique et la danse accompagnent le service religieux. Le théâtre, comédie et tragédie, sort des mystères de Dyonisos. L'art moderne a aussi pour point de départ la foi chrétienne. Les styles différents de l'architecture se développent dans la construction des églises et ce n'est que de là qu'ils vont s'appliquer aux autres monuments. La peinture, l'art principal des temps modernes, prend naissance par la représentation de l'image des saints ; la musique des chants religieux et le théâtre moderne sortent des mystères chrétiens, tout comme l'ancien de ceux du dieu du vin. Il a fallu partout un long développement pour que l'art en arrivât à être profane, pour représenter aussi des personnages et des scènes de la vie humaine à côté de celles de la vie divine.

Chez les Roumains, l'art proprement dit, c'est-à-dire celui de

1. « Calugari *carturari* si calugari *prosti* ». Doc. de 1540, *Arh. ist.*, I, 2, p. 27.
2. Voir deux documents de l'année 1691, *Arh. ist.*, I, 1, p. 71 et 105.

caractère plastique, ne franchit jamais les bornes de la religion, et la manifestation de la pensée artistique se maintient toujours sur le terrain de l'église.

Parmi les arts plastiques, il n'en est que deux qui aient pu se développer dans les pays roumains : l'architecture et la peinture, la reproduction des figures sculptées en ronde bosse ayant été interdite par décision du concile de Constantinople de l'année 862.

La peinture ne pouvait être que celle de caractère byzantin répandue dans tous les pays de croyance orthodoxe. Ses défauts sont ceux de la peinture primitive chrétienne ; elle fuit l'expression du beau et évite la reproduction des formes pleines et charnues, ainsi que celle du nu. Négligence de la forme et concentration de la dévotion dans les figures, surtout dans le regard, voilà sa tendance principale. Ce caractère de la peinture persiste, immuable, dans tout l'Orient encore de nos jours, sans être atteint par le rayon vivificateur du beau antique qui transforme la peinture religieuse dans l'Occident de l'Europe. Et si la raideur des formes osseuses et décharnées de la peinture primitive chrétienne persiste même dans celles des régions de l'Orient où les restes de l'antiquité auraient pu inspirer un autre idéal, comment prétendre qu'il en arrivât autrement dans les pays roumains qui, continuellement ballottés par d'orageuses tourmentes, ne pouvaient penser à faire prendre à leur art une autre direction ? Ce n'est qu'exceptionnellement et comme par miracle que l'on rencontre dans les pays roumains des créations vraiment belles et cela seulement sur le terrain de l'architecture, pendant que celui de la peinture demeure dans tout le cours de l'histoire confiné dans la reproduction servile des types byzantins. Ce sont les mêmes figures de saints maigres et blèmes, au nez mince et aux grands yeux qui semblent se rejoindre, sans autre expression dans leur figure que la dévotion du regard ; les mêmes poses raides et droites dépourvues de toute grâce et de toute liberté ; les mêmes mains levées en signe de bénédiction, montrant, de leurs doigts tendus, le ciel miséricordieux ; les mêmes vêtements aux plis cassants, cachant avec grand soin toute nudité du corps, toute bosselure d'une forme plus marquée, — voilà en peu de mots les traits caractéristiques de la peinture byzantine en général et de celle des pays roumains en particulier.

Le caractère d'images est conservé même aux portraits des princes qui se trouvent dans les églises élevées par eux. Les

peintres prennent soin de donner aux figures de leurs princes une expression dévote, sans se préoccuper nullement de la condition essentielle de tout portrait, la ressemblance. Tout au plus reproduisent-elles quelques traits caractéristiques des personnages, comme le manque de barbe d'Etienne-le-Grand ou la moustache fine de Neagoe Bassarabe. Toutes les poses de ces portraits sont raides, semblables à celles des images ; ils sont habituellement représentés tenant dans la main la miniature de l'église. Le portrait de la famille de Neagoe Bassarabe, à l'église de Courtea d'Argèche, figure ce prince et sa femme, Despina, tenant d'une main la miniature de l'église et ayant devant eux, au bas de la figure du prince, celles de ses trois fils et devant celle de la princesse celles de ses trois filles, les deux groupes disposés d'une façon parfaitement symétrique en ordre décroissant, le plus grand vers le milieu du tableau, le plus petit vers le bord, tous les enfants revêtus de longs habits comme ceux de leurs parents, portant sur la tête des couronnes, les cheveux bouclés, les figures raides et sans vie, grimaçantes à force de dévotion.

En dehors des peintures, on rencontre encore dans les églises des travaux de broderie dont les figures sont encore plus mal faites que celles qui sont peintes. Les figures sont brodées avec de la soie, les habits avec du fil d'or ou d'argent. Pas une règle dans le dessin, pas l'ombre de la perspective, ce qui se comprend facilement quand on sait que la plupart de ces ornementations sont dues à la dévotion des boyaresses du temps qui n'avaient pas même l'idée du dessin.

Les ouvrages d'orfèvrerie, tels que les miniatures des églises, encensoirs, châsses, croix, cuillers, bocaux, doublure des images en or et en argent, etc., sont un peu mieux faites ; mais tous ces ouvrages sont dûs à des artistes étrangers et sont importés de Venise ou travaillés dans le pays même par des ouvriers étrangers. Aussi voyons-nous Neagoe Bassarabe se plaindre dans une lettre au conseil municipal de Sabiou, qu'ayant été content de la manière dont les orfèvres de cette ville, Jean et Célestin, lui avaient travaillé certaines coupes, il avait confié à Célestin une quantité d'argent pour lui en faire un encensoir dans la forme de la tour de Sabiou, celle qui lui paraissait la plus belle de toute la Hongrie ; mais Célestin l'aurait travaillé plus mal que n'aurait pu le faire un Bohémien [1].

1. Voir la publication de M. Grégoire Tocilescu, *Curtea de Arges*, faite à l'occasion

Jusqu'ici nous n'avons rencontré dans la production artistique des pays roumains rien qui puisse attacher les regards. Partout l'art est dans l'enfance ; nulle part on ne rencontre la moindre trace d'un mouvement vers le progrès. Pour trouver quelque chose de semblable, au moins comme exception sinon comme règle générale, il faut se reporter au deuxième art qui a pu se développer dans les pays roumains : l'*architecture*.

Celle-ci aussi est essentiellement religieuse. C'est d'ailleurs la seule partie dont nous puissions nous occuper, comme la seule qui nous ait laissé des monuments. Quant aux édifices de caractère purement civil, ils ont presque tous disparu, n'ayant pas été construits avec la solidité que l'on donnait aux églises.

Ces monuments du culte chrétien dans les pays roumains portent tous le cachet du style oriental. Leur construction est plutôt solide que belle. Leurs dimensions ne sont point grandes. Resserrées dans un étroit espace, avec des murs d'une épaisseur prononcée, les fenêtres petites et haut placées, les tours basses et puissantes, elles ont à l'extérieur un aspect lourd, au dedans un air sombre. Le matériel dont elles sont construites c'est habituellement la pierre taillée dont les blocs sont réunis par un mortier très consistant. Le marbre n'est employé que très rarement. Le toit, qui a dû être refait plusieurs fois, était à l'origine en plomb ou en tuiles. Les monastères et même quelques églises dans les villes étaient entourés de murailles très fortes qui en faisaient de véritables citadelles et qui devenaient des lieux de refuge en cas de danger. Les monastères de Golia à Jassy, de Zamca à Soutschava, de Tismana et Cotmana en Valachie sont des exemples de ce caractère.

Dans tout le cours de l'histoire roumaine, le style de l'architecture religieuse n'a pas changé et si dans la série de ces monuments on en rencontre quelques-uns d'un caractère particulier, cette différence n'est pas due à un développement interne des produits architectoniques, mais bien à des circonstances particulières et individuelles.

Deux monuments se distinguent par leurs formes gracieuses, harmoniques et d'une beauté supérieure, l'un en Valachie, l'église ou le monastère de Courtea d'Argèche, et l'autre en Moldavie, l'église des Trois-Saints à Jassy.

du sacre de l'église, restaurée à nouveau par l'architecte français Lecomte de Nouy, Bucarest, 1886, p. 40.

La première fut élevée par Neagoe Bassarabe (1512-1521), le prince bigot de la Valachie, mais qui possédait un tempérament artistique. Nous avons déjà trouvé un indice de son goût dans les arts quand nous l'avons vu apprécier plus haut les mérites de la tour de Sabiou qu'il déclare être la plus belle de toute la Hongrie. Une légende courait sur son compte, qu'il aurait appris même l'art d'élever les constructions dans son séjour à Constantinople et que le sultan Sélim l'aurait chargé d'élever une mosquée, ce dont il s'acquitta avec tant de succès que l'empereur le combla de présents et l'autorisa à transporter en Valachie les matériaux qui en étaient restés. Quoiqu'on ne puisse attribuer une grande valeur à une pareille légende, il n'en est pas moins curieux qu'elle ne concerne que le seul Neagoe Bassarabe, l'édificateur du plus admirable monument d'architecture des pays roumains. Le chroniqueur rapporte du même prince qu'il aurait ornementé de petites pointes une pomme d'or massif qui se trouvait sur une image du saint martyr Démètre au monastère de Noucetou[1]. Nous avons vu ensuite comment Neagoe critique l'encensoir travaillé par l'orfèvre Célestin. Tous ces indices nous montrent que le prince Neagoe avait un goût assez éclairé dans les choses de l'art et que s'il ne fut probablement pas lui-même l'architecte de la magnifique église qu'il fit édifier, il n'en prit pas moins une part très active à sa construction et était pleinement convaincu de la valeur esthétique de l'édifice, ce qui se voit entre autres à la pompe extraordinaire avec laquelle il procéda à sa consécration.

Ce qu'il faut admirer surtout dans la cathédrale d'Argèche, ce ne sont point tant la richesse et la délicatesse infinie de l'ornementation, que la beauté architecturale, les proportions parfaites de toutes ses parties, qui en constituent un tout d'une harmonie indéfinissable. Comme dans les temples antiques, les proportions entre les lignes sont parfaites et l'œil ne saurait trouver rien à redresser. Les ornements sont parsemés avec discrétion, et rien que là où une idée doit être marquée ou relevée par l'appât de la plasticité. Les lignes, libres et élégantes, font passer insensiblement et par des modifications graduées le plan horizontal du corps de l'église dans la forme ronde octogonale des tours. Une novation hardie, c'est la forme des deux tours qui surmontent la façade. Leurs fenêtres sont inclinées et notamment

1. *Cronica anonima* a tarei Romanest, dans le *Magazinul istoric pentru Dacia*, IV, p. 259.

de l'extérieur à l'intérieur, ce qui leur donne l'apparence de se pencher l'une vers l'autre. L'effet est contraire au principe de la stabilité dans l'architecture et rappelle celui qui est reproduit par la tour de Pise. Cette seule circonstance trouble dans le monument la pureté classique de ses lignes et lui donne une nuance romantique qui tend à produire de l'effet par d'autres éléments que par celui de l'harmonie de ses proportions.

Presque tout aussi parfait quoique plus simple dans ses formes, s'élève le monument de Basile-le-Loup (1634-1653), l'église des Trois-Saints à Jassy, capitale de la Moldavie. Quoique postérieure de plus de cent ans à la cathédrale d'Argèche, elle présente en général le même caractère et est le produit de la même école, qui paraît être l'école byzantine-arménienne, attendu que bien des motifs de ces deux églises ont été retrouvés sur les monuments de l'Arménie.

FIN DU PREMIER VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

* Ce titre a été par mégarde omis dans le texte.

LIVRE DEUXIÈME

HISTOIRE MOYENNE. — ÉPOQUE DU SLAVISME

CHAPITRE PREMIER

Les origines des principautés de Valachie et de Moldavie

CHAPITRE II

Luttes contre les Turcs

CHAPITRE III

Révolte des Roumains contre la domination ottomane

CHAPITRE IV

Phénomènes généraux de l'histoire des Roumains durant la période du slavisme

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME

L'erratum de ce volume se trouvera avec celui du second à la fin de ce dernier.

Baugé (Maine-et-Loire). — Imprimerie Daloux.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 60, ligne 18, au lieu de *que celui rapporté*, lire, *que le nom rapporté.*

Page 62, ligne 17, au lieu de *celle habitée*, lire, *celle qui était habitée.*

Page 62, ligne 26, au lieu de *est écrit*, lire, *se trouve.*

Page 86. Sur la *Dobroudja*. M. Grégoire Tocilescou, professeur à l'Université de Bucarest, a entrepris des fouilles considérables et découvert un grand nombre d'inscriptions qui ont été publiées dans les *Epigraphische Mittheilungen* de Vienne, à partir de l'année 1880. Il y a découvert aussi un monument immense, dont les débris ont été transportés au musée de Bucarest et auquel il a donné le nom de monument d'*Adam-Clissi*, village près duquel ont été retrouvées ces ruines. Une description de ce monument a été donnée par M. Tocilescou dans la *Revista pentru istorie, arheologie si fitologie*, an. VII, fascicule 2.

Page 140, note 1, au lieu de *Resiches*, lire, *Reiches.*

Page 151, ligne 6, au lieu de *prolongation*, lire, *continuité.*

Page 210, dernière ligne, au lieu de *Vladislav, Bassarabe*, lire, *Vladislav Bassarabe.*

Page 220. Ajoutez la note suivante : Les titres des princes contiennent encore une particule, sur le sens de laquelle on a beaucoup discuté. Tous les noms des princes roumains de Valachie et de Moldavie commencent par le mot Iῶ écrit avec une ω grecque surmontée de l'accent ; par exemple : Iῶ Stefan Voewod, Iῶ Alexandru Voewod, Iῶ Vasile Voewod, Iῶ Jon Voewod. Nous pensons que ce mot n'est que l'abréviation du prénom Jean, Ιωάννης, empruntée aux Bulgares qui la possèdent aussi, comme on peut le voir dans les inscriptions recueillies par M. Jagic sur les portraits d'empereurs bulgares (*Arhiv fürlavische philologie*, VII, 1884, p. 1 et suiv.). Chez les Bulgares ce mot rappelait le nom de leur plus grand empereur, *Ionitza* et avait acquis le sens d'empereur, comme ceux de César et d'Auguste.

Page 258, l. 3, au lieu de *s'opposa et déclara*, lire, *s'oppose et déclare.*

Page 272, ligne 18, il faut changer entièrement la phrase et

lire : *et reconnaît Etienne comme prince de Moldavie qui à son tour reconnaît la suzeraineté de la Pologne et jure fidélité à Cazimir. Aron ayant passé en Transylvanie où il cherchait aide et protection auprès du roi Mathieu Corvin, Etienne attaque aussi ce dernier pays.*

Page 295, ligne 13, au lieu de omettre lire, *accepte*.

Page 297. En quelle année la Moldavie fit-elle acte de soumission envers les Turcs ? Nous avons admis que cette soumission eut lieu du temps de Sélim (1512-1520) ; mais dans ce cas, ce n'est pas le logothète *Taoutou* qui aurait pu négocier le traité, attendu qu'il meurt en 1511 (Ouréki dans les *Letopisete*, éd. Cogalnitchano, I, p. 151). Si c'est Taoutou qui a été à Constantinople, cela n'a pu arriver que du temps du sultan Bajazet (1481-1512) ; mais dans ce cas les motifs qui déterminèrent la Moldavie à se soumettre ne sauraient plus être ceux exposés dans le texte.

Page 308. Ajoutez à la note 3 : Pierre Rarèche semble avoir souffert une augmentation de tribut dès sa première installation sur le trône de Moldavie. Dans une lettre du 1er décembre 1528, il se plaint à Sigismond roi de Pologne « quam grave sit et onerosum solvere tributum Turco quod omni anno augeretur ». (*Documente privitoare la istoria Romînilor*, Suppl. II, vol I, p. 18).

Page 310, ligne 16, au lieu de *il obtient*, lire, *Pierre* obtient.

Page 318, note 3, au lieu de *bueremeriti*, lire, *benemeriti*.

Page 335, ligne 16, au lieu de la *mision*, lire, la *mission*.

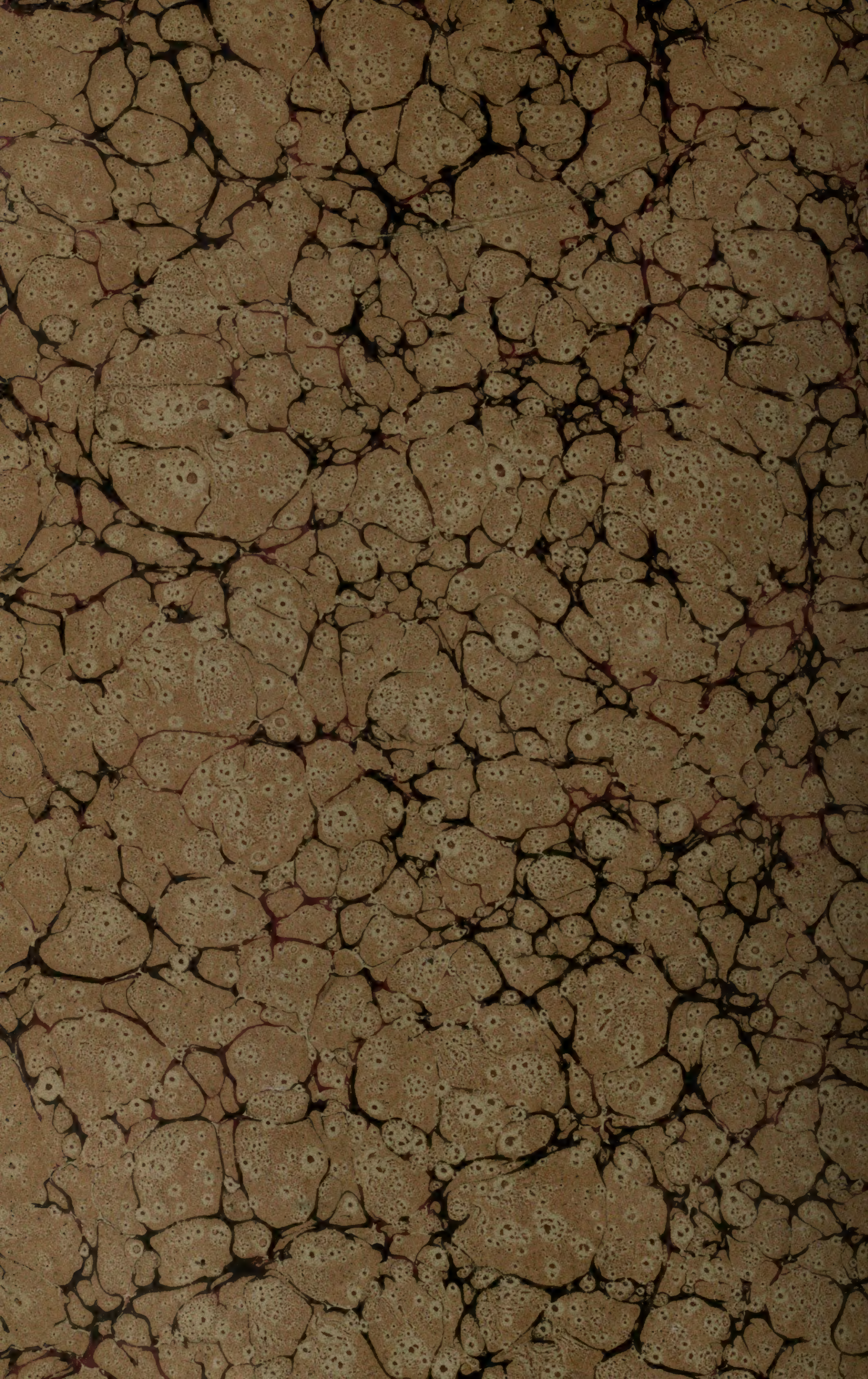
Page 346, ligne 4, au lieu de *Quoiqu'il fit*, lire, *Quoi qu'il fit*.

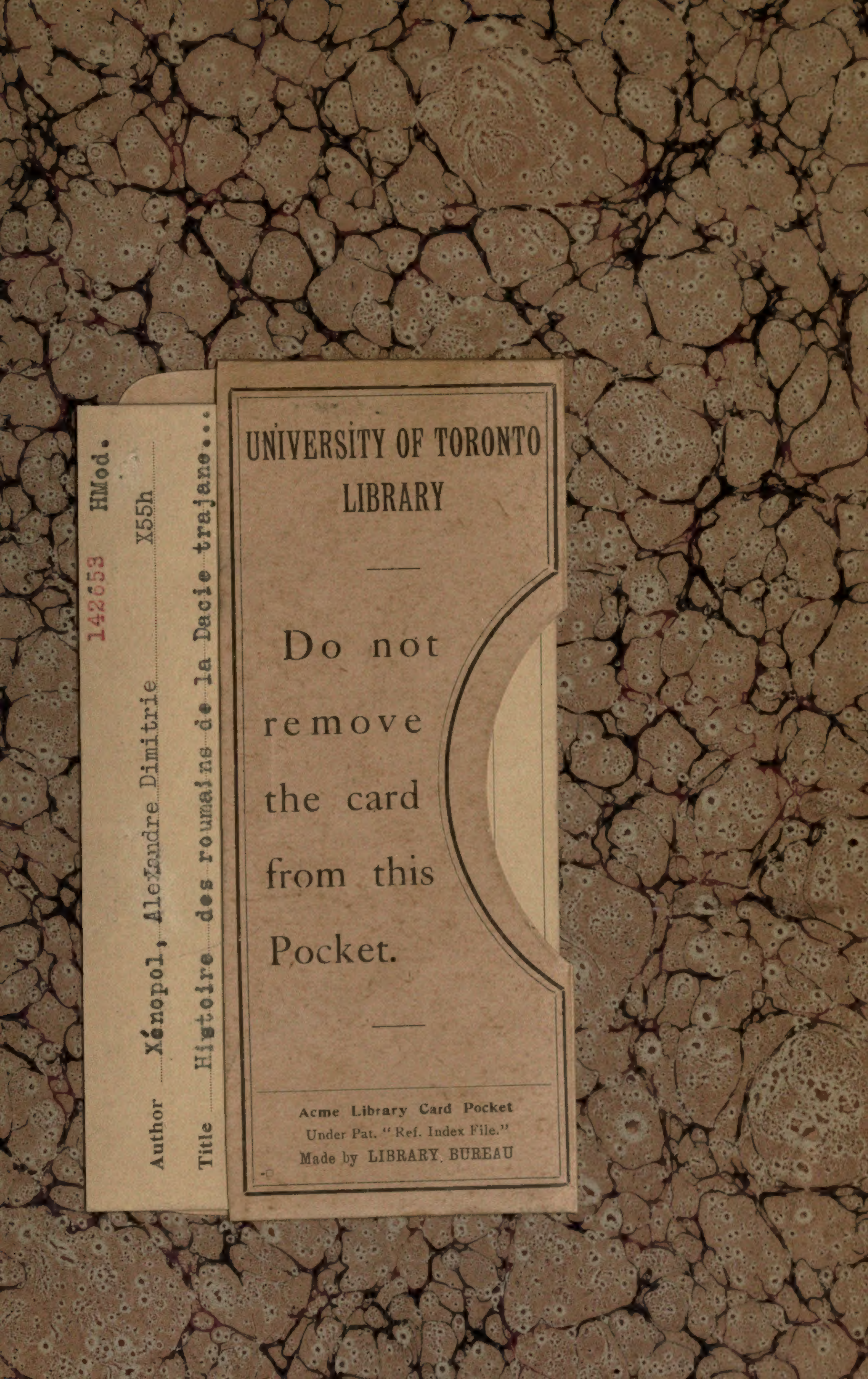
Page 351, ligne 8, au lieu de *placée*, lire, *placé*.

Page 371. Une autre révolution des Roumains de la Transylvanie contre les Hongrois, que nous avons omis de mentionner, est celle qui eut lieu en 1484, rapportée par un document de cette année (Revue *la Transylvania*, 1874, p. 6) : « Mathias rex Hungariæ magnifico viro v.... voivode Transylvano. Intellegimus ex querelis universorum nobilium et Saxonum partium nostrarum transilvanarum qualiter gens Olachorum in medio eorum constituta tumultuario insultu, armataque manu possessiones eorum infestaret, flammis omnia devastare horrendumque in modum ipsos nobiles plerosque interficeret, et licet Olahi nec ad libertatem vocati nec ad libertàtem nati, tamen contra regni mandatum vi quasi et facinoribus sibi arogare audeant... mandamus igitur... seditiosos capite plectendo, ...eos exterminare nec amplius viverere sinatis.»

Page 457, dernière ligne du bas : transporter les mots *la somme* au commencement de la ligne précédente.

Page 482, ligne 3, au lieu de *reproduit*, lire, *produit*.




142653 HMod.
X55h
Author Xénopol, Alexandre Dimitrie
Title Histoire des roumains de la Dacie trajane...
UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
Do not
remove
the card
from this
Pocket.
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU

